De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique.

Damien Martinez

▶ **To cite this version:**

Damien Martinez. De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique.. Histoire. Université Clermont Auvergne [2017-2020], 2017. Français. NNT : 2017CLFAL007 . tel-01806336

HAL Id: tel-01806336
https://theses.hal.science/tel-01806336

Submitted on 2 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Clermont Auvergne
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Centre d'Histoire
« Espaces et Cultures »
CHEC — EA 1001

École doctorale des
Lettres, Sciences Humaines
et Sociales — ED 370

De la cité arverne au diocèse de Clermont
Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique

Thèse
pour l'obtention du grade de **Docteur à l'Université Clermont Auvergne**
discipline Histoire de l'Art et Archéologie

Présentée et soutenue publiquement le 3 mars 2017 par

Damien Martinez

Sous la direction de

Bruno Phalip — Professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie médiévales
Université Blaise Pascal - Clermont Auvergne, CHEC, EA 1001

Composition du jury

Pascale Chevalier — Maître de Conférences en Histoire de l'Art et Archéologie médiévales
Université Blaise Pascal - Clermont Auvergne, ArteHis, UMR 6268

Christine Delaplace — Professeur d'Histoire romaine
Université de Caen Normandie - CRAHAM, UMR 6273

Laurent Schneider — Directeur de Recherche au CNRS, UMR 7298, LA3M, CNRS/Aix-Marseille
Directeur d'Études à l'EHESS, Ciham, UMR 5648, Lyon

Jean Terrier — Professeur d'Archéologie chrétienne et médiévale
Archéologue cantonal
Université de Genève, département des sciences de l'Antiquité

Tome 1 - Texte

De la cité arverne au diocèse de Clermont

Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre antiquité tardive et haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique

Tome 1 - Texte

Université Clermont Auvergne
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Centre d'Histoire
« Espaces et Cultures »
CHEC — EA 1001

École doctorale des
Lettres, Sciences Humaines
et Sociales — ED 370

De la cité arverne au diocèse de Clermont
Topographie ecclésiale, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique

Thèse
pour l'obtention du grade de **Docteur à l'Université Clermont Auvergne**
discipline Histoire de l'Art et Archéologie

Présentée et soutenue publiquement le 3 mars 2017 par

Damien Martinez

Sous la direction de

Bruno Phalip — Professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie médiévales
Université Blaise Pascal - Clermont Auvergne, CHEC, EA 1001

Composition du jury

Pascale Chevalier — Maître de Conférences en Histoire de l'Art et Archéologie médiévales
Université Blaise Pascal - Clermont Auvergne, ArteHis, UMR 6268

Christine Delaplace — Professeur d'Histoire romaine
Université de Caen Normandie - CRAHAM, UMR 6273

Laurent Schneider — Directeur de Recherche au CNRS, UMR 7298, LA3M, CNRS/Aix-Marseille
Directeur d'Études à l'EHESS, Ciham, UMR 5648, Lyon

Jean Terrier — Professeur d'Archéologie chrétienne et médiévale
Archéologue cantonal
Université de Genève, département des sciences de l'Antiquité

Tome 1 - Texte

Résumés

FRANÇAIS

Mots clefs : *Auvergne, Antiquité tardive, haut Moyen Âge, diocèse, peuplement, fortifications, églises*

En cherchant à renouveler la vision du rôle joué par les fortifications et les premiers lieux de culte chrétiens dans la structuration et l'évolution des peuplements médiévaux, cette étude offre une nouvelle synthèse sur l'histoire du peuplement de l'ancienne cité de Clermont durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age. Si les connaissances acquises sur le sujet font l'objet d'une nécessaire analyse critique, la documentation est renouvelée par une approche résolument interdisciplinaire puisant dans les apports confrontés des données textuelles, archéologiques et monumentales (formes architecturales, techniques, décors, etc.). Cette recherche s'articule autour d'une monographie qui offre aujourd'hui de nouveaux horizons de recherches sur la question des habitats fortifiés de hauteur, et met en évidence la relation étroite qui unit fortifications et églises dès les Ve-VIe siècles. L'enquête peut dès lors être élargie aux problématiques relatives à la topographie ecclésiale de l'ensemble du territoire arverne ; notamment par l'examen documenté du glissement des cadres de la cité romaine vers les nouveaux cadres diocésains. Il s'agit alors d'analyser les permanences, les ruptures et les transformations qui ont conditionné les modalités d'occupation du sol entre le Ve et le Xe siècle, en scrutant le rôle des églises et des « châteaux » dans la formation de nouveaux noyaux de peuplement. L'enjeu est enfin de saisir les réalités d'un paysage monumental progressivement transformé et adapté en abordant la question de la persistance formelle ou de l'innovation, des continuités et des ruptures techniques, à travers l'analyse des plans, des élévations et des répertoires ornementaux choisis, tout en confrontant les données disponibles aux témoignages apportés par les sources textuelles.

ENGLISH

Keywords : *Auvergne, late Antiquity, early Middle Ages, diocese, settlement, fortifications, churches*

This study proposes to shed new light on the evolution of settlement in the former territory of Clermont during the late Antiquity and early Middle Ages, by looking at the fortifications and first Christian places of worship, which are believed to polarize the medieval settlement. The main purpose of this work, beyond a necessary compilation of previous studies, is to renew the existing documentation through a vast archaeological investigation. The starting point of this research is a monographic study that widens the research on the topic of hillforts and highlights the close relation between fortifications and churches from the 5th to the 10th century. The study extends to questions relating to the ecclesial topography of the whole Arvern territory, thus showing clearly the shift in the framework of the Roman city towards the diocesan structure. The purpose here is indeed to study the continuity, or discontinuity as well as the transformations in land-use between the 5th and the 10th century, through the role of churches and "castles" in the creation of new settlements. It is also important to show the many forms of the monumental architecture in Auvergne between Antiquity and Middle Ages, raising the question of formal persistence or innovation, technical continuity or discontinuity, through the analysis of plans, upstanding architecture and the choice of decorative repertoires, while confronting the data to textual sources.

Remerciements

REMERCIEMENTS

Cette recherche étant le fruit de nombreuses rencontres et d'échanges passionnants, je souhaite saisir l'occasion de ces premières lignes afin de remercier tout ceux qui, de près ou de loin, m'ont accompagné tout au long de ce travail.

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur, Bruno Phalip, qui fut à tout instant derrière mes choix et a su me guider sur les voies, pourtant sinueuses, de l'interdisciplinarité, bataillant sans relâche contre toutes les barrières intellectuelles qui, consciemment ou non, viennent souvent cloisonner la recherche. Je souhaite remercier chaleureusement Pascale Chevalier pour ses précieux conseils et ses encouragements qui furent incontestablement pour moi un moteur au fil de ce long parcours. Toute ma gratitude va à Laurent Schneider pour son soutien et sa disponibilité, mais aussi pour tous les échanges fructueux que nous avons eu autour des thématiques de recherche qui nous animent. Je souhaite également adresser mes remerciements à Christine Delaplace et à Jean Terrier qui ont accepté sans détour de lire et d'évaluer ce travail.

Merci également à ceux qui ont accepté de relire, partiellement ou intégralement, les premières épreuves de ce mémoire, et qui m'ont gratifié de leurs remarques et conseils avisés : Rémi Collas, Julie Viriot, Pascale Chevalier, Marion Dacko, David Morel, Marie Charbonnel, Julien Ollivier, Arlette Maquet et Sébastien Bully.

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans l'investissement, la patience et les efforts des nombreux bénévoles qui ont œuvré à mes côtés à mettre au jour les vestiges du site de La Couronne à Molles : Robin Monod, Camille Besse, Cyprien Mureau, Anne-Sophie Murray, Julie Jalavoyes, Marie Couturier, Nicolas Dubreucq, Damien Grimaud, Fabien Huguet, Anne Gagne, Julie Viriot, Charlène Lecee, Emmanuel Giosa, Quentin Klein, Antonin Scher, Thérèse Hugerot, Léo Lehnert, Sybil Barnichon-Ravel, Mallory Massouline, Bérengère Languille, Marieke Faure, Ludwig Barnault, Léopold Ronze, Julien Beaune, Laure Chagneau, Estelle Martinet, Nathalie Chauvin, Lucie Pruneyrolles, Frédéric Mercier, Pierre-Marie Canu, Clarisse De Crouy, Manon Louret, Laura Lermechin, Julia Aulanier, Olivier Bellat, Sophie Ferragne, Thomas Chenal, Romain Séguier, Paul Lagarrigue, Mathias Dupuis, Geneviève Gascuel, Vincent Serrat, Perrine Picq, Sophie Liegard, Alain Fourvel, François Blondel, Rémi Charbonnel et Rémi Collas.

Une pensée toute particulière va à mon équipière de choc et amie, Sandra Chabert, qui m'a accompagné de sa bonne humeur, de sa détermination et de son efficacité tout au long de ce projet, et bien au-delà.

Ma gratitude va également à Olivier Veissière, pour les belles collaborations tissées sur divers sites autour desquels gravite la réflexion engagée dans ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent également aux agents du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne pour le soutien important et déterminant dont j'ai bénéficié au cours de cette recherche.

Une pensée particulière et des remerciements chaleureux à Gabriel Fournier, à qui ce travail doit beaucoup.

Mes pensées les plus amicales vont vers cette belle équipe de fouille avec laquelle j'ai partagé de délicieux moments en Arménie : Patrick Donabédian, Paul Bailet, Fabien Krahenbühl, Christophe Jorda, Andreas Hartmann-Virnich, Lusine Harutyunyan, sans oublier mon ami Georges Marchand, dont le souvenir m'accompagne chaque jour.

Ces quelques lignes sont également l'occasion de réitérer toute mon amitié à cette joyeuse équipe qui m'entoure chaque jour depuis presque six ans maintenant ; je pense bien sûr à David Morel, Frédéric Mercier, Jérôme Ducreux, Julien Ollivier, Damien Delage, Christophe Calmès, Rémi Carme, Julie Viriot, Agathe Chen, Anne Gagne, Béranger Debrand, Romain Lauranson, et la liste est encore bien longue, mais tous se reconnaîtront.

Plus que des remerciements et plus que ma gratitude, je souhaite ici témoigner mon amitié sincère et indéfectible à Sophie Liegard et Alain Fourvel qui, par une belle journée de juin 2006, m'ont transmis leur passion de l'archéologie, m'accompagnant par la suite dans mes premiers pas et me gratifiant de leur bienveillance tout au long de mon parcours professionnel.

À ma famille, ainsi qu'à mes amis.

À Claire bien sûr, pour tout. À ma petite Alice enfin, pour l'avenir.

Avant-propos

AVANT-PROPOS

Ce travail est né d'un murmure, presque imperceptible au milieu des vrombissements d'un amphithéâtre universitaire. Ce murmure, qui m'atteignit par hasard, me conduisit jusqu'au chevet d'une petite église rurale, puis conditionna toute la suite…

Ce mémoire de thèse prolonge un master d'histoire et d'archéologie dirigé par Bruno Phalip et Pascale Chevalier. Celui-ci, abouti en 2009, est issu d'une première expérience de terrain, en 2006, réalisée à l'occasion des fouilles du chevet de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (Allier), dirigées par Sophie Liegard. J'ai pu par la suite approcher la réalité des premiers sanctuaires chrétiens d'Auvergne en participant successivement aux recherches conduites par Laurent D'Agostino sur l'église du plateau de Carlat (Cantal), puis par Pascale Chevalier sur le prieuré clunisien de Souvigny (Allier). Je me suis alors totalement ouvert au métier d'archéologue, en me formant activement sur des chantiers d'archéologie programmée, puis en intégrant dès 2007 des opérations d'archéologie préventive, qui devinrent mon quotidien à partir de 2010.

Ces nouvelles orientations, par ailleurs très enrichissantes, ne m'ont pas pour autant détourné de mes premiers émois, que j'ai eu l'occasion de satisfaire en participant aux fouilles programmées de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) et d'Osor (Croatie), dirigées par Sébastien Bully, de Saint-André-des-Eaux (Côtes-d'Armor), dirigées par Mathias Dupuis, ou du complexe épiscopal de Byllis (Albanie), conduites par Pascale Chevalier. Parallèlement, un « heureux hasard » me permit de prendre part, durant quatre ans, à la direction de fouilles entreprises sur le site paléochrétien d'Ereruyk, en Arménie. Ces expériences extrarégionales, pour certaines exotiques, m'ont paradoxalement conforté dans l'idée d'ancrer mes recherches bien plus près de mes racines, en Auvergne, où j'ai choisi en 2010 de lancer un programme d'investigations de terrain sur le site fortifié de hauteur de La Couronne à Molles.

L'intérêt d'une approche synthétique à l'échelle du territoire de l'ancienne cité de Clermont s'est dès lors imposé, tout comme la nécessité d'ouvrir le corpus de monuments, centré sur les seules églises au cours du master, aux « forteresses pré-féodales ». Ma formation d'historien et d'archéologue « sédimentaire » s'est ainsi peu à peu orientée vers les champs de recherches de l'histoire de l'art et de l'archéologie du bâti, un mélange des genres qui aujourd'hui apparaît incontournable dans le cadre d'un sujet de doctorat se proposant d'analyser les formes

du paysage monumental d'un territoire ainsi que l'impact de celui-ci sur la répartition des peuplements médiévaux.

Le travail qui suit s'articule autour de trois tomes : texte (tome 1), documents (tome 2) et corpus (tome 3). Les deux premiers sont indissociables, le tome 2 accompagnant par le biais de cartes, de clichés photographiques et de plans la lecture du tome 1. Le troisième regroupe 293 notices de sites correspondant à des églises et/ou à des fortifications antérieures à l'an mil connues pour le territoire de l'ancienne cité de Clermont. Ce volume, dont les notices (et la synthèse de celles-ci) ont alimenté la réflexion proposée dans la synthèse générale (tome 1), peut toutefois être consulté individuellement.

Sommaire

SOMMAIRE

RÉSUMÉS 7
REMERCIEMENTS 11
AVANT PROPOS 15
SOMMAIRE 19
INTRODUCTION GÉNÉRALE 25

PARTIE 1.
CADRES ET ENJEUX DE L'ENQUÊTE

CHAPITRE 1. *Castrum* et *ecclesia* entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge 37
1. L'habitat fortifié de hauteur 39
2. La topographie religieuse des cités et des campagnes : état de la question 53

CHAPITRE 2. De la *Civitas Arvernorum* au territoire de l'évêque 67
1. Géographie et peuplements 69
2. Entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge 91

CHAPITRE 3. Présentation du corpus : sources et supports de l'enquête 115
1. Les sources écrites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge 117
2. Les dédicaces 154
3. L'archéologie 163

CHAPITRE 4. Élaboration et validation du corpus 169
1. Base de données et carte d'identité des sites 171
2. Classement des données : les indices 174
3. Répartition géographique des données 179
4. Répartition chronologique des données 181

PARTIE 2.
FORTIFICATION, INFRASTRUCTURES ET TOPOGRAPHIE ECCLÉSIALE D'UN ÉTABLISSEMENT DE HAUTEUR DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN ÂGE.
LE SITE DE LA COURONNE À MOLLES (ALLIER) : ENQUÊTE MONOGRAPHIQUE

INTRODUCTION. Un établissement fortifié de hauteur et son église en marge de la cité : le choix d'une enquête monographique 187

CHAPITRE 5. Présentation du site et de l'étude : contexte, enjeux, méthodes et chronologie 191
1. Présentation du site 193
2. Enjeux, stratégie de fouille et méthodes 202
3. Éléments de datation et définition du phasage chronologique 210

CHAPITRE 6. Topographie et infrastructures d'un *castellum* arverne (fin du IVe-début du Ve siècle) 217
1. Les occupations antérieures : la fréquentation du site au cours de la Protohistoire et du Haut-Empire 220
2. Le *castellum* de l'Antiquité tardive : topographie, fortifications, accès et circulation 221
3. Les bâtiments de l'extrémité ouest de l'établissement fortifié. Complexe résidentiel, entrepôts : les difficultés d'interprétation 228
4. Faire des réserves : autonomie et installations de confort 232
5. La place de l'artisanat : de premiers éléments de réflexion 236
6. Forteresse élitaire, relais routier, point de surveillance, défense du territoire : retour sur les difficultés d'interprétation 238

CHAPITRE 7. La construction du sanctuaire : une nouvelle trajectoire pour le *castellum* ? 243
1. Le premier épisode funéraire (première moitié du Ve siècle) 245
2. Le sanctuaire paléochrétien (deuxième moitié du Ve - début du VIe siècle) 248
3. Le développement du sanctuaire aux VIe-VIIe siècles 256
4. Autour de l'église : évolution de l'organisation de l'établissement de hauteur 264
5. Fondation épiscopale, église domaniale, église paroissiale : discussion autour d'un pôle ecclésial situé en périphérie du diocèse 273

CHAPITRE 8. La destruction de l'établissement fortifié (première moitié du VIIe siècle)..... 279
1. Un événement brutal ? 281
2. Les éléments de datation 283
3. Les difficultés de mise en perspective historique 284

CHAPITRE 9. Entre mémoire et réinvestissement : le site au cours de l'époque carolingienne et à la charnière de l'an mil..... 287
1. Mémoire autour du sanctuaire de hauteur 289
2. Une motte castrale à la racine de l'éperon : le retour d'un pouvoir laïc sur le site ? 294
3. Les aménagements périphériques 296

CONCLUSION. Une nouvelle lecture, de nouvelles perspectives de recherche 299

PARTIE 3.

OPPIDA, *CASTRA*, *CASTELLA* ENTRE CITÉ ET CAMPAGNE.

LES FORTIFICATIONS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN ÂGE DANS L'ANCIENNE CITÉ DE CLERMONT ET SES MARGES

INTRODUCTION 307

CHAPITRE 10. *Oppidum arvernum*, *castrum clarmontis* : formes et évolution des fortifications de la cité épiscopale..... 311
1. Les mentions textuelles 315
2. L'enceinte de la ville haute durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge 317
3. Discussion autour de la datation de l'enceinte primitive 323

CHAPITRE 11. Les premières forteresses rurales (fin du IVe-VIIe siècle) : formes, fonctions et destins. Quelques monographies significatives 329
1. De la fortification tardo-antique au village médiéval : le plateau Saint-Victor à Massiac 331
2. De la fortification tardo-antique à l'église de hauteur isolée : le plateau de Ronzières . 338

3. De la fortification tardo-antique au château médiéval : le « Chastel » de Saint-Floret et le plateau de Chastel-sur-Murat 342
4. Des données inédites 348

CHAPITRE 12. Continuités, ruptures ou transformations ? Les fortifications rurales d'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècles) 355
1. Les fortifications de hauteur des VIIIe-Xe siècles : occupations pérennes ou « sites refuges » ? 358
2. L'évolution des fortifications rurales aux IXe-Xe siècles 370

CHAPITRE 13. Chronologies, formes et fonctions : synthèse sur les principales caractéristiques des fortifications rurales antérieures à l'an mil 375
1. Les superficies d'occupation 378
2. Entre hétérogénéité des formes et constantes topographiques 380
3. La diversité des équipements 381
4. Chronologie des occupations 385
5. Une diversité de fonctions 389

CONCLUSION 393

PARTIE 4.
DE LA CITÉ AU DIOCÈSE : LA TOPOGRAPHIE ECCLÉSIALE DE L'AUVERGNE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN ÂGE

INTRODUCTION 401

CHAPITRE 14. La cité épiscopale et le *vicus Brivatensis* (Brioude) : les premiers grands sanctuaires chrétiens d'Auvergne 405
1. La cité épiscopale : entre quartier cathédral et *vicus christianorum* 407
2. L'autre cœur de la cité arverne : Saint-Julien de Brioude 428

CHAPITRE 15. Ermitages, monastères et peuplements 439
1. Les premiers monastères d'Auvergne (V^e^-VIe siècles) : des destins fragiles 443
2. Les fondations pérennes de la seconde moitié du VIIe siècle. Étude de cas : le monastère de Manglieu 453
3. Le monachisme carolingien et l'aristocratie laïque 470

CHAPITRE 16. Les premières églises rurales : monuments, topographie funéraire et peuplements 477
1. Les églises des *vici* 480
2. Oratoires de domaines, églises familiales 490
3. Les églises des *castra/castella* 501
4. Des nécropoles « isolées » ? 503

Chapitre 17. Architecture sacrée, esthétique monumentale et espaces d'inhumation 507
1. La survivance du cadre monumental antique 509
2. Dispositifs architecturaux et esthétique monumentale 514
3. Architecture sacrée et espaces d'inhumation 523

Conclusion 533

Conclusion générale 537

Bibliographie 545

Table des matières 595

Introduction générale

INTRODUCTION GENERALE

« Quelle était, messieurs, la forme de ces églises élevées du temps de Constantin ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord savoir ce qu'étaient les basiliques, car ces édifices furent choisis par les Chrétiens pour la célébration des cérémonies, lorsqu'ils abandonnèrent les catacombes et les chapelles souterraines, et qu'ils purent se montrer librement au grand jour[1] ».

Approcher les origines de l'architecture des premiers lieux de culte chrétiens, en définir les principaux contours, en soulignant à la fois les continuités et les ruptures avec l'Antiquité classique, mais aussi les filiations possibles avec les monuments d'un Moyen Âge alors présent dans les paysages urbains comme ruraux, telle était la mission que se fixait Arcisse de Caumont dans son cours d'Antiquités monumentales dispensé à l'université de Caen dans les années 1830.

Pourtant, selon lui, les sanctuaires qui se multiplièrent entre le Ve et le Xe siècle « n'eurent pas un type différent » et répondaient à des critères de construction somme toute rudimentaires, dont les traits furent rapidement effacés par les ouvrages des bâtisseurs de cathédrales et de châteaux forts. C'est d'ailleurs cette première architecture chrétienne qu'il définit comme « romane » – selon le terme suggéré dans une lettre que l'archéologue Charles de Gerville lui envoya en 1818 pour définir les langues que nous disons romanes –, la considérant comme une forme abâtardie de l'architecture romaine. Cependant, Arcisse de Caumont ne manqua pas de nuancer son tableau, en pointant notamment l'extrême rareté des témoignages bâtis de cette période, privant le chercheur de données substantielles et le conduisant nécessairement à négliger ces six siècles que Jules Michelet définissait au même moment comme les « âges sombres »[2].

Cette vision dépréciative à l'égard du haut Moyen Âge, qui dépassait le simple cadre de l'architecture et était généralisée à la société alto-médiévale dans sa globalité, fut ensuite largement admise et véhiculée pendant plus d'un siècle, avant que de premières études monographiques et synthétiques ne commencent à mettre en évidence l'intérêt d'explorer cette période jusqu'alors perçue comme une interminable transition entre une Antiquité rêvée et un Moyen Âge romancé. Du côté de l'archéologie, des avancées significatives eurent lieu dès la fin des années 1950 avec, entre autres, les travaux conduits par Michel de Boüard sur le baptistère mérovingien de Port-

[1] DE CAUMONT A., *Cours d'Antiquités monumentales professés à Caen en 1830. Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIIe siècle*, Imprimerie A. Hardel, Paris, 1831, p. 52.

[2] MICHELET J., *Introduction à l'Histoire universelle*, Paris, 1834.

Bail[3] (Calvados) et sur l'*aula* carolingienne de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)[4], ou avec ceux de Gabrielle Démians d'Archimbaud[5] entrepris en Provence dès la décennie suivante. Ces projets insufflèrent une dynamique de recherche étendue à un large Moyen Âge, intégrant sans difficulté les premiers siècles de la période.

Progressivement, l'historiographie traditionnelle, qui jusqu'alors envisageait cette époque à travers le prisme de la formation des royaumes « barbares »[6], en rupture avec l'Empire romain, a fait place à une réflexion la définissant davantage comme une ère de transformations, marquée par l'apparition de nouvelles formes de pouvoirs et de sociétés avec pour toile de fond l'affirmation et la diffusion du christianisme.

Dans le même temps, en Auvergne, les travaux de Gabriel Fournier consacrèrent l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire[7], confrontant les sources textuelles et les données archéologiques disponibles, tout en tentant de déceler les premiers traits d'une architecture monumentale au demeurant inaccessible. Au-delà, ses recherches ont souligné la nécessité d'appréhender l'histoire du peuplement sur le temps long, d'en déterminer les origines, en se plongeant dans la période gallo-romaine, voire protohistorique, et d'en analyser les prolongements durant la seconde moitié du Moyen Âge et l'époque moderne.

Ces travaux furent dans un premier temps isolés, du moins pour la France. Seul le cadre monumental préroman semblait pouvoir focaliser l'attention de chercheurs comme l'historien d'art Jean Hubert, et donner lieu à de premières synthèses néanmoins fondatrices[8]. Si les vestiges bâtis demeuraient rares et difficiles à caractériser, rechercher des traces d'habitat datant de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, en ville comme à la campagne, constituait un véritable défi, tant dans l'appréciation des structures que dans celle des mobiliers.

Pourtant, depuis déjà quelques décennies, de nombreux sites avaient été repérés, notamment sur les hauteurs, mais les occupations tardo-antiques ou alto-médiévales, entendues

[3] DE BOÜARD M., « Nouvelles fouilles autour du baptistère de Port-Bail », *Annales de Normandie*, 17-4, 1967, p. 337-345.

[4] ID., « De l'*aula* au donjon. Les fouilles de la motte de la Chapelle, à Doué-la-Fontaine (X^e^-XIe siècle) », *Archéologie Médiévale*, III-IV, 1973-1974, p. 5-110.

[5] DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1982 ; EAD., *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, Documents d'Archéologie Française, 57, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris, 1994.

[6] Notamment COURCELLE P., *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, éditions Hachette, Paris, 1948.

[7] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Thèse de Doctorat, Université de Paris, Faculté des lettres, Paris, 1962.

[8] Notamment HUBERT J., *L'art préroman*, éditions d'art et d'histoire, Paris, 1938.

comme anecdotiques, étaient négligées. En plaine, ces occupations furent longtemps reléguées au stade de simple fréquentation des *villae* et des *domus* urbaines. Seul le domaine funéraire tira sensiblement son épingle du jeu, *via* l'approche de vastes champs de sépultures à sarcophages, circonscrits à la période mérovingienne. Le véritable tournant intervint dans les années 1980 avec l'essor des opérations conduites dans le cadre de l'archéologie préventive, ou de sauvetage. Ces dernières favorisèrent l'ouverture d'importantes fenêtres d'observation, de parfois plusieurs hectares, permettant de mieux percevoir l'insertion des unités de peuplement au sein des terroirs ruraux.

Aujourd'hui, les avancées s'avèrent encore assez poussives et, là aussi, seul le cadre monumental urbain est régulièrement interrogé, tant par les recherches archéologiques programmées que préventives, à travers l'analyse des enceintes tardives dont nombre de cités se sont parées à la fin de l'Antiquité, ainsi qu'à travers celle des cathédrales et des basiliques bâties dans les cités épiscopales. Fortifications et églises, urbaines et rurales, constituent néanmoins un objet d'étude privilégié lorsqu'il s'agit d'appréhender, pour un territoire donné, l'évolution de la carte des peuplements entre Antiquité et Moyen Âge.

D'un autre côté, étudier les interactions entre l'église et le « château » durant le très haut Moyen Âge peut sembler prématuré, voire anachronique, alors que ce type d'approche paraît plus évident à mesure que l'on approche de l'an mil. La fin de la période carolingienne voit effectivement la mise en place du régime seigneurial avec l'affirmation de seigneuries laïques et ecclésiastiques, dont la puissance repose en grande partie sur l'étendue de leur patrimoine foncier et bâti. Sanctuaires et fortifications jouent dès lors un rôle de premier plan dans l'organisation du territoire, que ce soit dans la définition des limites des paroisses que dans celles des finages, et constituent un véritable enjeu patrimonial et spirituel, pour les « grands » comme pour les plus modestes.

L'église attire parfois la fortification, la fortification peut à l'inverse attirer l'église, et dans certains cas l'un peut repousser l'autre, toujours dans le cadre d'une stratégie d'implantation des pouvoirs locaux. Ainsi, au plus tard pour le milieu du Xe siècle, les sources textuelles et l'archéologie font état d'un paysage monumental jalonné par une multitude de lieux de culte et de forteresses qui apparaissent comme les principaux marqueurs d'implantation des foyers de peuplements.

Pour l'Auvergne, ce constat a été largement mis en exergue par Gabriel Fournier[9], puis plus tard par Christian Lauranson-Rosaz[10] et Bruno Phalip[11]. Ces derniers ont souligné bien

[9] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*

souvent l'ancienneté des peuplements attestés par les textes de la fin de la période carolingienne, une large part remontant à la période mérovingienne, voire gallo-romaine, sans pouvoir toujours en approcher concrètement la substance face à l'indigence des données de terrain. Depuis, plusieurs fouilles programmées ou préventives ont été conduites et, parallèlement, un nouveau regard a été porté sur certains édifices susceptibles de présenter des vestiges préromans. Les données renouvelées issues de l'archéologie et de l'histoire de l'art monumental viennent par conséquent compléter un corpus de sources textuelles très fourni, et permettent aujourd'hui de dresser une nouvelle synthèse régionale.

Inscrit dans cette perspective, l'objectif de ce mémoire de recherche est donc de faire le point sur le rôle des fortifications et des lieux de culte chrétiens dans la formation des peuplements médiévaux. Il s'agit bien d'analyser les permanences, les ruptures et les transformations qui ont conditionné les modalités d'occupation du sol au cours du Moyen Âge. Dans la continuité de nos devanciers, ce travail aspire à rechercher et à caractériser les origines des peuplements et à en définir les prolongements après l'an mil. Dans cette optique, le choix s'est porté sur le cadre monumental, au détriment de la question de l'habitat intercalaire, que la documentation archéologique, encore trop peu fournie sur ce point pour l'Auvergne, ne permet pas de renseigner assez concrètement pour le haut Moyen Âge. Approcher les formes de ce paysage bâti apparaît également essentielle, tant du point de vue des plans, des décors que des techniques de mise en œuvre, afin de mettre en évidence les principales caractéristiques des premières églises et fortifications d'Auvergne, pour ainsi établir de premiers jalons pour les recherches futures.

Cette nouvelle approche, toujours tributaire des données précieuses offertes par les sources narratives, diplomatiques et épigraphiques, s'est par ailleurs appuyée sur une enquête de terrain qui s'est traduite par de nombreuses prospections réalisées en marge de deux enquêtes monographiques. La première a concerné une fouille archéologique programmée pluriannuelle conduite sur la forteresse de hauteur de La Couronne, à Molles, dans l'Allier, tandis que la seconde a consisté en un réexamen du bâti du chevet de l'actuelle église Saint-Sébastien de Manglieu, dans le Puy-de-Dôme. Ces deux angles d'analyse, respectivement dévolus aux vestiges enfouis et à ceux encore intégrés aux architectures visibles, fondamentalement complémentaires,

[10] LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?,* éditions des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1987.

[11] PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle : essai de sociologie monumentale*, Thèse de doctorat d'Histoire, d'Histoire de l'art et d'Archéologie médiévales, dirigée par PRACHE A., Université Paris IV, 1984, 8 vols.

ont eu pour objectif de mettre en avant différentes modalités de l'approche possible des monuments de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Ainsi, les matériaux et méthodes de l'histoire, de l'histoire de l'art monumental et de l'archéologie ont pu être confrontés dans ce travail.

Du point de vue chronologique, le choix retenu concerne la période comprise entre le Ve et le Xe siècle. Bien sûr, ce bornage ne constitue en rien une barrière infranchissable, et des incursions au-delà des limites envisagées ont été souvent nécessaires comme autant de points d'ancrage rétrospectifs ou prospectifs. Cependant, ce cadre temporel a été défini selon différents critères relevant à la fois de réalités historiques et architecturales, tout en considérant l'état de la documentation disponible. Le Ve siècle, pour le sujet qui intéresse ce travail, est ainsi documenté par des sources textuelles et archéologiques significatives, alors que l'on ne dispose pour ainsi dire d'aucune donnée pour le siècle précédent. Pour l'Auvergne, le Ve siècle constitue par ailleurs une période charnière, durant laquelle la cité arverne reste inféodée à l'Empire romain, jusqu'à l'épiscopat de Sidoine Apollinaire dans les années 470, avant de basculer dans le territoire des Wisigoths puis, au début du siècle suivant, dans celui des Francs. Ce siècle est donc bien celui d'une transition qui exerce un impact certain sur l'occupation du sol et l'architecture des principaux monuments. Le Xe siècle, pour sa part, consacre l'aboutissement d'un long processus marquant la genèse du système féodal. Des transformations importantes affectent l'organisation des cadres territoriaux, mais aussi le paysage monumental. Si le XIe siècle est mieux connu grâce à une documentation textuelle abondante, il ne pouvait toutefois être question de l'intégrer pleinement à ce travail – cette période charnière étant caractérisée par des évolutions et des innovations appelant une réflexion à part entière, dépassant largement le cadre de la présente enquête.

Le plan retenu pour la présentation de ce mémoire s'articule autour de quatre parties principales.

Dans un premier temps, l'intérêt est de définir les cadres dans lesquels s'inscrit cette recherche, afin d'en comprendre les limites, les supports et les problématiques, et d'expliciter le corpus de sites choisis en éclairant les principales pistes de réflexion. Replacer cette approche régionale au sein d'un contexte historiographique déjà fourni, notamment pour les questions de topographie ecclésiale, constitue d'emblée un préalable nécessaire. Interroger les réalités historiques et géographiques s'avère également indispensable afin de comprendre l'évolution de la carte des peuplements entre Antiquité et Moyen Âge, ainsi que ses liens directs avec l'implantation des églises et des fortifications. Toujours dans cette première partie, il convient de

mettre en exergue la variété des sources utilisées, en particulier dans l'élaboration d'un corpus de sites fortifiés et/ou religieux s'inscrivant dans la fourchette chronologique retenue. L'inventaire proposé fait par ailleurs l'objet d'un classement répondant à des critères d'analyse précis, qui permet de mesurer l'état de la documentation existant pour chaque occurrence.

Les principaux résultats de l'enquête archéologique conduite sur le site de La Couronne à Molles font l'objet de la deuxième partie, dans laquelle l'approche monographique permet de saisir la complexité des enjeux et la nécessité de confronter les échelles d'analyse. Cette deuxième partie se décline en cinq chapitres qui traduisent les temps forts de l'occupation de l'établissement fortifié, depuis l'Antiquité tardive jusqu'au XIe siècle. Elle tend ainsi à démontrer le processus complexe qui détermine la transformation d'une forteresse romaine en un petit fortin médiéval.

Cette monographie, offrant de nouvelles perspectives de recherche sur la question de l'interaction entre la fortification et l'église durant le haut Moyen Âge, est l'occasion de proposer une nouvelle synthèse sur la thématique des *oppida*, *castra* et *castella*, objet de la troisième partie de ce mémoire. Il s'agit par conséquent d'appréhender la genèse d'une nouvelle forme d'habitat groupé qui se développe dès la fin de l'Antiquité, en explicitant la variété des formes et des fonctions, mais aussi en mettant en lumière les différents destins possibles pour ces établissements fortifiés, tout en analysant leur impact sur l'organisation du territoire de la cité durant le haut Moyen Âge.

Dans ce cadre, un premier focus sur l'enceinte urbaine de Clermont permet de montrer le rôle que joue la fortification dans le processus de glissement de l'agglomération romaine vers la ville médiévale. Un deuxième, multipolaire, permet d'appréhender et de confronter les différentes réalités que recouvrent les premières forteresses rurales, puis de déterminer l'existence éventuelle de ruptures, de continuités et/ou de transformations au cours du haut Moyen Âge. Dans cette perspective, plusieurs courtes monographies significatives sont retenues afin notamment, dans un dernier temps, de proposer un bilan relatif à la chronologie, aux formes et aux fonctions des fortifications entre l'Antiquité tardive et l'an mil.

La quatrième et dernière partie est dédiée à la topographie ecclésiale de l'ancienne cité de Clermont. Également divisée en quatre chapitres, elle tend à mettre en lumière la richesse et la diversité du paysage monumental religieux préroman, en soulignant parallèlement le rôle polarisant de l'église dans le regroupement de l'habitat. Les exemples de Clermont et de Brioude, envisagés comme les principaux foyers du christianisme auvergnat, du moins pour le haut Moyen Âge, apportent un premier éclairage. La question plus spécifique des monastères est ensuite abordée, toujours dans la perspective de mettre en avant le rôle des établissements religieux dans la formation de nouveaux noyaux de peuplements. Ces derniers entretiennent par ailleurs des

liens permanents avec les premiers lieux de culte, notamment ruraux (églises des petites agglomérations et sanctuaires patrimoniaux), qui eux aussi jouent un rôle de premier plan dans l'occupation du sol au cours du haut Moyen Âge. Enfin un dernier chapitre, consacré aux dispositifs architecturaux, aux techniques de construction et de décor, propose un bilan des connaissances acquises sur l'architecture monumentale de l'Auvergne préromane. La question est alors celle de la persistance formelle ou de l'innovation, des continuités et des ruptures techniques, à travers l'analyse des plans, des élévations et des répertoires ornementaux choisis, tout en confrontant les données disponibles aux témoignages apportés par les sources textuelles.

Dans sa globalité, ce travail conduit à adopter une démarche multiscalaire appuyée par une approche pluridisciplinaire, faisant principalement appel aux champs de compétence de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Partie 1

Cadres et enjeux de l'enquête

Chapitre 1

Castrum et *ecclesia* entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge

CHAPITRE 1.
CASTRUM ET *ECCLESIA* ENTRE ANTIQUITÉ TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE

1. L'habitat fortifié de hauteur

« En partant essentiellement des *civitates* et *castra* mentionnés dans la *Notitia Dignitatum*, M. Konrad Weidemann vient de faire une très intéressante carte, et a cherché à montrer leur persistance. Les cités dans le sud-est de la Gaule sont si nombreuses qu'il n'était pas besoin de *castrum*. Il en indique quelques-uns dans la partie occidentale de la Gaule, comme le fera Grégoire de Tours, mais la plupart des *castra* se trouvent dans le nord-est de la Gaule et surtout le long du *limes* du Rhin, comme le long du Danube »[1].

Ce constat, repris par May Vieillard-Troïekouroff en 1978 dans le cadre d'une analyse des *castra* de la Gaule à travers l'œuvre de Grégoire de Tours, rendrait stérile à première vue toute tentative d'analyse des installations fortifiées arvernes, tout au moins pour l'Auvergne tardo-antique et mérovingienne, tant elles demeurent en apparence anecdotiques. Les principales caractéristiques de cette catégorie de sites sont le perchement et la fortification (naturelle ou artificielle). Ils sont tantôt désignés sous le terme de *castrum*, tantôt sous celui de *castellum* ou, plus rarement, sous celui d'*oppidum*, et sont longtemps restés à l'écart des recherches portant sur les formes d'habitats groupés qui émergent à partir de la fin de l'Antiquité. Hormis pour les IXe et Xe siècles, pour lesquels on dispose d'un corpus de sources textuelles relativement fourni, la littérature alto-médiévale est peu loquace sur le sujet et ne permet jamais d'approcher concrètement la vitalité du phénomène. Par ailleurs, la tradition du perchement et de la fortification de l'habitat médiéval a été accaparée très tôt par les travaux des historiens et archéologues du Moyen Âge central, intégrant dès lors ce mouvement dans un concept historiographique généralisable à l'ensemble de l'Occident, baptisé sous le terme d'*incastellamento*. De ce point de vue, les fortifications antérieures relevaient de l'anecdote et étaient reléguées au

[1] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « Les *castra* de la Gaule mérovingienne d'après les écrits de Grégoire de Tours », *in* COLL., *Archéologie militaire. Les pays du Nord*, Actes du 101e congrès national des sociétés savantes (Lille, 1976), éditions du C.T.H.S., Paris, 1978, p. 45-52, ici p. 46, reprenant WEIDEMANN K., « Kontinuität in des gallischen Provinzen, Raetien und Noricum, Kommentar zur Karte », *in Ausgrabungen in Deutschland* (Catalogue de l'exposition de Mayence, mai-juillet 1975), p. 354-359.

statut de forteresses à vocation exclusivement militaire avec, dans de rares cas, souvent accidentels, des fonctions résidentielles[2].

Le terme d'*incastellamento* a été introduit par Pierre Toubert dans ses travaux de thèse portant sur *Les structures du Latium médiéval,* publiés en 1973[3]. Cette notion-clé, caractérisant un Xe siècle en proie à de profondes mutations politiques et sociales, est envisagée comme la principale manifestation « matérielle » de l'avènement de la « société féodale[4] ». Ce concept, qui fit date dès le milieu des années 1970, permit alors aux historiens d'expliquer le passage d'un habitat distendu et désorganisé vers un peuplement regroupé dans des villages fortifiés[5]. Cette réorganisation du territoire a, par ailleurs, constitué le socle de l'émergence d'une seigneurie locale. Celle-ci, en contrepartie de garantir la protection des populations, se réservait la mainmise sur un territoire donné. Les limites et les ressources de ce dernier étaient amenées à fluctuer au gré des victoires et des défaites qui, à partir de cet instant, jalonneraient de grandes luttes de pouvoir sans précédent en Occident[6]. L'*incastellamento*, comme l'indique Michel Lauwers, dans le cadre d'un réexamen récent du rôle polarisant des châteaux et des églises dans la société pré-féodale, « fut ainsi défini comme la formation et la fortification, dans le cadre de la mise en place du régime seigneurial, de multiples centres d'habitats groupés sur des sites de sommité auparavant inoccupés… », ajoutant que « dès lors, l'*incastellamento* renvoyait-il à un triple phénomène 1) de concentration de la

[2] Nous citerons en ce sens l'ouvrage d'André Debord publié en 2000, en particulier le court passage abordant la question des fortifications du très haut Moyen Âge, DEBORD A., *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, éditions Picard, Paris, 2000, p. 30.

[3] TOUBERT P., *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*, École française de Rome, 1973.

[4] BLOCH M., *La société féodale*, 2 tomes, 1939-1940, rééd. Albin Michel, Paris, 1982.

[5] La liste des travaux influencés par le concept développé par Pierre Toubert est très longue, citons parmi celle-ci : BONNASSIE P., *La Catalogne, du milieu du Xe à la fin du XIe siècle. Croissance et mutation d'une société*, Publications de l'Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 1976 ; POLY J.-P., *La Provence et la société féodale, 879-1166*, *contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, éditions Bordas, Paris, 1976 ; COLL., *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècle). Bilan et perspectives de recherches,* Actes du Colloque de l'École française de Rome (10-13 octobre 1978), éditions du C.N.R.S., Paris, 1980 ; POLY J.-P. et BOURNAZEL É., *La mutation féodale, X^e^-XIIe siècle*, éditions Nouvelle Clio, 16, Paris, 1980 ; GUERREAU A., *Le féodalisme. Un horizon théorique*, éditions Le Sycomore, Paris, 1980 ; BOURIN M., *Villages médiévaux en Bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité (X^e^-XIVe siècles)*, éditions L'Harmattan, Paris, 1987.

[6] L'Auvergne a constitué en ce sens une fenêtre d'observation privilégiée que n'a pas manqué d'exploiter Christian Lauranson-Rosaz dans sa thèse, qui concluait, entre autres, que la romanité auvergnate était morte avec l'émergence de la féodalité, cf. LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?, op. cit.*

population, 2) de perchement et de fortification des sites d'habitat, 3) de constitution de finages[7] ». Force est toutefois de constater que les nombreuses enquêtes entreprises sur le sujet dans les années 1970 et au début des années 1980 se sont essentiellement appuyées sur les textes. Ainsi, l'abondance des sources écrites à partir de la fin du IXe siècle, que l'on doit principalement aux archives diplomatiques, esquisse le portrait d'une société marquée par la mise en place d'un réseau castral constituant le principal support de l'organisation des territoires. Or, cette vision de l'évolution sociétale de l'époque carolingienne, très vite hissée en paradigme, souffre des limites que lui impose son principal spectre d'analyse (les textes), contraint dans le temps et peinant à remonter au-delà de la deuxième moitié du IXe siècle. Il y a aujourd'hui tout lieu de penser, pour la plupart des sites, que la première occurrence textuelle intervient dans un laps de temps plus ou moins long après la fondation castrale. Certaines fortifications ont d'ailleurs été totalement oubliées par les sources, soit parce qu'elles ont périclité très tôt, avant le IXe-Xe siècle — nous nous efforcerons d'insister sur les quelques exemples auvergnats concernés —, soit tout simplement parce que les textes les concernant ont disparu. L'archéologie apporte alors un appui fondamental et permet aujourd'hui de repenser le concept d'enchâtellement, de le redéfinir en tentant d'explorer les racines du phénomène et en l'intégrant dans une temporalité nouvelle privilégiant la longue durée ; des recherches qui conduisent aujourd'hui à se tourner vers l'Antiquité tardive et la période mérovingienne. Il faut cependant prendre garde à ne pas incorporer dans une conception uniforme et figée le phénomène de fortification qui se développe tout au long du haut Moyen Âge. S'il peut effectivement être appréhendé comme un objet historique à part entière et envisagé sur le long terme, il recouvre des réalités diverses intégrant, entre autres, les différentes formes « d'enchâtellement » privées. Celles-ci cohabitent, pour le début de la période, avec des forteresses de statut public, qu'il s'agisse des cités à proprement parler ou des centres secondaires, et avec des initiatives plus modestes, paysannes ou religieuses.

Il convient dès lors de mettre en exergue les différentes réalités que recouvre ce phénomène, en dissociant clairement le perchement, la fortification et la concentration des peuplements autour d'un « pôle castral ». Appréhender ce phénomène dans le temps nécessite de dissocier ces trois composantes qui, au moment où les regards étaient focalisés autour de l'an mil,

[7] L'auteur insiste dans son introduction sur cette conception qui a bouleversé l'historiographie (notamment méditerranéenne) et guidé les grands travaux d'histoire et d'archéologie médiévale des années 1970 et 1980, pour ensuite faire état des avancées menées depuis en la matière, notamment sur la définition même du concept d'*incastellamento* telle qu'elle est envisagée aujourd'hui : LAUWERS M., « De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », *in* IOGNAT-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. et ROSE I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 315-338, ici p. 315.

pouvaient encore être confondues[8]. Le lien entre « château » et peuplement, loin d'être une constante, s'exprime différemment selon que l'on se place à la fin de l'Antiquité ou au seuil du XIe siècle, tout simplement parce que les motivations du perchement sont différentes. Les raisons qui ont poussé les hommes à investir les points hauts aux IVe-Ve siècles ne sont en effet pas les mêmes que celles qui conduisent les seigneurs des Xe-XIe siècles à édifier des forteresses. Il existe un réel lien de causalité entre contexte politique et émergence des habitats fortifiés de hauteur, des relations complexes qui ne peuvent simplement s'expliquer par le climat délétère qui, en apparence, régit le quotidien des hommes du haut Moyen Âge[9]. Il convient alors d'interroger les continuités, les héritages et les ruptures au sein même de notre fenêtre chronologique et spatiale. On s'aperçoit effectivement que certains établissements ne survivent pas au-delà de la période mérovingienne tandis que d'autres initiatives, elles aussi précoces, sont, au contraire, à l'origine d'un groupe paroissial qui va perdurer jusqu'à la Révolution. L'existence éventuelle de plusieurs générations d'établissements fortifiés ou la filiation potentielle entre les premières forteresses et les *castra* de la fin de la période carolingienne sont également des questions qui méritent d'être soulevées. Cette filiation pourrait notamment s'exprimer dans l'évolution des formes de l'habitat perché et de la fortification[10]. De fait, de telles perspectives invitent à garder à l'esprit les déplacements possibles du pôle fortifié d'origine au sein d'un même terroir au cours du haut Moyen Âge, déplacements dont les motivations sont certainement liées à l'évolution de l'habitat alentour. Il convient donc de replacer systématiquement chaque site de hauteur étudié dans son environnement géographique afin, notamment, d'expliciter ses relations avec les habitats de

[8] TOUBERT P., *Les structures du Latium médiéval*, *op. cit.*

[9] Une conception largement véhiculée dans les années 1960 et 1970, nous citerons notamment LE GOFF J., *La civilisation de l'Occident médiéval*, éditions Arthaud, Paris, 1964 ; RICHE P., *Grandes invasions et Empires (fin IVe-début XIe siècle)*, éditions Larousse, Paris, 1968 ; DHONDT J., *Le haut Moyen Âge (VIIIe-XIe siècle)*, éditions Bordas, Paris, 1976 ; vision beaucoup plus nuancée dans FOURNIER G., *L'Occident fin V^e^-fin IXe siècle*, éditions Armand Colin, Paris, 1970, toutefois encore très prégnante au début des années 1980, notamment dans CHAPELOT J. et FOSSIER R., *Le village et la maison au Moyen Âge*, éditions Hachette, Paris, 1980.

[10] Sur ces questions, nous renvoyons entre autres à BOURGEOIS L., « Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 49, 2006, p. 113-142 ; CONSTANT A., *Du* castrum *à la seigneurie : pouvoir et occupation du sol dans le massif des Albères et ses marges (IIIe-XIIe siècles)*, Thèse de doctorat dirigée par CURSENTE B., Université Toulouse-Le Mirail, 2005 ; CODOU Y. et LAUWERS M., « *Castrum* et *ecclesia*. Le château et l'église en Provence orientale au Moyen Âge », *in* BINDER D., DELESTRE X. et PERGOLA P. (éd.), *Archéologies transfrontalières. Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie. Bilan et perspectives de recherche*, Actes du colloque de Nice (13-15 décembre 2007), Monaco, 2008, p. 217-225.

plaines[11]. Autant de questions qui vont jalonner notre exposé, sur un sujet aujourd'hui nettement valorisé dans l'historiographie médiévale et dont la lente maturation a débuté à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, au moment où la recherche archéologique a commencé à se passionner pour les occupations de hauteur.

1.1. Les débuts

Le phénomène de perchement de l'habitat qui a marqué la Gaule à la fin de l'Antiquité a très longtemps alimenté les poncifs historiographiques qui imputaient aux chocs des invasions germaniques la multiplication des habitats dits « de refuge », dont l'unique vocation était alors d'accueillir les populations de plaines en proies aux attaques répétées des « Barbares ». La réoccupation souvent attestée d'anciens *oppida* gaulois a notamment conforté l'hypothèse d'une régression sociale et d'un retour vers des modes d'occupation du territoire antérieurs à la conquête romaine[12]. L'explication évènementielle, qui mettait en avant un sentiment général d'insécurité prégnant durant les derniers siècles de l'Antiquité, en vogue notamment durant l'après guerre[13], a été progressivement évincée par une approche économique intégrant cette modification des modes d'occupation du territoire dans un mouvement de réorganisation administrative de la *civitas*, au moment où s'amorce le déclin de l'Empire romain d'Occident[14]. Pour autant, si l'angle d'approche a été réévalué, ce phénomène était davantage considéré, il y a encore quelques années, comme un épiphénomène traduisant bien souvent des initiatives tantôt publiques, tantôt aristocratiques (parfois même paysannes) aux destins éphémères. À l'écart du *limes*, la question des fortifications a, par ailleurs, été abordée essentiellement du point de vue de

[11] Nous n'insisterons cependant pas sur l'insertion de ces sites au sein des réseaux commerciaux. Sur ce point, nous renvoyons à la thèse récente de Sandra Chabert : CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Thèse de doctorat en Archéologie, dirigée par TREMENT F., Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand II, 2016.

[12] Ce point est abordé dans l'article de Laurent Schneider : SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 92, 2003, p. 9-16.

[13] COURCELLE P., *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, éditions Hachette, Paris, 1948.

[14] Cette approche a été insufflée assez tôt par des travaux engagés en Italie du Nord, nous citerons notamment les synthèses proposées par Gian Pietro Brogiolo : BROGIOLO G. P., « I *castra* tardoantichi (IV-meta VI) », *in* FRANCOVICH R., NOYE G. (éd.) *La Storia dell'Alto Medioevo italiano (VI-X secolo) alla luce dell'archeologia*, Atti del Convegno Internazionale (Siena, 2-6 décembre 1992), Biblioteca di Archeologia Medievale, 11, Firenze, 1994, p. 151-158 ; ou encore *ID.* et GELICHI S., *Nuove richerche sui castelli altomedievali in Itallia settentrionale*, All'Insegna del Giglio, Firenze, 1996..

la cité dans le cadre de la mise en défense des territoires, négligeant bien souvent, non pas volontairement, mais au regard de la documentation disponible, le rôle des ensembles fortifiés « secondaires »[15].

Les premières avancées sur la thématique des sites fortifiés de hauteur apparaissent relativement tôt, à la fin du XIXe siècle. L'intérêt des chercheurs est alors centré sur les occupations gauloises (les *oppida*), bien souvent au détriment des horizons archéologiques sus-jacents, notamment ceux de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, dont les témoins s'avèrent dans nombre de cas relativement discrets. Loin s'en faut, les premières collections de mobiliers caractéristiques commencent à être dressées même si l'accent est porté majoritairement sur les *militaria* – conduisant inévitablement à considérer de manière systématique les sites livrant du mobilier tardo-antique comme des établissements à vocation militaire.

Il faut attendre le dernier tiers du XXe siècle sinon le début des années 2000 pour que la réalité tardo-antique et alto-médiévale du phénomène de perchement commence à être mesurée. C'est tout d'abord grâce à des fouilles conduites sur des sites emblématiques tels que Larina (Isère), l'*oppidum* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône) ou encore le Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault) qu'un nouveau regard sur les sites perchés va progressivement s'imposer[16] (fig. 1 et 2). De premiers bilans voient le jour dans les années 1980[17] à la faveur d'un intérêt croissant pour la question de l'habitat rural, motivant ainsi la réalisation d'études sérielles qui alimenteront de grandes synthèses dans les années 2000[18]. C'est

[15] On pourra citer un article récent de Marc Heijmans mettant en lumière la question de la fortification des chefs-lieux de cités du sud de la Gaule. Cette approche met en évidence la difficulté qu'il existe encore à mettre en perspective la juxtaposition des fortifications urbaines et rurales : HEIJMANS M., « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe siècles », *Gallia*, 63, Paris, 2006, p. 59-74.

[16] PORTE P., *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, éditions Séguier, Paris, 2011, 2 tomes ; DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, *op. cit.* ; SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est », *art. cit.*, p. 9-16 ; SCHNEIDER L., FAUDUET I. et ODENHARDT-DONVEZ I., « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe siècles) : essai de synthèse », *Gallia*, 64, 2007, p. 11-56.

[17] FEVRIER P.-A., « Problème de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 25, 1978, p. 208-249.

[18] SCHNEIDER L., « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est », *in* FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2001, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004, p. 173-200 ; *ID.*, « *Oppida* et *castra* tardo-antiques. À propos des établissements de hauteur de Gaule méditerranéenne », *in* OUZOULIAS P., PELLECUER C.,

effectivement par l'intermédiaire de programmes de recherche ciblés que ces sites, qui jusqu'il y a peu étaient encore le terrain privilégié des protohistoriens et des médiévistes spécialistes de la période féodale, commencent à être perçus dans leur réalité diachronique. La définition du phénomène d'*incastellamento*, traditionnellement associé à une phase de changement dans les rapports de pouvoir et de production des sociétés aux environs de l'an mil, doit alors être repensée et doit nécessairement intégrer des réalités antérieures, à l'évidence fondatrices.

Ces avancées restent largement tributaires de l'orientation des recherches régionales. De fait, si les connaissances archéologiques concernant les zones de plaine ont largement progressé avec le développement de l'archéologie préventive, force est de constater que les secteurs de hauteur, reculés, difficiles d'accès et non urbanisés, peinent encore à être investis par les programmes d'étude. Deux régions, le Sud-Est (avec le Languedoc et la Provence) et le Nord-Est de la France, ont cependant fait l'objet d'enquêtes pionnières qui ont su offrir une base solide à la thématique des fortifications perchées, constituant ainsi le moteur d'une recherche à plus vaste échelle.

1.2. Des avancées significatives

Dans le sud-est, les premiers questionnements sur le sujet sont posés dès la fin des années 1970 par Paul-Albert Février qui invite alors à s'interroger sur l'éventuelle continuité des perchements anciens durant le haut Moyen Âge, de manière à combler le hiatus chronologique persistant entre les occupations de hauteur de l'Antiquité tardive et les complexes castraux du Moyen Âge central[19]. Une vingtaine d'années plus tard, Laurent Schneider interroge à nouveau ce champ de recherche en commençant par dresser un bilan historiographique et épistémologique pour la Provence et le Midi[20], engageant parallèlement une Action Thématique Incitative sur Programme du CNRS[21]. Il y insiste sur la nécessité d'approcher l'essence même de ces sites en commençant par préciser la nature des installations et par affiner les chronologies : « On perçoit

---

RAYNAUD C., VAN OSSEL P. et GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité,* Actes du colloque AGER IV de Montpellier (11-14 mars 1998), éditions APDCA, Antibes, 2001, p. 433-448.

[19] FEVRIER P.-A., « Problème de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge », *art. cit.*, p. 243.

[20] SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est », *art. cit.*, p. 10.

[21] SCHNEIDER L., *Recherches d'archéologie médiévale en France méditerranéenne : formes et réseaux de l'habitat, lieux de pouvoir, territoires et* castra *du haut Moyen Âge Languedocien (VIe-XIIe siècle)*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches dirigé par ZADORA-RIO E., Tours, 2003, ici vol. 4, p. 2.

mieux également cette sorte de dialectique entre quartier haut et quartier bas d'agglomérations occupées dans le temps long qui sont marquées entre l'Âge du fer et le début du haut Moyen Âge par des phases de glissement ou de transfert sur les bas de pentes puis de reperchement, mais finalement on ignore à peu près tout de la nature exacte des habitats de hauteur tardo-antiques, qui pour certains sont véritablement créés *ex nihilo* sur des sites vierges de toute occupation antérieure »[22].

Il encourage par ailleurs le développement et la multiplication des études de cas afin de s'émanciper de la documentation ancienne pour laquelle les résultats sont très difficilement exploitables, tant dans l'appréciation des structures que dans celle des chronologies souvent imprécises. Cette dynamique s'appuie sur plusieurs fouilles quadrillant un vaste territoire allant des Bouches-du-Rhône[23] aux Pyrénées-Orientales[24], en passant par le Languedoc[25]. Dans cette perspective, Laurent Schneider propose d'envisager le problème non pas à travers le prisme du contexte politique et évènementiel, mais en se focalisant plus avant sur la réalité archéologique des installations (nature, organisation spatiale, chronologie, etc.) à travers une approche nécessairement plus objective.

Cet angle d'observation a conduit, pour le Sud-Est et le Midi, à classer les établissements de hauteur reconnus selon une typologie qui prend en compte des critères aussi bien chronologiques, morphologiques, topographiques que fonctionnels. Ainsi, quatre grandes catégories ont pu être proposées[26], dissociant les petits fortins de hauteur occupant une superficie de quelques milliers de mètres carrés, les sites à vocation purement militaire, les initiatives paysannes « spontanées » d'ampleur variable selon les cas de figure, et les agglomérations de plusieurs hectares dotées d'une enceinte et d'équipements publics et parfois aristocratiques. Pour autant, la réalité archéologique a bien souvent du mal à illustrer cette distinction. De plus, les dimensions défensives, domestiques, religieuses et militaires peuvent se confondre, d'où la

[22] *Ibid.*, p. 10.

[23] MICHEL D'ANNOVILLE C., « L'occupation durant l'Antiquité tardive de l'*oppidum* de Notre-Dame de Consolation à Jouques », *in* DELESTRE X., PERIN P. et KAZANSKI M. (dir.), *La Méditerranée et le monde mérovingien. Témoins archéologiques*, Actes des XXIIIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne à Arles (11-13 octobre 2002), Bulletin archéologique de Provence, supplément n° 3, 2005, p. 129-134.

[24] CONSTANT A., « Fouilles récentes au *castrum Vulturaria* (Argelès-sur-Mer, Roussillon) », *in* MARTI R. (éd.), *Fars de l'Islam, actes des Primeres Jornades Cientifiques OCORDE* (Barcelona, 9 et 10 novembre 2006), EDAR, 2008, p. 39-55.

[25] SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est », *art. cit.*, p. 9-16.

[26] *ID.*, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est » », *art. cit.*, p. 175.

difficulté à insérer certains sites dans l'une ou l'autre catégorie.

Les premières synthèses sur l'habitat perché dans le Nord-Est de la France ont également été le fait des protohistoriens et des historiens (français, belges et allemands) du Bas-Empire, dans le cadre de vastes études portant sur les installations défensives du *limes*[27]. Le phénomène des « *Höhensiedlungen* » est, de ce fait, bien documenté pour la fin de la période gallo-romaine. L'intérêt pour la réalité tardo-antique de ces sites est, en effet, assez précoce puisque, dès la fin du XIXe siècle, ces établissements perchés sont étudiés de manière indirecte lors de grands projets d'exploration des riches nécropoles qui leur sont associées, notamment en région namuroise. Dès 1971, une tentative de classification, basée sur des critères chronologiques et fonctionnels, est entreprise par Harald von Petrikovits[28]. Trop souvent associés au Bas-Empire en l'absence de mobilier, ces établissements fortifiés de hauteur semblent pour beaucoup voir le jour durant le haut Moyen Âge, voire plus particulièrement durant la période carolingienne.

La synthèse proposée en 2008 par Raymond Brulet fait cependant état de la difficulté persistante à caractériser ces sites qui, pour la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, sont très avares en mobilier et qui, par leur position géographique au sein du territoire impérial, sont traditionnellement associés à la présence de garnisons romaines[29] (fig. 3). Pourtant, les nombreuses études monographiques entreprises dans ces régions du Nord-Est ont mis en évidence la diversité des formes et des fonctions de ces établissements perchés. Si un très grand nombre présente un caractère militaire bien marqué, certains semblent avoir simplement servi de refuge, souvent dans le cadre d'initiatives paysannes tandis que d'autres paraissent avoir abrité des

---

[27] BRULET R., « Les sites fortifiés ruraux du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans le bassin mosan », *in* OTTE M., WILLEMS J. (éd.), *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan,* Actes du Colloque international Amay-Liège (22-24 août 1985), Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 22, Liège, 1986, p. 111-120 ; *ID.*, « La défense du territoire au Bas-Empire dans le nord-ouest de la Gaule », *in* JONES R. F. J. *et al.* (éd), *First Millennium Papers. Western Europe in the First Millennium AD,* BAR International Series, 401, Oxford, 1988, p. 287-293 ; *ID.*, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du limes aux IVe et Ve siècles*, *Trierer Zeitschrift, Beiheft*, 11, *Nordgallien in der Spätantike*, Trier, 1990.

[28] VON PETRIKOVITS H., « Fortifications in the North-Western Roman Empire from the Third to the Fifth Centuries A. D. », *The Journal of Roman Studies*, 61, 1971, p. 178–218.

[29] BRULET R., « Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du haut Moyen Âge, entre Fagne et Eifel », *in* STEUER H. et BIERBRAUER V. (dir.), *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, 2008, p. 13-70. Sur ce point, se référer également à STEUER H., « Höhensiedlungen des 4. und 5. Jh. in Südwestdeutschland. Einordnung des Zähringer Burgberges, Gemeinde Gundelfingen, Kreis Breisgau-Hochschwarzwald », *in* NUBER H.-U., SCHMID K., STEUER H., ZOTZ T. (éd..), *Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends in Südwestdeutschland. Archäologie und Geschichte* 1, 1990, p. 139–206.

équipements relativement élaborés, notamment associés à une production artisanale. La fonction domestique reste cependant très peu marquée ou a laissé très peu de vestiges.

Des avancées significatives et particulièrement intéressantes ont également été réalisées depuis quelques années dans le Jura, à la faveur d'un programme de recherche initié par Philippe Gandel et David Billoin en 2002[30]. Face à l'absence de données substantielles pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, périodes jusqu'alors appréhendées essentiellement à travers le prisme de l'archéologie funéraire, ce projet collectif de recherche s'est efforcé de combler le vide historiographique par la nécessaire reprise des données anciennes[31] et, avant tout, par la création d'une documentation nouvelle, obtenue en réalisant fouilles et prospections archéologiques. Les premiers constats rejoignent en de nombreux points ceux qui ont pu être dressés auparavant pour la Gaule du Sud et du Nord-Est. Les études de trois sites au potentiel archéologique majeur pour la région (« Le Camp du château » à Salins-les-Bains[32], « La Motte » à Écrille[33] et le site de « Gaillardon » à Ménétru-le-Vignoble[34]) ont démontré la multiplicité des fonctions que concentraient les établissements de hauteur de l'arc jurassien, prenant une nouvelle fois le contrepied de la traditionnelle filiation site perché/habitat-refuge (fig. 4).

Ainsi, du Nord-Est aux Pyrénées, en passant par la vallée du Rhône et le Massif Central, la multiplication des recherches de terrain depuis le début des années 2000 a mis en évidence la fréquence de ce type d'établissements qui ne peut désormais plus être considéré comme une

30 GANDEL P., « Recherches sur les sites de hauteur de l'Antiquité tardive dans le département du Jura », *in* BELET-GONDAT C., MAZZIMAN J.-P., RICHARD A., SCHIFFERDECKER F. (dir.), *Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales.* Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien : actes (Delles (F)-Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005), Cahier d'archéologie jurassienne, 20, Presses Universitaires de Franche-Comté, Office de la culture et Société Jurassienne d'Emulation, Besançon-Porrentruy, 2007, p. 245-252.

31 Nous pouvons citer notamment la reprise des données des fouilles de 1933 du « Camp du Château » à Salins-les-Bains, qui ont été poursuivies par des investigations de terrain débutées en 2010 : GANDEL P., « Salins-les-Bains (Jura), Le Camp du Château. Recherche sur un site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : premiers résultats ». Notice publiée en ligne : http://www.fortisarcheo.org/chantiers-archéologiques/salins-les-bains/85-fouilles-2011).

32 *Ibid.*

33 *ID.*, BILLOIN D., HUMBERT S., « Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est*, 57, 2008, p. 289-314.

34 GANDEL P., BILLOIN D. et *alii*, « Le site de Gaillardon à Ménetru-le-Vignoble », *Revue archéologique de l'Est*, 60, 2011, p. 313-421.

forme d'habitat marginal à occupation temporaire[35]. De ce point de vue, l'Auvergne n'est pas en reste et possède un grand nombre de fortifications de hauteur alto-médiévales dont l'existence a été soulignée il y a plus de cinquante ans par Gabriel Fournier.

1.3. État de la recherche en Auvergne

Les sites fortifiés de hauteur auvergnats, en particulier ceux de Haute Auvergne, ont également focalisé l'attention des chercheurs dès la fin du XIXe siècle, là aussi dans la dynamique des études portant sur l'habitat gaulois. C'est le cas notamment de certains sites du Cantal dont Chastel-sur-Murat qui a bénéficié de grandes campagnes de fouilles, débutées en 1904 par Jean-Baptiste Delort[36], et reprises de 1908 à 1912 par Jean Pagès-Allary[37]. Le site de La Couronne à Molles, dans l'Allier, a également fait l'objet d'au moins quatre années de recherches aux alentours des années 1880[38]. Les occupations tardo-antiques et alto-médiévales sont presque systématiquement passées sous silence faute d'avoir pu être correctement caractérisées. À Chastel-sur-Murat, un mobilier très abondant a pu être collecté sans pour autant susciter l'intérêt immédiat des auteurs des investigations de terrain. Sur le plateau de La Couronne, la céramique, les éléments de lapidaire et les objets métalliques mis au jour ont été, pour la plupart, attribués aux premiers siècles de notre ère.

Les premiers grands travaux s'intéressant au phénomène de l'habitat perché de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge sont entrepris par Gabriel Fournier qui, dans les années 1960[39], souligne déjà le nombre important de ces établissements mais, avant tout, leur rôle prépondérant dans les mutations socio-économiques qui affectèrent alors la cité des Arvernes (fig. 5). Il est

---

35 On citera, entre autres, pour l'Ardèche, les travaux de Nicolas Clément et, pour la vallée du Rhône, en Tricastin, ceux de Benoît Ode : CLEMENT N., *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche) entre le Ve et le Xe siècle*, Thèse de doctorat dirigée par MENJOT D., Université Lumière-Lyon II, 2011 ; ODE B., « Château-Porcher et Saint-Saturnin, deux forteresses protomédiévales dans le défilé de Donzère », *in Actes de la 4e rencontre Rhône-Alpes d'archéologie médiévale, Lyon, janvier 1997, Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, 4, Lyon, 1998, p. 3-18 ; *ID.* et ODIOT T., « L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve siècles », *in* OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P. et GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, *op. cit.*, p. 225-246.

36 DELORT J.-B., « Rapport de fouilles de Chastel-sur-Murat », *Bulletin de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1905, p. 1140-1144.

37 PAGES-ALLARY J., « Fouilles de Chastel-sur-Murat », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 5, 1908, p. 86-87, 117-121 et 474-493 ; *ID.*, « Les fouilles de Chastel-sur-Murat », *Revue de la Haute-Auvergne*, 13, 1911, p. 95-96.

38 BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne, commune de Molles », *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, 16, Moulins, 1881, p. 381-391.

39 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge, op.cit.*

également l'un des premiers auteurs à nuancer, sans pour autant le négliger, l'impact des grandes migrations dans la multiplication de ces sites à partir du IVe siècle. S'il ne minimise pas le rôle défensif des établissements fortifiés de hauteur et le climat d'insécurité régnant dans la région dans un contexte politique troublé, il nuance le caractère exclusivement militaire de ces installations en insistant sur les fonctions collectives qu'elles ont pu exercer. Voici d'ailleurs la définition que l'auteur propose pour ces sites : « […] l'insécurité chronique avait multiplié les fortifications rurales. Ces aménagements défensifs paraissent avoir été de plusieurs types, mais tous résidaient dans la tradition antique […]. Dans le type semble-t-il le plus répandu, la forteresse a été installée sur un site distinct des établissements antérieurs et mieux adaptée à la défense : les sites choisis de préférences furent soit un plateau dont les versants assuraient une défense naturelle, soit un éperon dont il suffisait de barrer la racine à l'aide d'un rempart […]. Parmi les enceintes élevées […] le plus grand nombre semble avoir été fait de terre et de bois […]. Ces forteresses couvraient souvent une vaste superficie, atteignant parfois plusieurs dizaines d'hectares. Aménagées peut-être à l'origine par les autorités locales, mais assez tôt par des grands, elles étaient conçues pour assurer la défense collective des populations environnantes : plusieurs furent des chef-lieu de paroisse et devinrent des lieux d'échange […]. Par leurs caractères et leurs fonctions, ces forteresses renouaient avec la tradition des *oppida* celtiques. […] Ces forteresses ont exercé des fonctions collectives. Un sanctuaire s'y élevait assez fréquemment et quelques-unes ont exercé des fonctions de chef-lieu de paroisse. Ces fonctions collectives posent le problème du statut juridique de ces établissements défensifs : forteresses publiques ou privées ? »[40]. Le parallèle effectué entre ces établissements de hauteur et les *oppida* de la Protohistoire n'a pas ici pour intention de traduire ce qui a souvent été considéré comme une régression sociale dans le mode d'occupation du territoire, mais bien de mettre en exergue les prérogatives collectives et publiques de ces sites, tendant ainsi à nuancer la vocation exclusivement défensive qui leur est traditionnellement attribuée[41]. Faute d'une documentation suffisante, Gabriel Fournier ne peut projeter de classement typologique de ces établissements, mais propose toutefois de dresser la liste de leurs caractéristiques générales.

Prolongeant cette approche, il entreprend quelques années plus tard une fouille archéologique sur le plateau de Ronzières, dans le Puy-de-Dôme. Ces travaux mettent sans surprise en évidence une occupation fortifiée de l'Antiquité tardive, pérennisée au Moyen Âge

[40] *Ibid.*, p. 330-331.

[41] Ces propositions ont été reprises par l'auteur il y a un peu plus d'une dizaine d'années dans un article dédié, *ID.*, « Forteresses du haut Moyen Âge en Auvergne », *Revue de la Haute-Auvergne*, 66, 2004, p. 387-389.

sinon dès la période mérovingienne par un groupe paroissial[42]. En définitive, en s'appuyant sur une analyse interrogeant conjointement les textes, l'archéologie et la topographie, Gabriel Fournier esquisse dès les années 1970 les contours d'un nouvel objet d'étude intégrant l'habitat fortifié de hauteur du très haut Moyen Âge comme l'une des composantes à part entière de la carte des peuplements. Pourtant, ces avancées n'auront dans l'immédiat qu'une portée restreinte, si bien qu'encore en 1987, Christian Lauranson-Rosaz indiquait : « les mentions de châteaux sont anciennes en Auvergne, mais avant le Xe siècle il s'agit de forteresses publiques, non habitées, les antiques *oppida* des époques gallo-romaine ou mérovingienne mentionnés dans les annales et les chroniques royales et qui font partie du domaine public, du fisc », précisant par ailleurs que, plus tard, à la fin de la période carolingienne, les nombreux châteaux édifiés par les seigneurs « n'ont plus un caractère uniquement défensifs, comme les places fortes et les enceintes antiques »[43] (fig. 6).

À partir de la fin des années 1990, Jean-Luc Boudartchouk s'intéresse au phénomène pour le Cantal, dans le cadre d'une thèse portant sur l'occupation du sol[44]. Il reprend des données de fouilles anciennes (notamment la documentation laissée par Jean Pagès-Allary[45]) et conduit de nouvelles opérations de terrain à Chastel-sur-Murat[46]. Il insiste alors sur la dimension militaire qui est effectivement bien marquée sur ce site sans pour autant être exclusive (le mobilier de type *militaria* y est en effet abondant : boucles de ceinture, *cingula*, pointes de flèche, etc.). Parallèlement, il met en évidence dans ce secteur géographique l'existence d'autres sites potentiels, pour certains fouillés anciennement, depuis l'éperon barré du suc de Lermu à Charmensac[47] au site de Lastours à Brujaleine[48], en passant par le plateau basaltique de Saint-

[42] *ID.*, « Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 169-179.

[43] LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, *op. cit.,* p. 369.

[44] BOUDARTCHOUK J.-L., *Le Carladez de l'Antiquité au XIIIe siècle, terroirs, hommes et pouvoirs*, Thèse de doctorat dirigée par BONNASSIE P, Université de Toulouse-Le Mirail, 1998.

[45] *ID.*, « Jean Pagès-Allary et les travaux de la commission des enceintes de la société préhistorique française : un apport archéologique décisif sur les sites perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge », *Revue de la Haute-Auvergne*, 66, 2004, p. 391-460.

[46] *ID.*, « Un exemple de « *castellum* » auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 83-108.

[47] Sur les fouilles du suc de Lermu, voir VINATIÉ A., *Sur les chemins du temps au Pays de Massiac. 15 000 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge*, Communauté de communes du Pays de Massiac (éd.), 1995, p. 83.

Flour, dont les caractéristiques topographiques et les découvertes de mobiliers suggèrent une occupation fortifiée de l'Antiquité tardive[49].

Il ne s'agit cependant pas des premières découvertes de ce type réalisées dans le Cantal puisqu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980, un autre site d'ampleur a pu être étudié à une trentaine de kilomètres au nord-est, sur le plateau Saint-Victor à Massiac[50]. Cette importante occupation mérovingienne et médiévale a d'ailleurs été mise au jour « accidentellement » dans le cadre d'un programme de fouille centré sur l'occupation protohistorique. Néanmoins, les structures médiévales reconnues ont fait l'objet d'une étude approfondie révélant l'existence d'équipements divers (enceinte en terre, église, bâtiments résidentiels, espaces de stockage, etc.). La phase structurée la plus ancienne de l'occupation est alors datée du Bas-Empire, les auteurs envisageant d'ailleurs la construction de l'église dès le Ve siècle.

Les travaux qui viennent d'être évoqués mettent en avant la vitalité du phénomène de perchement et de fortification de l'habitat arverne à partir de l'Antiquité tardive[51]. On ne peut ainsi qu'être tenté d'associer ces établissements, ou tout du moins quelques-uns d'entre eux, aux *castella* auvergnats mentionnés par Sidoine Apollinaire. Ces forteresses qui, selon ses dires, étaient nombreuses, prenaient place « sur des rochers » et étaient utilisées comme lieux de séjour par les membres de l'aristocratie[52]. Bien sûr, la réalité apparaît plus complexe, c'est ce que nous nous efforcerons de démontrer dans ce mémoire. Ce premier constat régional met toutefois en évidence les principales caractéristiques que partagent ces établissements de hauteur : 1) ils sont pour la plupart fortifiés ; 2) ils sont habités, bien souvent sur une assez longue période de

---

[48] Sur les fouilles anciennes de Lastours, voir PAGES-ALLARY J., « Fouilles et découvertes à Las Tours près Murat (Cantal) », *in Congrès Préhistorique de France, compte-rendu de la troisième session – Autun, 1907*, Paris 1908, p. 751-758 et PAGES-ALLARY J., « Les fouilles de Las Tours en 1910 », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 7, 1911, p. 265-270.

[49] PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, p. 154-157.

[50] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *Archéologie médiévale*, 14, 1984, p. 221-257.

[51] Signalons également que la question a été approchée, à travers l'étude des élites arvernes du haut Moyen Âge, dans le cadre d'un mémoire de thèse soutenu récemment, en octobre 2016, par Adrien Bayard : BAYARD A., *Contrôler les lieux, organiser l'espace. Pouvoir et domination dans l'Auvergne du premier Moyen Âge*, thèse de doctorat en Histoire médiévale dirigée par LE JAN R., Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2016.

[52] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Les Belles-Lettres, Paris, 1970 (réédition 2003), Livre V, *Epistula* 14, p. 196.

plusieurs siècles ; 3) ils accueillent des équipements variés relevant des domaines défensif, résidentiel et/ou public (religieux notamment) ; 4) ils ne sont pas isolés et s'insèrent à proximité immédiate des foyers de peuplement traditionnels.

Ces premiers « châteaux » ont d'ailleurs probablement entretenu des relations très étroites avec les populations voisines, contribuant en cela à fixer durablement l'habitat aux abords des hauteurs et constituant ainsi, au même titre que les églises pour la plaine, et ce dès le très haut Moyen Âge, les principaux marqueurs topographiques et polarisants du territoire.

2. La topographie religieuse des cités et des campagnes du haut Moyen Âge : état de la question

La topographie religieuse de l'ancien diocèse de Clermont au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge constitue le second volet de cette enquête régionale. Ce champ spécifique, interrogeant les cadres méthodologiques de l'histoire, de l'histoire de l'art monumental et de l'archéologie médiévale, a été largement défriché depuis plus d'un demi-siècle par le biais d'approches à plus ou moins grande échelle[53]. Des recherches importantes ont d'ailleurs concerné l'Auvergne, et plusieurs synthèses ont déjà été proposées, s'articulant souvent autour de monographies significatives ou portant sur des secteurs géographiques ciblés. Depuis 2003, date à laquelle a été publiée la dernière synthèse régionale, les données apportées notamment par l'archéologie préventive et programmée, mais également le réexamen architectural de certains édifices, invitent aujourd'hui à proposer un nouveau bilan portant d'une part sur la topographie religieuse de l'intégralité de l'ancien diocèse de Clermont, d'autre part sur les formes des premiers monuments chrétiens de l'Auvergne. Cette étude s'inscrit dès lors dans une tradition historiographique relativement dense, abordant conjointement les problématiques de topographie urbaine et rurale à l'échelle d'un vaste territoire.

---

[53] Nous citerons, entre autres, quelques références récentes : PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Presses Universitaire de Rennes, 2007 ; GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, éditions Brepols, Turnhout, 2014. Concernant les synthèses régionales nous pourrons également citer, entre autres, pour le Sud-Ouest, COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IXe-Xe siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 5, Carcassonne, 2008 ; pour le Nord-Est, TERRIEN M.-P., *La christianisation de la région rhénane du IVe au milieu du VIIIe siècle*, 2 vol., Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007 ; pour la Provence, GUYON J. et HEIJMANS M., *L'Antiquité tardive en Provence (IVe-VIe siècle). Naissance d'une chrétienté*, éditions Actes sud, Arles, 2013.

2.1. Une topographie chrétienne des cités de la Gaule

Les premiers grands travaux de synthèse d'archéologie chrétienne ont d'abord concerné le cadre urbain, en particulier les sièges épiscopaux. Une enquête ambitieuse a été engagée à cet effet, dès 1972, par une équipe réunie autour de Noël Duval, Charles Piétri et Nancy Gauthier puis par la suite autour de Jean-Charles Picard, Brigitte Beaujard, Françoise Prévot et Michèle Gaillard. Cette somme incontestable, dont la publication finale est issue de plus de quarante années de recherche, a été éditée récemment en 2015 sous la forme d'un seizième volume venant clore une série de publications faisant le point sur les connaissances acquises pour chaque ancienne province ecclésiastique de Gaule[54], intégrant de fait certaines cités de Suisse, d'Allemagne et de Belgique. C'est d'ailleurs dans le sillon de ces travaux que se sont placés de grands programmes de fouilles urbaines. Les investigations conduites par Charles Bonnet sur le complexe épiscopal de Genève (fig. 7), les travaux de Jean-François Reynaud sur Lyon ou encore ceux de Renée Colardelle à Grenoble[55] ont sans aucun doute constitué les moteurs de cette dynamique. Plus récemment, des recherches programmées conduites à Arles dans l'enclos Saint-Césaire par Marc Heijmans ont mis en évidence l'existence d'une vaste basilique du VIe siècle qu'il y a tout lieu d'interpréter comme étant la cathédrale (fig. 8)[56]. Toujours dans le Sud-Est, on citera les fouilles de Gabrielle Démians d'Archimbaud à Digne-les-Bains (fig. 9), mettant au jour les vestiges exceptionnels de l'*ecclesia* paléochrétienne, ainsi que celles conduites rue Malaval, à Marseille, livrant également les vestiges d'une basilique funéraire monumentale complétant ainsi l'image de la topographie paléochrétienne de la ville (fig. 10)[57]. À Maguelonne, en Languedoc,

---

54 PREVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, XVI – Quarante ans d'enquête (1972-2012)*, 2 vol., éditions De Boccard, Paris, 2014.

55 BONNET C., *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève : étude archéologique et recherches sur la fonction des constructions funéraires*, Société d'histoire et d'archéologie, Mémoires et Documents, 8, Genève, 1977 ; *ID.*, « Développement urbain et topographie chrétienne de Genève », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (avril-juin 1985)*, Paris, 1986, p. 333-338 ; plus récemment *ID.*, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, t. 2, *Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, 2012 ; REYNAUD J.-F., *Lugdunum christianum : Lyon du IVe au VIIIe siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux*, Documents d'Archéologie Française, 69, Paris, 1998 ; COLARDELLE R., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, 11, Brepols, Turnhout, 2008.

56 HEIJMANS M., « L'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire à Arles (Bouches-du-Rhône) ; nouvelles fouilles, nouvelles questions », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle*, *op. cit.*, p. 85-98.

57 DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., « Les fouilles de l'ancienne cathédrale de Digne, état des questions », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 145-1, 2001, p. 409-439 ; MOLINER M., « La basilique funéraire de

Alexandra Garnotel met au jour à la fin des années 1990 une vaste église funéraire des VIe-VIIe siècles[58] (fig. 11), alimentant également un corpus régional relativement fourni et illustré, entre autres, par les fouilles de la basilique Saint-Félix du Clos de la Lombarde à Narbonne[59] (fig. 12).

L'enquête conduite sur les premiers lieux de culte chrétiens des cités s'est par ailleurs largement focalisée sur les baptistères épiscopaux renseignés par de nombreuses découvertes qu'il serait trop long ici de lister. Certains d'entre eux figurent parmi les édifices paléochrétiens les mieux conservés de Gaule, privilégiant de fait des études monographiques nourries par la confrontation des données du sous-sol et des élévations, les exemples les plus édifiants étant probablement les baptistères de Poitiers, du Puy-en-Velay ou de Riez[60] (fig. 13 à 15). L'archéologie préventive a d'ailleurs apporté un certain nombre d'occurrences à l'instar de Limoges et des baptistères non-épiscopaux de Roanne ou de Brioude [61] (fig. 16 et 17).

Les problématiques des premiers lieux de culte urbains ont également intégré le monachisme comme l'un des principaux marqueurs topographiques de la cité. En effet, les premiers monastères s'implantent généralement au sein sinon en périphérie immédiate de la ville,

---

la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône) », *Gallia*, 63, 2006, p. 131-136 ; sur la topographie paléochrétienne de Marseille, voir GUYON J., « La topographie chrétienne de Marseille pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », *in* PREVOT F. (éd.), *Romanité et cité chrétienne : permanence et mutations, intégration et exclusion du Ier au VIe siècle, Mélange en l'honneur d'Y. Duval*, De Boccard, Paris, 2000, p. 391-407.

[58] BARRUOL G. et GARNOTEL A., « Une église funéraire paléochrétienne à Maguelonne », *in* LE BLEVEC D. et GRANIER T. (dir.), *L'évêché de Maguelonne au Moyen Âge*, Publications de l'Université Paul-Valéry, Montpellier, 2005, p. 27-34.

[59] GINOUVEZ O., « Le site de Saint-Félix de Narbonne. Une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (V^e^-XVe siècle) », *Archéologie du Midi médiéval*, 17, 1999, p. 25-46.

[60] BOISSAVIT-CAMUS B. (dir.), *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 26, éditions Brepols, Turnhout, 2014 ; CHEVALIER P., « Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, *op. cit.*, p. 201-214 ; BORGARD P., MICHEL D'ANNOVILLE C., « Le groupe épiscopal de Riez : insertion et évolution des bâtiments au sein de la ville à la fin de l'Antiquité et au Moyen Âge », *in* GUIZANI S. (éd.), *Urbanisme et architecture en Méditerranée antiqu*e, Actes du colloque international de Tunis (24-26 novembre 2011), Tunis, 2013, p. 293-305.

[61] DENIS J., « Le baptistère de Limoges (Haute-Vienne), *Gallia*, 63, 2006, p. 125-129 ; DENIS J., « La datation du baptistère de Limoges (Haute-Vienne) », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle, op. cit.*, p. 175-180 ; LE NEZET-CELESTIN M., « Le baptistère de Roanne, place Maréchal de Lattre de Tassigny (Loire) », *ibid.*, p. 195-204 ; GAUTHIER F., « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude–C.E.R.C.O.R., 2007, p. 288-306.

leur évolution exerçant parfois un impact décisif sur l'organisation de la trame urbaine du Moyen Âge. Les premiers pas de ce monachisme urbain sont éclairés par quelques fouilles importantes, parmi lesquelles figurent notamment les recherches programmées initiées par Sébastien Bully à Saint-Claude dans le Jura et à Luxeuil-les-Bains en Haute-Saône, sans oublier bien sûr les travaux conduits par Christian Sapin sur Saint-Germain d'Auxerre[62].

Aujourd'hui, le passage de l'agglomération romaine à la ville médiévale est relativement bien connu, notamment grâce aux différentes recherches de topographie religieuse dont nous venons de citer rapidement quelques exemples. Ces travaux ont presque systématiquement mis en évidence le maintien des cadres préexistants. Ainsi églises, baptistères et monastères des premiers siècles du Moyen Âge participent finalement au glissement progressif de la ville antique vers la ville médiévale. À l'évidence, la connaissance de ces édifices urbains est inégale d'une cité à l'autre et on s'aperçoit notamment que les villes de Gaule méridionale sont les mieux documentées[63]. Toutefois, la plupart des cités sont renseignées par des données archéologiques plus ou moins conséquentes, sinon par des occurrences textuelles relativement complètes qui, à l'instar de Clermont-Ferrand, permettent d'approcher les principaux contours de la topographie chrétienne d'origine. Ces sources s'avèrent cependant beaucoup plus discrètes lorsqu'il s'agit des campagnes, où l'archéologie est alors amenée à jouer un rôle de premier ordre.

2.2. Topographie religieuse des campagnes et enquête sur les premières paroisses rurales

L'archéologie des lieux de culte ruraux a longtemps été dépréciée au profit des recherches s'intéressant au paysage chrétien de la cité. Pourtant, les enquêtes sur les origines et la formation des paroisses rurales ont été initiées très tôt par les historiens. Les premiers travaux sont publiés dès la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, à l'image de l'ouvrage fondateur de Pierre-Gilbert Imbart de la Tour paru en 1900. L'auteur soulevait déjà la question de la diversité des

62 BULLY S., *Étude de topographie monastique : l'ancien palais abbatial de Saint-Claude (Jura), Ve-XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie dirigée par VERGNOLLE E. puis PLAGNIEUX P., Université de Franche-Comté, Besançon, 2008 ; BULLY S., BULLY A., CAUSEVIC-BULLY avec la coll. de FIOCCHI L., « Les origines du monastère de Luxeuil (Haute-Saône) d'après les récentes recherches archéologiques », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, *op. cit.*, p. 311-355 ; SAPIN C. (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre et éditions du C.T.H.S., Paris, 2000.

63 On citera notamment la synthèse proposée par Jean Guyon, GUYON J., « Émergence et affirmation d'une topographie chrétienne dans les villes de la Gaule méridionale », *Gallia*, 63, 2006, p. 85-110.

statuts des premières églises, insistant notamment sur le nombre de fondations privées et leur impact sur la mise en place des cadres paroissiaux à la transition des Xe et XIe siècles[64]. Bien sûr, ces approches s'appuyaient essentiellement sur des méthodes régressives, basées sur la confrontation des textes et des patronages des églises, en intégrant les rares données issues des découvertes archéologiques. L'église, encore jusqu'au seuil des années 1980, était considérée comme un objet d'étude à part entière, essentiellement considérée pour sa dimension religieuse et donc bien souvent déconnectée de son environnement.

Le renouveau de ces problématiques depuis une trentaine d'années s'inscrit dans le sillon du développement des premières expériences en matière d'habitat rural médiéval. Il bénéficie également des apports de l'archéologie préventive et plus particulièrement des décapages extensifs autorisant des reconnaissances sur de vastes superficies. Ces changements d'échelle et de perception vont permettre la découverte de nombreux édifices ruraux, dont l'environnement, parfois même le terroir dans lequel ils s'insèrent, peut désormais être appréhendé. Ce pan de la recherche en archéologie médiévale se structure finalement assez rapidement, si bien qu'en 1989 de premiers échanges sont engagés sous l'égide de Élisabeth Zadora-Rio et de Michel Fixot. Le IIIe congrès international d'archéologie médiévale, portant sur *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*[65], illustre une préoccupation qui dépasse le cadre de l'historiographie nationale en intégrant des contributions issues aussi bien d'Irlande, de Catalogne, d'Italie que de Suisse.

Cet instant marque un véritable virage méthodologique ainsi qu'une prise de conscience, de la part de la communauté scientifique, de l'importance de replacer l'église et son environnement dans une perspective économique et sociale. L'essor de l'archéologie préventive dans les années 1990 marque par ailleurs de nouvelles avancées, notamment dans la moitié nord de la France où des sites importants, comme celui de Saleux dans la Somme fouillé en 1993 par Isabelle Catteddu, sont mis au jour[66] (fig. 18). Des programmes d'études spécifiques vont dans le même temps insuffler une dynamique de recherches à grande échelle et nous citerons l'exemple de Rigny-Ussé en Indre-et-Loire, où les investigations de terrain ont éclairé la genèse et le développement d'un groupe paroissial depuis le milieu de l'époque mérovingienne jusqu'au XIXe

[64] IMBART DE LA TOUR P.-G., *Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle*, éditions Picard, Paris 1900, rééd. 1979.

[65] FIXOT M., ZADORA-RIO É., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Actes du IIIe congrès d'archéologie médiévale d'Aix-en-Provence (28-30 septembre 1989), Document d'Archéologie Française, 46, Paris, 1994.

[66] CATTEDDU I., « Le site haut-médiéval de Saleux « Les Coutures ». Habitat, nécropole et églises du haut Moyen Âge », *in* DE BOE G. et VERHAEGHE F., *Rural settlements in medieval Europe*, Papers of the « Medieval Europe Brugge 1997 » Conference, Zelik (Belgique), vol. 6, 1997, p. 143-148.

siècle[67] (fig. 19). La multiplication des découvertes est aussi illustrée par le nombre important de notices dédiées à des édifices ruraux dans l'atlas des *Premiers monuments chrétiens de la France*, dont le tome 3 qui contient l'Auvergne est publié en 1996[68]. L'abondance des données invite désormais à réfléchir sur des échelles territoriales plus réduites, mais qui permettent cependant d'appréhender dans le détail les dynamiques de peuplement des campagnes. Des travaux en ce sens sont entrepris notamment en Suisse par Jean Terrier pour la campagne genevoise[69], dont la réflexion s'appuie sur des monographies significatives[70]. En France, la Provence bénéficiait en 2003 des travaux de Yann Codou, tandis que Marie-Geneviève Colin scrutait le phénomène pour la Novempopulanie[71]. Dans le même temps, Élisabeth Zadora-Rio coordonnait une enquête minutieuse sur la formation et l'évolution des paroisses de Touraine et Christine Delaplace rassemblait la communauté scientifique autour de la question de l'origine de la paroisse rurale en Gaule méridionale[72]. Plus récemment, en 2010, Laurent Schneider dirigeait un dossier consacré aux églises et aux cimetières du Languedoc avant de proposer un nouveau bilan, en 2014, prenant cette fois pour cadre l'ensemble de la Gaule[73]. En 2015, Christine Delaplace publiait également un article relatif au rôle des églises « locales » dans l'organisation des sociétés tardo-antiques et alto-médiévales de Gaule méridionale[74].

---

[67] ZADORA-RIO É. et GALINIE H., « La fouille du site de Rigny, 7e-19e siècle (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40, 2001, p. 167-242.

[68] DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., éditions Picard, Paris, 1995-1998.

[69] TERRIER J., « Approche archéologique des églises rurales édifiées au voisinage de la ville de Genève », *Hortus Artium Medievalium*, 9, 2003, p. 21-32.

[70] Nous citerons, entre autres, *ID.* et PLAN I (dir.), *L'église Saint-Sylvestre de Compesières*, éditions Slatkine, Genève, 2011 ; TERRIER J. (dir.), *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève, 67 et Cahiers d'archéologie romande, 149, Genève-Lausanne, 2014.

[71] CODOU Y., « Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XIIe siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, p. 31-67 ; COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées*, *op. cit.*; COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées*, *op. cit.*

[72] ZADORA-RIO É. (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, supplément n° 34 à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2008 ; DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* éditions Errance, Paris, 2005.

[73] SCHNEIDER L. (dir.), *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, Dossier spécial de la revue *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010; *ID.*, « Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, *op. cit.*, p. 419-468.

[74] DELAPLACE C., « Local Churches, Settlement, and Social Power in Late Antique and Early Medieval Gaul : New Avenues in the Light of Recent Archaeological Research in South-East France », *in* SANCHEZ-PARDO J. et

Les recherches engagées depuis maintenant plus de trente ans ont donc posé les jalons solides d'une vaste enquête qui est toujours alimentée par les nouvelles découvertes archéologiques et par les travaux de synthèses régionales. Dans le sillon de ces approches topographiques et spatiales s'est également développée l'analyse des formes du paysage religieux antérieur à l'an mil, intégrant les champs plus spécifiques de l'archéologie du bâti et de l'histoire de l'art monumental.

2.3. L'architecture religieuse du haut Moyen Âge

L'intérêt pour l'architecture religieuse des premiers siècles du Moyen Âge n'est pas récent et a déjà éprouvé la sensibilité des chercheurs de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. L'une des premières approches synthétiques date d'ailleurs de 1938[75]. Son auteur, Jean Hubert, archiviste diplômé de l'École des Chartes, apporte alors un regard éclairé sur ces « siècles obscurs ». C'est cependant à partir des années 1970 et, plus particulièrement dans le courant des années 1980, qu'émerge un réel engouement pour les monuments chrétiens de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, profitant du développement global de l'archéologie médiévale et de l'histoire de l'art monumental. Les grandes campagnes de fouilles urbaines que nous venons d'évoquer y ont d'ailleurs contribué significativement. En 1987, Carol Heitz propose un panorama des édifices emblématiques de la Gaule mérovingienne, faisant état de la richesse architecturale des premiers monuments chrétiens[76]. Les édifices spectaculaires des villes, figurant pour certains dans un état de conservation exceptionnel (le baptistère Saint-Jean de Poitiers, l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz, la basilique constantinienne de Trêves, etc.), y sont mis en avant, laissant peu de place aux constructions rurales qui pourtant existent, mais que l'on peine encore à caractériser. Dans le même temps, Christian Sapin propose d'apporter un nouveau regard sur l'architecture religieuse du haut Moyen Âge, privilégiant cette fois l'échelle régionale (en l'occurrence celle de la Bourgogne[77]) et démontrant ainsi, par l'intermédiaire d'une analyse architecturale fine, appliquant au monument les méthodes conjuguées de l'archéologie et de l'histoire de l'art, l'importance de la documentation archéologique et la diversité des témoignages

SHAPLAND M. (éd.), *Churches and Social Power in Early Medieval Europe. Integrating Archaeological and Historical Approches*, éditions Brepols, Turnhout, 2015 p. 419-450.

[75] HUBERT J., *L'art préroman*, édition d'art et d'histoire, Paris, 1938.

[76] HEITZ C., *La France préromane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge (IVe siècle-an Mil),* éditions Errance, Paris, 1987.

[77] SAPIN C., *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, éditions Picard, Paris, 1986.

bâtis que l'on a longtemps négligées. L'apport à la connaissance du Xe siècle, période jusqu'alors peu étudiée, est notamment essentiel.

Ces premiers travaux bénéficient d'un large écho et d'une diffusion à l'échelle nationale motivant la réalisation de nombreuses monographies. La documentation devient abondante au début des années 1990, conduisant ainsi à l'élaboration de nouvelles grandes synthèses. De 1995 à 1998, l'atlas des *Premiers monuments chrétiens de la France*[78] permet notamment d'apprécier l'actualité de la recherche (fig. 20). Parallèlement, l'archéologie du bâti prend une place de plus en plus importante dans les monographies d'architecture et se constitue progressivement comme une discipline à part entière, dotée de sa propre grille d'analyse, qui pour autant ne se détourne pas des orientations proposées par l'histoire de l'art et par l'étude anthropologique de la construction. Cette affirmation est consacrée en 2001 à l'occasion d'une table ronde réunie dans la perspective d'harmoniser les méthodes d'une démarche devenue dès lors systématique dans l'analyse des monuments[79].

La nécessité d'un nouveau corpus se fait ressentir dès le début des années 2000 et conduit à la programmation d'un projet ambitieux, cette fois à l'échelle de l'Europe, baptisé « *Corpus architecturae religiosae europeae (CARE) saec. IV-X*[80] ». Les premiers travaux sont engagés dès 2005 dans certains pays (Italie, Croatie, Espagne notamment) et, deux ans plus tard, le projet français, placé sous la direction de Pascale Chevalier et Christian Sapin, est déposé auprès de l'Agence Nationale de la Recherche.

L'Auvergne tient une place de choix dans ce corpus d'autant que la région dispose d'un potentiel archéologique longtemps sous-estimé et qui, aujourd'hui, se révèle peu à peu. Gabriel Fournier, dès les années 1960, soulignait d'ailleurs l'intérêt de certains édifices tels que Saint-Sébastien de Manglieu ou Saint-Genès de Coudes, pour ne citer que ces exemples.

2.4. État de la recherche en Auvergne

La recherche portant sur les premières églises d'Auvergne et la mise en place du maillage paroissial a en effet été alimentée très tôt, dès les années 1960, par les travaux de Gabriel Fournier. Son analyse des « châteaux » a été conduite parallèlement à une enquête sur les églises

[78] DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*

[79] PARRON-KONTIS I. et REVEYRON N. (éd.), *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde du Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (9 et 10 novembre 2001), éditions Errance, Paris, 2005.

[80] CHEVALIER P. et SAPIN C., « ANR *Corpus architecturae religiosae europeae [CARE] saec. IV-X* », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA* 15, 2011, p. 113-114, mis en ligne : http://cem.revues.org/11944.

du haut Moyen Âge, mettant à nouveau à profit les apports conjoints des textes, de la topographie et de l'archéologie. Ce travail, s'appuyant en bonne partie sur une approche régressive, notamment dans le cadre d'une tentative de restitution des paroisses primitives d'époque mérovingienne, a mis en évidence le nombre potentiel de lieux de culte du très haut Moyen Âge pour la région. L'auteur met notamment en avant le rôle prépondérant des anciens *vici* d'époque romaine (Lezoux, Billom, Brioude, etc.), qui constituent dès le VIe siècle les principaux relais de l'évêché dans l'organisation du paysage chrétien du diocèse, sans pour autant négliger le rôle des initiatives privées, dont on a toutefois encore du mal à percevoir l'importance. L'état de la documentation, essentiellement textuelle, a en revanche permis de proposer une étude approfondie des cadres paroissiaux des IXe-XIe siècles, cadres qui semblent être alors fixés et qui constitueront les supports de l'organisation territoriale des siècles postérieurs.

Faute d'une documentation archéologique suffisante, l'analyse des formes architecturales des édifices est assez peu développée dans ces travaux. Cependant, à partir de la fin des années 1960, puis par la suite durant une dizaine d'années, Gabriel Fournier a engagé diverses campagnes de fouilles relevant dans certains cas de sauvetages urgents, à l'instar des investigations conduites en 1974 dans la basilique Saint-Julien de Brioude[81], dans d'autres à des recherches ciblées, à l'image de l'église Notre-Dame de Manglieu, qui fit l'objet de deux campagnes de fouilles en 1967 et en 1968[82]. Les premières grandes recherches de terrain conduites à Brioude, prolongeant des suivis de travaux réalisés dès le début des années 1950, vont d'ailleurs être complétés par de nombreuses interventions archéologiques d'ampleur plus ou moins conséquente[83], la plus marquante étant la découverte du baptistère mérovingien par l'équipe dirigée par Fabrice Gauthier en 2004[84], la plus récente correspondant à un suivi de travaux de la place Saint-Jean et des rues adjacentes réalisé en 2012 par David Morel, mettant au jour des vestiges de deux églises médiévales[85].

---

81 FOURNIER G., « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 11-22.

82 *ID.*, *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1967*, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1967 ; FOURNIER G., *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1968*, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1968.

83 Sur le bilan des interventions archéologiques réalisées à Brioude avant 2000, consulter FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), « État de la connaissance archéologique de Brioude à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Première esquisse d'un bilan topographique des résultats des opérations de 1976 à 2000 », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 51-97.

84 GAUTHIER F., « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *ibid.*., *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 288-306.

85 MOREL D. et CHEN A, « Deux églises disparues de Brioude. Les fouilles archéologiques de la place Saint-Jean », *Almanach de Brioude*, 2015, p. 87-128.

Le cadre urbain a également fait l'objet d'enquêtes assez précoces, en particulier le chef-lieu Clermont, qui bénéficie pour le haut Moyen Âge d'une documentation textuelle assez conséquente, depuis les écrits de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours jusqu'aux sources diplomatiques de la période carolingienne, sans négliger le très précieux inventaire des églises et des autels de Clermont datant du Xe siècle[86]. Les origines médiévales de la cité sont de ce fait essentiellement connues grâce aux travaux des historiens. Citons notamment Pierre-François Fournier qui, en 1970, proposait un essai de reconstitution de la topographie urbaine de la cité au VIe siècle[87] ou encore Charles Piétri qui, en 1986, se penchait sur la question des premières basiliques suburbaines[88], et bien sûr Emmanuel Grélois qui, au début des années 2000, s'attelait à restituer la genèse et le développement des paroisses de Clermont au Moyen Âge[89] ainsi que Christian Lauranson-Rosaz qui, récemment, examinait le rôle des élites dans l'architecture clermontoise d'avant l'an mil[90].

L'archéologie offre de son côté peu de perspectives. Si l'on compte un certain nombre de découvertes relevant du domaine funéraire – nous citerons entre autres les diagnostics ou fouilles archéologiques préventives réalisées dans le quartier Saint-Alyre[91] – force est de constater qu'aucun édifice n'a été concrètement reconnu à ce jour. La première cathédrale est de ce point de vue totalement inconnue, en dehors, bien sûr, de la description proposée par Grégoire de Tours (cf. chapitre 14, 1.1.). En revanche, une analyse d'archéologie du bâti conduite par Pascale

86 *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 456-467.

87 FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 128, 1970, p. 273-344.

88 PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 66-177, 1980, p. 177-209.

89 GRELOIS E., *Territorium civitatis. L'emprise de l'Eglise sur l'espace d'une cité et de ses environs. Clermont au XIIIe siècle*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par BOURIN M., Université Paris I, 2003 ; *ID.* et COMTE F., « La formation des paroisses urbaines ; les exemples d'Angers et de Clermont », *Médiévales*, 49, automne 2005, p. 57-72.

90 LAURANSON-ROSAZ C., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ve s.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », *Hortus Artium Medievalium*, 13/1, 2007, p. 39-50.

91 GAUTHIER F., « 8-10 rue Sainte-Georges », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 2007, p. 84-85 ; ALFONSO G., « Clermont-Ferrand, angle des rues Bergier et de Blanzat », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 1998, p. 84.

Chevalier dans la crypte au début des années 2000 a mis en évidence le maintien de substructions du Xe siècle, voire antérieures, dans la construction de l'édifice actuel[92].

La thématique des premières églises rurales d'Auvergne a plus généralement bénéficié des apports des fouilles de sauvetage puis du développement de l'archéologie préventive. Ainsi, en 1985, la construction de l'autoroute A71 a permis la découverte d'une petite église rurale, sur la commune de Riom, au lieu-dit « La Chapelle de Pessat », dont la construction remonte au VIe siècle[93]. Cet édifice met à profit l'un des bâtiments d'une *villa* antérieure, datée du Haut-Empire, illustrant ainsi les phénomènes de continuité, ou, à défaut, de réutilisation des structures d'époque gallo-romaine et interrogeant plus concrètement la problématique des oratoires de domaines et leur impact dans la formation des premières paroisses (cf. chapitre 16, 2.). Du point de vue méthodologique, ces investigations ont souligné l'intérêt majeur d'une fouille archéologique extensive dans la compréhension des origines et des conditions d'émergence d'un petit lieu de culte rural, dont le plus ancien témoin était jusqu'alors une mention textuelle du XIIe siècle. Elles ont également mis en évidence l'apport d'une approche rigoureuse des horizons d'inhumation médiévaux, mettant en application les méthodes d'analyse et de prélèvement d'une discipline tout juste naissante[94].

Plusieurs autres aires funéraires mérovingiennes sont d'ailleurs mises au jour durant les années 1970 et 1980 sur des surfaces cependant bien souvent réduites, permettant rarement d'observer les substructions d'une église, à l'exception bien sûr du cas déjà évoqué du plateau Saint-Victor à Massiac. Les données en ce sens s'accumulent et la nécessité d'une synthèse régionale s'impose dès 1991 avec la tenue à Clermont de *Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, colloque annuel de l'Association française d'archéologie mérovingienne, dédiées à l'Auvergne[95]. Les discussions ne se cantonnent pas à l'archéologie mais intègrent historiens,

---

92 CHEVALIER P., « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001, p. 133-146 ; EAD., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *in* PARRON-KONTIS I. et REVEYRON N. (éd.), *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes*, *op. cit.*, p. 87-94.

93 SAUGET J.-M., FIZELLIER-SAUGET B., « La « chapelle de Pessat » (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple d'une paroisse rurale en Basse Auvergne depuis le haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.,* p. 301-337.

94 L'archéologie funéraire s'est en effet construite en tant que discipline à part entière au début des années 1980. Nous renverrons notamment en ce sens à l'un des articles fondateurs publié par Luc Buchet : BUCHET L., « Une collaboration archéologue–anthropologue, Pour quoi faire ? », *Archéologie Médiévale*, 10, 1980, p. 333-339.

95 FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*

historiens de l'art et linguistes, l'objectif étant de dresser un état des lieux de la recherche régionale sur l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge avec, pour toile de fond, les deux figures emblématiques que sont Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours (fig. 21). Du point de vue de l'archéologie, le constat ressortant de ces journées fait état d'une recherche qui accuse encore un certain retard par rapport à l'état des connaissances acquises à l'échelle nationale. Les conclusions insistent d'une part sur le potentiel important de certains sites régionaux, d'autre part sur la nécessité d'engager des investigations de terrain ambitieuses[96]. Les actes de ces rencontres ne sont cependant publiés que huit années plus tard, en 1999, mais le bilan des découvertes de sites mérovingiens entre 1991 et 1997 inséré en fin de volume souligne l'intensité des découvertes réalisées dans les années 1990.

Les fouilles archéologiques préventives et les suivis de travaux engagés autour des églises actuelles se multiplient effectivement au cours de cette décennie, engendrant notamment la découverte de nombreuses aires funéraires du haut Moyen Âge, bien souvent caractérisées par la présence de sarcophages trapézoïdaux caractéristiques de l'époque mérovingienne[97]. La carte de l'implantation funéraire et religieuse des premiers siècles du Moyen Âge commence à s'étoffer, invitant alors une équipe réunie par Philippe Vergain à proposer un état de la recherche régionale à l'occasion du colloque de Toulouse organisé autour des problématiques portant sur les origines des paroisses rurales en Gaule méridionale[98]. De premiers jalons sont alors posés, notamment pour les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme pour lesquels les recherches sont sensiblement plus avancées (fig. 22).

Bien sûr, l'activité archéologique, notamment préventive, bat son plein et les explorations d'aires funéraires mérovingiennes attenantes aux églises se poursuivent. En 2005, à Chareil-Cintrat dans l'Allier, des découvertes ont conduit Sophie Liégard à engager une fouille programmée pluriannuelle dans l'emprise du chevet, aujourd'hui détruit, de l'église Saint-Blaise.

---

[96] Nous renverrons à la conclusion de ces journées proposée par Alain Dierkens : DIERKENS A., « Réflexions sur l'Auvergne du très haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.,* p. 397-408.

[97] Un inventaire de l'état des connaissances régionales pour 2009 a été publié en 2015 : LIEGARD S., FOURVEL A. et MARTINEZ D., « Les sarcophages de la région Auvergne », *in* CARTRON I., HENRION F. et SCUILLER C., *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Bordeaux (2-4 octobre 2009), supplément n° 34 à la revue Aquitania, 2015, p. 185-188.

[98] VERGAIN C. et *al.*, « Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles), op. cit.,* p. 120-133.

Sans surprise, les investigations mettent en évidence l'existence d'un lieu de culte du VIe siècle, soulignant une nouvelle fois l'ancienneté d'un édifice dont la plus ancienne mention textuelle remonte à la fin du XIe siècle. Dans le même temps, Laurent D'Agostino, conduisant en 2005-2006 des recherches sur les installations templières et hospitalières du plateau de Carlat, dans le sud du Cantal, met au jour une église du haut Moyen Âge flanquée d'un petit baptistère[99]. À Souvigny, dans l'Allier, l'équipe universitaire conduite par Pascale Chevalier met en lumière entre 2004 et 2007 les vestiges funéraires et bâtis de l'église primitive de la *villa* offerte à Cluny au début du Xe siècle pour l'installation d'une communauté monastique[100]. Enfin, plus tard, à partir de 2010, nous engagions un programme de fouille pluriannuelle sur l'église du site de hauteur de La Couronne à Molles dans l'Allier, dont les résultats intègrent une large part de ce mémoire de thèse, autorisant aujourd'hui une nouvelle synthèse sur la topographie religieuse de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

[99] D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *Archéologie médiévale*, 37, 2006, p. 218.

[100] CHEVALIER P., BULLY S., CAUSEVIC-BULLY M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et BARADAT A., « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA* 12, 2008, p. 53-59, mis en ligne : http://cem.revues.org/6382 ; FIOCCHI L., « La priorale et le prieuré (X^e^-XIIe s.) », *in* PHALIP B., CHEVALIER P. et MAQUET A. (dir.), *Souvigny (Allier). La prieurale et le prieuré*, Coll. *Les Cahiers du Patrimoine* 101, Inventaire Général du Patrimoine Culturel-Auvergne & Somogy, Paris, 2012, p. 94-98.

Chapitre 2

De la *Civitas Arvernorum* au territoire de l'évêque

CHAPITRE 2.
DE LA *CIVITAS ARVERNORUM* AU DIOCÈSE DE CLERMONT

1. Géographie et peuplements

1.2. Relief et ressources

L'apparente disparité du paysage de l'Auvergne, qui oppose à de grandes étendues de plaine des zones de plateaux ou de moyennes montagnes, a nécessairement conditionné les implantations humaines, leurs modes de vie, leurs relations et leurs échanges.

La région a été façonnée par le volcanisme succédant aux épisodes tropicaux du Tertiaire, qui avaient auparavant contribué à aplanir puis à casser le vieux socle hercynien à l'origine des principaux reliefs de l'Europe de l'ouest[1]. Ce volcanisme confère au territoire auvergnat un faciès très varié. Ainsi, comme l'indique Bernard Valadas lorsqu'il tente de brosser « l'impossible tableau géographique de l'Auvergne[2] », « il est bien difficile de qualifier le relief de l'Auvergne sans faire une longue énumération : petites plaines, plateaux étagés, vallées profondes, collines, abrupts ; autant d'éléments que l'on retrouve partout, dans un désordre profond avec un agencement différencié d'un endroit à l'autre [3]». Ce contraste se traduit en premier lieu par une différence d'altitude très marquée entre les points bas et les points hauts : le nord de l'Allier culmine autour de 200 m alors que le sommet du massif du Sancy, dans le Puy-de-Dôme, pointe à 1885 m. Plus encore que cette amplitude altimétrique, le paysage est marqué par une topographie qui participe pleinement à accentuer ces oppositions. Les secteurs « tampons », ou de « contact », apparaissent par endroit très brutaux et forment des versants abrupts, des vallées étroites et très encaissées, aussi bien dans le Cézallier au sud que dans les Combrailles au nord-est, et participent ailleurs, dans les montagnes des Monts Dore et du Cantal, ou encore dans les contreforts du massif du Livradois-Forez, à la formation d'éminences rocheuses qui constitueront des jalons essentiels dans la nouvelle définition de la carte des peuplements à l'issue de la période gallo-romaine. Il conviendra ainsi garder en tête cet état de fait tout au long de notre cheminement, ce paysage

[1] DERRUAU M., *La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise : étude géographique*, Thèse d'État en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1949.

[2] VALADAS B., « L'impossible tableau géographique de l'Auvergne », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 11-17.

[3] *Ibid.*, p. 12.

ayant eu un impact direct dans les dynamiques d'occupation du territoire et, pour les problématiques qui intéressent nos travaux, dans la recherche de monumentalisation du paysage entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge.

Cette géographie est loin d'être figée et rend compte de réalités complexes, façonnées par les interactions permanentes qui relient l'homme à son environnement (fig. 23). Si la grande plaine de la Limagne a constitué le berceau de l'occupation humaine, l'ensemble de cet espace hétérogène a été exploité, jusque sur les points les plus hauts. De ces composantes topographiques est née une réelle diversité du mode d'occupation des territoires, plus particulièrement à partir de la fin de l'Antiquité où l'on commence à investir les zones montagneuses auparavant largement délaissées — du moins au cours de la période gallo-romaine — et à exploiter de nouveaux terroirs. C'est en effet à partir du haut Moyen Âge que l'interaction entre l'homme et la montagne connaît une dynamique sans précédent, résultant plus particulièrement de facteurs socio-économiques et religieux qu'il conviendra de développer plus avant dans ce mémoire. En ce sens, le paysage auvergnat va notamment constituer un écrin pour le développement des premiers villages ecclésiaux et des monastères, tout comme il a favorisé l'émergence de nombreuses forteresses pré-féodales.

À plus grande échelle — celle de la Gaule — l'Auvergne a occupé une position centrale qui lui a assuré des liens pérennes avec les territoires du Nord et du Sud tout en bénéficiant des influences venues « par-delà les montagnes », de l'Est et de l'Ouest. La proximité du couloir rhodanien ne lui a été que plus bénéfique, ce depuis la Préhistoire, l'intégrant au cœur des échanges culturels et commerciaux. Cette situation géographique a participé à faire de l'Auvergne une terre de contrastes et, à bien des égards, de pouvoir, bénéficiant notamment, pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, de contacts privilégiés avec la Gaule méridionale, toujours empreinte de romanité, et les régions du Nord, très tôt gagnées par des influences nordiques et germaniques.

L'ancienne cité de Clermont constitue l'une des plus grandes cités de Gaule centrale. Elle correspond aux actuels départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, au nord de la Haute-Loire (le Brivadois) et au sud-est du département de l'Allier. Du point de vue géographique, l'Auvergne est divisée entre deux grands espaces correspondants, pour le premier, à de vastes zones de plaine, la Basse Auvergne, qui intègre principalement le Val d'Allier et ses marges et, pour le second, à des territoires pour lesquels le relief est plus marqué, la Haute Auvergne, concernant

plus particulièrement le sud-ouest du diocèse, avec les monts du Cantal et des zones de hauts plateaux[4].

L'Auvergne fait partie intégrante du Massif Central qui représente de loin le plus vaste massif montagneux de France. Au sud-ouest, la Haute Auvergne est dominée par de hautes terres (1850 m) qui délimitent bien souvent des vallées fortement encaissées côtoyant parfois des zones de relief moins marquées (Les Planèzes de Saint-Flour, la vallée de la Santoire, etc.). Le Cantal est bordé à l'est par deux principaux plateaux, le Cézallier et l'Aubrac, ouvrant pour l'un sur la Basse Auvergne, pour l'autre sur le Rouergue et le Gévaudan. Plus au sud et à l'ouest, le territoire est au contact de l'Aquitaine, du Quercy et du Languedoc, sans qu'aucune limite naturelle, sinon hydrologique, ne marque cette séparation.

Au nord se développent les massifs montagneux des Mont Dore et du Sancy (1886 m), au contact direct de la Chaine des Puys dominant le bassin de Clermont-Ferrand. Au pied de ces hauteurs, à l'est, se développent la plaine de la Limagne et le pays des Couzes. Au sud-est se situe le Brivadois ouvrant à son tour au sud vers le bassin de Langeac. Plus au nord, les monts du Livradois (1200 m environ) et du Forez (1640 m) englobent le bassin d'Ambert drainé par la Dore, se prolongeant ensuite au nord jusqu'aux Bois Noirs de la région de Thiers.

Au pied des massifs limitrophes du département du Puy-de-Dôme s'étend du sud vers le nord la grande Limagne, jalonnée de petites buttes volcaniques dans les régions d'Issoire et de Billom, formant un vaste cordon nord/sud reproduisant les contours du Val d'Allier. Cette plaine s'adoucit à mesure que l'on progresse vers le nord et va en s'élargissant à la hauteur de Clermont, ouvrant ensuite sur le Bourbonnais qui occupe, pour sa part, la majeure partie du département de l'Allier, à l'exception du Sud-Est où s'élèvent les faibles reliefs de la Montagne bourbonnaise.

La plaine de la Limagne, riche de terres noires et de marais aujourd'hui asséchés, est depuis le Néolithique un berceau agricole. Sa fertilité est d'ailleurs célébrée par Sidoine Apollinaire lorsqu'il dépeint le paysage de sa cité : « Je ne dis rien du charme particulier de ce pays ; je ne dis rien de cet 'océan des blés', dans lequel les ondes qui agitent les moissons, loin de présenter un danger, sont signe de richesse et où le travailleur risque d'autant moins le naufrage qu'il le parcourt assidûment […] »[5].

[4] Sur le paysage géographique de l'Auvergne voir *ibid.*, p. 11-17 ; DERRUAU M., *La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise : étude géographique*, *op. cit.* ; DURAND A., *La vie rurale dans les massifs volcaniques des Dores, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac*, Thèse d'État en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, 1946 ; GACHON L., *Les Limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses : étude de géographie physique et humaine*, Thèse d'État en Géographie, Université François Rabelais, Tours, 1939.

[5] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, *Epistula* IV, 21, p. 155-159, ici p. 158 : *Taceo*

Les nombreuses hauteurs limitent, quant à elles, toute forme d'agriculture intensive, mais offrent en revanche des potentialités certaines pour l'élevage ou la viticulture. D'ailleurs, l'évêque de Clermont et poète du Ve siècle s'empresse d'ajouter, immédiatement après avoir évoqué les richesses des grandes étendues de plaine : « […] source d'agrément pour les voyageurs, de profits pour les laboureurs, de délices pour les chasseurs, les montagnes lui font une ceinture de pâturages à leur sommet, de vignobles sur les coteaux, de fermes aux endroits cultivables, de châteaux sur les rochers, de tanières dans les lieux sombres, de cultures dans les lieux découverts, de sources dans les creux, de torrents sur les pentes escarpées ; bref, il est de telle nature qu'une fois connu il détermine souvent beaucoup d'étrangers à oublier leur patrie »[6].

De ces oppositions topographiques ressort une impression générale de complémentarité. Le témoignage de Sidoine évoque de façon explicite l'absence de barrières géographiques. En ce sens, les hauteurs ne constituent en rien un frein au développement économique et contribuent au contraire à la prospérité de la région. Si les plaines continuent à focaliser majoritairement les zones d'habitat, la carte du peuplement commence tout de même à évoluer en voyant les populations gagner progressivement les secteurs de contact entre basses et hautes terres. Le haut Moyen Âge semble même constituer un véritable tournant dans l'occupation du sol, en opposition avec les siècles précédents durant lesquels le bassin de l'Allier cristallisait l'essentiel du réseau de peuplement avec un effet polarisant très accentué autour du chef-lieu de cité *Augustonemetum*[7]. Bien qu'attiré par la plaine, le peuplement gallo-romain se caractérise par la dispersion et la répartition inégale de l'habitat, se traduisant par la diffusion d'un semis d'établissements agricoles de tailles très variables. Il est ainsi délicat d'envisager un habitat concentré voire resserré, bien qu'il faille admettre l'existence de regroupements autour des agglomérations principales. Un propos qui doit être d'autant plus mesuré qu'il ne repose que sur une image globale proposée par l'état actuel de la recherche archéologique. Il convient dès lors de nuancer ce tableau en objectant que l'occupation des points hauts et des secteurs éloignés du bassin de l'Allier au cours de la période romaine a laissé peu de traces matérielles, ce qui peut être

territorii peculiarem iucunditatem ; taceo illud aequor agrorum, in quo sine periculo quaestuosae fluctuant in segetibus undae, quod industrius quisque quo fréquentât, hoc minus naufragat.

[6] *ID.*, p. 159 : […] *uiatoribus molle, fructuosum aratoribus, uenatoribus uoluptuosum ; quod montium cingunt dorsa pascuis, latera iunetis, terrena uillis, saxosa castellis, opaca lustris, aperta culturis, concaua fontibus, abrupta fluminibus ; quod denique huiusmodi est, ut semel uisum aduenis multis patriae obliuionem saepe persuadeat.*

[7] TREMENT F., « Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique, op. cit.*, p. 83-107.

le cas dans le cadre de l'extraction minière (attestée dans la région de Massiac[8] ou dans les Combrailles[9]), de l'exploitation des forêts voire tout simplement de l'élevage de transhumance. De ce constat découle en apparence l'existence de zones relativement désertes, à l'image des Combrailles, des Varennes, des Bois Noirs et du Livradois-Forez (pour ne citer que ces zones) – tableau que les recherches récentes ont toutefois permis de nuancer[10].

1.2. Espaces et peuplements

En 52 avant notre ère, le territoire des Arvernes est intégré à l'Empire romain après les évènements d'Alésia. Cet épisode déterminant dans la Conquête des Gaules par César vient clore une série d'affrontements issus du soulèvement des peuples gaulois emmenés par Vercingétorix, chef des Arvernes et des Gaulois coalisés. L'administration romaine se met en place progressivement durant la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. La Gaule est alors divisée en trois provinces : la Belgique, la Lyonnaise et l'Aquitaine à laquelle est intégrée la *Civitas Arvernorum*. Ces trois grandes circonscriptions couvrent chacune un large territoire, la province d'Aquitaine se développant notamment des Pyrénées à la Loire. Les principaux *oppida* de Corent, Gergovie et Gondole sont progressivement abandonnés au profit de la nouvelle capitale, *Augustonemetum*, dont les vestiges sont enfouis sous la ville actuelle de Clermont-Ferrand. Les hauteurs sont ainsi délaissées au profit d'une ville nouvelle dont la fondation aurait profité de la construction d'une voie traversant d'est en ouest les provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine[11]. La conquête aboutit alors grâce à une pacification du territoire et à l'absorption par les Romains de la culture locale.

---

[8] VINATIE A., « À Massiac (Cantal), une exploitation minière gallo-romaine », *Revue de Haute Auvergne*, 48, avril-juin 1979, p. 159 ; *ID*., « La mine de plomb argentifère 'des Anglais' à Massiac : inventaire du mobilier », *Revue de Haute Auvergne*, 57, juillet-décembre 1995, p. 255-272.

[9] DELHOOFS H., « Premier modèle de spatialisation de l'agglomération « minière » antique de Blot-l'Eglise (Puy-de-Dôme) », *Bulletin Scientifique Régional*, DRAC-Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013, p. 104-105.

[10] DELPY M., FASSION F. et MASSOUNIE G., « Pour une archéologie de la moyenne montagne », *in* TREMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine*, *op. cit.*, p. 361-383.

[11] Les *oppida* de Gergovie et de Corent ne sont pas pour autant abandonnés. Il subsiste de petites agglomérations dotées chacune notamment d'un sanctuaire. Sur ce point, cf. POUX M. (dir.), *Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise*, éditions Errance, Paris, 2012 ; *ID*. et DEMIERRE M. (dir.), *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, supplément n° 62 à *Gallia*, 2 vol., 2016 ; GARCIA M., *Les sanctuaires romano-celtiques du Massif central. Organisation et évolution architecturale*, Thèse de doctorat en archéologie, dirigée par POUX M., Université Lumière-Lyon II, 2013.

1.2.1. Structuration de l'espace et parure monumentale durant le Haut-Empire

La province d'Aquitaine est placée sous l'autorité d'un gouverneur administrant le territoire pour le compte de l'empereur de Rome, mais elle possède toutefois une organisation politique propre (fig. 24). La cité est, quant à elle, constituée de plusieurs subdivisions territoriales, les *pagi*, qui possèdent elles-mêmes une certaine autonomie politique et religieuse. Ces *pagi* sont soumis à l'autorité des élites locales arvernes, bénéficiant pour la plupart du titre de citoyen romain[12]. Ces notables paraissent très tôt favorables à l'intégration de la cité dans le monde romain, adoptant et adaptant rapidement un nouveau mode de vie, en grande partie nourri par les échanges culturels et commerciaux déjà vivaces depuis la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère[13]. Ce sentiment d'appartenance très marqué à une certaine « romanité » perdurera encore de nombreux siècles et constituera le socle de la résistance arverne face aux incursions, notamment wisigothiques, du Ve siècle. Cette acculturation se manifeste particulièrement dans l'organisation du paysage religieux de la cité. La plaine de la Limagne est parsemée de nombreux sanctuaires célébrant les cultes impériaux et orientaux. Parallèlement, les figures tutélaires locales ne sont pas écartées, la nouvelle religion s'efforçant d'intégrer et d'assimiler les divinités gauloises au panthéon romain[14].

La vie civique est organisée depuis *Augustonemetum*, dont la fondation peut être qualifiée d'*ex nihilo,* bien que des traces de fréquentation du site antérieure à la période romaine aient été mises en évidence lors de diverses fouilles archéologiques. Les vestiges de la Protohistoire mis au jour dans différents secteurs de la ville actuelle ne caractérisent pourtant pas la présence d'une agglomération préexistante[15]. Ils traduisent au contraire un habitat intercalaire, prenant place dans

---

12 TREMENT F. (dir.), « Aux origines de la cité arverne », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique, op. cit.*, p. 196 ; sur l'organisation du pouvoir voir aussi LAMOINE L., « Apports de l'épigraphie : les magistrats de la cité arverne », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique, op. cit.*, p. 199.

13 TREMENT F., CHAMBON J.-P., GUICHARD V et LALLEMAND D., « Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropisme et centralité », *in* MENNESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne,* Actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 2003), Lattes, 2007, p. 99-110. Dans *La Pharsale*, le poète romain Lucain écrit d'ailleurs : « Les peuples arvernes qui osaient se prétendre frères du Latin et nés du sang troyen » (LUCAIN, *La guerre civile : la Pharsale. Tome I : livres I-IV*, texte établi et traduit par BOURGERY A., éditions Les Belles Lettres, 7e éd., Paris, 2003, livre I, vers 427-428).

14 MITTON C., « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du Ier s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », *Revue archéologique du Centre de la France*, 45-46, 2006-2007 (en ligne : https://racf.revues.org/680).

15 Il s'agit en effet bien souvent de mobilier résiduel (monnaies, tessons de céramique) collecté dans les horizons stratigraphiques d'époque gallo-romaine. On retrouve tout de même des structures significatives, en particulier dans

l'arrière-pays d'un complexe, semble-t-il, urbanisé dès le IIIe siècle avant notre ère et situé à quelques kilomètres à l'est sur la commune actuelle d'Aulnat[16]. Cette vaste occupation de plaine, illustrée par la présence de nombreuses zones d'habitat, d'axes de circulation et de multiples activités artisanales, s'effacera progressivement au profit d'une organisation en réseaux articulée autour des *oppida* de Corent, Gergovie et Gondole. *Augustonemetum* est ainsi fondée au sein d'un paysage où prenaient place des sites protohistoriques disséminés un peu partout dans l'espace de ce qui devient la cité arverne, se partageant entre la plaine de la Limagne et le piémont des hauteurs limitrophes. Les hauteurs sont d'ailleurs complètement délaissées, sinon faiblement occupées durant tout le Haut-Empire. Leur souvenir perdure cependant et les vestiges de ces occupations perchées ne sont pas totalement oubliés. En témoigne le renouveau du perchement et de la fortification de l'habitat auquel on assiste à partir de la fin de l'Antiquité, sur lequel nous reviendrons.

La ville aurait été créée lors de la construction de la voie reliant Lyon à Saintes[17]. Elle aurait été fondée par Agrippa, lieutenant de l'empereur Auguste, probablement aux alentours de 20 avant notre ère. Sur la commune d'Orcines, à l'ouest de Clermont-Ferrand, une borne miliaire datée de 45-46 de notre ère indique par ailleurs que la voie a été terminée sinon réparée à cette période[18]. Le nom *Augustonemetum* suggèrerait qu'un sanctuaire a pu jouer un rôle dans la genèse de l'agglomération. En l'état actuel des recherches, le seul établissement d'époque augustéenne connu, utilisé jusqu'aux environs de 70 de notre ère, correspond au sanctuaire naturel de la Sources des Roches, à Chamalières (à l'ouest de Clermont-Ferrand), dont la fouille a permis la découverte d'une collection exceptionnelle d'*ex-voto* en bois de chêne[19].

---

les zones basses de la ville, dont des fours de poteries de la Tène C2 et D1a rue Descartes ou encore des enclos d'habitats rue Albert-Elizabeth. Sur ces points, cf. MENNESSIER-JOUANNET C., *Clermont-Ferrand, rue Descartes. Fouille d'une zone artisanale située sur les berges d'un paléochenal de la Limagne (La Tène finale – Ier s. ap. J.-C.)*, rapport de fouille de sauvetage préventive, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1990 ; et PROVOST M. et *EAD.*, *Carte archéologique de la Gaule, 63/1 : Clermont- Ferrand*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1994, p. 110-111.

[16] MENNESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne, op. cit.*

[17] Cet axe de communication est notamment évoqué par l'auteur antique STRABON, *Géographie*, IV, 6 11.

[18] DARTEVELLE H., MENNESSIER-JOUANNET C., ARBARET N., La capitale des Arvernes, une histoire en boucle », *in* BUCHSENSCHUTZ O. (dir.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXIIe colloque de l'AFEAF (Bourges, 2008), supplément n° 35 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2009, p. 293-315.

[19] ROMEUF A.-M., DUMONTET M., *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme). Bois sculptés de la Source des Roches*, Documents d'Archéologie Française n° 82, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000 ; PRAT B., CABANIS M., « Apports de l'archéobotanique à la compréhension de la Source des Roches, Chamalières (Puy-de-Dôme) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 45-46, 2006-2007 (en ligne : https://racf.revues.org/663).

La ville romaine s'est quoi qu'il en soit développée dans une cuvette naturelle, au pied de la chaine des Puys, dans un bassin sédimentaire protégé par des hauteurs à l'ouest et au nord. Ce secteur très humide, drainé par les multiples bras de la Tiretaine, abrite de nombreuses zones marécageuses d'où émergent de petits promontoires d'origine volcanique. La butte centrale portant aujourd'hui le centre historique de Clermont-Ferrand est, à ce titre, constituée des rejets d'un volcan de type phréatomagmatique qui serait entré en éruption il y a environ 165 000 ans et dont le maar (le cratère), de plus d'un kilomètre de diamètre, occupe la partie ouest de la ville qui apparaît alors comme une zone très humide, sinon palustre. Le réseau hydrologique très fourni, bien que capricieux, conjugué à la présence de nombreuses résurgences pour certaines thermo-minérales, a sans conteste dicté le choix du lieu d'implantation de la ville. *Augustonemetum*, dont le centre civique est implanté sur la butte centrale, se développe sur une superficie aujourd'hui estimée à environ 300 hectares[20]. L'agglomération se situe à un carrefour de voies où se croisent notamment les axes est/ouest reliant Lyon à Saintes et sud-ouest/nord-est reliant Brive à Autun (fig. 25)[21]. Son organisation est aujourd'hui bien connue grâce à un projet collectif de recherche engagé en 2005, intitulé « *Atlas topographique d'*Augustonemetum »[22], dirigé par Hélène Dartevelle et rattaché au PCR « *Atlas des chefs-lieux de Narbonnaise* »[23] coordonné par Jean Guyon puis Marc Heijmans. Les résultats de dix années de travail, axées sur des recherches en archives, sur une relecture de l'iconographie et des données des fouilles anciennes, tout en intégrant les apports récents issus de l'archéologie préventive et programmée, permettent d'apprécier, notamment à travers une approche cartographique des vestiges, l'articulation de la ville et son évolution entre le Ier siècle avant notre ère et l'Antiquité tardive (fig. 26).

Il est établi à présent que la ville était ouverte durant le Haut-Empire et n'a été enfermée dans une enceinte réduite qu'à partir de la fin de l'Antiquité (cf. chapitre 10). Elle est alors définie par deux trames viaires principales, l'une nord/sud – est/ouest, mise en évidence sur la butte, l'autre nord-ouest/sud-est, résultant de l'expansion de l'aire urbaine dans le courant du IIe siècle

[20] DARTEVELLE H., MENNESIER-JOUANNET C., ARBARET N., « La capitale des Arvernes », *art. cit.*, p. 295.

[21] DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, Thèse de doctorat d'Archéologie dirigée par TREMENT F., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2016 ; FOURNIER P.-F., « *Augustonemetum*, nœud des routes », *Recherches clermontoises*, VI, *Clermont au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville*, Institut d'Histoire, Faculté des Lettres de Clermont, Clermont-Ferrand, 1970, p. 291-306 ; REMY B. et PROVOST M., *Inscriptions latines d'Aquitaine. Les Arverne*, I.R.A.M., Bordeaux, 1996, p. 21.

[22] DARTEVELLE H. (coord.), *L'atlas topographique d'*Augustonemetum*, Projet collectif de recherche, Clermont-Ferrand,* Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, rapports 2005 à 2015.

[23] GUYON J., NIN N., RIVET L., SAULNIER S., *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 1, *Aix-en-Provence*, Supplément n° 30 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise,* Montpellier, 1998.

de notre ère. Les premiers quartiers résidentiels sont aménagés en terrasses sur le versant oriental de la butte centrale. Plusieurs *domus* ont en effet été repérées dans ce secteur, notamment sous l'École de commerce en 1990, à l'emplacement de l'îlot Neyron en 1994 et plus récemment rue de l'Oratoire (fig. 27)[24]. La ville semble ensuite s'être développée en direction de l'ouest et du sud, colonisant des zones qui étaient évitées jusqu'alors en raison de leur caractère humide. La seconde moitié du IIe siècle voit notamment la conquête de terrains au demeurant inhospitaliers, mais dont les ressources naturelles en eau ont constitué un facteur déterminant dans l'accroissement de la ville. On retrouve dans ces marges des secteurs résidentiels côtoyant divers quartiers à vocation essentiellement artisanale. Au sud, les récentes fouilles de l'ancienne gare routière ont illustré cette juxtaposition, mettant en évidence la présence de demeures urbaines, d'une ou plusieurs auberges ainsi que d'une activité de meunerie et de boulangerie (fig. 28)[25]. Au nord-ouest, les fouilles préventives conduites rue Fontgiève en 2012 ont autorisé la découverte d'un quartier artisanal organisé, là aussi, autour d'une meunerie hydraulique, d'un ou plusieurs ateliers liés au travail du bois, d'installations de boucherie/tabletterie, mais également d'un petit temple édifié au-dessus d'une source divinisée (fig. 29)[26]. Dans une proportion toute autre, au sud-ouest du centre civique, prend place un vaste sanctuaire, le *Vasso Galate*[27], dont les ruines imposantes (fig. 30), visibles au VIe siècle, sont d'ailleurs décrites par Grégoire de Tours : « Après avoir accompli un certain nombre de méchancetés, sur le conseil, prétend-on, d'une mère méchante, [Chrocus] mobilisa comme nous l'avons dit la nation des Alamans, envahit toutes les Gaules et démolit de fond en comble tous les monuments qui avaient été construit depuis l'Antiquité. Venant en Auvergne, il incendie, détruit et démolit le temple qu'on appelle dans la langue gauloise *Vasso Galate*. Ce temple avait été fait et restauré admirablement. Son mur était double, il était formé au dedans de menu blocage et à l'extérieur de pierres de taille. Ce mur avait une épaisseur de trente pieds. Quant à l'intérieur, il était décoré de marbre et de mosaïque. Le

[24] HETTIGER S., *Îlot Neyron-Papin. Rue des Archers. Clermont-Ferrand-Quartier du Port, rapport de sauvetage urgent (AFAN)*. Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1994 ; JOUQUAND A.-M., SAUGET J.-M., WITTMAN A., « L'habitat gallo-romain de l'École Supérieure de Commerce à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 33-2, 1994, p. 87-132 ; OLLIVIER J. (dir.), *16-26 rue de l'Oratoire (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Rapport Final d'Opération*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012.

[25] OLLIVIER J. (dir.), *Ancienne gare routière, projet Scène Nationale (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Rapport final d'opération*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2016.

[26] MARTINEZ D. (dir.), *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Angles des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose. Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2014.

[27] FOURNIER P.-F., « Le monument dit *Vasso* de Jaude à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 28, 1965, p. 103-150 ; *ID.*, « Nouvelle fouille au monument *Vasso* de Jaude à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 30, 1972, p. 225-234.

pavage aussi était de marbre ; au-dessus, il y avait un toit de plomb »[28]. Ses vestiges, caractérisant des maçonneries montrant un petit appareil régulier constitué de blocs de lave alternant avec des arases de briques (le *Mur des Sarrasins*), sont encore aujourd'hui visibles (fig. 31). En avant de ce complexe cultuel, directement à l'est, se tenait un *macellum*[29] ainsi qu'un vaste établissement public (une *schola* ?) dont les cuisines et les latrines, richement décorées, ont été découvertes en 2011[30].

Les abords du chef-lieu de la cité sont, par ailleurs, densément occupés durant le Haut-Empire, à la faveur de sols fertiles et d'un réseau hydrologique fourni favorisant les cultures. Dans son *suburbium* se développent de grands domaines, dont la *villa* de Champ-Madame à Beaumont[31] et la *villa*/sanctuaire de Trémonteix[32] sont les témoins. On retrouve dans tout le bassin de Clermont et, de manière générale, dans toute la Limagne, jusqu'à hauteur de la Limagne des buttes vers Billom, des domaines fonciers plus ou moins étendus, structurés autour d'exploitations agricoles (*villae*), dont les propriétaires appartiennent le plus souvent à l'aristocratie urbaine[33] – comme par exemple celle de Sidoine Apollinaire à Aydat (voir *infra*).

À l'écart du principal foyer de peuplement du territoire arverne, focalisé autour du chef-lieu, l'occupation de l'Auvergne durant les premiers siècles de notre ère se caractérise par un habitat dispersé, principalement organisé autour d'agglomérations de second rang dont la

[28] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem,* texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *Monumenta Germaniae Historica*, *Scriptores rerum Merovingicarum 1,1*, Hahn, Hanovre, 1885, réédition 1937 (disponible en ligne), Livre I, 32, p. 25 : « *Qui cum nonnulla inique gessisset, per consilium, ut aiunt, matris iniquae, collectam, ut dixemus, Alamannorum gentem, universas Gallias pervagatur cunctasque aedes, quae antiquitus fabraecatae fuerant, a fundamentis subvertit. Veniens vero Arvernus, delubrum illud, quod Gallica lingua Vasso Galate vocant, incendit, diruit atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum. Cuius paries duplex erat, ab intus enim de minuto lapide, a foris vero quadris sculptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta. Intrinsecus vero marmore ac museo variatum erat, pavimentum quoque aedes marmore stratum, desuper vero plumbo tectum* […] » (traduction française par LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

[29] HETTIGER S., *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Carré Jaude. Document final de synthèse*, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996.

[30] ALFONSO G. (dir.), « Les espaces de cuisine d'un édifice public ou collectif d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *in* MAUNE S., MONTEIX N., POUX M. (dir.), *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine. Gallia*, 70-1, 2013, p. 71-92.

[31] ALFONSO G., BLAIZOT F. (dir.), *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n° 27, 2004.

[32] CHUNIAUD K., *Clermont-Ferrand, ZAC de Trémonteix lot 1. Rapport final d'opération*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013.

[33] DOUSTEYSSIER B., SEGARD M. et TREMENT F., « Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004 (en ligne : https://racf.revues.org/143).

répartition est inégale à l'échelle de la cité arverne[34] (fig. 32). Des foyers secondaires sont en effet attestés dans le bassin du Lembron, à l'ouest d'Issoire ou encore dans les régions de Mauriac, au nord-ouest du Cantal, entre Massiac et Saint-Flour ainsi que dans le Brivadois, plus à l'est. Au nord de la cité, où les recherches sont peut-être moins avancées, les principaux regroupements semblent se développer dans l'orbite de l'agglomération thermale de Vichy (*Aquis Calidis*) alors que l'habitat apparaît plus diffus dans l'extrémité septentrionale. Les zones intercalaires occupant les contreforts des massifs montagneux des marges du territoire (Montagne bourbonnaise, Livradois-Forez, Combrailles, Cézallier, etc.) sont, quant à elles, nettement moins investies, mais ne sont pas pour autant totalement dépeuplées[35].

La définition de la carte des peuplements est en partie dictée par l'organisation du réseau routier, lui-même soumis au relief et à l'hydrologie, et qui, naturellement, converge en direction d'*Augustonemetum*. Depuis le chef-lieu, deux routes se dirigent vers l'ouest en direction de Limoges/*Augustoritum* et de Saintes/*Mediolanum Santonum*. Au nord-ouest, une nouvelle voie mène à Néris-les-Bains/*Aquae Neri* d'où partent ensuite deux itinéraires se dirigeant respectivement vers Poitiers/*Limonum* et Bourges/*Avaricum*. Vers l'est, deux principaux tracés relient la capitale arverne à Lyon/*Lugdunum* (avec une station dans la capitale des Ségusiaves Feurs/*Forum Segusiavorum*) et une autre à Roanne/*Rodumna*, cette dernière possédant un embranchement en direction d'Autun/*Augustodunum*. Enfin, *Augustonemetum* ouvre vers le Midi et le Languedoc par l'intermédiaire des deux axes nord/sud passant respectivement par Ydes et par la capitale des Vellaves, Saint-Paulien/*Ruessium*. À ces routes principales s'ajoutent de multiples axes secondaires et en particulier des itinéraires empruntant les vallées encaissées traversant, en direction de l'est et de l'ouest, les massifs montagneux bordant le Val d'Allier et la Limagne.

C'est donc autour de ces principales voies, ouvrant largement la cité vers les territoires extérieurs, que s'agencent les agglomérations dites « secondaires », dans l'orbite desquelles se développe un habitat plus ou moins resserré. Ces centres, apparemment dépourvus de toute

[34] Sur ce point, consulter les différentes contributions rassemblées dans TREMENT F. (dir.), *Les arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine*, *op. cit.* Sur la question des agglomérations secondaires, voir BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, Thèse de Doctorat en Archéologie dirigée par TREMENT F., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2015.

[35] MASSOUNIE G., « La Haute Combraille », *in* TREMENT F., *Les arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine, op. cit.*, p. 383-408 ; FASSION F., ARGANT J. et CUBIZOLLE H., « Le Livradois-Forez », *ibid.*, p. 409-450 ; DELPY M., « Le Nord-Est du Cantal », *ibid.*, p. 451-480 ; MIRAS Y. et GUENET P., « Une histoire plurimillénaire des paysages du Cézallier et ses liens avec les activités agrosylvopastorales depuis le Néolithique à partir de l'analyse pollinique de la tourbière de La Borie (1170 m, Saint-Saturnin, Cantal) », *ibid.*, p. 481-498.

autorité politique, exclusivement concentrée dans la capitale arverne, n'en demeurent pas moins attractifs, se distinguant bien souvent par leurs fonctions cultuelles et, dans certains cas, à l'instar de Vichy ou du Mont-Dore, par leurs fonctions thermales. Qui plus est, ils focalisent un habitat prospérant autour de l'artisanat et du commerce, en particulier de la céramique et de la métallurgie, dont témoignent respectivement les agglomérations de Lezoux[36], hissée au rang des plus importants centres de production de sigillées au Haut-Empire, et de Blot-l'Église dans les Combrailles[37], dont l'activité est tournée autour de l'exploitation de mines de plomb argentifère.

L'adhésion des populations locales au pouvoir central s'exprime par ailleurs à travers une parure monumentale richement dotée. Les constructions du Haut-Empire sont, entre autres, caractérisées par la monumentalité des nombreux sanctuaires[38] et mausolées, de hauteur et de plaine, disséminés aussi bien dans la ville que dans les campagnes, mais également par les imposants édifices publics et édilitaires de la capitale arverne ou des agglomérations « secondaires » (fig. 33). Plus qu'une volonté d'affichage, c'est bien une théâtralisation de l'espace religieux qui est orchestrée par les autorités locales à travers une monumentalisation du paysage. En ville, ce sont généralement les esplanades et les carrefours de rues qui focalisent l'implantation des principaux monuments. À la campagne, les voies et les hauteurs sont jalonnées à intervalles réguliers de sanctuaires et de mausolées. Cette stratégie s'illustre plus qu'ailleurs à *Augustonemetum* où l'agglomération est circonscrite par une véritable « ceinture monumentale » (fig. 34)[39]. On citera par exemple au sud-ouest l'édifice de spectacle de Montaudoux, sur la commune de Ceyrat, au nord le sanctuaire de Trémonteix situé à l'aplomb du complexe cultuel des Côtes de Clermont, sans oublier le *Vasso Galate* de Jaude ou le sanctuaire du Brézet, et bien sûr le Puy de Dôme (commune d'Orcines), véritable montagne-monument au sommet de laquelle trône le temple de Mercure, dominant à mi-pente l'agglomération cultuelle du Col de Ceyssat. Le processus de syncrétisme religieux, et plus largement culturel, qui est opérant en Gaule dès le Ier siècle de notre

[36] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Puy-de-Dôme*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, p. 108-164.

[37] DELHOOFS H., « Premier modèle de spatialisation de l'agglomération « minière » antique de Blot-l'Eglise (Puy-de-Dôme) », *art. cit.*, p. 104-105.

[38] MITTON C., « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du Ier s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », *art. cit.*

[39] Sur ce point, cf. POUX M., avec la collaboration de GARCIA M. et BECK N., « De Mercure arverne à Mercure *Dumias*. Sanctuaires périurbains, géosymboles et lieux de mémoire en Basse Auvergne », *in* DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. et JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand,* Actes du colloque de Grand (Domremy-la-Pucelle, 20-23 octobre 2011), Conseil départemental des Vosges, Epinal, 2015, p. 319-347 ; PECHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, éditions Monique Mergoil, Montagnac, 2010.

ère s'exprime pleinement dans la construction monumentale marquée par la fusion des styles architecturaux classiques et indigènes. Ce mélange des genres est parfaitement illustré par le sanctuaire de Mercure-*Dumias*, où le temple présente les caractéristiques des lieux de culte gaulois, avec, notamment, la présence d'une galerie, tout en arborant les principaux traits de l'architecture classique, en particulier le *pronaos*. Ailleurs, notamment en milieu rural ou dans la périphérie d'*Augustonemetum*, c'est toutefois le modèle indigène hérité du *fanum* qui prédomine[40].

Le paysage monumental de la *Civitas Arvernorum* va jouer un rôle important dans la constitution de celui des siècles suivants. En effet, à l'instar du temple de *Vasso Galate*, les monuments du Haut-Empire ne disparaissent pas brutalement à la fin de l'Antiquité et sont encore des marqueurs topographiques importants, tant en ville qu'à la campagne, durant tout le Moyen Âge. Au-delà des réutilisations et réfections *in situ*, ils constituent un véritable appui matériel, essentiellement sous forme de remplois, pour les bâtisseurs de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, parfois même, un appui spirituel[41]. Illustrant cette dynamique, la c*ella* du temple de Mercure est réutilisée pour l'édification d'une chapelle dont la datation doit vraisemblablement être placée aux alentours de l'an mil[42]. Plus tardivement, à la fin du Moyen Âge, les vestiges du temple des eaux de *Vasso Galate* sont pour leur part complètement intégrés dans la construction du château de Salles. Ailleurs, des blocs sculptés se trouvent insérés régulièrement dans les monuments tardo-antiques et médiévaux, depuis la muraille du *castrum* de Clermont, datée de la fin de l'Antiquité, jusqu'au chevet préroman de l'église Saint-Sébastien de Manglieu dans le Puy-de-Dôme (cf. chapitre 15, 2.3.) ou encore à l'église romane Saint-Laurent de Châtel-de-Neuvre dans l'Allier (cf. chapitre 17, 1.2.). On s'autorisera même en ce sens une incursion en pays vellave et plus particulièrement au Puy où, au sommet du mont *Anicium*, la cathédrale médiévale[43] et le baptistère du haut Moyen Âge[44] arborent des blocs de grand appareil décorés de frises et

[40] MITTON C., « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du Ier s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », *art. cit.*

[41] MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe-XVe siècles)*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie, dirigée par PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2009 ; et FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, dirigée par PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2008.

[42] TARDY D., PAILLET J.-L (dir.), *Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme. Document final de synthèse de la fouille programmée 2000-2004*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2005.

[43] BARRAL I ALTET X. (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, éditions du Patrimoine, Paris, 2000.

[44] CHEVALIER P., « Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean », *art. cit.*

d'inscriptions provenant peut-être d'un temple, sinon de monuments funéraires[45] (fig. 35). Plus au nord, l'église Saint-Georges située au centre du village de Saint-Paulien, ancienne *Ruessium* et capitale primitive de la cité des Vellaves[46], présente également plusieurs blocs en remploi issus du démantèlement d'un (ou plusieurs) monument(s) d'époque romaine (fig. 36). Cette réappropriation trouvera de nouveaux langages durant les siècles suivants, marqués par une évolution des territoires et des peuplements.

1.2.2. Limites et représentations du territoire durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge

La déliquescence de l'empire romain d'Occident et les profondes mutations socio-économiques qui en découlent contribuent à modifier sensiblement la carte d'occupation du sol. Les agglomérations perdent leur dynamisme et tendent à décliner. *Augustonemetum*, à partir de la seconde moitié du IIIe siècle, voit progressivement disparaître ses occupations de marges et la ville se resserrer en direction de la butte. À la fin du IVe ou au début du Ve siècle, la rétraction définitive de l'agglomération est scellée par la construction du « castrum » (cf. chapitre 10). Les résultats de la plupart des fouilles conduites en périphérie de la ville antique font état de cette « désertion » des quartiers marginaux à partir du Bas-Empire. Au centre de l'agglomération, les indices archéologiques, bien que ténus, signalent tout de même la vitalité de l'occupation de la butte et de ses versants au-delà du milieu du IIIe siècle. La meilleure illustration est probablement la *domus* de l'îlot Neyron, où une salle d'apparat possède un pavement de mosaïque daté du IVe siècle (fig. 37)[47]. Ces occupations urbaines tardives demeurent cependant mal caractérisées et sont, la plupart du temps, uniquement renseignées par la présence de mobilier, essentiellement céramique. L'approche archéologique des horizons stratigraphiques succédant aux niveaux du Haut-Empire est entravée par la quasi absence de vestiges bâtis, conduisant (trop) rapidement à considérer des phénomènes d'habitat parasitaire voire de « squat » liés essentiellement à des chantiers de récupération des matériaux. Le Bas-Empire est certes marqué par un arrêt dans

[45] Une synthèse sur la question des pratiques des remplois en pays vellave est présentée dans FOULQUIER L. et NECTOUX E., « Les pratiques de récupération en Velay », *Hortus Artium medievalium*, 17, 2011, p. 209-218.

[46] BARRAS D., « Saint-Paulien/*Ruessium* », *in* FERDIERE A. (dir.), *Capitales éphémères, des capitales de cité perdent leur statut dans l'antiquité tardive*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire Archéologie et Territoires (6-8 mars 2003), 25e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2004, p. 473-477 ; PIN-CARRE M.-C., « Saint-Paulien : *Ruessium* », *in* MAURIN L., BOST J.-P. et RODDAZ J.-M. (dir.), *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud de la Gaule,* Actes du 2e colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), 6e supplément à la revue *Aquitania*, 1992, p. 151-154.

[47] HETTIGER S., *Îlot Neyron-Papin. Rue des Archers, op. cit.*

l'expansion des agglomérations urbaines, Clermont ne dérogeant pas à la règle. Des constructions de cette période, on ne reconnaît bien souvent que les murailles des citadelles érigées en réponse aux incursions germaniques. Pourtant, les quelques sources textuelles mettent en évidence la construction de cathédrales, de basiliques, de mausolées ou de monastères. C'est notamment le cas à Clermont où, dès la fin du IVe siècle, la butte centrale est cernée au nord et à l'ouest par une ceinture de basiliques et de *memoriae*[48], sur laquelle nous reviendrons. Les sources archéologiques et textuelles offrent ainsi deux visions non pas opposées, mais sensiblement différentes de l'occupation et de la gestion de l'espace de la ville durant l'Antiquité tardive. Elles convergent cependant vers un même constat, celui du recul dans la construction et du manque d'entretien de la plupart des infrastructures urbaines publiques ou privées (rues, aqueducs, égouts, demeures, etc.). On se contente probablement de remises en état, *a minima*, des ouvrages du Haut-Empire, tandis que, parallèlement, les efforts sont concentrés sur les chantiers monumentaux répondant aux désirs d'affirmation du pouvoir épiscopal (cathédrales, basiliques, monastères) ainsi qu'à la nécessité de défendre la ville (muraille, tours, fossé défensif, etc.).

Les bouleversements politiques du Bas-Empire engendrent finalement peu de modifications dans l'organisation et dans la perception des limites du territoire. La juridiction du diocèse reprend peu ou prou, dans le cas de la cité arverne, les limites de la *civitas* romaine (fig. 38). Le chef-lieu devient le siège épiscopal et la province ecclésiastique de Bourges, à laquelle est rattaché le diocèse de Clermont, se calque sur les contours de l'Aquitaine Première[49]. Cette correspondance s'est imposée d'elle même, dans la continuité des limites administratives fixées lors des premiers siècles de l'Empire, et n'a été validée par aucun texte de loi[50], tout au plus a-t-elle été « réglementée » par le concile de Nicée en 325[51]. La réorganisation des provinces civiles romaines et des subdivisions afférentes a cependant connu quelques difficultés qui se traduisent par des conflits portant sur la définition du champ d'action de l'évêque.

---

[48] PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *art. cit.*

[49] À la suite de la réforme administrative de Dioclétien, l'Aquitaine est divisée en deux circonscriptions. L'Auvergne fait désormais partie de l'Aquitaine Première avec sept autres *civitates* : celles des Bituriges, des Rutènes, des Albigeois, des Cadurques, des Lémovices, des Gabales et des Vellaves. Consulter CHASTAGNOL A., « Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1970, p. 272-290.

[50] GAUDEMET J., « L'église dans l'Empire romain aux IVe et Ve siècles », *in* LE BRAS G. (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, t. 3, Paris, 1958, p. 330-341.

[51] LAUWERS M., « *Territorium non facere diocesim*… Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse (Ve-VIIIe siècle) », *in* MAZEL F. (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 23-65.

Lorsqu'on se penche sur les sources textuelles, on s'aperçoit que le terme « diocèse » est assez rarement employé dans les écrits de l'Antiquité tardive. On lui préfère encore le vocabulaire inhérent à la cadastration romaine (*civitas*, *provincia*, *territorium*). Il désigne d'ailleurs à l'origine, depuis la réforme de l'administration mise en œuvre par l'empereur Dioclétien (284-305), un regroupement de plusieurs provinces, recouvrant ainsi une réalité géographique très vaste. Plus qu'une réalité territoriale, le terme de *diocesis* renvoie à des notions de juridiction et d'administration. Nous reprendrons ainsi à notre compte les propos de Michel Lauwers précisant que « ce que nous appelons diocèse est donc un siège qui commande une zone d'influence, laquelle s'inscrit au sein d'une hiérarchie tout à la fois administrative et spatiale »[52]. Il s'agit avant tout d'un espace vécu, pensé et interprété par les premiers évêques en fonction des critères de distances par rapport au siège épiscopal, fondés notamment de manière implicite sur le principe de la « visite », ce qui ne manqua pas de créer des situations litigieuses – quand bien même ces visites ne pouvaient être ni systématiques ni exhaustives dans la pratique, en particulier dans un territoire vaste et montagneux comme celui de Clermont. Pour illustrer cet état de fait, nous reprendrons à nouveau à la suite de Michel Lauwers, qui considère surtout de petits espaces épiscopaux méridionaux, l'épisode édifiant du concile de Turin[53], à la fin du IVe siècle, au cours duquel est arbitré un conflit opposant l'évêque de Marseille Proculus, accusé d'avoir procédé à des ordinations dans la province de Narbonnaise, à celui d'Aix, qui avait autorité sur cette circonscription[54]. Toute l'ambiguïté entourant la définition des limites du diocèse est renforcée, ainsi que l'illustre ce cas de figure, par la décision des conciliaires qui décident d'accorder à l'évêque de Marseille l'autorité sur les évêques qu'il avait ordonnés en dehors de sa circonscription et, par là-même, lui octroient le contrôle des églises que ces derniers administraient, pourtant en dehors des limites théoriques de sa juridiction. Quelques décennies plus tard, de nouveaux conciles[55] (Orange en 441, Arles en 442 et 506) auront à statuer sur ces conflits et décréteront notamment que la consécration d'une église et l'ordination du clergé qui lui

[52] *Ibid.* p. 24.

[53] *Concilium Taurinense*, a. 398, dans MUNIER C., *Concilia Galliae A. 314 – A. 506*, Brepols, Turnhout, 1963 ; nouvelle édition 2010, *Corpus Christianorum, Series Latinae*, t. 148, p. 155. Sur les enjeux du concile de Turin, cf. MATHISEN R., « The Council of Turin (398/399) and the Reorganization of Gaul ca. 395/406 », *Journal of Late Antiquity*, 6-2, 2013, 264-307.

[54] LAUWERS M., « *Territorium non facere diocesim*… Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse (Ve-VIIIe siècle) », *art. cit.*, p. 24-25.

[55] *Concilium Arausicanum*, a. 441, dans MUNIER C., *Concilia Galliae A. 314 – A. 506*, *op. cit.*, p. 79-81; *Concilium Arelatense secundum nuncupata*, a. 442 - 506, *ibid.* p. 114-125.

est affilié ne relève pas de l'évêque bâtisseur ou fondateur, mais de celui ayant autorité sur le territoire au sein duquel se trouve l'édifice[56].

La définition des juridictions des premiers diocèses est de plus inévitablement dépendante de la notion de réseau et repose bien souvent sur la nature et la qualité des relations qu'entretiennent les prélats avec Rome. S'il semble bien exister une conscience générale admettant que le territoire épiscopal est bien délimité, il existe toutefois une souplesse dans la définition des limites, qui peuvent être perméables en vertu de considérations d'ordre spirituel, sinon d'ancienneté du chef-lieu de province ou de cité. Ces problèmes affectent principalement – mais pas uniquement – la Gaule méridionale avec pour conséquence une ronde des évêchés durant les premiers siècles du haut Moyen Âge[57]. L'Auvergne semble avoir été épargnée par ces dissensions. Différentes raisons sont probables : ancienneté et importance du chef-lieu ; autorité marquée des premiers évêques qui entretiennent par ailleurs des relations étroites avec l'aristocratie locale ou avec celle de la péninsule italienne, dont certains sont issus ; ou encore géographie et topographie particulière qui finalement restreignent le rayon d'action du siège épiscopal à un territoire réduit, concentré autour du chef-lieu et dans la vallée de l'Allier[58].

Les réformes administratives du Bas-Empire ont également des répercussions sur l'organisation des structures de plus petite échelle, à l'instar du *vicus* ou de la *villa*. Ces termes, reprenant le vocabulaire en usage durant le Haut-Empire, se retrouvent régulièrement dans la littérature tardo-antique et alto-médiévale mais renvoient vers des conceptions spatiales parfois éloignées de leur sens premier et sont, la plupart du temps, difficiles à rattacher aux réalités matérielles mises en évidence par l'archéologie. Chez les auteurs classiques, le terme de « vicus » désignait indifféremment un quartier, une rue ou un bourg rural, qui constituaient généralement des places liées au commerce, au domaine religieux ou encore à l'artisanat, mais qui ne paraissaient pas jouir d'une autonomie administrative[59]. Le mot « vicus » reste largement employé

---

[56] LAUWERS M., « *Territorium non facere diocesim*… Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse (Ve-VIIIe siècle) », *art. cit.*, p. 30 ; DELAPLACE C., « Les origines des églises rurales (V^e^-VIe siècles). À propos d'une formule de Grégoire de Tours », *Histoire et Sociétés rurales*, 18, 2002, p. 11-40.

[57] Sur ce point nous renvoyons aux travaux de la Topographie chrétienne des cités de la Gaule, PREVOT F. et GAILLARD M. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, XVI*, *op. cit.*

[58] On signalera toutefois que l'évêché de Lyon, dans le deuxième tiers du VIe siècle, possédait des terres en Auvergne qui sont offertes à Quintianus lors de son exil avant qu'il ne devienne évêque de la cité arverne : « *Sed et Lugdunensis episcopus largitus est ei aliqua possessionis ecclesiae suae, quam in Arverno habebat* » (GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem,* texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 36, p. 85).

[59] LEVEAU P., « Les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise », *in Revue Archéologique de*

à la période mérovingienne, en attestent les écrits de Grégoire de Tours[60], mais semble se raréfier à partir de l'époque carolingienne au profit du terme « villa » pour désigner des localités rurales. Gabriel Fournier insistait déjà au début des années 1960 sur la distinction à faire, pour le haut Moyen Âge, entre les termes de « vicus » et de « villa »[61]. Si ces deux mots désignent vraisemblablement des bourgs ruraux, la différence pourrait résider dans la fonction religieuse et économique, ainsi que dans la proximité des grands axes de circulation qui permettrait, quant à elle, de caractériser un *vicus*. Les villages actuels dont on connaît le passé antique en tant que *vicus* et qui ont perduré durant le Moyen Âge se sont dotés d'une ou plusieurs églises dès la fin de l'Antiquité ou durant les VIe-VIIe siècles. Les premières paroisses rurales, que l'on retrouve dans les textes d'époque mérovingienne sous les termes de « parrochia » ou de « diocesis »[62], semblent alors désigner des communautés administrées par un membre du clergé, centrées sur un *vicus* ou sur un grand domaine[63].

En dépit des bouleversements qui affectent le cadre administratif de la Gaule et des menaces qui pèsent sur son unité, l'Auvergne, à la fin de l'Antiquité et durant la période mérovingienne, semble relativement prospère. Son organisation spatiale prolonge sans difficulté les cadres structurels hérités du Haut-Empire. La cité des Arvernes demeure une « cité libre » qui a su préserver ses institutions et son territoire. D'ailleurs, à l'exception peut-être de Victorius et de Chramne, les « barbares » ne s'implanteront jamais réellement sur ces terres, favorisant ainsi la

Narbonnaise, t. 35, 2002, p. 5-26.

60 Grégoire de Tours mentionne huit *vici* pour l'Auvergne (Artonne, Brioude, Issoire, Lubié, Moussages, Riom, Saint-Germain-Lembron et Trézelle) et plusieurs autres sont envisagés grâce à la découverte de monnaies qui y auraient été frappées.

61 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 85-89. Pour la période carolingienne, voir notamment RENARD E., « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot villa aux VIIIe-Xe siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales », BULTOT-VERLEYSEN A.-M., YANTE J.-M., *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (16-17 mai 2003), Louvain-la-Neuve, 2010, p. 153-177.

62 Le terme « *diocesis* » qui, nous l'avons vu, désignait à l'origine un regroupement de provinces, ne désigne plus qu'une circonscription « locale », assimilable aux premières grandes paroisses, à l'époque mérovingienne.

63 VERGAIN P. (dir.), « Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », *in* DELAPLACE C., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale, op.cit.*, p. 120-134 ; DELAPLACE C, « La mise en place de l'infrastructure ecclésiastique rurale en Gaule à la fin de l'Antiquité (IVe-VIe siècles après J.-C.) », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 30, Association culturelle de Cuxa, 1999, p. 153-170.

pérennité des cadres antiques[64]. Les plus grands aristocrates, à l'image de Sidoine Apollinaire, sont parfaitement intégrés au cadre social de l'Empire, et ce finalement dans la continuité de leurs prédécesseurs qui, dès l'époque d'Auguste, recevaient pour la plupart le titre de citoyen romain et servaient dans les légions. L'agriculture est riche et la Limagne reste manifestement, à en juger par les descriptions offertes par Sidoine Apollinaire, une terre où se développent encore de vastes exploitations : « Dès les portes de la ville s'étendent des champs fertiles, qui, à peine ouverts par le premier labour ont soif de semences trop lentes à leur gré et découvrent à la vue une glèbe noire d'une fécondité mystérieuse, même si les bœufs s'abandonnent à la paresse »[65].

Les principaux foyers d'occupation se concentrent toujours majoritairement dans la plaine et les zones de faible relief, reproduisant là aussi le mode d'occupation des sols qui prévalait au Haut-Empire, avec toutefois quelques modifications sensibles qui auront, à long terme, un impact significatif sur la définition de la carte des peuplements durant le haut Moyen Âge. Désormais, les populations semblent se diluer dans le territoire et les « agglomérations » (siège épiscopal et *vici*) ne constituent plus, du moins plus autant qu'auparavant, des pôles d'attraction uniques. C'est notamment dans ce contexte qu'émerge une nouvelle forme d'habitat, gagnant les hauteurs et les zones reculées. Cette dualité dans l'occupation de l'espace de l'évêque traduit une économie tournée vers une exploitation diversifiée, qui mise sur la complémentarité de l'agriculture « extensive » de plaine et des activités agro-pastorales des zones de hauteur.

Le commerce et les échanges, qui demeurent semblent-t-il soutenus, sont favorisés par le réseau routier préexistant qui, à défaut d'être entretenu, à l'exception de quelques réparations, est encore utilisé. Parallèlement, quelques axes secondaires sont créés en réponse aux nouvelles formes d'habitat dispersé[66]. Les grands établissements ruraux de la Limagne hérités du Haut-Empire produisent toujours l'essentiel des récoltes et continuent à apporter des revenus subsidiaires à une aristocratie foncière, qui, comme dans le reste de l'Empire, a commencé à s'écarter progressivement de ses préoccupations urbaines après la crise du IIIe siècle et se concentre désormais sur le rendement de ses domaines, ce que Sidoine Apollinaire ne manque pas de souligner dans une lettre adressée à son ami Maurusius : « J'apprends que la vendange est à

---

64 LEBECQ S., *Les origines franques V^e^-IXe siècles*, Nouvelle histoire de la France médiévale, t. 1, éditions du Seuil, Paris, 1990, p. 73-90.

65 […] *fecundus ab urbe Pollet ager, primo qui vix proscissus aratro, Semina tarda sitit, vel luxuriante juvenco Arcana exponit piceam pinguedine glebam* […], SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome I : Poèmes*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Paris, Les Belles-Lettres, 1961 (réédition 2003), *Carmen* VII : « *Panegyricus Avito Augusto Socero Dictus* », p. 54-77, ici p. 60.

66 ROUCHE M., « L'héritage de la voirie antique dans la Gaule du haut Moyen Âge (V^e^-XIe siècle) », *in L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes* (1980), Cahiers de Flaran, 2, 1982, Auxerre, p. 12-32 ; ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, p. 251-256.

la hauteur de ton activité et répond aux vœux de tous […]. Et c'est une raison pour toi, je suppose, de demeurer plus longtemps à *Vialoscensis* […], car ce ne sont pas seulement des vignes en plein rapport que tu possèdes en ce lieu mais, en outre, une propriété dont l'importance n'est pas moindre que celle de son maître […] »[67]. Les notables y possèdent, on le voit, des demeures luxueuses bénéficiant de tous les équipements nécessaires leur permettant d'y vivre de façon quasi permanente. Sidoine Apollinaire possède lui-même un grand domaine dans les environs d'Aydat[68].

La tradition du grand domaine gallo-romain est encore vivace au cours de la période mérovingienne, en attestent les occurrences régulières présentes dans l'œuvre de Grégoire de Tours. Ce sont notamment les évêques, bien souvent héritiers de l'aristocratie sénatoriale, qui possèdent de grandes propriétés foncières qui pour certaines constitueront le socle, notamment aux VIe-VIIe siècles, de l'implantation de paroisses ou, dans certains cas, comme à Manglieu[69] ou Volvic[70], de monastères. Ces domaines (*villae* dans les textes) peuvent parfois occuper une superficie importante et posséder des dépendances, souvent sous la forme de terrains incultes (*saltus*), éclatées dans le territoire de la cité. C'est le cas de la propriété que le duc Sigevald, gouverneur de l'Auvergne pour le compte du roi Thierry, possède à Vensat dans les années 530. Le *saltus* de la *villa* s'étend jusqu'aux bois de Pionsat (*silvae Ponticiacenses*) situés à une cinquantaine de kilomètres à l'est de la résidence ducale[71].

Ce type d'établissement résidentiel et agricole va vraisemblablement perdurer jusqu'à la fin de la période carolingienne avant de s'effacer progressivement au profit de domaines fortifiés.

---

[67] *Audio industriae tuae votisque communibus, uberiore proventu quam minabatur sterilis annus, respondere vindemiam. Unde et in pago Vialoscensi* (Marsat)*, qui Martialis aetate citeriore vocitatus est propter hiberna legionum Julianarum, suspicor diuturnius te moraturum. Quo loco tibi cum ferax vinea est, tum praeterea praedium magno non minus domino, quod te tuosque plurifaria frugum mansionumque dote remoretur* […], SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre II, *Epistula* 14 *:* « *Sidonius Maurusio suo salutem* », p. 79.

[68] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre II, *Epistula 2 :* « *Sidonius Domitio suo salutem* », p. 46.

[69] Le domaine de Manglieu appartenait à l'évêque Genès, au milieu du VIIe siècle. Voir la *Vita Boniti episcopi arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 110-139.

[70] Le domaine de Volvic appartenait à saint Priest. Son successeur, Avit II, y fondera un monastère à la fin du VIIe siècle. Voir la *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. V*, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 212-248.

[71] GREGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, XII, 21, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885, p. 712.

Apparaissent alors, à partir du Xe siècle, nombre de manoirs et *curtis* côtoyant les forteresses privées et militarisées installées sur les hauteurs, qui, pour certaines, pérennisent des établissements perchés créés dès la fin de l'Antiquité ou le très haut Moyen Âge. Cette période, caractérisée par une recrudescence de l'insécurité liée aux guerres que se livrent les *potentes* locaux, voit la création de châtellenies, permettant aux notables (les *seniores*) d'imposer leur autorité aux paysans et aux alleutiers, en s'accaparant leurs terres et par la même occasion leurs récoltes, leur accordant en contrepartie leur protection. On assiste à une véritable militarisation de la société qui modifie sensiblement l'occupation du territoire et, dans le même temps, le paysage monumental. Les aristocrates les plus riches se font ériger ou réinvestissent de puissantes forteresses installées sur des reliefs protégés. Les plus modestes construisent de petits établissements en bois, perchés généralement sur une motte castrale ceinturée par un système de fossés plus ou moins complexe[72]. Les exploitations de plaine ne sont évidemment pas abandonnées, mais sont à présent protégées par des enceintes (murs, fossés, palissades, etc.)[73]. Ces nouveaux pôles de pouvoir, qui tendent à investir plus largement les marges reculées de l'Auvergne, attirent inévitablement les populations, accentuant dès lors l'éclatement de l'occupation du territoire. Le cadre environnemental est par ailleurs sensiblement modifié en raison des défrichements intenses et de la création de nouveaux terroirs qui accompagnent le déplacement des populations[74]. Le cadre urbain n'échappe pas à cette dynamique et, à l'initiative de l'autorité carolingienne, les « villes » sont enfermées dans de solides fortifications. À Clermont, le *castrum* ceinturant la butte, érigé durant l'Antiquité tardive et depuis victime de plusieurs assauts, est largement consolidé sinon reconstruit dans le courant du Xe siècle[75] (cf. chapitre 10, 2.).

L'équilibre de la société repose désormais sur des rapports de forces qui opposent non seulement les élites laïques entre elles mais également les seigneurs à l'Église qui se voit régulièrement spolier des terres. Si les pouvoirs comtal et épiscopal réussissent globalement à

[72] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 365-386.

[73] PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois*, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000 (édition originale 1993), p. 48 ; LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, *op. cit.*, p. 369-374.

[74] COLARDELLE M. et VERDEL E., « Les sociétés de l'An Mil. Quelques apports et questionnements de l'archéologie », *in* BONNASSIE P. et TOUBERT P. (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004, p. 36-49.

[75] Ces réfections importantes ont été mises en évidence lors d'une étude d'archéologie du bâti conduite sur l'enceinte de la ville haute en 2009. Consulter D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute. Rapport Final d'Opération*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013.

conserver une partie de leurs terres fiscales, les luttes de pouvoirs sont plus prégnantes à l'échelle locale. La coexistence de l'église et du château, notamment dans des contextes d'agglomération, engendre des conflits réguliers. Depuis déjà le IXe siècle, les grandes paroisses mérovingiennes ont été démembrées à la faveur de la multiplication des églises rurales que l'on doit en majeure partie aux grands propriétaires fonciers. Les mutations sociétales du Xe siècle et l'opposition marquée entre l'Église et les puissances laïques, notamment vicomtales, bousculent toutefois l'organisation carolingienne. L'Église, si elle ne veut pas être débordée, doit nécessairement affirmer son autorité. Elle y parvient par l'intermédiaire des évêques et, malgré la vitalité des initiatives privées, réussit à conserver son hégémonie sur le fonctionnement des lieux de culte[76]. L'évêque reste le seul à pouvoir assurer la consécration de l'édifice et lui seul peut décider de son ouverture pour des célébrations religieuses. L'Église s'affirme parallèlement à travers les communautés monastiques et les chapitres qui se voient confier la tutelle de nombre de ces petits lieux de culte ruraux. Les monastères acquièrent des richesses conséquentes et deviennent d'importants propriétaires fonciers qui, au même titre que les châteaux et les églises paroissiales, attirent les populations. On assiste ainsi à l'émergence de véritables bourgs monastiques, bien souvent fortifiés, fonctionnant tels des seigneuries.

En définitive, à l'aube l'an mil, le diocèse de Clermont conserve les limites qui étaient les siennes à la fin de l'Antiquité. En revanche, son organisation intrinsèque a connu de profondes mutations résultant des montées en puissance concomitantes de l'Église et de potentats locaux, bien sûr au détriment du pouvoir central qui finalement ne réussira jamais réellement à s'imposer durant le haut Moyen Âge. Ces évolutions ont un impact non négligeable sur la carte des peuplements qui, d'un habitat encore sensiblement resserré autour des agglomérations au cours de la période mérovingienne, dans la continuité du modèle gallo-romain, se détache progressivement des foyers d'occupation traditionnels afin de conquérir de nouvelles contrées et de créer de nouveaux terroirs, dans le sillon de la construction de places fortes et/ou de monastères, supports respectifs de l'affirmation de l'autorité des seigneurs laïcs et ecclésiastiques. Cet étiolement de la carte de répartition de l'habitat induit par conséquent un morcellement des cadres administratifs mérovingiens, calqués en partie sur les cadres territoriaux mis en place par la réforme de Dioclétien à la fin du IIIe siècle. La grande paroisse des origines, généralement inféodée aux « petites villes », est progressivement éclatée, notamment à partir du IXe siècle, en une multitude de petites unités territoriales répondant au découpage imposé par l'affirmation de nouvelles autorités politiques et religieuses. Bien évidemment, l'évolution de la géographie

[76] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 433.

humaine de l'ancien diocèse de Clermont, durant les six siècles que recouvrent l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, s'inscrit dans un cadre évènementiel marqué par les interactions incessantes entre l'Église et les pouvoirs politiques.

2. Entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge

2.1. Le cadre chronologique de l'étude

2.1.1. L'Auvergne au Ve siècle

L'histoire de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive, et plus particulièrement le Ve siècle, est intimement liée à la genèse et à la construction du royaume des Wisigoths au détriment de l'ancienne province romaine d'Aquitaine[77]. Les premiers véritables raids « barbares » dans le Sud-Ouest de la Gaule sont cependant initiés par les Vandales qui, accompagnés des Alains, réussissent à franchir le Rhin le 31 décembre 406[78]. Ils dirigent des expéditions depuis Paris jusqu'à Bordeaux avant d'être arrêtés par les garnisons romaines dans les Pyrénées. Les campagnes d'Aquitaine sont ravagées et quelques villes semblent prises, bien que la majorité ait réussi à résister, à l'instar de Toulouse, Bordeaux ou Clermont, qui doivent beaucoup à leurs évêques alors garants de leur sécurité et faisant surtout figure de rempart contre l'arianisme[79]. De profondes divisions affectent dans le même temps le camp romain, notamment en raison de la politique contestée de l'empereur Honorius, favorisant l'émergence d'usurpateurs à l'image de Constantin III, général des légions de Grande Bretagne, proclamé empereur par ses soutiens et qui s'installe à Arles sous son nouveau titre en 407. Une partie de l'aristocratie du Sud de la Gaule se rallie à la cause de « l'empire gaulois » et s'affirme contre le pouvoir de Ravenne notamment lorsque celui-ci réussit à défaire Constantin III, en 411. De nombreux notables aquitains

[77] DELAPLACE C., *La fin de l'Empire romain d'Occident. Rome et les Wisigoths de 382 à 531*, Presses Universitaires de Rennes, 2015 ; WOLFRAM H., *Histoire des Goths*, traduit par STRASCHITZ F. et MELY J., éditions Albin Michel, Paris, 1991, p. 175-199 ; ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, Thèse présentée devant l'Université de Paris I, 1976, t. I, chap. 1.

[78] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 3.

[79] COURCELLE P., *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, *op. cit.*, p. 283-286. Consulter également STEIN E., *Histoire du Bas-Empire.* T. 1 : *De l'État romain à l'État Byzantin (284-476)*, édition française par PALANQUE J.-R., Desclée-De Brouver, Paris, 1959.

soutiennent alors son successeur Jovin (411-412), qui jouit d'ailleurs d'un certain succès en Auvergne[80].

Les Wisigoths font leur apparition dans la *Civitas Arvernorum* en 412 avec à leur tête le roi Athaulf (410-415). Celui-ci, sollicitant successivement un accord auprès de Jovin puis d'Honorius, obtient de l'empereur légitime des terres en Gaule ainsi que l'assurance de recevoir une quantité de blé suffisante chaque année. Athaulf en profite pour défaire l'usurpateur Jovin qui entraîne dans sa chute ses nombreux soutiens auvergnats : « Le préfet du tyran Decimus Rusticus, Agroetius, qui avait été chef des secrétaires de Jovin, et un grand nombre de nobles, étant tombés, en Auvergne, entre les mains d'Honorius, subirent un rigoureux supplice »[81]. Par la suite, les Wisigoths prennent le contrôle de Narbonne, Toulouse, puis de Bordeaux, et commencent à façonner les contours de leur futur territoire. Ces conquêtes se font toutefois sous la bienveillance du pouvoir central romain avec lequel Athaulf noue des liens étroits, en particulier à la suite de son union en 414 avec Galla Placidia, qui n'est autre que la sœur de l'empereur Honorius. Quelques années plus tard, en 416, Wallia (415-418), le deuxième successeur d'Athaulf, accepte le *foedus* proposé par le patrice Flavius Constantius[82]. Les Wisigoths fédérés se fixent alors durablement dans le Sud-Ouest de la Gaule, dans un premier temps en Aquitaine Seconde, avec la bénédiction du pouvoir politique romain. Contre toute attente, cela ne déclenche pas la révolte des élites locales qui, au contraire, s'accommodent rapidement de leur nouvelle tutelle. Les notables auvergnats portent également un regard bienveillant sur leurs voisins qui, durant plusieurs décennies, avec à leur tête le roi Théodoric Ier (418-451), respecteront scrupuleusement le traité d'allégeance contracté avec le pouvoir romain. En atteste le portrait élogieux de

[80] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 3. Cet épisode a laissé peu de traces matérielles en Auvergne. On signalera toutefois la découverte, sur le site de La Couronne à Molles, d'une silique en argent, frappée à Lyon, à l'effigie de l'usurpateur Jovin. Voir DIEULAFAIT F., « Étude numismatique », *in* MARTINEZ D. (dir.), *Site de La Couronne à Molles (Allier). Site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, rapport de fouille programmée*, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2011, vol. 3, p. 102-104

[81] « *Hisdem diebus praefectus tyrannorum Decimius Rusticus, Agroetius ex primicirio notariorum Iovini multique nobiles apud Arvernus capti a ducibus Honoriani et crudeliter interempti inruptione* […] », GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 9, p. 57 (traduction française LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

[82] Sur la question du *foedus* liant les Wisigoths au pouvoir romain, consulter notamment DELAPLACE C., « Les relations entre les Wisigoths et le pouvoir romain de 416 à 475 : comment faut-il interpréter la politique du *foedus* et la logique de ses acteurs dans la Gaule du Ve ap. J.-C. ? », *in* DIEFENBACH S., MÜLLER G. M. (éd.), *Gallien Spätantike und Frühmittelalter. Kulturgeschichte einer Region* (Ausbourg, 16-19 septembre 2009), *Millennium-Studien*, Band 43, 2013, p. 25-43.

Théodoric II (453-466) que dresse Sidoine Apollinaire dans une missive adressée à son beau-frère Agricola, aux alentours de 455[83]. Cette bienveillance est renforcée lorsqu'Avitus, d'origine arverne, préfet du prétoire des Gaules et accessoirement beau-père de Sidoine Apollinaire, devient brièvement empereur (455-456) avec l'appui du souverain des Wisigoths. Pourtant ce soutien, qui d'apparence réaffirme la loyauté des fédérés envers l'empereur, n'est qu'un levier pour les ambitions de Théodoric II dont le but est de prendre une part active dans les affaires de l'empire[84]. L'accession d'Avitus à la pourpre impériale est très vite contestée par les sénateurs d'Italie qui ne l'ont finalement jamais réellement reconnu, notamment en raison de ses origines gauloises[85].

Un virage s'amorce en 466 lorsque Théodoric II est assassiné par son frère Euric (466-484). Ce dernier adopte une ligne de conduite qui tranche avec la politique exercée jusque-là par son prédécesseur. Euric aspire à s'affranchir de la tutelle imposée par le *foedus* et désire devenir le seul et véritable maître de l'Aquitaine. En 469, il rompt ainsi le traité qui liait jusqu'alors les Wisigoths au pouvoir romain. Il mobilise ses armées et, très vite, obtient de nombreuses victoires militaires qui lui permettent d'agrandir considérablement son territoire. La plupart des cités d'Aquitaine tombe sous l'emprise wisigothique. Seule l'Auvergne fait front, Sidoine Apollinaire à sa tête. Celui-ci, élu évêque de Clermont en 471[86], est en effet la figure de proue de la résistance arverne et le revendique d'ailleurs fièrement, notamment dans une lettre adressée au Pape Mamert : « Le bruit court que les Goths ont porté leur camp sur le sol romain : c'est toujours nous, malheureux arvernes, qui sommes sur le chemin de telles invasions. Ce qui fournit en effet à la haine de nos ennemis des motifs particuliers, c'est qu'ils rencontrent dans la barrière que nous leur opposons, avec l'aide du Christ, le seul obstacle à l'ambition qu'ils n'ont pas encore réalisée, de donner pour limites à leur territoire, entre l'Océan et le Rhône, le cours de la Loire. Or les vastes étendues des régions situées autour de nous ont été depuis longtemps englouties par

[83] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre I, *Epistula 2*, « *Sidonius Agricolae suo salutem* », p. 4.

[84] SIVAN H. S., « *Sidonius Apollinaris*, Theodoric II, and Gothic-Roman Politics from *Avitus* to *Anthemius* », *Hermes*, 117, 1989, p. 85-94.

[85] Cet épisode est relaté par Grégoire de Tours : « *Avitus enim unus ex senatoribus et - valde manefestum est - civis Arvernus, cum Romanum ambisset imperium, luxoriosae agere volens, a senatoribus proiectus* […] » (Avitus, l'un des sénateurs qui était – la chose est bien connue – un habitant de l'Auvergne, avait ambitionné l'Empire romain ; voulant mener une vie fastueuse, il fut déposé par les sénateurs […]), GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 11, p. 60-61 (traduction LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963). Sur ce point, cf. MATHISEN R., « *Avitus*, Italy and the East in AD 455-456 », *Bizantion*, 51, 1981, p. 232-247.

[86] Élu évêque, il confie la défense militaire de l'Auvergne à son beau-frère Ecdicius.

le cruel assaut d'une royauté menaçante »[87]. Les élites arvernes se sentent encore profondément romaines et refusent toute forme d'annexion à quelque royaume « barbare ». Sidoine Apollinaire exalte d'ailleurs avec une certaine ferveur son ascendance latine lorsque, dans un poème, il affirme : « Il est dans mes domaines une terre qui s'enorgueillit d'être de même sang que les Latins […] »[88].

Malgré les assauts répétés d'Euric entre 472 et 475, les Wisigoths ne réussiront jamais à soumettre par la force la capitale arverne : « […] de toutes les villes de l'Aquitaine première, les guerres n'ont laissé que la ville des Arvernes dans le parti des Romains »[89]. Pourtant, en 475, l'empereur Iulius Nepos (474-475) reconnaît les conquêtes d'Euric en Aquitaine. L'Auvergne est alors cédée en échange de la Provence. Euric nomme à sa tête un gouverneur d'origine gallo-romaine et de confession catholique, probablement afin d'apaiser la résistance des élites arvernes[90]. Ce dernier, nommé Victorius, apparaît comme un personnage très pieux qui œuvre notamment à la promotion de la religion chrétienne à travers la construction ou la réfection de lieux de culte. Il restaure ainsi la basilique de Saint-Julien à Brioude et fait édifier une basilique dans le *vicus Licaniacencis* (Liziniat/Saint-Germain-Lembron) comme le rapporte Grégoire de Tours : « Celui-ci arriva aussitôt à *Arverna* [Clermont] dont il voulut améliorer la cité. Les cryptes qu'on lui doit subsistent encore aujourd'hui. À la basilique de Saint-Julien c'est lui qui a fait mettre les colonnes qui ont été posées dans l'édifice. La basilique de Saint-Laurent et Saint-

---

87 « *Rumor est Gothos in Romanum solum castra movisse. Huic semper irruptioni nos miseri Arverni janua sumus. Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministramus, quia quodnecdum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam sub ope Christi moram de nostra tantum obice patiuntur. Circumjectarum vero spatia, tractumque regionum jam pridem regni minacis importuna devoravit impressio. Sed animositati nostræ tam temerariæ, tamque periculosæ, non nos aut ambustam murorum faciem, aut putrem sudium cratem, aut propugnacula vigilum trita pectoribus confidimus opitulatura* […] », SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Les Belles Lettres, Paris, 1970 (réédition 2003), Livre VII, *Epistula 1 :* « *Sidonius domino papae Mamerto salutem* », p. 31.

88 « *Est mihi, quae Latio se sanguine tollit alumnam* […] », *ID.*, *Tome I : Poèmes*, *op. cit.*, *Carmen* VII : « *Panegyricus Avito Augusto Socero Dictus* », p. 54-77, ici p. 60. Sur la question de la « romanité » des élites arvernes durant l'Antiquité tardive et, plus largement, durant tout le haut Moyen Âge, cf. LAURANSON-ROSAZ C., « Être auvergnat dans l'Aquitaine carolingienne… L'identité auvergnate durant le haut Moyen Âge (VIIIe-XIe siècle) », *in* BANNIARD M. (dir.), *Langages et peuples d'Europe, Cristallisation des identités romanes et germaniques (VIIIe-XIe siècle)*, Actes du colloque international organisé par le Centre Européen d'Art et Civilisation Médiévale de Conques et l'Université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse-Conques, juillet 1997), CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, p. 157-177.

89 « […] *de urbibus Aquitanicæ primæ solum oppidum Arvernum Romanis reliquum partibus bella fecerunt* […] », SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VII, *Epistula 5*, « *Sidonius domino papae Agraecio salutem* », p. 42.

90 Victorius est duc de la Narbonnaise Première, comprenant sept cités : Narbonne, Toulouse, Béziers, Agde, Nîmes, Maguelone et Lodève. En complément, Euric lui confie l'Auvergne.

Germain du village de Lembron, c'est lui qui l'a fait édifier […] »[91]. Il reste quelques années en Auvergne mais, après avoir fait assassiner un sénateur (Eucherius), et probablement par peur de s'attirer le mécontentement des Arvernes, il s'enfuit à Rome, où à l'issue de nouvelles exactions il est exécuté. De son côté, Sidoine Apollinaire est mis en résidence surveillée à Bordeaux, où il cherche une audience du roi pour récupérer ses biens[92]. Cette retraite est cependant brève puisqu'il obtient rapidement du souverain wisigothique son retour à Clermont.

Euric meurt en 484 et le pouvoir revient à son fils, Alaric II (484-507). Bien que l'Auvergne soit momentanément pacifiée, Alaric ne parvient pas à recueillir le soutien des élites arvernes qui, depuis les exactions commises par son père, nourrissent une fervente hostilité, sûrement empreinte d'un désir de vengeance, envers les Wisigoths. Un semblant d'adhésion au pouvoir wisigothique se manifeste toutefois lorsqu'Alaric doit faire face aux assauts des Francs. Celui-ci tente un dernier effort de pacification en essayant de rallier les évêques à sa cause[93]. De nombreux arvernes prennent alors part à la défaite des Wisigoths au début du VIe siècle[94].

2.1.2. L'Auvergne mérovingienne (VIe siècle - milieu du VIIIe siècle)

La fin du règne d'Alaric II marque l'avènement des Francs qui, emmenés par Clovis (481-511), procèdent à des assauts répétés en Aquitaine au cours de la première décennie du VIe siècle. La dynastie franque, chrétienne depuis la conversion de son souverain, a la prétention d'incarner le renouveau de l'empire disparu[95]. En 507, Alaric est vaincu à la bataille de Vouillé[96]. L'Auvergne, passée sous la tutelle mérovingienne, intègre le royaume franc et se voit confiée à Thierry Ier (511-533), le fils de Clovis. À la mort de ce dernier et à l'issue du partage de l'Aquitaine entre ses fils,

---

91 « *Qui protinus Arvernus adveniens, civitatem addere voluit, unde et criptae illae usque hodie perstant. Ad basilicam sancti Iuliani colomnas, quae sunt in aede positae, exhibere iussit. Basilicam sancti Laurenti et sancti Germani Licaniacensis vici iussit aedificare* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 20, p. 65-66 (traduction LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963, p. 107-108).

92 SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VIII, *Epistula* 9, p. 103 : *Necdum enim quicquam de hereditate socruali uel in usum tertiae sub pretio meditatis obtinui.*

93 ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 29-34.

94 Beaucoup d'Arvernes périrent d'ailleurs à cette occasion. Voir GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 37, p. 88.

95 MONFRIN F., « La conversion du roi et des siens », *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire*, II, *Clovis et son temps, L'événement*, Actes du colloque international de Reims (19-25 septembre 1996), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 289-320. Cf. également ROUCHE M., *Clovis*, éditions Fayard, Paris, 1996.

96 LECOINTRE C., « La bataille de 507 entre Clovis et Alaric », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4, 1916-1918, p. 423-456.

elle est rattachée à l'Austrasie[97]. Le règne de Thierry est mouvementé et surtout marqué par l'extrême violence du souverain franc qui, à lire Grégoire de Tours, aurait complètement ravagé la région et notamment assiégé de nombreux *castra*, dont le *castrum Meriolacense* (Chastel-Marlhac, Cantal)[98] et le *castrum Lovolautrense* (Vollore, Puy-de-Dôme)[99]. Bien que délivrées de la tutelle wisigothique arienne et à présent intégrées au sein d'un royaume chrétien aspirant à faire revivre l'empire romain déchu, les élites auvergnates demeurent réfractaires à la domination franque et cultivent encore et toujours leur désir d'indépendance. L'éloignement du pouvoir central installé à Metz par Thierry Ier est l'occasion pour l'aristocratie locale, en particulier pour les partisans des Wisigoths, d'affirmer des prétentions d'émancipation en tentant de se réapproprier le siège épiscopal. Une tentative en ce sens a lieu à l'initiative de la fille de Sidoine Apollinaire, Alcime, et sa belle-sœur, Placidine, qui essaient en vain de détrôner l'évêque Quintianus (515-v. 527), favorable aux Mérovingiens, en portant à l'épiscopat leur frère et mari, Apollinaire[100].

Quelques années plus tard, c'est cette fois le fils de ce dernier, nommé Arcadius, qui tente de renverser l'autorité royale, non pas en prenant le parti des Wisigoths, mais en se tournant vers Childebert, le frère de Thierry Ier. Il réussit à introduire Childebert en Auvergne, notamment dans Clermont[101]. Cette expédition tourne court et l'usurpateur rentre rapidement vers ses terres septentrionales. Le roi Thierry, se sentant trahi par l'Auvergne, la réprime sévèrement et charge dans le même temps son fils Théodebert de soumettre les villes méridionales d'Albi, Rodez et Arles, reconquises par les Wisigoths. Théodebert (534-548), qui peu de temps après succède à son père à la tête du royaume d'Austrasie, réussit toutefois à apaiser les relations conflictuelles qui opposent le pouvoir central et l'Auvergne. Cette politique connaît un certain succès puisque son fils et successeur, Théodebald (548-555), se voit accorder par les clercs eux-mêmes le droit de

---

97 L'Austrasie, dans sa première définition, est constituée d'un vaste territoire compris entre Reims, Soissons à l'ouest et la Thuringe à l'est, mais intègre également l'Auvergne, les cités du Puy, de Limoges, de Rodez, Cahors et Albi. Consulter CARDOT F., *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Publications de La Sorbonne, Paris, 1987 ; ou encore PICARD J.-C., « L'Austrasie : entité géographique ou politique ? », *in* DELESTRE X. (dir.), *Lorraine mérovingienne, Ve-VIIIe siècles*, éditions Serpenoise, Metz, 1988, p. 13-21.

98 GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre III, 13, p. 109.

99 *Ibid.*, *loc. cit.*

100 ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 41. L'intrigue a toutefois momentanément réussi puisque Apollinaire réussi à accéder à l'épiscopat. Il meurt cependant au bout de quelques mois et Thierry en profite alors pour réhabiliter Quintianus.

101 « *Cum autem adhuc Theudoricus in Thoringiam esset, Arvernus sonuit, eum interfectum fuisse. Archadius quoque, unus ex senatoribus Arvernis, Childeberthum invitat, ut regionem illam deberet accipere. Ille quoque nec moratus Arvernus vadit* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre III, 9, p. 106.

valider la nomination des évêques[102].

À sa mort, l'Austrasie revient à Clotaire (555-561). Ce dernier a bien conscience que l'éloignement du pouvoir mérovingien alimente les désirs d'indépendance de la noblesse arverne et, plus largement, les aspirations de l'élite aquitaine à la création d'un royaume autonome. Il installe ainsi son fils Chramne à Clermont afin de surveiller la région. C'était évidemment sans compter sur le fait que ce même Chramne allait rapidement se retourner contre lui et devenir le chef de file d'une énième révolte auvergnate. Celui-ci dépose le comte de Clermont Firmin au bénéfice d'un de ses proches et en profite pour spolier les biens de ses opposants avant de les répartir entre ses appuis locaux les plus fidèles. La révolte échoue cependant une nouvelle fois, Clotaire reprend ses terres et le comte Firmin est rétabli à la tête de l'Auvergne.

À la mort de Clotaire, le royaume est partagé entre ses fils. Clermont reste dans l'orbite de l'Austrasie et se voit confiée à Sigebert (561-575) qui tente, une fois de plus, de pacifier la région et de réconcilier la noblesse et l'épiscopat avec les Mérovingiens. Ces efforts ne parviennent cependant pas à annihiler les volontés autonomistes, lesquelles sont d'ailleurs rapidement attisées par les violentes oppositions qui animent les souverains d'Austrasie et de Neustrie. Sigebert est également en conflit quasi permanent avec ses frères, en particulier avec Chilpéric (561-584) contre lequel il est défait à Arles. Ce dernier récupère alors toutes les cités d'Aquitaine. La politique conduite par le nouveau souverain, récompensant ses partisans et réprimandant violemment ceux qui ne lui sont pas favorables, accentue l'hostilité des populations et du clergé[103]. Pourtant, le pouvoir mérovingien réussit à maintenir son hégémonie sur l'Aquitaine et un semblant de réconciliation marque même le règne de Dagobert (629-638 ou 639)[104]. Une nouvelle fois, la mort du roi des Francs réunifiés entraîne un partage du royaume et l'Austrasie – et donc l'Auvergne – revient à Sigebert III (639-656)[105]. Les dissensions qui vont une fois de plus régir les relations qu'entretiennent les fils de Dagobert permettent cette fois-ci à l'aristocratie méridionale de s'affirmer aux dépens des Mérovingiens qui ne parviennent plus à contenir les ambitions aquitaines[106]. Ainsi, vers 711, l'Auvergne intègre le nouveau duché d'Aquitaine[107] placé

---

[102] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 48.

[103] *ID.*, p. 53-66.

[104] Entre temps se sont succédés Théodebert II, Thibert II, Thierry II, Sigebert II, Clotaire II.

[105] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 84 et suivantes.

[106] *ID.*, « La crise de l'Europe au cours de la seconde moitié du VIIe siècle et la naissance des régionalismes », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41-2, 1986, p. 347-360. Cet article est reproduit dans *ID.*, *Le choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le haut Moyen Âge*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2003, p. 189-206.

[107] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 94-95.

sous l'autorité d'Eudes (711-735). Ce dernier a fort à faire avec les invasions arabes et doit dans le même temps conserver l'autonomie de l'Aquitaine face à Charles Martel (717-741) qui nourrit quant à lui l'ambition de restaurer l'ancien royaume des Francs. C'est cependant son fils, Pépin III, qui y parvient.

2.1.3. L'Auvergne carolingienne (milieu du VIIIe - Xe siècle)

Dans le deuxième tiers du VIIIe siècle, l'Aquitaine est en effet soumise par le nouveau roi des Francs, Pépin III, dit le Bref (751-768). Il soumet une première fois l'Auvergne en 760 mais rencontre une résistance vivace de la part des élites. Il revient à la charge en 762 avec plus de succès. Quatre ans plus tard, en 766, l'Aquitaine est presque intégralement reconquise. Ces possessions sont confortées ensuite par Charlemagne à la faveur d'une politique bienveillante à l'égard de la noblesse méridionale[108]. Il répond d'ailleurs à leur désir d'indépendance qui, en dépit de la souplesse du pouvoir carolingien, ne les a jamais réellement quitté, en créant en 781 le royaume d'Aquitaine auquel est rattaché le comté d'Auvergne.

Il le confie à son fils, le futur empereur Louis le Pieux (814-840) qui installe alors l'un de ses palais en Auvergne, à Ébreuil, au nord de Clermont[109]. En 817, ce dernier offre le royaume à son fils Pépin Ier (814-832). Le trône échoit ensuite à son deuxième fils, Charles II le Chauve (832-877), préféré à son petit-fils, Pépin II. Les élites aquitaines, fidèles à leur réputation et craignant surtout que ne s'affirme un peu trop le pouvoir carolingien, s'opposent à la nomination de Charles le Chauve et se rangent du côté de Pépin II, qu'ils considèrent comme le garant du « particularisme » aquitain[110].

Le contexte politique se dégrade considérablement tandis que l'insécurité gagne du terrain à la suite des incursions scandinaves, lesquelles n'affecteront que légèrement l'Auvergne qui apparaîtra d'ailleurs comme une terre de refuge, notamment pour les communautés monastiques dont les biens sont menacés (c'est le cas d'Ébreuil ou de Moissat qui accueillent respectivement

[108] RICHE P., *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, éditions Hachette Littératures, Paris, 1997 ; LAURANSON-ROSAZ C. et JUILLET C., « L'Aquitaine carolingienne », *Hortus Artium Medievalium*, 8, 2002, p. 167-177.

[109] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 557-561.

[110] Pour reprendre une formule de Michel Rouche, à propos de l'aristocratie aquitaine, en particulier auvergnate : ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, t. 1, p. 87. Sur cette question, consulter également LAURANSON-ROSAZ C., « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », *in* LE JAN R. (dir.), *La Royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles de Gaulle, 1998, p. 408-436.

des moines de Saint-Maixent et de Blois fuyant les exactions des Vikings ; cf. chapitre 15, 3.). La révolte des partisans de Pépin II est cependant réprimée en 839 par l'empereur lui-même, Louis le Pieux, et l'ordre est momentanément rétabli. L'Auvergne est alors dirigée par le comte Guillaume Ier, succédant au comte Gérard qui, malgré sa fidélité envers les Carolingiens, a fait les frais de l'insurrection aquitaine[111].

En 872, Charles le Chauve, roi de Francie occidentale depuis le partage de 843, confie l'Auvergne à Bernard Plantevelue (872-886). Ce dernier, membre de la famille des Guilhelmides, est le fils du comte de Septimanie, Bernard. Par cette nomination, le pouvoir central entend contrôler les territoires du Sud qui ne lui sont pas favorables[112]. Bernard Plantevelue est d'ailleurs très fidèle aux Carolingiens et prête hommage à Charles le Chauve en 864. Son territoire s'accroît par conséquent très rapidement. Il obtient les comtés de Toulouse et du Limousin, le marquisat de Gothie, le Mâconnais et le Lyonnais. Il est ainsi à la tête d'une vaste circonscription au centre de laquelle figure l'Auvergne.

Son fils Guillaume, dit le Pieux (886-918), lui succède et devient comte d'Auvergne, obtenant même le titre de duc d'Aquitaine. Il s'efforce pour sa part de freiner les prétentions méridionales du roi de Francie occidentale, Eudes, qui tente en vain de soumettre le duché à plusieurs reprises autour des années 890. Guillaume épouse avant 898 Engelberge, fille de Boson de Vienne – l'éphémère roi de Bourgogne-Provence (879-881) – et d'Ermengarde, elle-même fille du roi d'Italie Louis II le Jeune, empereur d'Occident (850-875). Il s'arroge en outre le titre d'abbé laïc de Brioude dès 893 et fonde le monastère de Cluny au début du Xe siècle – autant d'actions qui lui permettront de légitimer son appartenance carolingienne et de faire jeu égal avec la royauté.

La dynastie des Guilhelmides s'interrompt cependant à la mort d'Acfred, le neveu de Guillaume le Pieux, en 927. L'unité du duché d'Aquitaine commence alors à se déliter et sa succession est revendiquée par les comtes de Poitiers et de Toulouse[113]. L'Auvergne, de son côté, est délaissée par le pouvoir ducal. Désormais, l'autorité locale est partagée en une multitude de juridictions que se disputent les vicomtes. Le recul de l'autorité royale et l'incapacité des ducs d'Aquitaine à administrer un territoire devenu trop grand favorisent en effet l'émergence d'une

111 LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, *op. cit.*, p. 48.

112 LAURANSON-ROSAZ C., « Les Guillelmides : une famille de l'aristocratie d'empire carolingienne dans le midi de la Gaule (VIIIe-Xe siècles) », *in* MACE L. (éd), *Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IXe- XIIIe siècles)*, C.N.R.S.-Université Toulouse-Le-Mirail, Toulouse, 2005, p. 45-81.

113 ROUCHE M., « Les princes d'Aquitaine et leur pouvoir autour de l'an mille », *in* MAGNOU-NORTIER (éd.), *Pouvoirs et libertés aux temps des capétiens*, éditions Hérault, Maulévrier, 1992, p. 79-96.

nouvelle forme de pouvoir exercé par des puissances locales. Les installations carolingiennes se désagrègent dans le courant du Xe siècle au profit d'un système hiérarchisé reposant sur des relations de dépendances et d'obligations réciproques entre les différentes strates de la société[114]. S'impose ainsi le système féodal qui se traduit en Auvergne par l'émergence de grands lignages, à l'instar des Montmorin, des Latour ou encore des Dalmas. À Clermont, les vicomtes ont la mainmise sur l'épiscopat à travers Étienne II (942-984), frère de Robert II, et parviennent même à s'arroger le titre comtal par l'intermédiaire de Guy (979-989).

2.2. Une histoire de la christianisation

L'évolution de la carte des peuplements et la construction du paysage monumental de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen est bien sûr suspendue aux vicissitudes de l'histoire évènementielle, mais reste cependant inextricablement liée à l'histoire de la christianisation de la cité de Clermont. Dès le Ve siècle, le chef-lieu se dote d'une parure monumentale qui se substitue dorénavant aux lieux de culte et aux bâtiments civils de l'Antiquité (qui ne disparaissent pas pour autant totalement du paysage). À partir du VIe siècle, la campagne est progressivement parsemée de nombreuses églises et monastères, prenant place tant dans les agglomérations de second rang qu'au sein de propriétés privées. Les principaux vecteurs de la diffusion de ce mouvement sont bien sûr les évêques, représentants directs de Rome, qui arrivent très tôt à concilier les attentes de l'Église – et leurs ambitions personnelles – avec celles des souverains francs. Leur arme principale, le culte des saints, est alors le socle d'un « christianisme de sanctuaires et de reliques »[115].

2.2.1. Un christianisme de sanctuaires et de reliques (V^e^-VIIe siècles)

Les premiers pas de la nouvelle religion en Auvergne sont pour ainsi dire inconnus et l'on doit se référer à un témoignage partial de la seconde moitié du VIe siècle, celui de Grégoire de Tours qui ancre la christianisation de la *Civitas Arvernorum* au milieu du IIIe siècle, lorsque furent

[114] POLY J.-P., BOURNAZEL É., *La mutation féodale, X^e^-XIIe siècle*, Nouvelle Clio, 16, Paris, 1980 ; pour l'Auvergne, consulter entre autres FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.* ; et PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois*, *op. cit.*, p. 27-47.

[115] Pour reprendre une formule de Peter Brown, BROWN P., *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Texte traduit par ROUSSELLE A., Paris, 1984, p. 24. Sur l'instrumentalisation politique du culte des saints, cf. également BOZOKI É, *La politique des reliques de Constantin à saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, éditions Beauchesne, Paris, 2006.

envoyés en Gaule des missionnaires évangélisateurs : « En ce temps sept hommes, qui avaient été ordonnés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin le raconte. […] Voici donc ceux qui furent envoyés : chez les Tourangeaux Gatien évêque, chez les Arlésiens Trophime évêque, à Narbonne Paul évêque, à Toulouse Saturnin évêque, chez les Parisiens Denis évêque, en Auvergne Austremoine évêque ; chez les Limousins Martial fut désigné comme évêque »[116]. Il s'agit bien sûr ici d'une figure de style qui n'a pour autre but que de forger la légende des saints évangélisateurs de la Gaule (lesquels ne sont pas contemporains !) envoyés par le pontife romain. Cette construction est aussi le moyen pour l'épiscopat d'ancrer ses origines au temps de l'empereur Dèce voire à celui de saint Pierre lui-même, par conséquent dans les temps apostoliques, et ainsi d'affirmer son autorité spirituelle. En ce sens, la figure d'Austremoine a été largement instrumentalisée dès la période mérovingienne afin de légitimer la position de l'évêque. Prenons l'exemple de Cautin, successeur de l'évêque Gal, dont l'élection au siège épiscopal au milieu du VIe siècle, appuyée par le roi Théodebald (548-555), a été largement contestée. Cautin parvient à conserver son ministère en réhabilitant le culte de saint Austremoine et en revendiquant par la même occasion les liens qui unissent les évêques arvernes au fondateur du diocèse[117]. La légende d'Austremoine va d'ailleurs être maintes fois arrangée au cours du Moyen Âge, notamment lors de la rédaction de ses *Vies* et à la faveur de la restauration de plusieurs monastères (Issoire, Volvic, Mozac, cf. chapitre 3, 1.2.)[118].

L'épisode de l'élection Cautin est significatif et illustre bien l'importance du rôle de

---

116 « *Huius tempore septem viri episcopi ordenati ad praedicandum in Galliis missi sunt, sicut historia passiones sancti martyres Saturnini denarrat.* […] *Hii ergo missi sunt: Turonicis Catianus episcopus, Arelatensibus Trophimus episcopus, Narbonae Paulos episcopus, Tolosae Saturninus episcopus, Parisiacis Dionisius episcopus, Arvernis Stremonius episcopus, Lemovicinis Martialis est distinatus episcopus* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre I, 30, p. 22-23 (traduction LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963, p. 54).

117 « *Post longinqua vero annorum curricula Cautinus, qui ipsius Arvernae urbis episcopus datus est, in diaconato suo eclesiam vici illius rexit. Igitur dum nocte quadam in lectulo cellulae suae, quae huic basilicae adhaerebat, decumberet, audivit psallentium, quasi parum resonantibus vocibus; et surgens, vidit templum magno splendente lumine* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Liber in gloria Confessorum*, 29, *De sancto Stremonio episcopo Arverno*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VIII*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885, p. 766 ; BEAUJARD B., « Le culte des saints chez les Arvernes au Ve et VIe siècles », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 6-22 ; MOREL D., « Un évêque défunt au panthéon des saints. La figure d'Austremoine dans l'Auvergne du haut Moyen âge », *in* BOCK N., FOLETTI I. et TOMASI M., *L'évêque, l'image et la mort. Identité et mémoire au Moyen Âge*, éditions Viella, Rome, 2014, p. 495-513 ; FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 89, 1979, p. 423-433.

118 *Vita prima Austremonii primi episcopi Arvernorum* (*BHL* 844), texte établi par VAN HOOF G., *AASS*, novembre 1, 1887, p. 49-54 ; *Vita secunda Austremonii* (*BHL* 845-847), texte établi par *ID.*, *AASS*, nov. 1, 1887, p. 55-61.

l'évêque, grand ordonnateur du culte des saints, dans la gestion des affaires de la cité[119]. Bien que désigné par les souverains francs, du moins à partir du règne de Théodebald, l'évêque n'en demeure pas moins un homme puissant disposant de privilèges juridiques et matériels qui lui permettent de faire jeu égal avec le pouvoir laïc, en particulier les comtes. Cette position a notamment été entérinée dans la rédaction de statuts canoniques des conciles mérovingiens qui assurent aux évêques le droit de conserver une certaine indépendance par rapport aux souverains francs qui, dès le règne de Clovis, en particulier à l'issue du concile d'Orléans en 511, avaient la mainmise sur les affaires de l'Église[120].

L'évêque dispose par ailleurs d'un rôle spirituel qui lui permet de recueillir aisément l'adhésion du peuple. Il organise tout d'abord la vie religieuse du diocèse et impose le calendrier des célébrations qui rythme dorénavant le quotidien des populations. Il est également à l'origine du culte des reliques qui « capte l'essentiel des énergies religieuses du temps »[121], et constitue donc, à sa manière, une sorte d'intercesseur entre les fidèles et les saints martyrs. Il est également un bâtisseur qui contribue à remodeler significativement le paysage monumental de la cité, en particulier celui du siège épiscopal.

En Auvergne, les premières manifestations attestées du culte des saints datent de la construction, par l'évêque Namatius, de l'*ecclesia* au milieu du Ve siècle[122]. Par manque de saints martyrs locaux assurés et vénérés, ce dernier envoie une délégation à Bologne afin de doter la nouvelle cathédrale des reliques des martyrs Vital et Agricol : « L'édifice, ayant été achevé dans l'espace de douze ans, le bienheureux évêque envoya des prêtres à Bologne, ville d'Italie, pour demander des reliques des saints Agricol et Vital, qui ont été crucifiés, comme on le sait, pour le nom de Jésus-Christ […] »[123]. Cet épisode, magnifié par la plume de Grégoire de Tours, témoigne

119 PIETRI L., « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du Ve et du VIe siècles », *in Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome avec le concours de l'Université de Rome, la « Sapienza » (Rome, 27-29 octobre 1988), Ecole française de Rome, 1991, p. 353-369.

120 Sur les conciles mérovingiens, voir *Les canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècles)*, introduction, traduction et notes par GAUDEMET J., BASDEVANT B., éditions du Cerf, Paris, 1989 ; sur le concile d'Orléans, consulter HEUCLIN J., « Le concile d'Orléans de 511, un premier concordat », *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, histoire et mémoire*, I, *Clovis et son temps, L'événement*, *op. cit.*,p. 435-450.

121 Pour reprendre une formule de Jean Chélini, CHELINI J., *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, 1968, p. 77.

122 VIEILLARD-TROIEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *Cahiers archéologiques*, t. 11, Paris, 1960, p. 199-247.

123 « *Exactum ergo in duodecimo anno beatus pontifex aedificium, Bononiae civitatem Italiae sacerdotes dirigit, ut ei reliquias sanctorum Agricolae et Vitalis exhibeant, quos pro nomine Christi Dei nostri manifestissime crucifixos esse cognovimus* […] », GREGOIRE DE

de la ferveur qui entoure, au moins dans la deuxième moitié du VIe siècle, l'arrivée de saints protecteurs. Dans le même temps, il traduit le rôle essentiel des évêques dans la diffusion du culte des reliques. Par cette action, ils apparaissent à leur tour aux yeux des populations comme les protecteurs de la cité : « L'évêque d'Auvergne, Namatius, sollicita avec dévotion leurs reliques pour les placer dans l'église qu'il avait lui-même construite. Il y envoya un prêtre qui, parti avec la grâce de Dieu, revint avec ce qu'il avait été chercher. Ce prêtre et ses compagnons, à leur retour, firent une halte à cinq milles de Clermont et envoyèrent demander à l'évêque ce qu'ils devaient faire. Au matin, celui-ci, ayant averti les citoyens, se hâta d'aller en grande dévotion, avec des cierges et des croix, à la rencontre des saintes reliques. […] Et, en effet comme le cortège approchait, – le ciel s'obscurcit tout à coup : de noirs et d'épais nuages s'abattirent sur la terre, et il tomba une telle quantité de pluie que les routes furent changées en fleuves. Cependant il ne tomba pas une seule goutte d'eau à l'entour des saintes reliques, sur l'espace d'environ un arpent. Le cortège s'avançant, la pluie le suivait de loin comme pour lui faire honneur, transperçant le peuple, mais n'atteignant pas ceux qui portaient les reliques. À cette vue, le pontife glorifia le Seigneur qui, favorisant ainsi sa foi, daignait opérer de telles choses à la gloire de ses saints. Puis, convoquant les citoyens, il dédia avec une grande joie et une grande piété la sainte église illustrée par ces reliques »[124]. Les évêques se revendiquent d'ailleurs garants de la sécurité de la cité, jouant même un rôle actif dans l'organisation de la défense du siège épiscopal en temps de troubles, l'épisode le plus édifiant étant celui mettant en scène Sidoine Apollinaire à la tête de la résistance arverne face aux attaques des Wisigoths (cf. *supra*, 2.1.1.).

Dans le même temps, au nord et à l'ouest de la ville, un petit faubourg, le *vicus christianorum,* se constitue autour de basiliques funéraires[125]. Cette zone de nécropole, reléguée aux

---

TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 16, p. 64 (traduction LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

124 « *Horum reliquias Namacius Arvernorum episopus devote expetiit, ut scilicet eas in eclesia, quam ipse construxerat, collocaret. Direxitque unum illuc presbiterum, qui abiens cum Dei gratia, quae petierat detulit. Regressusque cum sociis, in quinto ab Arverna urbe miliario revertentes metatum accipiunt et ad episcopum missos dirigunt, ut eis quid agant iubeat ordinare. Mane autem facto, sacerdos, admonitis civibus, cum crucibus et cereis ad occursum sanctarum reliquiarum devotissimus properat.* […] *Nam venientibus illis, subito contenebratum est caelum, et ecce imber umbrosus atque teterrimus super eos discendit, et tanta pluvia ibidem est diffusa, ut flamina per vias illas currere cernerentur. Verum tamen circa sancta pignora per unum valde iugerum neque una gutta visa est cecidisse. Et abeuntibus illis, pluvia eos a longe, quasi praebens obsequium, sequebatur, populum fovens, gestatores autem pignorum non attingens. Haec videns pontifex, magnificavit Dominum, qui fidei suae sic favens, talia ad sanctorum gloriam operare dignatus est. Congregatis vero civibus, cum magno gaudio atque devotione sanctam ecclesiam his inlustratam pignoribus dedicavit* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Liber in gloria Martyrum*, 43, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885, p. 517-518.

125 PIETRI C. « L'espace chrétien dans la cité. Le *Vicus Christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne

marges de la ville antique, était destinée à accueillir les tombes des premières communautés chrétiennes. Les sépultures de personnages saints y prennent semble-t-il place dès la fin du IVe siècle. Autour de ces inhumations sont rapidement érigés des mausolées ou des basiliques funéraires qui ne tardent pas à focaliser les dévotions. Aux temps de Grégoire de Tours, ce quartier forme un véritable centre de pèlerinage où l'on vient honorer la mémoire des saints et des évêques et où l'on souhaite se faire inhumer. On y trouve également un baptistère dont la tradition perdure vraisemblablement encore au Xe siècle dans l'actuel faubourg Saint-Alyre[126].

Le monument le plus attractif est certainement la sépulture de l'évêque Illidius, saint Alyre, que Grégoire de Tours décrit comme une *cripta* qu'il y a tout lieu d'interpréter comme une salle hypogée. À l'époque où il s'y rend étant enfant, celle-ci est déjà une petite basilique funéraire accueillant quelques sépultures privilégiées, situées au plus près du saint (*ad sanctum*)[127](cf. chapitre 14, 1.2.1.). Ce quartier focalise en effet très tôt l'attention des élites locales laïques ou ecclésiastiques qui, désirant se faire inhumer au plus près des intercesseurs, contribuent à leur manière – en l'occurrence financière – à son développement à travers la construction de nouveaux édifices et la restauration des monuments préexistants. Ainsi, la femme de Namatius fait-elle édifier une basilique dédiée au protomartyr Étienne dans laquelle son époux sera d'ailleurs inhumé[128]. Plus tard, dans le premier tiers du VIe siècle, Alcime et Placidine, sœur et épouse d'Apollinaire, le fils de Sidoine Apollinaire, financent la construction d'une église dédiée à saint Antolien[129]. Ailleurs, dans la basilique Saint-Vénérand, Grégoire de Tours évoque la présence d'un « grand nombre de tombeaux sculptés en marbre de Paros » appartenant

(Clermont) », *art. cit.*

126 L'église Saint-Jean-Baptiste est mentionnée dans un inventaire des églises et autels de Clermont daté du Xe siècle, voir le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 456-467, ici p. 459.

127 Sur la question de l'inhumation *ad sanctos* durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge, consulter DUVAL Y., *Auprès des saints, corps et âme. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du IIIe au VIIe siècle*, Études augustiniennes, Paris, 1988.

128 GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 17, p. 64-65.

129 La basilique s'écroulera cependant une cinquantaine d'années plus tard sous l'épiscopat d'Avit Ier : […] *In cuius honore Alchima, soror, Placidina, coniux Apollinaris episcopi, templum aedificare cupientes, multa sanctorum corpora, dum fundamenta iacerent, removerunt; aedificare cupientes, multa sanctorum corpora, dum fundamenta iaecerent, removerunt; nescientes, cuius meriti essent quorum sepulchra reppererant.* […] *ideoque, quod Deo vel sancto martyri acceptabile non fuisset, per visum cuidam apparuit. Viditque homo ille conquirentem beatum Antolianum cum reliquis sanctis atque dicentem: Vae mihi, quia propter me multi fratrum meorum iniuriati sunt; verum tamen dico, quia qui haec coeperunt ad effectum perducere non possunt. Quod ita gestum est* […], ID., *Liber in gloria Martyrum*, 64, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *op. cit.*, p. 531.

probablement à de riches notables[130]. Aussi, ce *vicus quem christianorum vocant*, symbole de l'autorité spirituelle de l'épiscopat, cristallise les volontés de la population, et en particulier de l'aristocratie locale, d'être inhumée au plus près des restes des martyrs, dans une perspective eschatologique qui, dès lors, devient indissociable du culte des saints[131].

Dans le même temps, s'organise à Brioude, dans le courant du Ve siècle, le culte de saint Julien qui suscite une telle dévotion qu'un véritable pèlerinage se développe autour de la tombe du martyr[132] : « Abandonnant ses richesses et sa famille, il vint en Auvergne, poussé par l'amour seul du supplice. […] S'adressant à ceux qui le poursuivaient : Je ne veux pas, dit-il, rester davantage dans ce monde, car j'ai soif du Christ de toute l'ardeur de mon âme. Ceux-ci, tirant leur framée et la brandissant de la main droite, lui tranchèrent la tête et le glorieux martyr fut, si je puis m'exprimer ainsi, partagé en trois : car sa tête fut portée à Vienne, ses membres furent ensevelis à Brioude et son âme heureuse fut recueillie par le Christ, son créateur »[133]. Le culte de saint Julien se distingue de celui des martyrs honorés à Clermont dans le sens où il s'agit d'un saint martyrisé en Auvergne, contrairement aux saints bolonais Vital et Agricol auxquels est dédiée l'*ecclesia* de Clermont. En outre, on a dans un premier temps affaire à une dévotion populaire, initiée spontanément par les populations les plus modestes qui venaient se recueillir sur sa tombe, espérant quelque miracle. Cette piété populaire est cependant rapidement récupérée par l'épiscopat, au moins dès le mandat de Sidoine Apollinaire, qui élève Julien au rang de saint patron de la cité arverne[134]. En 543, l'évêque Gallus instaure une procession annuelle de Clermont

---

130 *In qua multa ex mamore Phario sepulchra sculpta sunt* […], ID., *Liber in gloria Confessorum*, *34, De sepulchro effracto in basilica sancti Venerandi*, *ibid.*, p. 768-769.

131 Sur ce point, cf. VAN UYTFANGHE M., « L'essor du culte des saints et la question de l'eschatologie », *in* COLL., *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 91-107.

132 Sur le pèlerinage autour de la tombe de saint Julien de Brioude, cf. PIETRI L., « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e^-VIe siècles) », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 100-1, 1988, p. 23-38.

133 « *Contulit ergo se hic in Arverno territurio non metu mortis, sed ut relinquens propria facilius perveniret ad palmam* […] *Quem illa tegens, ilico, martyre poscente, detexit ; qui suis insecutoribus ita infit : « Nolo », inquit, « diutius commorari in hoc saeculo, quia sitio tota animi aviditate iam Christum ». At illi eductam vibranti dextera frameam, deciso capite, in tribus, ut ita dicam, partibus gloriosus dividitur martyr. Nam caput Viennae defertur, artus Brivate reconduntur; felix anima Christo conditore suscipitur* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris*, *in Teil II. Miracula et opera minora, II*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885, p. 564.

134 LAURANSON-ROSAZ C., « Brioude et le brivadois aux temps mérovingiens », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 120 ; FOURNIER G., « Les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 40, 1960, p. 9-58, ici p. 13-14.

à Brioude, celle-là même à laquelle participe à plusieurs reprises Grégoire de Tours[135].

Comme pour les basiliques suburbaines du chef-lieu, le cadre monumental de la liturgie martyriale doit beaucoup à la générosité de l'aristocratie. C'est d'ailleurs une notable espagnole, ainsi que le rapporte Grégoire de Tours, qui fait édifier une *cellula* au-dessus du tombeau de Julien, vers la fin du IVe siècle[136]. Cette action n'est pas sans conséquences puisqu'elle est très tôt suivie par la conversion des habitants du lieu qui jusqu'alors, à en croire Grégoire de Tours, fréquentaient encore le temple dédié aux divinités païennes. Plus tard, sous la domination wisigothique, la basilique qui a manifestement succédé à la *cellula* est restaurée et embellie à l'initiative du duc Victorius. Celui-ci nourrit d'ailleurs un intérêt particulier pour Brioude puisqu'il édifie ce que les textes désignent comme étant le *castrum Victoriacum* sans pour autant préciser les liens qui existent entre cette fortification et le centre de pèlerinage[137]. Au VIe siècle, la localité possède le statut de *vicus* et, en complément de son statut religieux, semble posséder des prérogatives d'ordre politique. Elle a peut-être même été le siège d'un comté, ce que pourrait suggérer un passage de Grégoire de Tours indiquant que le comte Beccon y possède une résidence, à laquelle est associée une prison publique, signe que la justice pouvait y être rendue[138]. Un autre comte, nommé Evodius, est d'ailleurs mentionné à Brioude pour le milieu du VIe siècle[139]. La présence d'une résidence comtale trahit l'intérêt de l'aristocratie arverne pour saint Julien mais, plus encore, la nécessité qu'il y a pour les comtes, au même titre que l'évêque, de garder un œil sur les activités qui gravitent autour de son culte.

À l'image des basiliques et monuments funéraires du *vicus christianorum*, la tombe de Julien attire de nombreux fidèles souhaitant y établir leur dernière demeure, si possible au plus près du corps du martyr. L'empereur Avitus lui-même, au milieu du Ve siècle, vient se faire enterrer à

---

135 PIETRI L., « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (V^e^-VIe siècles) », *art. cit.*, p. 31.

136 *Ibid.*, p. 27. La construction du mausolée daterait du règne de Maxime (383-388), sur la base des évènements relatés par Grégoire de Tours.

137 HEDDE P., « La famille gallo-romaine des Ferréol et le Brivadois. La double énigme du *Castrum Victoriacum* », *Almanach de Brioude*, 1979, p. 49-81. Dans la *Vie* de saint Dalmas, évêque de Rodez du milieu du VIe siècle, le v*icus Brivatensis* est par ailleurs qualifié d'*Arvernae civitatis oppidum*. Consulter la *Vita Dalmatii episcopi Ruteni*, in *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquiorum aliquiot (I)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. III,* Hanovre, 1896, p. 543-549.

138 GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris*, *op. cit.*, 16, p. 571. La présence d'une résidence comtale ne signifie cependant pas pour autant que Brioude ait été le siège d'un comté. Signalons toutefois qu'un « comté mineur » y est cité au IXe siècle. Sur ce point, consulter SAUDAN M., *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du Massif central du IXe au XIIe siècle*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par PARISSE M., Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2004.

139 *Vita Dalmatii episcopi Ruteni*, *op. cit.*, p. 548-549.

Brioude[140]. Saint Julien, protecteur de l'Auvergne, vénéré par les foules, est l'objet d'un pèlerinage diocésain relayé par-delà les frontières de la cité dès le VIe siècle, notamment par la diffusion de ses reliques. Il focalise l'attention des rois francs qui, se plaçant sous la tutelle du martyr, cherchent avant tout à mettre en avant leur légitimité. Lorsque les troupes de Thierry (511-533), venues réprimer l'une des révoltes auvergnates, pillent la basilique de Brioude et réduisent les habitants en esclavage, le roi, terrifié à l'idée du châtiment divin qui l'attend, fait rendre les trésors et libérer les prisonniers[141]. Saint Julien, bien que Viennois d'origine, est le saint martyr arverne par excellence, détrônant même l'évangélisateur (légendaire ?) Austremoine dont le culte, apparemment tombé dans l'oubli, n'est réhabilité (ou inventé pour la bonne cause ?) qu'assez tardivement. S'approprier et contrôler le culte de Julien est donc bon un moyen pour les souverains francs et pour l'épiscopat de s'arroger les faveurs des Arvernes.

L'Auvergne est ainsi partagée entre deux pôles religieux, l'un gravitant naturellement autour du siège épiscopal, le second à l'emplacement de la tombe d'un des plus célèbres martyrs gaulois. Cette bipolarité bien marquée dès le milieu du Ve siècle n'empêche pas pour autant le culte des saints de gagner les campagnes et, dans un premier temps, les secteurs de plaine anciennement habités. Bien sûr, là aussi, l'édification de nouvelles églises est efficacement portée par les évêques, l'un des plus actifs en ce sens étant probablement Avit Ier (572-594) qui, en plus de restaurer certaines basiliques du *vicus christianorum*, incite la construction de nouveaux édifices notamment en officialisant le culte de certains saints. C'est le cas notamment à Thiers où il instaure le culte de Genès, dont la tombe aurait été fortuitement – ou plus exactement miraculeusement, à lire Grégoire de Tours – découverte par un paysan[142]. L'évêque de Tours évoque plusieurs édifices ruraux qu'il a d'ailleurs pour certains visités[143], complétant les quelques occurrences livrées par Sidoine Apollinaire (cf. chapitre 3, 1.1.). À ces mentions textuelles s'ajoutent les découvertes archéologiques qui confirment la vitalité du culte chrétien dans les campagnes au moins à partir du VIe siècle. Un premier maillage « paroissial » se met donc en place dès cette période grâce à la promotion du culte des saints impulsée par les évêques, mais pas uniquement. Les oratoires privés fleurissent également un peu partout dans les domaines de plaine et dans les *castra*, bien souvent, à quelques nuances près, avec la bienveillance de

[140] BREHIER L., « Un empereur romain à Brioude. *Flavius Eparchius Avitus* », *Almanach de Brioude*, 1930, p. 39-55.

[141] GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris*, *op. cit.*, 13, p. 569-570.

[142] *ID.*, *Liber in gloria Martyrum*, *op. cit.*, 66, p. 533.

[143] VIEILLARD-TROIEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Lille, 1977.

l'épiscopat[144].

À côté de l'aristocratie laïque et ecclésiastique, un troisième vecteur important de la diffusion du christianisme dans la cité, et donc de l'édification de nouveaux lieux de culte, est incarné par le monachisme et, dans de nombreux cas, par la figure de l'ermite. Pourtant, une nouvelle fois, si la plupart des communautés se forment spontanément autour de ces personnages reclus dans la tradition des Pères du désert[145], l'évêque n'est jamais très loin. Bien que vivant dans la solitude et parfois l'isolement géographique, ces ascètes ne sont pas marginalisés et servent au contraire de relai pour le pouvoir épiscopal dans sa politique de christianisation, notamment des zones reculées[146]. Ainsi Avit Ier vient-il rendre visite à l'ermite Caluppan, en compagnie de Grégoire de Tours, à Méallet en Haute Auvergne, dans un secteur très en marge des principaux foyers de peuplement.

Les premières manifestations du monachisme en Auvergne datent du milieu du Ve siècle et sont à l'initiative de l'évêque ou d'un ermite[147]. Le premier monachisme est alors essentiellement périphérique au siège épiscopal[148]. Au VIe siècle, de nouvelles fondations voient le

144 Sur ce point, sur lequel nous reviendrons dans ce mémoire, cf. PIETRI L., « Les *oratoria in agro proprio* dans la Gaule de l'Antiquité Tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles), op. cit.*, p. 235-242.

145 DELAPLACE C., « Aux origines du « désert » en Occident : érémitisme et premières fondations monastiques en zones montagneuses en Gaule et en Italie aux Ve-VIe siècles ap. J.-C. », *in* BRUNET S., JULIA D. et LEMAITRE N. (éd.), *Montagnes sacrées d'Europe.* Actes du colloque International *Religion et montagne en Europe de l'Antiquité à nos jours*, organisé par l'Université de Paris I, l'Université de Toulouse-II et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Tarbes, 30 Mai-2 juin 2002), Paris, Les Publications de la Sorbonne, 2005, p. 217-226 ; DE VOGÜE A., *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, Paris, éditions du Cerf, 1991-2006, 10 vol.

146 DELAPLACE C., « Ermites et ascètes à la fin de l'Antiquité et leur fonction dans la société rurale. L'exemple de la Gaule », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 104-2, 1992, p. 981-1024 ; *EAD.*, « Géographie de l'érémitisme en Gaule : marches et marges de la christianisation (IVe-VIe siècles) », *in* ROUSSELLE A. *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, éditions De Boccard et Presses Universitaires de Perpignan, Collection Études, Paris, 1995, p. 409-434.

147 Sur le passage de l'ermitage au monastère en Auvergne, cf. DUBREUCQ A. et LAURANSON-ROSAZ C., « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule à partir de deux exemples : Burgondie et Auvergne (fin V[e]-début VIIIe siècle) », *Hortus artium medievalium*, 9, 2003, p. 279-294.

148 MARTINEZ D., Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (V[e]-Xe siècle) : état de la question, *in* BULLY S. et SAPIN C., *L'origine des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques*. Actes des 4e Journées d'études monastiques (Baume-les-Messieurs, 4-5 septembre 2014), *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, hors série, 10, 2016, en ligne : https://cem.revues.org/14463.

jour, cette fois-ci à l'écart de Clermont, dans des zones parfois reculées comme à Pionsat ou à Menat, dans le massif des Combrailles. À la fin du VIIe siècle, les évêques prennent encore une part importante dans la création de nouvelles communautés monastiques, en ville comme dans les campagnes. Ce premier monachisme apparaît cependant fragile et nombre de ces fondations précoces, plus particulièrement en milieu rural, ne survivent pas au-delà de la période mérovingienne, faute peut-être d'une organisation solide – lacune que viendra combler la réforme de saint Benoît d'Aniane – et d'un manque d'appui de la part de l'aristocratie laïque. En effet celle-ci, mis à part le cas de Pionsat où la fondation du monastère est appuyée par la fille du duc Sigevald, ne semble pas porter un intérêt marqué aux communautés monastiques[149]. Plus tard, aux IXe-Xe siècles, la multiplication des monastères est cette fois appuyée par les grandes familles, en témoigne son plus illustre représentant, Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine. Dès lors, on ne compte plus les donations faites aux établissements monastiques, certaines abbayes se constituant ainsi un riche patrimoine foncier, source d'importants revenus.

2.2.2. L'Église d'Auvergne à l'époque carolingienne (milieu du VIIIe siècle - Xe siècle)

À partir du milieu du VIIIe siècle, et plus encore au début du IXe siècle, la position de l'évêque tend à évoluer, tout comme celle des souverains francs qui se sentent à présent investis d'une mission divine. Le roi a dorénavant la mainmise sur l'Église, parachevant ainsi l'œuvre engagée en ce sens dès le règne de Clovis. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, évêques et abbés, sont introduits dans leur charge par le pouvoir royal qui entend désormais contrôler les désignations qui avaient échappé très tôt au pouvoir mérovingien. Tenant sa légitimité du souverain, l'évêque devient, en quelque sorte, son vassal et constitue un relai du pouvoir temporel. Cependant, cette mainmise ne dure que tant que la royauté est forte et, dès le début du Xe siècle, l'autorité royale est dépassée par les velléités des potentats locaux qui réussissent à s'arroger des droits sur la distribution des charges ecclésiastiques. Rappelons l'exemple signifiant d'Étienne II (942-984) placé sur le trône épiscopal par son propre frère Robert, vicomte de Clermont. Ces charges, sources d'importants bénéfices mais aussi de prestige, sont alors disputées

[149] Sur ce point, nous renvoyons à la remarque intéressante proposée par Jean-Luc Fray à propos de la réalité du monachisme auvergnat au début du IXe siècle : « La liste des monastère devant prestation à l'empereur ne cite pour l'Auvergne que Mozac et Manglieu ; faut-il penser que les autres établissements étaient regardés comme négligeables par le pouvoir carolingien ? Ou est-ce le signe que la plupart d'entre eux ne sont pas encore des établissements véritablement monastiques, au sens de la réforme de Benoît d'Aniane, mais des communautés tantôt de prêtres, tantôt de laïcs, au statut encore mal défini ? », (FRAY J.-L., « Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, op. cit.*, p. 419-422).

par les grands lignages. Certains nobles, à l'image de Guillaume le Pieux s'autoproclamant abbé laïc de Brioude, n'hésitent d'ailleurs pas à s'arroger les ministères les plus influents et lucratifs. L'Église, dorénavant muselée par l'aristocratie locale, n'échappe donc pas au virage féodal qu'entreprend la société du Xe siècle. Les exactions commises par les *seniores* envers les communautés ecclésiastiques deviennent monnaie courante, à tel point qu'elles sont qualifiées, dès 993-994, de « mauvaises coutumes » dans l'un des premiers conciles de paix réuni à Saint-Paulien, dans le diocèse voisin du Puy[150].

En réponse à ces conflits est instaurée la « Paix de Dieu »[151]. En Auvergne, l'évêque Étienne II, pourtant issu d'une famille vicomtale, joue un rôle important dans l'instauration de ce mouvement de paix[152]. Il organise trois réunions, ou « plaids », à Ennezat, résidence des comtes, à Clermont puis à Aurillac, l'objectif étant pour l'Église de s'affranchir de l'autorité temporelle et surtout d'apparaître comme le seul remède au climat d'anarchie qui règne alors. Il est bien question également de concilier le clergé, l'aristocratie laïque et les populations autour des valeurs de la religion chrétienne, l'Église s'appuyant comme de coutume sur le pouvoir fédérateur du culte des saints : « on vit alors en Aquitaine évêques, abbés et autres hommes dévoués à la religion, rassembler le peuple en conciles, auxquels on porta aussi les corps de nombreux saints et d'innombrables châsses contenant de saintes reliques »[153]. C'est sans aucun doute dans cette perspective que de nombreuses *Vitae* sont rédigées ou réécrites à cette période, à l'image

150 LAURANSON-ROSAZ C., « Les mauvaises coutumes d'Auvergne (fin X^e^-XIe siècle) », *Annales du Midi*, 102-192, 1990, p. 557-586, ici p. 560 ; MAGNOU-NORTIER É., « Les mauvaises coutumes en Auvergne, Bourgogne méridionale, Languedoc et Provence au XIe siècle : un moyen d'analyse sociale », *in Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècles). Bilan et perspectives de recherches*, Actes du Colloque de Rome (10-13 octobre 1978), École Française de Rome, 1980, p. 135-172.

151 LAURANSON-ROSAZ C., « La Paix populaire dans les montagnes d'Auvergne », *in* DURANTON H., GIRAUD J. et BOUTER N. (éd.), *Maisons de Dieu et hommes d'Église*, *Florilège en l'honneur de Pierre-Roger Gaussin*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p. 289-333 ; et *ID.*, « Peace from the Mountains: The Auvergnat Origins of the Peace of God », *in* HEAD T. ET LANDES R. (éd.), *Essays on the peace of God: The Church and the People in Eleventh-Century France*, *Historical Reflections*, 14-3, University of Waterloo, Ontario, 1987, p. 104-134. Plus généralement sur la « Paix de Dieu », consulter BARTHELEMY D., *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, éditions Fayard, Paris, 1999.

152 BRUNTERCH A.-H., « Étienne II, évêque de Clermont et le principat aquitain », *in* HOAREAU-DODINAU J. et TEXIER P. (éd.), *Foi chrétienne et églises dans la société politique de l'Occident du haut Moyen Âge (IVe-XIIe siècle)*, Presses universitaires de Limoges, 2004, p. 13-24.

153 Occurrence à propos du plaid de Coler, en Haute Auvergne, figurant dans la *Vie de saint Vivien*, évêque de Figeac. Cf. *Vita Sancti Viviani episcopi*, traduit par BONNASIE P., « L'espace toulousain », *in* ZIMMERMAN M. (dir.), *Les sociétés méridionales autour de l'an mil : répertoire des sources et documents commentés*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1992, p. 141.

notamment de la *Vita prima* de saint Austremoine dont la réécriture tend à exalter l'ancienneté et le pouvoir spirituel de l'épiscopat arverne, toujours afin d'asseoir sa légitimité, reproduisant ainsi la stratégie déjà adoptée quatre siècles plus tôt par les évêques mérovingiens[154]. Les plaids sont aussi l'occasion pour les plus modestes, premières victimes des violences perpétrées par les *seniores*, de faire part de leurs doléances auprès des plus hautes instances ecclésiastiques et laïques locales[155].

Les premiers jalons de cette « Paix de Dieu » semblent posés dès 952 lors du plaid d'Ennezat, au nord de Clermont. À l'initiative d'Étienne II, il est pourtant organisé par le duc Guillaume en personne. Celui-ci est entouré de seigneurs auvergnats (les *seniores arvernici*), dont le vicomte Robert de Clermont et le vicomte Dalmas, abbé laïc de Brioude et, bien sûr, de l'évêque. La tentative de médiation engagée a cependant peu d'effet puisque les déprédations des seigneurs et de leur *milites castri* envers les biens de l'Église s'intensifient. Étienne II convoque alors de nouvelles assemblées entre 958 (date du plaid de Clermont, sans le comte-duc et alors que Dalmas lui-même a ravagé les terres de Saint-Julien l'année précédente[156]) et 970 afin de concilier les différents partis, parfois sous l'insistance du Pape qui s'insurge contre les exactions commises envers les possessions clunisiennes[157]. Un autre plaid à lieu à Aurillac en 972, mettant à profit la consécration de l'abbatiale Saint-Géraud par l'évêque de Clermont. Ce second rendez-vous vise semble-t-il une portée plus vaste, comme le suggère la présence des évêques Frotaire de Périgueux et Gauzbert de Cahors. À cette occasion, Étienne II confirme l'autorité judiciaire de l'abbé d'Aurillac sur la Haute Auvergne, acquise à la fin du IXe siècle par l'abbé-comte Géraud mais qui s'était délitée depuis[158]. Les conciles qui suivront dans le dernier tiers du Xe siècle seront marqués par une position de plus en plus ferme de la part de l'épiscopat qui, avec l'appui des communauté monastiques, va émettre à l'encontre des seigneurs laïcs des mesures dissuasives, les

154 FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont », *art. cit.* ; voir plus récemment les précisions apportées par DIERKENS A., « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IXe au XIIe siècle », *in* BOUTER N., *Écrire son histoire. Les communautés religieuses régulières face à leur passé*, Actes du 5e colloque international du C.E.R.C.O.R. (Saint-Étienne, 6-8 novembre 2002), Saint-Étienne, 2006, p. 71-105, ici p. 75-76.

155 Sur ce point, consulter DUBY G., *Hommes et structures du Moyen Âge*, éditions Mouton, Paris, 1973. En particulier le chapitre intitulé « Les laïcs et la Paix de Dieu », p. 227-240.

156 LAURANSON-ROSAZ C., « La Paix populaire dans les montagnes d'Auvergne », *art. cit.*, p. 295.

157 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 371, qui évoque deux bulles pontificales, celle d'Agapet II (Saux. 14) enjoignant en 951 l'évêque d'arrêter les fauteurs de troubles et celle obtenue par Etienne II en 968 (bulle de Jean XIII) pour protéger les biens clunisiens.

158 LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?, op. cit.*, p. 348.

menaçant même de représailles par les armes, et on assiste à la naissance de véritables seigneuries ecclésiastiques. Les premières conciliations ont lieu à la fin du Xe siècle, notamment lors de la *convenientia* de Brioude où un accord est trouvé entre les membres du chapitre de Saint-Julien et leur suzerain. L'Église parvient ainsi progressivement à obtenir l'immunité des lieux de culte ainsi que l'allègement sinon la suppression des impôts dus à la noblesse laïque[159]. Au tournant de l'an mil, évêques et abbés ont réussi à s'ériger en seigneurs locaux, devenant de riches propriétaires fonciers, dotés de prérogatives judiciaires sur des territoires qui peuvent parfois être relativement étendus. Malmenés par les potentats laïcs entre la fin du IXe et le milieu du Xe siècle, les prélats ont réussi sinon à renverser la situation, du moins à rétablir l'équilibre des forces en exaltant la piété des foules et des grands par le biais d'une instrumentalisation stratégique du culte des saints. En dépit des conflits, la période carolingienne voit fleurir un grand nombre de sanctuaires dont la destinée est intimement liée aux relations qu'entretiennent les pouvoirs religieux avec l'aristocratie laïque (les monastères en seront notamment les principaux bénéficiaires).

Au terme de ce chapitre, au fil duquel nous avons tenté de dresser un panorama général de l'histoire de l'Auvergne entre Antiquité tardive et Moyen Âge à travers différents prismes, celui de la géographie humaine et de la dynamique des peuplements tout d'abord, celui de l'histoire politique et évènementielle ensuite, et enfin celui de l'histoire religieuse, le constat est celui d'un paysage monumental bouleversé, dès les Ve-VIe siècles, par le succès du christianisme et l'émergence de nouvelles formes d'autorité. Les premiers monuments chrétiens (églises, mausolées, baptistères et monastères) se sont d'abord développés dans l'orbite des deux foyers de christianisation que sont le siège épiscopal et Brioude. Très vite, les campagnes se dotent d'une parure monumentale religieuse et les premières paroisses sont constituées. À l'origine de ce succès se trouvent les hauts dignitaires ecclésiastiques (en particulier l'évêque) et la noblesse. Parallèlement, c'est cette élite qui va participer à redéfinir les modes d'occupation du territoire et contribuer à fortifier le paysage de la cité. On assiste notamment, dès l'Antiquité tardive, à un mouvement de fortification qui concerne bien sûr le chef-lieu, mais également les campagnes où l'on commence à gagner les hauteurs. Des hauteurs qui vont indifféremment accueillir des forteresses publiques et des résidences privées, dotées pour la plupart d'une église et abritant même, dans certains cas, le siège d'une paroisse rurale.

L'ensemble participe à la construction d'un nouveau paysage monumental qui joue un rôle prépondérant dans l'évolution de la carte des peuplements. Châteaux, églises et monastères,

[159] MAGNOU-NORTIER É. « Les mauvaises coutumes en Auvergne, Bourgogne méridionale, Languedoc et Provence au XIe siècle : un moyen d'analyse sociale », *art. cit.*, 168-169.

peuvent alors être traités comme autant de jalons polarisant de l'habitat avec, pour toile de fond, un cadre évènementiel et spirituel marqué par un lent processus d'affirmation et d'émancipation de l'Église et de puissances locales au détriment du pouvoir central. L'Auvergne dispose d'une documentation textuelle assez fournie qui permet déjà à elle seule d'entrevoir l'évolution du cadre monumental et de la répartition des peuplements entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge[160]. Cette documentation peut aujourd'hui être complétée efficacement par les données apportées par l'archéologie. Depuis une quarantaine d'années et les fouilles de Gabriel Fournier (Manglieu, Ronzières, Menet)[161], jusqu'aux découvertes réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive et de recherches programmées, ces nouvelles sources d'histoire permettent d'affiner notre approche de l'Auvergne tardo-antique et alto-médiévale et autorisent aujourd'hui une nouvelle synthèse.

[160] La richesse de ces sources est notamment retranscrite dans les différentes notices de sites présentées dans le tome 3 du présent travail.

[161] Pour ne citer que ces exemples. Cf., pour les fouilles de Manglieu, *ID*., *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1968*, *op. cit.* ; pour les fouilles du plateau de Ronzières, cf. *ID*., « Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 169-179 ; pour celles du Puy de Menoir, à Menet, cf. *ID*. et LAPEYRE O., « La forteresse du Puy de Menoir, commune de Menet. Cantal (X^e^-XIIe siècles) », *Archéologie Médiévale*, 30-31, 2001, p. 85-107.

Chapitre 3

Présentation du corpus : sources et supports de l'enquête

CHAPITRE 3.
PRÉSENTATION DU CORPUS : SOURCES ET SUPPORTS DE L'ENQUÊTE

L'enquête engagée dans ce travail de recherche s'est appuyée sur divers type de sources dont la confrontation a incontestablement nourri les réflexions générales proposées dans ce mémoire. Le champ des sources textuelles est pour sa part assez riche. Il est en effet constitué de récits narratifs et hagiographiques, de documents diplomatiques et de témoignages épigraphiques. Dans le cas des églises, l'hagiotoponymie peut également s'avérer efficace, sans toutefois constituer un facteur d'identification à part entière. À cette documentation, offrant le plus grand nombre d'entrées dans le catalogue de sites présenté dans le tome 3 adossé à la présente synthèse, s'ajoutent des données archéologiques non moins significatives issues de fouilles anciennes et récentes.

Le nouvel effort de synthèse régionale entrepris dans le cadre de cette thèse de doctorat est ainsi l'occasion de rassembler, au sein d'un même travail, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, l'essentiel de la documentation relative à notre objet d'étude.

1. Les sources écrites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge

1.1. Les sources narratives : l'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours

La publication de l'ouvrage intitulé *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours* proposait en 1999 de faire le point sur les connaissances acquises par les historiens, historiens de l'art et archéologues sur l'Auvergne tardo-antique et alto-médiévale, prolongeant ainsi les journées de l'A.F.A.M. qui s'étaient tenues à Clermont-Ferrand huit ans plus tôt[1]. Ce titre évocateur visait également à célébrer deux auteurs anciens dont les précieux écrits éclairent, presque à eux seuls, l'histoire de la *civitas* des Arvernes au cours de cette période et, plus particulièrement, les premières manifestations du christianisme dans la cité arverne, à travers le prisme du pouvoir épiscopal. Nous n'avons pas la prétention dans ce mémoire de présenter une analyse exhaustive des œuvres de l'un et de l'autre, pour lesquelles il existe de nombreux travaux

[1] FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*

de spécialistes[2]. Ces deux sources narratives constituent cependant un appui incontestable dans cette recherche, aussi nous apparaît-il utile de leur consacrer quelques paragraphes, afin notamment de mettre en exergue leur apport à la connaissance du paysage monumental des Ve-VIe siècles (fig. 39).

1.1.1. Le paysage monumental de l'Auvergne sous la plume de Sidoine Apollinaire

L'œuvre littéraire laissée par Sidoine Apollinaire (24 poèmes et 9 recueils de lettres) est le récit d'un homme d'Église mais avant tout celui d'un « citoyen » romain, fervent défenseur des institutions traditionnelles de l'Empire, farouche opposant aux guerriers « barbares » et rempart contre « l'hérésie arienne ». C'est également l'œuvre d'un aristocrate particulièrement attaché à sa terre d'adoption, l'Auvergne, qui dépeint le tableau d'un monde en transition.

La mère de Sidoine était sans doute apparentée aux *Aviti*, l'une des grandes familles de la région, ce que suggère l'introduction de la lettre que Sidoine adresse à Avitus : « D'abord, nos mères étaient étroitement unies par la parenté du sang […] »[3]. Lui-même est né à *Lugdunum*. Sa famille est vraisemblablement chrétienne depuis deux générations comme l'indique l'épitaphe de son grand-père citée dans l'une de ses lettres adressées à son neveu Secundus : « Mais le plus grand mérite qu'on lui reconnaisse, c'est d'avoir été le premier, de toute la lignée de ses ancêtres, en purifiant sont front par le signe de la croix, son corps par l'eau du baptême, à renoncer à un culte sacrilège »[4]. Il épouse Papianilla, la fille du futur empereur Eparchius Avitus, qui lui apporte

---

[2] Sur Sidoine Apollinaire, consulter notamment STEVENS C. E., *Sidonius Apollinaris and his age*, Oxford, 1933 ; PREVOT F., « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 63-80, reprenant un article publié en 1993 : *EAD.*, « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 79-203, 1993, p. 243-259. Plus récemment, voir DELAPLACE C., « Le témoignage de Sidoine Apollinaire à propos des événements contemporains : une source historique toujours fiable ? À propos de la « conquête de l'Auvergne » par les Wisigoths », *in* STOEHR-MONJOU A. et POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Sidoine Apollinaire*, Actes du colloque international, Université de Clermont-Ferrand (19-20 octobre 2010), Centre de recherches A. Piganiol-Présence de l'Antiquité (*Caesarodunum bis*, 44-45 bis), Clermont-Ferrand, 2014, p. 19-32.
Sur Grégoire de Tours, consulter entre autres VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.* ; ou encore HEINZELMANN M., « Grégoire de Tours, « père de l'histoire de France » ? », *in* BERCE Y.-M., CONTAMINE P. (éd.), *Histoire de France, historiens de la France,* Actes du colloque international de Reims (14 et 15 mai 1993), Société de l'histoire de France, Paris, 1994, p. 19-46.

[3] *Primum quia matribus nostris summa sanguinis juncti necessitudo* […], SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre III, *Epistula* 1 *:* « *Sidonius Avito suo salutem* », p. 81.

[4] *Haec sed maxima dignitas probatur : quod frontem cruce, membra fonte purgans, Primus de numéro patrum suorum sacris sacrilegis renuntiavit* […], *ibid.*, Livre III, *Epistula* 12 *:* « *Sidonius Secondo suo salutem* », p. 103.

en dot le domaine d'*Avitacum* (Aydat)[5]. Héritier d'une lignée de préfets du prétoire des Gaules[6], il a par ailleurs exercé l'une des plus hautes charges administratives de l'Empire, celle de préfet de Rome pour l'année 468, avant d'accéder au siège épiscopal arverne en 470 ou au début de l'année 471.

L'Auvergne est donc naturellement présente dans ses écrits. Il demeure cependant difficile d'en extraire des renseignements précis, d'autant que son œuvre n'a pas pour vocation d'écrire l'Histoire mais se présente avant tout comme un exercice littéraire[7]. Ses *Lettres* et *Poèmes* sont en effet jalonnés de références mythologiques et d'emprunts aux auteurs classiques, qui montrent clairement l'attachement et le fort sentiment d'appartenance qu'éprouve Sidoine Apollinaire à l'égard de la culture gallo-romaine qui est encore prégnante dans l'Auvergne du Ve siècle. De plus, la datation des évènements relatés n'est pas aisée et a bien souvent opposé les chercheurs qui ont traité le sujet[8]. Certaines lettres peuvent évidemment être datées grâce à l'insertion d'événements historiques attestés ou d'éléments biographiques bien datés de la vie de Sidoine. Mais de façon générale, ces correspondances peuvent tout au plus être datées « d'avant » ou « d'après » son accession à l'épiscopat. Le flou tient également au manque d'organisation générale des lettres. Lorsque Sidoine constitue sa collection afin de la publier, il ne nourrit pas de « prétentions à la chronologie »[9] mais suit « un classement inspiré par des préoccupations littéraires et artistiques »[10].

L'œuvre de Sidoine évoque d'abord, quoi qu'il en soit, une Auvergne paisible, profondément romaine, qui a su surmonter les épreuves du début du Ve siècle, et ce jusqu'à ce que le roi des Wisigoths Euric ne vienne menacer l'ordre de l'Empire. L'Auvergne a certes subi plusieurs coups durs dans les deux premiers tiers du Ve siècle (incursion Vandales en 407, répression violente des nombreux partisans de Jovin, passage de Litorius avec son armée de Huns en 436), mais ces épisodes n'eurent finalement aucune incidence à long terme sur le

[5] *ID.,* Livre II, *Epistula* 2 *:* « *Sidonius Domitio suo salutem* », p. 46.

[6] DESGRANGES H., *Les Apollinaires : Histoire d'une famille gallo-romaine pendant trois siècles*, Hachette, Paris, 1937.

[7] PREVOT F., « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *art. cit.*, p. 243.

[8] Sur ce point, cf. MATHISEN R., « La création et l'utilisation de 'dossiers' dans les lettres de Sidoine Apollinaire », *in* STOEHR-MONJOU A. et POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Sidoine Apollinaire*, Actes du colloque international, *op. cit.*, p. 205-214. André Loyen a proposé une chronologie des publications des correspondances : un recueil regroupant les sept premiers livres aurait été publié en 477, le huitième livre en 479 et le neuvième et dernier en 482. Consulter SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, p. XXIV et XLIV.

[9] AMHERDT D., *Sidoine Apollinaire. Le quatrième livre de la correspondance*, Bern, 2001, p. 30.

[10] MATHISEN R., « La création et l'utilisation de 'dossiers' dans les lettres de Sidoine Apollinaire », *art. cit.*, p. 206.

quotidien des Arvernes. Sidoine Apollinaire se présente ainsi comme un fidèle partisan de Rome, lui prédisant même un bel avenir et ayant surtout confiance en ses capacités de résistance face aux assauts répétés des « barbares ». Il a d'ailleurs foi en Iulius Nepos, arrivé au pouvoir en 474. On comprend ainsi aisément sa désillusion lorsqu'en 475, ce même Iulius Nepos cède aux pressions des Wisigoths, favorisant la Provence au détriment de l'Auvergne. Sidoine est donc l'un des acteurs de l'histoire de la cité arverne au Ve siècle, d'abord en tant qu'homme politique, ensuite en tant qu'ecclésiastique, mais, par dessus tout, en tant qu'homme de lettres[11]. Son témoignage offre une vision du mode de vie et des préoccupations de la société aristocratique gauloise durant l'Antiquité tardive, bien sûr au détriment du quotidien des hommes du peuple dont il ne dit rien.

Pour ce qui concerne la présente recherche, certaines occurrences disséminées dans son œuvre permettent d'apprécier dans les grandes lignes l'état du paysage auvergnat. Sidoine possède le sens de l'observation et, dans ses descriptions, est très soucieux du détail. Cela s'illustre notamment lorsqu'il décrit les bâtiments de son domaine d'*Avitacum*[12]. Il s'attarde longuement sur la partie balnéaire de la *villa* qui n'a rien à envier aux riches demeures aristocratiques du Haut-Empire. Il s'applique cependant à minimiser la splendeur de son domaine et n'hésite pas à qualifier sa demeure « d'humble habitation » ou encore de « chaumière ». Sidoine Apollinaire ne semble donc pas spécialement sensible à la beauté de l'ornementation monumentale, tout au moins ne préfère-t-il pas en faire état lorsqu'il s'agit de ses propres biens ou de ceux de l'Église. C'est là une fausse modestie très travaillée. À cet égard, lorsqu'il relate la reconstruction par l'évêque Perpetuus d'une grande basilique sur la tombe de saint Martin, il précise que « […] le temple de Salomon, la septième merveille du monde […] étincelait de perreries d'or, de l'argent, celui-ci [le nouveau sanctuaire construit sur la tombe de saint Martin] est par la foi au-dessus de tous les métaux »[13]. C'est peut-être pour cette raison qu'il préfère s'étendre longuement sur la beauté des paysages de l'Auvergne plutôt que de s'arrêter, comme le fera plus tard Grégoire de Tours, sur l'architecture et la topographie religieuse de sa cité.

En conséquence, il y a peu d'informations concrètes à glaner concernant le paysage chrétien de l'Auvergne. Pourtant, les quelques occurrences disponibles s'avèrent précieuses. À

[11] Ces trois dimensions qui caractérisent Sidoine Apollinaire sont d'ailleurs parfaitement résumées dans son épitaphe. Sur ce point, consulter PREVOT F., « Deux fragments de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire découverts à Clermont-Ferrand », *Antiquité tardive*, 1, 1993, p. 223-230.

[12] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre II, *Epistula 2 :* « *Sidonius Domitio suo salutem* », p. 46.

[13] « *Quae Salomoniaco potis est confligere templo, Septima quae mundo fabriqua mira fuit. Nam gemmis, auro, argento si splenduit illud, istud transgreditur cuncta metalla fide* […] », *ID.,* Livre IV, *Epistula* 18 *:* « *Sidonius Lucontio suo salutem* », p. 153.

Chantelle, par exemple, Sidoine va visiter l'église d'un notable nommé Germanicus : « J'ai visité tout dernièrement l'église de Chantelle à la prière du sénateur Germanicus »[14]. Il n'en dit pas davantage sur cet édifice mais l'on comprend qu'il s'agit probablement d'un oratoire privé, l'un des plus anciens mentionnés pour la Gaule d'ailleurs. Sur la base de cette mention, plusieurs chercheurs ont tenté de localiser avec prudence, faute d'arguments archéologiques probants, le domaine de Germanicus et, par extension, l'église du Ve siècle. Hugues Delhaume propose de situer le lieu de culte sur la commune de Monestier (Allier), à « Chantelle-la-Vieille », sous une ancienne grange bordant aujourd'hui la départementale RD 42 (rue du Vieux bourg), installée sur un terrain où plusieurs sépultures auraient été découvertes[15]. À quelques dizaines de mètres au nord de cet emplacement, une occupation tardo-antique et mérovingienne, de type indéterminé, a été confirmée lors de fouilles programmées dirigées entre 2009 et 2012 par Jérôme Besson[16]. C'est à Chantelle-la-Vieille, la *Cantilia* figurant sur la *Table de Peutinger*, que se développait une ancienne agglomération romaine où l'on situe un embranchement de voies importantes qui, depuis Clermont, conduisaient respectivement à Poitiers et à Bourges[17]. Il semble donc tout à fait plausible d'y situer l'église de Germanicus, à moins que celle-ci n'ait pris place au sein d'un *castellum*, celui de *Cantela*, qui serait, quant à lui, localisé sur un promontoire dominant un méandre de la Bouble, sur la commune de Chantelle (cf. chapitre 12, 1.1.2.), ce que toutefois Sidoine n'aurait cependant pas manqué de signaler[18]. Car l'existence de ces fortifications est effectivement l'un des éléments importants du témoignage de Sidoine Apollinaire qui, à plusieurs reprises, évoque ces établissements fortifiés qui jalonnent les hauteurs de l'Auvergne.

On apprend qu'ils y sont relativement nombreux, à tel point que son ami Aper ne parvient pas à choisir dans quelle forteresse arverne il va séjourner : « […] promènes-tu ton siège de château en château parmi les redoutes de nos montagnes et éprouves-tu, dans le choix d'une

[14] « *Nuper rogatu Germanici spectabilis viri Cantillensem ecclesiam inspexi* […], *ID.,* Livre IV, *Epistula* 13 *:* « *Sidonius Vectio suo salutem* », p. 141.

[15] DELHAUME H., *Monestier et Chantelle-la-Vieille*, Limoges, 1973.

[16] BESSON J. et coll., *Monestier (03), Chantelle-la-Vieille, 9 rue du Vieux Bourg : rapport de fouille archéologique préventive (campagne 2011)*, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012.

[17] CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, Allier. 03*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres- Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989, p. 45-48.

[18] Un *castellum* est mentionné sur ce site bien plus tard, en 761, lorsque Pépin le Bref s'empare de plusieurs forteresses en Auvergne, dont celle de *Cantela*. Sur ce point, voir FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 2, 1974, p. 123-135.

résidence de retraite, quelques difficultés du fait de l'abondance de telles forteresses ? »[19]. Certaines d'entre elles semblent liées à des pouvoirs privés mais pourtant dotées de prérogatives relevant de la sphère publique, à l'instar du *castellum* d'Elaphius (évêque déchu de Rodez ?), situé en pays rutène, dans lequel Sidoine est invité : « […] le château où vous m'invitez, d'un accès difficile, entouré qu'il est de rochers semblables aux Alpes, qu'il faut gravir au milieu des frimas glacés, toutefois, Dieu étant notre guide, nous viendrons à travers les flancs escarpés de tes montagnes, et nous ne craindrons ni les rochers placés à nos pieds, ni les neiges amoncelées au-dessus de nous, quand même il nous faudra tourner et retourner par les pentes des montagnes, dans des routes brisées en forme de spirales […] »[20]. Sidoine est avant tout convié dans la propriété d'Elaphius pour y consacrer un baptistère, dans une période de troubles durant laquelle certains diocèses, dont celui des Rutènes, ont été privés d'évêques à la suite des conquêtes d'Euric : « […] Le baptistère que vous avez mis en chantier depuis longtemps, vous m'écrivez qu'il peut désormais être consacré […] C'est en effet de votre part un acte exemplaire que de construire de nouveaux bâtiments d'église en un temps où d'autres oseraient à peine réparer les anciens. […] je souhaite que, dans la paix retrouvée, le Christ exauce mes désirs comme ceux des Rutènes, et qu'il vous soit permis d'offrir aussi des sacrifices, pour assurer leur salut, sur les autels que vous offrez aujourd'hui pour assurer le vôtre »[21]. À cette évocation, on perçoit le rôle important qu'ont pu jouer ces *castella* dans les zones les plus exposées à la pression wisigothique. Dans le cas de la forteresse d'Elaphius, on a cherché à protéger un baptistère en l'édifiant au sein d'un établissement difficile d'accès et donc défendable face aux assauts potentiels d'Euric. On pourrait même se demander dans quelle mesure ce *castellum*, qui devient au moins le siège d'une paroisse, a pu abriter temporairement le siège épiscopal. Sidoine Apollinaire décrit quoi qu'il en soit un établissement, de statut public et/ou privé, capable d'accueillir des infrastructures relativement conséquentes, juxtaposant probablement des bâtiments résidentiels à des installations capables d'assumer un culte au moins paroissial (un baptistère et probablement une

[19] « *An fortasse Montana sedes circum castella; et in eligenda sede perfugii, quamdam pateris ex munitionum frequentia difficultatem?* […] », SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre V, *Epistula* 14 *:* « *Sidonius Apro suo salutem* », p. 196.

[20] « […] *inque castellum ad quod invitas, ut pote Alpinis rupibus cinctum, sub vicinitate brumali difficilius ascenditur; nos tamen, Deo praevio, per tuorum montium latera confragosa venientes, nec subjectas cautes, nec superjectas nives expavescemus: quamvis jugorum profunda declivitas aggere cochleatim fracto saepe redeunda sit* […] », *ibid.,* Livre IV, *Epistula* 15 *:* « *Sidonius Elaphio suo salutem* », p. 145-146.

[21] « *Nam baptisterium quod olim fabricabamini, scribitis jam posse consecrari.* […] *Siquidem res est grandis exempli, eo tempore a vobis nova ecclesiarum culmina strui, quo vix auderet alius vetusta sarcire.* […] *mitigatoque temporum statu, tam desiderio meo Christus indulgeat, quam Ruthenorum; ut possitis et pro illis offerre sacrificia, qui jam pro vobis offertis altaria* […] », *ibid*., *loc. cit.*

sinon plusieurs églises), l'ensemble enclos dans une enceinte couvrant une superficie assez vaste. Plus explicite encore est la description du *burgus* de Pontius Leontius[22] (« Lorsque Pontius Paulinus, digne chef de sa noble race, dominera sa patrie, il environnera ce mont de haute murailles, de tours qui s'élèveront dans les airs […] »[23]) où l'on retrouve également une église : « […] si tu diriges tes pas vers les deux Ourses, pour aller au temple du plus grand des dieux […] »[24].

On perçoit alors, à travers ces quelques mentions de fortifications rurales, que ce type d'établissement protégé, presque systématiquement installé sur des hauteurs, n'est en rien anecdotique et correspond à une forme d'habitat qui est totalement intégré dans le mode d'occupation du territoire dans la seconde moitié du Ve siècle. Concernant le témoignage de Sidoine Apollinaire, on regrette seulement qu'il ne nomme presque jamais ces *castella*, qui demeurent ainsi, pour la plupart, anonymes. Par ailleurs, les seules fortifications sur lesquelles s'étend l'évêque arverne sont celles du chef-lieu, Clermont. Il ne les décrit cependant jamais réellement, dressant simplement le constat de leur état de ruines à la suite des attaques wisigothiques, nous y reviendrons dans un chapitre dédié (cf. chapitre 10).

L'œuvre de Sidoine Apollinaire, qui est avant tout une œuvre littéraire, regorge ainsi d'éléments de description qui permettent d'entrevoir l'état du paysage arverne dans un contexte assez particulier, où la culture romaine, encore bien présente, est menacée par les velléités d'expansion des royaumes « barbares ». Les campagnes sont encore jalonnées de nombreuses propriétés privées cohabitant avec des établissements perchés dont on peine cependant à percevoir le statut. Certains domaines possèdent déjà leur propre église, comme la *villa* de Germanicus. Le constat est donc celui d'une seconde moitié du Ve siècle durant laquelle le christianisme, qui a déjà conquis les noyaux urbains, se développe avec succès dans les campagnes, à l'initiative de l'évêque, mais également avec l'appui de l'aristocratie qui, dans ses domaines de plaine ou de hauteur, construit des lieux de culte, support de la mise en place des futures paroisses. À le lire, on ne perçoit rien des formes à proprement parler de ce paysage

[22] Sur le *Burgus* de Pontius Leontius, voir ROBERT R., « La description du *Burgus* de Pontius Leontius : entre réalité et objet de mémoire (Sidoine Apollinaire, Carm., 22) », *in* BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. (éd.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : mosaïque, peinture, stuc*, Actes du colloque international, Université Toulouse II-Le Mirail (9-12 octobre 2008), Supplément n° 20 à *Aquitania*, Ausonius, Bordeaux, p. 377-390.

[23] « *Quem generis princeps Paulinus Pontius olim, cum latius patriae dominabitur, ambiet altis moenibus, et celsae transmittent aera turres* […] », SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome I : Poèmes*, *op. cit.*, *Carmen* XXII : *Burgus Pontii Leontii*, p. 137.

[24] « *Jam si forte gradus geminam convertis ad Arcton, ut venias in templa Dei, qui maximus ille est* […] », *ID., loc. cit.*

monumental, Sidoine Apollinaire ne s'attardant que très rarement sur la description des églises et des fortifications, du moins pour la cité arverne. Un siècle plus tard, Grégoire de Tours sera pour sa part un peu plus prolifique en ce sens, offrant cette fois un aperçu d'une Auvergne qui est passée sous la « domination franque » au cours du VIe siècle.

1.1.2. Grégoire de Tours et la cité des Arvernes

D'origine arverne, Georgius Florentius Gregorius, le futur Grégoire de Tours, appartient à la classe sénatoriale de Clermont, encore profondément romaine et revendiquant l'héritage de Sidoine Apollinaire[25]. Il compte dans sa famille pas moins de six évêques, dont cinq sont considérés comme saints, mais également de nombreux clercs ainsi qu'un martyr du côté de sa mère. Il a été élevé par son oncle paternel, Gallus, évêque de Clermont, puis par un autre de ses oncles (maternel) Nizier, évêque de Lyon à partir de 563. Il apprend alors la vie de clerc, bercé par le récit des vies des martyrs, des saints et des confesseurs. Il est ordonné diacre et sert à Saint-Julien de Brioude. En 573, il accède à l'épiscopat de Tours. Devenu très vite l'un des plus éminents évêques de Gaule, il est, de fait, l'un des hommes les plus avertis des affaires de son temps. Il retranscrit par écrit une grande partie des affaires politiques et religieuses du royaume franc, notamment dans ses dix livres d'*Histoire*[26]. Fidèle à son éducation, il rédige également des récits de miracles attribués au saints martyrs et aux confesseurs, consacrant ainsi un livre à la *Gloire des Martyrs*[27], un livre à la *Vie des Pères*[28] de l'Église ainsi qu'un livre à la *Gloire des Confesseurs*[29]. Il dédie également des récits hagiographiques à saint Julien de Brioude[30] et à saint Martin de Tours[31].

---

[25] HEINZELMANN M., « Grégoire de Tours », *in* GAUVARD C., DE LIBERA A., ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, p. 614. Sur la question des liens entre l'aristocratie sénatoriale arverne et l'épiscopat, notamment le siège épiscopal de Tours, consulter LEVEEL P., « Avant la seigneurie : familles arvernes de rang sénatorial et siège épiscopal », *in Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*, Actes du 117e congrès national des sociétés savantes (Clermont-Ferrand, 1992), éditions du C.T.H.S., Paris, 1993, p. 43-57.

[26] GREGOIRE DE TOURS, *Teil I : Libri Historiarum Decem,* texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.* Les deux premiers livres traitent toutefois d'évènements antérieurs à la domination franque.

[27] *ID.*, *Liber in Gloria Martyrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, p. 484-561.

[28] *ID.*, *Liber Vitae Patrum*, *ibid., VII*, p. 661-744.

[29] *ID.*, *Liber in Gloria Confessorum, ibid., VIII*, p. 744-820.

[30] *ID.*, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris*, *ibid., II*, p. 562-584.

[31] *ID.*, *Libri I-IV de virtutibus sancti Martini episcopi*, *ibid., III*, p. 584-661

Bien sûr, Grégoire offre un récit empreint de légendes et de miracles mais qui, pour autant, s'inscrivent presque tous dans un cadre géographique et topographique bien défini. Il se déplace à travers toute la Gaule et, par conséquent, il retranscrit ce qu'il voit, décrivant parfois longuement les lieux qu'il a visités[32]. Par ses origines, il demeure très attaché à l'Auvergne qui occupe naturellement une place importante dans son œuvre. Contrairement à Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours écrit pour l'Histoire, une Histoire qui est avant tout celle de l'Église. Tous les deux partagent cependant le goût du détail et possèdent un sens de l'observation très affuté. L'œuvre qu'a laissée Grégoire de Tours représente incontestablement une source précieuse pour le chercheur et, dans le cas présent, constitue un appui solide pour l'étude des formes du paysage monumental à l'époque mérovingienne[33]. En ce sens, Grégoire de Tours signale pour l'Auvergne nombre d'églises et d'établissements fortifiés. Il évoque notamment plus d'une vingtaine de localités dotées d'une ou plusieurs églises (au total trente-huit édifices) et mentionne l'existence de trois *castra*, quatre si l'on intègre Clermont dans cette catégorie.

À Clermont justement, Grégoire de Tours procède à une véritable description topographique du sacré, notamment lorsqu'il s'attarde sur la cathédrale située *intra muros* et sur le *vicus christianorum*. C'est grâce à lui que l'on sait que l'*urbs arverna* ou *Arvernis* – qu'il ne désigne d'ailleurs jamais sous le terme de *castrum* ou d'*oppidum* – accueille dans ses murs l'*ecclesia* au milieu du Ve siècle. Il signale également, sous le mandat d'Eparchius, prédécesseur de Sidoine Apollinaire, la présence d'une *domus* toute proche transformée ensuite en *salutatorium* (ou *aula episcopalis* – salle d'audience), dans laquelle résidait, semble-t-il, l'évêque. Si Grégoire signale l'existence dans la seconde moitié du VIe siècle d'un baptistère *extra muros* (schéma que l'on retrouve d'ailleurs à Tours), il est normal de penser que le baptistère principal prenait place parmi d'autres annexes aux côtés de la cathédrale[34] (cf. chapitre 14, 1.1.). Dans les faubourgs nord et

32 Cf. sur ce point GAUTHIER N. et GALINIE H. (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international de Tours de 1994, Supplément n° 13 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1997.

33 Sur ce point, cf. notamment VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.* ; *EAD.*, « Les *castra* de la Gaule mérovingienne d'après les écrits de Grégoire de Tours », *art. cit.*

34 Sur ce point, cf. notamment PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *art. cit.*, p. 177-209 ; et PREVOT F. et BARRAL I ALTET, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima), Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, VI, éditions De Boccard, Paris, 1989, p. 32. On notera que Venance Fortunat cite de manière elliptique ce qui doit être le même baptistère dans un poème d'éloge sur Avit Ier, qui a converti et baptisé les juifs de la ville : VENANCE FORTUNAT, « *Item ad eundem de Judaeis conversis per Avitum episcopum Arvernum* », dans *Poèmes*, Livre V, Chap. V, texte établi et traduit par REYDELLET M., Les Belles Lettres, Paris, 1998, p. 11 : « *Res sacra rusticolas, urbanos excitat omnes, /Certatimque aditus ad*

ouest, où s'étend le *vicus christianorum*, il mentionne pas moins de neuf *loca sancta* correspondant à des basiliques funéraires.

Grégoire de Tours évoque également à plusieurs reprises l'existence d'une communauté juive à Clermont. Il relate notamment un épisode daté de 576 au cours duquel la synagogue est détruite, le jour de l'Ascension. L'évêque Avit Ier exhorte les Juifs à se convertir ou, dans le cas contraire, à quitter la cité épiscopale. Plus de cinq cents d'entre eux auraient alors accepté le baptême : « […] comme l'évêque se rendait, en chantant les psaumes, de la cathédrale à la basilique [Saint-Alyre ?], la multitude dont il était suivi se précipita sur la synagogue des Juifs, la détruisit de fond en comble, en sorte qu'elle fut rasée. Un autre jour, l'évêque envoya aux Juifs des gens qui leur dirent : « je ne vous contrains pas par la force à confesser le fils de Dieu, je vous prêche seulement et fais passer dans vos cœurs le sel de la science, car je suis le pasteur chargé de conduire les brebis du seigneur […]. Ainsi donc, si vous voulez croire comme moi, soyez un seul troupeau, dont je serai le pasteur, sinon éloignez-vous de ce lieu. » […] On en baptisa plus de cinq cents : ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême quittèrent la ville, et se rendirent à Marseille »[35]. Cet épisode, qui atteste qu'un culte judaïque était pratiqué dans la cité, apparemment légalement jusqu'en 576, est d'ailleurs repris dans un poème rédigé par Venance Fortunat en l'honneur d'Avit à la demande de Grégoire de Tours[36]. Ces témoignages ne font toutefois que

---

pia festa ferunt./ Abluitur Judaeus odor baptismate divo,/ Et nova progenies reddita surgit aquis » (« Le divin sacrifice appelle tous les fidèles, paysans et citadins ; tous à l'envi courent vers le lieu où va s'accomplir la pieuse cérémonie. L'eau du baptême emporte l'âcre odeur du judaïsme ; un peuple régénéré sort de la piscine »).

35 « *Die autem beato, quo Dominus ad caelos post redemptum hominem gloriosus ascendit, cum sacerdos de aeclesiam ad basilicam psallendo procederet, intruit super sinagogae Iudaeorum multitudo tota sequentium, distructamque a fundamentis, campi planitiae locus adsimilatur. Alia autem die sacerdos eis legatos mittit, dicens: "Vi ego vos confiteri Dei Filium non inpello, sed tamen praedicto et salem scientae Vestris pectoribus trado. Pastor sum enim dominicis ovibus superpositus; […] Ideoque si vultis credere ut ego, estote unus grex, costodi me posito ; sin vero aliud, abscedite a loco."* […] *Fuerunt autem qui baptizati sunt amplius quingenti. Hii vero qui baptismum noluerunt discendentes ab illa urbe, Massiliae redditi sunt* […] », GREGOIRE DE TOURS, *Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, livre V, 11, p. 233-234.

36 VENANCE FORTUNAT, « *Item ad eundem de Judaeis conversis per Avitum episcopum Arvernum* », *op. cit.* : la description de la synagogue est tout aussi inexistante dans le poème : « *Plebs, animante fide, Judaica templa revellit,/ Et campus patuit quo Synagoga fuit.* » (Le peuple, dans un élan de foi, renversa le temple des Juifs et le sol qui avait porté la synagogue demeura libre). Par ailleurs, le souvenir de cette expulsion est conservé au VIIe siècle lors de la rédaction de la première partie de la première *Vie* de saint Austremoine. Il y est indiqué « qu'il n'y a plus un seul juif dans le diocèse au VIIe siècle, et que cela distingue l'Arvernie des pays voisin », pour reprendre un passage de FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont », *art. cit.*, p. 433.

souligner rapidement cette anecdote et ne décrivent ni la forme ni l'environnement de la synagogue sise à proximité des *loca sancta*[37].

Au total, l'évêque de Tours mentionne quatorze édifices rien que pour le siège épiscopal. Les campagnes arvernes ne sont cependant pas en reste puisque vingt-quatre lieux de culte sont signalés. Bien sûr, on remarque d'emblée que la plupart des édifices qu'il a visités se situent peu ou prou le long d'un axe nord/sud empruntant le bassin de la Limagne et la vallée de l'Allier dont il ne s'écarte réellement qu'à une seule occasion, lorsque son ami l'évêque Avitus le convie à une excursion en Haute Auvergne à destination de l'ermitage de Caluppan. Rien n'indique d'ailleurs qu'il se soit rendu dans les établissements situés dans des zones reculées du territoire, à l'instar des monastères de Pionsat ou de Menat (le premier n'existait peut-être déjà plus lorsqu'il était évêque). L'image du paysage qui nous est alors offerte est avant tout celle des principaux foyers de peuplements, négligeant les secteurs marginaux du territoire.

Quoi qu'il en soit, dix églises siégeant au sein d'un *vicus* peuvent être dénombrées : la basilique Saint-Julien et l'église Saint-Ferréol associées à Brioude ; la basilique Saint-Laurent et Saint-Germain du *vicus Licaniacensis* (Saint-Germain-Lembron, ancienne Liziniat) édifiée par le duc Victorius aux alentours de 480 ; l'église d'Artonne (*Arcthonensis vicus*) accueillant le tombeau de Sainte-Vitaline ; l'église d'Issoire (*Iciodorensis vicus*) édifiée sur le tombeau de saint Autremoine ; l'église de Riom (*Rigomagensis vicus*) où a officié saint Amable[38] ; l'église de Trézelle (*vicus Transalicensis*) dans laquelle a probablement été inhumé l'ermite Lupicin[39], lequel s'était construit

[37] Le souvenir de ce quartier juif perdure aujourd'hui dans la toponymie de l'actuel faubourg de Fontgiève (*Fons Judeorum*), jouxtant le quartier Saint-Alyre à l'ouest, cf. FRAY J.-L., « Les communauté juives au Moyen Âge », *in* MARTIN D., *L'identité de l'Auvergne*, *op. cit.*, p. 527.

[38] Ce dernier aurait peut-être été enterré à Riom. Cette tradition est rapportée par la rédaction tardive de la *Vie de saint Amable*, au XIIe siècle, rédigée après à l'installation d'une communauté de chanoines en 1077 ; cf. *Vita beati Amabilis presbyteri*, *in* MORAND E., *L'abbaye Saint-Amable de Riom*, Mémoire de l'Académie de sciences, belles lettres et des arts de Clermont, 29, 1930, p. 325-328 (cité par G. Fournier, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit*, p. 139.). Cependant, Grégoire de Tours ne mentionne rien en ce sens. À son époque, saint Amable repose à Clermont. On sait par ailleurs qu'au Xe siècle, son corps reposait toujours à Clermont (*In ecclesia sancti Ilarii altare sancti Ilarii; ubi sanctus Amabilis in corpore quiescit*), *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 12, p. 461.

[39] Grégoire de Tours ne mentionne cependant pas l'existence d'une église, il indique simplement que le corps de saint Lupicin est transporté dans le *vicus Transalicensis* afin d'y être enterré. Il y a toutefois tout lieu de penser qu'il a été inhumé dans une église ou, à défaut, qu'une église a été construite au-dessus de son tombeau, GREGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 13, « *De sancto Lupicine reclauso* », p. 715-717.

un oratoire dans un lieu proche situé *ad vicum Berberensim qui nunc Lipidiaco dicitur* (Lubié ou Lubillé) ; et enfin l'église du *Musciacus vicus*, où auraient été déposées des reliques de saint Germain d'Auxerre[40].

À ces lieux de culte, probables sièges de paroisses, s'ajoutent cinq oratoires domaniaux. À Bongheat (*villa Bulgiatensis*) figure une église cédée à Saint-Julien de Brioude par l'évêque de Bourges Tetradius. À Marsat (*Marciacensis domus*), où se rend Grégoire de Tours, s'élève un édifice dédié à la Vierge. À Yssac-la-Tourette (*domus Iciacencensis*) un oratoire, dévasté par les soldats de Chramne vers 560, abrite les reliques de saint Saturnin. Un oratoire est également signalé dans un domaine appartenant au duc Sigevald (*domus Vindiciacensis*, Vensat ?) dans lequel le futur abbé de Menat et de Pionsat, Brachion, admirait les peintures et les saintes écritures qui ornaient l'édifice[41]. Enfin, une église domaniale prenait place dans la *domus* non identifiée de *Vibriacensis*[42].

Grégoire évoque par ailleurs l'existence de sept monastères ruraux : à Saint-Pourçain, fondé par un ancien esclave, Portianus ; à Méallet, où avait officié l'ermite Caluppan avant de se retirer dans une grotte ; à Cournon, près de Clermont, où l'évêque Gallus fit son apprentissage de la vie de clerc ; à Menat et à Pionsat, dans les Combrailles, tous les deux étroitement associés à la figure de Brachion, ancien officier du duc Sigevald ; à Randan où officiait un prêtre nommé Julien, auquel s'ajoute le *Canbidobrense monasterium* qui n'a pas été identifié à ce jour[43].

Enfin, deux *castra* possédaient également au moins un lieu de culte. À Thiers (*castrum Thigernum*), le roi Thierry assiège la forteresse et brûle une église en bois dans laquelle reposent les reliques de saint Symphorien. À Vollore (*Lovolautrense castrum*), le même Thierry Ier, toujours dans le cadre de la répression qu'il mène à l'encontre de l'insurrection arverne des années 530, ravage le *castrum* et l'un de ses soldats tue un prêtre devant l'autel de l'église.

---

[40] L'identification du *Musciacus vicus* est discutée. La localité de Moussages, en Haute Auvergne, située non loin de Méallet où se rend Grégoire de Tours avec Avit Ier, semble devoir être privilégiée. Cf. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 172, n. 18.

[41] Sur ce point, cf. HUBERT J., « La décoration peinte des sanctuaires de la Gaule d'après un épisode de la vie de l'abbé Brachio raconté par Grégoire de Tours », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1942, p. 91-95.

[42] À cette liste s'ajoute peut-être le modeste oratoire en bois élevé à Vialle par un paysan, près de Brioude, après le passage de reliques de saint Saturnin. Voir GREGOIRE DE TOURS, *Liber in Gloria Martyrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 47, « *De reliquiis sancti Saturnini* », p. 520.

[43] Nous pourrions également citer l'exemple de Lubié (Allier) où s'installe le reclus Lupicin. Cependant, Grégoire de Tours n'indique pas explicitement l'existence d'une communauté, GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, XIII, 1, *in Teil II. Miracula et opera minora*, *op. cit.*, p. 715-717. Sur les propositions d'identification du *monasterium Canbidobrense*, voir LONGNON A., *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1978, p. 496-497 ; DAUZAT A., *Toponymie française*, Paris, 1939, p. 189; FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 413, note n° 3 ; VIEILLARD-TROIEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, n° 367.

Les nombreuses évocations de *castra* – près d'une trentaine pour la Gaule[44] dont trois pour l'Auvergne – s'inscrivent essentiellement dans le cadre des répressions conduites dans le courant du VIe siècle par les souverains francs à l'encontre de la noblesse arverne. Grégoire de Tours regroupe sous le terme de *castra* des réalités diverses, ou tout au moins des échelles d'occupation sensiblement différentes, depuis le *castrum* capable de concurrencer la cité, à l'instar du *castrum quasi episcopatus* de Dijon ou des forteresses abritant des palais royaux et aristocratiques, jusqu'aux établissements plus modestes, probablement de rang secondaire, à l'image de ceux signalés pour le diocèse de Clermont. Ces sites ont pour point commun la présence de fortifications plus ou moins conséquentes participant à leur mise en défense. Le *castrum* urbain de Dijon correspond à une citadelle puissamment fortifiée apparemment dès le IIIe siècle, sous le règne de l'empereur Aurélien. Grégoire de Tours décrit un château très solide dominant une plaine fertile, situé à la confluence de deux rivières. La forteresse est dotée de quatre portes ouvrant chacune sur un point cardinal, dans une enceinte haute d'environ neuf mètres, aux murs épais de plus de quatre mètres. L'ensemble est par ailleurs renforcé par trente-trois tours [45].

En Auvergne, les localités de Thiers et de Vollore, bien plus modestes, sont toutefois elles aussi dotées de murailles somme toute puissantes, en particulier le *castrum Lovolautrum* qui résiste longtemps aux assauts de l'armée du roi Thierry et n'est finalement soumis que par la ruse[46]. Par ailleurs le terme « castrum », dans le vocabulaire de Grégoire de Tours, semble également désigner des fortifications naturelles. En témoigne la description qu'il livre au sujet du *castrum Meroliacense*, identifié au plateau de Chastel-Marlhac en Haute Auvergne : « le château était naturellement fortifié. Au lieu de murs, un rocher taillé l'entourait à la hauteur de plus de cent pieds ; au milieu se trouvait un étang d'eau très agréable à boire, il y avait aussi des fontaines abondantes, et par une de ses portes coulait un ruisseau d'eau vive. Ses remparts renfermaient un si grand espace que les habitants cultivaient des terres dans l'intérieur des murs, et en recueillaient beaucoup de fruits. Fiers de la protection de leurs remparts, les assiégés étaient sortis pour faire quelque butin, comptant se renfermer de nouveau dans les murs de leur forteresse. Ils furent pris par leurs ennemis au nombre de cinquante, et conduits sous les yeux de leurs parents, les mains liées derrière le dos et le glaive levé sur leur tête. Les assiégés consentirent, pour qu'on ne les mît

[44] Nous renvoyons aux travaux de Laurent Schneider qui les a cartographiés : SCHNEIDER L., *Recherches d'archéologie médiévale en France méditerranéenne : formes et réseaux de l'habitat, lieux de pouvoir, territoires et* castra *du haut Moyen Âge languedocien (VIe-XIIe siècle)*, *op. cit.*, vol. 4, p. 17.

[45] GREGOIRE DE TOURS, *Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, livre III, 19, p. 120. Les vestiges en ont été reconnus et cartographiés dès 1676.

[46] *Ibid.*, III, 13, p. 109.

pas à mort, à donner quatre onces d'or pour la rançon de chacun »[47]. Ce tableau est tout à fait édifiant dans le sens où il met en évidence les multiples formes que peuvent revêtir ces installations protégées, depuis la puissante citadelle urbaine fortifiée, incarnée par Dijon, jusqu'au modeste habitat groupé utilisant la protection naturelle que lui offrent, dans le cas de Chastel-Marlhac, les vastes tables basaltiques du Cantal.

Les œuvres de Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, auxquelles nous venons de consacrer quelques pages, permettent ainsi de poser les principaux jalons du paysage monumental de la cité arverne au cours des Ve-VIe siècles. En ce sens, on s'aperçoit que les modes d'occupation du territoire qui se dessinent au Ve siècle sont bien ancrés au siècle suivant. L'Église privilégie en premier lieu les *loca sancta* de Clermont et Brioude, ainsi que les églises des *vici*, sièges des premières paroisses, s'appuyant en milieu rural sur des relais incarnés par les grands domaines de plaine et les établissements fortifiés. Ces *castra* et *castella*, déjà nombreux au temps de Sidoine Apollinaire, sont encore très présents au VIe siècle et constituent visiblement des appuis pour les rebellions fomentées par la noblesse arverne contre la domination des souverains francs ; en attestent les forteresses de Thiers, de Vollore et de Chastel-Marlhac, toutes les trois assiégées par le roi Thierry. Cependant les quelques références à ces fortifications, aussi précieuses soient-elles, ne laissent qu'entrevoir un processus « d'enchâtellement » précoce dont on ignore presque tout. Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours sont avant tout des hommes d'Église focalisant leur attention vers les ouvrages relevant du domaine spirituel, ce qui explique pourquoi leur œuvre, en particulier celle de l'évêque de Tours, confine davantage à une géographie du sacré.

Grégoire de Tours meurt en 594. Après lui, les sources narratives se font rares, pour ne pas dire inexistantes, et on ne dispose que de très peu d'informations sur l'Auvergne du VIIe et du début du VIIIe siècle[48]. Son récit se termine en 591. Les évènements qui se déroulent dans le royaume franc dans la première moitié des années 600 sont toutefois éclairées par une

[47] *Ibid.* : « […] *caster enim propria natura montibus erat. Nam centenum aut eo amplius pedum ab exciso vallatur lapide, sine murorum structione, in medio autem ingens stagnum aquae liquore gratissimum, ab alia vero parte fontes uberrimi, ita ut per portam rivus défluât aquae vivae. Sed in tam grande spatio munitio ista distendur, ut manentes infra murorum septa terram excolant frugesque in habundantiam collegant. Huius munitionis tutamine elati qui obsessi errant, egressi foras, ut, arreptum aliquid praedae, iterum se intra castelli septa reconderent, ab hostibus conpraehensi sunt. Erant autem quinquaginta viri. Tunc ante ora parentum, vinctis postergum manibus oblati, inminente iam gladio, adquiverunt obsessi, ne hi interfecenrentur, singulos treantes dare in redemptionem suam* […] ». Ici le terme *castrum* côtoie celui de *castellum*, sans qu'une nuance ne distingue l'emploi de l'un ou de l'autre.

[48] Sur l'indigence générale des sources du VIIe siècle, cf. LEBECQ S., *Les origines franques V^e^-IXe siècles*, *op. cit.*, p. 123-187 ; WERNER K.-F., « La place du VIIe siècle dans l'évolution politique et institutionnelle de la Gaule franque », *in* FONTAINE J., HILLGARTH J.-N (éd.), *Le septième siècle, changements et continuités*, Actes du colloque franco-britannique tenu au Warburg Institute de Londres (8-9 juillet 1988), Londres, 1992, p. 173-206.

compilation connue sous le nom de *Chronique de Frédégaire*, éditée la première fois en 1599. Le chroniqueur, dont on ignore en réalité l'identité, abrège les six premiers livres d'*Histoires* de Grégoire de Tours, ne semblant pas connaître les quatre suivants, et prolonge le récit jusqu'en 642[49]. Seules quelques références à l'Auvergne, malheureusement bien maigres, y figurent.

Restons néanmoins dans le champ de l'écriture narrative, en nous penchant cette fois sur un registre spécifique, celui des sources hagiographiques qui, en dépit des lieux communs et des obscurités jalonnant bien souvent ces récits, occupent une place non négligeable dans ces travaux.

1.2. Les sources hagiographiques : les *Vitae* et les *Passiones*, symbolique et instrumentalisation politique

Depuis une trentaine d'années, les historiens intègrent pleinement l'hagiographie comme une source à part entière[50], d'abord parce qu'elle permet de combler efficacement les lacunes et parfois l'indigence des autres types de texte, ensuite parce qu'elle reflète les mentalités et les rapports sociaux de son temps[51]. Les hagiographes et les autorités ecclésiastiques, en particulier les évêques, ont parfaitement conscience du rôle incontestable des *vitae* dans le développement du culte des saints. De fait, l'influence qu'exercent ces récits sur la société constitue un atout pour les évêques, faisant alors de l'hagiographie un véritable outil d'instrumentalisation politique au service du développement d'un modèle de sainteté épiscopale[52]. Les premiers témoignages sont

[49] DEVILLIERS O. et MEYERS J., *Frédégaire, Chronique des temps mérovingiens*, Brepols, Turnhout, 2001. La chronique est prolongée par quatre auteurs successifs, continuant le récit des évènements jusqu'aux premières années du règne de Pépin le Bref, au milieu du VIIIe siècle.

[50] GOULLET M. (dir.), *Hagiographies : Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550* (*CCHAG* 6), Brepols, Turnhout, 2014 ; voir en particulier BULTOT-VERLEYSEN A.-M., « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », p. 521-704.

[51] Voir *Hagiographie, cultures et sociétés (IVe-XIIe siècles)*, Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979), Études augustiniennes, Paris, 1981 ; HEINZELMANN M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*, Stuttgart, 2001.

[52] Sur ce point, consulter la thèse de Jacques Péricard, dans laquelle l'auteur développe longuement la notion « d'idéal de sainteté épiscopale » pour le diocèse de Bourges : PERICARD J., *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert (IVe s. – 1097) : essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, Thèse de doctorat en Histoire du droit, dirigée par LAURANSON-ROSAZ C., Université Jean Moulin – Lyon 3, 2005, p. 278-283. Pour une approche plus générale, consulter également MERIAUX C., *La formation des diocèses septentrionaux de la Gaule du VIe au Xe siècle (Arras/Cambrai, Tournai et Thérouanne). Mission, topographie chrétienne et culte des saints*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par LEBECQ S., Université Lille 3 – Charles de Gaulle, 2002, voir en particulier le chapitre consacré au culte des saints, p. 382-496 ; et ID., *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Steiner Verlag (Beiträge zur Hagiographie, 4), Stuttgart, 2006.

relativement anciens et datent de la période mérovingienne, mais force est de constater que la production hagiographique s'intensifie à mesure que l'on avance dans l'époque carolingienne et que l'on pénètre dans le XIe siècle.

Au cours de la période mérovingienne, la rédaction de *vitae* ou de *passiones* est parfois l'occasion pour les monastères de légitimer leur existence en exaltant les liens qui les unissent avec l'épiscopat (fig. 40). Évoquons en ce sens le cas de la *Vie* de saint Bonnet (691-701), évêque de Clermont de la fin du VIIe siècle, qui après avoir démissionné de sa charge se retire dans le monastère de Manglieu. Cette *vita* aurait été rédigée peu de temps après, au début du VIIIe siècle, probablement afin de légitimer cette fondation épiscopale[53]. Une stratégie qui semble avoir fonctionné puisqu'un siècle plus tard l'établissement monastique, bien qu'en perte de vitesse, se voit distribuer des privilèges par les souverains carolingiens (cf. chapitre 15, 2.1.2.). Il en va de même pour la *Passio* de saint Priest, dont la rédaction pourrait coïncider avec l'installation, par l'évêque Avit II (676-691), d'une communauté masculine à Volvic, précisément dans le domaine de l'évêque-martyr Priest (666-676)[54]. Cette *Vie* nous apprend par ailleurs que Priest aurait composé une *Vita Stremonii*, dont le texte correspond peut-être à la première partie de la *Vita prima* d'Austremoine[55]. Un texte qui aurait été repris et surtout complété vers le milieu du IXe siècle probablement à la suite de la translation des reliques d'Austremoine de Volvic vers Mozac. Ce transfert, sollicité par l'abbé de Mozac, Lanfroy (qui était encore abbé en 864[56]), trahit toujours une recherche de légitimité, exaltée par un récit hagiographique insistant avant tout sur la filiation qui unit la fondation monastique avec le père de l'Église arverne[57]. Cette version augmentée de la première *Vie* indique par ailleurs qu'un évêque, qui n'est pas nommé, avait

---

53 *Vita Boniti episcopi arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.* Rappelons-le, la *Vie* de saint Bonnet indique que le monastère aurait été fondé par l'un de ses prédécesseurs, l'évêque Genès (v. 656-662), au milieu du VIIe siècle.

54 *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.*

55 FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *art. cit.*, p. 429-430.

56 En 864, Lanfroy est cité dans une transaction entre Mozac et le chapitre de Brioude (DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude*, n° 176, cité par Pierre-François Fournier, *ibid.*, p. 435, note n. 86).

57 La date de cette translation est précisée par un faux diplôme de Pépin le Bref, attribué à Pépin II, roi d'Aquitaine. Elle aurait été réalisée en 848. Sur ce diplôme, cf. LEVILLAIN L., *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine (814-848)*, Paris, 1926. Sur l'histoire de Mozac, consulter GOMOT H., *Histoire de l'abbaye royale de Mozac*, Paris, 1872 ; plus récemment HENAULT D., *Le site monastique de Mozac au Moyen Âge (VIIe-XVe) : étude historique, archéologique et spatiale*, Mémoire de Master, dirigé par PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2005 ; et DIERKENS A., « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IXe au XIIe siècle », *art. cit.*

auparavant transféré les reliques d'Austremoine depuis Issoire, où repose son corps depuis au moins le VIe siècle, vers Volvic[58].

Durant l'époque mérovingienne, les différentes *vitae* émanent pour la plupart des chancelleries épiscopales. Leur rédaction, orchestrée par l'évêché, n'a d'autre but que d'affirmer la prééminence de l'évêque. Celui-ci, dans les récits, est le garant des actions entreprises par le saint. Une position qui tend d'ailleurs à se renforcer sous l'impulsion de la réforme carolingienne. Les hagiographes mettent alors en avant le rôle des évêques dans la réorganisation des églises et dans la confirmation des biens ecclésiastiques[59]. C'est à la fin de la période, et encore davantage au tournant de l'an mil, que l'Auvergne connaît une vaste entreprise de réécriture des *Vitae*, visant notamment à revaloriser l'image des évangélisateurs et des saints évêques des premiers siècles. Les récits originaux sont peaufinés, complétés et les légendes amplifiées par la multiplication des miracles, laissant parfois peu de place à la réalité. En témoignent les réécritures de la *Vie* de saint Austremoine[60], proposant un récit des missions d'évangélisation de l'Auvergne sensiblement enjolivé, intégrant cette fois les zones les plus reculées qui auraient dès lors été christianisées par des personnages ignorés jusque-là par la littérature, à l'image de saint Mary pour la Haute Auvergne, de saint Nectaire ou de saint Antonin, sans oublier saint Calmin, qui passe alors pour être le fondateur de l'abbaye de Mozac[61]. En cette période de troubles, où les efforts de paix portés par les évêques et les abbés se poursuivent, la production hagiographique se place comme le principal vecteur de la diffusion du culte des saints, support du contrôle des populations. Aussi, ces *vitae* « tardives », en dépit des ajustements et des ajouts insérés en réponse aux besoins du temps, recèlent des éléments qui permettent de compléter efficacement notre corpus d'étude.

---

[58] Cette translation est attribuée à l'évêque Avit II seulement dans la troisième *Vie* de saint Austremoine, rédigée au XIe siècle (FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *art. cit.*, p. 435).

[59] SOT M., « Organisation de l'espace et historiographie épiscopale dans quelques cités de la Gaule carolingienne », *in* GUENEE B. (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 31-43 (cité par PERICARD J., *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert*, *op. cit.*, p. 280).

[60] Les deuxième et troisième *Vies* dateraient respectivement de la fin IXe/Xe siècle et du XIe siècle. Sur ce point, consulter FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont », *art. cit.*, p. 423-433 ; et DIERKENS A., « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IXe au XIIe siècle », *art. cit.*

[61] Calminius serait un comte d'Auvergne, sinon peut-être duc d'Aquitaine, de la fin du VIIe siècle. Il aurait fondé le monastère de Menat à l'emplacement d'une ancienne *villa*. Sur ce point, consulter FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *art. cit.*, p. 456-458 ; DIERKENS A., « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IXe au XIIe siècle », *art. cit.*, p. 74.

Pour illustrer cet état de fait, il est possible de se reporter aux deux *vitae* tardives de saint Tillo. Ce dernier est connu pour être un ermite qui, après avoir été moine de l'abbaye de Solignac en Limousin, s'est retiré dans la solitude des plateaux de la Haute Auvergne, choisissant pour demeure un abri entaillé dans une paroi rocheuse, près de Brageac, où il ne tarde pas à fonder un monastère[62]. Ces productions s'inspirent semble-t-il de la *Vie* de saint Éloi[63], rédigée par saint Ouen, évêque de Rouen de la seconde moitié du VIIe siècle (641-686). On y apprend que Tillo, avant de se retirer du monde, aurait été converti par saint Éloi. Le souvenir de son ermitage est conservé par la tradition populaire qui le situait, encore à la fin du XVIIIe siècle, dans un petit abri sous roche situé sur la commune de Brageac, la « Case de Saint Teil ». Des fouilles archéologiques conduites à l'emplacement du lieu en question ont permis de confirmer le récit hagiographique, mettant au jour un édicule de quelques mètres carrés auquel était associée, entre autres choses, de la céramique d'époque mérovingienne (fig. 41)[64].

La troisième *Vie* de saint Austremoine offre également en ce sens quelques pistes intéressantes. À *Compendiacum* (Compains), localité située entre le Cézallier et le Massif du Sancy, dans un secteur à l'écart des principaux foyers de peuplement, l'un des disciples d'Austremoine, nommé Antonin, aurait fait élever une église placée sous la protection de l'Archange saint Michel[65]. Selon Gabriel Fournier, cet épisode traduit probablement une réalité carolingienne et le vocable actuel, Saint-Georges, se serait substitué à Saint-Michel lors de la rédaction de la *Vita tertia* au XIe siècle, mais conserverait le souvenir d'un édifice ancien[66]. La troisième *Vie* d'Austremoine, reprenant quelques passages de la *Vie* de saint Mary[67], évoque plusieurs autres

---

[62] Pour la première, *Vita sancti Tillone Paulo Ab. in Gallia*, *AASS*, t. I, 1794, janvier 7, p. 376-380 ; pour la seconde, probablement plus tardive, rédigée dans le monastère de Solignac, en Limousin : *Vita S. Tillonis monachis Sollemniacensis in Lemovicibus*, texte établi par D'ACHERY L. et MABILLON J., *in Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. II, 1669, 994-1001.

[63] *Vita Eligii Episcopi Noviomagensis*, I, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (II)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. IV*, Hanovre, 1884, p. 676. La Vie de saint Éloi aurait été rédigée par saint Ouen de Rouen. Sur ce point, consulter PARENTY (abbé), *Vie de Saint Éloi, évêque de Noyon et de Tournai, par Saint-Ouen, évêque de Rouen*, éditions J. Lefort, Paris, 1870, deuxième édition.

[64] Sur les résultats de ces fouilles, voir notamment BOUDARTCHOUK J.-L., LAPEYRE O., « L'ermite Tillo à Brageac (Cantal) : une approche archéologique », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 109-114.

[65] *Vitae beati Austremonii*, *AASS*, nov. 1, 1887, p. 70.

[66] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 435.

[67] *Vita Marii Mart.*, *AASS*, juin 2, Paris, 1698, p. 11-125. La rédaction de la Vie de saint Mary est attribuée à Odon de Cluny (abbé de 926 à 942) mais est probablement postérieure. Elle aurait plus vraisemblablement été rédigée au

édifices ruraux, telle qu'une église Saint-Pierre à Mareugheol (*Marojolum*) ainsi qu'une autre localisée probablement à Ferrières-Saint-Mary en Haute Auvergne.

Plus fiable encore, la *Vie* de saint Géraud[68] rédigée dans le deuxième quart du Xe siècle par Odon de Cluny et qui, en plus d'éclairer la fondation de l'abbaye d'Aurillac, offre quelques occurrences indiquant l'existence de petits édifices ruraux se développant dans le giron du monastère. On citera notamment le petit oratoire de la *villa Vaxia*, dont le souvenir réside dans le toponyme d'un hameau (Le Bex) de la commune d'Ytrac, ou encore le *pagus Marculiscus vocatur* (Marcolès) qui dès le Xe siècle devait posséder une église paroissiale.

A contrario, certaines de ces *vitae*, comme celle de saint Ménélée, rédigée vraisemblablement au XIe siècle dans la perspective de mettre en valeur un prétendu fondateur, proposent un récit dont la véracité peut être mise en doute. Ménélée serait à l'origine de la fondation de l'abbaye de Menat, dans les Combrailles, le *Manatinse monasterium* cité par Grégoire de Tours[69]. Le rédacteur de sa *Vita* lui prête un ancêtre illustre, qui ne serait autre que l'empereur Héraclius[70]. Il aurait au préalable installé un ermitage dans le *pagus* de Vensat, entre les rivières de la Sioule et de la Bouble, malgré l'opposition d'une reine nommée Brunehaut dont le *saltus* couvrait ce domaine. Un récit qui, d'ailleurs, ressemble étrangement à celui de la fondation du monastère de Pionsat, créé par Brachion – celui-là même qui deviendra abbé de Menat – dans le *saltus* de la *villa* de Vensat, où s'était installé l'ermite Aemelianus. La légende ne résiste pas à l'analyse de la chronologie des évènements, puisque le monastère de Menat existait déjà dans le deuxième tiers du VIe siècle alors que Ménélée, présenté comme le descendant de l'empereur byzantin Heraclius, l'aurait fondé au plus tôt dans la seconde moitié du VIIe siècle. Cette rédaction tardive est donc symptomatique des nécessités pour les hagiographes et les autorités ecclésiastiques du XIe siècle d'affirmer leur ancienneté, quitte à embellir sinon parfois travestir les

---

moment du transfert des reliques de saint Mary vers Mauriac par l'un des évêques Étienne de Clermont, autrement dit entre la deuxième moitié du Xe siècle et le milieu du XIe siècle.

[68] Voir en dernier lieu BULTOT-VERLEYSEN A.-M., *Odon de Cluny,* Vita sancti Geraldi Auriliacensis. *Édition critique, traduction française, introduction et commentaires,* Société des Bollandistes, Bruxelles, 2009 (« Subsidia hagiographica », 89) ; auparavant : *Vita sancti Geraldi comite confessor*, *AASS*, t. VI, octobre, 1794, p. 300-331 ; cf. également la précédente traduction française de VENZAC G., « Eudes de Cluny, Vie de saint Géraud, comte d'Aurillac », *Revue de la Haute Auvergne*, 43, 1972, p. 211-322. Ainsi que l'analyse de FRAY S., *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X^e^-XIe siècles)*, thèse de doctorat d'Histoire dirigée par BARTHELEMY D., Université Paris-Sorbonne, 2011.

[69] GREGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 12, *De Aemeliano heremita et Brachione abbate*, p. 711-715.

[70] « *Origo beati Menelei claro de fonte manavit, ex magni scilicet imperatoris Heraclii prosapia* […] », *Vita Menelei abbatis Menatensis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.*, p. 129-157.

faits, forgeant ainsi des légendes. Il n'en demeure pas moins que l'auteur de la *Vie* de saint Ménélée a connaissance de l'origine mérovingienne de la fondation de Menat et semble par ailleurs connaître une version « déformée » du récit de Grégoire de Tours.

Les sources hagiographiques constituent donc une documentation précieuse mais difficile à appréhender tant il est délicat d'en extraire des faits historiques. Des faits qui ont finalement peu d'importance pour le rédacteur et le commanditaire, ces documents ne constituant qu'un outil d'instrumentalisation politique et religieuse dont la finalité est d'asseoir ou de renforcer la domination de l'Église, en particulier lorsque sa légitimité est menacée. On s'aperçoit cependant que le recoupement avec d'autres sources, textuelles ou archéologiques, permet presque systématiquement de mettre en lumière une part de réel. Cela tient notamment au fait que ces récits sont rarement créés de toutes pièces, mais mettent au contraire bout à bout des sources narratives et diplomatiques, l'hagiographe prenant évidemment soin d'homogénéiser le récit en faisant coïncider les faits et les chronologies, y ajoutant à dessein des miracles et des épisodes édifiants. Ainsi la légende est forgée. Plus pragmatiques, mais néanmoins tout aussi délicates à manier, les sources diplomatiques, souvent mises à profit dans les *vitae* – nous l'avons vu notamment avec Mozac et la *Vie* d'Austremoine –, constituent également un support incontestable à l'élaboration du corpus rassemblé dans ces travaux.

1.3. Les principales sources diplomatiques et le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*

L'Auvergne dispose d'un corpus de sources diplomatiques relativement fourni dont la plupart ne remontent cependant pas au-delà du début du IXe siècle. À nouveau, il n'est pas question ici de réaliser une exégèse complète de cette documentation, nos devanciers, qui plus est spécialistes, ayant déjà largement mis en lumière les différentes sources disponibles[71]. Ces sources ont cependant contribué à alimenter significativement cette enquête dans le sens où elles font état d'un nombre assez important d'édifices, églises ou châteaux, la plupart mentionnés dans le cadre de transactions passées entre les monastères ou les chapitres et l'aristocratie laïque (fig. 42).

[71] Nous renvoyons, entre autres, aux différents travaux de Gabriel Fournier, de Christian Lauranson-Rosaz, de Michel Rouche ou encore d'Arlette Maquet, cités en bibliographie générale de ce mémoire.

1.3.1. Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac

Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, recensant les terres de l'abbaye Saint-Pierre de Mauriac en Haute Auvergne, correspond à une liste de redevances incluses dans un faux diplôme attribué à Clovis, réalisé vers 1068-1078[72]. Une première version a été constituée au XIXe siècle[73] avant qu'une nouvelle copie ne soit découverte à la fin des années 1980 par Bruno Phalip[74], augmentant de près de deux tiers le document qui était connu jusque là. Ce polyptyque a été rédigé afin de légitimer les possessions de l'abbaye Saint-Pierre de Mauriac qui, aux alentours de l'an mil, s'était vu spolier nombre de ses possessions par les *seniores* et les habitants des environs. Sa rédaction a pour but de certifier que Clovis a donné à sa prétendue fille Théodechilde un terrain pour établir un monastère à Sens (dont dépendra Mauriac au IXe siècle). Il lui lègue par la même occasion de vastes domaines en Auvergne comprenant des églises, des châteaux, ainsi que les redevances afférentes. Clovis n'a cependant jamais eu de fille nommée Théodechilde, laquelle doit plutôt être identifiée à la fille de Thierry (511-533), roi d'Austrasie, à qui Clovis avait confié l'Auvergne après avoir définitivement vaincu les Wisigoths[75].

Si la charte est un faux, la liste des biens qui y est dressée semble en revanche copier un original dont la rédaction serait à placer entre 707 et 818. Selon Michel Rouche, la date haute est déterminée par la mention d'une église dédiée à saint Bonnet, évêque de Clermont mort en 707. La date basse est quant à elle fixée par la *Chronique de Clarius* de Sens, rédigée au début du XIIe siècle, qui relate la construction d'un monastère à Mauriac en 818 par l'archevêque Jérémie[76]. Ce dernier, ainsi que l'abbé de Sens Frodbertus, obtient de Louis le Pieux la concession, au monastère mauriacois, de toutes les dépendances appartenant à Saint-Pierre de Sens en Auvergne et en Limousin. Les domaines en question existent donc avant la fondation du prieuré de

---

[72] ROUCHE M., « Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac : un grand domaine ou un grand revenu ? », *in* MAGNOU-NORTIER É. (éd.), *Aux sources de la gestion publique. Enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus*, Presses Universitaires de Lille, t. 1, 1993, p. 103-121.

[73] *Diploma spurium pro S . Petro Vivo Senonensi*, in PERTZ G. (éd.), *MGH. Diplomata, I [Merowinger]*, Hanovre, 1872, rééd. 2001, 4, p. 10-17 et 5, p. 18-26.

[74] PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *Revue de la Haute Auvergne*, 51, 1988, p. 567-607.

[75] Théodechilde serait morte en 598, cf. RENARD E., « Autour d'un faux diplôme de Clovis en faveur de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (DD Merov. 4-5) », *in* KOCH W. et KÖLZER T (éd.), *Archiv für Diplomatik. Schriftgeschichte Siegel-und Wappenkunde*, 49, Böhlau Verlag, Munich, 2003, p. 1-13.

[76] *Chronique de Saint-Pierre-Le-Vif de Sens dite de Clarius*, texte établi et traduit par BAUTIER R.-H. et GILLE M., éditions du C.N.R.S., Paris, 1979, cité par ROUCHE M., « Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac », *op. cit.*, p. 113.

Mauriac. À cette occasion, la liste a probablement été mise à jour. Elle sera d'ailleurs complétée à plusieurs reprises entre 818 et les années 1070, date de rédaction du faux diplôme[77].

Si l'état final de la liste peut dater du XIe siècle, nous reprendrons, à la suite de Michel Rouche, l'hypothèse selon laquelle la plupart des églises, dans une moindre mesure les châteaux, trouvent leurs origines durant la période mérovingienne. En ce sens, les dédicaces de lieux de culte à Étienne, Baudile, Christophe, Victor, Hippolyte, Georges, Bonnet, Pierre, Martin, Jean-Baptiste ou à la Vierge Marie plaident potentiellement pour une origine ancienne.

Pour prolonger cette réflexion, mais peut-être également pour nuancer les propos de Michel Rouche qui affirme que « toutes ces paroisses primitives remontent aux débuts des temps mérovingiens [78]», il serait possible d'envisager, sur la base des titulatures signalées dans ce document, de distinguer les fondations potentiellement mérovingiennes de celles plus tardives, d'époque carolingienne. On s'appuiera notamment sur les dédicaces à saint Vincent (de Saragosse), saint Thyrse ou sainte Eulalie, dont les cultes ne sont réellement attestés en Gaule qu'à partir de la seconde moitié du VIIIe siècle et au IXe siècle[79]. Ces titulatures concernent quatre localités : saint Vincent est honoré à Ally (*in villa Ali* [80]) ainsi que dans une localité éponyme, tout comme sainte Eulalie (*in eadem ripa fluminis ecclesia est Sancte Eulache*[81]) ; saint Thyrse étant quant à lui célébré à Anglards-de-Salers (*in villa Anglars*[82]). Par ailleurs, le prieuré de Mauriac possèderait une église à Clermont et non des moindres, puisqu'il s'agit de la basilique Saint-Clément dont le rédacteur anonyme de la *Vita sancti Ilidii* attribue la construction à saint Alyre, dans la deuxième moitié du IVe siècle (*in suburbio Arvernensis urbis, ecclesiam indominicatam Sancti Clementis cum appenditiis*

[77] Michel Rouche estime que la superficie que couvrent les possessions de Saint-Pierre-le-Vif de Sens en Auvergne, par l'intermédiaire du prieuré de Mauriac, est de 1052 m², soit environ un tiers de l'actuel département du Cantal (ROUCHE M., « Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac », *op. cit.*, p. 115).

[78] *Ibid.*, p. 115.

[79] On remarquera que tous les trois sont des saints espagnols. La dédicace à saint Vincent de Saragosse ne semble pas antérieure au milieu du IXe siècle. C'est à cette date que l'abbé de Saint-Germain-des-Prés importe ses reliques et que son culte se diffuse en Gaule. Les reliques de saint Thyrse, martyr oriental du IIIe siècle, ne semblent s'être diffusées en Gaule, depuis Oviedo, qu'à partir de la deuxième moitié du VIIIe siècle. Enfin, le culte de sainte Eulalie, martyrisée à Mérida au IVe siècle, s'est répandu relativement tôt en Espagne et dans le Midi (notamment à Béziers) dès le milieu du Ve siècle, mais ne prend réellement de l'importance qu'à la fin du IXe siècle, au moment où son corps est transféré dans la cathédrale de Barcelone. Consulter BAUDOIN J., *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, éditions Créer, Nonette, 2006.

[80] Polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, n° 22, tiré de PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *op. cit.*, p. 567-607.

[81] *Ibid.*, n° 7.

[82] *Ibid.*, n° 105.

suis[83]). Or, les reliques du saint pape Clément n'ont été connues qu'au IXe siècle, après qu'elles aient été rapportées Chersonèse par saint Cyrille (mort en 869). Le vocable Saint-Clément n'a donc été nécessairement adjoint à celui d'Alyre qu'à partir de cette période[84].

Du côté des châteaux, l'analyse est plus complexe, d'autant que plusieurs d'entre eux ne sont pas identifiés. On citera néanmoins le *castrum scolarium*[85] (Escorailles), connu dès 767 lorsqu'il fut assiégé par Pépin le Bref et dont les origines pourraient remonter à la période mérovingienne (cf. chapitre 12, 1.1.3.). En revanche, le château d'Apchon (*castellum Diapone*[86]), le *castrum Avenno*[87] (Roc-Vignon, commune d'Antignac) ou le *castrum indominicatum Caslucium*[88] (Charlus, commune de Bassignac) ont très peu de chances d'être antérieurs au début du XIe siècle[89].

[83] Le n° 89 identifié par PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *op. cit.*, p. 567-607.

[84] *Alia Vita sancti Illidii*, *AASS*, juin 5, p. 420-423, ici p. 421. Sur cette église et cette *vita* « tardive », consulter FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle », *art. cit.*, p. 299. On s'étonnera toutefois du fait que le prieuré de Mauriac tienne des biens dans le domaine de l'abbaye de Saint-Alyre.

[85] Le n° 20 identifié par PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *op. cit.*, p. 567-607.

[86] *Ibid.*, n° 69-70.

[87] *Ibid.*, n° 73-74.

[88] *Ibid.*, n° 84.

[89] PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois*, *op. cit.*, sur Apchon et Antignac/Roc-Vignon : p. 180 ; sur Charlus : p. 188.

Localité	Église/château	Propriété
Ally	Saint-Vincent	*in villa Ali*
Anglard-de-Salers (x 2)	Saint-Thyrse Saint-Jean-Baptiste	*in villa Anglars*
Antignac	Saint-Étienne	*?*
Auzers	Saint-Pierre	*in villa Vozers*
Barriac-les-Bosquets	Saint-Martin	*in villa Beriac*
Bassignac	Sainte-Marie	*in villa Basiniaco*
Chalvignac	Saint-Martin	*in villa Calviniaco*
Champagnac	Saint-Martin	*in villa Campaniaco*
Chaussenac	Saint-Étienne	*in villa Caucenato*
Collandres	Saint-Martin	*in villa Collandre*
Drugeac	Saint-Pierre et Saint-Saturnin	*in villa Drutgiaco*
Escorailles	Château (avec église ?)	*castrum Scolarium*
Jaleyrac	Saint-Martin	*in villa Gelariaco*
Loupiac	Saint-Pierre	*in Lupiaco*
Méallet	Saint-Georges	*in villa Mellet*
Moussages	Saint-Julien	*in villa Mosags*
Riom-ès-Montagnes (x 2)	Saint-Georges Saint-Étienne	*in villa Riom*
Saint-Bonnet de Salers	Saint-Bonnet	*in villa Sancto-Bonito*
Saint-Christophe-les-Gorges	Saint-Christophe	*?*
Saint-Étienne-de-Chomeil	Saint-Étienne	*in villa Calmilios*
Saint-Hippolyte	Saint-Hippolyte	*?*
Saint-Martin-Valmeroux	Saint-Martin	*in dominio ?*
Saint-Paul-de-Salers	Saint-Paul	*in villa Sancti Pauli*
Saint-Vincent-de-Salers	Saint-Vincent	*in villa Sancti-Vincentii*
Sainte-Eulalie	Sainte-Eulalie	*?*
Salsignac	Saint-Étienne	*in villa Celsiniaco*
Tourniac	Saint-Victor	*in villa Triniaco*
Trizac	Sainte-Marie Saint-Beauzire Saint-Jean-Baptiste	*in villa Trizac*
Vebret	Sainte-Marie et Saint-Victor	*in villa Vebret*
Ydes	Saint-Martin	*in villa Indse*

Liste des édifices (églises et châteaux) mentionnés dans le polyptyque (IXe-Xe siècles)[90]

[90] Ne figurent ici que les édifices situés en Haute Auvergne. Le polyptyque concerne également plusieurs églises localisées dans l'actuel département de la Corrèze.

1.3.2. Le Grand Cartulaire de Brioude

L'impressionnant recueil de chartes connu sous le nom de *Liber de honoribus sancto Juliano collatis*, plus traditionnellement sous celui de *Grand cartulaire de Brioude*, ne nous est parvenu que par des copies confectionnées à la fin de l'époque moderne. L'original, probablement assemblé à la charnière du XIe et du XIIe siècle, aurait été perdu durant la Révolution[91]. La tradition de ce cartulaire est par ailleurs marquée par une importante affaire de falsification mise en œuvre au cours de l'Ancien Régime, rendant son analyse d'autant plus périlleuse[92]. La compilation de ce recueil semble néanmoins devoir être comprise entre 1095, date du passage du pape Urbain II à Brioude, et 1119 lorsque Calixte II concède un privilège au chapitre de Saint-Julien[93]. Ce cartulaire est composé de 467 actes s'échelonnant de l'année 756 à la fin du XIe siècle. Il regroupe 368 donations, une série de privilèges émanant des empereurs, des rois ou des papes ainsi que des chartes de fondation ou de refondation.

Parmi les chartes des IXe-Xe siècles, vingt-neuf édifices sont mentionnés[94]. La plupart intègrent une propriété privée (*villa* ou *curtis*), appartenant généralement à un comte ou à un vicomte, cédée intégralement ou en partie au chapitre de Saint-Julien. La majorité des édifices existe déjà au moment de la donation, seuls cinq correspondent à des fondations réalisées spécifiquement par ou pour Brioude.

---

91 Sur la structure de ce recueil, cf. BAUDOT A.-M. ET M. (éd.), *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude, essai de restitution*, Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, t. XXXV, Clermont-Ferrand, 1935 ; DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, Clermont-Ferrand – Paris, 1863.

92 Sur la tradition de ce recueil, consulter notamment BERGER J., « Essai sur la nature du Grand cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C. et SANIAL B. (éd.), *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 209-235 ; FILIPOV I., « La structure du *Liber de honoribus* de Saint-Julien de Brioude à la lumière des cartulaires de son époque », *ibid*., p. 119-139.

93 BERGER J., « Societas ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis ». *Usage et du texte, du chanoine à l'historien*, Mémoire de D.E.A d'Histoire, dirigé par DUBREUCQ A., Université Jean Moulin – Lyon III, 2004, p. 15. Voir aussi *ID*., *Droit, société et parenté en Auvergne médiévale (XIe-XIVe s.). Les écritures de la basilique Saint-Julien de Brioude*, thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par DUBREUCQ A., Université Jean Moulin – Lyon III, 2016.

94 Nous n'avons intégré que les édifices antérieurs à l'an mil. Un grand nombre d'édifice entre dans les biens du chapitre de Brioude après cette date.

Localité	Datation	Église / Château	Propriété	Mention antérieure
Anglards-de-Saint-Flour	926	Saint-Pierre	*curtis (Anglares)*	/
Antoingt	906	Saint-Bénigne	*in villa Antonio*	898 (*villa de Antonio*)
Blanède	906	Saint-Julien et Saint-Privat	*in villa Blaneda*	/
Bousselargues	827	Saint-Sébastien	*in villa Bociranicus*	/
Brassac-les-Mines	926	Saint-Pierre	*curtis (Braciacus)*	/
Cerzat (x 3)	926	Saint-Jean et Saint-Pierre Saint-Marcellin Saint Sauveur	*in Sarazago (vicus ?)*	/
Châlus	933	Château (avec église ?)	*Castel-Licius*	/
Champagnac-le-Vieux	936-983	Saint-Pierre	*loco que vocatur Campagniaco*	/
Chanet	924	Saint-Julien	*in villa Canecus*	/
Chanteuges (x 2)	936	Saint-Julien et Saint-Marcellin Saint-Saturnin	*Cantoglium*	/
Chazelles	957-983	Saint-Laurent	*villa Chasellas*	/
Fontannes	898	Sainte-Marie et Saint-Julien	*villa Fontanas*	/
Gignat	927	Saint-Julien	*villa Gigniaco*	910, cartulaire de Sauxillanges
Jonchère (Le Crest)	922	Saint-Martin	*villa Juncherias*	/
Mercoeur	911	Saint-Étienne	*villa Mercoria*	/
Mont-Dore	955-985	Saint-Pardoux	*curtis (Monte Aurea)*	/
Nonette	906	Saint-Sixte	*in aice Nonetensi*	/
Reilhac	846-886	Saint-Privat	*in villa Riliago*	/
Saint-Étienne-de-Chomeil	917	Saint-Étienne	*in villa Vallis*	IXe siècle (?), polyptyque de Mauriac
Saint-Germain-Lembron (x 3)	945	Saint-Germain et Saint-Laurent Saint-Jean-Baptiste Saint-Clément	*vicus Liziniacus*	VIe siècle, Grégoire de Tours (église construite fin V^{e})
Saint-Victor-d'Arlanc	940	Saint-Victor	*Loco que dicitur sanctus Victor*	/
Solignat	857	Saint-Julien	*in villa cui est vocabulum Solaniaco*	/
Vabres	927	Saint-Gal	église Saint-Gal située dans une localité proche d'Anglards de Saint-Flour	/
Vichel	928	Saint-Cirgues	*pratum sancto Syrico*	/

Liste des édifices (églises et châteaux) mentionnés dans le cartulaire de Brioude (IXe-Xe siècles)

1.3.3. Le cartulaire de Sauxillanges

La fondation du monastère de Sauxillanges est due à Acfred, offrant l'une de ses *curtes* ainsi que plusieurs églises pour l'installation d'une communauté religieuse, prolongeant une donation engagée une dizaine d'années plus tôt par son oncle, le duc Guillaume le Pieux. Au départ destinée à une communauté de chanoines, cette fondation se mue apparemment très vite en une communauté monastique sous l'épiscopat d'Étienne II et intègre l'*ecclesia cluniacensis*[95].

Le recueil de chartes confectionné pour le monastère de Sauxillanges est tout aussi impressionnant, sinon davantage, que celui de Brioude. Le cartulaire édité en 1864 par Henri Doniol compile en effet pas moins de 979 actes[96]. Un certain nombre d'entre eux comporte des indications précises permettant de définir la date et les localités concernées par les transactions passées par la communauté[97]. Le cartulaire se compose essentiellement de donations et, dans une moindre mesure, de censiers, d'achats, de ventes et de prêts, etc. Dès le Xe siècle, le monastère devient un propriétaire foncier important dont le domaine n'a rien à envier à celui du chapitre de Saint-Julien. Parmi la multitude de terres offertes à Sauxillanges figure un certain nombre d'églises (nous en avons recensé dix-neuf) qui, là aussi, existaient pour la plupart au moment de leur donation.

---

[95] MAQUET A., « Brioude, Cluny, un évêque, des chanoines et des moines », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C. et SANIAL B. (éd.), *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 193-207.

[96] DONIOL H., *Cartulaire de Sauxillanges*, Paris, 1864. Sur sa comparaison avec le cartulaire précédent, voir dernièrement MUZARD J., « Conjectures et réflexions chronologiques. La focale documentaire de deux cartulaires d'Auvergne : X^e^-XIe siècles », *Annales de Janua* [En ligne], 1, 2013, http://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=206.

[97] La plupart ne mentionnent cependant que l'abbatiat. Cf. MAQUET A., « Cluny en Auvergne », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 11, 2007, p. 265-277 (en ligne : http://cem.revues.org/2142), correspondant à un aperçu de sa thèse de doctorat : MAQUET A., *Cluny en Auvergne, 910-1156*, *op. cit.*

Localité	Datation	Église/château	Propriété	Mention antérieure
Aulhat-Saint-Privat	994-1049	Saint-Privat	*S. Privati (?)*	964-970, Cartulaire de Sauxillanges (*vineam S. Pivati, terras S. Privati*)
Aulnat	943	Saint-Étienne	*in villa Abulnacus*	/
Billom	994-1048	Saint-Loup	Propriété d'Hugues de Montboissier (*ex rebus proprietatis mea*)	/
Billom	964-986	Saint-Saturnin	*In vico que vocatur Biliomo*	/
Bournoncle-Saint-Pierre	954-984	Saint-Pierre	*In villa Burnunculo*	/
Châlus	954-986	Château (avec église ?)	*In cultura Castellucio*	933, cartulaire de Brioude
Flat	954-986	Saint-Domnin ?	*In villa Flaiaco*	/
Fournols	943	Sainte-Marie	Propriété d'Étienne II (*ecclesiam de Furnolis*)	/
Gignat	910	Saint-Julien	*in villa Gigniaco*	/
Orbeil	964-986	Saint-Sauveur	*Terram S. Salvatoris de Urbello* (?)	/
Saint-Éloy-la-Glacière	960	Saint-Alyre	Propriété de Begon (*oecclesia S. Ilidii*)	/
Saint-Jean-en-Val	964-986	Saint-Jean et Saint-Maurice	*in villa de Mermech*	/
Saint-Martin-de-Claix	959 ou 961	Saint-Martin	Propriété d'un certain Gerard (*ad ecclesiam S. Martini que vocatur Classi*)	/
Saint-Quentin-sur-Sauxillanges	927	Saint-Quentin	Propriété d'Acfred (*in S. Quintino*)	/
Saint-Rémy-de-Chargnat	927	Saint-Rémy	Propriété d'Acfred (*in Carniaco ecclesiam in honore S. Remedii*)	/
Sauxillanges (x 2)	927	Saint-Jean Saint-Pierre	*Curtis* d'Acfred	/
Sauxillanges	991	Sainte-Marie	Monastère de Sauxillanges	/
Veyre-Monton	964-994	Saint-Hilaire	*in villa que vocatur Cardonetum*	/

Liste des édifices (églises et châteaux) mentionnés dans le cartulaire de Sauxillanges (Xe siècle)

1.3.4. Les autres recueils de chartes

Le corpus de sites constitué dans le cadre de ce travail a également été alimenté, dans une proportion moindre, par des occurrences repérées dans d'autres cartulaires, pour la plupart émanant d'établissements monastiques extérieurs à l'Auvergne, excepté le prieuré clunisien de Saint-Flour.

Deux églises sont notamment mentionnées dans le cartulaire de Savigny vers le milieu du Xe siècle (voir tableau ci-dessous). Le monastère Saint-Martin de Savigny, situé dans le diocèse de Lyon, correspondrait à une fondation impériale de la première moitié du IXe siècle, bien que l'on ne connaisse pas la date exacte de sa création[98]. Ce recueil de chartes, connu sous le nom de *Liber cartarum*, aurait été compilé à la demande de l'un de ses abbés (Ponce) dans les années 1135[99]. Les deux édifices auvergnats qui sont signalés se situent dans l'extrémité sud-est du diocèse de Clermont, illustrant probablement la perméabilité encore prégnante des frontières diocésaines à la fin de la période carolingienne[100].

Deux autres lieux de culte auvergnats figurent dans les biens du monastère Saint-Chaffre du Monastier. Selon la légende, cet établissement aurait été fondé par saint Calmin, lequel serait à l'origine de la fondation de Mozac. Les études récentes tendent cependant à placer les débuts du monastère au Ve ou au VIe siècle[101]. Le cartulaire, connu sous le nom de *Liber de reparatione chartarum*, aurait quant à lui été compilé à la fin du XIe siècle à la demande de son abbé, Guillaume IV[102]. Deux donations auvergnates, situées également dans le sud-est du diocèse de Clermont, en Livradois, associent étroitement la famille Beaumont au monastère Saint-Chaffre, dont l'un des membres, Dalmas, était abbé dans la première moitié du Xe siècle.

---

98 Sur ce monastère, cf. la thèse de doctorat d'Olivia Puel : PUEL O., *Saint-Martin de Savigny : archéologie d'un monastère lyonnais. Histoire monumentale et organisation spatiale des édifices cultuels et conventuels (IXe-XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat en Archéologie médiévale, dirigée par REVEYRON N., Université Lumière – Lyon 2, 2013, p. 46-49.

99 Il a été édité en 1853 : BERNARD A., *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, Imprimerie Impériale, Paris, 1853. Sur la tradition manuscrite de ce cartulaire, consulter GANIVET P., « Le cartulaire de Savigny : l'*ager saviniacensis* et ses environs », *L'araire*, 166, 2011, p. 25-40.

100 Au XIe siècle, l'église de Saillant entre dans les possessions d'un monastère auvergnat, en l'occurrence celui de La Chaise-Dieu. Voir GAUSSIN P.-R., *L'abbaye de La Chaise-Dieu (1043-1518)*, éditions Cujas, Paris, 1962, p. 237-238.

101 GANIVET P. et LAURANSON-ROSAZ C., « Saint-Chaffre, des origines aux lendemains de l'an mil, une abbaye en marge », *in* FRAMOND M. de (dir.), *Les Bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, Actes du colloque du C.E.R.C.O.R. (Le Monastier-sur-Gazeille, 7-9 novembre 1997), Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1998, p. 27-43.

102 Le cartulaire a été édité en 1884 par Ulysse Chevalier : CHEVALIER U., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, éditions Picard, Paris, 1884.

Le cartulaire de l'abbaye Sainte-Foy de Conques, édité en 1879 par Gustave Desjardins[103], fait également état de trois possessions en Haute Auvergne, la plus ancienne, Molompize, datant du premier tiers du IXe siècle. Au milieu du Xe siècle, le diocèse de Clermont entretenait des liens étroits avec l'abbaye rouergate, l'évêque Étienne II étant également abbé de Conques. C'est d'ailleurs lui qui fait don de son église de Roffiac entre 940 et 942.

Enfin, les cartulaires de Beaulieu[104], Saint-Flour[105] et Cluny[106], sur lesquels nous ne nous attarderons pas, offrent chacun une à trois occurrences.

[103] DESJARDINS G., *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, éditions Picard, Paris, 1879.

[104] DELOCHE M., *Cartulaire de Beaulieu (en Limousin)*, Imprimerie Impériale, Paris, 1859.

[105] BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Imprimeries de Monaco, 1910.

[106] BERNARD A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, complété, révisé et publié par BRUEL A., Imprimerie Nationale, Paris, 6 vol., 1876-1903 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

Localité	Datation	Édifice	Propriété	Mention antérieure
CARTULAIRE DE SAVIGNY				
Saillant	960	Saint-Pierre	*in villa Bicalona*	/
Saint-Clément-de-Valorgues	av. 960	Saint-Clément	*in villa Vallis de Longae*	/
CARTULAIRE DE SAINT-CHAFFRE DU MONASTIER				
Dore-l'Église	996	Sainte-Marie	*in villa Dora*	/
Saint-Jean-D'Aubrigoux	938	Saint-Jean-Baptiste	*in villa Sancti Johanis ad Braconos*	/
CARTULAIRE DE SAINTE-FOY DE CONQUES				
Molompize	**823**	Saint-Sauveur	*in loco que dicitur Molini Piscini*	/
Roffiac	940-942	titulature non mentionnée	Propriété d'Étienne II (*ecclesiam de Rufiaco*)	/
Sansac-de-Marmiesse	930	Sainte-Marie	Propriété du vicomte de Carlat *(Sansiacus)*	/
CARTULAIRE DE BEAULIEU				
Champeil	**885**	Saint-Pierre et Saint-Paul	*locum qui dicitur campellus*	/
CARTULAIRE DE SAINT-FLOUR				
Landeyrat	972	titulature non mentionnée	Propriété d'Étienne II (*ecclesiam meam de Landaynaco*)	/
CARTULAIRE DE CLUNY				
Langy	971-972	Saint-Sulpice	Propriété de Mauguin	/
Souvigny	915-920	Saint-Pierre	*in villa Sylviniacum*	
Ris	999	Sainte-Marie	*in villa Nimsyago*	/
CARTULAIRE DE MOISSAC				
Neussargues-Moissac	804	Saint-Hilaire	Propriété de Leotgarius	*/15*
Sainte-Anastasie	804	Sainte-Anastasie	Propriété de Leotgarius	/
Valuéjols	804	Saint-Saturnin	Propriété de Leotgarius	/

Liste des édifices (églises et châteaux) mentionnés dans les cartulaires de Savigny, Saint-Chaffre du Monastier, Sainte-Foy de Conques, Beaulieu-en-Dordogne, Saint-Flour et Cluny (IXe-Xe siècles)

Les actes des transactions passées entre l'aristocratie laïque et les établissements monastiques représentent ainsi une large part des sources ayant permis la constitution du catalogue de sites présenté dans le tome 3 de ce travail. Ils permettent surtout de documenter efficacement, du moins partiellement, la réalité de la topographie ecclésiale des campagnes de l'Auvergne carolingienne. Dans une même mesure, pour la cité épiscopale, le *libellus de ecclessiis Claromontanis* apporte un nombre important d'occurrences, illustrant toute la richesse du paysage monumental de Clermont au Xe siècle.

1.3.5. Le libellus de ecclesiis Claromontanis

Le *libellus de ecclessiis Claromontanis* correspond à une liste des églises et des autels de Clermont et des localités alentour. Composée selon toute vraisemblance dans la seconde moitié du Xe siècle, elle répertorie cinquante-quatre églises (pour cent vingt-cinq autels)[107] (fig. 43). Le manuscrit a été édité pour la première fois en 1608 par Jean Savaron, un érudit Clermontois[108]. L'édition dans le volume des *Monumenta Germaniae Historica*, portée par Bruno Krusch et Wilhelm Levison, date quant à elle de 1913[109].

Le document est divisé en trois parties respectant la hiérarchisation géographique et spirituelle des lieux de culte qui gravitent dans l'orbite de la cathédrale. À la date à laquelle est dressée cette liste, celle-ci est en cours de reconstruction. Les vingt-cinq premières mentions concernent les églises situées dans l'enceinte épiscopale ou en périphérie immédiate. Les neuf suivantes respectent un tracé contournant Clermont du nord vers l'ouest. Les vingt dernières renvoient, quant à elles, à des édifices un peu plus éloignés, sortant du giron épiscopal et appartenant, pour la plupart, à des établissements monastiques ou à la noblesse laïque. Aussi, la couronne de basiliques évoquée par Grégoire de Tours au VIe siècle s'est bien étoffée en quatre siècles. Pour reprendre les propos de Christian Lauranson-Rosaz, « le *Libellus* apparaît comme une sorte de guide pour les pèlerins visitant Clermont, donnant en un véritable itinéraire les églises où aller, et pour chacune d'entre elles la liste des autels et des reliques qu'elle renferme, comme pour mieux attirer la piété du visiteur […][110] ». Ce « guide touristique » semble surtout se calquer sur les processions qui jalonnaient la liturgie clermontoise à l'aube de l'an mil.

Sur les cinquante-quatre édifices mentionnés, une vingtaine au moins existe depuis la période mérovingienne, traduisant ainsi le succès de la politique conduite par les premiers évêques bâtisseurs de Clermont, politique d'ailleurs poursuivie par leurs successeurs tout au long de l'époque carolingienne avec, en tête de liste, Étienne II qui commanda et amorça la

---

[107] LAURANSON-ROSAZ C., « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de santis ecclesiis et monasteriis claromontii* », *in* BAUD A. (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Lyon*, 2009, p. 43-66.

[108] SAVARON J., *De sanctis ecclesiis et monasteriis Claromontii libellos duos auctoris anonymi qui vixit circa annum DCCCCL nunc primum editos*…, éditions Drovart, Clermont, 1608.

[109] *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, p. 456-467.

[110] LAURANSON-ROSAZ C., « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de santis ecclesiis et monasteriis claromontii* », *art. cit.*, p. 52.

reconstruction de la cathédrale dans les années 940[111], puis fit édifier celle de Notre-Dame du Port en 959, alors nommée Sainte-Marie-Principale.

Ce bref passage en revue met en évidence l'abondance des sources diplomatiques d'époque carolingienne. Au total, le référencement effectué dans ce type de documentation a permis de répertorier cent soixante-six édifices[112], correspondant pour une écrasante majorité à des lieux de culte. Ce constat n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'une large part des documents émane des chancelleries monastiques ou épiscopales. La plupart des actes figurant dans les cartulaires correspondent à des donations faites en faveur des établissements monastiques, éclairant ainsi un Xe siècle au cours duquel, en dépit des querelles vivaces qui opposent les *seniores* aux autorités ecclésiastiques, s'amorce un mouvement spirituel sans précédent en Occident. L'Église, en particulier régulière, reçoit d'innombrables terres relevant pour la plupart du ressort de la *villa* ; une *villa* qui apparaît alors comme l'un des principaux cadres d'implantation de la paroisse carolingienne. L'image qu'offre cette documentation, plus particulièrement pour le Xe siècle, montre un habitat dispersé qui a désormais conquis la quasi totalité du territoire du diocèse, en attestent la multitude d'établissements rencontrés en Haute Auvergne ou en Livradois (fig. 44). L'impression est celle d'une organisation territoriale s'appuyant sur la juxtaposition de ces *villae*, dont on peine cependant à déterminer les contours et le ressort juridique, gravitant dans l'orbite plus ou moins étendue des « petites villes » (ou des monastères). Dans cette orbite s'intercalent *a priori* ponctuellement quelques châteaux, desquels – force est de le constater – on ne sait presque rien avant le XIe siècle.

Au delà de ces sources textuelles à proprement parler, la documentation écrite concernent également l'épigraphie qui, pour l'Auvergne, complète sensiblement le corpus des aires funéraires et des édifices antérieurs à l'an mil, en particulier pour l'époque mérovingienne.

---

111 Sur « l'évêque-bâtisseur » Étienne II, cf. LAURANSON-ROSAZ C., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ve s.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », *Hortus Artium Medievalium*, 13-1, 2007, p. 39-50.

112 À la documentation présentée s'ajoutent quelques sites connus par des diplômes de Pépin Ier (Gros Turluron à Billom) et de Charles le Simple (Aurillac), ainsi que par les testaments d'Étienne II de Clermont (Clermont/Sainte-Marie-Principale, Aubiat, Bonnac, Cussac, Joze, Pompignat, Saint-Beauzire, Saint-Hippolyte, Tallende, Thuret), d'Ava d'Abbon (Maurs) et du comte de Toulouse-Rouergue (Blanadet)

1.4. L'épigraphie : recueil des épitaphes mérovingiennes d'Auvergne

« Le mot grec 'épitaphe' veut dire en latin 'sur la tombe'. C'est en effet le *titulus* des défunts que l'on réalise au moment de la dormition de ceux qui meurent. On y décrit en effet leur vie, leurs mœurs et leur âge »[113].

Cette introduction empruntée à un commentaire d'Isidore de Séville, évêque et auteur emblématique de l'Espagne wisigothique du VIIe siècle, reflète concrètement le rôle de l'épitaphe dans le processus de célébration de la mémoire du défunt. On y écrit en effet « leur vie, leur mœurs ». Mais, en règle générale, dans une conception plus pragmatique, les rédacteurs y indiquent seulement le nom, l'âge et éventuellement la date du décès, autant d'indications qui, dans le cadre des présents travaux, offrent non seulement des éléments de datation mais esquissent aussi les contours de la réalité culturelle et sociale dans laquelle vivent les contemporains de l'inscription.

Dans l'Antiquité tardive, Sidoine Apollinaire est très prolixe lorsqu'il s'agit de célébrer la mémoire de l'un de ses illustres confrères. Il s'attache à écrire de longues compositions honorant la vie et le parcours spirituel du défunt. En témoigne le texte qu'il rédige en la mémoire du prêtre Abraham, fondateur du monastère de Saint-Cirgues, installé dans les faubourgs de Clermont : « Né sur les bords de l'Euphrate, tu enduras pour le Christ la prison et les chaînes que rendit trop lâches une faim de cinq années ; échappé au roi cruel de Suse, tu te hâtes seul jusqu'aux terres de l'Occident […] »[114]. Sa propre épitaphe est d'ailleurs en ce sens une parfaite illustration du genre littéraire, souvent versifié, réservé aux inscriptions funéraires des « grands de ce monde ». En voici un court extrait issue d'une traduction proposée par François Prévôt : « Tout près des saints et d'un Père vénéré, ainsi vit, grâce à ses mérites, Apollinaire. Illustre par ses titres, puissant par l'honneur (qu'il géra), chef de la force publique, juge au *forum*, calme au milieu des flots menaçants de ce monde, maîtrisant d'emblée les tempêtes des procès, il a donné des lois à la fureur barbare. Aux royaumes qui s'affrontaient par les armes, il ramena la paix par la sagesse de

---

113 « *Epitaphium Graece, Latine supra tumulum. Est enim titulum mortuorum, qui in dormitione eorum fit qui jam defuncti sunt. Scribuntur enim ibi vita, mores et aeta eorum* […] », ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiarum*, I, chap. XXXIX, MIGNE J.-J. (éd.), *Patrologia Latina*, vol. 82, 1830, col. 118-120. Cité par TREFFORT C., *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe-début XIe siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 100.

114 « *Natus ad Euphratem, pro Christo ergastula passus, et quinquennali vincula laxa fame; Elapsus regi truculento Susidis orae, Occiduum properas solus adusque solum* […] », SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VII, *Epistula* 17 *:* « *Sidonius Volusiano fratri salutem* », p. 77.

ses conseils […] »[115]. Le texte se termine par l'indication de la date : « Le 12 des kalendes de septembre, sous le règne de Zénon ». L'authenticité de ce « poème », connu à l'origine par une annotation figurant en marge d'un manuscrit du Xe ou du XIe siècle, a été confirmée par la découverte à Clermont, remployée dans une cabane de vigneron, d'une partie de cette épitaphe dont la composition s'accorde semble-t-il avec les productions du Ve siècle[116].

Les autres épitaphes alto-médiévales connues en Auvergne offrent nettement moins d'informations, mais permettent toutefois d'appuyer la datation des sites, qui plus est lorsqu'elles sont découvertes en contexte (fig. 45). Cependant, la plupart des inscriptions funéraires connues dans la région ont été mises au jour lors de fouilles anciennes et on ne dispose que de peu d'indications relatives à l'environnement archéologique au sein duquel elles ont été exhumées (Molles, Coudes, Artonne, Royat, Volvic, Lezoux, Cournon et Clermont). La majorité des pièces est par ailleurs aujourd'hui perdue, soit parce qu'elles ont été détruites, soit parce qu'elles ont été versées dans des collections privées. En dehors des exemples se référant à Sidoine Apollinaire, l'essentiel des inscriptions funéraires connues sont datées du VIe ou du début du VIIe siècle.

Les formules sont généralement standardisées, commençant par « ici repose (nom) de bonne mémoire », suivi de l'âge du défunt (x ans et x mois) et se terminant par la date de son décès c'est-à-dire de son *natalis* chrétien (jour, mois et année du règne du roi en exercice). La fonction première de l'épitaphe est naturellement d'honorer le défunt afin que son nom ne tombe pas dans l'oubli, c'est donc ainsi que l'on se rappelle à sa « bonne mémoire ». Ce nom est le plus souvent précédé de la formule *hic iacet* ou *hic requiescit* (« ici repose »), parfois complétée par la mention du tombeau (*hic est tumulo*, *in hoc tumulo*, etc.), très courante en Auvergne.

L'âge au décès n'est pas systématiquement mentionné. Il peut être réduit à une catégorie d'âge : l'enfance (*ab infancia sua*), la jeunesse (*dum inventis fuit*) ou la vieillesse (*qui in aetate senectutis*). On le retrouve toutefois indiqué assez souvent lorsqu'il s'agit d'un enfant, peut-être pour insister sur le caractère prématuré de la mort. Ces précisions se retrouvent notamment sur le site de La Couronne à Molles (cf. chapitre 5, 1.4.)[117] ou à Artonne, où les stèles des jeunes Maria et Sagria[118]

---

115 « *Sanctis contiguus sacroque patri, vivit sic meritis Apollinaris illustris titulis, potens honore, rector militie forique iudex, mundi inter tumidas quietus undas, causarum moderans subinde motus, lèges barbario dedit fuori. Discordantibus inter arma regnis pacem consilio reduxit amplo* […] », voir PREVOT F., « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *art. cit.*, p. 257-258.

116 PREVOT F., « Deux fragments de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire découverts à Clermont-Ferrand », *art. cit.* ; consulter également MONTZAMIR P., « Nouvel essai de reconstitution matérielle de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire (RICG, VIII, 21) », *Antiquité Tardive*, 11, 2003, p. 321-327.

117 MARTINEZ D., « L'église paléochrétienne du site de « La Couronne » à Molles (Allier). Première campagne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA* 15, 2011, p. 65-71 (en ligne : https://cem.revues.org/11933).

précisent l'âge des enfants défunts. On constate que, dans le corpus auvergnat, la mention de l'âge est présente dans la quasi totalité des inscriptions funéraires mérovingiennes.

L'indication de la date précise du décès permet quant à elle de célébrer chaque année, par la prière, la mémoire du défunt lors d'une cérémonie anniversaire, des pratiques qui trouveront d'ailleurs tout leur sens à partir de la période carolingienne au moment où se développent les thèmes de l'au-delà et du Jugement Dernier[119]. Cela suppose que ces inscriptions étaient, de fait, visibles.

En Auvergne, la plupart des épitaphes recensées correspondent à de petites plaques funéraires (30 x 20 cm environ), généralement en marbre blanc, incrustées dans la face externe des couvercles de sarcophages. Seuls deux exemplaires ont été découverts en contexte, à Brioude dans une aire funéraire mérovingienne attachée au baptistère mis au jour en 2003[120]. Dans de nombreux cas, ces épitaphes sont associées à des clercs, comme celles de Mellonius à Brioude, probable sous-diacre, de Laetus à Artonne ou de Bardario à Coudes, bien identifiés en tant que *diaconus*. Ce n'est toutefois pas systématique puisqu'elles ornent également des tombes de notables, parfois d'enfants à l'instar des exemplaires de Molles et d'Artonne déjà cités, ou de jeunes gens, à l'image de l'épitaphe de Gunsa à Brioude ou de Serena à Coudes.

Le corpus d'épitaphes mérovingiennes d'Auvergne représente près des deux tiers de l'ensemble connu pour cette période en Aquitaine Première. Il reflète une pratique apparemment généralisée au VIe siècle et à la première moitié du VIIe siècle, les occurrences qui sont potentiellement les plus tardives n'allant pas au-delà du règne de Dagobert Ier (629-638 ou 639).

---

[118] La formule présente sur l'épitaphe du très jeune Sagria d'Artonne est la suivante : *In hoc tomolo requiescit, bonae memoriae Sagria, qui vixit annos duos et transiit in pace octauo kalendas septembris, indictione nona regnum domni Theodeberti reges* ; PREVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1997, n° 44, p. 171.

[119] Sur ces questions, nous renvoyons en priorité aux travaux de Cécile Treffort, notamment TREFFORT C., *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Presses universitaires de Lyon, 1996.

[120] GAUTHIER F., « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus Artium Medievalium*, 10/1, 2004, p. 211-215.

Commune	Nb	Nom du défunt	Âge	Année	N° RICG VIII
Artonne[121] (église Saint-Martin)	4	Laetus (diacre) Sagria Balsimius	66 ans 2 ans /	535 ou 610 546 ou 606 /	43 44 45
Brioude (baptistère)	3	Mellonius (diacre) Gunsa /	75 ans 18 ans /	550 534 ou 597 /	/ / /
Clermont (Saint-Alyre)	2	/	/	/	18 et 19
Clermont (Saint-Laurent)	1	Emellio	/	548 ou 621	23
Clermont (Saint-Cirgues)	1	/	/	/	/
Clermont (Notre-Dame du Port)	3	Remesto / /	43 ans / /	611 VIe siècle ? /	24 30 /
Clermont (Saint-Vénérand)	1	Innocencius	/	(VIIe s. ?)	16
Clermont (hors contexte)	7	Sidoine Apollinaire Lupa / Ganato Vincomalus / /	/ / / / / / /	(fin Ve s. ?) 555 613-629 (VIe siècle ?) (VIIe s. ?) (VIIe s. ?) (VIIe s. ?)	21 29 31 33 34 35 36
Coudes (église Saint-Genès)	8	Iulianeta Palladius Pionus Serena Bardario (diacre) Iohannis Candedus /	70 ans 3 ans et 4 mois 20 ans 21 ans ? 45 ans 17 ans 60 ans /	/ 526 538 ou 600 / ap. 503 512, 527 ou 602 534 ou 596 /	51 52 53 54 55 56 57 /
Cournon (église Saint-Martin)	1	Palladius ?	/	/	/
Lezoux (près de l'église Saint-Pierre)	2	Cesarius Taurillo	30 ans /	/ /	48 49
Molles (site de La Couronne)	3	Maria	7 ans et 5 mois	Non indiquée	42
Puy de Saint-Romain	1	/	/	503	50
Royat (Saint-Mart)	3	Senecius / Cerua[122]	45 ans / 35 ans	591 ou 606 / ?	27 26 32
Volvic	1	/	/	/	/
Saint-Germain-des-Fossés	1	/	/	/	/
Vensat	1	/	/	/	/
Vichy	5	Dulcetia Goimodus Com[…]dis / /	35 ans 30 ans / / /	530 / / / /	37 38 39 40 41
Volvic	1	/	/	637	47

Liste des épitaphes mérovingiennes de l'ancien diocèse de Clermont

[121] Pour le détail de ces épitaphes, nous renvoyons le lecteur aux notices des sites concernés, présentées dans le tome 3 de ce travail.

[122] La provenance de cet épitaphe demeure incertaine, mais celle-ci semble devoir être associée au cimetière de Saint-Mart.

Ce tour d'horizon des sources textuelles (narratives, hagiographiques, diplomatiques et épigraphiques), s'il ne prétend pas à l'exhaustivité, montre néanmoins la variété et la richesse des témoignages écrits dont dispose l'Auvergne pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, tout en offrant un premier éclairage sur la diversité du paysage monumental du territoire de la cité de Clermont. Le tableau qui est brossé, perçu essentiellement à travers le prisme de l'Église et de l'aristocratie laïque, reste pour autant partiel et nécessite d'être étoffé par l'apport de données issues d'autres angles d'approche. Parmi ces derniers, l'hagiotoponymie peut être un support d'analyse complémentaire. Certaines dédicaces, à défaut d'éclairer précisément les origines des édifices, peuvent au moins suggérer leur ancienneté.

2. Les dédicaces

« Le choix des titres des églises, comme celui du prénom des enfants aujourd'hui, relève très largement d'une question de mode : devant une église dédiée à saint Joseph ou au Sacré-Cœur, personne n'hésite à lui attribuer une consécration assez récente[123] ».

Cette citation, empruntée à Michel Aubrun, illustre l'intérêt des enquêtes toponymiques – en l'occurrence hagiotoponymique – dans les recherches portant sur les dynamiques des peuplements anciens. Certes, une dédicace à saint Joseph ou au Sacré-Cœur ne souffre d'aucune ambiguïté. Pourtant, enquêter sur les titulatures des églises, notamment dans une perspective de reconstitution des anciens maillages territoriaux, relève d'un travail de longue haleine[124]. L'histoire de chaque monument, depuis sa première consécration jusqu'à nos jours, est jalonnée d'évènements qui peuvent avoir eu une incidence sur l'évolution de son patronage (arrivée de nouvelles reliques, nouvelle consécration, entrée dans les biens d'un monastère, etc.). Il est donc nécessaire d'adopter une approche régressive prudente et de reconstituer dans la mesure du possible les changements qui ont pu affecter son histoire. Il faut également se pencher sur le patronage de la paroisse, de la commune, du hameau, du lieu-dit (et de son évolution) ou encore sur la dédicace du ou des différents autels d'une église, afin de mieux comprendre les jeux d'apparition, de transposition ou d'effacement qui ont pu affecter l'histoire du premier édifice.

123 AUBRUN M., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, *op. cit.*, p. 17

124 Sur les méthodes de l'hagiographie, cf. DUBOIS J. et LEMAITRE J.-L., *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, éditions du Cerf, Paris, 1993.

Très tôt, probablement dès la réforme carolingienne, la dédicace du lieu de culte est étendue à son ressort juridique (la paroisse généralement), se substituant ainsi au nom du lieu primitif, nous avons pu le voir précédemment à travers certaines localités mentionnées dans les chartes des IXe-Xe siècles (*terram Sancti Privati*, *villa Sancti Johanis*, *loco que dicitur sanctus Victor*, etc.). Le toponyme d'origine n'est cependant pas systématiquement effacé par le vocable de l'église et peut entrer en composition avec celui-ci (à titre d'exemple : Saint-Étienne-de-Carlat, Saint-Martin-Valmeyroux, Saint-Pierre-Colamine, etc.). En ville, l'hagiotoponymie se dilue bien souvent dans les quartiers, les rues, les places, sinon parfois dans les fontaines et les commerces. À Clermont-Ferrand, l'emplacement du *vicus christianorum* est aujourd'hui occupé par les rues Saint-Alyre, Saint-Arthème, Saint-Cirgues ou la place Sainte-George, autant d'éléments qui perpétuent le souvenir des basiliques suburbaines de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne.

Si les titulatures des églises ont pu changer au cours du Moyen Âge, il arrive parfois que le vocable primitif se soit retranché dans une chapelle[125]. C'est à coup sûr le cas dans l'église Saint-Amable de Riom, dans laquelle la chapelle dédiée à saint Gervais et à saint Protais semble conserver le souvenir d'un des édifices primitifs de la ville connu par la *Vie* de saint Amable[126]. À Artonne, où Grégoire de Tours est venu se recueillir sur les reliques de sainte Vitaline, existe encore une chapelle dédiée à la sainte dans l'église Saint-Martin. C'est d'ailleurs dans cette chapelle qu'ont été mis au jour des sarcophages mérovingiens[127]. Aussi, à Riom comme à Artonne, n'a-t-on pas voulu, en dédiant ces petites chapelles aux saints honorés primitivement, matérialiser l'emplacement d'un premier édifice, et ainsi en conserver la mémoire ?

Les plus anciens titres d'églises évoquent en règle générale les mystères de la religion, qu'il s'agisse de la Croix ou encore de la Trinité. Bien souvent, les monastères sont restés fidèles à ces titres tandis que les églises paroissiales ont eu tendance à se placer assez rapidement sous la protection de saints dont il est possible de se procurer les reliques. À Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'église paroissiale actuelle, anciennement monastique, est dédiée à la Croix. Il est d'ailleurs intéressant de noter ici que le nom du fondateur, Portianus, est entré dans la composition du nom du lieu tandis que l'église semble avoir conservé sa titulature d'origine. Les saints apôtres tels Pierre ou André, la Vierge ou encore le protomartyr Étienne et son pendant romain le diacre Laurent sont également privilégiés dans la consécration des premières églises, tout comme les

125 AUBRUN M., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, *op. cit.*

126 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 139-140 , d'après la *Vita beati Amabilis presbyteri*, *in* MORAND E., *L'abbaye Saint-Amable de Riom*, *op. cit.*, p. 325-338.

127 PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C. – *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 14-18.

martyrs dont les dédicaces reflètent bien souvent une ancienneté assez haute. Certains autres vocables comme Saint-Cyr, Saints Gervais et Protais voire Saints Vital et Agricol, pour ne citer que ceux-là, apparaissent ainsi assez tôt. Les confesseurs et les premiers évêques de Gaule sont aussi privilégiés très tôt, tels Hilaire de Poitiers, Saturnin (Sernin) de Toulouse, sans oublier bien sûr Martin de Tours.

Aussi l'étude des vocables, si elle ne peut participer à elle seule à renseigner l'ancienneté d'un édifice, et encore moins prétendre définir sa chronologie, constitue toutefois un indice que l'on aurait tort de négliger, comme nous l'avons vu précédemment dans la présentation du polyptyque de Mauriac. À nouveau, il n'a pas été question ici de réaliser une étude approfondie des titulatures répertoriées dans l'ancien diocèse de Clermont, laquelle relèverait très certainement d'un travail de recherche à part entière. Les vocables ont cependant constitué pour ce travail un support d'analyse qui, nécessairement confronté à d'autres types de sources, a permis d'approcher la datation potentielle de certains édifices.

2.1. La triade Pierre, Marie, Martin : des indices fiables ?

Les trois hagionymes les plus représentés sont généralement Martin, Pierre et la Vierge Marie. En Auvergne, comme pour l'ensemble de la Gaule, ils sont les plus fréquemment signalés[128] (fig. 46). S'ils peuvent constituer un indice témoignant d'une certaine ancienneté, ces vocables sont probablement les plus délicats à appréhender dans le sens où ils ont été les plus attribués au cours du Moyen Âge. Le culte de saint Martin est attesté dès la fin du IVe siècle avec la rédaction de sa *Vie* en 397 par Sulpice Sévère[129], mais il a connu un succès relativement constant durant toute la période médiévale. Il semble toutefois y avoir eu une vague importante de dédicaces en sa faveur au cours de la période mérovingienne, suivie d'un léger déclin au cours des siècles suivants ; son culte a cependant été ravivé à partir du XIe siècle dans le sillon de la réforme grégorienne. Certaines études régionales ont néanmoins montré qu'une bonne partie des paroisses dédiées à saint Martin étaient antérieures à l'an Mil, tendance que semble également suivre l'Auvergne[130]. Le constat est d'ailleurs à peu près similaire pour ce qui concerne le culte marial et celui de saint Pierre.

---

[128] Pour le territoire de l'ancienne cité de clermont : 28 dédicaces à saint Pierre; 22 dédicaces à Marie; 23 dédicaces à saint Martin.

[129] COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IXe-Xe siècles*, *op. cit.*

[130] Dans sa thèse, Marie-Geneviève Colin souligne cet aspect pour les paroisses du sud-ouest de la Gaule. Nous renvoyons également sur ce point aux travaux de Bernard Cassagne sur le patronage des églises des Landes et du

Parmi les dédicaces à saint Pierre, celle de Saint-Pierre-ès-Liens (ou aux-Liens), très répandue dans l'actuel département du Cantal, est réputée pour être la plus ancienne, datant semble-t-il d'après 560, date à laquelle le Pape Pélage offrit au patriarche de Constantinople de la limaille des chaînes de saint Pierre. Pourtant, là aussi, cette titulature est largement distribuée durant tout le Moyen Âge, sinon au-delà. Si à Moissat, l'église Saint-Pierre mentionnée dans la donation faite aux moines de Saint-Lomer de Blois en 911-912 est peut-être déjà « ès-Liens » à cette date (ce qui est en tout cas sa titulature actuelle), l'église de Joze dans le Puy-de-Dôme ne se voit attribuer ce vocable qu'au XVIIe siècle lors de la reconstruction de l'ancienne église autrefois dédiée à la Vierge et à saint Géraud[131]. Le culte jumelé de saint Pierre et Paul apparaît lui aussi dès la période mérovingienne. On ne le retrouve cependant en Auvergne qu'assez tardivement, en 885 dans le Cantal, à « Champeil », sur la commune de Drignac, dans un acte de donation en faveur de l'abbaye de Beaulieu[132]. À Souvigny dans l'Allier, l'édifice primitif est dédié à saint Pierre, le vocable Saint-Paul venant probablement se rajouter lors de l'installation de la communauté monastique vers le milieu du Xe siècle mais n'apparaissant dans les sources écrites qu'à l'époque moderne.

Le culte de la Vierge est pour sa part attesté très tôt en Auvergne, comme ailleurs. On l'identifie dès le VIe siècle à Marsat dans le Puy-de-Dôme, dans un domaine visité par Grégoire de Tours. C'est également le patronage d'une des deux églises mérovingiennes du monastère de Manglieu évoquées dans la *Vie* de saint Bonnet. Il entre cependant souvent en composition avec une autre titulature, probablement à la suite d'une nouvelle vague de dédicaces qui semble intervenir au Xe siècle, en lien avec la consécration de la nouvelle cathédrale par Étienne II, qui promeut le culte marial comme l'avait fait juste avant lui Godescalc au Puy.

2.2. Les principaux martyrs et le vocable Saint-Jean

D'autres vocables, moins représentés que la triade Martin/Pierre/Marie, constituent de bons indices relatifs à l'ancienneté des lieux de culte. Étienne, Saturnin ou encore Genès d'Arles se retrouvent localement. Genès est notamment présent à Coudes pour un édifice daté de la période mérovingienne, comme en atteste l'aire funéraire à sarcophages qui se développait à

Bordelais : CASSAGNE B., *La formation et l'évolution du tissu paroissial des Landes et des Graves du Bordelais (IVe-XIVe),* TER, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 1983.

131 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op.cit.*, p. 613-614.

132 FRAY S., *Mise en place et évolution du réseau paroissial en Haute Auvergne occidentale (archiprêtrés de Mauriac et Aurillac)*, Mémoire de maîtrise, dirigé par CHEVALIER P., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 1999.

l'intérieur et aux abords de l'église[133]. On le retrouve également à Thiers, *Thigernum*, dont l'église est évoquée par Grégoire de Tours. À la différence de Coudes, la dédicace à Genès est en rapport avec l'invention d'une sépulture sainte au dessus de laquelle l'évêque Avit Ier (571-591) édifie une basilique qu'il consacre cependant avec les reliques de Genès d'Arles[134].

Saint Saturnin, évêque de Toulouse, aurait séjourné en Auvergne et y aurait fondé des établissements religieux. Il est donc naturellement présent dans plusieurs édifices de la région dans lesquels ses reliques ont été apportées, notamment à Vialle en Haute-Loire, Yssac-la-Tourette, Arlanc, et bien sûr Saint-Saturnin dans le Puy-de-Dôme. On le retrouve également à Billom, à Cusset dans l'Allier ou encore à Drugeac dans le Cantal. Une église lui est par ailleurs dédiée dans les faubourgs sud de Clermont, bien à l'écart du *vicus christianorum*. Elle n'est cependant mentionnée qu'au Xe siècle et l'on apprend alors que le corps de Sidoine Apollinaire y repose[135]. Il n'est pas impossible que l'édifice en question, qui n'est pourtant pas mentionné par Grégoire de Tours, ait existé dès le Ve siècle afin de recevoir le tombeau de Sidoine[136] (fig. 47).

La dédicace à saint Étienne est elle aussi particulièrement intéressante dans le sens où les reliques du saint toulousain ont été largement diffusées durant la période mérovingienne et très peu par la suite. Douze édifices entrant dans notre corpus honorent ainsi le protomartyr. Il semble particulièrement valorisé en Haute Auvergne[137] et, en règle générale, dans les contrées méridionales du diocèse (fig. 47).

Plus localement, le martyr Julien, patron de la *civitas* depuis le Ve siècle, est célébré dans plusieurs édifices qui, en dehors évidemment de Brioude mais aussi de Bongheat et de Moussages où ses reliques sont attestées dès le VIe siècle, semblent plutôt dater de la fin du IXe et du Xe

133 CROIZET (abbé), « Notice sur des sarcophages et des inscriptions déterrés près d'une très ancienne église à Coudes », *Tablettes Historiques d'Auvergne*, 2, Clermont-Ferrand, 1841, p. 464-484 ; FOURNIER G., « Coudes », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France,* vol. 2, *Sud-ouest et centre*, *op. cit.*, p. 69-70.

134 GREGOIRE DE TOURS, *Liber in Gloria Martyrum*, 66, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, « *De sancto Genesio Arveno* », p. 533. On retrouve également cette dédicace à Combronde et à Marat (associé à saint Clair) dans le Puy-de-Dôme. Il est également le patron de plusieurs paroisses (Saint-Genès-Champanelle, Saint-Genès-la-Tourette, etc.).

135 *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 22, p. 462.

136 PREVOT F. et BARRAL I ALTET, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima), Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, VI, *op. cit.*, p. 39.

137 Antignac, Aurillac, Chaussenac, Riom-ès-Montagne, Saint-Etienne-de-Carlat, Saint-Étienne-de-Chomeil, Saint-Georges, Salsignac.

siècle, en lien avec les nombreuses possessions entrant dans le domaine du chapitre de Brioude (fig. 47)[138].

Une autre dédicace, plus complexe à appréhender, est celle à saint Jean, que l'on considère souvent comme un indice relatif à la présence d'un ancien baptistère. À Artonne notamment se trouvait, jusqu'à la Révolution, au sud-est de l'église Saint-Martin, une seconde église dédiée à Saint-Jean[139], pérennisant peut-être un ancien baptistère. À Trizac[140], dans le Cantal, ou encore à Cerzat en Brivadois, existaient respectivement aux IXe et Xe siècles trois églises, dont une à fonction baptismale dédiée à Saint-Jean (précisément Saint-Jean-Baptiste dans le cas de Trizac). La même configuration peut également être observée à Saint-Germain-Lembron ou encore à Lezoux dans le Puy-de-Dôme, où la présence d'une paroisse, dès l'époque mérovingienne, est envisageable étant donné leur statut de *vicus* au cours de cette période. D'autres indices, au demeurant plus ténus, révèlent cependant l'existence de fonctions baptismales anciennes. Citons, entre autres, l'exemple du rocher de Carlat dans le Cantal, où une « tour Saint-Jean », renforçant l'un des angles de la forteresse médiévale, conserve peut-être le souvenir du baptistère mis au jour sur le plateau lors de récentes fouilles archéologiques[141]. La dédicace à saint Jean concerne au total treize sites du corpus constitué dans le cadre de cette étude (fig. 48).

Il faut néanmoins de prendre garde à ne pas associer systématiquement ce vocable à des fonctions paroissiales anciennes[142], d'autant qu'on ignore dans la plupart des cas si celui-ci renvoie à Jean le Baptiste ou à Jean l'Évangéliste. Par ailleurs, la dédicace au Précurseur (lorsqu'il s'agit bien du Précurseur) pouvait sans aucun doute apparaître dans des paroisses créées après l'an mil. À Thiers, l'église Saint-Jean, côtoyant deux autres églises dédiées respectivement à saint Genès et à saint Symphorien, existe au XIe siècle[143], mais rien n'indique qu'elle a existé dès le très haut Moyen Âge. Si la dédicace à saint Jean doit nécessairement interpeller, elle ne constitue pas pour autant à elle seule un critère de datation.

---

138 Ces fondations sont les suivantes : Blanède (906), Chanet (924), Chanteuges (936), Fontannes (898), Gignat (910), Solignat (857).

139 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, op.cit., p. 325.

140 Le n° 20 identifié dans le Polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens par PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *op. cit.*, p. 567-607.

141 D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *art. cit.,* p. 218.

142 Gabriel Fournier, dans sa thèse, considère que l'existence d'une dédicace médiévale ou moderne à Saint-Jean dans une localité constitue, dans la majorité des cas, la preuve de fonctions paroissiales d'époque mérovingienne.

143 JACQUETON H., *Etudes sur la ville de Thiers*, éditions Picard, Paris, 1894.

2.3. Le succès des saints évêques mérovingiens

Les évêques mérovingiens ont également inspiré de nombreuses titulatures. À nouveaux, ces dédicaces n'offrent pas la datation de l'édifice et il est indispensable de tenir compte des transferts potentiels des reliques ainsi que des réécritures de *vitae* (nous penserons notamment aux cas d'Alyre (Illide) et d'Austremoine). Une analyse rapide de la répartition des dédicaces semble mettre en évidence l'utilisation de la figure des prélats mérovingiens dans le cadre d'une politique épiscopale de délimitation du territoire, à une date toutefois inconnue (fig. 49)[144]. Il a été intéressant de recenser puis de cartographier les occurrences renvoyant aux évêques mérovingiens, d'Austremoine à Bonnet et l'on constate, pour chacun, que ce sont essentiellement les marges du territoire et les zones les moins peuplées qui sont ciblées. Pour ce faire, nous avons souhaité dépasser le cadre des titulatures d'édifices et étendre l'analyse aux noms de communes et de lieux-dits (voire aux fontaines ou aux puits publics). Bien sûr, une enquête complète nécessiterait d'approcher la question de l'effacement des titulatures primitives, de recenser tous les patronages des anciennes paroisses ainsi que les autels, actuels et anciens, un examen à part entière qui alimenterait certainement à lui seul un travail de recherche universitaire[145].

Ce sont surtout les grands saints des VIe-VIIe siècles qui sont représentés : Quintien (ou Quintin), Gal (I et II ?), Avit (I et II ?), Genès, Priest (Prix, Préjet, Projet) et Bonnet. La dédicace à saint Genès est plus délicate et difficile à prendre en considération d'autant qu'elle renvoie tantôt à Genès d'Arles, tantôt au saint dont la tombe a été inventée au VIe siècle à Thiers, tantôt à l'évêque de Clermont du milieu du VIIe siècle. Les évêques de l'Antiquité tardive sont finalement peu représentés, exception faite de saint Alyre pour lequel on peut toutefois soupçonner une vague de diffusion de ses reliques contemporaine de la réécriture de sa *Vie* au début du XIe siècle[146]. D'ailleurs, les vocables des tous premiers évêques concernés, à savoir Arthème, Vénérand, Rustique et Sidoine, sont peut-être porteurs d'une certaine ancienneté (mérovingienne ?). En effet, Rustique est honoré à Aulnat, près de Clermont, où il serait enterré, Vénérand dans le quartier Saint-Alyre, là où il est inhumé, Arthème dans les confins sud-est du diocèse, à Saint-Anthème et Sidoine à Aydat, où l'on situe son domaine d'*Avitacum*.

---

144 Un schéma qui est finalement le même dans les faubourgs de Clermont avec les basiliques où reposent les premiers évêques. Précisons toutefois que, selon Florian Mazel, la fabrication du diocèse territorialisé pourrait être une réalité assez tardive, postérieure à l'an mil ; voir MAZEL F., *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIIIe siècle)*, éditions du Seuil, Paris, 2016.

145 Il serait par ailleurs intéressant de se pencher sur les diocèses limitrophes.

146 Il y a peu de chances que cela fasse suite à la *vita* que lui a consacrée Grégoire de Tours.

Il s'agit ici de premières pistes de travail qui ne reposent que sur un inventaire rapide. Elles soulèvent néanmoins des questions intéressantes suggérant notamment une volonté d'instrumentalisation de la figure des premiers évêques dans le cadre d'une politique visant à ancrer les limites du diocèse dans les premiers temps de la christianisation de la *Civitas Arvernorum*. Si ces dédicaces, peut-être données tardivement, ne permettent pas de dater concrètement les édifices, elles peuvent toutefois refléter la volonté d'affirmer, à une époque indéterminée, l'ancienneté d'une localité[147].

2.4. Les saints locaux

D'autres dédicaces, bien particulières, honorant la mémoire de saints locaux semblent assez souvent héritées d'avant l'an mil. Dans les marges du diocèse de Clermont, au nord, le patronage de saint Menoux (Menulphus) serait issu du supposé fondateur de l'abbaye de Saint-Menoux au VIe siècle[148]. Cette prétendue origine mérovingienne a été renforcée par la découverte de sarcophages des VIe-VIIe siècles à proximité de l'église actuelle[149]. Pourtant la titulature, probablement tardive, pourrait bien être issue d'une légende forgée autour de saint Ménulphe qui, venu d'Irlande, aurait édifié l'église au cours du VIe siècle. Sa *Vie* a cependant été rédigée très tardivement, en 1657, reprenant vraisemblablement un texte de la fin du Xe ou du début du XIe siècle[150]. Cette construction hagiographique n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de saint Ménélée, fondateur présumé (pour ne pas dire légendaire) du monastère de Menat.

Saint Pourçain (Portianus) a, quant à lui, laissé son nom à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saint-Pourçain-sur-Besbre et est honoré dans les églises de Monestier et de Marigny dans l'Allier ainsi que dans celle de Bort-l'Étang dans le Puy-de-Dôme, où ses reliques sont peut-être

147 On pensera notamment au cas de Carlat, dans les confins de l'ancien diocèse de Clermont. L'église actuelle, dédiée à saint Avit, se situe dans le village dominé un plateau au sommet duquel une église datant *a minima* du VIIIe siècle a été découverte.

148 BRUEL J.-T. et M.-E., LIEGARD S. et FOURVEL A., *L'abbaye de Saint-Menoux, Art, Histoire, Archéologie*, Publication de la société des études locales, Yzeure, 2006.

149 Saint-Menoux intégrait l'ancien diocèse de Bourges. LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, *Projet collectif de recherche, Rapport de synthèse*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2007, p. 127-129.

150 *Acta sancti Menulfi, episcopus in finibus Bituricensium AASS*, juillet 12, t. 21, p. 305. Sur les sources écrites concernant Saint-Menoux, consulter PERICARD J., *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert (IVe s. – 1097)*, *op. cit.*, p. 750-751.

parvenues très tôt. Des sarcophages ont d'ailleurs été mis au jour autour de l'église de Marigny[151] et la localité de Bort existait au moins au Xe siècle, bien qu'on ne sache pas cependant si elle était dotée d'un lieu de culte[152].

La dédicace à saint Bravy, à Pionsat, est unique en Auvergne et semble bien conserver le souvenir de l'abbé Bracchio qui aurait fondé un monastère dans les *Ponticiacense silvae*. Pour prolonger cette réflexion, nous pouvons nous autoriser une nouvelle incursion en terres bituriges, à la frontière avec l'ancien diocèse de Clermont, où plusieurs cas de figure sont en ce sens signifiants, à tel point qu'on peut être là aussi à même de s'interroger sur l'utilisation de ces figures locales, et donc diocésaines, dans l'affirmation des limites juridictionnelles de l'évêché de Bourges. Le cas du prieuré Saint-Léopardin, à Saint-Léopardin-d'Augy dans le nord de l'Allier, est assez parlant. Léopardin est le prétendu frère de saint Pourçain et serait enterré dans un lieu aujourd'hui appelé « Vivier » vers Aubigny-sur-Allier[153], sinon à Saint-Léopardin-d'Augy même[154]. Bien que cette parenté relève très certainement d'une légende locale, cette titulature, complètement isolée dans la région, revêt très certainement un caractère archaïque. À quelques kilomètres de là, à Saint-Plaisir, où la découverte de sarcophages est signalée au XIXe siècle, le lieu de culte est dévoué à saint Placide, probable figure locale[155]. De même, le passage de saint Patrocle dans le sud-ouest de l'Allier est cristallisé dans certains titres d'édifices ou de noms de lieux à l'image de l'église de Colombiers et du village de La Celle-Saint-Patrocle, non loin de Néris-les-Bains, où le saint aurait fondé deux établissements religieux[156].

Les dédicaces des églises, voire des paroisses ou des localités, peuvent ainsi constituer des indices à prendre en compte dans l'analyse de la répartition des peuplements du haut Moyen Âge. Leur étude vient nécessairement en complément d'autres données, il est nécessaire de le rappeler, mais peut efficacement renforcer des présomptions d'ancienneté apportées par les textes ou par

---

151 ARNAUD P., *Rapport de surveillance archéologique de travaux, Eglise Saint-Pourçain à Marigny (Allier)*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995. Marigny est également situé dans l'ancien diocèse de Bourges, à la frontière avec celui de Clermont.

152 La *villa* de Bort figure parmi l'importante donation faite par Guillaume le Pieux aux moines de Saint-Lomer de Blois venus se réfugier à Moissat ; voir FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 531-532.

153 *Dictionnaire des églises de France, Auvergne-Limousin-Bourbonnais*, éditions Laffont, Paris, 1973.

154 MORET J.-J., *Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises,* Moulins, 1913, 3 vol.

155 PIBOULE M. et BERTRAND E., *Mémoire des communes Bourbonnaises : au pays de la forêt*, 1995, p. 282.

156 GREGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 9, *De sancto Patroclo abbate*, p. 662.

l'archéologie. C'est d'ailleurs par celle-ci que nous terminerons notre tour d'horizon des outils et méthodes utilisées dans le cadre de la présente synthèse.

3. L'archéologie

Les découvertes archéologiques ont constitué pour ce travail une source privilégiée, si ce n'est unique dans de nombreux cas (fig. 50). C'est notamment autour des résultats d'un programme de fouille, engagé spécifiquement dans le cadre de ce doctorat sur le site de La Couronne, à Molles (Allier), que s'articule cette nouvelle tentative de synthèse régionale. Ces recherches de terrain ont surtout été commandées par la nécessité de renouveler la documentation existante et de réfléchir sur une étude de cas impliquant un changement d'échelle, celle du site, permettant d'appréhender concrètement la réalité des ensembles bâtis, des stratigraphies et des mobiliers, tout en proposant des chronologies plus affinées et argumentées. Ce volet, s'il a concentré la majorité des efforts consacrés à la recherche de terrain, a été complété par diverses participations à d'autres projets de fouilles ainsi qu'aux réflexions engagées dans le cadre de l'analyse des résultats. Ce fut le cas notamment lors de l'étude de bâti d'une portion de l'enceinte de la ville haute de Clermont-Ferrand, en 2009, « profitant » d'une opération d'archéologie préventive dirigée par Laurent d'Agostino[157], ou encore lors de fouilles conduites par Sophie Liégard sur le chevet de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (Allier), qui ont révélé l'existence d'une église mérovingienne[158].

En parallèle à ces opérations de fouille à proprement parler (sédimentaire ou étude de bâti), une campagne de prospection généralisée a été entreprise afin d'approcher la majeure partie des édifices cités dans le corpus rassemblé dans le cadre de cette recherche. Dans certains cas, à l'instar de Manglieu, des analyses de terrain sensiblement approfondies ont été engagées, nécessitant la mise en œuvre de techniques de relevés en appui d'une étude archéologique appropriée à l'édifice (fig. 51). Bien sûr, à la lumière des données apportées par les fouilles menées sur le site de La Couronne, des prospections ont été conduites sur les hauteurs aux limites de l'Auvergne, mettant parfois en évidence l'existence de fortifications perchées tardo-antiques et/ou alto-médiévales inédites. Nous le verrons notamment avec les exemples

[157] D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute. Rapport final d'opération*, *op. cit.*

[158] LIEGARD S. et FOURVEL A., *Rapport de la campagne 2006 de fouille programmée du chevet de l'église Saint-Blaise à Chareil-Cintrat (Allier), op. cit.*

particulièrement signifiants de « Dégoulat » à Thiers ou de « Tavagnat » à Châteldon dans le Puy-de-Dôme (cf. chapitre 11, 4.).

Enfin, l'ensemble de la documentation archéologique disponible a été consulté dans la perspective d'établir un bilan si possible complet de l'état de la recherche relative au sujet traité dans ce mémoire. Les données récentes, issues aussi bien de programmes de recherche programmée que de fouilles préventives, sont celles qui offrent le plus d'occurrences, qui plus est les plus fiables.

3.1. Appréhender la documentation ancienne

La documentation ancienne alimente néanmoins significativement le corpus et l'analyse proposés dans ce travail. Il est donc naturel de lui consacrer quelques lignes. C'est d'ailleurs à partir de ce type de données qu'a été engagé le programme de fouille conduit sur l'éperon de La Couronne à Molles, données sans lesquelles le site serait certainement tombé dans l'oubli, dans un secteur figurant aujourd'hui totalement à l'écart des zones urbanisées, voire habitées. Ces fouilles anciennes, ou tout au moins les comptes rendus qui nous sont parvenus, sont le fait d'érudits locaux, bien souvent membres de sociétés savantes, prenant généralement soin de retranscrire au plus près les résultats obtenus lors des chantiers qu'ils ont supervisés ou, à défaut, qu'ils ont visités. Les informations retranscrites sont cependant assez inégales, allant de la simple mention de découverte de structures, de mobiliers ou de sarcophages, jusqu'aux fouilles d'ampleur, à l'instar des investigations conduites à Molles, à Saint-Quintin-sur-Sioule ou à Coudes. Bien sûr, l'approche de ces données anciennes n'est pas aisée. Les éléments sont par ailleurs éclatés et doivent être glanés dans les bulletins des sociétés savantes, les dossiers communaux, les archives privées, voire parfois dans les journaux[159].

Il est bien souvent délicat d'appréhender concrètement les faits exposés dans ces diverses publications, une difficulté d'ailleurs éprouvée sur le site de La Couronne où, il faut bien l'avouer, il a fallu plusieurs campagnes de fouilles avant de bien comprendre l'ampleur des recherches anciennes et d'intégrer leurs résultats dans le discours proposé aujourd'hui. Cela impose de fait une certaine gymnastique intellectuelle, qui nécessite de s'affranchir des conceptions actuelles, tant en terme de méthodologie que de vocabulaire, et de partir en quête du moindre détail, parfois anodin aux yeux de l'auteur des fouilles, mais dont l'apport peut s'avérer déterminant dans la tentative d'interprétation des données. Citons à titre d'exemple les travaux de Jean-Luc

[159] Ce fut le cas du site de Dégoulat à Thiers pour lequel des fouilles anciennes sont uniquement mentionnées dans une gazette locale du XIXe siècle.

Boudartchouk qui, sur le site de Chastel-sur-Murat, s'est confronté à cette entreprise difficile[160]. Le site a bénéficié d'importantes fouilles, conduites par Jean Pagès-Allary au début du XXe siècle, et a été avant tout considéré pour son occupation protohistorique. L'auteur des investigations a cependant pris soin d'inventorier l'abondant mobilier tardo-antique qu'il a collecté, à défaut de s'être longuement penché sur les structures associées. Le travail de reprise engagé par Jean-Luc Boudartchouk, prolongé par une approche de terrain, a permis de mettre en évidence l'ampleur et la richesse de l'occupation du Ve siècle, remettant, par la même occasion, au goût du jour les problématiques de l'habitat perché pour cette période en Auvergne.

3.2. Les données récentes de l'archéologie préventive et programmée

Depuis la fin des années 1970, plusieurs fouilles, programmées et préventives, ont contribué à nourrir significativement la connaissance des formes du paysage monumental de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. D'ailleurs, dès 1991, nous l'avons vu, une première synthèse a pu être proposée[161]. Ce bilan a depuis été complété par de nombreuses données, profitant notamment de la multiplication des fouilles engendrée par l'essor de l'archéologie préventive. On citera, entre autres, les récentes recherches conduites sur le monastère Saint-Géraud d'Aurillac[162], mais également les découvertes du baptistère de Brioude[163], de l'aire funéraire mérovingienne d'Olby[164] ou de l'église du VIIe siècle de Chareil-Cintrat, dont l'intérêt a nécessité la poursuite des investigations par le biais de recherches programmées. Nous nous sommes donc naturellement appuyés sur l'abondante documentation générée par ces travaux, depuis les publications jusqu'aux données brutes présentées dans les rapports de fouille ou de diagnostic. Pour ce faire, la base de données Patriarche a été interrogée à l'aide de mots-clés (haut Moyen Âge, Antiquité tardive, églises, sépultures, sarcophages, etc.). Parmi les différentes interventions figurent bon nombre de suivis de travaux réalisés autour des églises, ayant, pour

160 BOUDARTCHOUK J.-L., « Jean Pagès-Allary et les travaux de la commission des enceintes de la société préhistorique française : un apport archéologique décisif sur les sites perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge », *art. cit.*

161 FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*

162 CLEMENT N., « Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive », *in L'origine des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques, 4e Journées d'études monastiques,* BUCEMA, hors série 10, à paraître.

163 GAUTHIER F., « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement », *art. cit.*

164 GAIME S., ROUGER E., GAUTHIER F., ARBARET L. et AUVITY C., « De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme). Premières données de fouilles », *Archéologie Médiévale*, 29, 1999, p. 69-98.

beaucoup d'entre eux, permis la découverte d'aires funéraires du haut Moyen Âge, caractérisées presque systématiquement par la présence de sarcophages (fig. 52). Ces occurrences apportent au final près d'un quart des entrées recensées dans notre corpus de sites.

Les acquis de ces recherches offrent évidemment un bilan contrasté et inégal dans la répartition géographique des données. Les fouilles préventives se tenant, par essence, dans les secteurs dynamisés par l'activité industrielle et par la pression foncière, les zones rurales sont naturellement les moins impactées. La recherche programmée s'est, quant à elle, davantage concentrée sur les zones situées à l'écart des secteurs actuellement urbanisés – on pensera à nouveau à Chareil-Cintrat, Olby, Molles, mais aussi Carlat, Chastel-sur-Murat, Tourzel-Ronzières ou Souvigny – permettant ainsi de rééquilibrer la représentation des données. C'est d'ailleurs également dans cette perspective qu'il convient de ne pas négliger la documentation ancienne, au risque de s'interdire toute réflexion d'ensemble.

3.3. Le monument comme support : archéologie du bâti et histoire de l'art monumental

« Des monuments antérieurs à l'an Mil, il ne reste plus rien sauf quelques débris vénérables, que le souvenir[165] ».

Au début du XXe siècle, Louis Bréhier dressait ce constat amer auquel ne dérogeait pas l'Auvergne. Pourtant, une trentaine d'années plus tard, ce même auteur proposait de premiers éléments de synthèse concernant les traces de « l'ancien art chrétien » qu'il a pu déceler dans l'art roman auvergnat[166], preuve qu'une analyse minutieuse des monuments anciens était alors en mesure de mettre en évidence ce qui, au demeurant, paraissait anecdotique. Aujourd'hui, le haut Moyen Âge, bien qu'encore faiblement représenté, est totalement intégré dans les études d'architecture monumentale. Force est toutefois de constater que les réalités alto-médiévales sont essentiellement connues à travers le prisme des édifices religieux qui, en règle générale, sont les seuls à présenter encore des élévations plus ou moins conséquentes, susceptibles d'être soumises à l'œil de l'archéologue du bâti et de l'historien de l'art. Bien sûr, les monuments emblématiques des premiers temps chrétiens ont longtemps occulté les modestes constructions rurales dont on ignore presque tout.

[165] BREHIER L., *Les monuments de l'Auvergne au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, 1908, p. 5.

[166] *ID.*, « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers Archéologiques*, 1, 1945, p. 63-76.

Malgré l'apparente rareté des élévations conservées pour les constructions de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Auvergne, recourir aux méthodes d'analyse relevant de l'archéologie du bâti et de l'histoire de l'art monumental s'est avéré essentiel dans le cadre de l'examen ou du réexamen des certains monuments du corpus constitué dans le cadre de ce travail[167]. Notre analyse des formes a donc nécessité, lorsque cela s'est avéré possible, d'interroger les plans, les dispositifs architecturaux et les répertoires ornementaux adoptés.

Cependant, cette approche n'a pas pu être autant développée que nous l'aurions souhaité, dans certains cas en raison de contraintes d'ordre technique. Pourtant, l'étude des élévations des églises de Manglieu (Puy-de-Dôme) ou de Chareil-Cintrat (Allier), couplée aux observations faites en sous-sol, a offert un éclairage supplémentaire à la connaissance de ces édifices dont certaines parties remontent incontestablement au haut Moyen Âge, sans qu'il ait toutefois été possible d'approcher leur chronologie par le biais d'éléments de datation absolue. D'autres édifices tels que Ris[168] ou Le Moûtier de Thiers dans le Puy-de-Dôme auraient également pu intégrer cette analyse qui relève toutefois d'un travail à part entière[169]. Les efforts consentis en ce sens se sont donc essentiellement concentrés sur l'église Saint-Sébastien de Manglieu, laquelle offre un terrain d'investigation privilégié au regard de l'abondance et de la qualité des sources textuelles anciennes dont on dispose (*Vie* de Saint-Bonnet, diplômes du IXe siècle, etc.). Les fouilles conduites à la fin des années 1960 par Gabriel Fournier dans l'église Notre-Dame, située à une cinquantaine de mètres au sud de Saint-Sébastien, avaient déjà souligné le potentiel exceptionnel de ce site, mettant au jour les restes d'au moins trois lieux de culte successifs antérieurs à l'an mil[170]. Gabriel Fournier avait d'ailleurs repéré, à la suite de Jean Hubert, la présence potentielle d'élévations du haut Moyen Âge dans la construction du chevet actuel[171]. Ces observations ont été à la base de la démarche entreprise dans ce doctorat, au cours duquel nous avons tenté d'approcher l'édifice à

---

167 Un bilan des connaissances pour la région sur ce sujet a été publié en 2012, MARTINEZ D et MOREL D, « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *Hortus Artium Medievalium*, 18/1, 2012, p. 97-121.

168 Sur l'église de Ris, consulter COURTILLE A., « Ris », *in* BARRAL I ALTET X. (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, éditions Picard, Paris, 1987, p. 186-187 ; DU RANQUET H., « L'église de Ris », *Bulletin Monumental*, 1938, p. 29-48.

169 L'architecture carolingienne auvergnate, en particulier monastique, intègre par ailleurs un sujet de thèse débuté en 2013 par Laurent Fiocchi : FIOCCHI L., *Souvigny et Sauxillanges – deux filles de Cluny : évolution et développement d'un monastère depuis le Xe siècle*, dirigé par PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, en cours.

170 FOURNIER G., « Abbaye de Manglieu : églises des Apôtres et Notre-Dame », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, *sud-ouest et centre*, *op. cit.*, vol. 2, p. 71-74.

171 HUBERT J., « Les églises et bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu au début du VIIIe siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1958, p. 91-96.

travers des relevés précis, en plan comme en élévation. Les réaménagements successifs du chevet de l'église n'ont pas rendu la chose aisée et, pour cette raison, nous avons pris le parti de réaliser des relevés lasergrammétriques qui offrent aujourd'hui un support de réflexion et d'illustration relativement fiable[172]. Dans une moindre mesure, à Chareil-Cintrat, certaines observations permettent de rattacher une portion des élévations actuelles, probablement carolingiennes, à des maçonneries mises au jour lors des fouilles du chevet.

Ces travaux d'archéologie du bâti ne sont évidemment pas les premiers du genre dans la région pour le haut Moyen Âge et se sont largement inspirés des analyses proposées par Pascale Chevalier pour les cryptes de la cathédrale de Clermont et de la basilique Saint-Julien de Brioude, révélant pour la première les vestiges de l'édifice probablement commandité par Étienne II, au milieu du Xe siècle[173], pour la seconde les restes probables de l'abside d'une (ou de la) *memoria* du Ve siècle[174]. Ailleurs, à Souvigny, cette approche a également permis à Laurent Fiocchi de mettre en évidence, dans le bâti actuel de l'ancien complexe monastique, la présence d'élévations carolingiennes appartenant probablement à l'un des bâtiments de la *villa* offerte à Cluny au début du Xe siècle[175]. Citons enfin à Mozac les études conduites par Bruno Phalip, et par David Morel à sa suite, plaçant la construction de la tour-porche de l'église Saint-Pierre dans le courant du Xe siècle[176].

---

172 Nous avions également souhaité compléter cette approche par une prospection géophysique du sous-sol du chœur et de ses abords, ce qui toutefois n'a pas pu être réalisé.

173 CHEVALIER P., « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *art. cit.*

174 CHEVALIER P, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « *memoria* » de la première basilique ? », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 280-287.

175 FIOCCHI L., *Le chantier de la prioriale Saint-Pierre de Souvigny, X^e^-XIIe siècle*, Mémoire de Master, dirigé par PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2008.

176 PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont, face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2001, vol. 4, p. 295-296 ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central*, *op. cit.*, vol. 1, p. 219-220.

Chapitre 4

Élaboration et validation du corpus

CHAPITRE 4.
ÉLABORATION ET VALIDATION DU CORPUS

La quantité d'occurrences répertoriées dans le cadre de cette enquête, issue du croisement des différents types de sources présentées dans le précédent chapitre, a nécessité la mise en place d'un outil de réflexion et de présentation adapté. La pertinence des données étant par ailleurs très inégale d'un site à l'autre, il convenait d'instaurer un système de hiérarchisation défini par des indices de classement ; la finalité étant d'approcher, au moyen de critères objectifs, l'état des connaissances acquises sur l'évolution du paysage monumental et sur le peuplement de l'ancien diocèse de Clermont depuis l'Antiquité tardive jusqu'à l'aube de l'an mil.

1. Base de données et carte d'identité des sites

L'élaboration de notre corpus d'étude (cf. tome 3) a nécessité au préalable la création d'une base de données classique, interrogeable à partir de données multiples et de mots-clés, favorisant ainsi la mise en relation des sites par le biais d'un croisement d'informations diverses issues de requêtes spécifiques. Cet outil de travail était destiné d'une part à verser les données dans un système d'information géographique présidant, entre autres, à la réalisation de cartes de répartition, d'autre part à la création de fiches descriptives normalisées, constituant des cartes d'identité des sites, facilitant la lecture et l'analyse comparative. La compilation de l'ensemble fait l'objet du troisième tome présenté dans le cadre de ces travaux.

La fiche réalisée à cet effet adopte une présentation elle aussi classique, s'inspirant de l'organisation des modèles conçus dans le cadre de travaux d'inventaire, depuis ceux consacrés à la publication des *Premiers monuments chrétiens de la France*[1] jusqu'à ceux, plus récents, entrepris dans le cadre de la constitution du Corpus européen des édifices religieux antérieurs à l'an mil (*Corpus Architecturae Religiosae Europeae (CARE) saec. IV-XI*[2]). Bien sûr, il a fallu se démarquer sensiblement de ces modèles et adapter notre fiche à la réalité de l'ensemble constitué, en proposant une carte d'identité « simplifiée », s'inspirant d'ailleurs en cela davantage de la fiche signalétique mise en place par Marie-Geneviève Colin dans le cadre de son recensement des édifices et des objets du culte chrétien de Novempopulanie[3]. Nous avons également tenu à

[1] DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*

[2] CHEVALIER P. et SAPIN C., « ANR *Corpus architecturae religiosae europeae [CARE] saec. IV-X* », *art. cit.*

[3] COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IXe-Xe siècles*, *op. cit.*, p. 38.

illustrer autant que possible ces fiches en y insérant des clichés actuels et anciens, des plans, des relevés, des lithographies, etc. À la différence des exemples qui viennent d'être cités, nous avons tenu à conserver un caractère rédigé, certains alinéas pouvant être développés plus ou moins longuement en fonction d'une part de l'intérêt des données, d'autre part des nouveautés ou des relectures apportées dans le cadre de ce doctorat. Ainsi, les notices consacrées à Chareil-Cintrat, Manglieu, Saint-Floret – pour ne citer que ces exemples – sont sensiblement plus fournies. Bien sûr, les fiches les concernant, plus encore celle liée au site de la Couronne à Molles, ne sont pas exhaustives, les développements nécessaires étant proposés dans le présent volume de synthèse.

Le fiche est divisée en quatre sections principales regroupant au total trente items, tous n'étant pas systématiquement renseignés. Ces parties concernent dans l'ordre une présentation géographique du site et de son statut actuel, un état des lieux des recherches s'y rapportant, une présentation des données concernant le site de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge et, pour finir, une partie interprétative soulignant, en dernier ressort, les perspectives de recherches.

La première partie regroupe tous les éléments permettant de replacer le site dans son environnement actuel. On y retrouve des informations essentiellement administratives (région, département, canton, commune, code INSEE, coordonnées géographiques et situation topographique) auxquelles s'ajoutent des données relatives au statut et à l'état de conservation du site ou de l'édifice. Sera notamment indiquée, pour une église actuelle perpétuant probablement *in situ* le souvenir d'un lieu de culte antérieur à l'an mil, la nature du classement ou de l'inscription éventuelle au titre des Monuments Historiques, parfois accompagnée d'une description très succincte de son architecture actuelle. On précisera par ailleurs si le site est accessible au public ou s'il est compris au sein d'une propriété privée. L'ensemble de ces informations est illustré par un cartouche précisant sa localisation exacte lorsque celle-ci est connue[4].

La deuxième partie propose pour sa part un état des connaissances acquises sur le site. Dans le cas des églises, on mentionnera la titulature de l'édifice du haut Moyen Âge ou, à défaut, la dédicace actuelle si un lieu de culte existe toujours. Le second champ dresse un état des lieux des sources textuelles renseignant l'existence et la nature du site. Ne sont généralement mentionnés que les textes antérieurs à l'an mil ou, dans certains cas, les adaptations tardives de documents du haut Moyen Âge (polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens[5], deuxième et troisième *Vie* d'Austremoine, etc.). Le troisième item récapitule la documentation graphique existante, ou tout au moins celle dont nous disposions dans le cadre de ce travail (clichés anciens

[4] Localisation sur un fond IGN à l'échelle 1 : 25 000.

[5] Que nous indiquons sous le titre de « Polyptyque de Mauriac ».

et récents, cartes, lithographies anciennes, plans, relevés archéologiques, etc.). Suit un état des recherches effectuées sur le site, qu'il s'agisse de recherches d'histoire, d'histoire de l'art et/ou d'archéologie. Ce bilan des connaissances acquises est clos par la présentation des références bibliographiques, citées chacune en intégralité afin que chaque fiche puisse être consultée individuellement, sans être tributaire des autres notices rassemblées dans ce corpus.

La troisième section de cette fiche présente ensuite différentes parties descriptives permettant d'appréhender concrètement la nature et les différentes composantes du site durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. On décrira, lorsque cela s'avère possible, son plan et/ou son organisation générale, avant de préciser dans quelle chronologie il s'insère. Sera ensuite précisé s'il existe des témoins ou indices d'une occupation antérieure afin de mettre en évidence le contexte dans lequel il a émergé. Suivent six champs signalant, dans l'ordre, la nature des vestiges, l'existence d'une aire funéraire, celle d'installations baptismales et liturgiques, la présence d'éléments de mobilier datant (céramique, objets métalliques, monnaies, etc.) et, enfin, l'existence d'éléments de lapidaire ou d'inscriptions, en position primaire ou remployés. Un dernier champ vient clore cette section en précisant brièvement la nature de l'occupation postérieure.

La quatrième et dernière partie propose un récapitulatif des éléments de chronologie et d'interprétation retenus pour chaque entrée du corpus. Leur confrontation permet d'attribuer à chacune un indice reposant sur des critères de validation prédéfinis. Ensuite, le champ « datation » met en avant la chronologie prise en compte dans le cadre de ce travail. Cette partie aboutit par une proposition d'interprétation plus ou moins développée du site suivie d'une évocation des potentielles perspectives de recherches (essentiellement archéologiques[6]).

La constitution de ce corpus a nécessité un travail documentaire s'appuyant sur un vaste dépouillement bibliographique. Certaines sources ont été consultées de manière systématique. Cela a bien évidemment concerné les différents volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* dressés pour les quatre départements de l'Auvergne ainsi que les *Bilans scientifiques régionaux*. La thèse de Gabriel Fournier[7] et le mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches de Bruno Phalip[8] ont également été largement consultés, nous facilitant la collecte de certaines données et nous

[6] C'est en effet par le prisme de l'archéologie que sont abordées les perspectives de recherche, ce qui ne signifie pas pour autant que tout autre type d'approche est à exclure, il est utile de le préciser.

[7] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*

[8] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes*, *op. cit.* Ce travail, s'il ne porte pas spécifiquement sur le haut Moyen Âge et traite des productions postérieures à l'an mil, mentionne toutefois les origines de chaque site y faisant l'objet d'une notice (accompagnée d'orientations bibliographiques)

fournissant les orientations bibliographiques appropriées. Les recensements anciens tels que les *Dictionnaires* « *statistiques* », « *topographiques* » ou « *historiques* » du XIXe siècle ont également été intégralement dépouillés[9]. Bien sûr, ces compilations regorgent d'insertions douteuses mais contiennent toutefois des occurrences intéressantes que nous avons retenues après avoir effectué les recoupements bibliographiques nécessaires. Par ailleurs, nous avons exploré l'intégralité des versions éditées des principaux cartulaires évoqués au chapitre précédent, « pourvoyeurs » d'un très grand nombre d'entrées pour notre corpus[10]. Enfin, les versions traduites des sources narratives et hagiographiques anciennes (Grégoire de Tours, Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat, les diverses *vitae*) ont été compulsées[11], en effectuant toutefois un retour systématique vers les œuvres originales transcrites, en général, dans les *Monumenta Germaniae Historica.* Enfin, nous l'avons déjà évoqué, les occurrences issues de la base nationale Patriarche ont été explorées et une partie des sites rassemblés dans notre corpus a fait l'objet d'une vérification sur le terrain.

Ainsi, au total, le corpus des églises et fortifications constitué pour ce travail concerne 293 fiches descriptives permettant de mesurer l'état actuel des connaissances acquises sur le sujet (fig. 53). Ces connaissances sont évidemment très inégales d'un site à l'autre, d'où la nécessité de mettre en place un système de hiérarchisation des données.

2. Classement des données : les indices

Les 293 sites recensés ont fait l'objet d'un classement numérique objectif défini par des indices de fiabilité allant de 1 à 4. Ces indices ne tiennent pas compte de la chronologie des occupations mais visent à retranscrire le degré de connaissances dont on bénéficie pour chaque site. La base de données qui a été établie intègre, quant à elle, des champs spécifiques à la

[9] Nous citerons, entre autres, TARDIEU A., *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, Imprimerie Desrosiers, 1877 (rééd. 1993) ; *ID.*, *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Moulins, Imprimerie Desrosiers, 1872 (rééd. 1976 et 1994) ; DÉRIBIER DU CHATELET J.-B., *Dictionnaire statistique, ou histoire, description et statistique du département du Cantal*, Aurillac, 1856 (rééd. complétée de 1824) ; AME E., *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, 1897.

[10] Nous avons exploré les versions éditées des cartulaires de Brioude, Sauxillanges, Saint-Flour, ainsi que celle du polyptique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, moins conséquente. Nous n'avons pas exploré intégralement les cartulaires de Savigny, Beaulieu, Conques et Cluny, évoqués dans le précédent chapitre, nous contentant de reprendre les occurrences signalées par les auteurs ayant travaillé sur ces documents.

[11] En revanche, la plupart des *vitae* n'ont pas été traduites, à l'instar de la *Vie* de saint Bonnet ou de la *Passio* de saint Priest, du moins à notre connaissance. Nous avons donc travaillé sur le texte d'origine et nous sommes appuyés sur certaines traductions proposées par les divers auteurs ayant travaillé sur le sujet.

chronologie, permettant ainsi l'élaboration de différentes cartes offrant un aperçu de l'état des connaissances acquises pour chaque siècle.

L'indice 1 est attribué à un édifice dont l'existence est attestée, dont le site est localisé et dont le plan est connu partiellement sinon intégralement (fig. 54). Entrent dans cette catégorie les établissements généralement révélés par des investigations archéologiques d'ampleur ou tout au moins significatives. Les fouilles de La Couronne à Molles, de Brioude ou de Chareil-Cintrat, pour ne citer que ces exemples, sont concernées. Cet indice caractérise également les sites connus grâce à des mentions textuelles anciennes qui ont pu être vérifiées par l'archéologie. Nous pourrons citer en ce sens les exemples de Souvigny ou de Manglieu, tous les deux cités dans des sources anciennes dont la fidélité a pu être démontrée par le biais d'investigations de terrain.

L'indice 2 concerne un site attesté, localisé, mais dont le plan n'est pas connu. Il regroupe ainsi les édifices mentionnés dans les textes anciens auxquels s'ajoutent des découvertes archéologiques significatives permettant leur localisation (fig. 55). Ainsi, entrent dans cette catégorie des édifices tels que Saint-Martin d'Artonne, mentionné par Grégoire de Tours et à l'intérieur duquel des sarcophages accompagnés d'épitaphes ont été découverts, et où figurent par ailleurs plusieurs remplois de chapiteaux tardo-antiques et mérovingiens. Cet indice intègre aussi les découvertes archéologiques d'ampleur réalisées à l'intérieur ou aux abords d'un édifice actuel, suggérant que celui-ci reprend l'emplacement du lieu de culte primitif. Nous citerons en ce sens l'exemple de Coudes où, au XIXe siècle, plus de quatre-vingt sarcophages et au moins 8 épitaphes ont été mis au jour lors des fouilles de l'église Saint-Genès.

L'indice 3 est attribué à un édifice attesté par les sources textuelles, sans que sa localisation ni son organisation ne soient connues (fig. 56). Cet indice est incontestablement le plus représenté au sein de notre corpus.

L'indice 4 signale, quant à lui, les sites potentiels, dont l'existence est incertaine mais plus ou moins fortement suggérée par certains indices tels que la découverte ponctuelle de tombes ou d'épitaphes du haut Moyen Âge aux abords d'une église actuelle ou encore de regroupements isolés de sarcophages mérovingiens (fig. 57). La présence de remplois d'éléments de décor sculpté antérieurs à l'an mil, comme à Saint-Pierre de Beaumont, peut également être intégrée à cette catégorie.

Trois des quatre indices retenus désignent des sites dont l'existence au plus tard au Xe siècle est avérée. Il aurait été tout à fait possible de nuancer le quatrième, peut-être en créant un indice 5, distinguant les sites fortement supposés de ceux demeurant très hypothétiques. Néanmoins, nous avons pris le parti de ne pas faire apparaître de nuances, sinon à la lecture des

fiches, pour ce type d'entrées. Quoi qu'il en soit, une incertitude pesant sur celles-ci, nous avons préféré mettre l'accent sur le degré des connaissances acquises pour chaque site concrètement attesté. Le choix des critères de distinction n'a pas été aisé et il a parfois fallu trancher, notamment dans la définition des indices 2 et 3 dont la seule différence repose sur la localisation ou non du site. Cette ambiguïté se manifeste, entre autres, pour une église attestée par une source textuelle et dont le vocable est conservé par l'édifice actuel. Dans ce cas de figure, il y a de fortes probabilités pour que le lieu de culte aujourd'hui visible ait pérennisé l'emplacement de l'établissement primitif. Pourtant, on pourra objecter qu'il y a pu y avoir un déplacement du premier édifice au sein de la même localité, sans pour autant que la titulature ait changé. Aussi avons-nous choisi de placer ce type de sites dans la troisième catégorie.

Le constat qui ressort de ce classement met en évidence l'apport écrasant des sources textuelles qui renseignent l'existence de 209 sites sur les 293 recensés (soit 71,4 % du total des entrées du corpus) et qui constituent dans 158 cas le seul indice disponible (54 %). Cette documentation est, par ailleurs, largement dominée par les sources diplomatiques recouvrant plus de la moitié des occurrences. Comparativement, l'archéologie fait pâle figure puisque seuls 38 sites ont fait l'objet d'investigations à proprement parler (les fouilles et les diagnostics concernent ainsi 13 % du corpus). Néanmoins, les découvertes ponctuelles, en particulier de sarcophages, sont d'un appui relativement appréciable avec 71 occurrences (soit 24,2 %[12]). De ce fait, il n'est pas étonnant que l'indice 3, attribué aux sites connus uniquement grâce à une mention textuelle, domine l'ensemble constitué. À l'inverse, l'indice 1 n'est que très faiblement représenté.

[12] Au total, les découvertes archéologiques concernent 97 sites, soit 33 % du corpus.

Indice	Nombre d'entrées	Pourcentage du corpus
1	18	6,1 %
2	31	10,6 %
3	180	61,4 %
4	64	21,9 %

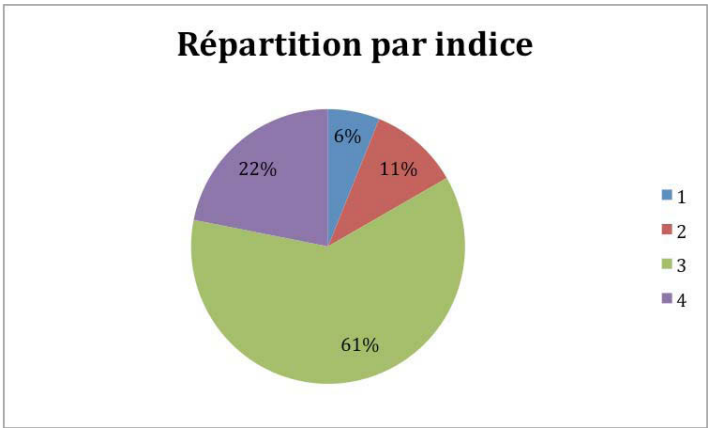

Représentation des indices au sein du corpus de sites

Source	Nombre d'entrées	Pourcentage / type de source
SOURCES NARRATIVES		
Grégoire de Tours	36	19,6 %
Sidoine Apollinaire	3	
Autres	2	
SOURCES HAGIOGRAPHIQUES		
Passio de saint Priest	4	7,2 %
Vie de saint Bonnet	3	
Vie de saint Éloi	1	
Vie de saint Géraud	2	
Vie de saint Mary	2	
Vie de saint Austremoine I	1	
Vie de saint Austremoine II et III	1	
Vie de saint Taurin	1	
SOURCES DIPLOMATIQUES		
Cartulaire de Beaulieu	1	55 %
Cartulaire de Brioude	28	
Cartulaire de Cluny	3	
Cartulaire de Conques	5	
Cartulaire de Sauxillanges	21	
Cartulaire de Savigny	2	
Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier	2	
Cartulaire de Saint-Flour	1	
Polyptique de Mauriac	32	
Testament d'Étienne II	9	
Autres sources diplomatiques	17	
AUTRE		
Libellus de ecclesiis Claromontanis	38	18,2 %

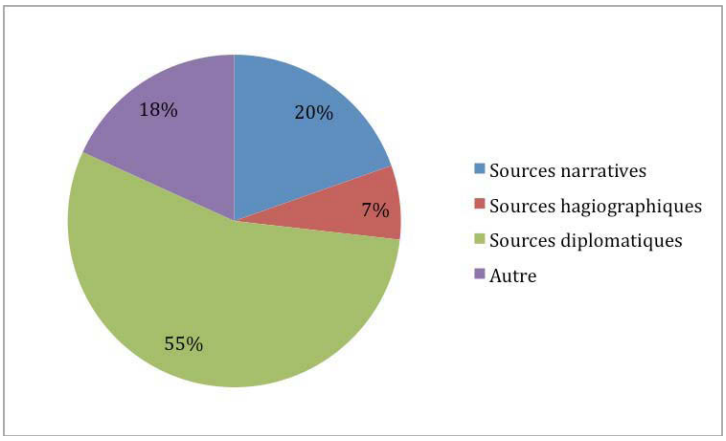

Représentation des différents types de sources textuelles au sein du corpus[13]

L'analyse statistique des résultats issus de la base de données offre également un aperçu de l'apport concret de chaque type de sources et montre, en autres, que l'approche archéologique des sites recensés dans notre corpus d'étude relève essentiellement du domaine funéraire (découvertes de sépultures, pour certaines en sarcophages, découvertes d'épitaphes, etc.) :

Type de source	Nombre d'entrées
Textuelles	209
Textuelles seules	158
Archéologie (fouilles et diagnostics)	38
Archéologie (fouilles + découvertes ponctuelles)	97
Découvertes de sépultures de l'AT ou du HMA	85
Découvertes d'épitaphes	14
Découvertes de mobilier de l'AT ou du HMA	47

Représentation du corpus par type de source

Notre réflexion générale s'appuie sur la totalité de cet inventaire, notamment par le biais de représentations cartographiques. Cependant, force est de noter que notre approche des formes du paysage monumental repose finalement sur un peu plus d'un dixième de cet ensemble. Ces données, à défaut d'offrir une image réelle des dynamiques de peuplement de l'ancien diocèse de Clermont entre l'Antiquité tardive et l'an mil, permettent de dresser un bilan de l'état documentaire dont cette enquête est tributaire. La représentation de cette documentation est très

[13] Seules les sources signalant pour la première fois un site sont ici comptabilisées. À titre d'exemple, le polyptyque de Mauriac est représenté par 32 occurrences dans ce tableau. Or, il en livre en réalité 35, les références manquantes étant Méallet et Moussages déjà citées au VIe siècle par Grégoire de Tours et Escorailles citée en 767 dans les *Annales Royales*.

déséquilibrée, nécessitant ainsi tout le recul nécessaire. Elle est évidemment intrinsèquement liée à l'état de la recherche, plus particulièrement en ce qui concerne l'archéologie. Il n'y a donc rien d'étonnant à constater l'hétérogénéité des données au sein du territoire étudié.

3. Répartition géographique des données

L'analyse de la répartition géographique des sites retenus peut d'emblée apparaître peu pertinente, en ce sens qu'elle repose essentiellement sur deux vecteurs principaux que sont « l'effet de sources » et l'intensité de la recherche historique et archéologique. Par ailleurs, ces résultats doivent être nuancés par la réalité physique du territoire de l'ancien diocèse de Clermont par rapport à celle de l'Auvergne « administrative » d'aujourd'hui. Aussi, le département de l'Allier doit être amputé des deux tiers nord-ouest et la Haute-Loire de toute sa moitié sud-est. Une enquête conduite sur l'intégralité de ces départements permettrait, à n'en pas douter, de rééquilibrer la représentation des données, mais pour un cadre moins pertinent pour l'époque envisagée. Un recensement en ce sens avait d'ailleurs été réalisé pour l'Allier dans le cadre du master précédant ce doctorat, révélant l'existence d'au moins 44 sites, reconnus et attestés uniquement à travers le prisme de l'archéologie (fouilles, diagnostics et découvertes ponctuelles, notamment de sarcophages pour lesquels il existe de nombreuses occurrences dans la partie du département située dans le territoire de l'ancien diocèse de Bourges)[14].

[14] MARTINEZ D., *Les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges. L'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (Allier)*, Mémoire de Master, dirigé par CHEVALIER P. et PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2009. D'ailleurs, l'enquête conduite au début des années 2000 sur les premières paroisses rurales d'Auvergne, proposait un zoom sur l'Allier révélant, pour la période carolingienne, 128 lieux de cultes dont 66 lieux de culte probables et 62 possibles. oir VERGAIN P. et *alii*, « Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », *art. cit.*, p. 126-127.

Département	Nombre d'entrées	Pourcentage du corpus
Allier	28	9,5 %
Cantal	77	26,2 %
Haute-Loire	22	7,5 %
Puy-de-Dôme (avec Clermont)	166	56,8 %
CAS PARTICULIER DE CLERMONT		
Puy-de-Dôme (sans Clermont)	113	38,6 %
Clermont	53	18,1 %

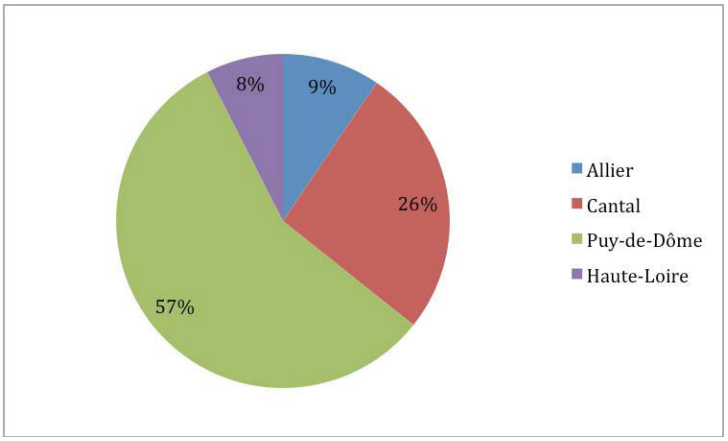

Répartition géographique des données par département

Par ailleurs, cette répartition est naturellement surreprésentée dans le Puy-de-Dôme en raison de la présence de Clermont qui concentre pas moins de 53 occurrences. Il ne faut toutefois pas négliger le fait que la représentation qui est ici donnée, bien qu'elle ne tienne pas compte de la chronologie, offre une image globale des principaux foyers de peuplements de l'Auvergne avant l'an mil. On s'aperçoit pourtant qu'il existe bel et bien un effet de sources important, l'exemple le plus flagrant étant la Haute Auvergne, où le semis de sites est essentiellement connu grâce aux mentions figurant dans le polyptyque de Mauriac. Ce secteur apparaîtrait relativement « vide » si on ne le considérait uniquement que par le biais de l'archéologie. De ce fait, cet « effet de sources » fait ressortir des zones privilégiées. Il s'agit en premier lieu de Clermont et ses environs, largement renseignés au VIe siècle par Grégoire de Tours et, plus tard, au Xe siècle, par le *Libellus*, ensuite de la plaine d'Issoire et du Lembron ainsi que du piémont occidental du Livradois, où est possessionné le monastère de Sauxillanges, puis du Brivadois où de nombreuses terres sont entrées dans les biens du chapitre de Saint-Julien de Brioude, et enfin du Mauriacois où est implanté Saint-Pierre-le-Vif de Sens. À ces zones densément peuplées s'opposent des secteurs en apparence inoccupés, sinon très faiblement, pour lesquels l'existence d'églises et de châteaux paraît anecdotique. Les massifs montagneux occidentaux et les marges méridionales situées au contact du Rouergue et du Gévaudan sont ainsi peu représentés. Il ne faut cependant pas s'y

tromper, et l'exemple du Mauriacois est signifiant de ce point de vue, ces zones, certes sensiblement moins peuplées que les vastes étendues de plaine, sont victimes de l'indigence de la documentation historique et archéologique. La répartition des sites dans le nord-est de la zone d'étude est également assez lâche mais ne reflète, une fois de plus, que l'état de la recherche. À cet égard, la Montagne bourbonnaise regorge d'églises et châteaux postérieurs à l'an mil. Or, à ce jour, seul le site de la Couronne à Molles est connu dans cette zone pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, l'époque romaine y étant d'ailleurs à peine plus représentée.

Aussi, cette image apportée par notre corpus, traduisant avant tout l'état et la nature des connaissances acquises sur notre objet d'étude, offre quelques zooms intéressants qui permettent d'apprécier la densité des foyers de population dont églises et châteaux sont les témoins. Autour de Mauriac, les sites sont espacés de cinq à dix kilomètres tout au plus, au moins dès le IXe siècle, sinon probablement avant, offrant l'image d'un habitat sensiblement resserré et qui, à cette période, est bien ancré dans les zones d'altitude. Bien sûr, ces occupations pérennisent en priorité les anciens foyers de peuplement d'époque romaine, et seuls 46 établissements pourraient correspondre à des créations *ex nihilo* de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. Cette image globale de l'occupation du sol reflète évidemment des réalités carolingiennes, en grande partie celles du Xe siècle pour lequel on possède de nombreuses sources. Le tableau qu'il est possible de dresser est sensiblement plus contrasté à mesure que l'on remonte dans la chronologie.

4. Répartition chronologique des données

L'analyse statistique des données issues du corpus, confrontée cette fois à la chronologie des occupations, révèle sans surprise une évolution croissante du nombre de sites entre le Ve et le Xe siècle (fig. 58 à 63). À nouveau, ce constat est intimement lié à l'abondance des sources dont on dispose pour la fin de la période carolingienne. Les tableaux synthétiques qui en résultent ci-dessous, déclinés arbitrairement siècle par siècle, illustrent cet état de fait. Ces questions de chronologie sont assez délicates à approcher en raison de l'approximation qui pèse sur une grande partie des données. La réalisation d'une cartographie par siècle constitue donc un exercice des plus périlleux, et à bien des égards peu satisfaisant. Des choix doivent nécessairement être opérés, notamment dans la définition des « sites attestés » et des « sites hypothétiques ». Ainsi, dans le cas de découvertes de sarcophages typologiquement datés des VIe-VIIe siècles autour d'une église actuelle, seule la datation basse a été retenue ; l'édifice est alors considéré comme un « édifice hypothétique » du VIIe siècle. Dans une même mesure, un site mentionné dans le

polyptyque de Mauriac est intégré au IXe siècle, bien qu'il puisse être antérieur (la majeure partie de la liste de redevance étant datée en 707 et 818, cf. chapitre 3, 1.3.1).

Toute la difficulté de cet exercice consiste à mesurer la pérennité ou la volatilité des établissements, ce qui, dans la majorité des cas, s'avère impossible. On considèrera ainsi qu'une église actuelle, dont l'existence est suggérée au VIIe siècle par la présence de sarcophages, a perduré durant tout le haut Moyen Âge (et bien sûr les siècles postérieurs). À l'inverse, dans le cas de découvertes de sarcophages au demeurant isolés (ex : Leynhac, Ladinhac, Salzuit, etc.), nous n'avons pas considéré l'existence d'un édifice après le VIIe siècle (existence qui est déjà hypothétique pour cette période). Les cartes qui résultent de cette analyse sont donc avant tout le reflet de la documentation disponible, couplée cette fois à des choix opérés dans le cadre de ce travail.

Période	Nb de sites attestés	Nb de sites potentiels	Total corpus
Ve siècle	13	21	**34**
VIe siècle	44	23	**67**
VIIe siècle	51	78	**129**
VIIIe siècle	50	61	**111**
IXe siècle	98	42	**140**
Xe siècle	227	35	**262**

Répartition chronologique des sites du corpus

Période	Églises attestées	Églises potentielles	Total églises	Établissements fortifiés attestés	Établissements fortifiés potentiels	Total établissements fortifiés
Ve siècle	9	10	19	6	13	19
VIe siècle	40	6	46	9	10	19
VIIe siècle	49	78	127	5	19	24
VIIIe siècle	46	59	105	6	11	17
IXe siècle	93	43	136	5	14	19
Xe siècle	215	36	251	19	9	28

Répartition chronologique des églises et des établissements fortifiés du corpus[15]

[15] Pour chaque siècle, la somme « total églises » et « total établissements fortifiés » n'est pas égale au résultat du « total corpus » du tableau précédent dans le sens où une bonne partie des établissements fortifiés ont abrité une église (le site est dans ce cas comptabilisé deux fois dans le présent tableau).

Période	Indice 1	Indice 2	Indice 3	Indice 4
Ve siècle	7	2	4	1
VIe siècle	8	14	24	3
VIIe siècle	14	24	27	27
VIIIe siècle	13	28	28	20
IXe siècle	14	30	70	21
Xe siècle	16	31	175	26

Répartition chronologique des indices de classement

L'analyse de ce corpus constitue donc une tâche délicate à bien des égards, impliquant des choix nourris par la volonté d'approcher au plus près l'image offerte par la documentation disponible. Il s'agit par ailleurs de dépasser le simple cadre défini par les différentes sources et de croiser toutes les données accessibles afin d'aborder la genèse et le développement des lieux de culte et des établissements fortifiés antérieurs à l'an mil. Cette analyse est avant tout globale et est nécessairement confrontée à l'écueil d'une documentation inégale et de chronologies approximatives.

Il est évident que chaque site ne peut faire l'objet d'une analyse historique et archéologique approfondie. Aussi, le raisonnement découlant de ce type de recherche doit être nourri avant tout par une étude comparative s'appuyant sur des jalons solides issus d'approches monographiques. Cela implique donc un changement d'échelle d'analyse et un retour vers l'unité de base essentielle qu'est le site. C'est d'ailleurs le parti que nous avons pris dans le cadre de cette recherche en focalisant une part de nos efforts sur une enquête de terrain. Dans cette optique, notre choix s'est porté sur un site fortifié, qui plus est doté d'une église, offrant une fenêtre d'observation privilégiée dans le cadre de notre approche des peuplements et des formes du paysage monumental de l'Auvergne au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Partie 2

Fortification, infrastructures et topographie ecclésiale d'un établissement de hauteur durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

Le site de La Couronne à Molles (Allier) : enquête monographique

Introduction

Un établissement fortifié de hauteur et son église en marge de la cité : le choix d'une enquête monographique

INTRODUCTION

UN ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ DE HAUTEUR ET SON ÉGLISE EN MARGE DE LA CITÉ : LE CHOIX D'UNE ENQUÊTE MONOGRAPHIQUE

À l'issue de premières recherches axées sur la problématique des églises primitives d'Auvergne[1], depuis élargie à la question des fortifications, renouveler la documentation archéologique par le biais d'une approche de terrain s'est imposé comme une nécessité. Le site de La Couronne à Molles, dans le sud-est de l'actuel département de l'Allier, a dès lors été privilégié pour différentes raisons.

En premier lieu, la présence d'une église mérovingienne et d'une enceinte maçonnée au sommet d'un éperon laissait présager l'existence d'un *castellum* du très haut Moyen Âge, succédant à une création *ex nihilo* de l'Antiquité. Aucune occupation protohistorique n'était attestée, de même qu'aucune occupation médiévale d'ampleur n'était signalée ni par les textes, ni par l'archéologie. Le compte rendu des excavations archéologiques réalisées au XIXe siècle mettait par ailleurs en évidence l'état de conservation exceptionnel des vestiges de l'éperon, signalant un site relativement peu bouleversé par des aménagements postérieurs à l'époque mérovingienne. Ensuite, la position géographique du site, en périphérie de la cité, est apparu comme un atout important pour approcher concrètement le rôle des fortifications et des églises dans l'organisation du territoire, dans un contexte de marges propice à l'affirmation du pouvoir central. Enfin, ce site, pourtant mentionné régulièrement dans le cadre des synthèses régionales portant sur le haut Moyen Âge, n'a jamais réellement suscité l'intérêt de la recherche locale. L'ampleur des fouilles anciennes pouvait en effet constituer un frein, pour un site qui à première vue semblait intégralement fouillé. Cet aspect, qui au demeurant aurait pu décourager, a au contraire constitué un critère prépondérant dans le choix arrêté. Libéré de toute « contrainte » historiographique, il nous était alors possible d'apporter un regard nouveau sur ce petit établissement perché.

Au-delà, engager un programme de fouille sur la Montagne bourbonnaise était l'occasion d'approcher l'histoire du peuplement antique et alto-médiéval de ce secteur de l'Auvergne ; une histoire encore aujourd'hui teintée de traditions et de folklore en réponse à une documentation historique et archéologique indigente. En ce sens, la « combe des Malavaux » (littéralement la « vallée maudite »), dominée par le site de La Couronne, est pétrie de mythes et de légendes qui trahissent cependant les réminiscences d'un passé prestigieux. La mémoire collective conserve en

[1] MARTINEZ D., *Les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges. L'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (Allier)*, *op. cit.*

effet le souvenir d'une occupation ancienne, manifestement importante, mais que la transmission orale a progressivement déformé au cours des générations. En 1896, Aubert de La Faige et Roger de La Bouteresse, dans une énumération sommaire des vestiges archéologiques connus autour de Cusset, indiquaient d'ailleurs que le site des Malavaux « a inspiré plus de sots racontars que d'intéressantes observations »[2]. Entre le temple romain, le monastère et le château fort, le récit le plus vivace concerne la présence d'une forteresse de Templiers à laquelle est associée l'histoire dramatique d'une jeune sarrasine ramenée de Terre Sainte par l'un des chevaliers de l'Ordre. Plus récemment, à la fin du XVIIIe siècle, ce secteur aurait servi de repaire à Mandrin, un célèbre contrebandier qui y aurait caché un magot constitué de pièces d'or. Au-delà de la légende, le sommet de l'éperon de la Couronne a été le théâtre d'un épisode sinistre, le 20 juin 1944, au cours duquel fut assassiné Jean Zay ainsi que deux de ses compagnons résistants[3].

Aussi, de la commanderie templière à Jean Zay, l'histoire du site de La Couronne est partagée entre légendes et devoir de mémoire. Depuis peu, le programme de fouille engagé dans le cadre de ce doctorat est venu compléter l'histoire de l'éperon, évinçant progressivement le folklore, malgré quelques réticences locales, et conférant une dimension nouvelle à un site qui focalisait déjà toute l'attention de la population alentour depuis de nombreuses générations. Naturellement, le sommet de l'éminence rocheuse a suscité la curiosité des amateurs de télédétection, les uns cherchant le trésor des Templiers ou le butin de Mandrin, les autres partant en quête d'objets ayant trait à la Seconde Guerre Mondiale. Le site, complètement isolé dans la forêt, a de ce fait constitué un terrain privilégié pour les recherches clandestines, et ce jusqu'à une date assez récente[4].

Malgré ces écueils, la première mission exploratoire engagée en 2010 a d'emblée confirmé l'intérêt majeur du gisement archéologique situé au sommet de l'éperon, ouvrant ainsi de vastes perspectives de recherche dans le cadre d'un programme de fouille pluriannuel.

[2] DE LA FAIGE A., DE LA BOUTRESSE R., *Les fiefs du Bourbonnais, La Palisse, Notes et croquis*, Paris, 1896, p. 158, n. 2.

[3] Un monument funéraire, situé au pied du site, commémore cet épisode.

[4] Les pillages, encore attestés en 2012, semblent avoir cessé depuis que le site a été clôturé et qu'une campagne de sensibilisation a été menée dans le cadre des investigations de terrain réalisées entre 2010 et 2015.

Chapitre 5

Présentation du site et de l'étude : contexte, enjeux, méthodes et chronologie

CHAPITRE 5.
PRÉSENTATION DU SITE ET DE L'ÉTUDE : CONTEXTES, ENJEUX, MÉTHODES ET CHRONOLOGIE

1. Présentation du site

1.1. Entre plaine et hauteurs : un site des contreforts de la Montagne bourbonnaise

Le plateau de La Couronne est situé sur la commune de Molles, à environ trois kilomètres à l'est de Cusset, sur une hauteur dominant deux vallées très encaissées (fig. 64 et 65). Il s'inscrit dans les contreforts du massif schisto-granitique de la Montagne bourbonnaise, lui même limité à l'ouest par la plaine alluviale de l'Allier et le bassin de Vichy. Le site archéologique occupe l'extrémité d'un éperon étroit orienté sud-est/nord-ouest culminant à 395 mètres d'altitude. La plateforme sommitale domine la rivière Jolan au nord et le Bulhion au sud (fig. 66). À l'est, elle se resserre pour ensuite ouvrir sur un plateau conduisant au village de La Maltière. Le flanc sud de l'éperon est marqué par l'aménagement de petites terrasses artificielles (4 mètres de largeur en moyenne), somme toute assez récentes, qui furent probablement construites pour y installer des vergers sinon des vignes (fig. 67). Le flanc nord est quant à lui partagé en de vastes terrasses en partie effondrées et pouvant être relativement anciennes. À l'ouest, la limite de l'éperon est marquée par un front de taille très abrupt.

La plateforme sommitale est recouverte d'une végétation relativement dense et variée. En effet, parmi le lierre, les orties et les ronces qui tapissent le sol, de nombreux arbres (acacias, marronniers, frênes, lilas, etc.), issus de l'abandon définitif du site depuis plus d'une cinquantaine d'années, se partagent l'espace. Le sommet est aujourd'hui d'un accès relativement aisé, notamment depuis la mise en place du programme de fouille engagé en 2010. Un chemin en sous-bois, aménagé en pente douce, contourne l'éperon par le nord-est. À l'origine, l'accès au site s'avérait semble-t-il beaucoup plus périlleux et se faisait, nous le verrons, depuis la face ouest de l'éminence rocheuse.

Le terrain géologique, composé de tufs rhyolitiques (fig. 68), a été largement mis à profit dans les constructions et aménagements successifs de l'éperon, essentiellement sous forme de moellons pour les maçonneries ou de rocher concassé pour la mise en place de plateformes. La topographie initiale du plateau et de son environnement immédiat a été profondément bouleversée dans les années 1950 lors de l'installation d'une carrière industrielle (fig. 69 à 71). À

cette occasion, l'extrémité occidentale de l'éperon a été rongée par les excavations liées à l'extraction de la pierre. Ces travaux n'ont cependant duré qu'une vingtaine d'années, l'exploitation s'étant par la suite repliée sur une colline voisine à l'ouest. Le site figure encore actuellement dans le périmètre d'activité d'une carrière (Lafarge-Granulats-Holcim), mais n'est plus menacé de destruction. Ainsi, en dehors de l'extrémité occidentale de l'éperon, où les chemins d'accès sinon quelques bâtiments *extra muros* ont été détruits, les vestiges archéologiques de l'établissement fortifié ont pu être préservés.

Le toponyme La Couronne a disparu au profit de celui de « carrière des Malavaux ». Au XIXe siècle, il est connu par la tradition orale mais n'est cependant pas inscrit sur le cadastre napoléonien (fig. 72). Par ailleurs, il n'existe aucune source, sinon quelques cartes postales anciennes, attestant ce toponyme. L'hypothèse la plus probable, du moins la plus séduisante, est que celui-ci serait issu de l'enceinte « couronnant » l'éminence rocheuse. Ce mur, figurant encore aujourd'hui dans un bon état de conservation, était probablement visible depuis la combe des Malavaux, et ce jusqu'à ce que le site ne soit définitivement abandonné et qu'une végétation forestière ait envahi l'éperon.

Du côté des textes, seule une mention du XIIe siècle évoque les « terres des Malavents »[1]. On sait en effet, grâce à une charte de 1171[2], qu'elles appartiennent à l'abbaye bénédictine de Cusset bien qu'on ne sache pas si ces dépendances intègrent l'éperon de la Couronne. L'église mise au jour sur le site n'existe semble-t-il plus au XIIe siècle, nous le verrons, mais cette mention trahit peut-être des relations anciennes entre celle-ci et l'abbaye de Cusset fondée à la fin du IXe siècle.

1.2. Autour de Vichy : incertitude sur le peuplement entre Antiquité et Moyen Âge

L'environnement archéologique du site est également peu connu, constat qui vaut plus généralement pour l'ensemble de la Montagne bourbonnaise. Néanmoins, la découverte par David Lallemand d'un *oppidum* gaulois sur un plateau voisin, au lieu-dit « Viermeux »[3], atteste la présence d'un peuplement relativement dense dans ce secteur géographique et ce, dès La Tène

[1] DUCHON P., *Histoire de Cusset*, Les amis du vieux Cusset, 1978, p. 32.

[2] Archives Communales de Cusset, série AA1 ; FAZY M., *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du XIIIe siècle*, Moulins, 1924, n° 393.

[3] LALLEMAND D., « Identification du premier *murus gallicus* de la cité arverne à Cusset (Allier) », *Bulletin de l'Association Française pour l'étude de l'âge du F*er, 22, 2004, p. 9-12.

finale.

Pour l'Antiquité, la ville de Vichy (*Aquis Calidis* sur la *Table de Peutinger*) représente une importante agglomération secondaire de l'Allier, dont le succès s'est forgé autour de l'exploitation de ressources thermo-minérales. La ville romaine est implantée dans la plaine alluviale de l'Allier, à un carrefour de voies terrestres et fluviales. Vichy, pourtant connue par de nombreuses découvertes archéologiques, pour une large part signalées au XIXe siècle et en règle générale dans des contextes d'observation assez restreints, demeure encore relativement mal connue. Elle a cependant fait l'objet d'une étude monographique fondatrice, proposée en 1979 par Jacques Corrocher dans le cadre d'un mémoire de doctorat publié par la suite en 1981[4]. La ville antique, d'une superficie estimée à 52 hectares, dont un peu plus d'une trentaine jugée habitable par Jacques Corrocher, se serait articulée autour de trois pôles : le port, installé sur les rives de l'Allier, l'officine céramique et le secteur des sources thermales. On peine cependant encore à déterminer le statut de l'agglomération. Cette difficulté réside en grande partie dans le fait qu'aucun quartier monumental n'a été mis en évidence à ce jour, si tant est qu'il en ait existé un. À l'échelle de la province d'Aquitaine, Michel Mangin et Francis Tassaux intègrent ainsi Vichy dans la catégorie des agglomérations dites « semi-urbaines »[5]. Plus récemment, Florian Baret puis Lise Augustin, respectivement dans le cadre de leurs mémoires de doctorat et de master, tendaient à revaloriser le rôle de Vichy dans l'organisation du peuplement de la cité arverne, identifiant l'agglomération thermale comme l'un des principaux relais de Clermont[6]. La ville antique correspond par ailleurs à un carrefour d'axes de circulation importants : Varennes/*Vorocium* au nord, Chantelle/*Cantilia* à l'ouest, Clermont/*Augustonemetum* au sud. À l'est de Vichy, le départ d'une voie se dirigeant vers Feurs/*Forum Segusiavorum* puis Roanne/R*odumna* est attesté (fig. 25). Cet axe traverse alors la Montagne bourbonnaise, empruntant soit la vallée du Sichon, soit celle du Jolan. Dans le second cas, qui nous intéresse ici tout particulièrement, le site de La Couronne aurait alors été installé directement en surplomb de cette voie de circulation majeure, se développant ainsi dans l'orbite de Vichy dont on ne connaît cependant presque rien de l'occupation tardo-antique.

Autour de l'agglomération thermale, quelques traces d'occupations gallo-romaines, dont

---

[4] CORROCHER J., *Vichy antique*, Institut d'Études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1981.

[5] MANGIN M., TASSAUX F., « Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine », *in Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Actes du deuxième colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), supplément n° 6 à *Aquitania*, Bordeaux, 1992, p. 461-493.

[6] BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, *op. cit.* ; AUGUSTIN L., Aquis Calidis/*Vichy : une agglomération gallo-romaine en territoire arverne. Éléments pour la constitution d'un atlas topographique*, Mémoire de Master en Archéologie, dirigé par TREMENT F., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2015, 4 vols.

l'importance et la nature restent difficiles à évaluer, ont été repérées. C'est le cas notamment à Cusset, où dans différents secteurs du bourg des maçonneries, des éléments d'architecture monumentale, des fragments d'inscriptions, de la statuaire et des monnaies du Ier siècle ont été découverts[7]. Plus proche du site de La Couronne, « près du bourg de Molles »[8], les fondations d'un habitat romain ainsi qu'un puits remblayé renfermant au moins une statuette et des tessons de céramique antique ont été mis au jour au XIXe siècle. Ailleurs, sur la commune de Molles, au lieu-dit « Bois de Bouchère », les fondations d'un habitat antique associées à des *tegulae* ainsi qu'à des tessons de céramique ont été signalés au début du XXe siècle[9]. Ces découvertes restent toutefois isolées et demeurent éloignées de l'éperon de la Couronne (5 kilomètres environ). Elles constituent toutefois des indices probants qui attestent l'existence d'un habitat se développant dans les premiers reliefs de la Montagne bourbonnaise au cours du Haut-Empire.

Pour le haut Moyen Âge, on ne connaît guère pour ce secteur que le site mérovingien de Creuzier-le-Vieux, à quelques kilomètres au nord de Vichy. Des fouilles réalisées aux abords de l'église Saint-Martin ainsi qu'à l'intérieur d'un logis fortifié du XVe siècle accolé au nord de celle-ci, ont permis la découverte d'une dizaine de sarcophages, accompagnés pour certains d'objets de parure des VIe-VIIe siècles (fig. 73 et 74)[10]. La ville de Cusset est quant à elle peu renseignée pour cette période. Il faut attendre l'année 886, date à laquelle est fondé un monastère par Eumène, l'évêque de Nevers[11], pour que le site soit connu. Cette fondation prend rapidement de l'ampleur et le village semble se développer autour de l'abbaye. Un fragment de cuve de sarcophage trapézoïdal, de typologie mérovingienne, a toutefois été découvert aux abords de l'église Saint-Saturnin lors de travaux réalisés en 1992, présageant ainsi l'existence d'une église à Cusset au moins dès le VIIe siècle[12]. À Vichy, les indices d'occupation mérovingienne sont peu abondants. On dénombre quelques plaques funéraires en marbre mises au jour dans le quartier des Bains Callou. Un sarcophage est également signalé sous la place de la Liberté. Ces quelques occurrences invitent dès lors Jacques Corrocher à suggérer l'hypothèse d'un habitat clairsemé au cours de

[7] CORROCHER J., HILAIRE M. et PIBOULE M., *Carte Archéologique de la Gaule, l'Allier, 03*, *op. cit.*, p. 57.

[8] *Ibid.*, p. 58.

[9] *Ibid.*, *loc. cit.*

[10] DEJEAN S., « Les sépultures mérovingiennes de l'église Saint-Martin de Creuzier-le-Vieux (Allier) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 211-218.

[11] DUCHON P., *Histoire de Cusset*, *op. cit.*, p. 32.

[12] La dédicace à saint Saturnin pourrait d'ailleurs aller dans ce sens. Sur les sarcophages découverts à Cusset, voir LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, *op. cit.*, p. 114.

cette période[13].

Ce court passage en revue des découvertes réalisées dans le bassin de Vichy et de Cusset met en évidence l'indigence de la documentation historique et archéologique concernant l'environnement, au sens large, du site de La Couronne. Il est donc extrêmement délicat aujourd'hui d'appréhender le contexte général dans lequel l'établissement de hauteur a émergé. D'ailleurs, cette difficulté est probablement à l'origine des incertitudes qui ont entouré l'interprétation du site, depuis les fouilles du XIXe siècle jusqu'au début des années 2000.

1.3. *Villa romaine*, motte castrale, oratoire de plaine, enceinte monastique et seigneuriale : les incertitudes historiographiques

Le site de La Couronne n'est apparu que très épisodiquement dans les publications régionales. En effet, on ne dispose actuellement que de comptes rendus et de rapports édités à la suite d'interventions de terrain ou d'observations ponctuelles.

Les premières publications remontent à la fin du XIXe siècle et font directement suite à la découverte de vestiges anciens. Elles sont l'œuvre d'Eugène Bouchard et d'Alfred Bertrand qui, après plusieurs campagnes de fouilles archéologiques conduites par le propriétaire du terrain (depuis 1877), publient dans le *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier* un compte rendu d'une de leurs visites effectuées sur le site : « Le 16 septembre dernier, nous nous sommes transportés à 5 kilomètres de Cusset, commune de Molles, au lieu-dit La Couronne, plateau assez élevé dominant la vallée Maudite et celle des Malavaux, […]. Au sommet de ce plateau de La Couronne, pendant la période Gallo-romaine, quand les eaux thermales de Vichy attiraient, comme aujourd'hui, un grand nombre de malades ou que des guerriers venaient y puiser de nouvelles forces, une riche *villa* y avait été construite. […] Le propriétaire actuel de ce terrain, le sieur Gadet Christophe, en y creusant les fondations d'une maison, y reconnut quelques débris antiques qu'il recueillit avec grand soin pour les montrer aux promeneurs et y installa un restaurant[14] […] ». Les vestiges ainsi que le mobilier archéologique mis au jour y sont décrits. Un plan a également été dressé (fig. 75). Les deux auteurs relatent la découverte d'installations gallo-romaines et de sarcophages trapézoïdaux. L'étendue exacte des investigations n'est cependant pas précisée. La reprise des fouilles à partir de 2010 a d'ailleurs montré que la publication de 1881 n'a constitué qu'un état des lieux des découvertes et que les investigations se sont manifestement poursuivies après cette date.

---

[13] CORROCHER J., *Vichy antique*, *op. cit.*, p. 274.

[14] BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne », *art. cit.*

Plus d'un demi-siècle plus tard, en 1959, Gabriel Fournier réalise quelques observations sur le site lors d'une visite visant à constater l'impact de l'installation de la carrière contre l'éperon sur lequel se situent les vestiges : « Lors de ma visite en 1959, au cours de travaux de dégagement pour une carrière qui est en train de détruire le site […] »[15].

Il confirme l'existence des structures décrites par Eugène Bouchard et Alfred Bertrand, mais indique également la présence, sur un replat situé au nord-ouest du site, de maçonneries en grand appareil que ces deux derniers ne mentionnent pas. Il associe ces constructions à une occupation gallo-romaine : « […] on venait de mettre à jour plusieurs fragments de grand appareil, dont certains étaient décorés : le monument gallo-romain semble s'être élevé sur un replat au nord-ouest de la butte qui portait l'église »[16] (fig. 76). Il signale également une enceinte maçonnée et suggère, dans l'extrémité orientale du site, la présence d'une petite motte castrale. Dans ses conclusions, Gabriel Fournier insiste davantage sur le caractère défensif du site. Il attribue l'enceinte couronnant l'éperon rocheux à la période médiévale, restant très prudent sur sa datation précise. Il reconnaît par ailleurs la présence d'un lieu de culte dans la partie sud-ouest de la plateforme sommitale, qu'il rattache à la période mérovingienne. Il suggère également, pour la période gallo-romaine, l'existence d'un sanctuaire : « Sans pouvoir discerner, en l'absence de fouilles, ce qui dans l'aménagement défensif du site remonte à l'époque mérovingienne, les vestiges découverts permettent d'affirmer que dès l'époque mérovingienne il a porté un sanctuaire chrétien. Celui-ci, qui avait peut-être pris la suite d'un lieu de culte païen, atteste une occupation qui doit s'expliquer par des facteurs non seulement religieux mais aussi militaires[17] ».

Le site de La Couronne est également évoqué dans un article de Jean-Michel Sauget et Bernadette Fizellier-Sauget paru dans les actes des XIIIe journées de l'A.F.A.M. en 1999[18]. L'édifice mis au jour au XIXe siècle est interprété comme un oratoire privé ou une chapelle funéraire à l'usage des propriétaires du domaine durant le haut Moyen Âge. Le plan dressé en 1881 est d'ailleurs publié. Il est également indiqué que « l'édifice n'aurait pas survécu à l'extinction

15 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 335, n. 23.

16 *Ibid.* Un cliché d'un pilastre cannelé a été publié en 1961 dans FOURNIER P.-F., « Circonscription de Clermont-Ferrand », *Gallia*, 19-2, 1961, p. 355-367, ici p. 356.

17 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 335.

18 SAUGET J.-M., FIZELLIER-SAUGET B., « La « chapelle de Pessat » (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple d'une paroisse rurale en Basse-Auvergne depuis le haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 301-336.

du groupe familial car il semble complètement abandonné très rapidement »[19]. Le site est curieusement classé parmi les « oratoires de plaine »[20].

Plus récemment, le site a été approché par Fabienne Matichard dans le cadre de travaux universitaires de maîtrise et de D.E.A, entre 2004[21] et 2006[22]. L'étude documentaire très complète réalisée à cette occasion a été accompagnée, sur le terrain, de relevés topographiques du site. L'auteur reconnaît également les structures décrites par messieurs Bouchard et Bertrand. Les restes de grand appareil ne sont cependant plus visibles. L'auteur émet l'hypothèse selon laquelle la construction de l'enceinte serait consécutive au rattachement des « terres des Malavents » à l'abbaye de Cusset en 1171. La similarité apparente entre les mortiers de construction de l'église et ceux de l'enceinte l'invite également à proposer une reconstruction du lieu de culte à partir de cette période. Le site est alors interprété comme une enceinte monastique et seigneuriale du Moyen Âge, réutilisant une église existant au moins dès l'époque mérovingienne.

Si les interprétations divergent selon les auteurs, chacun s'accorde pour mettre en avant l'ancienneté des vestiges mis au jour au XIXe siècle et souligne l'ampleur des installations du site.

1.4. Les fouilles conduites dans les années 1880

Les fouilles entreprises à partir de 1877 ont permis la découverte de bâtiments qui auraient appartenu à une *villa* gallo-romaine, à laquelle aurait succédé un sanctuaire chrétien daté de la période mérovingienne. Le lieu de culte dégagé mesure environ 23 mètres de longueur pour 10 mètres de largeur (fig. 75). Il est constitué d'une nef à vaisseau unique se prolongeant à l'est par un chœur formé d'une abside simple. La façade occidentale, longue de 12,90 mètres hors œuvre, observée sur une hauteur de 1,60 mètre, présente quelques assises en *opus spicatum* : « Nous en avons relevé le plan qui montre, vers l'Ouest, un mur de 12,90 m de longueur, dans le sens transversal, dégarni sur 1,60 m en hauteur. Il est fait de moellons bruts, dont trois des assises, près de la partie supérieure, sont disposées en fougère, de deux rangées inclinées en sens inverses, séparées par deux rangs horizontaux, et au-dessus, la troisième, inclinée dans le sens de l'assisse inférieure, est séparée par deus assises horizontales qui restent au sommet et atteignent le nu de l'élévation qui a disparu. Toutes les autres assises inférieures sont horizontales. C'était un

[19] *Ibid*, p. 324.

[20] *Ibid*, p. 327.

[21] MATICHARD F., *Rapport de prospection inventaire diachronique sur les Monts de la Madeleine et le versant nord des Bois Noirs*, Archives du SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2004.

[22] *EAD*., *La Couronne (Allier), Eglise et site fortifié, commune de Molles, op. cit.*

appareil usité en Gaule du IIIe au IVe siècle »[23]. Une série de constructions rectangulaires d'environ 4 mètres de longueur pour 2 mètres de largeur est adossée au mur gouttereau sud de l'édifice. Les faces internes de ces caissons sont enduites de mortier de tuileau. Ces derniers ne communiquent pas entre eux et ne semblent pas ouverts vers l'extérieur. Eugène Bouchard et Alfred Bertrand suggèrent ainsi l'existence d'ouvertures aménagées dans la toiture et permettant l'accès à ces pièces par l'intermédiaire d'un escalier en bois.

À l'est, le chœur de l'église est constitué de « deux murs parallèles, espacés de 4,90 m sur 3 m, d'équerre et terminés par une abside, de 1,70 m de diamètre ». Messieurs Bouchard et Bertrand précisent par ailleurs qu'un pavement présent dans le chœur a été détruit « par le fouilleur qui croyait trouver au-dessous un trésor ». Les carreaux étaient faits de « lave de Volvic », de calcaire, de « domite » et de terre cuite rouge : « la plupart des cubes conservés sont formés de losanges de 0,14 m sur 0,08 m, de rectangles de 0,07 m terminés aux deux bouts par des triangles, formant la longueur totale de 0,14 m, dans lesquels on pouvait intercaler soit de petits pavés carrés ou des triangles de 0,08 m à 0,09 m »[24]. Ils rattachent ce pavement à la période mérovingienne.

Une quinzaine de sépultures a été mise au jour à l'intérieur de l'église. Selon la description des fouilleurs, « les corps ont été déposés, les uns dans des bières de grès, plus étroites aux pieds qu'à la tête ; d'autres de même forme, dans des bières de domite du Puy de Clierzou, près du Puy-de-Dôme ». Ces « bières » semblent bien désigner des sarcophages trapézoïdaux, caractéristiques des VIe-VIIe siècles dans la région et plus largement[25]. Ces sarcophages étaient au nombre de trois, deux flanqués contre chacun des murs gouttereaux de l'église, le troisième situé dans la partie nord-est de la nef. Les autres sépultures, généralement groupées par deux ou trois, sont disposées majoritairement dans la moitié orientale de la nef. Elles ont été identifiées comme des sépultures en fosse.

Outre l'abondant mobilier décrit (des fragments de *dolia*, d'amphores, des tessons de verre, quelques objets métalliques, des fragments de meules à bras, des fusaïoles, etc.), de nombreux éléments d'architecture ont été découverts lors de la fouille : un fragment de table en marbre blanc, un fragment de pilastre, une base de colonne dorique, trois fragments de colonnes sculptées et trois fragments de chapiteaux décorés d'acanthe. Des monnaies à l'effigie de Claude

23 BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne », *art. cit.*, p. 383.

24 *Ibid.*, p. 386.

25 Cf. CARTRON I., HENRION F. et SCULLIER C. (éd.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, *Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne (Bordeaux, 2-4 octobre 2009)*, Bordeaux, 2015 (*Aquitania*, suppl. 34).

(41-54), Septime Sévère (193-211) ou Constantin (310-337) attestent l'ancienneté de l'occupation du site. Une stèle funéraire retrouvée en position secondaire porte une inscription en latin qui a été attribuée à la fin du VIe ou au début du VIIe siècle (fig. 77). Cette « stèle » mesurait 30 cm de hauteur pour 22 cm de largeur et portait la formule suivante : *In hoc tumulo requiescet in pacae bonae memoriae Maria portans annus septe(m) et mensis quinque notavi die XVIIII k(a)l(endas) febraria*, que Françoise Prévot propose de traduire par : « Dans cette tombe repose en paix de bonne mémoire Maria portant sept ans et cinq mois. J'ai noté le dix-neuvième jour des calendes de février… »[26]. Il devait exister d'autres épitaphes sur le site car des fragments de marbre portant des lettres ont été mis au jour dans le comblement des nombreuses « citernes » creusées sur le plateau. Ces fragments appartiendraient à au moins deux stèles funéraires : « Dans les déblais, il a été trouvé les différents objets ci-dessous : Deux fragments de marbre blanc, l'un de 0,09 m d'épaisseur, sur lequel est gravée un R en belle capitale des premiers siècles, de 0,145 m de haut sur 0,07 m de large et l'angle supérieur d'un E ou d'un F ; sur d'autres fragments se voient les deux chiffres XX, de 0,11 m de haut et une ligne au-dessus, la partie inférieure d'un D ou d'un B. Cette dernière plaque n'a que 0,08 m d'épaisseur, toutes deux sont d'un sciage bien uniforme et parfaitement rectiligne, ce qui indique qu'elles faisaient partie de deux inscriptions différentes »[27]. Hormis l'épitaphe de Maria, l'intégralité du mobilier exhumé à l'occasion de ces fouilles est aujourd'hui perdue[28]. Il a probablement été dispersé dans des collections privées. Cependant, l'enquête orale conduite dans le cadre de ce doctorat n'a livré aucun indice en ce sens.

Les descriptions proposées par Eugène Bouchard et Alfred Bertrand sont ainsi relativement explicites et traduisent la richesse et l'importance de l'occupation qui a pris place au sommet de l'éperon de la Couronne entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. L'analyse de ce compte rendu, richement détaillé, demeure pourtant un exercice délicat, tant on peine à percevoir l'étendue des fouilles qui ont été entreprises. Le plan schématique qui est dressé est également quelque peu obscur et certains départs de murs correspondent clairement à des projections de structures qui n'ont pas été observées et qui, comme la reprise des fouilles en 2010 l'a montré, n'ont manifestement jamais existé. En dépit de ces difficultés de lecture, la présentation des vestiges mis au jour par le propriétaire du plateau permettait d'emblée de caractériser une occupation mérovingienne, associant une église, des tombes, dont des sarcophages trapézoïdaux,

[26] PREVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, *op. cit.*, n° 43, p. 168.

[27] BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne », *art. cit.*, p. 388.

[28] L'épitaphe originale figure aujourd'hui dans les collections du musée du Louvre. Une copie en plâtre est conservée au musée de Cusset.

à plusieurs petites unités construites. Elle met également en évidence l'existence d'une occupation antérieure, semble-t-il relativement riche, comme en atteste, entre autres, la sculpture monumentale. On comprend donc naturellement que les auteurs aient voulu y situer une *villa* romaine, entendant par là une propriété privée s'inscrivant dans la typologie des demeures aristocratiques rurales du Haut-Empire. Ils penchent cependant pour une datation « tardive », tournée vers les IIIe-IVe siècles, à l'appui notamment du décor architectonique de la façade du bâtiment principal. On peine par ailleurs à percevoir l'étendue du site archéologique, bien qu'on comprenne que celui-ci n'est pas restreint au secteur de l'église. Des fouilles auraient en effet été réalisées « sous la maison récemment construite et aux abords ». Cette maison se situait sur un replat dominant le lieu de culte à l'est, ce qu'attestent les maigres restes de constructions récentes encore perceptibles dans ce secteur. De plus, les auteurs ne mentionnent pas l'existence du mur d'enceinte qui pourtant, au moins au nord, était forcément visible.

L'analyse de ce compte rendu, couplée aux prospections de terrain entreprises en amont de ce travail, nous a rapidement mis sur la piste d'un établissement de hauteur qui aurait émergé à la fin de l'Antiquité et n'aurait perduré que quelques siècles. Ainsi, en 2010, une campagne exploratoire a été engagée au sommet de l'éperon afin de vérifier ces premières hypothèses de travail.

2. Enjeux, stratégie de fouille et méthodes

2.1. Les enjeux de l'étude

Différentes problématiques ont été abordées au cours de ce programme de recherche, certaines dépassant parfois le cadre de ces travaux de doctorat. Les premières se sont principalement focalisées sur le lieu de culte et son environnement immédiat. Les conditions d'implantation de l'église paléochrétienne, son évolution, sa fonction et son rôle au sein de l'établissement fortifié, mais plus largement à l'échelle de son environnement géographique, ont retenu toute notre attention. Le sanctuaire ne constitue manifestement pas une création *ex nihilo* mais réinvestit un bâtiment qui prenait place sur l'éperon dès la fin de l'Antiquité. Il convenait de comprendre les raisons et les modalités du phénomène de glissement ayant engendré le changement de fonction de l'édifice profane d'origine et, plus largement, de l'établissement de hauteur.

Ensuite, naturellement, l'enjeu était d'approcher le statut du lieu de culte primitif et son

évolution au cours du haut Moyen Âge. Les caractéristiques générales du site (morphologiques, topographiques mais également esthétiques) peuvent aller dans le sens d'une possession privée. Cependant, les dimensions imposantes de l'église et les dispositifs liturgiques adoptés invitent à envisager un statut collectif, peut-être dès le début « paroissial ». L'édifice était d'ailleurs probablement desservi par un clergé résidant au sein de l'établissement de hauteur sinon, il ne faut pas l'exclure, par une petite communauté monastique.

Plus généralement, l'un des enjeux de ces recherches de terrain était d'appréhender l'expression chronologique et matérielle de la diffusion du christianisme dans les campagnes arvernes à partir de la fin de l'Antiquité. La particularité du site de La Couronne, situé en marge du diocèse, dans un secteur de contact entre la plaine et les reliefs de la Montagne bourbonnaise, constitue un angle d'étude privilégié. Les autorités civiles et religieuses (notamment l'évêché) ont nécessairement apporté un regard particulier à ce type de sites qui constituaient à n'en pas douter des relais efficaces dans le contrôle des marges du territoire.

Bien sûr, le site se prêtait naturellement à illustrer les problématiques liées aux dynamiques de peuplement des établissements fortifiés de hauteur au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Le site de La Couronne offrait de ce fait un terrain d'investigation propice. Il permet notamment de mieux comprendre les conditions d'implantation d'une petite forteresse créée vraisemblablement *ex nihilo*, dans un secteur situé en léger retrait des principales zones d'habitat. Le site, par sa position stratégique à l'entrée de l'une des vallées transversales ouvrant sur le bassin de Vichy, est cependant intégré au réseau de peuplement. L'approche extensive du site est également l'occasion d'appréhender l'organisation interne de ce type d'établissements que l'on ne (re)connaît généralement qu'à travers leurs systèmes de fortification (naturelle et/ou artificielle). L'approche stratigraphique permet quant à elle d'affiner les datations, mais surtout de mettre en évidence la succession des occupations et de mieux percevoir le jeu de développement, de transformation et de rétraction de l'habitat, parfois sur des chronologies relativement serrées.

Du point de vue méthodologique, il s'agissait de montrer à travers cette étude l'enjeu crucial que revêt une approche de terrain approfondie pour cette catégorie de site anonyme, que l'on essaie tant bien que mal de rattacher aux *oppida*, *castra*, *castella* des textes, sans pour autant que cela soit parfaitement satisfaisant. L'avancée des recherches en la matière reste qui plus est entièrement tributaire des travaux d'archéologie programmée pour des secteurs qui, aujourd'hui, exclus des grands projets d'aménagement du territoire, n'offrent aucune possibilité d'être appréhendés dans le cadre de l'archéologie préventive. Aussi, les études conduites sur le sujet

peuvent s'avérer relativement longues, au-delà du fait qu'elles sont souvent techniquement éprouvantes, sur des hauteurs difficiles d'accès. Pourtant, l'exploration de ces sites revêt un intérêt majeur – ce que nous tenterons de souligner avec l'exemple de La Couronne – dans la compréhension des changements politiques, économiques et sociaux qui affectent l'ancienne cité arverne dès la fin du IVe siècle.

2.2. La reprise des fouilles de 2010 à 2015

Le programme de recherche engagé dans le cadre de ce doctorat a concerné cinq campagnes de fouilles estivales conduites entre 2010 et 2015 (fig. 78 à 80). La première opération, en septembre 2010, visait à reprendre les données issues des excavations réalisées à la fin du XIXe siècle, avec pour principal objectif de se concentrer sur le lieu de culte et son environnement proche (les citernes flanquées contre le mur gouttereau sud ainsi que les amorces de maçonneries partant du mur gouttereau nord)[29]. Il était avant tout question de connaître l'état sanitaire des vestiges en place par le biais d'une grande campagne de nettoyage des structures dégagées lors des investigations passées (arases et élévations des maçonneries). Ces nettoyages fins (fig. 81) ont eu pour but de vérifier l'exactitude du plan publié au XIXe siècle et d'établir une chronologie des vestiges confortée par des données stratigraphiques. Les résultats de ces premières investigations ont permis de déterminer la superficie définie par l'enceinte maçonnée (0,6 hectare environ), d'évaluer la portée des fouilles anciennes, d'apporter de nouveaux éléments de chronologie relative et absolue mais également, au-delà, de souligner le potentiel et l'intérêt du site. Une nouvelle lecture des vestiges a de ce fait pu être proposée, motivant la poursuite des recherches dans le cadre de plusieurs missions de fouilles programmées annuelles, entre 2011 et 2013.

Les trois campagnes suivantes ont permis d'explorer l'intégralité de l'église et de ses abords immédiats nord et sud et, plus largement, d'appréhender toute l'extrémité ouest de l'éperon, dans une zone du plateau où les vestiges bâtis figuraient dans un état de conservation relativement exceptionnel (fig. 81 à 85). En effet, par endroits, certaines maçonneries étaient préservées sur une hauteur avoisinant trois mètres, à la faveur des remblaiements et colluvionnements qui ont colmaté les structures installées au départ des pentes sud, ouest et nord.

[29] MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S. et LIEGARD. S., *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Prospection thématique et sondages*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2010.

En 2011, forts des résultats apportés par la prospection thématique entreprise en 2010, une campagne de fouille programmée d'une durée de six semaines a été réalisée. Cette deuxième intervention a permis de mieux percevoir l'impact des excavations anciennes, mais avant tout de collecter des éléments de stratigraphie nécessaires à la compréhension de l'évolution générale du site[30]. Si les séquences sédimentaires se sont avérées très souvent perturbées par les fouilles anciennes ou par les très nombreuses racines, les quelques lambeaux qui subsistaient dans des secteurs clés ont permis d'envisager six grands états d'occupation de l'éperon. Les deux premiers, antérieurs à la phase de monumentalisation du site, se caractérisent essentiellement par du mobilier céramique et par de menus vestiges. Les quatre états suivants correspondent pour leur part à l'émergence et aux différentes évolutions de l'établissement fortifié, depuis l'Antiquité tardive jusqu'aux alentours de l'an mil. Cette deuxième campagne a ainsi permis d'affiner la chronologie des vestiges, notamment par la réalisation de datations radiocarbones sur certains charbons de bois et sur des ossements de sépultures mises au jour. Les temps forts de l'occupation du site ont pu être mieux cernés ; ils se concentrent sur une période de deux à trois siècles, depuis l'extrême fin du IVe siècle jusqu'au VIIe siècle.

Les nombreuses perturbations, d'origine diverses (racines, fouilles anciennes, etc.), ont constitué un frein considérable aux tentatives d'interprétation fonctionnelle et chronologique. Aussi convenait-il, dans le cadre d'une troisième intervention sur le site durant l'été 2012, d'explorer des zones qui semblaient à première vue ne pas avoir été concernées par les investigations anciennes (fig. 81 à 85). Dans la continuité des précédents travaux de recherche, le choix s'est naturellement porté sur l'extrémité occidentale de l'éperon. Le phasage des vestiges proposé à l'issue de la mission de 2011 a pu être conforté par des observations stratigraphiques, certes encore une fois réduites, mais pourtant significatives[31]. La découverte de nouveaux bâtiments, jusqu'alors inédits, a par ailleurs permis de compléter le plan de la forteresse. L'un des accès à l'établissement a également pu être reconnu. La campagne de 2012 a qui plus est mis en évidence d'importants niveaux de démolition, qui succédaient manifestement à un violent incendie et s'étalaient sur toute l'extrémité ouest de l'éperon (tout au moins ont-il été repérés

[30] MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S., BLONDEL F., BÜTTNER S., DIEULAFAIT F., FERRAGNE S., LIEGARD. S., MERCIER F. et VIRIOT J., *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, rapport de fouille programmée*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2011, 3 vols.

[31] MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S., FAURE M., FERRAGNE S., LIEGARD S. et VIRIOT J., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, rapport de fouille programmée,* Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012, 3 vols.

dans les secteurs peu perturbés). La céramique piégée dans ces niveaux, caractéristique du VIe sinon du début du VIIe siècle, a offert de premiers indices chronologiques relatifs à la phase de déclin de l'établissement fortifié.

Les trois premières missions (2010, 2011, 2012) ont ainsi offert un nouvel éclairage sur l'évolution des occupations anciennes du site de La Couronne, plus particulièrement sur l'église et son environnement immédiat (fig. 86). L'étude des composantes de l'extrémité ouest de l'éperon a permis de définir un phasage qui semble bien refléter la chronologie générale de l'évolution du site. Le statut de l'établissement a commencé dès lors à se dessiner, bien que cette première grande fenêtre d'observation ait permis d'en définir seulement les traits principaux. De ce constat a découlé la nécessité d'étendre les investigations à l'ensemble de l'espace défini par le mur d'enceinte et à ses abords. Aussi, la mission suivante, réalisée à l'été 2013, s'est donné pour objectif d'explorer le reste du site au moyen de sondages. Il s'agissait d'appréhender le potentiel archéologique de la partie centrale et de l'extrémité orientale de l'établissement dans le but de planifier un nouveau programme d'intervention pluriannuel. La complexité topographique du site couplée aux incertitudes stratigraphiques (en termes de conservation) a rendu nécessaire cette évaluation préalable[32].

Sans réelle surprise, dans la partie centrale de l'éperon, sur le point le plus haut, le petit sondage qui a pu être réalisé a montré l'absence, ou plus vraisemblablement la disparition de structures maçonnées, le rocher étant apparu directement sous le niveau d'humus. En revanche, la fenêtre d'observation qui a été ouverte a mis en évidence une multitude de vastes structures en creux, précisément sous une ancienne maison et correspondant sans aucun doute aux « petites citernes creusées dans le roc, pour recueillir les eaux pluviales », évoquées dans le compte rendu des fouilles anciennes[33] (fig. 87).

Dans l'extrémité orientale de l'établissement, à la racine de l'éperon, la présence d'un « bombement » du terrain, bien que miné par plusieurs vastes creusements d'origine inconnue, laissait présager la bonne conservation des vestiges dans ce secteur. Un sondage a été implanté de part et d'autre du mur d'enceinte, d'une part afin d'évaluer la stratigraphie *intra muros* et, d'autre part, de vérifier la présence éventuelle d'aménagements (d'un fossé notamment) au pied de la

[32] MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S. et MITTON C., *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Rapport de fouille programmée,* Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013, 1 vol.

[33] BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne », *art. cit.*, p. 386.

façade externe de la muraille (fig. 88). Cette fenêtre d'exploration a tout d'abord mis en évidence la largeur du segment oriental du mur d'enceinte qui, dans ce secteur, mesure 3,30 mètres d'épaisseur. Par ailleurs, elle a confirmé la bonne conservation de la stratigraphie *intra muros*, à la faveur d'un apport volontaire de remblais recouvrant les niveaux de destruction des bâtiments mérovingiens. Plusieurs états d'occupation ont ainsi pu être distingués et la caractérisation chronologique de la séquence stratigraphique a pu être envisagée à la lumière des études de mobiliers et des datations radiocarbones. Cette campagne exploratoire, complétant les résultats acquis depuis 2010 dans l'extrémité occidentale de l'éperon, a ainsi posé les jalons d'un programme de fouille triennal débuté en 2015. Le projet se développe dorénavant sur deux fronts : le premier concerne toute la zone se développant au nord de l'église, le second l'extrémité orientale du site explorée au moyen d'une tranchée en 2013.

En 2015, aux abords du sanctuaire, de nouvelles structures inédites ont été mises au jour et l'étude de l'axe de circulation repéré lors des années précédentes a été poursuivie (fig. 90). Dans l'extrémité orientale, les fouilles ont confirmé le potentiel du secteur, mettant en évidence une stratigraphie importante, complexe, mais illustrant la vitalité de l'occupation de l'établissement fortifié entre l'extrême fin du IVe et le VIIe siècle (fig. 91).

Au total, ces investigations ont duré 25 semaines. Ce sont donc environ six mois de fouille qui furent nécessaires pour approcher concrètement l'histoire du site sur un peu plus de 1100 mètres carrés, soit à peine un peu plus de 20 % de la superficie totale *intra muros*. Un pourcentage qui, au final, pourrait apparaître dérisoire, mais qui s'explique finalement par une densité de vestiges assez conséquente.

Ce programme de fouille a par ailleurs été placé dans une optique pluridisciplinaire, qui se traduit par une collaboration entre de nombreux spécialistes des mobiliers (céramique, verre, monnayage, petit mobilier métallique, objets en os), de l'anthropologie physique et biologique, mais aussi de la construction (archéologie du bâti, étude des mortiers et des enduits) et de la technologie de la pierre (étude de la provenance géologique des matériaux de construction, étude des sarcophages mérovingiens), sans oublier des spécialistes des matériaux périssables (xylologie, anthracologie) et du paléoenvironnement. Au vu du contexte, ces dernières approches ont peut-être été les moins fructueuses, du moins jusqu'en 2015, une grande partie des horizons archéologiques étant perturbée par l'intrusion de racines d'arbres. L'étude anthropologique a également souffert de cet état de conservation relativement mauvais. En revanche, les mobiliers, notamment céramiques, ont pu être observés dans des contextes dont la chronologie a été affinée par des datations absolues. Les résultats de ces différentes expertises ont dans certains cas nourri

d'autres travaux universitaires[34].

2.3. La méthodologie de terrain

Le site archéologique, situé au somment d'un éperon rocheux, était relativement difficile d'accès avant la première intervention de septembre 2010. Pour les besoins de la fouille, cet accès a été rendu possible par l'aménagement d'un chemin depuis la vallée du Jolan située au nord-est (fig. 92). Le sentier a d'ailleurs été retravaillé en amont de la campagne de 2011, puis en 2012, afin de favoriser l'accès des équipes de fouilles ainsi que du public. Ces aspects techniques et relativement délicats de la fouille, que l'on a bien souvent tendance à minimiser, constituent un préalable indispensable au bon déroulement des opérations de terrain et, par extension, favorisent l'approche scientifique des vestiges. Un débroussaillage important et l'abattage de quelques arbres et arbustes ont également été entrepris en amont de chaque campagne d'étude.

Le recours à des engins mécanisés s'est par ailleurs avéré nécessaire (fig. 93). En 2011, il s'agissait d'évacuer le monticule amassé dans la moitié ouest de la nef de l'église, correspondant aux déblais des fouilles anciennes. En 2012, la mécanisation a permis de dégager les vestiges de l'extrémité ouest du site, piégés sous plus d'un mètre de sédiments issus de phénomènes de colluvionnement en direction des pentes et de remblaiements anciens. Enfin, en 2013, dans l'extrémité orientale du site, il convenait d'explorer la levée de terre que Gabriel Fournier désignait comme une motte castrale et, de manière plus générale, de dégager la portion d'enceinte barrant la racine de l'éperon. Les déblais ont été stockés à proximité des zones de fouilles, sous la forme de plateformes destinées à compenser l'irrégularité très marquée du terrain alentour, favorisant et sécurisant ainsi le travail de l'équipe de fouille mais également l'accès des visiteurs (fig. 94).

Dans un souci d'organisation de l'étude de terrain et plus particulièrement de l'enregistrement des structures archéologiques, le site a été divisé arbitrairement en neuf secteurs distincts en fonction de l'agencement des principaux bâtiments et de la topographie de l'éperon (fig. 95).

Le secteur 1 correspond au vaste édifice rectangulaire qui devient dans le courant du Ve

[34] CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, *op. cit.* ; MUREAU C., *Approvisionnement et gestion des ressources animales sur les forteresses mérovingiennes du Massif central. Étude archéozoologique des établissements de hauteur de La Couronne (Molles, Allier) et de Castel-Merlet (La Malène, Lozère)*, mémoire de Master, dirigé par MENIEL P., Université de Bourgogne – Dijon, 2016.

siècle la nef de l'église paléochrétienne. Mis en évidence en 2010, sa moitié nord a été fouillée en 2011, sa moitié sud en 2012 (fig. 96).

Le secteur 2, correspondant au chœur de l'église, a été dégagé en 2010 puis fouillé en 2011. En dehors des négatifs d'ancrage d'un autel à quatre pieds, l'intégralité de la pièce avait déjà été vidée au XIXe siècle (fig. 97).

Le secteur 3 concerne quant à lui tous les caissons situés entre la nef de l'église et le segment méridional de l'enceinte (fig. 98). Partiellement mis en évidence en 2010, ce secteur a été fouillé en 2011 et 2012. La plupart des petites unités bâties avaient été vidées lors des fouilles anciennes. Seules deux d'entre elles ont été pour partie épargnées et ont donc pu faire l'objet d'une approche stratigraphique.

Le secteur 4 correspond au chevet de l'église, englobant les annexes latérales du chœur et l'extérieur de l'abside. Ces pièces ne sont pas figurées sur le plan dressé en 1881. Pourtant, les investigations conduites en 2011 et 2012 ont montré qu'elles avaient été largement explorées anciennement. Les matériaux des murs ont par ailleurs été en grande partie récupérés.

Le secteur 5 désigne les annexes nord de la nef. Il a été exploré en 2012, livrant très peu de vestiges archéologiques.

Le secteur 6 est étendu à toute la zone située entre la façade ouest de l'église et la portion occidentale du mur d'enceinte. Elle a quant à elle livré des vestiges inédits, piégés sous plus d'un mètre cinquante de remblai, dont un grand bâtiment quadrangulaire installé dans l'angle sud-ouest de l'établissement fortifié. Il a été intégralement fouillé en 2012 (fig. 99 et 100).

Le secteur 7, probablement le plus vaste, a été exploré entre 2011 et 2015. Il correspond à la zone située au nord de l'église, depuis l'enceinte ouest jusqu'au niveau du chevet du sanctuaire. Ce secteur a été quelque peu fouillé anciennement dans son extrémité occidentale mais a dans l'ensemble livré des vestiges inédits, bien que passablement bouleversés par les racines des arbres (fig. 101).

Le secteur 8 désigne le sondage d'une trentaine de mètres carrés engagé en 2013 sur le point culminant de l'éperon, à l'est de l'église. Nous l'avons dit, il n'a livré aucun vestige bâti, mais il est en revanche caractérisé par la présence de très nombreuses structures en creux aménagées dans le rocher (fig. 87).

Le secteur 9 correspond enfin à un vaste espace, créé en 2013 et fouillé en 2015, de l'extrémité orientale de l'établissement fortifié. C'est incontestablement dans cette zone que la stratigraphie est la mieux conservée (fig. 91).

Sans entrer dans le détail de l'enregistrement de terrain, au sein de chaque secteur, chaque

bâtiment ou pièce ainsi que chaque structure archéologique a été intégrée dans un système hiérarchisé défini, dans l'ordre décroissant, par des « entités spatiales », des « entités architecturales » (ou « faits ») et des « unités stratigraphiques ». L'ensemble de la documentation graphique a été collecté sur le terrain par le biais de relevés en plan ou en coupe, le cas échéant par le biais de relevés pierre à pierre, sinon parfois, notamment lorsque le dessin manuel s'avérait trop délicat pour des raisons de sécurité, grâce à des relevés orthophotographiques.

Cette méthodologie de terrain, indispensable pour l'analyse scientifique des vestiges, a permis d'isoler plus de deux cents entités archéologiques (murs, sols, structures en creux, etc.) caractérisant les différentes phases d'occupation anciennes du site.

3. Éléments de datation et définition du phasage chronologique

Les interventions réalisées sur l'éperon de La Couronne ont permis de proposer une périodisation générale de l'évolution du site, fondée sur des arguments stratigraphiques confrontés aux datations apportées par les analyses radiométriques et par les différentes études de mobilier. L'occupation ancienne du plateau s'articule autour de plusieurs phases dont les temps forts se concentrent entre le Ve et le VIIe siècle (fig. 102 et 103). Ce constat a conduit à raisonner sur une fourchette chronologique assez courte au sein de laquelle les datations ont été bien souvent difficiles à affiner ; à titre d'exemple, une cinquantaine d'années tout au plus sépare la phase de construction des premiers bâtiments de l'établissement fortifié et l'édification de l'église paléochrétienne. Le mobilier de cette période, s'il commence à être aujourd'hui mieux connu pour la région, ne permet encore que très rarement de resserrer la chronologie des vestiges.

3.1 La chronologie relative

Le sommet de l'éperon de La Couronne comprend deux zones « basses », à l'est et à l'ouest, dominées au centre par le point culminant. Chaque secteur a donc été aménagé en conséquence lors des occupations anciennes. À l'ouest notamment, où un léger replat marque l'amorce de la pente, d'importants remblais ont été apportés, parfois sur plus de 1,50 mètre d'épaisseur, afin de corriger l'irrégularité du terrain et de favoriser la circulation entre les différentes composantes du site.

Ainsi, au centre de l'établissement fortifié, la stratigraphie est pour le moins inexistante, en dehors des niveaux de colmatage des structures en creux. En effet, le point culminant a été

naturellement le plus exposé à l'érosion naturelle et, en l'absence de colluvionnement ou de remblaiement lié aux occupations successives, que l'on retrouve à l'est et à l'ouest, les vestiges bâtis ont probablement été détruits à des fins de récupération de matériaux. L'église en est d'ailleurs la meilleure illustration. À l'ouest, en début de pente, la façade est conservée sur plus de 1,50 m de hauteur tandis qu'à l'est, au niveau du chevet et de ses annexes latérales notamment, les maçonneries sont conservées au mieux sur une assise, lorsqu'elles n'ont pas tout simplement disparu.

En revanche, aux extrémités est et ouest, la séquence stratigraphique atteint parfois plus de 2,50 mètres d'épaisseur (à l'est notamment où les niveaux d'occupation et de destruction de la forteresse tardo-antique et mérovingienne sont surmontés par un apport de sédiment peut-être lié à un emmotemment). Cependant, d'une zone à l'autre, l'état de conservation des horizons archéologiques est inégal. À l'est, les occupations successives se superposent et/ou se recoupent, depuis l'extrême fin du IVe siècle jusqu'à l'an mil, offrant probablement l'image la plus fidèle de l'évolution du site. Dans l'extrémité ouest, la lecture des vestiges est moins aisée, la zone ayant été en grande partie traitée lors des fouilles qui se sont déroulées à la fin du XIXe siècle, sans compter également la présence de nombreuses racines d'arbres venues perforer et bouleverser significativement les niveaux d'occupation anciens, obligeant trop souvent à raisonner sur des lambeaux de stratigraphie difficiles à mettre en relation les uns avec les autres. Par ailleurs, les carences notables dans les différents horizons d'inhumation présents dans ce secteur n'autorisent aucune vision globale des recrutements funéraires, qui auraient cependant pu être d'une aide précieuse dans l'analyse du quartier ecclésial.

La séquence sédimentaire de l'ensemble de l'éperon résulte donc en grande partie de l'activité anthropique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. À l'est comme à l'ouest, les premiers niveaux d'occupation se situent directement sur le rocher. Dans l'angle nord-ouest du site, où la pente du terrain naturel est probablement la plus marquée, un niveau de colluvionnement peu épais a été observé. Cela suggère, par conséquent, qu'au moment de la construction de l'établissement de hauteur, le rocher n'était recouvert que d'une végétation superficielle, trahissant peut-être un paysage maintenu ouvert grâce aux activités pastorales. Dans ce secteur de la Montagne bourbonnaise, relativement humide, l'absence d'entretien des parcelles aurait laissé inévitablement place à une forêt dense, comme c'est le cas aujourd'hui, qui aurait sur le temps long engendré la formation de sols épais.

Les observations réalisées lors des cinq campagnes de fouille programmée ont ainsi permis de distinguer 6 états d'occupation distincts :

- l'état 1 correspond à une fréquentation du site datable de la Protohistoire récente et du Haut-Empire. Aucune occupation structurée n'a pour l'instant été mise en évidence pour ces périodes qui ne sont représentées que par quelques structures en creux ainsi que par de rares éléments de mobilier (céramiques et monnaies essentiellement). Ces derniers sont la plupart du temps en position secondaire et mélangés aux contextes postérieurs.

- l'état 2 précède semble-t-il de peu l'émergence de l'établissement fortifié et pourrait d'ailleurs être directement associé à sa construction. En effet, il se caractérise par un petit bâtiment sur sablière basse antérieur à la construction du grand édifice qui est plus tard mis à profit pour la construction de l'église (fig. 104). À cet édicule étaient associés des niveaux de sol en terre contenant du mobilier céramique qui correspond à des faciès diffusés aux IVe et Ve siècles.

- l'état 3 correspond à la construction du *castellum* à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, se traduisant par des travaux d'ampleur qui visent en premier lieu à remodeler la topographie du sommet de l'éperon, dorénavant couronné par une puissante enceinte maçonnée (fig. 105). Par la suite, les premiers bâtiments et les principaux dispositifs de stockage sont édifiés.

- l'état 4 concerne la transformation en église d'un des bâtiments de l'établissement de hauteur, dans le courant du Ve ou au début du VIe siècle. L'apparition du sanctuaire traduit probablement une nouvelle orientation du *castellum* s'accompagnant de fonctions nouvelles, au moins religieuses. Elle induit par ailleurs une réorganisation de l'établissement, notamment le déplacement sinon la création d'un pôle « résidentiel » à l'est (fig. 106).

- l'état 5, daté des VIe/ VIIe siècles, correspond à un agrandissement significatif de l'église ainsi qu'à une réorganisation des bâtiments de l'extrémité orientale du site (fig. 107). Le sanctuaire, déjà imposant dans son premier état, occupe une place de plus en plus dominante au sein de l'établissement de hauteur. Ce dernier abrite alors un pôle ecclésial probablement important, peut-être doté de fonctions paroissiales. Un incendie ayant engendré des destructions conséquentes met fin à cet état d'occupation du site.

- l'état 6 désigne le maintien de certaines structures au cours de la période carolingienne, notamment l'église, et le réinvestissement probable de l'éperon par un pouvoir laïc dans le courant du XIe siècle (fig. 108).

L'établissement de La Couronne est cependant délaissé peu de temps après ce dernier épisode marquant. Aucune trace, hormis de très rares indices d'occupation, ne vient éclairer son

histoire après le XIe siècle. Durant tout le second Moyen Âge et l'époque moderne, l'éperon n'est toutefois pas abandonné et fait l'objet d'une activité agro-pastorale. Quelques maisons, difficilement identifiables, y ont probablement pris place tout au long de cette longue période, la dernière en date existant encore au moment des fouilles réalisées dans les années 1880. Paradoxalement, les occupations les plus récentes, médiévales et modernes, demeurent les moins connues. Cet état de fait s'explique par la nature des constructions (matériaux périssables en particulier), par la rareté du mobilier ainsi que par la destruction des niveaux les plus hauts dans la séquence stratigraphique par les racines. Aux occupations succédant à l'établissement fortifié tardo-antique et mérovingien (états 3 à 5) correspond une multitude de trous de poteaux mis en évidence dans toutes les zones qui ont été fouillées. À ces derniers s'ajoutent probablement des structures en creux antérieures à la forteresse, mais qui n'ont pas pu être caractérisées en tant que telles. En effet, de nombreux creusements n'ont été aperçus qu'au niveau du socle rocheux, dans des zones où la stratigraphie était soit inexistante (sur les points hauts, au centre de l'éperon), soit largement bouleversée.

En complément de ces observations, qui ont permis de définir le phasage relatif des occupations du site, la chronologie a pu être établie puis affinée grâce aux analyses archéométriques et par l'étude des mobiliers.

3.2. Les éléments de chronologie absolue

La chronologie du site a été en grande partie définie grâce à des analyses radiométriques (fig. 109). Des prélèvements ont ciblé en particulier les charbons de bois piégés dans les mortiers des maçonneries ou dans les sols (en terre, en dur ou planchers carbonisés), mais également les graines carbonisées. Ils ont par ailleurs été systématisés pour les sépultures, pour lesquelles un échantillon d'ossement a été collecté. Cinquante-six prélèvements ont ainsi été réalisés, mais seuls onze échantillons ont pu être envoyés pour analyse en laboratoire. Hormis une datation aberrante concernant un charbon prélevé en 2010 dans le mortier du parement externe du mur d'enceinte oriental, offrant une fourchette gravitant autour du milieu du Ve siècle avant notre ère, les résultats des analyses effectuées sont en accord avec la chronologie apportée par les mobiliers, en particulier la céramique. Les dix autres prélèvements ont concerné cinq sépultures et cinq charbons (trois piégés dans des maçonneries, un associé à un plancher carbonisé et un contenu dans le niveau de fonctionnement primitif d'une structure de combustion). Huit échantillons sur les onze analysés ont concerné des structures ou des sépultures en relation avec l'église. En revanche, l'ensemble des prélèvements effectués se répartit de manière homogène sur la totalité

des surfaces fouillées. Les ossements des tombes ont été privilégiés pour des raisons de fiabilité, le charbon ne datant que l'arbre et non la structure dans laquelle il a été piégé. Pour autant, la datation apportée par les mobiliers s'est avérée dans de nombreux cas relativement proche de celle proposée par l'analyse des fragments de bois carbonisés.

Grâce au croisement de ces différents indices, l'état 3, correspondant à la construction de l'établissement fortifié, peut être daté de la fin du IVe siècle ou plus vraisemblablement du début du Ve siècle. La transition entre les états 3 et 4 est marquée par un épisode funéraire affectant le grand édifice de l'angle sud-ouest du site. Cette phase d'inhumation, que nous avons choisi d'intégrer à l'état 4, en ce sens qu'elle constitue le prélude à la construction de l'église, est à placer dans le premier tiers du Ve siècle. L'édification du sanctuaire est donc *a minima* postérieure aux années 430 et doit donc être placée raisonnablement dans la seconde moitié du Ve siècle, voire le début du VIe siècle. Cependant, il y a tout lieu de penser que l'épisode funéraire a précédé de peu la construction de l'église, et a même conditionné la transformation du bâtiment profane en lieu de culte, nous y reviendrons.

La chronologie de l'état 5 est plus délicate à établir et semble devoir être placée entre le VIe et le début du VIIe siècle, ce que suggèrent les données apportées par le corpus de céramique et par la datation effectuée sur le plancher carbonisé du secteur 9 (US 9016). Cela induit par conséquent qu'une partie des sépultures mises au jour dans l'église est postérieure à cette date, et probablement même postérieure à la grande phase d'incendie qui semble avoir scellé le sort de l'établissement de hauteur mérovingien (une relation stratigraphique en ce sens n'est attestée que pour une seule sépulture [SEP 140], une partie des autres tombes de cet état étant déconnectée de tout contexte stratigraphique). L'état 6 est également délicat à appréhender en l'état des données collectées et couvre pour cette raison une période très large allant de la seconde moitié du VIIe siècle au XIe siècle. L'église semble alors maintenue, au moins dans un cadre funéraire, jusqu'aux alentours de l'an mil où elle fait l'objet de réfections. C'est peut-être dans le même temps qu'une petite motte est construite à l'est.

Référence	Nature	Localisation	État	Âge calibré 2 *sigma* 95 %	Âge calibré 1 *sigma* 68 %
US 1005 – MUR 4	Charbon	Secteur 1, façade ouest de l'église	3	211 - 384	236 - 333
US 9021 – FUR 187	Charbon	Secteur 9, premier niveau de fonctionnement d'un four	3	240 - 390	250 - 380
US 2002 – MUR 6	Charbon	Secteur 2, mur de l'abside	4	260 - 420	340 - 420
US 1085 – SEP 78	Os	Secteur 1, sépulture	4	345 - 435	
US 3043 – SEP 82	Os	Secteur 3, sépulture au fond d'une citerne	4	347 - 435	
US 9016	Charbon	Secteur 9, niveau de plancher carbonisé	5	550 - 650	580 - 640
US 4009 – SEP 10	Os	Secteur 4, sépulture contre l'annexe sud	6	645 - 770	652 - 759
US 1032 – SEP 45	Os	Secteur 1, sépulture dans la nef	6	660 - 780	680 - 770
US 7099 – SEP 140	Os	Secteur 7, sépulture contre l'annexe nord-ouest de l'église	6	690 - 890	730 - 870
US 2001 – MUR 5	Charbon	Secteur 2, reprise au nord du chœur de l'église	6	980 - 1040	1000 -1030

Tableau récapitulatif des échantillons datés par le radiocarbone

3.3. Les études de mobilier

Les principaux éléments de datation ont été offerts le mobilier céramique. Celui-ci s'avère assez riche et varié. Les productions locales côtoient de nombreuses importations qui sont attestées dès la fin du IVe ou le début du Ve siècle (fig. 110 et 111). Sans entrer dans le détail de l'étude, mise en valeur dans la récente thèse soutenue par Sandra Chabert[35], on retrouve des céramiques décorées à l'éponge venues du Poitou, de la sigillée d'Argonne importée du Nord-Est de la Gaule ainsi que des dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes (celles-ci étant importées jusqu'au VIe siècle). Des produits africains sont également attestés par des fragments d'amphore africaine ainsi que par une lampe de type Atlante X. On retrouve par ailleurs des productions largement inspirées des faciès septentrionaux, dont de la céramique peinte à engobe

[35] CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle), op. cit.*

rouge et décor blanc caractérisant essentiellement des formes ouvertes inscrites dans la tradition des dérivées de sigillée produites à partir du Ve siècle en région rhénane et en Moselle. Celles-ci correspond peut-être d'ailleurs à une production régionale (de Lezoux ?), où quelques exemples similaires sont attestées.

Le petit mobilier (métallique, osseux ou en verre) est également présent, toutefois en moindre quantité. Il se répartit en quatre grandes catégories fonctionnelles : la parure, le domaine social (regroupant les objets liés au transport et au harnachement, les pièces d'armement, les objets de décoration et d'ameublement de la vie domestique), les activités artisanales et la quincaillerie. Cette répartition offre une image globale de l'occupation du site[36]. On constate notamment la part équivalente d'objets de la vie quotidienne des occupants (par la présence d'éléments de parure et d'ameublement) et de pièces de quincaillerie (tous les objets métalliques servant au maintien ou à la fixation pouvant être utilisés dans la construction et l'ameublement : penture, clavettes, agrafes, etc.). L'autre domaine bien représenté est celui de l'artisanat qui montre la place non négligeable sur le site d'activités économiques, de production locale ou d'exportation. Enfin, les objets rattachés à l'armement et au domaine social accordent une place à l'équipement défensif et au transport d'hommes ou de marchandises (pendants de harnais, rivets, boucles, etc.).

L'ensemble est chronologiquement homogène et centré sur la fin de l'Antiquité et la période mérovingienne. La répartition des objets est très inégale sur le site. Ils sont majoritairement exhumés de niveaux de remblais, avec une concentration sensible au-dessus de la voie repérée dans l'extrémité ouest du site. On en comptabilise assez peu à l'intérieur des bâtiments. Dans la pointe orientale de l'établissement fortifié, le petit mobilier provient essentiellement des niveaux d'abandon et de destruction.

[36] Certains objets significatifs sont présentés dans le développement des chapitres suivants.

Chapitre 6

Topographie et infrastructures d'un *castellum* arverne (fin du IVe - début du Ve siècle)

CHAPITRE 6.
TOPOGRAPHIE ET INFRASTRUCTURES D'UN *CASTELLUM* ARVERNE
(FIN DU IVE - DÉBUT DU V^E SIÈCLE)

Sidoine Apollinaire signale à plusieurs reprises dans ses *Lettres*, nous l'avons dit, l'existence en Auvergne de *castella* installés sur les hauteurs du territoire de la *Civitas Arvernorum*. Ces établissements, dont on sait peu de chose, pouvaient accueillir temporairement les voyageurs, ce que suggère l'évêque arverne lorsqu'il demande à son ami Aper dans quelle forteresse il souhaite séjourner (cf. chapitre 3, 1.1.1). Le site tardo-antique mis au jour sur l'éperon de La Couronne pourrait tout à fait illustrer la réalité de ces *castella* que l'on connaît finalement très peu. Il présente en effet les caractéristiques morphologique et topographique d'une petite fortification perchée qui, en tout état de cause, n'était pas en capacité d'accueillir durablement une population conséquente.

Il correspond à première vue à une fondation *a novo* de l'Antiquité tardive, occupant une hauteur voisine d'un plateau ayant accueilli durant la Protohistoire un important *oppidum* laténien. Le site perché de la fin de la période gallo-romaine est donc distinct de celui qui avait autrefois abrité une ville gauloise. Le choix s'est toutefois porté sur un secteur situé en léger retrait du bassin de Vichy et de Cusset, qui pourtant s'inscrit dans une tradition d'habitat avérée depuis au moins le Ier siècle avant notre ère. Le site, bien que reculé, reste en connexion étroite avec la plaine, ne serait-ce que par sa position à l'aplomb d'une vallée qui, nous l'avons vu, était parcourue dès l'époque romaine sinon par un axe de circulation majeur, au moins par une voie secondaire. La vallée des Malavaux, aujourd'hui totalement désertée, en dehors bien sûr des activités industrielles liées à l'exploitation de la pierre, accueillait encore au début du XXe siècle des hameaux, des auberges et des restaurants, signes de la persistance d'un habitat éclaté dans les premiers reliefs de la Montagne bourbonnaise, probable reflet de l'occupation de ce secteur depuis le Moyen Âge, voire l'époque romaine.

L'établissement fortifié de la fin de l'Antiquité ne constitue pas la première occupation attestée sur le site. Plusieurs traces de fréquentation, datables de la Protohistoire récente et du Haut-Empire, ont été détectées au sommet de l'éperon.

1. Les occupations antérieures : la fréquentation du site au cours de la Protohistoire et du Haut-Empire

Les seuls indices qui témoignent pour l'instant d'une fréquentation du site durant la Protohistoire sont la découverte de dix fragments d'un même vase datable du Premier âge du Fer ainsi que de deux potins gaulois du Ier siècle avant notre ère, recueills hors contexte stratigraphique.

La présence sur la colline voisine, au lieu-dit « Viermeux », d'un vaste *oppidum* du Second âge du Fer traduit une occupation du sol relativement dense dans ce secteur géographique. Il est possible qu'un établissement (à vocation rurale ? défensive ?) en connexion avec l'agglomération laténienne de Viermeux ait vu le jour au sommet du rocher de La Couronne. Cette présence n'est cependant attestée qu'à travers du mobilier résiduel et, à ce jour, aucune structure n'a pu être concrètement datée de cette période.

L'occupation du Haut-Empire, fortement envisagée au regard des données anciennes — les auteurs des fouilles supposaient l'existence d'une *villa* dès le IIIe siècle et Gabriel Fournier celle d'un sanctuaire —, demeure à l'état de « bruit de fond » (fig. 104). La campagne conduite en 2011 a permis de corroborer les découvertes du XIXe siècle puisqu'un épandage de mortier de chaux, daté du Haut-Empire par la découverte de céramique fumigée du Ier siècle, de sigillée et d'une monnaie de Domitien (fig. 112 et 113), a été repéré au niveau de l'angle nord-ouest du secteur 1. Ce niveau demeure cependant relativement isolé car aucune autre découverte significative de cette période n'a été effectuée depuis, en dehors de rares tessons de céramique sigillée retrouvés dans des contextes postérieurs.

Toutefois, la présence sur le site de *dolia*, affirmée par les auteurs des fouilles anciennes, pourrait être envisagée au regard de certaines structures clairement antérieures à la construction du *castellum*. Il s'agit essentiellement de fonds de fosse appréhendés dans le rocher et dont le profil et les dimensions pourraient évoquer des exemples de fosses d'ancrage de cette catégorie de vases de stockage. Cette hypothèse doit toutefois être nuancée car aucun fragment de ce type de contenant n'a été récolté lors des campagnes réalisées entre 2010 et 2015. De plus, la description proposée à ce sujet dans le compte rendu de 1881 peut être discutée. Il est indiqué qu'ont été mis au jour « plusieurs débris d'amphores et de *dolium*, en terre cuite, ces derniers à bourrelets et ornements au pouce ». L'ornement au pouce est inconnu pour ce type de productions antiques, cette description évoquant davantage les céramiques à cordons digités du Moyen Âge, qui sont quant à elles présentes, en très faible quantité, sur le site. Si quelques

structures antérieures au *castellum* peuvent suggérer la présence de *dolia*, l'incertitude qui pèse à la lecture du compte rendu des fouilles anciennes et surtout l'absence lors des fouilles récentes de fragments de ce type de contenant sur l'éperon peuvent difficilement appuyer cette hypothèse.

Ailleurs, plusieurs trous de poteau, observés dans l'extrémité ouest du site, pourraient dater du Haut-Empire. Ces creusements possèdent tout d'abord de fortes similarités morphologiques (un diamètre compris entre 0,23 et 0,25 mètre et une profondeur d'ancrage dans le rocher d'environ 0,20 mètre), qui invitent à envisager leur contemporanéité. De plus, l'un d'entre eux, repéré dans l'angle sud-ouest du secteur 1, est antérieur aux niveaux d'occupation de l'état 2 et s'installe dans le niveau de mortier du Ier siècle. Trois trous de poteau localisés au sud-ouest du site, en secteur 7, sont quant à eux au moins antérieurs à la construction de la fortification tardo-antique (fin du IVe siècle/début du Ve siècle).

Une occupation antérieure à la fin de l'Antiquité est donc avérée sur le site. Elle reste cependant relativement ténue, même si la présence d'un petit niveau de mortier de chaux pulvérulent à la base de la stratigraphie du secteur 1 suggère l'existence d'une ou plusieurs constructions en dur au cours du Haut-Empire[1]. En l'état des recherches, on ignore la nature de cette occupation qui semble à priori très restreinte et localisée dans l'extrémité ouest du site. L'hypothèse de Gabriel Fournier relative à un sanctuaire gallo-romain ne bénéficie pour l'instant d'aucun argument probant. Si un lieu de culte a en effet pu prendre place sur cette hauteur, notamment en surplomb d'une voie ouvrant à l'ouest sur la plaine de Vichy, il est tout à fait possible d'envisager également la présence d'un petit fortin lié au contrôle de cet accès. Cette occupation demeure quoi qu'il en soit difficile à caractériser en l'état des vestiges reconnus. Les structures qui lui sont liées ont d'ailleurs sans doute souffert de l'impact des travaux liés au programme de construction du *castellum* de l'Antiquité tardive.

2. Le *castellum* de l'Antiquité tardive : topographie, fortifications, accès et circulations

L'édification de l'établissement fortifié, engagée à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, a profondément bouleversé la topographie d'origine du site. Elle répond à un programme architectural ambitieux visant à monumentaliser l'éperon, notamment à travers la construction d'un mur d'enceinte ostentatoire et défensif, ainsi qu'à travers celle de bâtiments massifs. Le chantier a nécessité des moyens conséquents faisant appel au savoir-faire de maçons, de

[1] Le niveau de mortier en question est scellé par le remblai sur lequel sont édifiées les constructions de l'état 2 et il est coupé par la tranchée d'installation du grand bâtiment rectangulaire de l'état 3.

charpentiers, de tailleurs de pierre et de sculpteurs, mettant en œuvre les techniques en usage depuis le Haut-Empire. En ce sens, l'établissement est d'emblée pensé comme une construction pérenne, conçu comme un marqueur topographique important. Il est manifestement destiné à être vu depuis la plaine mais également, par sa position géographique, voué à entretenir des liens plus ou moins étroits avec l'habitat dispersé dans l'arrière-pays de la Montagne bourbonnaise.

Les premiers témoins de ce chantier de construction pourraient être représentés par de petits bâtiments en matériaux périssables, que nous avons pris le soin d'individualiser dans un état d'occupation à part entière, même si la proximité chronologique avec l'édification de l'enceinte incite à rapprocher, sinon à associer les deux évènements.

2.1. Le chantier de construction : des cabanes de chantier ?

Les vestiges du deuxième état d'occupation du site ont été mis au jour dans la moitié ouest du secteur 1 (fig. 104). Les principales installations correspondent à des bâtiments en matériaux périssables, utilisant conjointement les techniques du solin et de la sablière basse. Les vestiges en question délimitent au moins trois espaces possédant des niveaux de circulation clairement distincts (fig. 114 et 115). L'espace principal – tout du moins celui qui a pu être appréhendé sur une plus grande superficie – mesure 5 mètres dans sa dimension nord-sud et a été observé sur 3,50 mètres d'est en ouest. Il est détruit à l'ouest par la tranchée d'installation du mur occidental du grand bâtiment rectangulaire contemporain de la construction du *castellum*.

Deux bandes rougeâtres, linéaires et perpendiculaires, constituent probablement les témoins d'éléments en bois ayant brûlé (sablière basse). Un fragment de poutre carbonisée était encore présent dans l'extrémité ouest de l'une de ces empreintes longitudinales. Par ailleurs, un empierrement orienté nord-sud présente les caractéristiques d'un solin de pierre. Ce dernier s'interrompt d'ailleurs au nord, au niveau du probable négatif de sablière carbonisée.

Un sol argileux, délimité au sud par cette sablière, s'interrompt brutalement au nord, permettant ainsi d'envisager la présence d'un autre élément en bois symétrique à celui observé en négatif au sud.

L'organisation précise de ces installations n'a pas pu être déterminée plus avant à l'issue de l'exploration du secteur 1, les travaux postérieurs à cet état d'occupation les ayant presque totalement détruites. Ces constructions légères, nous l'avons dit, ont précédé de très peu la grande phase d'aménagement monumental de l'éperon. Il est donc tout à fait possible d'envisager l'existence de constructions éphémères dotées d'élévations légères, en lien avec le programme de construction du *castellum* (des cabanes de chantier ?). Elles ont quoi qu'il en soit été incendiées,

comme l'attestent les restes d'une sablière carbonisée et l'aspect rubéfié, sinon noirci, des niveaux de sol. Les tessons de céramique associés s'insèrent dans une chronologie assez large, comprise entre la fin du IVe et le Ve siècle.

Les observations stratigraphiques qui ont pu être réalisées lors de la fouille du secteur 1 permettent également de rattacher à cet état d'occupation plusieurs structures en creux, sans qu'il ne soit toutefois possible de préciser leur fonction.

Occupation antérieure clairement distincte du *castellum*, installations provisoires en lien avec le chantier monumental, ces petites unités en matériaux périssables constituent quoi qu'il en soit les seuls vestiges associés à cet état du site. Le mobilier céramique piégé dans les niveaux fonctionnant avec les petites cloisons en bois ne résulte manifestement pas d'une intrusion issue des horizons stratigraphiques postérieurs. La proximité chronologique entre ces petits bâtiments et la construction de l'établissement fortifié peut dès lors suggérer un lien entre les deux états d'occupation. C'est en tout cas l'hypothèse que nous privilégions.

Aussi peu de temps après, voire dans le même temps, à la fin du IVe siècle sinon au début du Ve siècle, des travaux d'ampleur consacrent la fondation de l'établissement fortifié (fig. 105). Le site se dote de puissantes installations maçonnées. La priorité est naturellement donnée à l'édification du mur d'enceinte dont la quasi-totalité du tracé peut à présent être restituée.

2.2. L'enceinte maçonnée

L'enceinte maçonnée, déjà signalée par Gabriel Fournier en 1959, est relativement bien conservée au nord du site où, par endroits, parmi les arbres et les ronces, on la devine sur une hauteur avoisinant 3,50 mètres. Plus qu'un mur de clôture, elle assure également le soutènement des plateformes créées au sommet de l'éperon. En effet, au moins au nord et à l'ouest, elle contrebute d'épais remblais rapportés lors de la construction de la forteresse. Des poussées importantes ont ainsi dû s'exercer contre le parement interne du mur dans certains secteurs, ce qui a probablement justifié la construction de caissons de soutènement qui, nous le verrons, ont été aménagés, entre autres, dans l'angle nord-ouest de la fortification.

Le mur d'enceinte épouse la topographie générale du site au nord, à l'ouest et au sud, mais barre la racine de l'éperon à l'est, là où ce dernier s'ouvre sur le reste du plateau par un léger étranglement du terrain. Il délimite ainsi une plateforme d'environ 6 000 m^2. Si dans sa portion méridionale, ce mur possède une largeur d'un peu moins de 1 mètre, les portions nord et ouest

atteignent 1,30 m (fig. 16 et 117). Au sud, à l'ouest et au nord, le mur complète la défense naturelle assurée par les pentes. À l'est, où le sommet du site se rétrécit, l'enceinte mesure de 3,30 mètres d'épaisseur (fig. 118). Un tel dispositif ne laisse planer aucun doute sur le rôle défensif de ce mur. Avant le programme d'étude que nous avons engagé en 2010, cet aménagement n'avait été repéré qu'au nord du site et l'on ne connaissait presque rien de son tracé. Aujourd'hui, seul le segment méridional n'a pas été appréhendé dans son intégralité. En effet, il a presque totalement disparu, ses blocs ayant été récupérés massivement pour la construction des murs bloquant les petites terrasses (médiévales ? modernes ?) du flanc sud de l'éperon.

Un sondage a été entrepris à l'est du mur d'enceinte oriental afin de vérifier l'existence d'aménagements défensifs *extra muros* (d'un éventuel fossé notamment). Cette fenêtre d'exploration a permis d'appréhender des travaux de décaissement probablement contemporains de la construction de la forteresse. En effet, le socle rocheux a été manifestement entaillé à la base du mur d'enceinte (fig. 119 et 120). De plus, il semble que l'orientation de la pente naturelle ait été légèrement accentuée, renforçant ainsi l'impression de monumentalité de la muraille. En revanche, aucune structure bâtie ni aucun fossé n'a été mis en évidence.

Les observations les plus approfondies ont été réalisées au niveau de la portion orientale du mur, où celui-ci a pu être étudié sur une hauteur appréciable (jusqu'à 2,60 mètres de hauteur). La maçonnerie est constituée de blocs de tuf de module petit à moyen (0,10 x 0,10 mètre à 0,16 x 0,34 mètre), liés par un mortier de chaux jaunâtre, épais et granuleux. L'appareillage est irrégulier (fig. 121 et 122). Une assise de réglage est observable à 0,90 mètre de la base du mur. Les litages du mortier sont bien marqués. Le mur n'est pas fondé mais repose directement sur le rocher qui semble avoir été légèrement aplani au préalable. Le parement et le blocage sont constitués de blocs de tuf rhyolithique, qui ne semblent pas issus de l'éperon de La Couronne, mais plus vraisemblablement d'une colline voisine. D'ailleurs, l'ensemble des constructions maçonnées du site met à profit cette ressource locale, suggérant ainsi une activité d'extraction de pierre relativement intense au débouché de la vallée du Jolan, activité qui existait peut-être déjà dès la période romaine.

Le tracé de l'enceinte est loin d'être régulier et s'appuie sur les courbes de niveaux. Les bâtisseurs semblent avoir cherché à optimiser la surface habitable, notamment au sud où le mur est installé dans la pente. Cette partie du site n'a pas été explorée pour le moment mais il semble que le dénivelé ait été là aussi corrigé par des caissons de soutènement, pour certains utilisés probablement comme citernes.

2.3. Des caissons de soutènement : la construction de plateformes

Plusieurs caissons rectangulaires ont été aménagés contre le parement interne du mur d'enceinte. L'ensemble le plus significatif a été étudié dans l'angle nord-ouest du site (secteur 7) où figure une série de quatre pièces quadrangulaires (6,50 m^2 environ ; 2,55 mètres de côté dans l'œuvre) qui s'échelonnent du nord au sud contre la portion occidentale du mur (fig. 123).

Deux de ces espaces ont été fouillés anciennement et avaient été identifiés comme de petites cases médiévales, sans que leur interprétation ait pu être poussée plus avant (fig. 124). Gabriel Fournier y a vu, quant à lui, des constructions récentes. La reprise des fouilles de ce secteur en 2011 a d'une part permis de dégager les vestiges mis au jour au XIXe siècle, d'autre part d'observer deux caissons supplémentaires en étendant les investigations en direction du nord (à l'occasion desquelles l'angle nord-ouest du mur d'enceinte a été mis au jour). La mise en œuvre des maçonneries est en tous points similaire à celle de l'enceinte. Les murs ont été édifiés à l'aide de blocs de tuf simplement éclatés au marteau et liés par un mortier de chaux jaunâtre, épais et granuleux. L'appareil est irrégulier et les assises sont bien souvent rattrapées par l'insertion de cales. Les observations stratigraphiques réalisées dans l'un de ces caissons ont montré qu'ils ne correspondaient pas à des cases semi-enterrées, mais qu'ils ont au contraire été remblayés directement après leur construction (fig. 125). L'épais remblai apporté est constitué essentiellement d'éclats de rocher concassé, issu probablement de creusements réalisés ailleurs sur la plateforme sommitale lors du chantier de construction de la forteresse. Si les moellons utilisés dans la construction proviennent d'un affleurement distinct de l'éperon de La Couronne, le concassé apporté pour la création de plateformes provient bien du site.

Le remblaiement a été effectué en deux étapes. L'horizon inférieur était en effet très induré en surface, probablement à la suite d'un piétinement répété. Il est tout à fait possible qu'après la construction des soubassements des murs, un premier remblaiement ait été entrepris. Ensuite, à l'achèvement des travaux, les caissons ont été entièrement comblés. Le niveau de remblai supérieur a quant à lui piégé quelques tessons de céramique, notamment de la sigillée de type Argonne présentant des décors peints dont la typologie renvoie vers des productions de la fin du IVe et du Ve siècle[2].

En arrière de cette série de constructions, à l'est, une séquence stratigraphique comparable a été mise en évidence. L'un des horizons sédimentaires assurant le rehaussement du

[2] Voir par ex. BAKKER L., DIJKMAN W. et VAN OSSEL P., « Corpus de la céramique sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive », *in* RIVET L. (dir.), *Les productions céramiques gallo-romaines en Bourgogne, Actes du congrès de la S.F.E.C.A.G. (Dijon, 16-19 mai 1996)*, Marseille, 1996, p. 423-426.

terrain dans ce secteur a également livré de la céramique sigillée d'Argonne. Le niveau sous-jacent, antérieur à la construction des caissons (il est recoupé par la tranchée d'installation d'un mur de l'un des caissons), a piégé pour sa part des tessons de poterie du Hallstatt mais également la moitié d'un bracelet zoomorphe ouvert, en alliage cuivreux, à jonc hémisphérique, décoré sur sa face supérieure d'incisions en chevrons et dont l'une des extrémités, élargie, est figurée par une tête de serpent. Ce type de bracelet, associé aux *militaria*, paraît correspondre à des productions de l'Antiquité au sens large[3] (fig. 126).

Le sommet de ce remblai est scellé par une fine couche de mortier de chaux jaunâtre matérialisant un niveau de sol. Un grand bâtiment, dont l'emprise n'a pas encore été totalement déterminée, se développait visiblement dans ce secteur. Il se prolongeait peut-être même jusque dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, où les niveaux de circulation ont été arasés. On ignore en définitive si le plan des caissons enterrés se matérialisait en élévation. Si c'était le cas, il serait possible d'envisager, dans ce secteur, l'existence d'éventuelles petites pièces de stockage.

Quoi qu'il en soit, on perçoit relativement bien, à travers ces aménagements, la volonté d'élargir l'assiette sommitale vers le nord-ouest de l'éperon, probablement en vue d'approcher au plus près le point de confluence des vallées du Jolan et du Bulhion. Il est possible que des caissons similaires aient jalonné le tracé de la portion septentrionale du mur d'enceinte, ce que les investigations futures permettront peut-être de préciser. À l'opposé, nous le verrons, contre le segment méridional, des structures similaires semblent également avoir existé en relation étroite avec des citernes. Cette série de quatre caissons s'interrompt en partie médiane de l'enceinte occidentale, où se situe une porte d'accès à la forteresse.

2.4. Accès à l'établissement fortifié et circulation *intra muros*

Une voie, située directement au sud du caisson de soutènement méridional du secteur 7, constitue l'une des découvertes importantes permettant notamment d'envisager un accès au site depuis l'ouest (fig. 127 et 128).

L'horizon de circulation, très induré, est constitué de nombreux petits galets roulés, de fragments d'éléments de terre cuite architecturale, de tessons de céramique ainsi que de fragments d'ossements de faune (fig. 129). Il repose directement sur le substrat. Ce dernier semble par ailleurs avoir été aplani et taillé de telle manière qu'il présente un profil concave (fig. 130). La bande de roulement est installée au sein de ce creusement et forme ainsi un chemin carrossable

[3] FEUGERE M., « Le trésor de Chalain-d'Uzore (Loire) », *in Cahiers Archéologique de la Loire*, 4-5, 1984-1985, p. 35-70.

d'environ 3 mètres de largeur. Celui-ci se dirige directement vers l'est, avant de s'infléchir en direction du nord-est. Ce changement paraît répondre à la nécessité d'adoucir la pente, très marquée en direction de l'est. Le chemin s'oriente ainsi vers le segment nord du mur d'enceinte qu'il doit ensuite longer en progressant dans la forteresse.

À l'ouest, dans l'axe de la voie, on observe un hiatus dans la muraille. C'est manifestement à cet emplacement qu'un accès au site a pu être aménagé. C'est d'ailleurs au niveau de cette zone perturbée qu'ont été découverts plusieurs blocs de grand appareil[4] qui, dans l'hypothèse d'un accès au site figurant à cet emplacement, ont pu intégrer l'encadrement d'une porte charretière. Ce chemin était en effet emprunté, entre autres, par des chariots, ainsi que le suggèrent les ornières visibles en surface (ayant également entaillé le rocher sous-jacent).

Le niveau de circulation est bordé au sud par une colonne d'environ 1 m de hauteur et dont la base, qui ne repose sur aucune plinthe, est légèrement ancrée dans le rocher (fig. 131). La base et le fût forment un bloc monolithique en calcaire gréseux, dont on trouve quelques affleurements dans la proche vallée du Sichon. La base, d'ordre toscan, est composée d'un tore surmonté d'un filet. Un congé assure la transition avec le fût lisse et dépourvu de décor. Le lit d'attente, très érodé, est percé en son centre d'un trou de goujon (fig. 132). En surface, la pierre est très éclatée et présente un aspect écaillé, signe d'un incendie violent ayant affecté ce secteur (cf. chapitre 8)[5]. Du point de vue typologique, ces modénatures s'insèrent dans les corpus de l'Antiquité au sens large. Cet élément de colonne isolé est difficile à interpréter. Elle traduit peut-être la présence d'un portique ou d'un porche longeant la voie au sud, en relation avec le mur gouttereau nord du grand bâtiment rectangulaire édifié au sud-ouest du site.

L'existence d'un second accès à l'établissement depuis l'est ne peut pas être affirmée, sans pour autant devoir être écartée. Cet accès, s'il a existé, devait nécessairement se situer dans l'extrémité sud de la portion orientale de la muraille, précisément dans sa partie la plus arasée. Au contraire, il est tout à fait possible que cette façade n'ait été percée d'aucune porte (du moins cochère) et que le seul accès carrossable possible à la forteresse ait été aménagé à l'ouest.

En tout état de cause, la découverte de cet axe de circulation permet de mieux comprendre les conditions d'accès au site. L'entrée de la forteresse se situait ainsi à l'ouest, à

[4] Il s'agit peut-être des blocs de grand appareil que Gabriel Fournier a observés sur « un replat situé au nord-ouest de l'église », cf. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 335, n. 23.

[5] Nous avons sur ce point interrogé Yves Cognier, tailleur de pierre et restaurateur du patrimoine, qui nous a confirmé que la pierre avait été affectée par une chaleur haute résultant probablement d'un incendie violent. Nous tenons à l'en remercier.

l'aplomb de la confluence des vallées du Jolan et du Bulhion. Le chemin devait nécessairement contourner l'éperon, probablement en direction du nord-ouest. Plus encore, il constitue un élément structurant de la forteresse assurant la distribution vers ses différentes composantes (fig. 133).

3. Les bâtiments de l'extrémité ouest de l'établissement fortifié. Complexe résidentiel, entrepôts : les difficultés d'interprétation.

Au moins deux grands édifices ont pu être mis en évidence dans l'extrémité occidentale de l'établissement fortifié (fig. 105). L'un d'eux, au nord-ouest, se développe probablement au-dessus ainsi qu'en arrière des quatre caissons de soutènement. Son plan est très incertain en raison des nombreuses perturbations qui ont affecté cette partie du site. Le second, au nord-ouest, figure quant à lui dans un état de conservation relativement bon et, en dépit du manque substantiel de données, son organisation intrinsèque a pu être restituée.

3.1. Le bâtiment nord-ouest : incertitudes sur le plan et sur la fonction

L'angle nord-ouest de l'établissement fortifié a été passablement perturbé par plusieurs évènements, pour certains anciens. Tout d'abord, l'installation d'une vaste structure à pans coupés, semble-t-il postérieure au dernier état du chemin, a entraîné des destructions considérables. Les fouilles anciennes et les racines sont également venues complexifier la lecture des vestiges de ce secteur. Le bâtiment qu'il est possible de restituer dans ce secteur mesure dans l'œuvre 12,75 mètres de longueur (nord-sud) pour 10 mètres de largeur (nord-sud).

À l'est des quatre caissons de soutènement se développent successivement deux grandes pièces longitudinales dotées de sols de mortier de chaux blanc surmontant l'épais remblai de rocher concassé, apporté pour le rehaussement du niveau de circulation de cette partie du site (fig. 134 et 135). Les deux espaces sont séparés par une petite cloison en matériaux légers, qui reposait probablement sur une sablière basse à en juger par la tranchée peu profonde entaillant la jonction des chapes de mortier (fig. 136). Au sud, celle-ci butte contre les maigres vestiges d'un aménagement maçonné, caractérisé par un gros bloc de tuf associé à une tuile ainsi qu'à quelques petits blocs (fig. 137). L'ensemble est lié par un mortier de chaux mélangé à de l'argile. Les deux sols ne figurent d'ailleurs pas à la même altitude : le sol de la pièce se situant le plus à l'est est sensiblement plus haut (d'une vingtaine de centimètres environ).

Au nord, ces pièces se développent jusqu'au mur d'enceinte. Les limites est de l'espace oriental sont encore confuses. Il est certain qu'une partie a été détruite par la vaste structure excavée à pans coupés. En revanche, celle-ci utilise au nord une maçonnerie orientée est-ouest dont un retour en direction du sud, aujourd'hui disparu, peut être envisagé. À l'est, le départ d'un retour en direction du nord a été observé. Selon cette configuration, l'espace situé le plus à l'est serait doté d'une petite pièce saillante au nord-est.

L'emprise de l'autre pièce pose également question. En effet, nous l'avons dit, on ignore si le plan en soubassement des caissons de soutènement se répercutait en élévation. Il y a donc trois schémas de plan possibles (fig. 138). Le premier, occultant la trame des caissons, voit prendre place dans l'angle nord-ouest de l'enceinte un très grand bâtiment rectangulaire doté de deux pièces, l'une très vaste à l'ouest séparée par une cloison en terre et bois de la seconde, à l'est. Selon le deuxième schéma, seul le mur bloquant les caissons à l'est existe en élévation, ce qui offre un édifice partitionné en quatre modules longitudinaux possédant une largeur à peu près équivalente[6], la pièce orientale étant dotée d'une petite annexe au nord-est. Enfin, le troisième schéma met en évidence à l'ouest quatre petits édicules quadrangulaires, en arrière desquels se développent deux pièces longitudinales. Au sud, quelle que soit la configuration du bâtiment, la pièce orientale est contrainte par le tracé du chemin et devait donc se fermer par une maçonnerie orientée sud-ouest/nord-est. Un accès y figurait d'ailleurs peut-être.

L'interprétation de cet ensemble souffre de l'état de conservation des vestiges. Un vaste complexe a manifestement pris place dans l'angle nord-ouest de l'établissement fortifié, sans que l'on puisse identifier son plan avec précision. La présence de sols en mortier de chaux dans deux des trois espaces longitudinaux invite à y voir des pièces couvertes, bien que l'on puisse s'interroger sur la disposition de la couverture du module situé le plus à l'est (rappelons à ce titre que ses limites orientales sont hypothétiques). À l'ouest, si le plan des caissons se répercutait en élévation, il serait tout à fait possible d'envisager de petites pièces de stockage, peut-être d'ailleurs dotées d'un étage permettant d'accéder au sommet de la muraille et constituant ainsi une petite plateforme, sorte de courtine, qui dominait la confluence des vallées du Jolan et du Bulhion.

Ce vaste ensemble a pu constituer un bâtiment résidentiel. Toutefois, le plan de l'édifice, la régularité des modules de pièce et sa position à l'entrée du site suggèrent davantage un bâtiment fonctionnel (entrepôt, réfectoire, etc.), peut-être doté d'espaces de stockage. Il ne correspond manifestent pas à une grange, ni à une étable, comme en atteste la présence de sols en

[6] La pièce ouest possèderait ainsi une largeur de 2,75 mètres, la pièce intermédiaire une largeur de 3,50 mètres et les deux espaces les plus orientaux une largeur d'environ 3 mètres.

mortier de chaux. Aucune trace d'artisanat ne lui est par ailleurs associée. L'approche de ce secteur illustre, à elle seule, d'une part la difficulté qui entoure la reprise des fouilles anciennes et, d'autre part, la complexité des investigations en milieu forestier où la végétation contribue à la destruction, parfois conséquente, des séquences stratigraphiques. S'ajoutent également ici les perturbations anciennes liées à l'évolution de l'établissement de hauteur. Le second ensemble, situé au sud-ouest du bâtiment, a également été largement exploré lors des fouilles anciennes. Son approche s'est donc avérée délicate mais néanmoins plus aisée qu'au nord-ouest.

3.2. Un bâtiment résidentiel au sud-ouest ?

La grande phase de monumentalisation de l'éperon de La Couronne se traduit également par la construction d'un grand bâtiment rectangulaire (fig. 105). Ce vaste espace, d'une superficie d'environ 140 m^2, mesure 16,40 mètres de longueur (selon un axe est/ouest) pour 8,60 mètres de largeur (selon un axe nord/sud).

La façade occidentale du bâtiment, dans sa mise en œuvre, se démarque des autres maçonneries. Elle est en effet constituée de blocs de petit module présentant un appareil en épis (*opus spicatum*), sur au moins deux rangs surmontés par des assises régulières constituées de blocs allongés (fig. 139). Le tuf rhyolithique utilisé pour ces assises est plus tendre que celui employé pour le reste du parement. Si les blocs allongés ne sont finalement qu'ébauchés, ils se prêtent toutefois davantage à la taille de pierre, contrairement aux moellons communément utilisés dans la plupart des constructions du site, qui pour leur part ne peuvent qu'être éclatés au marteau et dressés en parement avec plus ou moins de précision. Ponctuellement dégradée, la façade ouest est conservée par endroits sur une hauteur de 1,60 mètre. Bien que contemporaine de la construction et parfaitement chaînée avec ses retours vers l'est, elle est sensiblement plus épaisse (0,85 mètre) que les trois autres murs de la nef.

Les murs gouttereaux et la façade orientale présentent quant à eux des caractéristiques architecturales similaires. Ils sont constitués de blocs de tuf non calibrés, grossièrement équarris et aplanis en parement, formant un appareil irrégulier. D'épaisseur identique (0,80 mètre), les murs gouttereaux diffèrent cependant de quelques centimètres dans leur longueur (17,80 mètres pour le mur sud, 17,90 mètres pour le nord). Ces maçonneries reposent directement sur le rocher. Elles figurent dans un très bon état de conservation et, si elles sont arasées à l'est (où il ne subsiste que 2 ou 3 assises), elles peuvent atteindre plus de 1,50 m de hauteur dans leur extrémité ouest (le mur sud atteint même plus de 2 mètre de hauteur à l'ouest, fig. 140).

Le mortier utilisé pour l'édification du bâtiment est identique à celui du mur d'enceinte et

des caissons de soutènement précédemment décrits. Ces différentes entités répondent d'ailleurs à des techniques de construction en tous points similaires.

Le creusement des tranchées d'installation des murs du bâtiment, tout au moins celles de la façade occidentale et des murs gouttereaux, entaille les sols des édicules en matériaux périssables de l'état 2. La céramique récoltée dans le comblement de la tranchée de fondation du mur ouest correspond à des productions de la fin du IVe ou du Ve siècle. Une monnaie du IIIe siècle y a également été découverte (fig. 141). Un charbon de bois, prélevé dans le mortier de construction du mur gouttereau nord, offre par ailleurs une datation calibrée à 92,3 % entre 211 et 384 de notre ère (entre 236 et 333 selon une probabilité de 68 %).

Ce bâtiment a été intégralement fouillé entre 2011 et 2012. Les observations stratigraphiques qui ont pu être réalisées demeurent cependant très lacunaires en raison des nombreuses perturbations qui ont affecté cette zone. Les fouilles anciennes, qui semblent s'être arrêtées à un même niveau sur l'intégralité de l'espace – hormis quelques « sondages » ponctuels manifestement plus profonds – ont indéniablement bouleversé toute la moitié orientale du bâtiment, où très peu de vestiges sont actuellement conservés. En revanche, dans la moitié ouest du secteur, si les niveaux supérieurs ont été fouillés à cette occasion, les couches les plus anciennes ont été préservées (fig. 142).

La construction a été adaptée à la morphologie du rocher, lequel accuse un dénivelé de plus de 2,50 mètres entre les extrémités orientale et occidentale du grand bâtiment. La divergence d'orientation de l'édifice par rapport à l'enceinte pourrait d'ailleurs s'expliquer par la microtopographie de l'angle sud-ouest de l'éperon. Dans ce secteur, la pente du rocher se dirige vers le sud-ouest. Les bâtisseurs ont ainsi pris le parti de suivre l'orientation de cette pente pour installer leur bâtiment, dont la distribution interne serait totalement dépendante de la topographie.

L'édifice a en effet été partitionné en deux espaces distincts (fig. 143). Le premier, situé en partie haute, à l'est, était doté d'un sol en mortier de chaux blanc, relativement fin (fig. 144). Le rocher semble d'ailleurs avoir été légèrement aplani dans ce secteur. Le second, situé en partie basse, à l'ouest, possédait un sol en terre (fig. 145) sinon un plancher[7]. Une cloison, en matériaux périssables, dont il ne reste aucune trace, séparait probablement les deux espaces. Ces derniers

[7] La contemporanéité des deux sols fait peu de doute. En effet, le sol en mortier (SOL 83), en partie haute, repose sur le rocher et s'appuie contre le mur gouttereau sud (MUR 2). Le sol argileux (SOL 49), en partie basse, recouvre le comblement de la tranchée de fondation du mur gouttereau sud (MUR 2) et s'appuie contre ce dernier.

devaient nécessairement communiquer, la partie ouest n'étant pas ouverte vers l'extérieur. La communication était probablement assurée par un escalier destiné à corriger la différence de niveau d'environ 1,50 mètre entre les deux pièces. Un empierrement quadrangulaire repéré au pied du mur gouttereau nord, précisément à la base de la rupture de pente du rocher, constitue d'ailleurs peut-être le soubassement d'un petit massif d'escalier. Cet aménagement, mesurant 1,50 mètre de longueur pour 1,40 mètre de largeur, est composé de moellons de tuf liés par de la terre (fig. 146). Les blocs délimitant la structure à l'ouest sont dressés en parement. Ce petit massif est relativement bien conservé, bien que perturbé par deux tombes postérieures.

L'accès à l'édifice se faisait manifestement depuis le nord-est (fig. 147). Une porte devait être aménagée dans le mur gouttereau nord. Aucune trace d'ouverture n'a été repérée, ni dans les façades occidentale et orientale, ni au sud-est du bâtiment, alors que ces portions de l'édifice présentent encore une élévation importante. Aucun accès n'était non plus possible au sud en raison de la présence de petits édicules insérés entre le bâtiment et l'enceinte (une porte, même bouchée, aurait d'ailleurs été détectée au vu de l'élévation conservée). En revanche, le mur gouttereau nord est très arasé dans sa moitié orientale, si bien qu'il ne reste plus qu'une assise de maçonnerie sur le rocher. La restitution d'une porte à cet endroit résulte donc uniquement d'une logique liée à la topographie du bâtiment. C'est en tout cas le seul accès possible à cet espace, une fois intégré à l'église paléochrétienne lors de l'état suivant.

Au sud de l'édifice se développe une série de petits caissons qui, contrairement à ceux rencontrés dans l'angle nord-ouest du *castellum*, sont dotés de fonctions autres que le simple soutènement. Parmi ces constructions figurent à l'est plusieurs édicules correspondant peut-être à des remises, accessibles par des portes, tandis qu'à l'ouest, où s'amorce la pente, d'autres caissons, interprétés comme des citernes maçonnées, trahissent une gestion très élaborée de l'eau.

4. Faire des réserves : autonomie et installations de confort

Le vaste bâtiment rectangulaire n'est donc pas isolé puisqu'il est flanqué au sud par une série de huit constructions quadrangulaires agencées par paire. Cinq d'entre elles ont été vidées lors des fouilles de la fin du XIXe siècle. Les trois autres ont pu être étudiées entre 2011 et 2012. Les observations réalisées ont souligné leur contemporanéité avec le bâtiment rectangulaire. Leur construction s'insère manifestement dans une étape secondaire du chantier monumental dans la mesure où elles prennent appui au nord contre le grand bâtiment et au sud contre le mur

d'enceinte. Elles participent cependant d'un même projet de construction puisqu'une communication, matérialisée par des canalisations aménagées dans le mur gouttereau sud de l'édifice, est prévue dès l'origine entre les caissons situés le plus à l'ouest (citernes 1 et 3) et l'intérieur du bâtiment (fig. 148). Au moins trois de ces pièces, sinon quatre, peuvent être interprétées comme des réservoirs d'eau.

4.1. Les réservoirs d'eau

La citerne 1 mesure 3,30 mètres de longueur pour 2 mètres de largeur (soit 6,60 m^2). Elle est conservée à l'ouest sur 1,90 mètre de hauteur (fig. 149). Ses murs sont constitués de blocs de tuf de module moyen et de moellons de granite beige liés par un mortier de chaux jaune, granuleux et compact, contenant quelques inclusions de cailloutis ainsi que des fragments de terre cuite. L'emploi de blocs de granite blanchâtre se manifeste pour l'instant exclusivement dans la construction des citernes, répondant peut-être à des impératifs techniques, sinon tout simplement à un approvisionnement ponctuel du chantier. La citerne 1 communique avec la citerne 2 par l'intermédiaire d'un conduit ménagé dans leur mur mitoyen. Le lissage du mortier à l'intérieur de cet orifice conserve la trace d'une canalisation dont l'inclinaison était accentuée vers le sud, assurant ainsi une communication depuis la citerne 1 vers son homologue la citerne 2. Fait plus étonnant, la citerne 1 communique également avec l'intérieur du bâtiment rectangulaire par l'intermédiaire d'une seconde canalisation. Cet exutoire se situe à une altitude de 388,90 mètres NGF, alors que celui assurant la communication entre les deux caissons se situe une dizaine de centimètres plus haut (388,99 mètres NGF). La citerne 1 est par ailleurs recouverte sur toute sa hauteur d'un enduit de mortier de tuileau lissé, d'une épaisseur variant entre 0,02 et 0,03 mètre.

La citerne 2, sensiblement plus petite que la première, correspond à un espace d'environ 4,60 m^2. Elle est conservée au nord sur 1,75 mètres de hauteur. Ses parois sont également enduites de mortier de tuileau. Le parement nord de l'enceinte, très arasé, qui constitue son mur sud, en présente encore quelques traces.

La troisième citerne attestée est mitoyenne de la première à l'est (fig. 150). Elle mesure 4 mètres de longueur pour 2 mètres de largeur (soit 8 m^2). Les parois de ce caisson sont également enduites. Le mortier de tuileau est cependant absent du parement sud du mur gouttereau. Ce réservoir dispose pour sa part de deux exutoires déversant vers la partie basse (ouest) du bâtiment rectangulaire (le déversoir est incliné en direction de ce dernier) (fig. 151).

Le fond des trois structures qui viennent d'être évoquées a disparu. Il semblerait toutefois qu'il ait été tapissé d'une chape de mortier de tuileau, comme le suggèrent les bourrelets

d'enduit présents à l'extrémité inférieure des parois des citernes. La présence des exutoires permet de calculer la capacité de contenance de chacun de ces réservoirs. Ainsi, le premier pouvait contenir au minimum 9 m^3 d'eau, le deuxième 8 m^3 tandis que le troisième était en mesure de stocker 6 m^3.

Ces caissons-citernes ne semblent pas uniquement cantonnés à ce secteur. D'autres édicules ont été repérés plus à l'est, là aussi accolés contre l'enceinte sud et aménagés à la faveur de la pente (fig. 78). Les prospections menées dans ce secteur s'avèrent délicates pour des raisons de sécurité. Cependant, les reconnaissances effectuées ont permis de dégager plusieurs maçonneries parallèles dont les parois sont enduites de mortier de tuileau. Il y a tout lieu de supposer la présence d'au moins quatre autres citernes, sinon huit, si l'on répercute le schéma d'organisation par paires qui prévaut au sud-ouest. Dans ce secteur justement, les contenants sont étroitement liés au bâtiment rectangulaire qu'ils alimentent en partie ouest. L'arrivée d'eau était manifestement contrôlée par une vanne (ou un robinet), comme en atteste l'exutoire reliant les deux citernes mitoyennes 1 et 2 qui se situent à une altitude supérieure à celle du déversoir ouvrant dans l'édifice. L'ensemble pourrait d'ailleurs s'apparenter à un dispositif de décantation, assurant l'arrivée d'une eau relativement propre à l'intérieur du bâtiment.

La présence de ces nombreuses citernes trahit une préoccupation stratégique autour de la conservation de l'eau au sommet de l'éperon. Une telle concentration de caissons de stockage évoque naturellement une recherche d'autosuffisance et la nécessité de répondre aux besoins des occupants de l'établissement de hauteur, peut-être dans la perspective d'un siège. Cependant, certains indices invitent également à envisager une fonction domestique et pourraient suggérer l'existence d'installations de confort tels que des thermes. Tout d'abord, la relation directe qui unit deux citernes avec la partie basse du grand bâtiment rectangulaire suggère une utilisation régulière, probablement quotidienne, en lien avec cette pièce semi-enterrée correspondant peut-être à une pièce de service. Ensuite, la découverte en position secondaire, en divers points du site, d'éléments provenant d'une ou plusieurs salles chauffées par hypocauste[8], interroge sur l'existence éventuelle de bains (privés ou publics) au sommet de l'éperon. Elle ne serait pas incompatible avec la topographie des lieux, comme en témoigne l'exemple du site perché de La Malène dans les gorges du Tarn, fouillé par Laurent Schneider, attestant la persistance de ce type

[8] En effet, la découverte d'une quantité non négligeable de fragments de tubulures et de carreaux de terre cuite (en particulier dans un niveau de recharge de la voie lors d'une phase ultérieure), suggère l'existence sur le site de salles chauffées, dotées de sols sur *suspensura* et donc de systèmes d'hypocauste ou de conduits rayonnants.

d'agrément dans les domaines élitaires au cours de la période mérovingienne[9].

4.2. Des remises ?

La fonction des trois espaces qui prennent appui directement contre le mur d'enceinte sud (espaces 4, 6 et 14) est totalement inconnue et difficile à approcher. Ces petits édicules ont été intégralement fouillés au XIXe siècle et sont en grande partie arasés.

À l'est de la citerne 3 se développe une petite pièce (espace 4) mesurant 3,40 mètres de longueur pour 1,90 mètre de largeur (soit 6,50 m^2). Extrêmement perturbée par les racines, elle a de plus été explorée en totalité lors des fouilles anciennes. Le substrat rocheux accuse dans cet espace une pente est/ouest relativement marquée (1,10 mètre entre les extrémités est et ouest, fig. 152). La pièce se situe en effet au niveau de la rupture de pente brutale qui conditionne la distribution interne du bâtiment rectangulaire. Les maçonneries délimitant cet espace sont enduites de mortier de tuileau, excepté le mur nord (mur gouttereau sud du grand bâtiment), à l'instar de la citerne 3. La fonction de cet espace demeure difficile à déterminer. Malgré la présence de cet enduit, il ne s'agit peut-être pas d'une citerne, mais d'une simple pièce de stockage.

Directement à l'est, l'édicule dit « espace 7 » était quelque peu affecté par des perturbations anciennes, mais son étude a toutefois livré des informations intéressantes. Il mesure 3,20 mètres de longueur pour 1,80 mètre de largeur (soit 5,80 m^2). Il est accessible depuis l'extérieur, à l'est, par l'intermédiaire d'une porte, et communique au sud avec une autre pièce (espace 14) grâce à une seconde ouverture (fig. 153). Cette dernière, dont le seuil et les encastrements des crapaudines sont encore visibles, a été surélevée ou tout simplement bouchée dans un second temps. Le seuil est constitué de deux blocs de calcaire gréseux de grand module juxtaposés dans la longueur de la maçonnerie. Le seuil de la porte orientale est quant à lui formé d'un seul bloc de grand module (manifestement en position de remploi), qui peut difficilement être documenté en raison d'un rehaussement maçonné qui le recouvre.

La pièce dite « espace 7 » communiquait peut-être également à l'ouest avec l'espace 5 évoqué précédemment. Cependant, le mur qui assure la séparation entre les deux pièces est trop arasé pour pouvoir l'affirmer, bien que l'agencement de certains blocs puisse conserver le

[9] SCHNEIDER L. et CLÉMENT N., « Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe s.) », *in* TRINTIGNAC A., *Carte Archéologique de la Gaule. La Lozère (48)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2012, p. 317-328.

souvenir du montant nord d'une ouverture.

Dans cette pièce, le substrat est relativement plan (peut-être a-t-il été aplani volontairement). Le sol primitif, représenté par un niveau limono-argileux très charbonneux, contenait des éléments de tabletterie, des éléments métalliques, des tessons de céramique (fin IVe-début du Ve siècle) et du verre. La destruction de cet espace est due à un incendie ainsi que le suggère la présence de mobilier brûlé (notamment du verre fondu) et de charbons en grande quantité. Ces derniers pourraient éventuellement trahir l'existence d'un plancher. Le substrat sous-jacent présente une teinte violacée très prononcée, renforçant ainsi l'hypothèse d'un incendie violent[10] (fig. 154).

L'interprétation de ces pièces est grevée par l'absence d'aménagement interne significatif. Leur exiguïté exclut manifestement toute fonction résidentielle et permet d'envisager une fonction de stockage, que ce soit de denrées alimentaires ou de matériels divers. À l'image des citernes, ce plan quadrillé doit également jouer un rôle de soutènement, sorte de tampon entre le grand bâtiment rectangulaire et l'enceinte méridionale. Ces caissons sont logiquement insérés dans les espaces les moins habitables, où seuls de petits modules de pièce peuvent être envisagés. Cette disposition traduit une recherche de rationalisation de l'espace où chaque zone de l'éperon est mise à profit. Au-delà d'une fonction vouée au stockage, il est également possible que ces édicules aient accueilli des activités artisanales qui, cependant, n'auraient laissé aucune trace. D'ailleurs, en l'état des recherches, on dispose de peu d'informations sur la place de l'artisanat au sein du *castellum*, tout du moins dans sa configuration première.

5. La place de l'artisanat : de premiers éléments de réflexion

Pour cette phase d'occupation, les indices d'activités artisanales sur le site sont ténus, alors qu'ils s'avèrent beaucoup plus probants pour la période mérovingienne (cf. chapitre 7, 4.3.). Cependant, dans l'extrémité orientale de l'établissement fortifié, la découverte d'une structure de combustion permet d'ores et déjà de s'interroger sur l'existence d'un artisanat du métal *intra muros* dès la fin du IVe ou le début du Ve siècle.

En effet, un four de petites dimensions a été mis au jour à la base d'un aménagement quadrangulaire enchâssé dans la muraille à l'ouest (fig. 155 à 157). Il est délimité au nord et au sud par des parois constituées d'assises de carreaux de terre cuite liées par un sédiment argileux

[10] Cet incendie semble en réalité avoir affecté le niveau sus-jacent lors d'un état postérieur (état 5) durant lequel un feu très violent a semble-t-il ravagé une grande partie de la forteresse (cf. chapitre 8).

verdâtre. La base de la paroi nord est composée de deux fragments de *tegulae*. Les deux parois ne sont pas parallèles, leur espacement étant plus important à l'ouest. La paroi orientale de la structure est matérialisée par le blocage du mur d'enceinte. L'ensemble délimite une chambre de chauffe d'environ 0,62 mètre de longueur pour 0,55 mètre de largeur. L'aménagement est largement arasé et n'est conservé que sur une vingtaine de centimètres de hauteur. Il s'insère manifestement dans une structure semi-circulaire qui laisse envisager la présence, en couverture, d'un petit cul-de-four.

Le premier niveau de fonctionnement de la structure correspond à un sédiment argilo-limoneux gris à noir, contenant de très nombreux charbons de bois et des nodules d'argile rubéfiée. Cette couche s'étalait également à l'entrée de la chambre de chauffe. Une datation réalisée sur un charbon de bois issu de ce niveau offre une fourchette comprise entre le milieu du IIIe siècle et la fin du IVe siècle (datation calibrée à 95 % de probabilité entre 240 et 390 de notre ère). Ce premier niveau de fonctionnement n'a cependant pas été fouillé et seuls quelques charbons ont été prélevés en surface. En effet, la structure a été découverte lors du sondage réalisé en 2013 et, en 2015, l'extension du projet dans ce secteur a uniquement permis la fouille des horizons stratigraphiques sus-jacents. Signalons toutefois que, dans la chambre de chauffe ainsi qu'aux abords du foyer, de très nombreuses scories métalliques ont été découvertes, appelant ainsi quelques hypothèses de travail.

Cette structure de combustion n'intègre pas la typologie des fours de potiers, de verriers ou encore de tuiliers. En revanche, elle pourrait tout à fait correspondre à un fourneau de métallurgie, ce que les fouilles et les analyses des scories à venir permettront de vérifier. L'hypothèse d'un four domestique ne doit toutefois pas être écartée, bien qu'elle apparaisse peu probable. L'existence d'un artisanat du métal sur le site n'aurait rien d'étonnant et a d'ailleurs déjà été mise en évidence sur des sites analogues, le plus important étant certainement le Roc de Pampelune à Argelliers[11]. Par ailleurs, l'environnement dans lequel s'implante le site de La Couronne paraît tout à fait propice au développement de ce type d'activité consommatrice de bois. En effet, les ressources forestières de ce secteur étaient sans aucun doute abondantes, comme elles le sont encore aujourd'hui et, de plus, la vallée du Sichon est connue pour ses gisements de fer qui furent exploités dès le Moyen Âge, sinon bien avant[12].

[11] PAGES G., SCHNEIDER L. et FLUZIN P., « Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques », *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, 29, 2005, p. 107-116.

[12] LAGARDE G., *Minéralogie et histoire des mines métalliques du Bourbonnais*, éditions des Cahiers Bourbonnais, Charroux, 1988.

En l'état des recherches, l'existence d'un artisanat du métal sur le site est encore loin d'être prouvée pour la forteresse du début du Ve siècle, bien qu'elle puisse d'ores et déjà être sérieusement envisagée. Elle est en revanche attestée pour la période mérovingienne, au cours de laquelle le site abrite un atelier d'orfèvrerie.

La question de l'artisanat s'inscrit dans la liste des incertitudes qui, pour l'instant, entoure les fonctions ainsi que le statut du *castellum* de la fin de l'Antiquité. Le premier état de la forteresse a bien sûr laissé des traces tangibles et a défini les principaux cadres spatiaux de l'établissement avec la construction de l'enceinte, d'une voie, ainsi que celle de vastes bâtiments et de structures de stockage. En revanche, les aménagements internes et les stratigraphies ont été passablement perturbés par les occupations postérieures, lorsqu'elles ne l'ont pas été par les fouilles anciennes et par la végétation. Les conclusions qu'il est aujourd'hui possible de dresser demeurent encore fragiles et nécessitent sans conteste des interventions complémentaires. Pourtant, plusieurs pistes d'interprétations peuvent d'ores et déjà être discutées.

6. Forteresse élitaire, relais routier, point de surveillance, défense du territoire : retour sur les difficultés d'interprétation

Les cinq campagnes d'étude permettent aujourd'hui d'approcher concrètement le vaste programme d'aménagement de l'éperon, qui se traduit, à la fin de l'Antiquité, par des travaux d'ampleur. La construction de l'établissement de hauteur peut être divisée en plusieurs étapes au cours desquelles sont successivement édifiés le mur d'enceinte, les vastes bâtiments de l'extrémité ouest puis les citernes et les pièces situées contre la muraille méridionale.

Plusieurs indices plaident pour un laps de temps très court entre ces différents événements. En premier lieu, la mise en œuvre des maçonneries est homogène d'une construction à l'autre, avec un appareillage irrégulier constitué d'assises de blocs ébauchés et non calibrés, un blocage noyé dans un mortier épais et des litages bien marqués. On distingue également des similarités dans les épaisseurs de murs ainsi que dans le module des pièces, en particulier pour les caissons (soutènement, citernes, remises). Par ailleurs, les canalisations aménagées dans le mur nord de l'édifice rectangulaire indiquent que la construction des citernes était envisagée dès l'origine. Enceinte, bâtiments et caissons constituent ainsi un ensemble architectural homogène et cohérent, qui s'insère dans un vaste projet d'aménagement du sommet de l'éperon.

Les bâtisseurs ont largement remodelé la topographie du site de manière à asseoir solidement les constructions. Celui-ci se dote en effet de puissantes installations maçonnées, intégrées à l'intérieur d'une enceinte délimitant un établissement d'environ 0,6 hectare. Un des bâtiments les plus imposants de l'éperon (140 m^2) est installé dans l'angle sud-ouest de la plateforme sommitale, étant ainsi probablement visible depuis le nord-ouest où l'étroite vallée du Jolan ouvre vers la plaine de Cusset et de Vichy. Il est d'ailleurs possible que l'emploi de l'*opus spicatum* en façade, qui ne répond ici à aucune exigence d'ordre architectonique, ait participé à l'ornementation de l'édifice. L'un des seuls accès au site (voire peut-être le seul) est d'ailleurs envisagé à l'ouest, dans l'axe d'un niveau de circulation clairement identifié.

Les deux espaces résultant de la division médiane du grand bâtiment rectangulaire ont pu occuper des fonctions différentes, mais probablement complémentaires. La partie basse, située à l'ouest, se présentait comme une pièce de service en sous-sol. Celle-ci était ponctuellement alimentée en eau par les citernes, soit pour un artisanat qui n'a pas pu être caractérisé, soit tout simplement pour une alimentation courante. Ces vestiges témoignent quoi qu'il en soit d'une gestion de l'eau réfléchie, qui est directement dépendante de la situation géographique du site, sur une hauteur, loin de tout point d'eau.

L'existence de structures de stockage, notamment celle de nombreux réservoirs d'eau de pluie, traduit, nous l'avons vu, la nécessité de conserver sur le site une importante quantité d'eau (approvisionnement quotidien, prévision d'un siège, présence de bains ?). Leur implantation contre le grand édifice relève ici certainement d'un choix stratégique car, ainsi disposées, elles devaient recevoir une quantité d'eau non négligeable provenant du ruissellement de la toiture. Le choix de la proximité d'un bâtiment possédant une couverture massive semble alors trouver toute sa logique.

La muraille correspond quant à elle à un marqueur topographique dont la fonction est naturellement de protéger l'établissement, mais avant tout de le signaler au sein de son environnement, peut-être dans une perspective ostentatoire, notamment à l'ouest. Le sondage ouvert en 2013 a toutefois permis d'éclairer la dimension défensive de ce mur. Les observations conduites à l'extérieur de la muraille orientale indiquent qu'aucun fossé ne complète la défense de la forteresse. La surélévation du mur d'enceinte, par l'accentuation du profil du rocher vers l'est, mais surtout la largeur imposante de la maçonnerie, ont probablement constitué un dispositif défensif efficace. En outre, l'épaisseur du mur (3,30 mètres) peut suggérer la présence d'une courtine dans sa portion orientale.

La morphologie de cette muraille — en particulier les variations de son épaisseur tout au

long de son tracé — n'a rien d'anodin. En effet, si à l'ouest, au sud et au nord, où l'éperon est bordé par des flancs escarpés, le mur double le dispositif défensif naturel, à l'est, où le site ouvre vers le plateau par l'intermédiaire d'un entonnoir naturel, le mur représente le seul élément permettant d'assurer la défense de l'établissement. Sa position, à la racine de l'éperon, résulte bien d'une préoccupation visant à optimiser la protection de cette façade de la forteresse, qui s'avère être la plus vulnérable au regard de la topographie générale.

L'établissement occupe une position stratégique, dans une zone de contact entre la plaine et un secteur de moyenne montagne. Il domine par ailleurs le point de confluence de deux petites vallées et paraît situé à proximité du tracé de la voie antique reliant l'agglomération thermale de Vichy (*Aquis Calidis*) à Roanne (*Rodumna*). Il a de ce fait pu être affecté à la surveillance du territoire dans cette zone de passage obligé entre la cité des Arvernes et celle voisine des Ségusiaves. En marge d'un possible rôle défensif (et militaire ?), l'établissement a pu exercer des fonctions collectives, aussi bien résidentielles que communautaires. Son appartenance à un pouvoir local n'est pas à exclure. Un tel projet de construction, tant en termes financiers qu'en termes de savoir-faire, représente une entreprise d'une grande ampleur émanant manifestement d'une commande en haut lieu (publique ou privée).

L'interprétation du premier *castellum* du site de La Couronne n'est donc pas aisée et les vestiges conservés sur le site, à l'aune de son implantation géographique, invitent à envisager de multiples fonctions concomitantes. La monumentalité et la robustesse des constructions suggèrent d'emblée la volonté de construire un établissement pérenne, ce qui pourrait exclure une vocation exclusivement militaire. L'hypothèse d'une fréquentation du site par des garnisons ne doit pas pour autant être écartée. D'ailleurs, la présence de nombreux réservoirs d'eau, sinon de grands entrepôts peut aller dans ce sens. De plus, quelques pièces d'armement ainsi que des objets associés à de la parure militaire ont été découverts sur le site. La position stratégique de l'établissement de hauteur à l'une des entrées (ou des sorties) du bassin de Vichy/Cusset a pu favoriser l'implantation d'un poste militaire. Dans une perspective évènementielle, l'émergence du *castellum* de La Couronne pourrait tout à fait s'inscrire dans le cadre des premières invasions marquantes de cette partie de la Gaule par les Vandales qui, dès le début de l'année 407, engagent des raids sur Paris puis sur l'Aquitaine. C'est peut-être dans ce climat d'incertitudes politiques, et donc dans l'orbite d'un programme global de mise en défense de la cité à ses marges, que ce type d'établissement voit le jour. D'ailleurs, on notera au passage la proximité chronologique entre l'édification des premières fortifications du chef-lieu et l'émergence du site fortifié de La Couronne (cf. chapitre 10). Pourtant, en l'absence de textes, et surtout se fondant sur un seul

exemple régional ayant fait l'objet de fouilles approfondies, cette hypothèse est difficilement vérifiable, bien qu'elle mérite d'être soulevée. Cette question a été débattue pour le nord de l'Italie où, au début du VIe siècle, dans les marges de la plaine du Pô, un réseau de forteresses a pu être mis en place dans le cadre d'un programme de mise en défense du territoire ostrogothique. À ce titre, l'exemple de l'établissement fortifié de Monte Barro, près du Lac de Côme, fouillé par Gian Pietro Brogiolo et Lanfredo Castelletti, a conduit récemment Javier Martínez Jiménez à voir dans certains de ces sites du piémont alpin des « fortifications résidentielles », administrées par un notable y résidant avec sa garnison au nom du pouvoir central[13]. Bien sûr, il serait hasardeux en l'état des recherches régionales de proposer un tel schéma pour l'Auvergne, qui plus est un siècle plus tôt, bien qu'il faille nécessairement soulever la question.

D'ailleurs, en ce sens, une implantation exclusivement militaire peut être mise en doute par la nature même et la monumentalité des installations qui sont manifestement faites pour durer. Une telle configuration s'oppose en effet à l'hypothèse d'un fortin qui, en tout état de cause, aurait sûrement été de facture plus rudimentaire, utilisant en priorité dans sa construction, pour des questions d'économie et de temps, les ressources en bois qui, nous l'avons dit, devaient être abondantes dans ce secteur de la Montagne bourbonnaise. Ici, au contraire, l'établissement s'inscrit dans un programme architectural ambitieux et donc coûteux, nécessitant la coordination de corps de métiers spécialisés : des maçons et des ouvriers pour le gros œuvre, des tailleurs de pierre pour la finition, des sculpteurs pour le décor ornemental et, bien sûr, des charpentiers capables de confectionner et d'assembler des toitures massives, qui plus est pour des bâtiments dont les portées étaient relativement importantes (près de 9 m de largeur pour le grand bâtiment rectangulaire, sans support intermédiaire). Tout ceci a donc nécessité des savoir-faire particuliers, qui d'ailleurs s'inscrivent sans difficultés dans la tradition de la construction romaine, comme en atteste la nature des maçonneries, robustes et noyées dans un mortier de chaux solide, mais aussi celle des sols ou des enduits (notamment l'enduit hydraulique des citernes). Au-delà de la mise en œuvre même, il convient d'envisager toutes les problématiques liées à l'extraction de la pierre et à l'acheminement d'une quantité colossale de matériaux au sommet d'une hauteur difficile d'accès. L'ensemble implique par conséquent un chantier qui s'inscrit dans la longue durée, probablement sur plusieurs années, peinant ainsi à répondre aux impératifs d'urgence inhérents à la construction d'un fortin à vocation purement militaire.

De ce fait, des fonctions résidentielles peuvent sérieusement être envisagées, nous ramenant une nouvelle fois vers les *castella* évoqués par Sidoine Apollinaire. Le site a pu appartenir à un notable administrant la forteresse au nom du pouvoir central (de la cité ?). La

[13] MARTINEZ JIMENEZ J., « Monte Barro: an Ostrogothic Fortified Site in the Alps », *Assemblage* 11, 2011, p. 34-46.

taille réduite de la forteresse (6 000 m^2) est incompatible avec la présence d'un « village » de hauteur et invite plutôt à envisager celle d'une population restreinte regroupant une famille, ses domestiques et, peut-être ponctuellement, une garnison. D'ailleurs, pour en revenir au témoignage de Sidoine Apollinaire, l'hypothèse d'une fonction complémentaire de « relais routier » peut également être soulevée. Le site a tout à fait pu accueillir ponctuellement des voyageurs, des soldats et peut-être même des artisans itinérants. Par sa position, à l'entrée du bassin de Vichy/Cusset, il a pu être intégré au *cursus publicus* romain[14]. Cela pourrait d'ailleurs expliquer l'aspect « résidentiel » fortement marqué sur le site.

Cette discussion sur la nature et les fonctions potentielles de cet établissement fortifié de la fin de l'Antiquité, autrement dit de ce *castellum* romain, souligne toutes les difficultés qui entourent l'interprétation de ce type de site et qui, même en partie fouillé, laissent encore la place à de nombreuses interrogations. Il n'est peut-être d'ailleurs pas nécessaire de rechercher une fonction particulière, ou tout du moins unique, ni même d'essayer de distinguer ce qui relève de la sphère publique de ce qui dépend du domaine privé. Il semble qu'il faille admettre une pluralité de fonctions : résidentielle, collective, militaire et peut-être politique et religieuse. Nous avons donc emprunté par commodité, ou pour tout simplement mettre un nom sur cet objet archéologique, le terme de *castellum*, en croyant reconnaître dans le site de La Couronne ce que Sidoine Apollinaire désignait par ce terme. Bien sûr, le bilan qu'il est possible de proposer à l'heure de la rédaction de ce mémoire sera nécessairement étoffé par les investigations de terrain à venir. En l'état actuel des recherches, le *castellum* primitif de La Couronne peut cependant être interprété comme une forteresse à vocation résidentielle, dotée éventuellement de prérogatives d'ordre militaire. Il avait probablement pour mission de verrouiller l'accès au bassin de Vichy et constituait peut-être également un relais routier.

Le site, par son implantation géographique, mais probablement aussi en raison de son statut, devient rapidement un pôle religieux important, au moins dès la deuxième moitié du Ve siècle. Ce changement de trajectoire est marqué par la construction d'une vaste église qui va mettre à profit l'un des bâtiments les plus imposants du *castellum*.

[14] Sur la question du *cursus publicus* : PFLAUM H.-G., *Essai sur le* cursus publicus *sous le Haut-Empire romain*, Imprimerie Nationale, Paris, 1940 ; CROGIEZ-PETREQUIN S., « Les vestiges du col du Petit Saint Bernard : la question de l'identification des mansiones et des mutationes », *in* LEVEAU P., RAYNAUD C., SABLAYROLLES R. et TREMENT F. (éd.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain : terminologie et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Actes du colloque AGER VIII (Toulouse, 2007), supplément n° 17 à Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 245-256.

Chapitre 7

La construction du sanctuaire : une nouvelle trajectoire pour le *castellum* ?

CHAPITRE 7.
LA CONSTRUCTION DU SANCTUAIRE : UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR LE *CASTELLUM* ?

La construction d'un lieu de culte chrétien constitue un tournant dans l'histoire du site et induit une phase de développement général des installations de l'éperon entre la deuxième moitié du Ve et le VIIe siècle (fig. 106 et 107). Des modifications architecturales marquent en effet la réaffectation du grand édifice rectangulaire en église. Ce réaménagement significatif, signalant de nouveaux travaux d'ampleur, est précédé par une phase d'inhumation dont ne subsistaient que de maigres témoins lors de la fouille.

1. Le premier épisode funéraire (première moitié du Ve siècle)

Un premier épisode funéraire, qu'il est possible de dater de la première moitié du Ve siècle, a probablement conditionné la transformation du bâtiment profane en lieu de culte (fig. 158 et 159). La plupart des tombes associées à cette phase ont été mises au jour dans la moitié ouest de l'édifice rectangulaire[1] (fig. 160). Elles ont été installées dans le niveau de sol en terre de la pièce excavée. Seuls deux squelettes d'individus adultes étaient encore conservés (sépultures 78 et 143). Trois tombes d'enfants ou de nourrissons ont également été découvertes : deux dans le bâtiment (sépultures 168 et 170) et une dans la citerne 3 (sépulture 84). Deux d'entre elles contenaient d'ailleurs deux individus chacune (sépultures 168 et 170). Ces tombes ont malheureusement été largement perturbées par les racines ainsi que par des animaux fouisseurs. Il ne subsistait donc que peu de connexions anatomiques. On ignore ainsi, pour les sépultures doubles de nourrissons, s'il s'agissait d'inhumations simultanées ou différées (la seconde hypothèse est au moins privilégiée pour la sépulture située dans la citerne, grâce aux observations taphonomiques)[2].

Le recrutement général de cet ensemble est représenté par un faible nombre d'individus. Cependant, les perturbations qui ont affecté cette partie du site ont pu largement biaiser, du point

[1] Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de tombe en partie haute du bâtiment pour cet état d'inhumation. Certaines fosses, manifestement vidées au XIXe siècle, figurent d'ailleurs dans ce secteur. Elles peuvent tout aussi bien appartenir à cet horizon funéraire qu'aux phases d'inhumations ultérieures.

[2] L'étude anthropologique des sépultures du site a été réalisée par Marieke Faure, titulaire d'un master d'anthropologie soutenu à l'Université Bordeaux-Montaigne.

de vue quantitatif, l'image de la séquence d'inhumation.

L'état de conservation des ossements demeure dans la majorité des cas très mauvais, l'infiltration de nombreuses racines ayant probablement contribué à rendre les comblements acides. Dans certains cas, il ne restait que quelques fragments d'os[3]. Dans d'autres, les ossements avaient totalement disparu et parfois seules la morphologie et l'orientation du creusement ont permis d'envisager l'hypothèse d'une fosse d'inhumation.

Une première sépulture (sépulture 78) a été fouillée en 2011 au sud-ouest du secteur (fig. 161). Elle correspond à l'inhumation primaire d'un sujet adulte, vraisemblablement mort autour de l'âge de 20 ans. L'individu est orienté est/ouest, la tête à l'ouest. Le sexe du sujet n'a pas pu être déterminé. Aucun mobilier n'était par ailleurs associé à la sépulture. Les observations taphonomiques suggèrent une inhumation dans un espace vide, ici probablement dans un coffre fait de planches clouées (ce que suggère la présence de clous dans le colmatage de la tombe). Le défunt a peut-être été inhumé dans un linge souple, sinon habillé. Plusieurs pièces osseuses, en particulier les vertèbres, présentent des lésions semble-t-il caractéristiques de la maladie de Forestier dite aussi DISH (Diffuse Idiopathic Skeletal Hyperostosis), pathologie dégénérative d'épaississement osseux assez souvent associée à une diète trop riche, notamment chez les sujets de plus de 40 ans (ici l'individu n'a que 20 ans environ)[4]. L'analyse par le radiocarbone réalisée sur l'un des ossements a livré une fourchette de datation comprise entre 343 et 526 de notre ère (95 % de probabilité), le pic de probabilité marqué se situant entre les années 345 et 435.

À quelques dizaines de centimètres à l'ouest de la sépulture 78, une seconde tombe d'adulte a été étudiée (sépulture 143). Le sujet est également orienté est/ouest, la tête à l'ouest (fig. 162). Des éléments métalliques appartenant peut-être à un petit coffre ont été mis au jour au chevet de la tombe, à gauche de la tête du défunt (fig. 163). Le mauvais état de conservation des ossements n'a permis de déterminer ni le sexe ni l'âge au décès du sujet. Pour la même raison, le schéma de décomposition de l'individu n'a pas pu être établi. Seules les dimensions importantes de la fosse pourraient permettre d'envisager la présence d'un contenant en matériaux périssables. Les tessons de céramique contenus dans le comblement de la tombe correspondent à trois récipients : une coupe hémisphérique sans lèvre, un coupe/jatte carénée à collerette et un mortier

[3] C'est le cas de la FOS 141 dans laquelle il ne subsistait qu'un fragment de crâne au fond du creusement, à l'ouest de la structure.

[4] Sur ce point, cf. FAURE M., « Études anthropologiques », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, vol. 3, 2012, p. 83-84 ainsi que les références bibliographiques qui y sont citées.

à collerette, appartenant tous les trois à des productions diffusées au Ve siècle.

Au pied de la façade occidentale du bâtiment, deux individus immatures (sépulture 168), l'un âgé de 3 à 7 ans, l'autre de 6 mois à 2 ans, ont été inhumés (fig. 164). L'absence d'organisation apparente des quelques ossements présents dans la tombe est due à des perturbations postérieures, à moins qu'elle ne trahisse un dépôt secondaire, ce qui apparaît cependant peu probable au regard des rares connexions anatomiques mises en évidence. Deux planches carbonisées ont été observées contre les parois nord et sud de la fosse. Une troisième planche, moins bien conservée, a servi de couverture à la tombe. Leur état résulte manifestement d'une carbonisation minérale puisque aucune trace d'incendie n'a été décelée après cette première phase d'inhumation.

Plus au sud, au pied du mur gouttereau méridional, se situait la tombe d'un sujet âgé d'environ 1 an (sépulture 170, fig. 165), dont il ne restait que quelques ossements déplacés par le passage des racines. La fosse sépulcrale était couverte par une plaque de marbre fragmentée, manifestement réutilisée (d'un revêtement de sol ?). Celle-ci n'est pas sans rappeler l'exemplaire gravé d'une épitaphe mis au jour lors des fouilles des années 1880. Elle marquait probablement l'emplacement de la tombe en surface (fig. 166).

Au niveau de l'angle nord-ouest du réservoir « citerne 3 » figurait également une sépulture (sépulture 82) disposée directement au pied du mur gouttereau sud du bâtiment rectangulaire (fig. 167). La tombe contient deux individus. L'un était âgé entre 3 ans et demi et 9 ans et l'autre était semble-t-il plus jeune, à en juger par la taille des restes osseux conservés. Les ossements du plus âgé des deux ont peut-être fait l'objet d'une réduction, les os longs des bras ayant été déposés à côté de ceux des jambes, qui ont quant à eux légèrement bougé (l'intervention d'un animal fouisseur n'est cependant pas à exclure). Dans ce cas, l'individu le plus âgé serait le premier occupant de la tombe. L'analyse par le radiocarbone réalisée sur un ossement appartenant au sujet le plus jeune (donc potentiellement le second de la tombe) a livré une fourchette de datation comprise entre 347 et 529 de notre ère (95 % de probabilité), le maximum de probabilité se situant entre 347 et 435.

Cette première phase d'inhumation est probablement à placer, sur la base des datations radiométriques, des données céramiques et des éléments de chronologie relative, dans la première moitié du Ve siècle ou, plus largement, dans le courant du Ve siècle. Cet épisode funéraire concrétise le changement de fonction de l'édifice rectangulaire, peut-être déjà transformé en église, ce qui est toutefois loin d'être assuré. Le tout premier lieu de culte hypothétique serait de plan rectangulaire, reprenant simplement le plan du bâtiment préexistant. Cette phase concerne

finalement très peu d'individus (au moins 8) parmi lesquels figurent des adultes, des enfants et des nourrissons. Ce faible nombre pourrait trahir un recrutement privilégié à mettre en relation avec les occupants du *castellum*, pouvant ainsi renforcer l'hypothèse d'une vocation résidentielle.

On ignore finalement la durée de cet épisode, qui d'ailleurs aurait pu être considéré comme un état d'occupation à part entière. Il traduit peut-être le réinvestissement du site à la suite d'un léger flottement dans l'occupation, sinon d'une courte période de désertion de l'éperon. On touche cependant ici aux limites de l'interprétation archéologique. Quoi qu'il en soit, rien ne permet d'envisager un épisode funéraire de longue durée (sur plusieurs décennies). Il convient au contraire de voir dans cette réappropriation du bâtiment profane les prémices de la fondation d'un vaste lieu de culte.

2. Le sanctuaire paléochrétien (seconde moitié du Ve - début du VIe siècle)

Les travaux qui concrétisent la construction du grand édifice paléochrétien interviennent en effet probablement peu de temps après l'installation des premières tombes. Ces derniers modifient largement l'organisation intrinsèque du bâtiment rectangulaire préexistant, qui se voit qui plus est adjoindre une vaste abside semi-circulaire à l'est.

2.1. Chantier de construction, plan et installations liturgiques

• *Le chœur*

Le socle rocheux, présentant d'importantes irrégularités, est aplani à l'est de l'édifice, préalablement à la construction du chœur dont les fondations sont posées à même le substrat. La maçonnerie semi-circulaire est constituée en majorité de blocs de tuf non calibrés, grossièrement équarris et aplanis en parement (fig. 168). L'abside mesure 6 mètres de largeur à l'ouverture et sa profondeur est de 4,50 mètres. Des remplois de blocs calcaires oolithiques taillés sont localisés en partie basse du mur. Les assises sont régulières. Les moellons, les pierres de taille et le blocage sont liés par un mortier de chaux jaune et compact. Le parement externe de la maçonnerie est recouvert d'un enduit de mortier de tuileau appliqué jusqu'à la base du mur, assurant ainsi l'étanchéité de la construction. Cette couche de mortier lissée a également été appliquée sur le fond de la tranchée de fondation, entre le rocher et le mur de l'abside, formant une rigole destinée à drainer l'eau et à assainir la construction (fig. 169). Ce mortier a été comparé à celui

utilisé pour l'enduit des citernes. L'étude, réalisée par Stéphane Büttner[5], a montré que ces deux échantillons étaient relativement proches par la nature des composants utilisés[6]. Une légère différence est apparue cependant dans la proportion en tuileau, légèrement plus importante dans le mortier prélevé sur le mur de l'une des citernes. On note que la mise en œuvre est identique pour l'abside et les réservoirs d'eau, ce qui signale une certaine proximité chronologique.

Le chœur est pourvu dès l'origine, au nord et au sud, de deux portes mesurant 1,20 mètre de largeur et qui, dans un premier temps, ouvraient directement vers l'extérieur[7]. Deux imposantes pierres de seuil très émoussées sont d'ailleurs toujours en place (fig. 170 et 171). L'abside était probablement voûtée d'un cul-de-four comme le suggère la présence de trous de poteau situés au pied de l'abside. Ces structures, par leur position et par leur ancrage profond dans le substrat (plus de 0,30 mètre), ont sans doute accueilli les perches d'un échafaudage destiné à supporter le cintre de la voûte[8].

L'autel se dressait au centre du chœur, en léger retrait de l'axe de circulation reliant les deux portes latérales. Quatre structures circulaires encadrant une petite fosse rectangulaire matérialisent son emplacement (fig. 172). Les creusements circulaires, de diamètres équivalents (environ 0,35 mètre), ont entaillé le substrat sur 0,07 mètre de profondeur. Du mortier de tuileau a été observé au fond de l'un d'eux. Ces encastrements assuraient l'ancrage dans le sol des quatre colonnettes supportant la table d'autel. La fosse centrale, mesurant 0,70 mètre de longueur (est/ouest) pour 0,51 mètre de largeur (nord/sud), a été creusée sur une profondeur de 0,20 mètre. Ses parois sont très érodées. La forme rectangulaire du fond de la fosse matérialise manifestement le contour d'origine du creusement destiné à servir de réceptacle au reliquaire, qui mesure 0,40 mètre de longueur pour 0,35 mètre de largeur. La fouille de ces structures n'a livré aucun élément de mobilier particulier. Elles étaient directement comblées par de l'humus, signe qu'elles ont été fouillées anciennement, certainement au XIXe siècle, bien qu'il n'en soit pas fait état dans le compte rendu de 1881.

[5] Centre d'études médiévales d'Auxerre

[6] BÜTTNER S., « Étude des mortiers », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, op. cit.*, vol. 3, 2011, p. 141-145.

[7] Les annexes latérales sont postérieures, nous le verrons. La présence d'annexes primitives en bois, sur poteaux, aurait certainement été détectée dans le rocher, eu égard à l'état de conservation relativement mauvais des maçonneries des annexes postérieures.

[8] D'autres creusements de ce type doivent se trouver sous les maçonneries liées à un état postérieur du chœur, où l'abside est rhabillée intérieurement par des parties droites.

Le sol du chœur était constitué d'une fine semelle de mortier de chaux blanc présentant une teinte légèrement rose, due à la présence d'éléments de terre cuite concassés. Il est extrêmement mal conservé et n'a pas été observé en plan. Il est cependant conservé sous les parties droites du chœur correspondant à des réfections tardives (cf. chapitre 9, 1.2.). À l'est de l'espace, où le rocher a été proprement nivelé, il repose directement sur le substrat. À l'ouest, où le rocher plonge légèrement, à hauteur de l'ancien mur de façade orientale du bâtiment rectangulaire, un niveau constitué de tuf concassé a été apporté dans le but de compenser cette dépression et afin d'asseoir la semelle de mortier à un même niveau.

• *La nef de l'église*

Le grand bâtiment préexistant constitue désormais la nef de l'église. Sa façade orientale est en partie est dérasée de façon à permettre la communication entre le chœur et la nef. Deux reprises de la maçonnerie, en mortier de tuileau, ont été observées dans le mur (fig. 173). Situées dans l'axe des départs de l'abside, elles correspondent sans aucun doute à des modifications liées à l'aménagement de pilastres assurant la retombée de l'arc de tête (le mortier de tuileau ayant certainement été utilisé ici pour ses propriétés de résistance mécanique). Les bases de ces deux pilastres sont distantes d'environ 5,10 mètres, laissant ainsi supposer l'existence d'un arc relativement imposant, rétrécissant légèrement l'entrée dans l'hémicycle.

La partie centrale du mur séparant la nef et le chœur, située entre les deux supports, n'est désormais plus visible. En effet, le *presbyterium* formait manifestement une avancée dans la nef, illustrée par une grande plateforme se prolongeant sur la largeur du vaisseau jusqu'à une barrière de chœur. Celle-ci se présente sous la forme d'un muret ou d'un stylobate maçonné, installé dans l'extrémité orientale du vaste édifice rectangulaire, à 1,50 mètre à l'ouest de l'arc de tête. D'appareil irrégulier, il est constitué de blocs de tuf aplanis en parement et liés par un épais mortier de chaux jaune et compact (fig. 174 et 175).

Le niveau de circulation interne de la nef a été profondément modifié. Une grande campagne de remblaiement, affectant principalement la moitié occidentale excavée du bâtiment préexistant, a été entreprise dans le but d'asseoir un sol en mortier à un niveau plan sur la totalité de la surface de la nef (fig. 176). Ce remblai, constitué essentiellement d'éclats de tuf, à l'instar de celui observé dans le chœur, est probablement issu des travaux de décaissement du rocher réalisés pour la construction de l'abside (fig. 142 et 177). Il scelle le niveau dans lequel les tombes de la phase d'inhumation précédente ont été installées. La fouille de ce remblai a livré 57 tessons de

céramique appartenant à au moins 13 individus. Cependant, la majorité de ces éléments, constituée essentiellement de panses, n'a pas pu être identifiée. On signalera toutefois la présence d'une coupe à lèvre ronde datable de la fin du IVe ou du Ve siècle, celle d'un pot à bord en bandeau en céramique sableuse grise couvrant une fourchette chronologique comprise entre le IVe et le VIe siècle, ainsi que celle d'un plat arrondi en céramique grise datable du Ve siècle et dont la diffusion a pu être étendue au début du VIe siècle[9].

• *Des annexes presbytérales ?*

Le devenir des espaces rectangulaires situés au sud de l'édifice (secteur 3) demeure relativement difficile à appréhender. En effet, seuls deux d'entre eux ont livré des portions de niveaux anciens susceptibles d'être contemporains du premier lieu de culte, les autres ayant été pour la plupart complètement vidés lors des fouilles anciennes.

Les deux premiers caissons, situés à l'extrémité ouest (citernes 1 et 2), conservent peut-être leur fonction initiale de réservoir d'eau. La citerne 3 a pour sa part subi quelques modifications lors de cette période. Un épais remblai constitué majoritairement d'éclats de rocher (identique à celui observé dans la nef et l'abside) est apporté dans la citerne, sur une épaisseur d'environ 1 mètre (fig. 178), scellant ainsi le niveau dans lequel a été installée la sépulture 82. Le mobilier contenu dans ce remblai est varié : tessons de céramique, fragments de tubulures, fragment de pilastre, fragment d'une meule de moulin domestique (fig. 179), ossements de faune, tessons de verre, ainsi qu'une monnaie relativement rare du début du Ve siècle à l'effigie de l'usurpateur Jovin (411-413)[10] (fig. 180). Ce niveau a également livré 44 tessons de céramique appartenant à au moins 11 individus. Le dépôt est daté des IVe-Ve siècles, « avec une possible extension au VIe siècle »[11]. Ce remblai a manifestement été aménagé dans le but de transformer la

[9] CHABERT S., « Étude du mobilier céramique », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, op. cit.,* vol. 3, 2012, p. 24.

[10] Sur cette monnaie, cf. DIEULAFAIT F., « Étude numismatique », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, vol. 3, 2011, p. 107.

D:/ DN I[ovin]VS P F AVG ; buste diadémé, drapé et cuirassé, vu de face, à droite.

R:/ VICTO[ria a]VGG / SMLDV ; Rome assise à gauche tenant une Victoire et un sceptre vertical.

Argent, silique de Jovin (411-413), frappée à Lyon.

NB : les monnaies de Jovin sont rares, celles frappées à Lyon sont les plus courantes.

Diamètre : 14-15 mm ; poids : 1,26 g ; axe : 12 ; non rognée,

État : usée mais bien lisible.

[11] CHABERT S., « Étude du mobilier céramique », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, vol. 3, 2011, p. 33-34.

citerne en une pièce rehaussé au niveau de l'église et dotée d'un sol en dur. Un lambeau de chape de mortier était en effet conservé dans le quart sud-ouest de cet espace (fig. 181). La séquence stratigraphique observée ici est similaire à celle liée à la phase d'installation du lieu de culte dans la nef et le chœur, ce qui invite ainsi à envisager la contemporanéité de ces différents évènements.

La pièce « espace 7 » est également occupée durant cet état et certainement toujours accessible depuis l'extérieur à l'est et depuis le sud. Le niveau de sol d'origine de l'espace est surmonté par un nouveau sol en terre[12]. En revanche, la pérennité d'utilisation des caissons directement adossés à l'enceinte est impossible à déterminer, la stratigraphie de ces espaces ayant totalement disparu.

La fonction des modules situés au sud de l'église demeure également délicate à identifier. Il est néanmoins certain qu'une des citernes (sinon plusieurs) a été remblayée et transformée en une pièce exiguë. Leur proximité avec l'église invite dès lors à y voir de petites annexes, liturgiques ou non, à destination d'un clergé affecté au service du lieu de culte.

2.2. Comparaisons

L'église paléochrétienne de l'établissement de hauteur de La Couronne possède des dimensions relativement importantes pour un édifice rural (23,40 mètres de longueur pour environ 9 mètres de largeur au niveau de la nef) ; dimensions que l'on retrouve toutefois pour d'autres lieux de culte de hauteur tels que ceux du Roc de Pampelune à Argelliers (fig. 182)[13], de l'*oppidum* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (13)[14] ou encore du *castrum* de Mandeure dans le Doubs (fig. 183)[15].

S'il n'existe pas de « plan type » pour ces périodes, certains aspects structurels du bâtiment

[12] Le sol en terre de l'état précédent a livré un ensemble de tessons de céramique à placer aux IVe-Ve siècles. La datation du dépôt contenu dans le sol en terre du deuxième état de la pièce « espace 7 » est comprise entre le Ve siècle et le VIe siècle, donnant ainsi de précieux renseignements sur la durée d'utilisation de la pièce au cours de cet état. Voir *Ibid.*, p. 30.

[13] SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault) », *art. cit.*, p. 9-16.

[14] DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, *op. cit.*

[15] BLIN S., CRAMATTE C. et BARRAL P., « Mandeure : du sanctuaire laténien à l'église paléochrétienne », *in* DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. et JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand, op. cit.*, p. 387-403 ; CRAMATTE C., GLAUS M. et MAMIN Y., « Une église du 5e siècle dans le *castrum* de Mandeure », *Archéologie suisse*, 35.1, 2012, p. 4-15.

renvoient vers des exemples connus pour l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. On a ici affaire à un plan très simple et très courant, à nef unique et abside semi-circulaire saillante (ajoutée), dont l'originalité tient d'abord à l'adaptation au culte d'un bâtiment profane préexistant. En deuxième lieu, la présence d'ouvertures symétriques permettant d'accéder directement au chœur depuis l'extérieur – et non depuis des annexes orientales flanquant l'abside – constitue un dispositif relativement rare, néanmoins connu dans quelques édifices paléochrétiens. C'est le cas notamment de l'église Saint-Hermentaire de Draguignan dans le Var, datée du Ve siècle (fig. 184), de l'église du VIe siècle mise au jour près de l'ancien palais épiscopal de Viviers en Ardèche[16] ou encore, en Italie, de l'église San Massimo Di Collegno près de Turin[17], datée du Ve siècle.

Ces portes permettent possiblement une circulation dans l'abside qu'il est tentant de mettre en lien avec la vénération de reliques. Leur disposition en vis-à-vis expliquerait aussi, dans le cas de La Couronne, la position de l'autel dans l'abside. Ce dernier est en effet situé à quelques dizaines de centimètres en retrait, vers l'est, de l'axe de circulation nord/sud reliant les deux ouvertures, probablement afin de faciliter la déambulation du clergé, lors de processions, voire parfois celle des fidèles. Cette organisation peut constituer un indice relatif au statut du lieu de culte primitif. En effet, ce système de circulation liturgique, somme toute atypique, semble évoquer la présence de reliques particulières qui auraient pu motiver un pèlerinage ou tout du moins une dévotion marquée. C'est d'ailleurs ce que souligne également Yann Codou pour la basilique Saint-Hermentaire de Draguignan, où cette disposition l'invite à envisager la vénération de reliques très prisées ou d'un corps saint[18]. On connait en effet quelques rares schémas de pèlerinages tardo-antiques et alto-médiévaux où une tombe sainte est située dans le sanctuaire[19], canoniquement accessible aux seuls religieux, mais que l'unique trajet possible pour les pèlerins oblige à ouvrir aux laïcs (et aux laïques) à des moments définis, malgré de fortes réticences du clergé. L'abside de la basilique fouillée à Marseille, rue Malaval, par Manuel Moliner, présente ainsi une porte septentrionale, donnant accès à la *memoria* qui enfermait deux tombes vénérées, au

[16] BRUNO-DUPRAZ J. « Viviers église funéraire », *in* DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France,* vol. 2. *Sud-est et Corse*, *op. cit.*, p. 218-223 ; ESQUIEU Y. (dir.), *Viviers, Cité épiscopale : études archéologiques*, Document d'Archéologie en Rhône-Alpes, 1, Lyon, 1988.

[17] DE BERNARDI FERRERO D. « La chiesetta di San Massimo in collegno e le sue memorie storiche », *Palladio, Rivista di storia dell'architettura*, Nuova serie, Anno VII, 1958, p. 121-138.

[18] CODOU Y., « Le paysage religieux et les paroisses rurales dans l'espace provençal », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles), op. cit.*, p. 82-97, ici p. 83.

[19] JACOBSEN W., « Saints' Tombs in Frankish Church Architecture », *Speculum*, 72, 1997, p. 1107-1143.

nord de l'autel[20]. On ignore tout du ou des saints, dont les reliques auraient pu attirer un culte à La Couronne.

L'avancée du chœur liturgique dans la nef jusqu'à une barrière de chancel constitue un dispositif qui est également récurrent dans les premiers édifices chrétiens. Cet aménagement, à la fois structurel et symbolique, permet dans certains cas au chœur d'être légèrement surélevé par rapport au reste de la nef : le mot grec qui désigne cet espace est d'ailleurs *bêma* (plateforme, estrade). De nombreux exemples de comparaison sont connus, notamment dans le sud de la Gaule avec l'église Saint-Félix à Narbonne (Ve siècle, fig. 185)[21] ou l'église paléochrétienne de l'*oppidum* de Saint-Blaise[22]. On retrouve également ce dispositif dans les églises du complexe épiscopal de Genève[23]. Concernant l'église paléochrétienne de La Couronne, le sol du chœur liturgique surplombait d'environ 0,60 mètre celui de la nef. Un système d'escalier, dont il ne reste aucune trace, devait donc relier les différents espaces. L'existence d'une avancée axiale plus étroite, que l'on appelle généralement *solea*[24], telle qu'on en connaît à Saint-Blaise ou à Mandeure, est tout à fait envisageable, bien qu'aucune trace en ce sens n'ait été détectée.

Les installations liturgiques mises au jour sur le site de La Couronne s'apparentent également à des exemples précoces dans le monde chrétien. En effet, l'autel du lieu de culte primitif s'inscrit dans la typologie classique des autels paléochrétiens[25], pour laquelle la table rectangulaire (la *mensa*), bien souvent en marbre, est portée dans la plupart des cas par quatre colonnettes (fig. 186)[26].La disposition des reliques sous l'autel est également un cas de figure récurrent durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Les reliques sont le plus souvent entreposées dans une fosse (le *loculus*) dont la forme peut varier suivant l'époque et les lieux. C'est le dépôt des reliques dans ou sous l'autel et le scellement du *loculus* qui entérinent la consécration

[20] MOLINER M., « La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône », *art. cit.* La moitié sud de l'hémicycle absidal n'a pas pu être fouillé, la présence d'une porte symétrique reste hypothétique.

[21] GINOUVEZ O., « Le site de Saint-Félix de Narbonne. Une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (V^e^-XVe siècle) », *art. cit.*, p. 25-46.

[22] GUYON J. (dir.), *Les premiers chrétiens en Provence*. Guide archéologique, éditions Errance, 2001.

[23] BONNET C., *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève : étude archéologique et recherches sur la fonction des constructions funéraires*, *op. cit.*

[24] Bien que ce terme grec qui n'apparaît jamais dans les textes occidentaux soit probablement impropre ici : il désigne à Constantinople dès le milieu du VIe siècle la coursière d'accès à l'ambon.

[25] NARAZAWA Y., *Les autels chrétiens du Sud de la Gaule (IVe-XIe siècles)*, Brepols (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 27), Turnhout, 2015.

[26] Les fragments de tables en marbre décrits dans le compte rendu des fouilles de la fin du XIXe siècle appartenaient peut-être à l'autel primitif.

du lieu de culte. Dès l'Antiquité tardive, les canons conciliaires réservent ce geste à l'évêque, afin d'enrayer d'éventuelles initiatives privées. Cette consécration est particulièrement symbolique, notamment dans des cas comme celui de La Couronne, dans la mesure où elle parachève la transformation d'un édifice profane en lieu de culte chrétien.

Ces autels sont très fréquemment conservés sur le pourtour méditerranéen, depuis l'Espagne, la Croatie, l'Albanie, la Grèce jusqu'en Jordanie[27] (fig. 187). En Gaule, les exemples en place sont très rares et on ne connaît guère que celui de Cimiez, près de Nice, où les pieds de l'autel étaient aménagés dans un socle qui scelle la fosse à reliques (fig. 188)[28]. Les fosses d'autel sont également peu fréquentes en Gaule et les quelques exemplaires connus, à l'instar de celui de la basilique du « Clos de la Lombarde » à Narbonne, présentent des dispositifs relativement élaborés, souvent maçonnés et parfois dotés d'escaliers d'accès. La fosse à reliques de l'église paléochrétienne de La Couronne semble beaucoup plus fruste dans sa mise en œuvre et apparaît comme une adaptation locale de modèles orientaux et méditerranéens, que reflète aussi le petit caisson en calcaire de la basilique marseillaise (rue Malaval)[29]. Elle constitue notablement un exemple pour l'instant très rare en contexte rural en Gaule.

2.3. Discussions autour de la datation de l'édifice

Un charbon de bois prélevé dans le mortier de l'abside du chœur de l'église a fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les résultats de cette analyse ont livré un âge calibré, à 95 % de probabilité, entre 260 et 420 de notre ère, avec un pic resserré entre 340 et 420 (68 % de probabilité).

Les éléments de datation collectés pour les phases antérieures — en particulier pour la phase d'inhumation qui précède la transformation du bâtiment d'origine en église — s'inscrivent manifestement dans la première moitié du Ve siècle. La nature des installations liturgiques et le plan de l'édifice (notamment ses dimensions, la présence de portes ouvrant directement dans le sanctuaire depuis l'extérieur et l'avancée du chœur liturgique dans la nef) trouvent des

[27] Pour l'Espagne, voir entre autres RIPOLL G., CHAVARRIA-ARNAU A., « El altar en Hispania. Siglos IV-X », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 29-48 ; pour la Croatie, CHEVALIER P., « Les installations liturgiques des églises d'Istrie du Ve au VIIe siècle », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 105-118 ; pour l'Albanie, CHEVALIER P., « Les autels paléochrétiens des provinces d'*Epirus Vetus*, *Epirus Nova* et de *Praevalis* », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 65-80 ; pour la Jordanie, MICHEL A., « Le culte des reliques dans les églises de Jordanie », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 31-40.

[28] METZGER C., « Installations liturgiques en Gaule », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 41-44.

[29] MOLINER M., « La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône », *art cit.*, p. 132 et fig. 66.

comparaisons en Gaule ainsi que sur le pourtour du bassin méditerranéen pour les Ve et VIe siècles. Les ensembles céramiques associés à cette phase d'occupation sont également centrés sur le Ve siècle bien que certaines formes aient pu perdurer au début du siècle suivant.

L'ensemble constitue un faisceau d'indices probant qui suggère la présence d'un lieu de culte paléochrétien édifié dans la deuxième moitié du Ve sinon au début du VIe siècle. Nous l'avons dit, la transformation architecturale du bâtiment profane en église a probablement eu lieu peu de temps après le premier épisode funéraire. Par ailleurs, le mobilier céramique des horizons stratigraphiques contemporains de la construction de l'église est largement ancré dans le Ve siècle. Bien qu'il faille admettre une chronologie relativement large située entre 450 et les premières décennies du VIe siècle pour l'apparition de l'église, il convient de privilégier une datation située entre 450 et 500, peut-être même davantage tournée vers la date haute.

Le lieu de culte devient dès cet instant un élément polarisant du paysage et joue probablement un rôle fédérateur dans ce secteur de la Montagne bourbonnaise ; un rôle qui, semble-t-il, tend à s'accroître au cours de la période mérovingienne à en juger par le développement du sanctuaire et des dispositifs liturgiques.

3. Le développement du sanctuaire aux VIe-VIIe siècles

Deux annexes latérales sont construites symétriquement contre l'abside du chœur au nord et au sud (fig. 189). Leur édification n'est peut-être pas simultanée mais participe néanmoins certainement d'un même programme architectural. Ces espaces correspondent à des pièces fonctionnelles à l'usage du culte, s'inscrivant dans la tradition du *secretarium* et du *salutatorium*[30] (leur disposition correspondrait, pour les églises byzantines, aux *prothesis* et *diaconicon* encadrant le *bêma*). Ces petites salles servaient aux officiants pour la préparation des offrandes liturgiques, mais pouvaient également accueillir des armoires et des coffres destinés à entreposer le mobilier, la vaisselle, les ornements, le luminaire, les vêtements et les linges utilisés lors des célébrations

3.1. Le développement du chevet et la construction d'annexes au nord de la nef

Deux annexes latérales sont construites symétriquement contre l'abside du chœur au nord et au sud. Leur édification n'est peut-être pas simultanée mais participe néanmoins certainement

[30] PICARD J.-C., « La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève », *Rivista di Archeologia Cristiana*, 65, 1989, p. 87-104.

d'un même programme architectural. Ces espaces correspondent à des pièces fonctionnelles à l'usage du culte, s'inscrivant dans la tradition du *secretarium* et *salutatorium*[31] (elles correspondraient, pour les églises byzantines, aux *prothesis* et *diaconicon* encadrant le sanctuaire). Ces petites salles servaient aux officiants pour la préparation des offrandes liturgiques, mais pouvaient également accueillir des armoires et des coffres destinés à entreposer le mobilier utilisé lors des célébrations.

L'annexe nord est divisée en deux espaces exigus par une cloison probablement légère qui a également pu constituer la fixation d'un meuble voire une petite barrière liturgique. L'exploration de cette pièce, en 2012, a apporté peu d'informations puisque le rocher est apparu directement sous le niveau de terre végétale (fig. 190 et 191). Cet espace était par ailleurs extrêmement arasé et son plan demeure ainsi incertain. Le mur oriental prend appui contre l'abside du chœur. Épais de 0,50 mètre, il est constitué de blocs de tuf de module moyen, aplanis en parement et liés par un mortier de chaux jaune et compact. Une brique en remploi a été utilisée à l'interface entre ce mur et l'abside, masquant ainsi l'enduit externe du mur semi-circulaire. Le parement oriental du mur de l'annexe nord est également enduit sur toute sa hauteur de mortier de tuileau blanc à rose, lissé en surface, sensiblement différent de celui appliqué sur la face externe de l'abside. Le mur ouest de la pièce s'appuie pour sa part contre l'épaulement de la nef. Son mode de construction est identique à celui du mur oriental.

Sur l'axe est/ouest de la pièce, une tranchée linéaire partitionne l'espace à une distance d'environ 1,30 mètre de l'abside. Ce creusement, peu profond et étroit, a pu accueillir les fondations d'une cloison légère, sinon la base d'un emmarchement matérialisant une petite barrière liturgique. Le comblement de la tranchée était d'ailleurs constitué de nombreux fragments de blocs sculptés de petit module correspondant vraisemblablement à des éléments de bases et de fûts de colonnettes (fig. 192 et 193). Ces éléments peuvent potentiellement provenir de la destruction de l'autel paléochrétien ; leurs dimensions s'accordent en tout cas avec celles des négatifs d'ancrage situés au centre du chœur. Le mobilier liturgique, lorsqu'il est détruit, est dans la plupart des cas inséré dans les nouvelles constructions ou dans les réfections des églises, et ce dès les périodes les plus hautes. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à retrouver les débris de l'autel primitif en fondation de cette barrière supposée. À une cinquantaine de centimètres en arrière de cet aménagement (au nord) se tenait d'ailleurs peut-être un autel secondaire, sinon une table à offrandes. Un trou de poteau marquerait alors l'emplacement d'une petite table reposant sur un pied unique.

[31] PICARD J.-C., « La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève », *in Rivista di Archeologia Cristiana*, t. 65, Rome, 1989, p. 87-104.

L'annexe sud du chevet correspond quant à elle à un petit espace quadrangulaire d'environ 6,70 m^2, dont les murs sont en grande partie arasés (fig. 194). Les niveaux anciens ont été largement perturbés (fouilles anciennes, racines des arbres, etc.) et seule une couche limono-argileuse brune, damée, contenant des inclusions de blocs d'argile rubéfiés et des nodules de mortier jaune était conservée dans l'angle nord-ouest de la pièce. Cette couche constitue peut-être le maigre témoin d'un niveau d'occupation. Au-dessus figurait un remblai dans lequel était piégé du mobilier céramique correspondant à des productions du IVe et du début du Ve siècle. Cependant, ce remblai a été largement remanié puisque des éléments récents, dont une monnaie du XIXe siècle, y ont été découverts. Le rocher a été complètement aplani à l'intérieur de cet espace et légèrement surcreusé à partir de la base des murs, ce qui permet d'envisager l'existence d'un système de plancher surmontant un vide sanitaire. Cette annexe communique au nord avec le chœur et ouvre à l'ouest[32] sur une pièce préexistante (espace 7, état III), au centre de laquelle une petite cuve baptismale a peut-être pris place au cours de cette phase de réaménagement de l'église.

3.2. Une salle baptismale au sud ?

L'existence d'éventuelles installations baptismales est en effet suggérée par la présence, au centre de la pièce, d'une fosse circulaire de 1 m de diamètre (fig. 195 et 196). En partie inférieure, ce creusement présente un rétrécissement à partir duquel la structure ne possède plus qu'un diamètre avoisinant 0,70 mètre. Conservée sur une profondeur de 0,28 mètre, cette structure était comblée par des sédiments limono-argileux contenant quelques tessons de céramique. Ces derniers s'inscrivent dans des typologies connues pour le VIe siècle. Le creusement fonctionnait avec un niveau de sol daté largement des Ve-VIe siècles par le mobilier céramique. Le profil de cette fosse et la présence d'un rétrécissement à sa base trahissent manifestement l'ancrage dans le sol d'une structure circulaire, dont la forme peut évoquer celle d'une cuve baptismale, en pierre ou en bois. La morphologie de ce creusement et sa position centrale dans le petit espace peuvent en effet aller dans ce sens. Cette fosse présente un ressaut qui n'est pas sans rappeler le resserrement qui marque souvent le fond des cuves baptismales rondes, un degré – ici large

[32] La porte assurant la communication entre les deux espaces est matérialisée par un seuil monolithique en roche locale présentant un léger rebord à l'ouest. Les piédroits de l'ouverture ont fait l'objet de reprises constituées de blocs de tuf de module moyen liés par un mortier de tuileau rougeâtre. Une portion de maçonnerie complète le seuil soit pour le surélever, ce qui paraît le plus probable, soit pour tout simplement boucher la porte, ce qui semble plus difficile à accepter au regard de l'évolution générale de l'espace 7 et de l'annexe sud du chevet.

d'environ 15 centimètres – facilitant l'accès à la partie la plus profonde et minimisant la quantité d'eau bénite nécessaire au baptême. C'est aussi une caractéristique des fonts baptismaux « mobiles », connus plus particulièrement pour la période carolingienne.

Le dispositif observé sur le site de La Couronne se rapproche de la configuration mise en évidence à côté de l'église du haut Moyen Âge du plateau de Carlat (Cantal), dans les confins méridionaux de l'ancienne cité de Clermont (fig. 197 à 200). Une cuve maçonnée d'environ 0,60 mètre de diamètre prend place dans un baptistère constitué d'une travée se prolongeant à l'est par une abside[33]. Il est directement accolé au sud de l'église, avec laquelle il communiquait probablement. Le lieu de culte de la plateforme sommitale aurait, d'après les sources écrites, été fondé au plus tard dans le courant du IXe siècle, mais sa configuration invite toutefois à y voir une datation antérieure de deux ou trois siècles.

Dans le cas de La Couronne, cette interprétation induit une circulation liturgique particulière, impliquant un accès presque direct entre la salle baptismale et le chœur, avec une station intermédiaire dans l'annexe sud du chevet. Le réaménagement en baptistère d'un des caissons du bâtiment profane tardo-antique, dépourvu d'ouverture sur la nef, explique sans doute un trajet baptismal inhabituel. On imagine mal en effet le(s) néophyte(s) passer par le chœur liturgique pour gagner la nef, il devait donc pour ce faire ressortir à l'extérieur après la cérémonie, et contourner le chevet vers la porte nord de l'église. Selon ce cas de figure, l'annexe située directement au sud de la salle baptismale faisait peut-être office de vestibule ou de vestiaire, voire également de *consignatorium* (la chrismation ayant lieu après le baptême). Elle était donc nécessairement accessible depuis l'extérieur, par l'intermédiaire d'une porte qui n'a pu être aménagée que dans son mur oriental, malheureusement très arasé (fig. 201).

3.3. Les annexes nord de la nef

Au moins deux pièces longitudinales sont adossées au mur gouttereau nord de l'église. La première (espace 19), la plus à l'ouest, a été complètement fouillée au XIXe siècle, ainsi que l'indique le rapport de fouille de 1881 ; la deuxième (espace 22), uniquement restituée sur la base du prolongement de la première vers l'est, est complètement arasée.

La pièce flanquée contre l'angle nord-ouest de l'église est de forme rectangulaire et délimite une superficie d'environ 11 m^2 (fig. 202). Ses quatre parois sont constituées de blocs de tuf de module moyen liés par un mortier de chaux jaune et compact. Le mur oriental est quant à lui enduit sur son parement nord par une chape de mortier blanc à rose, lissée en surface,

[33] D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *op. cit.*, p. 218.

similaire à celle appliquée sur le parement externe du mur oriental de l'annexe nord du chevet. Le mur sud de la pièce chemise quant à lui le mur gouttereau nord de l'église, suggérant que cet ajout a peut-être assuré un contrebutement de cette portion de la nef. L'angle nord-ouest de l'espace a par ailleurs été renforcé en fondation grâce à deux dés en calcaire gréseux de grand module, probablement remployés et appuyés contre la colonne préexistante (cf. chapitre 6, 2.4.). La base de la colonne est par ailleurs recouverte par la fondation de la maçonnerie nord de l'annexe (fig. 203). Les problèmes de stabilité de l'édifice se matérialisent également dans l'angle nord-ouest de la nef par l'ajout d'un contrefort d'angle. Les soubassements de ce dernier, d'une largeur de 0,90 mètre, mesuraient 2,20 mètres de longueur.

Un sondage a été réalisé dans le tiers oriental de la pièce, confirmant que l'espace avait été intégralement fouillé anciennement, ainsi que l'indique le compte rendu de 1881. L'interprétation de cet espace demeure de fait délicate. Ses dimensions et sa position au sein de la topographie ecclésiale pourraient cependant évoquer un portique ou une annexe funéraire privée, qui se rapproche notamment de la configuration analogue mise en évidence sur le site d'Arnesp à Valentine, en Haute-Garonne[34].

L'angle nord-est de cette pièce a été totalement détruit. Cependant, le mur nord semble se prolonger vers l'est, ce qui permet d'envisager la présence d'un second espace fermé le long du mur gouttereau nord de la nef (fig. 189). Ce secteur est complètement arasé, si bien qu'il ne subsiste que d'infimes traces de maçonneries. La pièce (espace 22) se prolongeait à n'en pas douter jusqu'au mur occidental de l'annexe nord du chœur. Un petit lambeau de mortier de chaux blanchâtre, observé sur quelques centimètres carrés et posé directement sur le rocher, constitue le maigre vestige d'un sol de circulation intérieur. Compte tenu de son emplacement, à hauteur du seul accès possible à la nef de l'église, cette pièce peut être interprétée comme une petite galerie, sinon comme un porche précédant l'entrée dans le bâtiment depuis le nord.

Au sud de la nef, en dehors du réduit ayant pu éventuellement accueillir une petite cuve baptismale ancrée dans le sol, aucun indice ne permet de caractériser la fonction des autres caissons. À l'instar de l'état d'occupation suivant, les citernes occidentales remplissent peut-être toujours leur fonction première de réservoirs et les autres caissons constituent probablement encore des annexes liées au lieu de culte.

[34] COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IXe-Xe siècles*, *op. cit.*, p. 55.

3.4. Un nouvel épisode funéraire

Cet état d'occupation se traduit également par une nouvelle série d'inhumations dont la densité peut difficilement être appréciée au vu des nombreuses perturbations ayant affecté l'aire funéraire. Cet épisode est caractérisé par la présence de cinq sarcophages (seuls trois sont encore en place) et probablement par deux tombes recouvertes de dalles. Certaines inhumations, en fosse ou en coffre de bois, appartiennent peut-être également à cet état, ce qui n'a toutefois pas pu être démontré. Les sépultures rattachées à cette période se situent toutes dans la nef. Aucun squelette n'était associé à ces contenants, les sarcophages ayant été fouillés anciennement, sinon détruits bien avant, et les ossements contenus dans les tombes maçonnées, pourtant scellées, ayant été totalement rongés par l'acidité du milieu d'enfouissement. D'autres sépultures, situées dans l'église et à l'extérieur, sont postérieures à cet état d'occupation et, au regard des datations radiométriques réalisées, s'inscrivent plutôt dans une fourchette chronologique comprise entre le milieu du VIIe et le début du IXe siècle (cf. chapitre 9, 1.1.).

Au sein de l'ensemble appartenant à cet horizon funéraire figuraient trois sarcophages dont ne subsistaient plus que les fonds de cuve, parfois fragmentaires. Il s'agit de trois cuves de sarcophage monolithiques de plan trapézoïdal.

Le premier (sarcophage 30) a été observé contre le mur gouttereau nord de l'église, dans la moitié orientale de la nef (fig. 204). Vu sa position, il est possible qu'il ait été placé au pied du seuil de l'entrée de la nef. Cet exemplaire a été fouillé lors des investigations anciennes et figure sur le plan de 1881. Il a été taillé dans un grès présentant, à l'œil nu, de grandes similitudes avec celui extrait dans le nord de l'Allier. Il est conservé sur une longueur de 1,60 mètre. Sa largeur au niveau des pieds est de 0,21 mètre (parois comprises). Le fond a une épaisseur de 0,11 mètre alors que les parois ont une épaisseur moyenne de 0,06 mètre.

À un peu plus d'un mètre au sud-est de celui-ci, les fragments d'un deuxième contenant (sarcophage 47) ont été observés (fig. 205). Il ne subsiste que deux portions du fond de la cuve en grès. Ce sarcophage, repéré lors des fouilles anciennes, ne figure pas dans sa position d'origine et a peut-être été légèrement déplacé. Il est conservé sur une longueur de 1,20 mètre. Au niveau du panneau de tête, la cuve mesure 0,45 mètre de largeur et possède une épaisseur de 0,18 mètre.

Enfin, dans l'axe médian de la nef figure le troisième sarcophage (sarcophage 43), également en grès (fig. 206). Ce dernier a probablement été déplacé au cours des fouilles du XIXe siècle puisque aucun contenant de ce type n'est localisé sur le plan ancien dans cette zone. Sa longueur totale est de 1,48 mètre à l'intérieur et de 1,62 mètre à l'extérieur. La largeur du panneau

de tête est de 0,50 mètre (0,64 mètre avec les parois). La largeur du panneau de pied est de 0,19 mètre (0,31 mètre avec les parois). Le fond a une épaisseur de 0,11 mètre alors que les parois ont une épaisseur moyenne de 0,06 mètre. Il s'agit d'un sarcophage de petites dimensions destiné peut-être à un enfant sinon à un adolescent.

Ces trois contenants étaient par ailleurs complétés par deux autres puisqu'un fond de cuve en grès (fig. 207) ainsi que des éléments de parois et de cuves en trachyte (fig. 208) ont été collectés dans les déblais des fouilles anciennes. Pour le premier, une petite banquette est aménagée contre le panneau de tête, renvoyant à un exemplaire issu de la nécropole de Maison Blanche à Pardines, dans le Puy-de-Dôme (fig. 209).

La coexistence du grès et du trachyte illustre l'intégration du site dans les réseaux d'échange commerciaux. En ce qui concerne les grès, les recherches réalisées jusqu'à présent n'ont pas permis de mettre au point une méthode d'analyse susceptible d'apporter des précisions sur la provenance exacte des matières premières utilisées[35]. Seule une observation à l'œil nu permet aujourd'hui de distinguer les grès locaux (grès de l'autunien) des matériaux d'origine plus lointaine (comme les arkoses du Puy-de-Dôme par exemple). Les grès locaux, qui ont fait l'objet d'exploitation pour la fabrication de sarcophages, affleurent dans un secteur de 300 km^2 situé à l'ouest de Moulins, dans le nord de l'Allier (fig. 210). Les exemples de La Couronne s'apparentent à ces derniers. Le trachyte (nommée « domite » dans le compte rendu de 1881) correspond quant à elle une roche volcanique issue de la Chaîne des Puys. En l'état actuel des connaissances, plusieurs sites d'extraction sont connus sur les puys du Clierzou, du Sarcouy et du Kilian. La composition chimique des roches provenant de ces différents volcans étant variable, des analyses pétrographiques permettent de déterminer l'origine des matériaux[36]. Une étude conduite sur un échantillon du sarcophage en trachyte de La Couronne a montré que le matériau rencontré sur le site provient du Kilian, situé à une soixantaine de kilomètres au sud de Cusset/Vichy[37].

Deux autres sépultures, mitoyennes, présentent une architecture funéraire particulière,

---

[35] LIEGARD S., « Étude des sarcophages », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, op. cit.*, vol. 3, 2011, p. 131-137. Sur la question des sarcophages en grès du nord de l'Allier, consulter *EAD.*, HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, *op. cit.*

[36] MIALLER D., BOIVIN P., CLUZEL N., DEVIDAL J.-L. et DOUSTEYSSIER B., « The use of trachyte in the center of France during Antiquity and Middle Ages : sources and criteria of identification », *Journal of archaeological Science*, 2015, p. 247-256.

[37] L'analyse a été réalisée par Pierre Boivin, Laboratoire « Magmas et Volcans », CNRS-UMR 6524 – Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

associant coffre en bois et couvercle trapézoïdal en pierre (fig. 211). Les ossements avaient totalement disparu, à l'image de la plupart des squelettes des inhumations pratiquées dans la nef, en particulier celles dont les fosses ont été en partie creusées dans le rocher.

Ces deux tombes (sépulture 114 et 127) reposent directement au pied du mur gouttereau nord. Le creusement de la fosse sépulcrale est de forme oblongue et orienté est/ouest. La tombe est couverte par une grande dalle de tuf trapézoïdale (fig. 212) surmontant une fine chape de mortier de chaux beige, au revers de laquelle figurent encore des fragments d'une planche, indiquant la présence d'un coffre en matériaux périssables (fig. 213 et 214).

Les pierres de couverture des deux tombes ont semble-t-il été scellées dans le même temps, indiquant ainsi deux inhumations simultanées. Par ailleurs, la taille réduite des deux contenants signale des sépultures d'enfants. Ces sépultures, sur la base de critères morphologiques (les rapprochant des tombes en sarcophages), ont été associées à cette période bien qu'il faille admettre qu'aucune datation absolue, en l'absence d'ossement, ne vienne étayer l'hypothèse.

Malgré l'absence d'ossement, le recrutement mis en évidence à travers l'étude morphologique de ces quelques tombes implique des adultes et des enfants. D'ailleurs, l'inhumation de jeunes individus sur le site est attestée par l'inscription tumulaire découverte au XIXe siècle. La présence de sarcophages et d'épitaphes apposées sur des plaques de marbre traduit un recrutement constitué pour une large part (sinon en totalité) d'une population relativement aisée. À l'instar de l'épisode funéraire du Ve siècle, un regroupement familial peut donc être envisagé.

Du point de vue de la topographie de l'église, l'altitude d'apparition des sarcophages renseigne sur celle du sol dans lequel ils ont été enfouis. Le couvercle de ces tombes devait être affleurant, comme le suggère la présence des petites plaques funéraires qui devaient y être encastrées comme à Brioude. Ainsi, le niveau de circulation de l'église mérovingienne se situait nécessairement quarante à cinquante centimètres plus haut que l'horizon de circulation actuel (autrement dit le rocher), soit une trentaine de centimètres plus haut que le sol de l'église primitive. Cette constatation signale d'importants travaux de remblaiement de la nef, qui s'inscrivent probablement dans le chantier d'agrandissement de l'édifice paléochrétien. Ce nouvel apport conséquent de matériaux, notamment en partie ouest de l'église, explique sans doute les problèmes de stabilité qui affectent la façade, et donc la nécessité de la renforcer par l'ajout d'un puissant contrefort d'angle. Le chœur a peut-être également été remblayé ; le pavement de « mosaïque » mentionné dans le compte rendu de 1881 – un *opus sectile* ? – appartenait peut-être à

cet état de construction de l'édifice. De tels travaux n'auraient quoi qu'il en soit rien d'étonnant pour un édifice qui possède désormais des dimensions considérables pour un lieu de culte rural. Au cours des VIe-VIIe siècles, le plan en « tau » adopté par l'église de La Couronne est assez largement diffusé en Gaule.

4. Autour de l'église : évolution de l'organisation de l'établissement de hauteur

4.1. Transfert ou création d'un pôle résidentiel dans l'extrémité orientale ?

La construction de l'église exerce inévitablement un impact significatif sur l'organisation de la forteresse. Le grand bâtiment rectangulaire de l'angle sud-ouest, qui constituait peut-être à l'origine un bâtiment résidentiel, change alors de fonction. Dans le même temps, à l'est, le secteur qui dans le premier état du *castellum* a pu accueillir des activités artisanales, notamment du métal, est profondément réaménagé.

La structure de combustion est détruite. Le terrain fait ensuite l'objet d'un remblaiement sur une trentaine de centimètres, avant la mise en place d'un sol en mortier de chaux (fig. 215 à 217). Ce remblaiement fait suite à la construction d'un mur dont l'extrémité orientale chemise le montant nord de la niche aménagée dans la muraille.

Malgré la destruction du four, la niche semble conservée. Une tranchée orientée nord/sud coupe le niveau de sol en dur. L'interruption brutale de ce dernier, au sud, couplée à la présence de cette tranchée, semble trahir la présence de maçonneries épierrées lors de la phase suivante. Selon cette hypothèse, plusieurs pièces se développeraient au pied du mur d'enceinte. Un petit corridor d'environ un mètre de largeur longerait notamment la muraille, se prolongeant au nord jusqu'à la niche. En l'état des investigations de terrain, les deux pièces qui figureraient directement à l'ouest de ce couloir peuvent difficilement être caractérisées, tant du point de vue morphologique que fonctionnel. On dispose pour l'instant de peu d'éléments de datation concernant cette phase. Seuls quelques tessons de céramique piégés dans le remblai précédant l'installation du lit de mortier, renvoyant vers des faciès diffusés au cours du Ve et pour certains jusqu'au début du VIe siècle, permettent d'associer cette phase au quatrième état d'occupation du site, celui qui voit la construction de l'église paléochrétienne dans la deuxième moitié du Ve ou au début du VIe siècle.

Ainsi, dans l'extrémité orientale de l'établissement fortifié prennent place au moins deux vastes bâtiments mitoyens se développant de part et d'autre d'un mur est/ouest prenant appui contre la muraille. Le grand espace méridional, qui a été en partie fouillé en 2015, était divisé en au moins deux pièces situées en arrière d'un corridor ayant pu permettre d'accéder à une courtine dominant l'enceinte orientale. Ces modules étaient peut-être surmontés par un étage.

Dans la deuxième moitié du VIe ou au début du VIIe siècle, ce secteur subit un nouveau réaménagement (état 5 du site). Les murs définissant les espaces situés au pied du rempart sont détruits et certaines maçonneries sont récupérées jusqu'en fondation. Le niveau de sol en mortier est surmonté par un plancher dont de nombreux éléments (lambourdes et planches), carbonisés à la suite d'un violent incendie, ont pu être individualisés[38]. L'analyse par le radiocarbone d'un fragment de planche a offert une datation calibrée entre 550 et 650 de notre ère (pic de probabilité à 95 %). Le mobilier céramique associé à ce niveau correspondait pour sa part à des productions du VIe siècle, dont certaines ont pu se prolonger jusqu'au début du VIIe siècle.

À l'est, la muraille semble avoir fait l'objet d'une réfection se traduisant par la construction d'un mur qui se développe en appui contre son parement ouest (fig. 218 et 219). Cette maçonnerie a pu être observée sur une longueur de 13,25 mètres. Elle possède une épaisseur de 0,70 mètre et n'est conservée que sur une hauteur maximale de 0,40 mètre, à raison de deux assises d'élévation. Elle est constituée de blocs de tuf rhyolitique, de modules variables, liés par un mortier de chaux blanc à orangé assez maigre et mélangé à de la terre. Elle repose directement sur le sol en mortier associé à l'état précédent. La niche aménagée dans la muraille est par ailleurs obturée, à moins qu'un passage réduit, pratiqué dans ce mur, ait encore permis d'y accéder, ce qu'une perturbation induite par la présence d'une fosse postérieure n'a pas permis de vérifier. Le plancher de ce vaste espace était appuyé contre le parement ouest du mur de chemise.

La fonction de cette maçonnerie adossée au mur d'enceinte est difficile à caractériser en l'état des recherches. Elle a peut-être permis de soutenir la façade ouest de la muraille qui, comme cela a pu être constaté au moment de son dégagement, accuse une inclinaison prononcée vers l'ouest. Ce dispositif trouve une comparaison intéressante dans le Jura, sur le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble, où à la muraille tardo-antique (épaisse de 2,45 mètres) se juxtapose un

[38] Chaque pièce a été dessinée *in situ*, localisée dans l'espace puis, pour son transport et sa conservation, chacune a été prélevée sur une planche et recouverte de film alimentaire industriel. Les éléments les moins solidaires ont été simplement prélevés dans du film aluminium. L'étude de ces pièces, confiée à François Blondel, n'a pas encore été réalisée. Par ailleurs, ce niveau charbonneux laissait apparaître de nombreuses graines carbonisées. Ainsi, quatre prélèvements de 20 litres de sédiment ont été réalisés à destination d'une étude carpologique.

second mur (1,50 mètre d'épaisseur) que les auteurs datent de la période médiévale (fig. 220)[39].

L'interprétation des bâtiments de cette zone, pour les états contemporains de la création et du développement de l'église dans l'extrémité ouest (états 4 et 5), demeure incertaine en l'état des recherches. Néanmoins, de premières pistes permettent d'envisager, encore prudemment, la création sinon le transfert d'un pôle résidentiel dans cette partie du site. L'église, lorsqu'elle a réinvesti un édifice qui constituait auparavant la principale (sinon la seule) unité d'habitation du *castellum*, a en effet pu induire un déplacement des fonctions résidentielles. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que les parties « privées » aient été reléguées dans l'autre extrémité de l'établissement, notamment si l'on considère que le lieu de culte était ouvert aux populations extérieures. En ce sens, l'étude des collections archéozoologiques constitue un appui déterminant. L'analyse des nombreux restes fauniques associés aux états d'occupation mérovingiens a permis d'identifier dans ce secteur une occupation socialement valorisée par son modèle alimentaire[40]. On y retrouve des viandes de qualité, caractérisées par l'abattage préférentiel d'individus jeunes et sub-adultes issus des cheptels domestiques, avec une consommation carnée dominée par les caprinés et les bœufs. L'approvisionnement y est toutefois varié, comme l'attestent les nombreux restes de volaille ainsi que ceux de faune sauvage issus d'une activité cynégétique. Ce constat peut corroborer la nature des vestiges, bien qu'il faille encore attendre une exploration plus large de la zone. La présence de grands bâtiments, partitionnés en plusieurs pièces dotées de sols construits, peut tout à fait désigner un ensemble résidentiel.

Ce secteur, dont l'approche demeure encore superficielle, a quoi qu'il en soit subi de profondes transformations qui s'insèrent à n'en pas douter dans un processus plus général de développement de l'établissement de hauteur au cours de la période mérovingienne. Il apparaît légitime d'envisager que ces restructurations sont intimement liées aux différentes évolutions de l'église, dont l'importance ne fait que croître tout au long du VIe siècle. Ce processus de réaménagement de l'éperon ne se cantonne cependant pas uniquement à l'extrémité orientale de la forteresse. Il concerne également toute la partie occidentale que nous nommerons, par commodité, « quartier ecclésial ».

[39] GANDEL P., BILLOIN D. et *alii*, « Le site de Gaillardon à Ménetru-le-Vignoble », *art. cit.,* p. 313-421.

[40] Sur ce point, cf. MUREAU C., « Étude archéozoologique des restes osseux de l'état 5 », *in* MARTINEZ D. (dir.), et coll., *Site de La Couronne à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, 2015, p. 45-52.

4.2. L'évolution du quartier ecclésial

La construction de l'église exerce en effet un impact significatif sur l'organisation du quartier ouest. Les évolutions sont cependant délicates à percevoir pour l'état contemporain de l'apparition du lieu de culte (état 4). Ceci est probablement dû à un problème de caractérisation stratigraphique et chronologique inhérent aux nombreuses perturbations qui ont affecté cette zone. En conséquence, les réaménagements observés ont été attribués, peut-être à défaut, à l'occupation datée du VIe et du début du VIIe siècle (état 5). Ils se caractérisent essentiellement par la construction d'une « tour d'angle » au sud-ouest et par un rehaussement du niveau de circulation du chemin desservant la forteresse.

• *Une « tour d'angle » au sud-ouest*

L'évolution la plus marquante du quartier ecclésial au cours de la période mérovingienne se traduit par l'édification d'un nouveau bâtiment (espace 15). Ce dernier, d'une superficie d'environ 34 m^2, est inséré dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, masquant ainsi pour partie la façade de l'église (fig. 221 et 222). Il mesure 6,15 mètres de longueur pour 5,50 mètres de largeur dans l'œuvre. Ses maçonneries sont constituées de blocs de tuf de module moyen liés par un épais mortier de chaux jaune et compact. Elles sont mises en œuvre selon un appareil irrégulier, les assises étant par endroits rattrapées par des cales. Les litages sont bien marqués. On accède à ce bâtiment par une porte aménagée au nord-est : le mur nord est percé dans son extrémité orientale par une ouverture mesurant 1,18 mètre de largeur, dotée d'un seuil monolithique en calcaire gréseux (fig. 223)[41]. Ce dernier possède une feuillure longitudinale ainsi que deux encastrements pour crapaudines qui permettent de restituer un système à double vantail ouvrant vers l'intérieur. Dans son extrémité ouest, le bloc possède un ressaut rectangulaire qui était manifestement destiné à supporter une huisserie (un tableau en bois). Le petit ressaut servait par ailleurs de butée à l'un des deux vantaux en partie basse.

Ce bâtiment, qui n'a manifestement pas été exploré au cours des fouilles anciennes, possède différents niveaux d'occupation superposés. Ceux-ci présentent un état de conservation très lacunaire résultant essentiellement de l'infiltration de racines dans le sous-sol archéologique. Aussi, ces niveaux ont pu être appréhendés uniquement sur quelques mètres carrés dans l'angle nord-est de l'espace, à hauteur de la porte.

[41] Sur la typologie des seuils durant l'Antiquité, voir BOUET A., « Seuils de pierre en Gaule méridionale : l'exemple d'Olbia (Hyères, Var) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 27-28, 1994, p. 9-39.

Les couches sédimentaires antérieures ou participant à la construction de ce vaste bâtiment ont été étudiées dans le cadre d'un sondage réalisé dans l'angle nord-ouest, au pied du mur d'enceinte. L'horizon le plus ancien repéré correspond à un niveau de colluvionnement dans lequel s'implante la muraille. Celui-ci est scellé par un puissant remblai (jusqu'à 0,50 mètre d'épaisseur) exclusivement constitué d'éclats de tuf, similaire à ceux observés dans la nef de l'église, dans la citerne 3 et dans les caissons de l'angle nord-ouest du site. Il prend appui contre les murs du bâtiment et a visiblement été mis en place de manière à niveler l'espace préalablement à la construction d'un sol en dur, tout en permettant d'ancrer assez profondément les fondations de l'édifice. Le mobilier associé à ce remblai est à nouveau compris dans une fourchette chronologique relativement large, caractérisée par des répertoires céramiques dont la production s'étend de la fin du IVe jusqu'au VIe siècle.

Une chape de mortier de chaux blanc, peu épaisse (0,03 mètre), a été appliquée directement sur le remblai. Ce sol était recouvert par un niveau de piétinement en terre, à la surface duquel ont été mis au jour des tessons de céramique, des éclats de verre ainsi que quelques éléments métalliques. L'aspect charbonneux et cendreux de ce niveau témoigne d'un incendie. La fourchette chronologique apportée par les faciès céramiques associés à cet horizon stratigraphique est centrée autour des Ve-VIe siècles.

Le rez-de-chaussée était semble-t-il divisé en deux espaces, comme l'atteste la présence d'une petite tranchée orientée nord/sud (fig. 224) présentant des caractéristiques similaires à l'ancrage de cloison observé dans l'annexe nord du chevet de l'église. Son creusement, ou tout du moins son négatif, s'insère dans le niveau de sol en mortier. Il s'interrompt brusquement – et manifestement volontairement - au sud. Cette tranchée a très probablement accueilli le soubassement (une sablière basse ?) d'une cloison légère en matériaux périssables. L'interruption nette du creusement au sud pourrait permettre d'envisager la présence d'une ouverture et, par extension, celle d'une seconde cloison dans l'alignement de la première vers le sud. Cependant, la stratigraphie de la moitié sud du bâtiment étant complètement bouleversée par les racines, cette hypothèse n'a pas pu être validée par des observations de terrain.

La construction de ce bâtiment quadrangulaire peut difficilement être rattachée au premier état de construction du *castellum* au regard des données de stratigraphie relative. Il est en effet postérieur à la construction du grand bâtiment rectangulaire de l'état 3[42]. Compte tenu des

[42] Les murs nord et est du bâtiment s'insèrent dans un niveau fonctionnant avec la façade ouest du bâtiment rectangulaire qui devient la nef de l'église lors de l'état 4.

datations apportées par le mobilier, il semble être construit dans le courant du VIe siècle[43]. Son existence, assurée pour l'état 5, peut toutefois être envisagée dès l'état précédent. En effet, la similarité évidente dans la mise en œuvre du sol et des maçonneries avec les constructions du Ve siècle plaide pour une proximité chronologique, du moins avec la phase d'aménagement de l'église (deuxième moitié Ve siècle/début VIe siècle, état 4). En ce sens, il est tout à fait probable que le bâtiment, dans son premier état, soit contemporain des premières années d'existence de l'église. Il est ensuite utilisé tout au long du VIe siècle, et ce jusqu'au début du siècle suivant.

Il est cependant délicat de mettre en évidence le lien qu'ont pu entretenir les deux édifices. Ce bâtiment rectangulaire, par sa localisation, évoque d'emblée une petite tour d'angle. Sa position, à l'aplomb de la confluence des vallées du Jolan et du Bulhion, pourrait d'ailleurs renforcer cette hypothèse. Une fonction de surveillance pourrait dès lors être envisagée. Cependant, cette proposition est nuancée, sinon complétée, par la nature des répertoires céramiques caractérisés par de la vaisselle de table et de service, suggérant ainsi une vocation résidentielle. Dans une même mesure, l'étude de la faune met en avant pour ce bâtiment une consommation privilégiée intégrant, entre autres, des huîtres marines, ce qui va également dans le sens du statut privilégié de ses occupants. La fiabilité de cette représentation est d'ailleurs d'autant plus marquée qu'elle s'oppose au schéma d'alimentation carnée qui s'impose à quelques mètres de là, en secteur 7, où la consommation est moins sélective. Cet espace, par ses dimensions et sa position au sein de l'établissement, n'est pas sans rappeler les quelques exemples de tours carrées connues pour la période, parmi lesquelles figure notamment celle mise au jour sur le site d'Ecrille dans le Jura (fig. 225)[44].

Il est peu probable que ce bâtiment ait accueilli le logement des propriétaires de la forteresse, que nous aurions tendance, nous l'avons vu, à placer dans l'extrémité orientale. En revanche, sa position à proximité de l'église, ainsi qu'à l'entrée du site, peut appeler différentes interprétations : logement d'officiers liés à la surveillance et à la défense de l'établissement ? Grenier fortifié (en partie haute) ? Logement d'un ou plusieurs officiants de l'église ? Bâtiment lié à l'accueil de voyageurs (ou de pèlerins) ?

[43] Les ensembles céramiques associés aux sols fonctionnant avec le bâtiment sont à placer aux Ve-VIe siècles, mais contiennent des productions clairement ancrées dans le VIe siècle.

[44] GANDEL P., BILLOIN D., HUMBERT S., « Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *art. cit.*

• *L'espace entre la « tour d'angle » et l'église*

La zone située entre l'église et la tour d'angle forme une sorte d'entonnoir se développant vers le sud en direction du mur d'enceinte (fig. 226). Ce dernier ouvre au nord sur une petite cour qui se prolonge jusqu'à l'entrée du site. L'ensemble de cette zone, à l'image du bâtiment de l'angle sud-ouest, était largement bouleversé par les racines et les souches d'arbre.

Au nord de la tour d'angle, seul un petit promontoire garant de la séquence stratigraphique de cette zone a pu être conservé aux abords de la porte donnant accès au bâtiment. La succession des strates est identique à celle observée à l'intérieur de l'édifice. Là aussi, un apport de rocher concassé a permis de niveler l'espace avant la mise en place d'un niveau constitué de mortier de chaux blanc très pulvérulent. De la céramique des Ve-VIe siècles lui était associée. Une tranchée orientée nord/sud, présentant des caractéristiques proches de celles mises au jour dans la tour d'angle et dans l'annexe nord du chevet de l'église, est creusée dans le sol. Elle signale la présence d'une sablière peut-être en lien avec un auvent (fig. 227). Lors d'une seconde étape d'occupation de cet espace, la chape de mortier est recouverte par un sol en terre chargé en nodules de charbon de bois témoignant d'un incendie, à l'instar du niveau équivalent observé dans la tour d'angle. Le mobilier céramique et le verre associés renvoient à nouveau vers des typologies centrées autour des Ve et VIe siècles.

C'est sur ce niveau d'occupation en terre qu'une base de colonne en calcaire gréseux, probablement remployée, est installée. Elle prend place contre le piédroit ouest de la porte d'accès à la tour d'angle (fig. 228 et 229). La moulure de cette base attique, reposant sur une plinthe octogonale, est constituée d'une scotie encadrée par deux tores. Son lit d'attente est percé par une large mortaise qui, d'après ses dimensions, devait peut-être accueillir le tenon d'un poteau en bois. Le socle octogonal a été ajusté à un niveau plan grâce à une assise de réglage.

Les dispositions précises de cet espace situé en avant de l'église et autour du bâtiment de l'angle sud-ouest nous échappent. S'il semble que cette zone ait été totalement ou en partie couverte (présence de différents niveaux de sols, dont un en mortier, présence d'une cloison légère et d'une base de colonne ayant probablement soutenu un poteau), sa fonction demeure inconnue. L'espace en « entonnoir » au sud pourrait évoquer un système d'accès destiné à canaliser le flux entrant, bien qu'aucune ouverture (porte cavalière ou piétonne) n'ait été observée dans la portion méridionale du mur d'enceinte, qui est cependant très arasée. La petite cour fait quant à elle office d'espace de transition (ou d'accueil) entre l'entrée du site et la tour d'angle.

Plus au nord, d'autres transformations, moins marquées (ou moins perceptibles),

participent au réaménagement global de l'extrémité ouest de l'établissement fortifié. Le devenir du grand édifice à deux ou trois pièces érigé dès la construction du *castellum* est délicat à percevoir, tandis que le chemin qui le longe au sud fait l'objet d'un remblaiement lié au rehaussement de l'horizon de circulation.

• *Le devenir du bâtiment de l'angle nord-ouest et le rehaussement du niveau de circulation du chemin*

Le vaste édifice construit au-dessus et en arrière des caissons de soutènement de l'angle nord-ouest semble avoir subi peu de transformations depuis sa construction. Le sol en mortier d'origine est surmonté par un sol argileux qui constitue le niveau de circulation des deux pièces situées à l'ouest. Ces dernières semblent toujours séparées par une cloison légère qui a peut-être été déplacée de quelques centimètres à l'est de la cloison d'origine. Aucune modification majeure n'a donc pu être mise en évidence, en dehors du rehaussement du niveau de sol du bâtiment, qui coïncide d'ailleurs avec celui de l'horizon de circulation du chemin.

En effet, au cours du VIe sinon au début du VIIe siècle, le revêtement d'origine de l'axe de circulation est recouvert par un remblai d'une vingtaine de centimètres. Ce niveau contenait du mobilier en grande quantité : tessons de céramique, ossements de faune, objets métalliques divers (clous, clavettes, etc.), objets de parure et d'armement, fragments de marbre, fragments d'éléments de décor (dont une petite colonnette en calcaire gréseux), ainsi que de très nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de tubulures d'hypocauste (fig. 230 et 231). Il est directement surmonté par une nouvelle bande de circulation caractérisée par des éléments de terre cuite concassés et par de petits galets roulés. La motivation qui a dicté la réalisation de ces travaux s'explique peut-être tout simplement par un rehaussement général des niveaux de circulation au sein de la forteresse. Il est également possible que cet apport de matériaux, finalement peu riche en sédiments, ait eu pour but de drainer le chemin, notamment lors des épisodes pluvieux. En effet, dans son premier état, le ruissellement de l'eau de pluie sur ce chemin creux, qui plus est aménagé dans la pente, devait parfois rendre sa surface impraticable et aucun système de canalisation de l'eau n'empêchait d'ailleurs ce ruissellement. L'abondant mobilier contenu dans ce remblai offre quoi qu'il en soit une image globale des répertoires céramiques et de l'*instrumentum* présents sur le site au cours du VIe et au début du VIIe siècle. Le rejet de nombreux éléments de couverture (tuiles, clous de charpente) atteste par ailleurs le démontage, la réfection, voire la destruction d'un bâtiment de la forteresse. De plus, la présence d'une quantité importante de fragments de tubulures trahit la disparition d'un sinon plusieurs bâtiments chauffés, qui n'ont pu

être localisés. La fouille de ce remblai a également permis la découverte de deux objets remarquables attestant la présence, *in situ*, d'un artisanat dévolu à la fabrication d'objets de parure.

4.3. La place de l'artisanat

La tenue d'activités artisanales au sein du *castellum* dès le début du Ve siècle a été suggérée, bien qu'elle ne puisse pas être concrètement prouvée en l'état des recherches. En revanche, elle ne fait aucun doute pour la période mérovingienne. En effet, la découverte de deux valves en calcaire arborant les empreintes d'objets de parure signale un artisanat d'orfèvrerie (fig. 232 et 233).

L'analyse de ces éléments met en évidence deux techniques de confection[45]. Le premier objet comporte une face bombée assez brute tandis que la face intérieure est lisse et polie. Il dispose dans un angle d'une petite perforation circulaire destinée à la fixation d'un contre-moule. Son décor finement gravé, associé à la présence d'une croix sur une extrémité et son aspect évoquant une fibule scutiforme en fait un objet vraisemblablement mérovingien, qui semble destiné à la fabrication de plaques rivetées, par pressage et/ou martelage.

Le second correspond à un moule biface comportant, sur la première face, un négatif de cabochon circulaire assez épais décoré d'un fleuron. Sur la seconde, on distingue ce qui pourrait être un autre type de cabochon, cette fois-ci rectangulaire, destiné à la réalisation d'une bague sigillaire, dont la marque peu lisible n'a toutefois pas pu être transcrite pour le moment. Les deux faces de ce deuxième exemplaire comportent deux épais sillons rectilignes creusés de part et d'autre ou en bordure de l'empreinte, laissant supposer une fabrication par métal coulé.

Ces objets sont inédits dans la région et se distinguent par le matériau employé. En effet, quelques comparaisons existent, mais pour des moules généralement en terre cuite (comme les découvertes de Hames-Boucres[46] en Pas-de-Calais, Tournai[47] ou Namur[48] en Belgique) ou dans de

---

[45] VIRIOT J., « Étude de l'*instrumentum* », *in* MARTINEZ D. (dir.), et coll., *Site de La Couronne à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, 2015, p. 56-57, dont nous reprenons les descriptions.

[46] FRANÇOIS S., MEURISSE-FORT M. et SAUSSUS L., *Hames-Boucres (Pas-de-Calais), RD 304, Rapport final d'opération de fouille*, Dainville, Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, 2012.

[47] VERSLYPE, L. avec la collaboration de VAN DUYSE A., « Les artisanats du métal et du verre », *in* BRULET R. (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens*, vol. 3 *: Mobiliers, archéozoologie et anthropologie, sépultures épiscopales*, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2012, p. 102-129.

[48] PLUMIER J., PLUMIER-TORFS S. et VANMECHELEN R. *et alii*, « *Namuco fit*. Namur du Ve au VIIe siècle », *in* PLUMIER J. et REGNARD R. (dir.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne,* Actes du colloque « Commerce et

plus rares cas en alliage cuivreux, comme pour l'exemplaire de Rezé[49] en Loire-Atlantique (fig. 233). L'objet qui se rapproche le plus de celui de La Couronne correspond à une valve de moule en calcaire découverte à Bordeaux, place Camille Jullian[50] (fig. 234). Tous ces exemples sont datés entre le VIe et le VIIIe siècle. Ils montrent de nombreuses similitudes avec ceux de La Couronne, notamment la présence de jets de coulée ou encore d'encoches pratiquées en bordure pour la fixation d'un contre moule. En revanche, concernant le produit fini, aucune comparaison stylistique ne fait concrètement écho aux bijoux qui y sont représentés, en particulier la fibule qui ne s'inscrit dans aucun des grands répertoires connus. Cet état de fait interroge donc sur un artisanat d'orfèvrerie qui intégrerait certains traits des faciès les plus diffusés dans le royaume franc, tout en arborant des caractéristiques spécifiques d'une production locale dont la diffusion devait être assez restreinte géographiquement.

Ces découvertes complètent significativement l'image de l'établissement de hauteur. Aux fonctions religieuses et probablement résidentielles s'ajoutent ainsi des fonctions artisanales. Au-delà, elles soulèvent des interrogations plus générales sur la question de l'approvisionnement de la Gaule mérovingienne en objets de parure. À l'échelle du site, la question d'une production restreinte aux résidents de la forteresse ou, au contraire, vouée à être exportée, mérite d'être posée.

5. Fondation épiscopale, église domaniale, édifice paroissial : discussion autour d'un pôle ecclésial situé en périphérie du diocèse

La construction d'une église sur l'éperon dans le courant du Ve siècle, sinon au plus tard au début du siècle suivant, traduit à n'en pas douter un changement de trajectoire de l'établissement de hauteur. Elle induit des mutations profondes qui vont durablement marquer l'organisation du site, au moins jusque dans les premières décennies du VIIe siècle. Cette transformation trouve peut-être une explication dans le climat de paix qui règne en Auvergne entre les années 420 et 470. Depuis 416, les Wisigoths ont accepté le *foedus* proposé par le pouvoir romain et se cantonnent à l'Aquitaine Seconde qui leur a été confiée. Aucune incursion en

économie le long des voies d'eau, à l'époque mérovingienne de Verdun à Maastricht, Ve-VIIIe siècles » (8-10 octobre 1999), Études et Documents, Archéologie 10, Namur, 2005, p. 219-225.

[49] SAUSSUS L., *La métallurgie des alliages à base de cuivre dans le nord de la Gaule mérovingienne. France, Belgique, Pays-Bas*, Mémoire de master, université catholique de Louvain, 2013.

[50] FEUGERE M., CHARPENTIER X., « Les petits objets », *in* MAURIN L. (dir.), *Un quartier de Bordeaux du Ier au VIIIe siècle*, Documents archéologiques du grand Sud-Ouest, Ausonius, 2012, p. 373-394.

Auvergne n'est attestée au cours de cette période, l'aristocratie arverne portant d'ailleurs un regard bienveillant sur le roi wisigothique, Théodoric Ier. Dans un tel contexte, les établissements fortifiés de marge tels que celui de La Couronne ont probablement fait l'objet d'une attention nouvelle. La présence d'un pôle de pouvoir, incarné par le *castellum* du début du Ve siècle, a sans aucun doute motivé la fondation du lieu de culte.

Dans le cas de La Couronne, le changement de trajectoire du site s'est effectué en deux temps. La construction de l'église est en effet précédée par une phase d'inhumation représentée par un faible nombre d'individus. On retrouve des adultes, des enfants et des nourrissons, qui invitent à privilégier l'hypothèse d'un regroupement familial. Ces premières tombes signalent peut-être la christianisation du site et de ses habitants. Nous l'avons vu, il est même envisageable que le tout premier édifice chrétien ait repris le plan du grand bâtiment rectangulaire. Cette phase funéraire a pu intervenir après un temps d'arrêt dans l'occupation du site ayant duré seulement quelques années (peut-être même seulement quelques mois). Elle fixe à n'en pas douter la transformation architecturale du bâtiment en lieu de culte, impliquant un nouveau chantier d'envergure pour un édifice qui se veut lui aussi pérenne, à l'image des constructions du premier état du *castellum*. La mise en œuvre de cette église, en particulier de son abside adjointe à l'est, est très soignée et s'inscrit dans l'héritage du savoir-faire des bâtisseurs de l'Antiquité. L'ampleur des travaux entrepris semble à nouveau traduire la présence d'un pouvoir local influent s'inscrivant peut-être dans la lignée du ou des commanditaires de l'établissement fortifié qui a vu le jour quelques décennies auparavant.

Le lieu de culte est imposant, ses dimensions avoisinant sans difficulté celles de grandes basiliques urbaines. Il est sans aucun doute destiné à accueillir un nombre assez conséquent de fidèles issus des campagnes alentour. Son statut n'en demeure pas moins difficile à déterminer. Sa localisation, au sein d'un petit ensemble fortifié de hauteur, invite à le classer dans la catégorie des « églises de domaines », à l'image des *oratoria in agro proprio* de plaine. Ces derniers, vraisemblablement ouverts aux populations, se multiplient durant la période mérovingienne et jouent d'ailleurs un rôle majeur dans la mise en place du maillage paroissial durant le haut Moyen Âge[51]. C'est d'ailleurs la trajectoire que semble suivre l'édifice de la Couronne. L'église du Ve siècle est peut-être d'emblée placée sous le contrôle d'une autorité locale, tout en restant dans le giron de l'évêché. Gardons ici à l'esprit l'épisode relaté par Sidoine Apollinaire au sujet du *castellum* de son ami Elaphius, qui démontre que ce type d'établissement pouvait également appartenir à un évêque (cf. chapitre 3, 1.1.1.). Enfin, l'hypothèse d'une réappropriation du site par

[51] PIETRI L., « Les *oratoria in agro proprio* dans la Gaule de l'Antiquité Tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », *in* DELAPLACE C., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles), op. cit.*, p. 235-242.

un monastère, au sens strict de la règle cénobitique, ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucun argument tangible. Certes, la présence des caissons s'échelonnant au sud de l'église pourrait évoquer, à la lecture du plan, l'existence de petites cellules. Ces édicules sont cependant hérités d'une réalité antérieure et, si certains sont effectivement mis à profit dans l'organisation du quartier ecclésial, d'autres doivent conserver leur rôle originel de structures de stockage (certains réservoirs d'eau notamment). Ni le type de nourriture consommée et ni le recrutement des deux horizons funéraires successifs n'inclinent non plus en faveur de l'hypothèse d'un établissement monastique. En revanche, l'installation de desservant(s) – un prêtre sinon une petite communauté (notamment dans le cadre éventuel d'un pèlerinage) – peut tout à fait être envisagée.

L'église peut d'ailleurs correspondre à une fondation épiscopale, mise à profit pour l'évangélisation et le contrôle de terres situées en marge du diocèse. La position stratégique de l'établissement de hauteur a sans aucun doute conditionné le choix de l'implantation de ce vaste édifice. Pour le Ve siècle, on peut difficilement déterminer le statut du lieu de culte (siège d'une paroisse rurale ?), bien qu'il faille inévitablement envisager un rôle important, fédérateur, et un rayonnement qui a probablement dû s'étendre sur un territoire relativement vaste, tourné pour une large part vers l'arrière-pays du bassin de Vichy. D'ailleurs, la circulation liturgique mise en évidence au niveau du chœur pourrait suggérer l'existence d'une vénération particulière, si l'on admet que les fidèles laïcs pouvaient l'emprunter. Le développement d'un pèlerinage local aurait en ce sens constitué un atout non négligeable pour l'évêché dans sa mission d'évangélisation des marges de la cité.

Le site abrite désormais un pôle religieux important mais conserve cependant des fonctions résidentielles, potentiellement reléguées dans l'extrémité orientale de la forteresse. Dans une même mesure, la préoccupation défensive qui semblait caractériser le *castellum* primitif n'est pas abandonnée. C'est d'ailleurs probablement dans cette perspective qu'est construite la tour d'angle au sud-ouest, peut-être même au moment où le climat de paix commence à se détériorer, en particulier à partir des années 470 durant lesquelles les velléités d'expansion du Royaume wisigothique, emmené par Euric, se focalisent sur l'Auvergne. Quelques décennies plus tard, dans les années 520, des sites tels que celui de La Couronne ont probablement à se soucier des conquêtes franques, en particulier lors des campagnes dirigées par le roi Thierry Ier, qui voient tomber, entre autres, les forteresses de Thiers, Vollore et Chastel-Marlhac. À cette période, le site de La Couronne ne semble pas avoir subi d'attaque majeure (si tant est qu'il en ait subi), ou tout du moins d'assaut qui aurait engendré des destructions significatives. La forteresse continue à se développer au cours du VIe siècle. L'édifice religieux gagne visiblement en importance et fait

l'objet de transformations répondant aux besoins d'une nouvelle liturgie.

La question du statut paroissial de l'église peut cette fois être concrètement posée pour la période mérovingienne. La présence d'éventuelles installations baptismales constitue un argument fort en faveur de cette hypothèse. En effet, une cuve en bois ou en pierre, dans laquelle le catéchumène était immergé généralement jusqu'à mi-cuisse, a pu servir pour le baptême. Du point de vue typologique, la cuve qu'il est ici possible de restituer est attribuable à une période de peu antérieure aux réformes liturgiques du VIIIe siècle. On pourrait la placer à ce moment de transition progressive entre le baptême des adultes ou d'enfants assez grands vers celui des nouveau-nés, que traduisent les rétrécissements des grandes cuves baptismales à immersion avant le passage aux fonts baptismaux hors sol à l'époque carolingienne. Mais pour autant, les baptistères ruraux de la période mérovingienne sont à l'heure actuelle encore très mal connus, notamment dans le cas des sites perchés où l'adduction et le cheminement de l'eau induisent des contraintes particulières. L'aménagement correspondant observé sur le site de La Couronne est au moins postérieur au début du VIe siècle, à en juger par la stratigraphie relative et par le mobilier céramique piégé dans les niveaux antérieurs. En revanche, rien ne permet d'affirmer qu'il ait été utilisé après le VIIe siècle.

Cette période correspond également à un épisode funéraire dont l'ampleur demeure malheureusement inconnue, mais qui à première vue semble assez restreinte, à l'image d'ailleurs de la phase d'inhumation qui a précédé la construction de l'église au Ve siècle. Les principaux témoignages de cet horizon sépulcral se résument à deux tombes maçonnées ainsi qu'aux sarcophages trapézoïdaux mis au jour dans la nef. Ces derniers traduisent cependant la présence sur le site d'une communauté de rang social relativement aisé, ou du moins celle de riches fidèles vivant à proximité et se faisant inhumer dans l'église de l'établissement de hauteur. Dans une même mesure, l'épitaphe découverte au XIXe siècle signale une communauté lettrée, ce qui est alors assimilable à un statut de notables. Par ailleurs, la présence de ces sarcophages indique que le site est loin d'être replié sur lui-même. Au contraire, il est ouvert aux échanges avec le reste du diocèse, tant au nord qu'au sud. En effet, parmi les cinq exemplaires présents sur le site se mêlent des productions en grès provenant certainement du nord de l'Allier et d'autres en trachyte extraites de la chaîne des Puys, aux abords de Clermont. Ce constat est également appuyé par l'étude des répertoires céramiques mettant en évidence des importations d'origines variées. Pour le site de La Couronne, la synthèse produite par Sandra Chabert montre d'ailleurs que les

importations sont attestées dès le début du Ve siècle[52]. Elles correspondent à des céramiques décorées à l'éponge, à de la sigillée d'Argonne et à des dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes, celles-ci étant importées jusqu'au VIe siècle. Des fragments d'amphores et de lampes africaines « tardives » complètent d'ailleurs ce corpus. L'intégration de l'établissement de hauteur aux circuits commerciaux est également illustrée par la présence de céramiques provenant du Nord de la Gaule ou inspirées des vaisseliers septentrionaux. Ce panel d'importations est identique à celui observé pour les agglomérations et les établissements de plaine tardo-antiques et mérovingiens. Par ailleurs, l'étude des ensembles céramiques de La Couronne suggère que la répartition spatiale des importations reconnues place la cité arverne aux confins des aires de diffusion des principales productions exportées aux Ve-VIe siècles.

La première moitié de la période mérovingienne fut ainsi propice au développement et à la prospérité du site, probablement grâce à l'action de pouvoirs religieux et aristocratique relativement influents dans cette partie du diocèse. Le déclin de la forteresse semble toutefois s'amorcer assez tôt, probablement dans les premières décennies du VIIe siècle, à en juger par la rareté des vestiges (mobiliers et immobiliers) rattachables aux siècles postérieurs. Par ailleurs, les traces d'un violent incendie ont été mises en évidence sur de grandes superficies aux deux extrémités de l'établissement fortifié. Cet événement a probablement marqué l'amorce du déclin du site.

[52] CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle), op. cit.*

Chapitre 8

La destruction de l'établissement fortifié (première moitié du VIIe siècle)

CHAPITRE 8.
LA DESTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT FORTIFIÉ (PREMIÈRE MOITIÉ DU VIIE SIÈCLE)

Les derniers instants de la forteresse mérovingienne peinent encore à être caractérisés à l'issue des cinq premières campagnes de fouilles. Les niveaux associés, par leur position supérieure dans la stratigraphie des vestiges, ont été naturellement érodés et largement bouleversés par des interventions anciennes ainsi que par la végétation. Plusieurs niveaux de démolition ont malgré tout été repérés, surmontant directement les horizons incendiés mis en évidence à l'est comme à l'ouest de la forteresse. Cet épisode, que nous avons souhaité individualiser au sein d'un chapitre, marque un véritable tournant dans l'occupation de l'éperon.

1. Un événement brutal ?

Les investigations conduites aux deux extrémités de l'établissement de hauteur ont souligné la similitude des séquences stratigraphiques présentes de part et d'autre du site. Les dernières couches archéologiques significatives sont représentées par d'épais niveaux de destruction qui pourraient résulter d'un événement brutal.

1.1. Incendie et démolition dans l'extrémité orientale du site

À l'extrémité orientale du site, un incendie a affecté le niveau de sol fonctionnant avec le mur chemisant le parement interne de la muraille lors de l'état 5. L'horizon stratigraphique dont il est question est en effet constitué de très nombreux charbons de bois et de cendres (fig. 236 à 238) parmi lesquels plusieurs pièces de bois carbonisées (lambourdes ou poutres, poteaux, planches) ont pu être distinguées, permettant d'ailleurs de restituer la présence d'un plancher en rez-de-chaussée. Dans sa partie supérieure, sur une épaisseur atteignant parfois plus d'un mètre, cet évènement se caractérise par de nombreux blocs de tuf effondrés, issus selon toute vraisemblance de la destruction de la muraille (fig. 239). On retrouve là aussi des fragments de bois carbonisés d'assez gros calibre.

Les nombreux blocs figurant dans le niveau de démolition ont largement perturbé l'horizon charbonneux situé en partie inférieure. Pourtant, une analyse fine met en évidence une séquence chronologique articulée autour d'un incendie en rez-de-chaussée suivi immédiatement de la destruction de la partie supérieure de la muraille, et peut-être de bâtiments en dur (ce qui

demeure toutefois plus incertain). Si la base du niveau d'incendie et de destruction signale assez clairement l'existence d'un plancher, les éléments de gros calibre contenus dans l'horizon « supérieur » de cette unité stratigraphique (éléments de sections carrée et longitudinale) correspondent peut-être à des fragments de poteaux, poutres et planches associés à des cloisons ainsi qu'à un étage, couverture charpentée comprise.

Aucune trace de démolition n'a en revanche été détectée à l'extérieur de l'enceinte. Si l'on peut envisager que l'incendie a été contenu à l'intérieur des murs, du moins dans cette partie du site, l'absence de blocs peut s'expliquer par la récupération des matériaux *a posteriori*, probablement au Moyen Âge ou à l'époque moderne, sinon plus récemment. Les blocs situés en démolition *intra muros* n'auraient quant à eux pas subi le même sort parce qu'ils étaient alors recouverts par une épaisse couche de rocher concassé, apportée ultérieurement. Ils étaient de ce fait difficilement accessibles.

1.2. Incendie et démolition dans l'extrémité ouest du site

Dans l'extrémité occidentale, aucune trace de démolition n'a été mise au jour à l'intérieur de l'église ni à ses abords immédiats, peut-être tout simplement en raison des fouilles anciennes qui ont exploré les niveaux les plus hauts dans la stratigraphie de cette zone. Les auteurs du compte rendu de 1881 ne mentionnent cependant rien en ce sens. La séquence d'incendie et de destruction la plus significative recouvrait le dernier état de circulation du chemin. Celui-ci était en effet recouvert par une couche riche en mobilier divers mêlé à de nombreux charbons de bois (fig. 240).

Cet horizon stratigraphique est scellé par un niveau composé majoritairement de mortier pulvérulent (fig. 241). Outre ces éléments, il contient également de nombreux moellons et blocs de construction, parmi lesquels figurent notamment quelques pierres de taille (en tuf, en grès et en calcaire oolithique ; fig. 242), pour certaines recouvertes d'un enduit, une base de colonne attique (fig. 243), de nombreux éclats d'éléments de terre cuite architecturale ainsi que des fragments de mortier de tuileau. Ce niveau traduit une phase de démolition d'un ou plusieurs bâtiments occupant cette partie du site. Au sud-ouest, les niveaux de destruction sont moins marqués. Au sein de la tour d'angle, l'ultime couche d'occupation repérée était recouverte par des sédiments bruns à noirs mélangés à des lentilles d'argile rougeâtre. Il contenait également divers mobiliers : fragments d'éléments de couverture en terre cuite architecturale (*imbrices*, *tegulae*), éclats de mortier de chaux, tessons de céramique, ossements de faune, nodules de charbon de bois en grande quantité.

Les traces d'un incendie sont également perceptibles en surface des sols en mortier situés au nord-ouest du site. En effet, ces derniers sont surmontés par des recharges argileuses (niveau de circulation de l'état 5) qui apparaissent clairement rubéfiées par la chaleur. Les chapes de mortier présentent cependant peu de stigmates de cet épisode, à ceci près qu'elles sont légèrement craquelées. En revanche, la partie supérieure du remblai sous-jacent, constituée essentiellement d'éclats de rocher, arbore une teinte violacée qui ne laisse planer aucun doute sur la violence de l'incendie (fig. 244). Par ailleurs, plus au sud, nous l'avons dit, l'aspect écaillé du fût de colonne situé en bordure de la voie résulte également de cet événement.

2. Les éléments de datation

En l'absence de connexions directes entre les séquences stratigraphiques des deux zones étudiées, il convient de ne pas écarter l'hypothèse de deux phénomènes distincts chronologiquement, qui plus est d'origine différente. Cependant, la similitude assez flagrante qui unit les couches de destruction des extrémités de l'établissement fortifié invite à envisager un incendie ayant affecté l'intégralité du site. La confrontation des éléments de datation disponibles permet par ailleurs de situer cet événement au plus tard dans la première moitié du VIIe siècle.

En secteur 9, à l'est de l'éperon, la datation du plancher de l'état 5 peut être placée dans une fourchette chronologique assez large comprise entre les années 550 et 650 (95 % de probabilité). Une datation resserrée, bénéficiant cependant d'un pourcentage de probabilité moins élevé (68 %), permet de cibler la chronologie entre 580 et 640. Le mobilier céramique associé à ce niveau est constitué essentiellement de fragments de panse de céramique commune grise et gris bleuté lissée qui s'inscrivent dans les typologies comprises entre le IVe et le VIe siècle[1]. L'étude des tessons collectés dans cet horizon stratigraphique lors de la campagne de fouille de l'été 2015 n'a pas encore été réalisée. Cependant, un premier passage en revue des formes identifiables met en évidence la part exclusive des répertoires des Ve-VIe siècles, avec quelques éléments ayant pu encore être produits au début du VIIe siècle[2]. Aussi, compte tenu de la datation du plancher et de l'absence de mobilier postérieur aux premières décennies des années 600, l'incendie ayant affecté cette partie du site peut être placé dans la première moitié du VIIe siècle.

[1] CHABERT S., « Étude de la céramique », *in* MARTINEZ D. (dir.), et coll., *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Rapport de fouille programmée*, *op. cit.*, 2013, p. 122.

[2] Cette première approche a été réalisée à nouveau par Sandra Chabert.

Dans l'autre extrémité de la forteresse, à l'ouest, aucune datation radiocarbone n'a été effectuée pour les niveaux de destruction, en raison notamment des intrusions potentielles pouvant être induites par le passage des racines. On répertorie en revanche, pour les secteurs 6 et 7, une quantité appréciable de mobilier, surtout dominé par les tessons de poterie[3]. Certains ensembles céramiques contenus dans les démolitions de ces zones se rattachent à une chronologie tournant autour des Ve et VIe siècles. On y retrouve, entre autres, de la dérivée de sigillée paléochrétienne (bol caréné Rigoir 18), ainsi que des coupes à lèvre en bourrelet ou retournée, correspondant à des productions diffusées largement au Ve siècle et jusqu'au début des années 500. Ces éléments, en position résiduelle, côtoient des productions répertoriées pour la fin du VIe et le début du VIIe siècle. C'est le cas notamment d'un gobelet à bord convergent, en cuisson oxydée, connu à Trévoux dans l'Ain pour cette période. On retrouve également des coupes carénées à collerette et bandeau incurvé en céramique grise, comparables à celles découvertes sur le site de hauteur de la Malène en Lozère. De même, le pot à bec tubulaire en céramique grise, connu pour le nord de la Gaule dans des contextes situés à la transition des VIe et VIIe siècles, est présent dans les niveaux de démolition du site de La Couronne. Le mobilier métallique, peu abondant en dehors de quelques clous, offre quant à lui peu de pistes de datation.

Ces ensembles mis au jour dans la démolition de l'extrémité ouest du site permettent à nouveau de dater la dernière occupation de la forteresse mérovingienne des premières décennies du VIIe siècle et donc d'envisager l'incendie au cours de cette période. Ce constat rejoint ainsi celui mis en avant pour le secteur 9, renforçant l'idée qu'un seul et même évènement, manifestement soudain et brutal, est venu sceller le sort de l'établissement fortifié qui avait vu le jour deux siècles plus tôt. Si l'on peut admettre un épisode destructeur, les origines de ce dernier sont en revanche beaucoup plus délicates à expliquer.

3. Les difficultés de mise en perspective historique

On serait d'emblée tenté d'associer cet événement à un assaut guerrier qui aurait totalement ravagé l'éperon. On pourrait tout aussi bien envisager une destruction volontaire, perpétrée afin que le site ne puisse plus être utilisé comme place forte. Il convient par ailleurs de ne pas non plus écarter l'hypothèse d'un incendie accidentel. Quelle que soit la raison, cet événement marque un tournant dans l'occupation de l'éperon. À cet instant, le site n'est peut-être

[3] CHABERT S., « Étude du mobilier céramique », *in* MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, op. cit.*, vol. 3, 2012, p. 10.

pas totalement abandonné, mais il ne constitue probablement plus un pôle de pouvoir, du moins durant quelques siècles.

Du point de vue politique, l'Auvergne du VIe et de la première moitié du VIIe siècle est le théâtre de plusieurs révoltes de l'aristocratie locale contre le pouvoir mérovingien. Les affrontements les plus marquants interviennent semble-t-il durant le règne du roi Thierry Ier (511-533). Malgré les efforts de pacification de ses successeurs, les volontés autonomistes de la noblesse aquitaine sont toujours vives et profitent des conflits qui opposent les souverains de Neustrie et d'Austrasie dans le dernier tiers du VIe siècle. Les notables auvergnats apparaissent d'ailleurs au premier plan lors des affrontements qui animent les relations entre Sigebert Ier (561-584) et son demi-frère Chilpéric (561-584). Ralliés au premier, ils sont défaits en 568 à Arles et Chilpéric conquiert ensuite les villes d'Aquitaine (sauf Bourges) en menant une politique répressive envers ses opposants. Au cours de ces années, pour reprendre les propos de Michel Rouche, « l'Aquitaine connaît une des périodes les plus épouvantables de son histoire. Pendant plus de vingt-cinq ans, et surtout à partir de 568, il y a toujours au moins un territoire où l'on brûle, pille, dévaste avec sauvagerie »[4].

Jusqu'à Dagobert Ier (629-638/639), dont le règne est marqué par la réunification temporaire des Francs, la situation demeure assez instable dans la région. Le pouvoir mérovingien réussit toutefois à maintenir son hégémonie sur l'Aquitaine en réprimant les velléités d'indépendance de l'aristocratie. Inscrire la destruction du site de La Couronne dans ces luttes de pouvoir apparaît bien délicat en l'absence de données textuelles, même s'il est tout à fait possible que des sites tels que celui-ci aient servi d'appui pour la rébellion auvergnate. Ce fut d'ailleurs le cas au cours du règne de Thierry, dans le premier tiers du VIe siècle, mais également plus tard, au milieu du VIIIe siècle, lorsque Pépin le Bref soumit les forteresses de Chantelle, Bourbon et Escorailles (cf. chapitre 12, 1.1.).

En tout état de cause, il s'avère difficile de replacer les derniers instants de l'établissement fortifié de La Couronne dans un cadre évènementiel. Il faudrait d'abord pour cela pouvoir déterminer avec précision le moment où intervient l'épisode de destruction, qui pour l'instant ne peut au mieux qu'être placé dans la première moitié du VIIe siècle, sans que l'on puisse exclure une datation plus haute, de la fin du VIe siècle. La lecture des vestiges laisse toutefois transparaître une phase d'essoufflement au cours de cette période. En effet, dans l'extrémité orientale, la muraille semble déjà en mauvais état, à tel point qu'il est nécessaire de la renforcer par un mur de soutènement. À cet instant, les constructions maçonnées qui s'élevaient dans ce secteur au cours de l'état 4 (deuxième moitié du Ve/début du VIe siècle) sont détruites et remplacées par des

[4] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, p. 53.

constructions plus légères, en bois. L'église semble quant à elle suivre une trajectoire inverse et prospère encore à cette période, pour autant que l'on puisse cependant en juger en l'état des vestiges et des stratigraphies lacunaires conservées dans et aux abords du bâtiment. Il n'est donc pas impossible que l'établissement connaisse déjà un semblant de déclin avant même l'événement incendiaire. Cela explique d'ailleurs peut-être pourquoi la forteresse ne réussit pas à se remettre de cet épisode. En 1999, dans un article de Bernadette Fizellier et Jean-Michel Sauget, dans lequel le site est mentionné, les auteurs supposaient que « l'édifice n'aurait pas survécu à l'extinction du groupe familial car il semble complètement abandonné très rapidement »[5]. Cette proposition peut apparaître séduisante, à cela près que l'église perdure au-delà du VIIe siècle. Cependant, le changement de trajectoire engendré par ces destructions est peut-être effectivement dû à l'abandon de l'éperon par le lignage qui, jusqu'alors, exerçait son autorité sur l'établissement fortifié.

Appréhender le devenir du site à partir de cet instant constitue probablement la principale difficulté rencontrée au cours de cette étude. En effet, les témoins d'occupation postérieurs au VIIe siècle s'avèrent extrêmement rares, à tel point que nous avions envisagé dans un premier temps une désertion totale du site à partir du milieu de la période mérovingienne. Cette hypothèse a toutefois été progressivement remise en question, à mesure que nous avancions dans cette enquête de terrain. Il demeure encore aujourd'hui difficile d'établir la nature de l'occupation de l'éperon et la fonction du site à partir de la deuxième moitié du VIIe siècle. Cependant, les premières pistes qui se dessinent indiquent que la mémoire de l'église perdure au moins à travers le maintien d'une tradition funéraire au cours de la période carolingienne. La présence du sanctuaire de hauteur a d'ailleurs peut-être motivé le retour, autour de l'an mil, d'un pouvoir laïc au sommet de l'éperon.

[5] *Ibid.*, p. 324.

Chapitre 9

Entre mémoire et réinvestissement : le site au cours de l'époque carolingienne et à la charnière de l'an mil

CHAPITRE 9.
ENTRE MÉMOIRE ET RÉINVESTISSEMENT : LE SITE AU COURS DE L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE ET À LA CHARNIÈRE DE L'AN MIL

La question du destin du site au cours de l'époque carolingienne et autour de l'an mil a concentré une large part des efforts entrepris dans le cadre des récentes campagnes de fouilles. Force est pourtant de constater que le chemin pour aboutir à des conclusions satisfaisantes s'avère encore long. Dans l'extrémité ouest du site, il ne subsiste aucun niveau de circulation postérieur au début du VIIe siècle, alors même que des tombes, de nombreux trous de poteau ainsi qu'une vaste excavation à pans coupés ont été mis en évidence pour cet état d'occupation de l'éperon (état 6). Cependant, l'extrême rareté du mobilier carolingien et médiéval n'aide pas à caractériser chronologiquement et fonctionnellement ces structures. Pour l'église, seules des analyses radiocarbones d'échantillons d'ossements et de charbon ont permis de mettre en lumière cette occupation post-mérovingienne (fig. 245).

1. Mémoire autour du sanctuaire de hauteur

L'impact des investigations conduites dans le secteur de l'église à la fin du XIXe siècle ne permet pas d'approcher l'état du bâtiment à la suite de l'épisode « d'abandon » de la première moitié des années 600. On ignore d'ailleurs si l'édifice a réellement souffert des destructions qui ont ravagé une bonne partie de l'établissement fortifié. L'ultime niveau de circulation de la petite pièce interprétée comme une salle baptismale a cependant subi un violent incendie, à tel point que les niveaux sous-jacents et le rocher ont été affectés. Ailleurs dans l'église, les niveaux les plus récents avaient disparu, tout comme les démolitions sus-jacentes[1].

Malgré ces lacunes stratigraphiques, une dizaine de tombes atteste le maintien d'une tradition funéraire en lien avec le lieu de culte de hauteur. Trois ont fait l'objet de datations

[1] En ce qui concerne la disparition des matériaux figurant en démolition, la responsabilité ne doit pas être uniquement imputée aux fouilles anciennes. En effet, les constructions maçonnées de l'éperon, du moins celles encore visibles au cours du Moyen Âge jusqu'au XXe siècle, ont probablement constitué une carrière de pierres à ciel ouvert. En ce sens, les niveaux de démolition ont certainement offert une quantité de matériaux appréciable.

radiométriques. L'une d'entre elle, située dans la nef, fonctionnait avec un petit groupe de sépultures localisées dans la moitié nord de l'espace.

1.1. Le maintien d'une tradition funéraire

Six sépultures, extrêmement perturbées par les racines et par les diverses excavations anciennes, ont en effet été fouillées dans la nef. Leur altitude d'apparition est sensiblement la même que celle du niveau primitif de l'église (mis en place lors de l'état 4, cf. chapitre 7, 2.1.). Ces inhumations ont donc été pratiquées dans un niveau de circulation qui figurait nécessairement plus haut et dont il ne reste plus aucune trace. Cet ensemble correspond aux sépultures 40, 44, 45, 46, 47 et 48 (fig. 246). Parmi ce groupe, cinq sujets correspondent à des individus adultes (sépultures 40, 45, 46, 47 et 48). Au moins deux sont des hommes (sépultures 40 et 45). Figure également un adolescent âgé de 14 à 20 ans (sépulture 44). Trois sépultures présentent une orientation nord/sud (sépulture 40, la tête au sud ; sépultures SEP 44 et 45, la tête au nord), les autres respectant l'orientation est/ouest classique. Ainsi toutes ces inhumations suivent l'alignement des murs du bâtiment quel qu'ait été son état de conservation. Le contexte de décomposition a pu être déterminé pour trois d'entre elles (sépultures 40, 44 et 45). Les sujets concernés ont été inhumés en espace vide.

La sépulture 45 a fait l'objet d'une analyse radiocarbone indiquant une datation comprise, à 95 % de probabilité, entre 660 et 780 de notre ère (entre 680 et 770 avec une probabilité de 68 %).

Ailleurs dans la nef, ce sont quelques fosses ou connexions anatomiques ayant échappé aux diverses destructions qui trahissent la présence de tombes. Certaines, déconnectées de tout contexte stratigraphique, pourraient d'ailleurs appartenir à un horizon funéraire antérieur sinon postérieur. Une quinzaine de tombes supplémentaires a été fouillée au XIXe siècle, mais il est probable qu'il y en ait eu davantage.

À l'extérieur de la nef, une sépulture isolée (sépulture 152) a été installée dans la petite galerie longeant au nord-est le mur gouttereau nord. Le squelette, fortement perturbé, reposait dans une fosse oblongue entaillant le rocher. Le sujet, de sexe masculin et d'âge adulte (20-59 ans), a été déposé sur le dos selon un axe est/ouest, la tête reposant à l'ouest. Il ne subsistait que le bassin, les fémurs et la partie proximale des tibias (fig. 247). L'individu a pu être inhumé dans un coffre en matériaux périssables ; les données taphonomiques restent cependant trop lacunaires pour pouvoir l'affirmer. En l'absence de datation absolue, il est possible que cette tombe

appartienne à un autre épisode funéraire.

Seules trois tombes ont été observées à l'extérieur de l'église. Les deux premières ont été observées en 2010, contre le mur oriental de l'annexe sud du chevet (sépultures 10 et 25).

La sépulture 10 correspond à l'inhumation primaire d'un sujet adulte (fig. 248). L'individu est orienté nord/sud, la tête au nord. Il a probablement été inhumé en pleine terre. La diagnose sexuelle et l'estimation de l'âge au décès n'ont pas pu être effectuées. La seconde sépulture (sépulture 25) correspond quant à elle à l'inhumation primaire d'un individu immature, orienté nord/sud, la tête au nord. Seuls les tibias et la fibula gauches sont conservés. Les ossements de la sépulture d'adulte ont fait l'objet d'analyses radiocarbones. La datation obtenue se situe, avec une probabilité de 95 %, dans une fourchette chronologique comprise entre 645 et 770 de notre ère (entre 652 et 759 avec une probabilité de 68 %).

Enfin, une tombe semble-t-il isolée (sépulture 140) a été mise au jour au pied de l'annexe flanqué contre la portion occidentale du mur gouttereau nord de l'église.

Cette sépulture, en coffre, est celle d'un homme adulte décédé à plus de 30 ans (fig. 249 et 250). Elle est orientée est/ouest. La tête du sujet, à l'ouest, est placée contre la base de la colonne en place depuis l'état 3. La fosse sépulcrale est creusée dans le niveau de démolition recouvrant le dernier état de circulation du chemin. Elle coupe également le niveau d'incendie. Une série de quatre petites dalles disposées sur chant constitue le coffre de la sépulture, côté nord. Un cinquième bloc est placé au sud de la tête, dans l'angle formé par le mur contre lequel la tombe prend appui et la colonne. Les dalles de couverture, en tuf, sont au nombre de deux. Elles reposent à plat et se chevauchent légèrement. Au pied du mur, une série de dallettes et de *tegulae* fragmentées complètent l'architecture de la tombe. Ces dernières devaient probablement permettre de colmater l'interstice subsistant entre les dalles supérieures de la sépulture et le mur de l'église. La fosse était comblée par un sédiment limoneux, très peu affecté par le passage de racines d'arbres, ce qui a probablement favorisé la conservation du squelette, contrairement aux autres sépultures mises au jour ailleurs sur le site. Ce comblement contenait quelques tessons de céramique résiduels, probablement issus de la démolition entaillée pour la construction de la tombe (on retrouve des faciès des Ve-VIe siècles voire du début du VIIe siècle). L'analyse radiocarbone effectuée sur un échantillon d'ossement de la tombe indique une datation située avec une probabilité de 95% entre 690 et 890 de notre ère, avec une calibration resserrée sur la fourchette 730-870 (probabilité de 68 %).

Cet horizon funéraire est ainsi caractérisé par au moins neuf tombes, mais probablement par un peu plus du double en considérant les sépultures isolées de tout contexte ainsi que celles fouillées au XIXe siècle (sans compter celles qui ont pu être détruites avant cette date). En termes de chronologie, cette phase d'inhumation est clairement postérieure à la deuxième moitié du VIIe siècle et concerne semble-t-il les premières décennies de la période carolingienne. Par commodité, nous avons considéré l'existence d'une « phase funéraire » à part entière, bien que ces tombes puissent traduire plusieurs épisodes anecdotiques, relativement espacés dans le temps. L'église est peut-être utilisée pour des célébrations occasionnelles et ponctuellement pour des inhumations, dans un cadre qui cependant nous échappe. La disparition d'un certain nombre de tombes et le mauvais état de conservation des squelettes nous privent de données substantielles relatives à la nature et à l'importance de cette occupation. En revanche, on entrevoit pour cette période un recrutement à première vue différent de celui qui caractérise les épisodes funéraires précédents (état 4 et 5) pour lesquels figurent notamment des individus très jeunes (enfants, nourrissons). Pour l'état 6, on retrouve essentiellement des adultes et des adolescents, si tant est que cet échantillon soit représentatif de la réalité de l'ensemble funéraire de cette période. On pourrait ainsi, avec prudence, s'interroger sur la présence éventuelle d'une communauté religieuse masculine sur l'éperon. Bien sûr, les arguments disponibles sont trop ténus pour développer cette hypothèse plus avant. C'est toutefois l'une des trajectoires possibles pour ce site dont la mémoire est essentiellement entretenue autour de l'église. Le souvenir du lieu de culte est quoi qu'il en soit encore vivace au tournant de l'an mil, si bien qu'il fait l'objet à cet instant d'une nouvelle attention se traduisant par des transformations architecturales.

1.2. De la basilique à une chapelle : les réfections de l'église après l'an mil

Le chœur de l'église est en effet affecté par des travaux qui visent à modifier son système de couvrement et à consolider ses murs porteurs. Les parties latérales de l'espace sont chemisées par des maçonneries formant des parties droites. Cette modification entraîne le bouchage des portes qui ouvraient auparavant sur les annexes latérales, ces dernières étant probablement détruites à cet instant. Le rhabillage nord est constitué essentiellement de moellons de tuf. Il arbore également des remplois de blocs calcaires, dont un fragment de pilastre cannelé en calcaire oolithique, et contient un bloc de grès rouge[2]. L'ensemble est lié par un mortier de chaux

[2] Il s'agit à première vue d'un grès sidérolithique, dont les gisements les plus proches se situent dans la région de Montluçon (Allier).

blanchâtre et grossier, contenant des inclusions de cailloutis. Ce liant se démarque nettement de celui utilisé dans la construction de l'abside. Le rhabillage sud est de même facture. Il est cependant dépourvu de parement, celui-ci ayant probablement été récupéré à postériori (fig. 251).

Un contrefort semi-circulaire est également adossé au parement externe de l'abside. Il semble également que l'arc triomphal ait été obturé, ainsi que le suggère une portion de maçonnerie reposant sur l'arase du mur qui autrefois constituait la façade orientale du bâtiment profane (état 3). Celle-ci paraît légèrement désaxée par rapport au mur sous-jacent et présente un mortier sensiblement différent, qui présente d'ailleurs des similitudes avec celui des rhabillages de l'abside.

Le chœur de l'ancienne église mérovingienne a donc fait l'objet d'une nouvelle attention semble-t-il après l'an mil, probablement dans le courant du XIe siècle. En effet, un charbon de bois piégé dans le mortier de la maçonnerie nord de l'espace a fait l'objet d'une analyse par le radiocarbone, révélant une datation comprise entre 980 et 1040 (95% de probabilité). Cette fourchette chronologique peut cependant être réduite au premier tiers du XIe siècle (entre 1000 et 1030 selon une probabilité de 68 %). On ne dispose d'aucun élément de datation supplémentaire en dehors de quelques rares tessons de céramique résiduels, notamment quelques fragments de récipients décorés de cordons digités produits aux Xe-XIe siècles.

Le grand édifice paléochrétien, peut-être un temps abandonné, est donc réinvesti après l'an mil, dans ou après les années 1030-1040 si l'on s'en tient à la datation basse du charbon. S'il est difficile d'être affirmatif en l'état de la documentation disponible, le lieu de culte du XIe siècle semble restreint à l'hémicycle du chœur de l'ancienne église, constituant dès lors une modeste chapelle. La nef et les diverses annexes sont probablement à l'état de ruines, sinon totalement détruites.

Ainsi, entre le VIIe siècle et l'an mil, la mémoire de l'église perdure dans un premier temps à travers le maintien d'une tradition funéraire, où les ruines constituaient autant d'enclos cimétériaux, du moins jusqu'au VIIIe-IXe siècle, ensuite grâce à de nouvelles réfections qui signalent probablement un réinvestissement plus concret de l'éperon. En revanche, on ignore tout de l'occupation du site entre le IXe et le XIe siècle. On ne dispose en effet d'aucun vestige, ni d'aucun élément de mobilier trahissant ne serait-ce qu'une fréquentation de l'ancien établissement fortifié. En l'état des recherches, on serait enclin à voir une phase de désertion du site durant une période d'environ deux cents ans. La raison réside peut-être dans la fondation de l'abbaye de Cusset, à la fin du IXe siècle, qui a pu détourner l'attention portée sur le site durant un siècle ou deux. L'existence d'un hiatus dans l'occupation de l'éperon pourra probablement être vérifiée lors

de la poursuite des investigations en secteur 9, où les strates d'occupation supérieures sont en partie conservées. C'est d'ailleurs dans cette zone, à la racine de l'éperon, que figure probablement l'une des structures clés pour appréhender la transformation du site à la charnière de l'an mil.

2. Une motte castrale à la racine de l'éperon : le retour d'un pouvoir laïc sur le site ?

Dans l'extrémité orientale du site, Gabriel Fournier signalait dès 1959 l'existence d'une petite motte castrale : « Le sommet a été remanié en vue de sa défense : sa face Sud-Est est occupée par un fossé et porte à son point culminant une construction en terre rapportée, qui serait peut-être un ancien rempart, mais qui présente plutôt actuellement les caractères d'une motte castrale »[3]. En effet, l'entrée actuelle du site (secteur 9) est marquée par un « bombement » assez important dont l'origine méritait d'être vérifiée. La présence d'un grand tas de déblais issus des différents minages qu'a subi le sommet de l'éperon (dont ceux cités dans le compte rendu de 1881) n'était pas à exclure. Par ailleurs, le fossé qu'envisageait Gabriel Fournier au sud-est correspond en réalité à l'aménagement du nouveau chemin d'accès au site qui semble assez récent (époque moderne sinon XIXe siècle)[4]. Le sondage exploratoire conduit dans cette zone en 2013 a permis d'observer, en coupe, le profil et la nature de cette structure (fig. 252). Elle a ensuite pu être en partie fouillée au cours de l'été 2015.

Cet important remblai recouvre directement le niveau de démolition de la muraille faisant suite à l'incendie du VIIe siècle. Il se caractérise par des sédiments sableux beiges et meubles, mélangés à quelques blocs de tuf ainsi qu'à de rares fragments de terre cuite architecturale. Ce niveau peut atteindre jusqu'à 2,50 mètres d'épaisseur. La partie inférieure de ce niveau a été traitée manuellement afin, entre autres, de récolter du mobilier permettant potentiellement d'aider à caractériser chronologiquement cet aménagement. Hormis quelques éléments métalliques et des tessons de céramique récents, découverts dans la moitié sud du secteur et liés à l'aménagement récent du chemin d'accès à l'éperon, seul un tesson de cruche à bec polylobé, se rapprochant de productions des Xe-XIe siècles, lui était associé.

[3] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 335.

[4] L'aménagement du chemin en question a entaillé le tertre au sud, pouvant ainsi donner l'impression d'un fossé.

Ce remblai correspond, comme l'a suggéré Gabriel Fournier, à un apport volontaire de rocher concassé probablement destiné à la création d'une petite motte. Le tertre s'appuie au nord et à l'est contre le mur d'enceinte de l'Antiquité tardive et en recouvre en partie l'arase. Il s'agit donc manifestement d'une construction imposante dont le sommet a pu accueillir un sinon plusieurs bâtiments. L'aménagement utilise d'ailleurs les restes de l'ancienne muraille maçonnée comme soutènement. Malheureusement, la surface de ce promontoire était écrêtée et recouverte par de nombreux arbres, annihilant tout espoir d'y repérer des vestiges. Cette structure, que l'on peut à la suite de Gabriel Fournier interpréter comme une petite motte, a probablement soutenu des constructions en bois. Elle mesure approximativement 27 mètres de longueur (nord/sud) pour 25 mètres de largeur (est/ouest).

D'ailleurs, en l'état des recherches, on peut s'interroger sur la présence de deux structures en creux (0,80 mètre de diamètre environ) relativement profondes (1,20 mètre environ), installées dans les niveaux de démolition d'époque mérovingienne (fig. 253). Ces deux creusements (structures 200 et 201) ont probablement accueilli des poteaux massifs. La matrice de leur comblement est relativement proche de celle du remblai apporté pour la mise en place du tertre. Bien qu'il soit délicat d'avancer une quelconque interprétation, on pourrait tout à fait envisager que la motte ait englobé un bâtiment préexistant en bois, probablement massif, à moins que les poteaux aient été arrachés préalablement à l'aménagement de la levée de terre[5].

La mise en place d'une petite motte à la racine de l'éperon ne semble donc pas anodine. Elle pourrait traduire le retour d'un pouvoir laïc sur le site. La datation de cet aménagement n'est cependant pas assurée et, pour l'instant, seul un tesson des Xe-XIe siècles en contexte apporte un *terminus post quem* pour sa construction. Nous sommes bien sûr tentés de rapprocher cette structure de la reconstruction d'une chapelle du côté ouest de l'éperon. C'est probablement la présence de l'église de hauteur qui a motivé le réinvestissement du site par un « seigneur ». L'existence d'un habitat plus ou moins dispersé aux alentours y a sans aucun doute également contribué.

De l'église funéraire, sinon monastique, à la petite chapelle du XIe siècle, l'histoire de l'éperon au cours de l'époque carolingienne et après l'an mil gravite essentiellement autour du destin du lieu de culte. L'édifice, véritable objet de mémoire, est en effet à l'origine du maintien

[5] La première hypothèse semble devoir être privilégiée. En effet, malgré quelques effets d'effondrement, les bords des creusements étaient tapissés de terre et de blocs, tandis que la partie centrale des comblements était constitué de rocher concassé qui marquerait, en négatif, l'emprise des poteaux.

d'une occupation sur le site après la destruction de la forteresse mérovingienne et, quatre siècles plus tard, a probablement fixé le retour d'une occupation résidentielle. Le sommet de l'éperon est à nouveau fortifié, certes dans une moindre mesure, bien que les ruines des anciennes constructions maçonnées – l'enceinte en particulier – aient probablement été mises à profit par les nouveaux occupants. En l'état des recherches, cette occupation paraît éphémère et rien ne permet d'envisager son prolongement au cours du XIIe siècle. À cet instant, le site entre peut-être dans les biens de l'abbaye de Cusset, ainsi que peut le suggérer le texte de 1171. À moins bien sûr qu'une quelconque relation en ce sens ne soit antérieure à l'an mil, ce qui demeure toutefois invérifiable.

En marge de l'église et d'une supposée demeure fortifiée, l'occupation post-mérovingienne est marquée par la présence de structures en creux attestant la présence de bâtiments sur poteaux au sommet de l'éperon. La multitude de creusements, en particulier aux abords de l'église, permet difficilement d'individualiser des plans d'édifices. L'absence de chronologie relative et d'éléments de datation absolue aident encore moins à caractériser ces bâtiments, qui sont peut-être pour certains carolingiens, pour d'autres médiévaux sinon modernes. Toutefois, l'une de ces structures excavées, découverte en 2015, est le résultat de travaux conséquents qui traduisent la présence sur l'éperon d'une occupation significative.

3. Les aménagements périphériques

3.1. Une vaste excavation au nord-ouest

Une vaste structure est aménagée dans les sols en mortier de l'angle nord-ouest de la forteresse mérovingienne. Elle coupe également les négatifs des cloisons qui, autrefois, partitionnaient le bâtiment de ce secteur. Son plan complet n'a pas pu être établi. Le creusement mesure environ 8,50 mètres de largeur (nord/sud) et a été repéré, dans sa dimension est/ouest, sur une distance d'environ 7 mètres. Seul un sondage manuel a pu être entrepris dans l'angle nord-ouest de la structure, mais il a été interrompu à une profondeur de 1,10 mètre pour des raisons de sécurité (fig. 254 et fig. 130). Le fond n'a donc pas été atteint.

Le creusement est doté d'une banquette qui suit le pourtour de la structure, du moins au nord et à l'ouest. Cette banquette, large d'une quarantaine de centimètres, apparaît à environ 0,45 mètre en dessous du niveau d'ouverture de l'excavation. Au sud-est, celle-ci coupe le dernier horizon de circulation du chemin et s'insère dans les niveaux de démolition au sud-ouest.

Son comblement est constitué en grande partie de blocs de tuf éclatés, parmi lesquels figurent quelques rares pierres de taille (fig. 255). On y retrouve également quelques tessons de céramique, des éléments métalliques (essentiellement en fer) ainsi que des fragments de torchis. La présence de grandes poches d'argile beige, au sein du comblement, pourrait signaler des parois en terre effondrées ou rejetées dans l'excavation béante. Le mobilier céramique, bien qu'il n'ait pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, reflète les principales phases d'occupation de l'éperon, entre le Ve et le VIIe siècle. Ce comblement correspond à un seul événement, pour l'instant non daté, visant à condamner l'aménagement excavé.

Au nord-est, la paroi de la structure est représentée par une maçonnerie orientée est/ouest. Le mur en question a semble-t-il été réutilisé et son retour en direction du sud a été totalement détruit lors du creusement de l'aménagement à pans coupés. La banquette repérée au pied des parois ouest et nord-ouest se retrouve également au pied de cette maçonnerie.

Cette excavation s'apparente à première vue à une carrière d'extraction de matériaux concassés. On s'interrogera sur la relation qui a pu exister entre celle-ci et l'aménagement de la motte à la racine de l'éperon. En effet, le produit des travaux de creusement a pu être utilisé lors de l'aménagement du tertre. Cette hypothèse peut être étayée par la découverte, dans le remblai apporté pour la construction de la motte, d'un fragment de sarcophage ainsi que de quelques ossements humains. Les phases funéraires se concentrant dans l'église et au nord de celle-ci, il est dès lors possible d'envisager un transfert de matériaux depuis ce secteur vers l'extrémité orientale du site. La fouille de cet aménagement de taille considérable n'est cependant pas assez avancée pour aboutir à une interprétation satisfaisante. Il a pu fonctionner avec la petite chapelle réduite au chœur de l'ancienne basilique, peut-être même avec la « motte » construite à la racine de l'éperon et pourrait, le cas échéant, représenter l'une des clés de lecture du site post-mérovingien. Cette excavation a tout à fait pu servir de citerne.

Plus délicates à appréhender, du moins dans leur organisation, les nombreuses autres structures en creux présentes sur le site constituent les témoins d'une occupation encore vivace au cours du Moyen Âge, du moins après la période mérovingienne.

3.2. Des bâtiments sur poteaux ?

Une trentaine de creusements, pour la plupart assimilables à des trous de poteau, ont été repérés au nord-ouest de l'éperon (secteur 7), aux abords de l'excavation à pans coupés. Seuls sept d'entre eux peuvent être concrètement rattachés à l'occupation postérieure au VIIe siècle sur

la base de leur insertion stratigraphique, dans les niveaux de démolition recouvrant le chemin et ses abords. Un huitième a été observé uniquement dans le substrat rocheux, mais son comblement contenait des portions de maçonnerie pouvant correspondre aux reliquats du mur de la galerie nord de l'église mérovingienne.

Aucun plan concret ne semble se dessiner. Quelques tentatives d'appariement, basés sur la morphologie de certains creusements, leur espacement et leur insertion stratigraphique, peuvent toutefois être proposées (fig. 256).

Plus à l'est, au niveau du point culminant de l'éperon, plusieurs structures en creux avaient également été mises au jour lors des sondages réalisés en 2013 (secteur 8). Cette zone, à l'emplacement d'une ancienne maison, semble correspondre au secteur des « citernes creusées dans le rocher », fouillé au XIXe siècle (fig. 257). La fenêtre d'une trentaine de mètres carrés a en effet mis en évidence la présence d'une concentration de creusements, dont deux ont effectivement pu être utilisés comme réservoirs d'eau, sinon comme silos. En revanche, deux autres (fig. 258) présentent une morphologie similaire et possèdent, l'une au nord, l'autre au nord-ouest, une paroi marquée par un pan légèrement incliné qui aurait pu faciliter l'insertion (par glissement) puis l'ancrage d'un poteau dans le rocher. Dans ce cas de figure, ces deux structures traduiraient l'existence dans ce secteur d'une construction relativement imposante.

Conclusion

Une nouvelle lecture, de nouvelles perspectives de recherche

CONCLUSION
UNE NOUVELLE LECTURE, DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Du puissant ensemble fortifié du Ve siècle au petit établissement seigneurial des environs de l'an mil, l'histoire de l'éperon de La Couronne est jalonnée d'évènements qui illustrent la genèse et la transformation d'une occupation de hauteur entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge.

Pour le *castellum* primitif, l'ampleur et la qualité des constructions excluent d'emblée une initiative éphémère. Le site présente un faciès défensif bien marqué, ne serait-ce qu'à travers le perchement et la construction d'une enceinte massive. Il paraît également doté d'une dimension à caractère « résidentiel », sinon « collectif », qu'il est cependant bien délicat d'interpréter. L'une des clés de lecture réside peut-être dans sa position géographique et son articulation avec une voie. En ce sens, un rôle de surveillance et, le cas échéant, de défense de l'accès au bassin de Vichy peut être avancé. Pourtant, cette seule explication ne saurait répondre à la monumentalité des installations érigées au sommet de l'éperon. Aussi, une fonction d'accueil des voyageurs, sinon de relais routier, peut concrètement être envisagée. Cette hypothèse n'exclut pas pour autant une occupation résidentielle à caractère « privé ». En l'état des recherches, il convient certainement d'envisager une pluralité de fonctions.

L'établissement fortifié de La Couronne constitue quoi qu'il en soit, dès le début du Ve siècle, un marqueur topographique important du paysage monumental des environs de Vichy. Par son emplacement géographique, il assure également la transition entre la plaine et l'arrière-pays parsemé de hauteurs. Cette position, tout comme le rôle prépondérant du site dans l'organisation du territoire, a incontestablement favorisé un changement de trajectoire au plus tard au début du VIe siècle. Par la construction d'une vaste église, le site apparaît comme un point d'ancrage du christianisme à la charnière entre plaine et montagne. L'établissement fortifié n'en abandonne peut-être pas pour autant ses fonctions d'origine. En complément d'un rôle de surveillance, de résidence et potentiellement de station routière, il a pu endosser celui de relais mais cette fois pour le compte de l'évêché. Il constituerait ainsi une sorte de poste avancé pour la conquête spirituelle des marges de la cité. Le site se mue dès lors en un pôle religieux dont l'attractivité est probablement appuyée par la présence de reliques prestigieuses (que l'on peut imaginer apportées par l'évêque), ayant peut-être même fait l'objet d'un pèlerinage local, à tout le moins un culte particulier.

Les raisons qui président au déclin du site dans la première moitié du VIIe siècle demeurent encore obscures, bien qu'on puisse percevoir, par certains indices, un semblant de fragilité peu avant l'événement incendiaire dont la forteresse ne se remet pas. L'église, par son statut (probablement paroissial au VIe et début du VIIe siècle) et son rayonnement passé, constitue après cet épisode le principal objet de mémoire du site, comme l'attestent les quelques inhumations pratiquées après la destruction de l'établissement fortifié. Cette mémoire est semble-t-il entretenue durant plusieurs siècles, si bien qu'après l'an mil la grande basilique, probablement en partie ruinée, fait l'objet de travaux de restauration qui concrétisent la construction d'une chapelle. L'église a peut-être attiré l'attention d'un « seigneur » qui aurait alors fait ériger une petite résidence emmottée à la racine de l'éperon.

Ainsi, du *castellum* romain à la « demeure fortifiée » du Moyen Âge, l'histoire du site de hauteur de La Couronne est encore loin d'être écrite. Les campagnes de fouilles conduites dans le cadre de ce travail de doctorat offrent néanmoins une vision renouvelée du phénomène de perchement et de fortification de l'habitat qui affecte le territoire de la *Civitas Arvernorum*. Elles permettent également d'attirer l'attention sur une catégorie de sites qui a finalement peu passionné la recherche archéologique régionale depuis les travaux de Gabriel Fournier (hormis bien sûr Jean-Luc Boudartchouk pour le Cantal). Le choix d'une monographie trouve ici tout son sens, pour un établissement anonyme que seule l'archéologie était en mesure de mettre en lumière. Ces cinq campagnes de recherche, bien qu'elles laissent encore en suspens un certain nombre de questions, ont permis d'affiner les chronologies et de mettre en évidence les transformations qui affectent le petit établissement de hauteur entre le Ve et le XIe siècle. En ce sens, l'étude a tenté de montrer le rôle majeur de l'église dans l'évolution des installations de l'éperon. Si elle est au départ attirée par la présence du *castellum*, c'est elle qui par la suite constitue le principal pôle d'attraction du site, à tel point qu'elle réussit d'une part à survivre à la destruction de la forteresse et, d'autre part, à influencer le retour d'une « puissance locale » au moins quatre cents ans plus tard.

Cette nouvelle lecture offre dès lors des perspectives de recherche à l'échelle régionale sur la question des établissements de hauteur du haut Moyen Âge. Plus largement, elle alimente le discours sur les nouvelles formes d'habitat groupé qui se développent au cours de cette période. Certains exemples locaux, connus par des fouilles d'ampleur plus ou moins conséquente (Chastel-sur-Murat, Saint-Victor de Massiac, pour ne citer que ces exemples), peuvent être à présent appréhendés dans une dimension nouvelle. D'autres, totalement inconnus jusqu'à présent (Thiers-Dégoulât, Châteldon-Tavagnat), peuvent quant à eux être mis en lumière et motiver une

approche comparative de terrain. Le site de La Couronne, au-delà de l'approche monographique, dévoile ainsi très clairement la richesse et le potentiel du corpus régional. Par sa position, il fait également le lien entre les connaissances acquises pour le Sud (Provence et Languedoc) et le Nord-Est de la Gaule, en mettant en exergue la vitalité d'un phénomène global qui s'étend finalement du *limes* rhénan aux Pyrénées, sinon bien au-delà, comme l'attestent les exemples soulignés par les récentes recherches conduites en Espagne[1], en Italie du Nord, en Autriche, en Slovénie[2], en Albanie[3], etc.

Pour l'Auvergne, le site de La Couronne illustre avant tout le phénomène de fortification qui se généralise à partir de l'Antiquité tardive. Il met en avant le rôle étroit qu'ont pu entretenir églises et établissements fortifiés, et ce dès cette période. Ces premiers « châteaux » semblent avoir été relativement nombreux dans l'ancienne cité arverne. La plupart se sont équipés très tôt d'un lieu de culte. L'apparition d'un certain nombre d'entre eux semble contemporaine sinon légèrement postérieure à la construction de l'enceinte de la ville haute d'*Augustonemetum*/Clermont. Ces sites ont par ailleurs connu des trajectoires diverses. Certains ont prospéré au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne jusqu'à abriter de petites agglomérations de hauteur. D'autres ont tout simplement disparu relativement tôt, mais leur souvenir est parfois entretenu par la présence d'une église perchée, dominant dans de nombreux cas un village ou un hameau actuel. Tous ont néanmoins participé à la constitution d'un nouveau paysage monumental au cours du haut Moyen Âge. Il convient dès lors de replacer l'histoire du site de La Couronne dans cet environnement, d'abord à travers l'examen des fortifications tardo-romaines ou alto-médiévales, ensuite en analysant l'évolution de la topographie ecclésiale de l'ancien diocèse de Clermont.

---

[1] Consulter notamment QUIROS CASTILLO J.-A., TEJADO SEBASTIAN J.-M. (éd.), *Los castillos altomedievales en el noroeste de la Peninsula Ibérica*, Documentos de Arqueologia Medieval 4, Bilbao, 2012.

[2] CIGLENECKI S., MODRIJAN Z. et MILAVEC T., *Poznoantična utrjena naselbina Tonovcov grad pri Kobaridu. Naselbinski ostanki in interpretacija / Late Antique fortified settlement Tonovcov grad near Kobarid. Settlement remains and interpretation*, Opera Instituti Archaeologici Sloveniae 23, Ljubljana, 2011.

[3] NALLBANI E., BUCHET L. et MATHEVOT C., « Komani [Dalmace] (Albanie) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Balkans, 2013, http://cefr.revues.org/951.

Partie 3

Oppida, *castra*, *castella* entre cité et campagne.
Les fortifications de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans l'ancienne cité de Clermont et ses marges

Introduction

INTRODUCTION

Le changement d'échelle d'analyse et la réalisation d'une monographie, conçus comme un préalable indispensable au renouvellement de l'étude des fortifications de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, offrent aujourd'hui une grille de lecture nouvelle, permettant de repenser, de compléter sinon d'appuyer l'interprétation de certains sites auvergnats fouillés anciennement. Le corpus d'établissements fortifiés rassemblé dans le cadre de ce travail intègre au total vingt-huit occurrences, dont une large part est connue grâce à des mentions textuelles (cf. chapitre 3). Sur ce total, vingt-trois sont concrètement attestés (fig. 259). Le nombre de sites est évidemment plus important au Xe qu'au Ve siècle, cet écart reflétant l'impact des textes dans notre inventaire. Ce recensement ne va pas sans poser certains problèmes de lecture, notamment pour les VIIIe-IXe siècles pour lesquels la caractérisation des occupations s'avère délicate. Certains sites semblent à première vue délaissés au cours de cette période ou tout du moins connaître un changement de trajectoire, qui laisse planer un doute sur le maintien de la fortification[1].

Par ailleurs, le phénomène nécessite d'être appréhendé dans une perspective globale, à l'échelle du territoire de l'ancienne cité arverne et ses marges, en intégrant les campagnes dans le sillon de la mise en défense du chef-lieu. Ce mouvement traduit avant tout de nouvelles préoccupations dans l'occupation et dans la gestion de l'espace. Il ne saurait dès lors être réduit au simple fait urbain ou, au contraire, à des initiatives isolées de la capitale de cité. Dans cette optique, il est nécessaire d'envisager tour à tour l'origine et le destin des fortifications de Clermont et des établissements ruraux, tout en gardant en ligne de mire l'impact de leur évolution dans la répartition des peuplements, dans l'émergence de nouvelles formes de pouvoir ainsi que dans la création d'un paysage monumental nouveau. L'examen du corpus auvergnat met en exergue la vitalité d'un phénomène dont l'expression matérielle se traduit par une diversité de formes et de fonctions. Appréhendée sur le temps long, entre Antiquité et Moyen Âge, l'étude des fortifications antérieures à l'an mil conduit inévitablement à s'interroger sur l'existence de continuités, de transformations ou de ruptures.

[1] En effet, plusieurs sites, à l'image de celui de La Couronne, connaissent une transformation au cours du VIIe ou du VIIIe siècle, dont la nature reste cependant difficile à déterminer. Cette transformation peut aussi bien se traduire par l'abandon du site que par le maintien d'une occupation différente et, du point de vue archéologique, plus silencieuse. Compte tenu de ces incertitudes, il convient de considérer l'existence de ces sites sur la longue durée.

Chapitre 10

Oppidum arvernum, *castrum clarmontis* : formes et évolution des fortifications de la cité épiscopale

CHAPITRE 10.

DE L'*OPPIDUM ARVERNUM* AU *CASTRUM* DE *CLARMONTIS* : FORME ET ÉVOLUTION DES FORTIFICATIONS DE LA CITÉ ÉPISCOPALE

« […] Le bruit court que les Goths ont porté leur camp sur le sol romain : c'est toujours nous, malheureux arvernes, qui sommes sur le chemin de telles invasions. […] Or les vastes étendues des régions situées autour de nous ont été depuis longtemps englouties par le cruel assaut d'une royauté menaçante. Mais nous n'espérons plus que notre résistance si téméraire et si périlleuse continuera à trouver une aide efficace dans nos murailles noircies par le feu ou dans le réseau pourri de nos palissades ou dans nos ouvrages de défense usé par les poitrines des sentinelles […] » [1].

Ce passage, extrait d'une correspondance de Sidoine Apollinaire, illustre le mouvement de fortification qui, à partir de la fin du IVe siècle ou le début du Ve siècle, affecte le territoire de la *Civitas Arvernorum*. L'on ne pourrait cependant aborder la question des *oppida*, *castra* et *castella* d'Auvergne sans consacrer quelques pages à l'une des premières et des plus imposantes fortifications du territoire arverne, au sein de laquelle s'est repliée sa capitale à la fin de l'Antiquité. La construction de cette muraille s'inscrit dans une dynamique globale de rétraction des chefs-lieux de cité et des principales agglomérations antiques à l'intérieur d'enceintes. Si la ville fortifiée de Clermont du bas Moyen Âge et de l'époque moderne est relativement bien documentée, notamment grâce à l'abondance des textes[2] et des sources iconographiques[3]

[1] […] *rumor est Gothos in Romanum solum castra movisse. Huic semper irruptioni nos miseri Arverni janua sumus.* […] *Circumjectarum vero spatia, tractumque regionum jam pridem regni minacis importuna devoravit impressio. Sed animositati nostræ tam temerariæ, tamque periculosæ, non nos aut ambustam murorum faciem, aut putrem sudium cratem, aut propugnacula vigilum trita pectoribus confidimus opitulatura* […], SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VII, *Epistula 1 :* « *Sidonius domino papae Mamerto salutem* », p. 31.

[2] Sur l'approche des fortifications médiévales de Clermont à travers l'étude des textes, nous renvoyons aux travaux récents et très complets d'Emmanuel Grélois : GRELOIS E., « Les fortifications de Clermont au XIIIe siècle. La définition juridique et la morphologie de la ville », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 103, 2002, p. 125-146 ; *ID.*, *Territorium civitatis. L'emprise de l'Eglise sur l'espace d'une cité et de ses environs. Clermont au XIIIe siècle.* Thèse de doctorat d'histoire, dirigée par BOURIN M., Université Paris I, 2003.

[3] Sur la documentation iconographique ancienne, nous renvoyons notamment aux représentations figurant dans l'Armorial de Guillaume Revel : *Armorial d'Auvergne dédié par le héraut Guillaume Revel au roi Charles VII* (vers 1450), BnF, ms fr 22297, fol. 71. Pour l'analyse de cette documentation, voir FOURNIER G., *Châteaux, villages et villes d'Auvergne d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973, p. 68-85, notice Clermont ; et DE BOOS E., *L'armorial d'Auvergne, Bourbonois et Forestz de Guillaume Revel*, Nonette, 1998. Parmi les plans les plus anciens, voir également le plan de Fuzier : MUNSTER, DE BELLEFOREST F., *Cosmographie universelle*, 1575, t. I, col. 226 ; ROUCHON G., « Le plus ancien plan de Clermont-Ferrand, dessiné par François Fuzier, 1575 », *Revue d'Auvergne*, 42,

(fig. 260 à 262), la première enceinte de la ville haute, traditionnellement datée du Bas-Empire, demeure relativement mal connue. Les études archéologiques qui se sont penchées sur cette question depuis les années 1990, en grande partie à la faveur des travaux de voirie ou de réhabilitation d'immeubles, ont pourtant permis de compléter les propositions formulées par Pierre-François Fournier dans les années 1950 (fig. 263)[4].

Les murailles successives de Clermont suscitent l'intérêt des chercheurs depuis plus d'un siècle et demi. La ville a notamment longtemps été créditée d'une enceinte comportant trente portes, dont l'origine aurait remonté au Haut-Empire. Ainsi, d'après Francisque Mège, cette antique muraille « s'étendait de l'ouest à l'est, depuis Chamalières, alors faubourg, jusqu'aux bâtiments actuels de la gare, et dans la direction du nord au sud, depuis les Bughes environ, jusqu'au-delà du cimetière de l'Hôpital », précisant par ailleurs que la ville romaine « se composait de deux parties : la ville et le château. Le château, dont le nom *Clarus Mons*, Clermont, devint ensuite celui de toute l'agglomération, occupait le sommet du monticule, à l'abri d'épaisses fortifications. La ville s'étendait au bas de la colline principalement depuis l'est jusqu'au sud-ouest[5] ». L'hypothèse d'une enceinte englobant la ville basse, qui aurait alors atteint environ six kilomètres de contour, a été battue en brèche par l'historiographie du XXe siècle. Auguste Audollent, en 1910, est l'un des premiers auteurs à suggérer l'absence de rempart pour l'agglomération du Haut-Empire[6], tout en admettant la présence d'une enceinte réduite encerclant la butte au cours du Bas-Empire. Quelques années plus tôt, Adrien Blanchet précisait, dans son étude portant sur les *Enceintes romaines de la Gaule*, que « le *castrum* devait certainement renfermer la colline surplombée par la cathédrale[7] », ajoutant toutefois qu'il ignore le tracé de la fortification. Cette hypothèse est prolongée en 1949 dans la première publication de Pierre-François Fournier sur le sujet[8]. S'appuyant sur des découvertes archéologiques ponctuelles, l'auteur commence par écarter l'existence d'une muraille percée de trente portes. Il privilégie l'hypothèse d'une ville

1928, p. 65-71.

[4] FOURNIER P.-F., « L'enceinte romaine de Clermont », *Revue d'Auvergne*, 63, 1949, p. 97-133 ; *ID.*, « L'enceinte de Clermont », *in* DESFORGES E., *ID.*, HATT J.-J., IMBERDIS F. (dir.), *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, 1970, p. 104 ; *ID.*, « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 128, 1970, p. 273-344.

[5] MEGE F., « Les murs et fortifications de Clermont-Ferrand au commencement du XVIIIe siècle », *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 11, 1869, p. 97-99.

[6] AUDOLLENT A., « Clermont gallo-romain », *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des Lettre de Clermont-Ferrand à l'occasion de sa création (1810-1910)*, Clermont-Ferrand, 1910, p. 103-153.

[7] BLANCHET A., *Les enceintes romaines de la Gaule : étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*. Paris, 1907, p. 163.

[8] FOURNIER P.-F., « L'enceinte romaine de Clermont », *art. cit.*

ouverte durant le Haut-Empire, dont les limites sont figurées par les nécropoles suburbaines bordant les voies d'accès à l'agglomération. Il reconnaît ensuite, s'inscrivant en cela dans la lignée de ses devanciers, la présence d'une ville enclose au sommet de la butte, dont l'enceinte aurait été construite au Bas-Empire, au IIIe ou plus vraisemblablement au IVe siècle. Pour cela, il se réfère aux écrits de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours, ainsi qu'à la première écriture de la *Vie de saint Austremoine*[9]. Plus encore, il propose une restitution assez convaincante du tracé de la muraille en localisant l'emplacement des portes, nuançant toutefois l'origine tardo-antique de chacune. Il s'est notamment inspiré de l'analyse de Francisque Mège qui indiquait déjà en 1869 qu'à « en croire les chroniques du temps, elles [les murailles de la ville haute] étaient percées de cinq portes principales dont les noms sont encore presque tous portés par des rues ou voies publiques[10] ».

Malgré ces premiers jalons, il subsistait un certain nombre d'interrogations autour des dispositions précises et de la chronologie de l'enceinte de la ville haute de Clermont. Les opérations archéologiques réalisées depuis les années 1990 ont cependant permis de compléter et de corriger certains points du modèle proposé par Pierre-François Fournier. Une nouvelle lecture est aujourd'hui possible, en confrontant les textes aux récentes données de terrain.

1. Les mentions textuelles

Les plus anciennes mentions des fortifications de Clermont émanent de la plume de Sidoine Apollinaire, en particulier de plusieurs de ses lettres dans lesquelles il dépeint un contexte de crise voyant la capitale arverne en proie aux attaques répétées des Wisigoths. Les murailles (*moenia*, *muri*) de l'*oppidum Arvernum*[11] sont à chaque fois décrites à l'état de ruines. Ainsi, dans une lettre envoyée à son ami Constantius, le remerciant de son passage dans la capitale arverne meurtrie par des « dissensions » et par les incursions des « Barbares », on apprend que le rempart a été en partie détruit : « […] quelle joie pour ces infortunés, quand tu posas ton pied sacré sur leurs remparts à demi ruinés […] Quelles larmes tu répandis, comme si tu étais leur père à tous,

[9] FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 285-287.

[10] MEGE F., « Les murs et fortifications de Clermont-Ferrand au commencement du XVIIIe siècle », *art. cit.*, p. 100.

[11] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VII, *Epistula 5,* p. 42. Sidoine Apollinaire utilise deux autres termes pour désigner la capitale arverne : *urbs Arvena*, *Arvernus municipolius*. Ammien Marcellin, dans la deuxième moitié du IVe siècle, mentionne la capitale arverne en la classant parmi les plus belles villes d'Aquitaine. Il n'en dit cependant pas davantage : AMMIEN MARCELIN, *Histoires (Res gestae)*, XV, 11, texte établi et traduit par GALLETIER E. et FONTAINE J., Les Belles Lettres, Paris, 1968.

sur les édifices ruinés par l'incendie et sur leur maisons à demi-brûlées ! Quelle peine tu ressentis à la vue de leurs champs ensevelis sous les cadavres sans sépultures ! Quelle furent enfin ton exhortation, l'énergie avec laquelle tu conseillas de relever les ruines ! Mais ce n'est pas tout : tu avais trouvé une citée vidée tout autant par les dissensions intérieures que par les incursions des barbares […] »[12]. Ailleurs, dans un message adressé à son ami Ecdicius, grand défenseur de la cité arverne, dont il dresse l'éloge, les murs sont encore décrits en partie ruinés : « […] Les cœurs de tes concitoyens ne pourront jamais oublier combien naguères tu parus grand aux personnes de tout âge, de toute condition, de tout sexe, lorsqu'on te vit, du haut des murs à demi-abattus, franchir les plaines jetées entre toi et les troupes ennemies […] »[13]. Les murailles sont à nouveau évoquées par l'évêque de Clermont dans deux lettres destinées à l'évêque de Marseille Graecus. Dans la première, il s'insurge contre la paix concédée aux Wisigoths qui, selon lui, livre les Arvernes à l'esclavage : « […] Si nos murailles sont ouvertes aux ennemis, que les vôtres ne soient pas fermées à l'hospitalité […][14] ». Dans la seconde, il se lamente sur son sort, alors qu'il est reclus à l'intérieur d'une enceinte qui désormais ne protège plus la cité épiscopale : « […] Et moi, enfermé ici dans l'étroite enceinte à demi-brûlée de murailles fragiles […] vivant dans la terreur d'une guerre toute proche […][15] ».

Toutes ces mentions n'ont pourtant de précieux que le *terminus post quem* qu'elles offrent pour la date de construction de la forteresse, qui est ainsi au moins antérieure aux années 470. Un siècle plus tard, les murs de la ville sont évoqués par Grégoire de Tours. Lui non plus ne s'attarde pas sur leur description. Il signale en effet à plusieurs reprises les *muri urbis*[16] ou le *populus infra murus*[17], sans jamais livrer davantage de détail. Il précise cependant l'existence de *portae civitatis*[18],

---

[12] […] *quod gaudium fuit laboriosis, cum tu sanctum pedem semirutis moenibus intulisti… Quas tu lacrymas, ut parens omnium, super aedes incendio prorutas et domicilia semiusta fudisti? quantum doluisti campos sepultos ossibus insepultis ? quae tua deinceps exhortatio, quae reparationem suadentis animositas? His adjicitur, quod cum inveneris civitatem non minus civica simultate, quam barbarica incursione vacuatam* […], SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre III, *Epistula 2 :* « *Sidonius Constantio suo salutem* », p. 83.

[13] […] *Non enim potest unquam civicis pectoribus elabi, quem te, quantumque nuper omnis aetas, ordo, sexus e semirutis murorum aggeribus conspicabantur, cum interjectis aequoribus in adversum perambulatis* […], *ibid.*, III, 3, p. 87.

[14] […] *Si murus noster aperitur hostibus, non sit clausus vester hospitibus* […], *ibid.*, VII, 7, p. 49.

[15] […] *Et ego istic inter semiustas muri fragilis clausus angustias, belli terrore contigui* […], *ibid.*, VII, 11, p. 62.

[16] […] *Ecce muri civitatis istius fortissimi sunt eamque propugnacula ingentia vallant* […], GREGOIRE DE TOURS, *Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, IV, 2, p. 675.

[17] […] *Tunc Arvernus populus infra murus tenebatur inclusus* […], GREGOIRE DE TOURS, *Teil I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.* Livre IV, 16, p. 150.

[18] […] *cumque portae civitatis obseratae essent et unde ingrediretur pervium patulum non haberet, incisam Arcadius serram unius portae eum civitati intromisit* […], *ibid.*, Livre III, 9, p. 106.

mais ne précise pas leur nombre. Il indique également que l'*ecclesia* bâtie par l'évêque Namatius est, à son époque, celle que l'on voit encore à l'intérieur des murs[19].

Dans la traduction de la *Vie de Saint-Austremoine* proposée par Jean Savaron au XVIIe siècle, les fortifications de la *civitas* sont enfin évoquées en ces termes : « Cette cité […] était située au sommet d'une montagne […], munie de murailles et de fortes tours, abreuvée d'un aqueduc grand et merveilleux, féconde en terre, touffue en bois, plantureuse en vigne, remplie de peuple et affluente en trafic et commerce […] laquelle par sa célèbre affluence, beauté, forteresse de murailles, nombre abondant de tours et pour son abondance de vignes et de bocages à l'abri et bienséance des montagnes a été appelée Arverne par son ancien fondateur […][20] » .

2. L'enceinte de la ville haute durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge

Le *castrum*[21] de Clermont n'occupait que le tiers septentrional de la butte centrale qui accueillait le centre civique de la ville du Haut-Empire. Il prend place au sommet du point le plus haut de l'agglomération, naturellement le plus propice pour la défense. L'enceinte qu'il est possible de restituer est relativement réduite, couvrant tout au plus une superficie avoisinant trois hectares. Les travaux entrepris par Pierre-François Fournier au milieu du XXe siècle, complétés par les observations récentes, permettent aujourd'hui d'appréhender de manière assez concrète le tracé du mur, bien qu'il subsiste encore un certain nombre d'inconnues, notamment en ce qui concerne l'aménagement des angles de la fortification (fig. 263). Les dimensions moyennes désormais admises sont de 225 mètres de longueur (nord/sud) pour 131 mètres de largeur (est/ouest), avec quelques écarts de variabilité au fil du tracé. Le périmètre restituable s'inscrit alors dans une fourchette allant de 650 à 710 mètres, définissant ainsi une superficie comprise entre 2,31 à 2,95 hectares. Selon la restitution proposée par Pierre-François Fournier, l'enceinte serait de forme rectangulaire sinon ovalaire (en fonction de la disposition des angles). Elle serait précédée de toutes parts d'un talus, hormis peut-être sur le flanc sud, topographiquement le plus

[19] […] *Sanctus vero Namatius, post obitum Rustici episcopi, apud Arvernus in diebus illis octavus erat episcopus. Hic ecclesiam qui nunc constat et senior infra murus civitatis habetur* […], *ibid.*, Livre II, 16, p. 64.

[20] SAVARON J., *Les origines de Clairmont*, 1607 (édition Roanne, 1974).

[21] Le terme « *castrum* » n'apparaît pas, du moins pour Clermont, dans les sources textuelles de l'Antiquité tardive. La première mention du « *castrum* » date du VIIIe siècle et figure dans plusieurs chroniques relatant l'expédition militaire de Pépin le Bref en Aquitaine en 761 (cf. chapitre 12, 1.1.).

vulnérable, où l'auteur envisage l'existence d'un fossé en complément du mur[22], ce qu'aucune observation archéologique n'a toutefois confirmé à ce jour.

Les investigations récentes ont sensiblement complété les données collectées par Pierre-François Fournier. L'étude des caves de la butte, réalisée par Christian Le Barrier et Daniel Parent dans le cadre de la préparation de l'*Atlas topographique d'Augustonemetum*[23], les diagnostics et les études de bâti effectués préalablement à la réhabilitation des immeubles du quartier cathédral, ont permis d'observer plusieurs portions de l'enceinte et ainsi d'en affiner le tracé.

2.1. Les observations archéologiques récentes

Les premières avancées significatives depuis les travaux de Pierre-François Fournier ont eu lieu en 1998, à l'occasion d'une intervention d'archéologie préventive conduite en amont de travaux ayant impacté la place de la Bourse, attenante à la cathédrale au nord[24]. Le tracé de la courtine occidentale a notamment pu être précisé grâce à l'observation d'un tronçon du mur dont les soubassements ont été appréhendés sur trois assises. La base de la maçonnerie, d'une épaisseur allant de 2,70 à 2,94 mètres, reposait sur des dalles planes de grand module, jointives et disposées à plat sur un niveau limoneux. Au départ interprété comme un dispositif servant de préparation pour la construction de la muraille, cet aménagement de dalles a finalement été considéré comme participant d'un système de voirie antérieur[25]. Du point de vue de la construction, les parements présentaient des blocs de grand appareil, pour la plupart en position de remploi. L'élévation était quant à elle constituée d'un petit appareil ponctué d'arases de briques.

La courtine ouest a de nouveau pu être observée en 2011 par Christian Le Barrier et Daniel Parent dans le cadre de prospections conduites dans les caves de la butte de Clermont, au n° 14 de la place de la Victoire. On y retrouve des blocs d'arkose de grand module,

---

22 FOURNIER P.-F., « Essais sur les origines de Clermont », *in* DESFORGES E. et *alii*, *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, op. cit.*, p. 509-571.

23 DARTEVELLE H. (dir.), *L'atlas topographique d'Augustonemetum. Projet Collectif de Recherche, rapport de la 9ème année, op. cit.*

24 ARNAUD P., *Opération Bourse/Cathédrale. Document final de synthèse de fouille de sauvetage*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1998, 3 vol.

25 LE BARRIER C., *Clermont-Ferrand. 10 rue Boirot (Puy-de-Dôme). Rapport final de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand 2008. Cette hypothèse a en fait été revue à l'issue du diagnostic réalisé dix années plus tard rue Boirot. Ici, le mur reposait directement sur le substrat marneux et ne bénéficiait d'aucun dispositif de préparation.

surmontés par des assises de moellons de petit calibre liés par du mortier de chaux riche en éclats de pouzzolane[26].

En 2009, c'est cette fois le tracé de la courtine orientale qui a pu être appréhendé. Un diagnostic archéologique réalisé rue Barbançon et rue du Terrail a confirmé les propositions de restitutions de Pierre-François Fournier[27]. La construction implique des blocs de grand module en arkose ainsi que des pierres de taille gallo-romaines en remploi. Quelques années plus tôt, en 2005, Daniel Parent avait repéré, dans les caves du n° 7 de la rue du Terrail, des blocs d'arkose de grand module, permettant de localiser sur 6 mètres de longueur le parement interne de la courtine du *castrum*[28].

L'analyse la plus fournie, réalisée en 2009 sous la direction de Laurent D'Agostino, concerne une parcelle située rue Boirot, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'actuelle cathédrale[29]. À cette occasion, la courtine occidentale de la ville haute a pu être observée, depuis ses fondations jusqu'à une de hauteur avoisinant 11 mètres (fig. 264), pour un segment d'environ 25 mètres de longueur (nord/sud). Les résultats de l'étude de bâti révèlent cinq phases d'utilisation du mur, s'échelonnant depuis l'Antiquité tardive jusqu'au milieu du XXe siècle et illustrant le rôle structurant de l'enceinte primitive dans l'organisation des quartiers hauts de la ville médiévale et moderne de Clermont (fig. 265 et 266). Au départ conçu comme l'organe défensif de la cité, le mur incarne successivement les limites de la ville, puis celles du quartier cathédral, pour enfin servir de support à la densification du tissu urbain à partir de la fin du Moyen Âge. L'apport majeur de cette analyse archéologique du bâti, bénéficiaire d'une fenêtre d'observation confortable, réside dans l'approche stratigraphique relativement fine, appuyée par des datations radiométriques, qui a pu être mise en œuvre[30].

---

[26] LE BARRIER C., PARENT D., avec la coll. d'ACAVIC, « Étude de bâti dans les caves de la butte de Clermont-Ferrand », *in* DARTEVELLE H. (dir.), *L'atlas topographique d'Augustonemetum, op. cit.*, 2006, p. 123-140.

[27] LE BARRIER C., avec la coll. de PARENT D. et WITTMANN A., *Clermont-Ferrand, 6 rue du Terrail et 1-3 rue Barbançon (Puy-de- Dôme). Rapport final de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2009.

[28] PARENT D., « Les maçonneries antiques conservées dans les caves de Clermont-Ferrand », *in* DARTEVELLE H. (dir.), *L'atlas topographique d'Augustonemetum, op. cit.*, 2005, p. 75-81.

[29] D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute*, *op. cit.*

[30] Nous soulignons cet état de fait qui demeure relativement exceptionnel, notamment en milieu urbain où l'approche des vestiges anciens encore en élévation s'avère souvent délicate et inévitablement contrainte à des fenêtres d'observation de l'ordre de quelques mètres carrés, et en ce sens peu représentatives.

2.2. Étude de cas : archéologie du bâti d'une portion de l'enceinte (au 10, rue Boirot)

Un sondage sédimentaire réalisé à la base du mur, contre son parement interne (oriental), a tout d'abord révélé la présence d'un bâtiment coupé par les fondations de l'ouvrage défensif. Cet aménagement était principalement signalé par un sol en béton de tuileau. Le remblai présidant à l'installation du sol contenait des tessons de céramique grise lissée et décorée, datables des IIIe-IVe siècles, laissant ainsi présager du caractère « tardif » du bâtiment précédant la construction de la muraille. Par ailleurs, le sol maçonné était recouvert par un niveau de démolition riche en céramique grise et dans lequel était piégé un charbon de bois, dont la datation s'est avérée comprise entre 243 et 428 de notre ère pour une fourchette de probabilité de 95,4 % (entre 261 et 410 pour une probabilité de 68 %). C'est précisément dans cet horizon stratigraphique que s'installent les fondations de l'enceinte.

D'un point de vue formel, les vestiges du rempart primitif se concentrent au niveau des fondations de la muraille (fig. 267 et 268). La construction est caractérisée par l'emploi de pierres taillées de grand module (0,40 x 0,25 mètre à 1,15 x 0,30 mètre) intercalés par des blocs de calibre plus modeste (0,26 x 0,10 mètre à 0,30 x 0,20 mètre)[31]. On retrouve même par endroit de gros blocs de sol en mortier de tuileau, issus à n'en pas douter des bâtiments détruits préalablement à l'édification du mur. La construction apparaît de ce fait assez hétérogène, et cet aspect est renforcé par l'irrégularité des assises qui, tout au plus, peuvent être ponctuellement réglées. L'ensemble est lié avec de la terre. Cette fondation est en outre caractérisée par la présence de pierres de taille en remploi (fig. 270). Dans la majorité des cas, les faces ciselées ou moulurées sont insérées dans l'épaisseur du mur tandis que les faces planes sont présentées en parement. On notera parmi ces remplois la présence d'un chapiteau corinthien (fig. 269). À sa base, le mur possède une épaisseur de 2,70 mètres mais sa face occidentale (externe) présente un glacis assez marqué qui réduit rapidement son épaisseur à 2,30 mètres. En définitive, la portion la plus ancienne de l'enceinte n'a pu être observée que sur une hauteur restreinte, limitée aux fondations sinon à quelques assises d'élévation en petit appareil de moellons, soit environ 2,80 mètres au maximum[32].

La résistance de la fortification a été largement éprouvée au cours du Ve siècle, notamment lors du ministère de Sidoine Apollinaire, dont les descriptions attestent les

[31] D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute*, *op. cit.*, p. 63.

[32] *Ibid.,* p. 86.

nombreuses destructions qui auraient affecté le mur. On ignore cependant tout des reconstructions probablement consécutives à ces épisodes de conflit avec les Wisigoths, tout comme on ignore les dispositions de la muraille lors des siècles suivants, notamment lors de la campagne auvergnate de Pépin le Bref de 761, à l'occasion de laquelle la cité dut se soumettre une nouvelle fois[33]. En revanche, il est possible d'affirmer qu'elle figurait dans un état de dégradation avancée à tel point que, au cours de la période carolingienne — probablement au Xe siècle — le mur a été reconstruit depuis sa base, parfois même depuis ses fondations, tout au moins à hauteur de la portion nord-ouest qui a pu être étudiée en 2009 rue Boirot.

L'essentiel de l'élévation de la muraille, jusqu'à une hauteur de 11 mètres, appartient en effet à une seule et même phase de construction que les différentes datations radiométriques effectuées permettent de placer durant la fin de la période carolingienne. La mise en œuvre est en effet relativement homogène, sur le parement oriental du mur comme sur son parement occidental. L'appareil est constitué de petits blocs de basalte ébauchés mais pour autant calibrés et les assises sont réglées (fig. 271). La maçonnerie est liée par un épais mortier de chaux jaunâtre, relativement dense, notamment en blocage. Cette reconstruction a par ailleurs affecté une partie des fondations de l'ancienne muraille puisqu'une portion, localisée au nord des vestiges du mur de la fin de l'Antiquité, a été totalement reprise. Pour se faire, de gros blocs d'arkose ainsi que quelques éléments de lapidaire antique (fût de colonne cannelé, base de colonne attique), probablement récupérés dans le rempart primitif où ils devaient déjà être réutilisés, sont cette fois liés par un mortier de chaux similaire à celui liant la maçonnerie carolingienne ou post-carolingienne (fig. 272)[34]. Un charbon piégé dans cette partie du mur a pu être datée entre 898 et 1154 de notre ère, avec un pic de probabilité de 65,5 % resserré autour de 949 et 1062[35]. Les autres dates obtenues grâce à l'analyse de différents charbons de bois piégés dans plusieurs niveaux de la maçonnerie de cet état de construction confortent cette première datation, bien qu'elles ne restent comprises que dans des fourchettes très larges variant de 660 à 962 de notre ère[36]. L'amplitude chronologique dont rendent compte ces résultats limite toutefois toute

[33] FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *art. cit.*

[34] Pour rappel, les fondations de la portion de l'enceinte primitive étaient liées par de la terre.

[35] D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute*, *op. cit.*, p. 84.

[36] *Ibid.,* p. 84. Deux autres datations viennent compléter celle de la reprise en fondation de la muraille. La première, issue d'un charbon prélevé dans la fourrure du mur, offre une fourchette située en 660 et 869 de notre ère, resserrée entre 660 et 784 de notre ère après calibration (77, 6%). La seconde, issue d'un charbon de bois prélevé dans le

tentative de caractérisation chronologique de cette étape de construction de la muraille. Par ailleurs, il convient nécessairement de tenir compte de la question de la provenance des charbons au sein de l'arbre qui a produit le bois, mais également de la provenance et de l'utilisation de ce bois avant qu'il ne soit brûlé[37]. Autant de précautions qui invitent, comme le suggère l'auteur de l'étude, à privilégier la fourchette la plus haute issue du croisement des différentes datations radiométriques, en l'occurrence ici à se prononcer pour une reconstruction significative de la muraille entre le milieu du Xe siècle et le milieu du siècle suivant[38]. Cette proposition chronologique pourrait alors s'accorder avec la reconstruction de la cathédrale engagée sous l'épiscopat d'Étienne II (942-984) dans la deuxième moitié du Xe siècle[39]. La réfection d'une grande partie de la muraille, du moins dans sa portion nord-ouest, s'insèrerait peut-être alors dans le cadre d'une réhabilitation globale du quartier cathédral.

Par la suite, au cours du bas Moyen Âge et de l'époque moderne, le mur sert essentiellement d'appui pour la construction de maisons. Au XVIe siècle, une vaste demeure agencée sur au moins deux étages, comprenant chacun une cheminée, se greffe contre le parement ouest du mur. Elle est par ailleurs dotée d'une cave qui va jusqu'à entailler le substrat à l'aplomb des fondations de la muraille de la fin de l'Antiquité. Deux autres maisons mitoyennes ont également été repérées au nord de la première. À partir de la fin du Moyen Âge, le rempart de la ville haute disparaît peu à peu du paysage de la ville, progressivement masqué par les constructions auxquelles il sert désormais de support[40].

L'étude conduite sur cette portion d'enceinte s'avère déterminante dans le sens où elle a permis d'apporter des éléments de chronologie qui jusqu'alors faisaient défaut. Elle met en évidence deux grandes étapes de construction du segment occidental de la muraille, la première datant de la fin de l'Antiquité, la seconde datable des alentours de l'an mil. On ignore en revanche dans quel état figuraient les murs entre ces deux périodes. Grégoire de Tours ne fait aucun

parement oriental du mur, à mi-hauteur de l'élévation, offre une fourchette comprise entre 688 et 962 de notre ère, resserrée entre 688 et 962 de notre ère après calibration (73,5 %).

[37] Il convient notamment de se méfier des bois issus de la démolition d'un bâtiment ancien.

[38] Nous renvoyons une nouvelle fois à la démonstration très appuyée de L. D'Agostino sur cette question, *ibid.,* p. 84.

[39] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.* On notera que les mortiers de la crypte, construite d'après les datations radiocarbone entre 980 et 1020, étaient, comme ceux décrits pour la réfection de la muraille, fortement chargés de pouzzolane.

[40] D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute*, *op. cit.*, p. 86-87.

commentaire à ce sujet mais il y a lieu de croire que les fortifications étaient encore fonctionnelles, signe qu'elles avaient probablement fait l'objet d'importantes réfections à la suite des assauts conduits par les Wisigoths. On ignore tout autant dans quel état se trouvait la muraille lors de la prise de la ville par Pépin le Bref en 761. La portion nord-ouest semble cependant en mauvais état à la fin de la période carolingienne si bien que le mur est repris jusqu'en fondation. Cette reconstruction d'ampleur indique peut-être que les fortifications ne sont plus (ou peu) entretenues entre le VIIIe et le Xe siècle.

La muraille, depuis au moins la deuxième moitié du Ve siècle, protégeait l'*ecclesia mater*, support de l'affirmation du pouvoir de l'évêque d'Auvergne, lequel devait nécessairement assumer une partie du coût de la mise en défense de la cité épiscopale. Il est donc d'autant plus tentant d'associer la reconstruction d'une partie de l'enceinte à la grande campagne de travaux engagés par Étienne II sur la cathédrale[41] dans la deuxième moitié du Xe siècle. On pourrait également soupçonner l'implication des vicomtes de Clermont dans le maintien de la fortification primitive, bien qu'il soit difficile d'apprécier le rôle du pouvoir laïc dans la gestion de la ville à cette période. Plus tard, durant le bas Moyen Âge, ces prérogatives défensives disparaissent au profit du nouveau mur encerclant la ville basse au début du XIIIe siècle. L'enceinte « aux cinq portes » sert désormais de frontière entre la cité de l'évêque et la ville, dont le rempart est entretenu par la commune[42].

3. Discussion autour de la datation de l'enceinte primitive

L'édification de l'enceinte urbaine de Clermont s'inscrit dans un mouvement généralisé de mise en défense des cités d'Aquitaine globalement datable du IVe sinon du Ve siècle[43]. Cet élan est relativement tardif en comparaison avec les cités du nord de la Gaule, notamment aux abords du *limes* rhénan où un réseau organisé de fortifications urbaines se met en place dès le IIIe siècle[44]. Certes, une grande majorité des villes antiques du Sud, au contraire d'*Augustonemetum*, s'était dotée

41 CHEVALIER P., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *art. cit.*

42 GRELOIS E., « Les fortifications de Clermont au XIIIe siècle. La définition juridique et la morphologie de la ville », *art. cit.*, p. 125-146.

43 MAURIN L., *Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du IIIe siècle - début du Ve siècle),* 6e supplément de la revue *Aquitania*, 1992 ; GARMY P., MAURIN L., *Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, Document d'Archéologie Française, 53, Paris, 1996.

44 BRULET R., « La défense du territoire au Bas-Empire dans le nord-ouest de la Gaule », *art. cit.*, p. 287-293.

dès le Haut-Empire d'une enceinte, comme c'est le cas pour Nîmes[45], Toulouse[46], Aix[47], Arles[48], Fréjus[49] ou encore Vienne[50]. Cependant, la réalité des fortifications tardives est bien différente et relève avant tout de priorités liées à la défense de l'*urbs*, là où certaines enceintes du Haut-Empire revêtaient une fonction honorifique et servaient en premier lieu à définir les limites du *pomerium*.

Si la question du passage de la muraille du Haut-Empire à celle de la ville réduite du Bas-Empire se pose pour certains exemples méridionaux[51], elle ne se pose pas pour Clermont qui, nous l'avons vu, ne paraît par avoir été dotée d'une enceinte étendue. En revanche, le problème de la datation est longtemps demeuré commun à l'ensemble des fortifications du sud de la Gaule. La caractérisation chronologique s'est souvent appuyée sur des critères constructifs. Ainsi, le rempart de la cité de Carcassonne, employant le petit appareil régulier de moellons calibrés avec des arases de briques intercalées, que l'on retrouve majoritairement dans les exemples septentrionaux, était alors daté, par comparaison, du IIIe siècle. Les études récentes ont depuis démontré le caractère tardif de la construction, rajeunissant sa datation d'au moins un siècle. À l'inverse, les constructions plus frustes, ou tout du moins ne répondant pas au schéma architectural « classique » des fortifications du Bas-Empire, ont été datées au premier abord très tardivement[52]. Les divergences ont amené les chercheurs à examiner à la loupe chaque cas de figure afin de s'affranchir de ces préjugés historiographiques.

Clermont est d'ailleurs concerné puisqu'on a longtemps attribué le rempart de l'*oppidum Arvernum* à la fin du IIIe siècle ou au début du IVe siècle[53], alors qu'il convient aujourd'hui de

45 VARENE P., *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Les murs et les tours*, éditions du C.N.R.S, Paris, 1992.

46 DE FILIPPO R., « Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse », *Gallia*, 50, 1993, p. 181-204.

47 GUYON J, NIN N., RIVET L., SAULNIER S., *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, I. Aix-en-Provence*. Montpellier, 1998.

48 ROUQUETTE J.-M., « L'enceinte primitive de la colonie romaine d'Arles », *in Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord).* Actes du colloque international de Nîmes : IIIe Congrès archéologique de Gaule méridionale (9-12 octobre 1985), Nîmes, École antique de Nîmes, 1987, p. 97-102.

49 RIVET L., BRENTCHALOFF D., ROUCOLE S., SAULNIER S., *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, II. Fréjus*. Montpellier, 2000.

50 LE BOT-HELLY A., « L'enceinte de Vienne », *in Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord, op. cit.*, p. 51-61.

51 HEIJMANS M., « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe siècles », *art. cit.*

52 Nous citerons l'exemple de Nîmes, où l'enceinte découverte était constituée de blocs de grand appareil remployés, aux abords de l'amphithéâtre d'Arles au début des années 1980 : DEDET B., GARMY P., PEY J., « Découverte d'une enceinte de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge à Nîmes », *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, nouvelle série, 16. 1981, p. 147-164. L'épigraphie a démontré que cette enceinte datait de la deuxième moitié du IIIe siècle.

53 FOURNIER P.-F., « L'enceinte romaine de Clermont », *art. cit.*, p. 97-133. Signalons toutefois que cette datation a été rajeunie progressivement à partir des années 1980. Jean-Michel Sauget plaçait sa construction dans la deuxième

placer raisonnablement sa construction à une date un peu plus tardive. Les arguments en ce sens demeurent cependant encore assez maigres. Ils s'appuient pour l'instant sur une analyse par le radiocarbone d'un charbon antérieur à la fondation du mur et sur la chronologie apportée par quelques tessons de céramique. Dans le premier cas, la date haute est située autour des années 420, ce qui paraît toutefois un peu trop tardif pour la construction de l'enceinte, qui serait dès lors postérieure. Mais la présence de céramiques du IVe-Ve siècle dans le niveau de démolition dans lequel s'installe la muraille invite à nouveau à envisager une datation tardive, peut-être à placer dans la fin du IVe sinon au début du Ve siècle. Il s'agit d'une forme de coupe/jatte à collerette dont le bandeau est décoré de lignes ondées réalisées à la roulette, précédant probablement de peu les premières dérivées de céramiques sigillées paléochrétiennes (dernier quart du IVe siècle). Dans ses récents travaux de doctorat, Sandra Chabert tend à placer l'apparition de cette forme dans le courant du IVe siècle, avec un prolongement certain au Ve siècle[54]. Des exemples comparables existent en région Centre pour cette période[55].

Par ailleurs, le contexte historique et évènementiel, s'il ne doit pas être considéré comme une grille de lecture à part entière, peut toutefois être interrogé. Nous l'avons vu, les premiers troubles ayant affecté (directement ou indirectement) la *Civitas Arvernorum* ne sont manifestement pas antérieurs au début des années 400 (cf. chapitre 2, 2.1.1.). Bien sûr, rien n'exclut une datation antérieure de quelques décennies, bien qu'il faille intégrer certains éléments de la construction comme les signes d'un ouvrage réalisé dans l'urgence, peut-être en lien avec une menace imminente (les Alamans ? Les Wisigoths ?). On s'étonnera ainsi de la « gracilité » apparente de la muraille mise en évidence par les observations réalisées rue Boirot. La base du mur atteint 2,50 mètres d'épaisseur, ce qui est finalement peu si l'on compare ces dimensions à celles d'autres enceintes urbaines[56] et plus encore aux dimensions des murailles protégeant de petites

moitié du IVe siècle voire dans le dernier tiers du IVe siècle. Sur ce point, SAUGET J.-M., FIZELLIER-SAUGET B., PARENT D., « Notes sur la topographie urbaine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 27, 1988, p. 209-218.

[54] CHABERT S., *La cité des Arvernes de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (IVe-première moitié du VIIIe siècle). Habitat, économie et culture à travers l'étude de la céramique*, *op. cit.*,

[55] CRIBELLIER C., JESSET S., RIQUIER S., COUVIN F., « Aperçu des décors sur céramique en région Centre de la Tène à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique », *in SFECAG*, Actes du Congrès de Blois, Marseille, 2005, p. 337-376.

[56] Les soubassements de murailles du Bas-Empire, telle que celle de Périgueux notamment, peuvent atteindre jusqu'à 5 ou 6 m de largeur. GARMY P., MAURIN L., *Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, *op. cit.,* p. 189 ; HEIJMANS M., « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe siècles », *art. cit.*

fortifications rurales telles que celle de la Couronne où certaines portions de murs atteignent jusqu'à 3,30 mètres. À nouveau, ces critères morphologiques ne peuvent être entendus comme des arguments de caractérisation chronologique. Pourtant, l'ensemble des indices disponibles peut plaider pour une construction relativement tardive, que l'on pourrait prudemment placer dans la deuxième moitié du IVe siècle ou plus vraisemblablement au début du siècle suivant.

Au cours de la période mérovingienne, la muraille a manifestement été entretenue, dans une proportion qu'il est cependant difficile de mettre en évidence. Il est possible qu'il y ait eu par la suite des périodes plus ou moins longues de déshérence, au cours desquelles les fonctions défensives de l'enceinte ont pu être reléguées au second plan. Dans certains cas, comme celui de l'archevêque de Reims Ebbon (816-835 et 840-841), un prélat peut recevoir l'autorisation impériale de détruire certaines portions du mur de la ville afin de reconstruire la cathédrale, dans un climat semble-t-il paisible pour ce qui est de l'exemple rémois[57]. En revanche, d'importantes campagnes de réfections des ouvrages défensifs hérités de l'Antiquité tardive semblent mises en œuvre dans de nombreuses villes à partir de la fin de la deuxième moitié du IXe siècle, ainsi que l'a montré Luc Bourgeois dans un récent examen sur la relation entre le « castrum *et l'habitat des élites* » au cours de l'époque carolingienne[58]. Ces restaurations n'affectent pas uniquement les parties hautes et procèdent parfois de reconstructions conséquentes (parfois totales) de certaines portions de mur. Clermont s'inscrit semble-t-il dans ce mouvement, avec une réhabilitation affectant au moins toute la partie nord-ouest de l'enceinte de la ville haute. Ces réfections affectent le mur jusqu'en partie basse, en atteste la datation radiométrique obtenue sur un charbon de bois piégé dans une portion de la fondation de la muraille. Le cas de Clermont n'est d'ailleurs pas isolé. En effet en 944, à Limoges, une nouvelle fortification est construite par l'évêque autour de la cathédrale Saint-Étienne[59]. À Rouen, au IXe siècle, la reconstruction du mur est en lien avec une modification de la voirie *intra muros*. Les exemples en ce sens sont encore nombreux[60].

Aussi, depuis la mise en défense d'un secteur restreint de *l'urbs Arverna* jusqu'à la clôture du noyau cathédral, l'enceinte de la ville haute constitue un marqueur topographique majeur dans

[57] BOURGEOIS L., « *Castrum* et habitat des élites. France et ses abords (vers 880-vers 1000) », *in* IOGNAT-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. et ROSE I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, *op. cit.*, p. 463-487, ici p. 466.

[58] *Ibid.*, p. 466-467.

[59] MANIQUET C., « Limoges, 2 place Saint-Étienne », *in Bilan scientifique régional du Limousin,* Limoges, 2007, p. 66-67 ; PIRONNET C., « Limoges, musée municipal de l'Évêché (seconde phase de fouille) », *in Bilan scientifique régional du Limousin,* Limoges, 2008, p. 60-63.

[60] BOURGEOIS L., « *Castrum* et habitat des élites. France et ses abords (vers 880-vers 1000) », *art. cit.*, p. 466.

l'évolution du tissu urbain de la ville entre Antiquité tardive et Moyen Âge, sinon au-delà. La fortification primitive de la cité est contemporaine sinon légèrement antérieure de l'émergence de plusieurs établissements fortifiés qui se répartissent de manière assez homogène sur l'ensemble du territoire arverne. L'exemple du site de La Couronne illustre ainsi un phénomène qui dépasse très tôt le simple fait urbain. D'ailleurs, aucune autre agglomération arverne ne semble avoir été concernée par une quelconque tentative de mise en défense.

Ces fortifications rurales s'implantent naturellement sur les hauteurs qui, dans le cas de l'Auvergne, marquent les limites des principaux foyers de peuplements. Ces sites apparaissent aujourd'hui comme un nouvel objet archéologique que l'on peine cependant encore à décrypter. Nous l'avons vu d'ailleurs avec l'établissement de La Couronne, où les installations invitent à envisager des fonctions multiples, du site à vocation militaire à la résidence aristocratique, en passant par le relais routier. Quoi qu'il en soit, l'émergence de ces forteresses « de première génération » se place dans un mouvement généralisé de fortifications du territoire de la *Civitas Arvernorum* qui, à première vue, affecte essentiellement les contreforts des hauteurs limitrophes, conservant ainsi une proximité certaine avec les peuplements de plaine.

Chapitre 11

Les premières forteresses rurales (fin du IVe-VIIe siècle) : formes, fonctions et destins. Quelques monographies significatives

CHAPITRE 11.
LES PREMIÈRES FORTIFICATIONS RURALES (FIN DU IVE-VIIE SIÈCLES) : FORMES, FONCTIONS ET DESTINS. QUELQUES MONOGRAPHIES SIGNIFICATIVES

Le corpus de sites constitué dans le cadre de ce travail met en évidence l'existence, pour la période mérovingienne, d'une dizaine d'établissements fortifiés, attestée par les sources textuelles et/ou par l'archéologie (fig. 273). Environ quinze autres sites datent potentiellement de cette période. Au total, une vingtaine de fortifications peuvent être envisagées pour la période comprise entre le début du Ve et la fin du VIIe siècle. Certains sites fouillés anciennement peuvent notamment faire l'objet d'une nouvelle lecture permettant d'approcher la réalité matérielle et chronologique des premières forteresses rurales d'Auvergne.

1. De la fortification tardo-antique au village médiéval : le plateau Saint-Victor à Massiac

La commune de Massiac se situe au sud-ouest de l'ancienne cité arverne (au nord-est du département du Cantal). Le plateau Saint-Victor, correspondant à une ancienne coulée volcanique[1], est situé en surplomb de la ville actuelle. Il culmine à environ 730 mètres d'altitude et domine les vallées étroites de l'Alagnon et de l'Alagnonnette ouvrant respectivement vers le Sud-Ouest et le Sud du territoire (fig. 274). Le site a fait l'objet de onze campagnes de fouilles archéologiques, réalisées entre 1972 et 1982 par Luc Tixier et René Liabeuf[2] (fig. 275 et 276). Ces derniers ont mis en évidence la richesse de l'occupation de la plateforme sommitale entre le Néolithique et l'époque moderne. Le plateau est en effet investi très tôt, notamment par une première fortification[3], et n'est concrètement abandonné qu'au milieu du XVIIe siècle, au moment du transfert de l'église paroissiale au village de Bussac, situé à un kilomètre à l'ouest de Saint-Victor.

[1] BERTRAND P., RAYNAL J.-P., « Apport de la micromorphologie à l'étude archéologique du village médiéval de Saint-Victor-de-Massiac (Cantal) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 90-102.

[2] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *art. cit.*, p. 221-257.

[3] Un rempart en pierres sèches est aménagé entre les plateaux de Saint-Victor et du Bru. Le site est occupé au Bronze final mais semble abandonné au cours du Second âge du Fer et de l'époque romaine. Il est réinvesti à la fin de l'Antiquité (*ibid.*, p. 224-226).

La vallée de l'Alagnon ainsi que certaines hauteurs alentour sont habitées au cours de l'époque romaine. La *Carte archéologique de la Gaule* signale une vingtaine de découvertes réparties sur l'ensemble de la commune actuelle, la plupart correspondant à quelques fragments de *tegulae* repérés en prospection au sol[4]. L'existence d'une agglomération de second rang n'est pas pour autant attestée et demeure encore aujourd'hui hypothétique[5]. La présence d'un carrefour de voies, l'une reliant Brioude à Figeac, l'autre reliant Brioude à Javols, aurait d'ailleurs pu favoriser l'implantation d'un habitat aggloméré (fig. 277). En l'état des recherches, l'occupation semble davantage caractérisée par la juxtaposition de grands domaines ruraux. En ce sens, au moins deux *villae* sont attestées sur les rives de l'Alagnon (sites de « Labro » et de « La Rochette-Félines »)[6]. Par ailleurs, au lieu-dit « La Mine des Anglais », d'importantes installations en lien avec l'exploitation de plomb argentifère ont été mises au jour[7]. Aussi, l'occupation tardo-antique et mérovingienne localisée au sommet du plateau Saint-Victor s'inscrit-elle dans la tradition d'un peuplement assez diffus occupant indifféremment les hauteurs et la vallée, depuis au moins la Protohistoire.

L'occupation du « Bas-Empire » mise en évidence lors des fouilles des années 1970 est caractérisée, entre autres, par la mise en place d'un système défensif constitué de deux fossés successifs situés à l'avant d'un rempart. Un lieu de culte chrétien est peut-être construit sur le plateau dès cet instant. La tradition rapporte d'ailleurs que l'évangélisation de la région serait intervenue relativement tôt, sous l'impulsion de saint Mary et de son disciple, l'ermite Victor, venus s'installer directement sur le plateau[8]. La dédicace à saint Victor témoigne en effet d'une christianisation ancrée dans des temps relativement anciens[9].

Selon les auteurs des fouilles, une grande basilique est fondée sur le plateau dès la fin du IVe siècle, sinon au début du siècle suivant – voir nos remarques *infra*. Le plan restitué suggère un édifice d'assez vastes dimensions, constitué d'une nef à vaisseau unique, longue de 19 mètres et

[4] PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, p. 119-125.

[5] Dans ses travaux de thèse, Florian Baret intègre Massiac parmi les agglomérations hypothétiques, BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, *op. cit.*, tome 1, p. 240.

[6] PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, *op. cit.*, p. 119-120.

[7] VINATIE A., « À Massiac (Cantal), une exploitation minière gallo-romaine », *art. cit.* p. 159.

[8] RIEUF J., « Saint-Victor-de-Massiac », *Almanach de Brioude*, 46, 1966, p. 183-222.

[9] Rappelons toutefois que la *Vita Marii* correspond à un texte tardif, datant du Xe sinon du début du XIe siècle (cf. chapitre 3, 1.2.) ; *Vita Marii Mart.*, *AASS*, juin 2, *op cit.*, p. 11-125.

large d'environ 8 mètres, se prolongeant à l'est par un chœur à fond plat. Une petite annexe carrée complète le chevet au nord et une seconde est restituée symétriquement au sud, formant un plan en Tau (fig. 278). Le bâtiment serait détruit dans la première moitié du VIe siècle.

Dans le courant du VIIe siècle, l'édifice paléochrétien est reconstruit et arbore dorénavant un plan beaucoup plus développé. La largeur du vaisseau central est sensiblement réduite et atteint 6 mètres. Au nord, l'annexe du chevet subit également quelques réaménagements. Elle est précédée à l'ouest par deux pièces interprétées comme des « chapelles sépulcrales ». Cette église mérovingienne aurait été constituée de solins de pierre servant de soubassement à une superstructure en bois. Selon les auteurs des fouilles, il s'agirait d'un lieu de culte privé dépendant d'un domaine agricole situé dans la vallée. À cette église du haut Moyen Âge succède un prieuré dépendant d'abord du chapitre de Brioude, à partir du Xe siècle, puis de l'abbaye de Blesle à partir de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle. L'édifice est, cette fois, entièrement maçonné et se limite à l'emprise du chœur du lieu de culte préexistant[10]. Cette église prieurale est agrandie semble-t-il au XIIIe siècle et évolue vers un statut paroissial. Un village se constitue ainsi progressivement aux abords. Ce dernier prospère jusqu'au milieu du XVIe siècle, date à laquelle il commence à être abandonné progressivement. L'église et le cimetière sont cependant encore fréquentés jusque dans la seconde moitié du siècle suivant.

La lecture du site tardo-antique et alto-médiéval demeure relativement délicate, notamment en raison des « bouleversements » induits par les occupations successives, en particulier celles de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, durant lesquelles le plateau accueille un petit village de hauteur. De ce fait, les églises antérieures à l'an mil ne sont finalement connues que par de maigres vestiges maçonnés et leur plan est très largement restitué.

Il faut pourtant voir dans cette occupation perchée de l'Antiquité tardive un petit établissement fortifié matérialisé par un éperon barré. Si le plateau est assez vaste (environ 6 hectares), la fortification ne concerne *a priori* qu'une superficie réduite d'environ 2 hectares. Par ailleurs, l'espace concrètement bâti semble restreint à quelques milliers de mètres carrés (environ 5 000 m^2). L'établissement est barré au sud par une levée de terre précédée par deux fossés relativement larges, le premier mesurant 29 mètres d'envergure. Le rempart est formé par l'amoncellement de nombreux blocs constituant une sorte de glacis, auquel est adossé ce que les auteurs des fouilles désignent comme un « gradin » d'environ 2,5 mètres d'épaisseur. Ce dispositif signale manifestement la présence d'une courtine. Il est d'ailleurs tout à fait possible que le

[10] Cette configuration n'est pas sans rappeler la chapelle reconstruite aux alentours de l'an mil sur le site de La Couronne (cf. chapitre 9, 1.2.).

rempart ait été surmonté par une palissade en bois. Au total, le système de barrage de l'éperon, formant un léger arc de cercle, se développe sur une longueur de 60 mètres et possède une largeur d'environ 50 mètres (comprenant les deux fossés et le rempart)[11].

La datation proposée pour l'édification du lieu de culte – fin du IVe siècle-début du Ve siècle – apparaît cependant quelque peu précoce, d'autant que le plan qui est restitué, en tau (avec un chevet mesurant 18 mètres de largeur), connaît peu de parallèles pour cette période pour laquelle on ne connaît d'ailleurs qu'un très faible nombre d'édifices ruraux[12]. L'existence de l'établissement fortifié dès la fin du IVe ou le début du siècle suivant ne semble pourtant pas devoir être remise en question. En revanche, la datation de l'église nécessite certainement d'être rajeunie (courant du Ve siècle sinon VIe siècle). D'ailleurs, l'ensemble de maçonneries mises au jour pour cet état d'occupation appartient peut-être à une occupation profane, réinvestie par la suite par un lieu de culte. Il s'agit quoi qu'il en soit d'un édifice assez richement décoré, certains murs étant ornés de plaques de marbre vert, d'autres d'un décor réticulé constitué de petits carreaux de lave. Les sols du bâtiment étaient constitués d'une chape de mortier de tuileau. La toiture de l'espace principal (la nef) était dotée de deux pans et constituée de tuiles.

Les auteurs des fouilles envisagent une fonction de *martyrium* pour l'annexe nord, seule pièce dont le plan a pu être concrètement appréhendé. Cet espace n'a probablement pas abrité le corps d'un « martyr », mais correspondait peut-être à un petit mausolée à l'origine de la construction du lieu de culte. D'ailleurs, à proximité du grand bâtiment barlong ont été découvertes des tombes en coffres de *tegulae* signalant la présence d'une aire funéraire de l'Antiquité tardive. Quoi qu'il en soit, l'église mérovingienne attestée pour l'état suivant s'inscrit probablement dans la continuité d'un édifice chrétien préexistant, dont une datation de la fin du IVe siècle apparaît toutefois peu probable. En revanche, à la lumière d'exemples comparables tels que celui de La Couronne, la construction d'une église dès le Ve siècle, ou le début du siècle suivant, sur ce petit établissement de hauteur, est tout à fait envisageable.

---

[11] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *art. cit.*, p. 229.

[12] On signalera toutefois pour cette période, entre autres, la basilique paléochrétienne de Mandeure prenant place dans un *castrum* urbain : CRAMATTE C., GLAUS M. et MAMIN Y., « Une église du 5e siècle dans le *castrum* de Mandeure », *Archéologie suisse*, 35.1, 2012, p. 4-15 ; BARRAL P. (dir.), « Nouvelles données sur l'agglomération antique d'*Epomanduodurum* (Mandeure et Mathay) », *Gallia*, 72-2, 2015, p. 12-153. Citons également, avec une datation plus tardive (du VIIe siècle), l'église rurale d'Evans (Doubs) : BONVALOT N., « L'église mérovingienne du 'Champ des Vis' à Évans », *in Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, éditions Cêtre, Besançon, 1995, p. 349-352.

Au VIIe siècle, un second sanctuaire est édifié sur les bases de l'édifice tardo-antique qui aurait été entièrement détruit (fig. 278). Les auteurs des fouilles signalent d'ailleurs des déprédations ayant affecté les tombes, caractérisées notamment par des « coups de bêche » localisés au niveau des bassins des squelettes, et signalant la récupération de boucles ou de plaques-boucles de ceinture. Ces destructions auraient eu lieu dans la première moitié du VIe siècle, et sont mises en relation avec « la colonisation franque de l'Auvergne ». Elles auraient peut-être même eu lieu à l'occasion d'un raid mené par le roi Thierry sur Brioude autour des années 530[13].

La datation du nouvel édifice s'appuie sur un mobilier relativement abondant et caractéristique de la période mérovingienne : agrafes à double-crochet, céramiques grise décorées à la molette, etc. La présence de sarcophages trapézoïdaux constitue également un bon repère chronologique. À nouveau, le plan de l'édifice proposé par les auteurs des fouilles s'appuie pour une large part sur des espaces entièrement restitués, notamment au sud où toutes les annexes sont figurées par symétrie. Long de 19 mètres, le vaisseau central est bordé de part et d'autre par des pièces de largeur inégale. Le niveau de sol de la nef aurait été abaissé par rapport à celui de l'édifice antérieur. Les élévations de la nef étaient en pierre, tandis que les vaisseaux latéraux étaient édifiés à l'aide de matériaux périssables. Selon les auteurs des fouilles, les murs des annexes étaient probablement faits de planches bouvetées enfoncées directement dans la terre. C'est sur ces dernières qu'auraient reposé les éléments de charpente. Des trous de poteaux, extérieurs au solin et légèrement inclinés ont pu être observés, signalant l'existence d'un système de contrebutement en bois destiné à renforcer la construction. La couverture était certainement faite de matériaux périssables (chaume, bardeaux, roseaux etc.). L'église était alors accessible depuis l'ouest. Les fondations d'un arc triomphal ont par ailleurs été découvertes à la transition entre la nef et le chœur.

Les inhumations se concentrent semble-t-il exclusivement dans les annexes latérales. Au moins l'une d'entre elles est à vocation funéraire. Elle abrite en effet cinq sarcophages trapézoïdaux dont les couvercles, en bâtière, affleuraient probablement le sol. Quatre d'entre eux sont orientés globalement est/ouest. Le cinquième, orienté nord/sud, est situé au pied du mur ouest de la pièce. À ce type d'inhumation s'ajoutent des sépultures en fosses, dont on retrouve quelques exemples au sud de la nef de l'église.

À la fin de la période carolingienne, le lieu de culte appartient à un domaine rural (*villa*) comportant un manoir seigneurial, une ferme, des prés, des bois et des champs. Les propriétaires,

[13] *Ibid.*, p. 231.

un certain Giraldus et son épouse Séginildis, sont d'ailleurs connus en 933 grâce à une charte du chapitre de Saint-Julien de Brioude[14]. La *villa* citée dans ce texte ne situe pas sur le plateau mais se développe aux pieds de ses falaises, au nord, au lieu-dit « Ouche », implanté au bord de l'Alagnon. Avant cette donation, l'organisation de l'établissement de hauteur est sensiblement modifiée par la mise en place d'un hérisson de pierre au nord de l'église, formant une nouvelle clôture qui complète le système défensif d'origine et qui isole le lieu de culte. Le caractère privé de l'église et du site au cours de l'époque carolingienne ne fait alors aucun doute. D'ailleurs, la mainmise d'une puissance laïque sur l'église de hauteur pourrait être envisagée dès l'époque mérovingienne. Celle-ci résidait peut-être à cet instant sur le plateau. Cette hypothèse est en effet suggérée par la présence d'un regroupement de sépultures dotées manifestement d'un statut privilégié au sein de l'une des annexes nord de l'église. Cette aire funéraire aurait pu être réservée aux membres du lignage propriétaire de l'établissement de hauteur. En opposition à ces sépultures, les auteurs des fouilles croient d'ailleurs déceler, dans l'angle sud-ouest, « l'emplacement des sépultures des membres de la *familia* »[15], où de simples tombes en fosses ont été découvertes.

L'interprétation du site de Saint-Victor n'est pas aisée, d'autant qu'aucun bâtiment, hormis l'église, n'a pu être concrètement caractérisé[16] dans l'emprise définie par l'enceinte et les falaises de l'éperon. Bien sûr, l'importance des occupations postérieures à la période mérovingienne a entraîné de profonds changements dans l'organisation du site, réduisant considérablement les traces d'installations contemporaines des deux premiers états du lieu de culte. En revanche, dès l'époque carolingienne, la propriété semble partagée entre la plaine et la hauteur. On ignore cependant à quel moment a lieu le dédoublement de ce « pôle élitaire ». Ce mouvement a d'ailleurs été repéré pour plusieurs sites de Basse Auvergne par Gabriel Fournier et, dans la plupart des cas, il semble intervenir dans la deuxième moitié de la période carolingienne, bien souvent au Xe siècle[17]. Au moins à partir de cette période, les propriétaires de l'église occupent le fond de la vallée. À l'image de l'établissement de hauteur de La Couronne, le lieu de culte du plateau Saint-Victor conserve un caractère mémoriel. Il est probablement utilisé pour des messes occasionnelles voire pour l'inhumation des propriétaires du domaine et de leurs aides. Il

[14] DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, Clermont-Ferrand – Paris, 1863, charte n° 335, p. 340.

[15] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *art. cit.*, p. 245.

[16] L'existence d'un ou plusieurs bâtiments contemporains de l'église mérovingienne est attestée, mais ni leur plan ni leur fonction n'ont pu être définis.

[17] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 517-519.

est peut-être également desservi par un clergé ou par une petite communauté de religieux[18], ce qui aurait d'autant plus encouragé la donation faite en faveur du chapitre de Saint-Julien de Brioude

La question des origines du site est plus délicate. En effet, en dehors de la fortification en terre et blocs rapportés, aucun indice ne permet d'appréhender la fonction de l'établissement de hauteur. À nouveau, la clé de lecture réside peut-être dans l'articulation du site avec la confluence de deux cours d'eau, qui plus est en surplomb d'un carrefour de voies. La première, que la tradition nomme *via Terrana* ou *via Celtica*, relie Brioude à Figeac, en passant par Massiac et Murat (notamment Chastel-sur-Murat), et emprunte la vallée de l'Alagnon. Le deuxième, dite « voie Régordane », se dirige vers le sud en direction de Javols/*Anderitum*, en passant par Saint-Flour[19]. Le site occupe *de facto* une position stratégique, verrouillant l'intersection de deux voies qui permettent d'accéder au *vicus Brivatensis* (Brioude) au nord-ouest. À l'image du site de La Couronne, l'établissement perché au sommet du plateau Saint-Victor a probablement eu un rôle à jouer dans la surveillance d'un axe de circulation, aux abords de l'une des agglomérations secondaires de la cité arverne.

La fortification du site peut également suggérer un rôle de mise en défense de ce nœud routier, sinon de refuge temporaire. En revanche, une vocation exclusivement militaire doit sans aucun doute être écartée. Certains indices plaident pour une occupation relativement aisée dès la fin du IVe ou le début du Ve siècle. Les auteurs de fouilles associent ces éléments à une basilique chrétienne, dont l'existence dès cette date est toutefois sujette à caution. La présence d'une occupation résidentielle peut tout à fait être suggérée. À nouveau, il convient d'envisager une pluralité de fonctions, depuis un rôle de surveillance et/ou de défense, jusqu'à l'existence d'un pôle résidentiel privilégié et, en marge, un rôle éventuel d'accueil des voyageurs, voire ponctuellement de garnisons. Le site du plateau Saint-Victor pourrait donc également correspondre à l'un de ces *castella* évoqués par Sidoine Apollinaire.

En tout état de cause, la fortification semble avoir conditionné l'implantation du lieu de culte. Ce dernier, dans un mouvement similaire à celui mis en évidence sur le site de La Couronne, prend une ampleur certaine au cours de la période mérovingienne. La présence d'un nombre de tombes finalement assez réduit pour cet horizon funéraire suggère toutefois que le droit à l'inhumation était restreint, appuyant ainsi l'hypothèse d'un recrutement privilégié, en lien

[18] C'est d'ailleurs peut-être dans cette perspective qu'il faut appréhender certains édicules accolés à l'église.

[19] DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, *op. cit.*

avec une famille de notables. Cet édifice était probablement ouvert aux populations vivant aux alentours du plateau Saint-Victor. Il possède des dimensions assez importantes, qui autorisent l'accueil de plusieurs dizaines de personnes. Au cours de la période carolingienne, cette église est dépositaire de la mémoire du site, si bien qu'elle évite que ce dernier ne soit complètement abandonné. Elle reste néanmoins dans le giron d'un potentat, qui s'est cependant déplacé dans la vallée (si tant est qu'il ait auparavant habité sur le plateau). La donation de 933 donne toutefois un second souffle à l'édifice, et c'est elle qui va garantir le succès du site au cours du Moyen Âge.

L'exemple du plateau Saint-Victor de Massiac met ainsi en évidence l'un des multiples destins possibles pour un petit établissement perché de l'Antiquité tardive. Il illustre le cas échéant le long processus de transformations conduisant du *castellum* romain au hameau médiéval, en passant par le prieuré. Cette mutation constitue incontestablement le résultat d'une évolution des rapports entre le monument, le lieu et l'habitat. Tout comme sur le site de La Couronne, l'église a joué un rôle prépondérant dans la construction de ce site élitaire du haut Moyen Âge, mais plus encore dans la consolidation d'une mémoire assurant la pérennité de l'occupation du plateau jusqu'à l'époque moderne.

2. De la fortification tardo-antique à l'église de hauteur isolée : le plateau de Ronzières

Le plateau de Ronzières se situe dans le département du Puy-de-Dôme, sur la commune de Tourzel-Ronzières, et prend place dans une zone de contact entre la Limagne d'Issoire et les premiers reliefs des Monts Dore, dans l'arrière-pays d'une zone de plaine densément occupée au cours de la période romaine. D'une superficie d'environ 3 hectares, il est limité par des falaises abruptes (fig. 279 et 280).

Le site est occupé dès la Protohistoire, en particulier au cours du Hallstatt[20]. Quelques rares tessons de céramique sigillée ainsi qu'une monnaie de Marc-Aurèle signalent une présence au cours du Haut-Empire, qui relève davantage d'une fréquentation que d'une réelle occupation durable. L'investissement concret du plateau peut être daté de la fin de l'Antiquité, à la charnière des IVe et Ve siècles. Un établissement prend place *a minima* dans le quart sud-est de la plateforme sommitale, où se dresse encore aujourd'hui une église en partie romane, et entourée d'un cimetière. Cette occupation de hauteur a été mise en évidence par Gabriel Fournier lors de

[20] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 331.

fouilles archéologiques[21]. À cette occasion, plusieurs bâtiments ainsi qu'une aire funéraire du haut Moyen Âge ont été découverts.

Le site semble avoir profité de la défense naturelle que lui offrent les flancs découpés du plateau (fig. 281 et 283). Aucune enceinte artificielle n'est concrètement attestée pour l'Antiquité tardive. Une muraille a peut-être existé au sud-est afin de protéger l'un des seuls (sinon le seul) accès à la plateforme sommitale. Cependant, toute cette portion de falaise s'est effondrée, emportant d'ailleurs un bâtiment qui a été reconnu lors des fouilles conduites dans ce secteur. Dans l'extrémité nord, où figurait peut-être un autre accès, Gabriel Fournier signale la présence d'une petite levée de terre qui aurait pu compléter la défense du site. L'occupation devait mettre à profit l'intégralité de l'espace défini par le plateau. Si seule une faible superficie était concernée par l'implantation de bâtiments, une large part (peut-être les deux tiers du plateau) a pu être occupée par des cultures, sinon par du bétail.

Pour cette période, plusieurs édifices ont été mis au jour (fig. 283 et 284). Au nord-ouest, une construction enterrée, délimitée par des murs enduits de mortier de tuileau, peut être identifiée à une citerne, évoquant d'ailleurs les réservoirs découverts sur le site de La Couronne. Trois autres édifices, de plan barlong, sont plus difficiles à interpréter mais semblent toutefois traduire une occupation de type résidentiel. Cette dimension transparaît notamment à travers le mobilier céramique mêlant de la vaisselle de table décorée à des productions communes, essentiellement à vocation culinaire ou domestique. Parmi les céramiques fines figurent, entre autres, des dérivées de sigillées paléochrétiennes et des sigillées d'Argonne décorées à la roulette.

Les fouilles conduites par Gabriel Fournier ont également mis au jour une trentaine de tombes situées en périphérie du cimetière actuel (fig. 285 et 286). La plupart correspondent à des inhumations dans des coffres de pierres, constitués de dalles disposées sur chant. Certains d'entre eux remploient des portions de cuves de sarcophages trapézoïdaux, suggérant l'existence d'une aire funéraire mérovingienne sur le plateau. Malgré l'absence d'éléments de datation, les tombes découvertes datent probablement du haut Moyen Âge, au plus tôt des VIe-VIIe siècles si l'on considère les sarcophages en remploi comme un *terminus post quem*. Gabriel Fournier suggère que l'aire funéraire est associée à un édifice qu'il suppose contemporain de la création de la forteresse de l'Antiquité tardive. Le double vocable de l'église actuelle, honorant la Vierge et saint Beauzire, trahit en effet une certaine ancienneté, et signale probablement l'existence d'une église sur le site au moins dès la période mérovingienne. Cependant, la présence d'un lieu de culte dès le Ve siècle,

[21] FOURNIER G., « Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », *art. cit.*, p. 169-179.

si elle est tout à fait envisageable, notamment au regard des exemples abordés précédemment dans ce mémoire, peut difficilement être prouvée en l'état de la documentation rassemblée. Un édifice chrétien, associé à une aire funéraire, a cependant dû prendre place sur le plateau au moins à partir des VIe-VIIe siècles.

C'est d'ailleurs dès cette période que Gabriel Fournier envisage un dédoublement du pôle d'habitat, qui se partagerait dorénavant entre la plateforme sommitale et son versant sud. Cette proposition, issue d'une approche régressive, repose sur l'existence d'une église dédiée à Saint-Jean-Baptiste dans le village installé sur la pente méridionale du plateau (fig. 287). La construction d'un baptistère à cette époque signifie selon lui que la forteresse accède au rang de chef-lieu de paroisse[22]. Le lieu de culte de hauteur, probablement dédié à Saint-Beauzire, sinon déjà à la Vierge, deviendrait alors l'église paroissiale. Le dédoublement proposé par Gabriel Fournier mérite toutefois d'être discuté, notamment à la lumière des découvertes d'églises baptismales rurales réalisées au cours des dernières décennies. En effet, on s'aperçoit, au regard d'édifices tels que ceux de Carlat[23] (Cantal), du Roc de Pampelune[24] ou de Loupian[25] (Hérault), voire du site de La Couronne, que les fonctions baptismales sont généralement reléguées dans une petite annexe liée à l'église. Les cas de « dédoublement architectural », caractérisant les sièges épiscopaux et les centres de pèlerinage (Brioude par exemple), demeurent relativement rares dans les petits pôles paroissiaux de campagnes[26], qui plus est de hauteur. Si l'existence d'un baptistère à Ronzières, et donc d'une paroisse, dès la période mérovingienne apparaît probable, il convient peut-être de l'envisager sur le plateau, inféodé à l'église de la forteresse. Le dédoublement du pôle d'habitat accompagnant le transfert des fonctions baptismales serait suivant cette hypothèse plausiblement

[22] *Ibid.*, p. 176.

[23] D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *art. cit.*, p. 218.

[24] SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault) », *art. cit.*, p. 9-16.

[25] PELLECUER C., SCHNEIDER L., « Premières églises et espace rural en Languedoc méditerranéen (V^e^-Xe siècle) », *in in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale, op. cit.*, p. 98-119 ; SCHNEIDER L., « Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace », *art. cit.*, p. 446-449.

[26] Cela existe toutefois, notamment dans le Sud avec les exemples de Roujan (Hérault) ou de Séviac (Gers) : COLIN M.-G., SCHNEIDER L., VIDAL L., avec la participation de SHWALLER M., « Roujan-*Medilianum* (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *art. cit*, ; LAPART J., PAILLET J.-L., « Ensemble paléochrétien et mérovingien du site de Séviac à Montréal-du-Gers », *in Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne*, Actes des VIIe journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Toulouse, 1985), Association Française d'Archéologie Mérovingienne (A.F.A.M.), Rouen, 1991, p. 171-180.

plus tardif et consécutif de la formation d'un petit village sur le versant sud (à la fin de l'époque carolingienne ? dans la seconde moitié du Moyen Âge ?).

La nature de l'occupation du plateau au-delà de la période mérovingienne est assez incertaine. L'église conserve ses fonctions paroissiales mais aucun indice (vestige, mobilier) n'atteste le maintien d'habitations. Le site subit quelques réaménagements, notamment au nord-ouest, où est construit un rempart en terre soutenu sur sa face externe par un mur en pierres sèches. Le dispositif recouvre d'ailleurs une partie de l'aire funéraire du haut Moyen Âge. Du point de vue de la chronologie, il s'insère entre cette phase et le XIIIe siècle, au cours duquel une maison et son annexe lui sont adossées. Gabriel Fournier suggère que ce réaménagement de la défense du site a pu intervenir lors de la conquête de l'Auvergne par Pépin le Bref, qui, confrontée à l'opposition des élites auvergnates, se serait appuyé sur un réseau de forteresses rurales[27]. Si cette hypothèse demeure très plausible, il est également possible d'envisager que cette phase de repli soit contemporaine de la création du village sur le versant sud, peut-être dans l'optique d'isoler un pôle seigneurial sur le plateau.

Quoi qu'il en soit, peu après l'an mil, la paroisse primitive de Ronzières est démembrée. Une nouvelle paroisse est fondée à quelques kilomètres au sud-ouest, à Saint-Pierre-Colamine. Par ailleurs, à deux kilomètres au sud, à Vodable, un château seigneurial voit le jour et accapare une partie du peuplement de ce secteur. Peu de temps après, une seigneurie se développe immédiatement au nord du plateau, à Tourzel. Ronzières conserve un statut de chef-lieu de paroisse mais rayonne dorénavant sur un territoire réduit, dans une zone entre plaine et montagnes, qui voit progressivement émerger une multitude de petits foyers de peuplement. D'ailleurs, dans la plaine du Lembron, à l'ouest, les lieux de culte ruraux se sont multipliés au plus tard à la fin de la période carolingienne. On compte en effet, au Xe siècle, pas moins de cinq édifices[28] situés dans un rayon de 10 kilomètres, entre Ronzières et l'ancien *vicus* de Liziniat (Saint-Germain-Lembron) (fig. 288). Aussi, autour de l'an mil, l'église de Ronzières est isolée au sommet du plateau. Son ancienneté et son rayonnement passé en font un objet de mémoire et de dévotion. Encore aujourd'hui, l'église est ouverte aux célébrations et le cimetière alentour est toujours en usage.

[27] FOURNIER G., « Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », *art. cit.*, p. 178.

[28] Solignat, Antoingt, Gignat, Mareugheol, Blanède, et peut-être également Bergonne. La plupart de ces édifices relèvent du ressort d'une « *villa* ». Cf. les monographies concernées dans le tome 3 de ce travail.

Le site de Ronzières demeure encore mal connu et des fouilles complémentaires permettraient à n'en pas douter de compléter efficacement les données collectées par Gabriel Fournier. Il conviendrait de préciser notamment la nature de l'occupation tardo-antique. En l'état des recherches, une fonction résidentielle peut être envisagée. Un rôle de surveillance apparaît une fois de plus tout à fait possible, dans un secteur situé à l'entrée de l'une des vallées traversant les montagnes occidentales. D'ailleurs, la proximité des *vici* d'Issoire, du Broc et de Saint-Germain-Lembron (situé chacun à une douzaine de kilomètres de Ronzières) pourrait expliquer l'émergence d'une forteresse dans ce cette zone de contact entre plaine et hauteurs. La découverte, certes isolée, d'un *cingulum* triangulaire présentant un décor de spirales, trouvant de nombreuses comparaisons dans la région du *limes* rhénan, peut signaler la présence, voire le passage, d'une garnison sur le site[29]. À nouveau, il semble qu'il faille exclure une occupation exclusivement militaire et intégrer la genèse du site dans un processus plus complexe. À l'instar d'autres exemples auvergnats, la fortification tardo-antique a manifestement attiré la construction de l'église. On ignore en revanche si c'est la présence d'un lieu de pouvoir ou si c'est tout simplement la protection que pouvait offrir le perchement qui a attiré l'église. Dans la lignée des sites de La Couronne ou de Massiac, dans la petite forteresse va naître un pôle religieux qui est à l'origine, du moins pour Ronzières, de l'une des premières grandes paroisses rurales de l'ancienne cité arverne.

3. De la fortification tardo-antique au château médiéval : le « Chastel » de Saint-Floret et le plateau de Chastel-sur-Murat

La filiation entre les établissements fortifiés du très haut Moyen Âge et les forteresses féodales, loin de s'imposer comme une norme, constitue un autre schéma d'évolution possible pour les premières fortifications perchées. D'ailleurs, cette configuration ne concerne que quelques sites parmi lesquels figurent le « Chastel » de Saint-Floret (Puy-de-Dôme) et le plateau de Chastel-sur-Murat (Cantal)[30].

[29] BOUDARTCHOUK J.-L., « Note sur la plaque de cingulum triangulaire trouvée à Ronzières », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 180.

[30] Ce type d'évolution concerne potentiellement les sites de Chantelle et de Bourbon-l'Archambault (Allier), de Carlat et d'Escorailles (Cantal) qui ne sont cependant attestés par les textes qu'au VIIIe siècle (cf. chapitre 12, 1.1.).

3.1. Le « Chastel » de Saint-Floret

Le site du « Chastel », à Saint-Floret, dans le Puy-de-Dôme, prend place au sommet d'un pointement basaltique doté de versants très abrupts, s'inscrivant dans les premiers reliefs des montagnes occidentales (les Mont Dore). Il domine la vallée encaissée de la Couze-Pavin, où se développe le village actuel de Saint-Floret, à une dizaine de kilomètres d'Issoire (fig. 289). Le sommet, d'une superficie d'environ 1,5 hectare, est organisé en trois terrasses se succédant d'est en ouest. Le point le plus haut, aujourd'hui occupé par l'église du « Chastel », dédiée à saint Flour, surplombe la vallée en direction de l'est (fig. 290 à 292). Au sud, le site domine de quelques dizaines de mètres le plateau d'Orphange sur lequel il ouvre, formant ainsi un éperon qui a pu être barré par un système défensif. Cependant, il ne subsiste aucune trace d'un quelconque aménagement défensif, peut-être en raison des travaux liés au cimetière moderne ainsi qu'à l'aménagement touristique du site.

La plateforme sommitale est occupée dès la Protohistoire, le site étant d'ailleurs réputé pour avoir accueilli un *oppidum* du Premier âge du Fer[31]. Les prospections conduites dans les années 1940 par Pierre-François et Gabriel Fournier ont en effet permis la collecte de tessons de céramique du Hallstatt, ainsi que d'une hache polie. La présence de quelques tessons d'époque romaine signale une fréquentation du site à cette période. Plusieurs productions tardives, de type dit « wisigothique », sont également signalées par Gabriel Fournier. Selon lui, à un *oppidum* protohistorique aurait succédé un sanctuaire gallo-romain remplacé dès le Ve siècle par une forteresse[32]. Au sud de l'église actuelle, des fouilles conduites dans les années 1980 ont mis au jour des tombes rupestres anthropomorphes qui dateraient du haut Moyen Âge, sans qu'aucun argument ne vienne toutefois étayer cette datation[33] (fig. 293).

En définitive, les éléments permettant de caractériser concrètement l'occupation ancienne du « Chastel » de Saint-Floret demeurent relativement maigres, si bien que nous lui avons octroyé

---

31 FOURNIER G. ET P.-F., « Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 63, 1943, p 101-108, ici p. 107.

32 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 332-334. Ces interprétations ont été pour partie reprises dans le cadre d'un travail de maîtrise réalisé par Véronique Marthon qui envisage par ailleurs l'existence d'un « *fanum* » en lien avec une source qui jaillit à mi-pente de l'éperon : MARTHON V., *Étude du patrimoine médiéval (V^e^-XVe siècle) de la paroisse de Saint-Floret (Puy-de-Dôme)*, mémoire de Maîtrise, dir. COURTILLE A. et PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2000, 2 vol.

33 BATUT L., *Compte rendu des fouilles du Chastel de Saint-Floret*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1984.

un indice 4 dans l'inventaire annexé au présent mémoire (tome 3). Cependant, l'implantation topographique du site et la présence d'une église de hauteur, associées aux découvertes de tessons de céramique tardo-antique et mérovingienne, invitent à suivre l'hypothèse proposée par Gabriel Fournier. En effet, l'existence d'une forteresse de cette période doit être sérieusement envisagée. Celle d'un sanctuaire gallo-romain est en revanche plus délicate à affirmer, bien que l'on ne puisse l'écarter. L'émergence de cet établissement fortifié s'explique probablement par la proximité du *vicus* d'Issoire. La vallée de la Couze-Pavin, s'engageant vers les montagnes à l'ouest, a sans aucun doute été parcourue par une voie dès l'époque romaine, dont le tracé doit être repris peu ou prou par l'actuelle route départementale D 26 qui conduit directement à Issoire. À l'instar des sites de La Couronne, de Massiac ou de Ronzières, le « Chastel » de Saint-Floret verrouille un accès à la plaine et, *a fortiori*, à une agglomération secondaire.

Du point de vue topographique, les pentes abruptes du piton rocheux ont constitué une défense naturelle qui a peut-être été renforcée au sud par un système rapporté comme à Massiac, sinon par une enceinte maçonnée comme à La Couronne. L'occupation du plateau était nécessairement étagée au gré des trois terrasses qui s'échelonnent d'est en ouest. Ces dernières, d'origine naturelle, apparaissent cependant bien régulières, ce qui suggère d'importants travaux d'aménagement (à une date indéterminée). L'existence précoce d'une église au sommet de l'éperon, peut-être dès le Ve siècle, est par ailleurs tout à fait envisageable. Le lieu de culte du haut Moyen Âge, s'il a existé, se tenait probablement à l'emplacement de l'actuel et dominait la vallée de la Couze-Pavin, en direction d'Issoire, participant ainsi à la monumentalisation du paysage. En outre, le seul accès possible (du moins carrossable) à l'éperon se situait au sud, où un système défensif devait exister. L'église, à l'image de celles de La Couronne et de Massiac, aurait donc pris place directement à l'entrée de l'établissement fortifié.

Bien sûr, ces interprétations restent limitées aux données disponibles et s'appuient pour une large part sur une approche comparative. Quoi qu'il en soit, l'existence d'une occupation dès l'Antiquité tardive est plus que probable, les prospections conduites dans le cadre de ce doctorat ayant d'ailleurs permis la collecte de nouveaux tessons de céramiques des Ve-VIIe siècles[34]. L'église actuelle, remontant au plus tôt au premier tiers du XIIIe siècle[35], conserve probablement la mémoire d'une occupation antérieure à l'an mil[36]. D'ailleurs, le toponyme « le Chastel » désigne

[34] Des tessons protohistoriques ont également été ramassés en surface des taupinières.

[35] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont, face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, *op. cit.*, vol. 5, p. 201.

[36] L'église du « Chastel » entre dans les biens de l'abbaye de Chantoin (périphérie de Clermont) à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle ; TARDIEU A., *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*. Moulins, Imprimerie Desrosiers, 1877 (rééd. 1993), p. 306.

sans ambiguïté la présence d'un château dont on ne connaît cependant rien[37]. Ce dernier aurait été déplacé au plus tard à la fin du XIIIe siècle dans la vallée de la Couze-Pavin et une nouvelle église, aujourd'hui paroissiale, aurait été construite[38] (fig. 294). Il occupe un petit éperon rocheux qui demeure néanmoins d'un accès plus aisé. On ignore à quel instant un village s'est développé au bord de la rivière, bien qu'il faille supposer que le transfert du pôle castral a entraîné sa création sinon son déplacement.

3.2 Le plateau de Chastel-sur-Murat

L'établissement perché de Chastel-sur-Murat, dans le Cantal, est assis sur un neck basaltique de forme ovoïde, dont le sommet culmine à environ 1 190 mètres d'altitude. Il est limité par des falaises découpées faisant office de défense naturelle (fig. 295 et 296). Le site domine les vallées de la Santoire et de l'Alagnon. Il s'articule d'ailleurs avec la voie romaine reliant Brioude à Figeac et passant par Massiac[39]. Le sommet de la butte, couvrant une superficie de 2,4 hectares, est partagé entre différents replats. Le point culminant est aujourd'hui occupé par une église dédiée à saint Antoine.

Le site a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles au cours des deux premières décennies du XXe siècle, d'abord par Jean-Baptiste Delort, ensuite par Jean Pagès-Allary[40]. Les résultats de ces fouilles ont été synthétisés dans les années 1990 par Jean-Luc Boudartchouk[41] (fig. 297). Le plateau est occupé semble-t-il dès le Néolithique et durant toute la Protohistoire. Au cours du Haut-Empire, l'occupation est moins intense et relève manifestement d'une fréquentation ponctuelle. Elle n'est représentée que par de rares fragments de céramique sigillée, une monnaie, une fibule ainsi que par une tête de Vénus en terre blanche. Le site est en revanche réinvesti à partir de la fin de l'Antiquité. Les auteurs des différentes fouilles, et Jean-Luc

---

[37] Le château du « Chastel » est encore mentionné en 1292 dans le testament de Robert II de Saint-Floret, bien qu'on ignore si le « *castrum* » en question est toujours habité (« […] *lego Capello de castro supra Scum Fiorum unam quartam fromenti* […] »), cité par DU RANQUET H., « Saint-Floret », *Le pèlerinage de Ronzières*, 64, octobre 1925, p. 260.

[38] Le château est par ailleurs représenté au milieu du XVe siècle dans l'*Armorial* de Guillaume Revel : FOURNIER G., *Châteaux, villages et villes d'Auvergne d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, p. 26-27.

[39] DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, *op. cit.*

[40] DELORT J.-B., « Rapport de fouilles de Chastel-sur-Murat », *art. cit.*, p. 1140-1144 ; PAGES-ALLARY J., « Les fouilles de Chastel-sur-Murat », *art. cit.*, p. 95-96.

[41] BOUDARTCHOUK J.-L., « Un exemple de « *castellum* » auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) », *art. cit.*, p. 83-108.

Boudartchouk à leur suite, identifient alors une forteresse militaire édifiée à la charnière du IVe et du Ve siècle[42]. Hormis un mobilier céramique et métallique abondant, l'identification des structures mises au jour au début du XXe siècle n'est pas aisée. Les fouilleurs signalent, sur un replat situé au sud-est, la présence d'une aire funéraire occupée dès le Ve siècle ainsi qu'au cours de la période mérovingienne. Pour l'Antiquité tardive, la vitalité de l'occupation est mise en lumière par la présence d'une quantité importante de céramique fine, en particulier de répertoires appartenant aux dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes. Ces faciès côtoient des productions septentrionales illustrées notamment par de la sigillée d'Argonne décorée à la roulette. Au total, Jean Pagès Allary signale plus de cinq mille tessons datant de cette période. Le mobilier métallique est également abondant et plusieurs objets de parures, dont trois *cingula* (un en forme d'amphore, le deuxième delphiniforme, le troisième arborant un dard et un rais de cœur), s'apparentent à des éléments de ceinturons militaires[43].

En termes de structures, aucun bâtiment ne semble avoir été concrètement identifié. Les fouilleurs indiquent la présence de plusieurs « cases » à l'est du site qu'ils rattachent à la « période franque ». Près de ces cases ont été découverts quelques pilettes carrées, un fragment de tubulure ainsi qu'un élément d'*opus sectile* suggérant la présence d'un système d'hypocauste, et donc d'un bâtiment chauffé et probablement décoré.

La nature de l'occupation mérovingienne demeure tout aussi incertaine. Quelques tombes ont été associées à cette période et le mobilier céramique des VIe-VIIe siècles est également abondant. Le destin du site au cours de la période carolingienne est quant à lui inconnu. Le *castellum* est cité au XIe siècle et une famille seigneuriale est connue en 1061-1062 par une charte du cartulaire de Sainte-Foy de Conques. L'actuelle chapelle Saint-Antoine existe probablement déjà et dépend alors du château. À la fin du XIIIe siècle, elle possède un statut paroissial[44]. Le château prenait place sur une petite motte construite directement au sud de l'église[45].

Malgré l'absence de structures concrètement identifiées, le mobilier mis au jour lors des fouilles anciennes, réexaminé près d'un siècle plus tard par Jean-Luc Boudartchouk, signale une occupation relativement riche et importante sur le plateau durant l'Antiquité tardive et la période

[42] Jean-Luc Boudartchouk met en relation le site avec la présence de troupes frontalières en Auvergne à cette période, attestée par la *Notitia Dignitatum*, *ibid.*, p. 92.

[43] *Ibid.*, p. 86.

[44] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, *op. cit.*, vol. 3, p. 50.

[45] BOUDARTCHOUK J.-L., « Un exemple de « *castellum* » auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) », *art. cit.*, p. 85.

mérovingienne[46]. Il s'agit probablement là aussi de l'une des formes que pouvaient revêtir les *castella* évoqués par Sidoine Apollinaire. Le site partage certains traits que l'on retrouve pour les exemples déjà évoqués : proximité d'une voie, continuité d'occupation au cours de la période mérovingienne, vestiges ténus voire absents pour la période carolingienne. Le seul caractère qui distingue Chastel-sur-Murat d'établissements de hauteurs tels que Massiac, La Couronne, Ronzières ou Saint-Floret, est l'absence d'une agglomération sensiblement importante à proximité du site. En effet, Chastel-sur-Murat est à peu près équidistant des *vici* de Brioude et d'Arpajon-sur-Cère, situés respectivement à un peu plus de quarante de kilomètres au nord-ouest et au sud-est. On pourrait tout au plus suggérer une relation avec Saint-Flour, localisée à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Chastel-sur-Murat, bien qu'on ignore l'importance de ce site, également perché et fortifié, au cours de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne[47]. L'église, aujourd'hui seul témoin visible de l'occupation du site au cours du Moyen Âge, remonte probablement au moins à la période mérovingienne. Elle est cependant distante de l'aire funéraire localisée dans l'autre extrémité du site. Peut-être faut-il y voir le déplacement du lieu de culte d'origine. Le site tardo-antique, semble-t-il dévolu à la surveillance du territoire, a probablement connu un changement de trajectoire au cours de l'époque mérovingienne avec l'arrivée, voire l'affirmation, d'un pouvoir laïc ou religieux sur le plateau. L'abondance de céramique de cette période suggère l'existence d'une occupation pérenne, compatible avec des fonctions résidentielles. Le site correspond peut-être dès l'origine, ou *a minima* à partir des VIe-VIIe siècles, à une forteresse élitaire dont l'évolution au cours du haut Moyen Âge aboutit à la construction d'un château seigneurial. Cependant, l'absence une nouvelle fois soulignée d'indice d'occupation carolingienne invite à envisager un hiatus dans l'histoire du plateau.

Le focus que nous avons souhaité proposer autour de quatre exemples de forteresses du haut Moyen Âge, fouillées anciennement (Massiac, Ronzières, Saint-Floret et Chastel-sur-Murat)[48], met en évidence certaines caractéristiques qui invitent à rassembler sous un même terme, celui de *castellum*, des établissements fortifiés de hauteur, qui se développent aussi bien en Haute qu'en Basse Auvergne, quadrillant ainsi la cité du nord au sud. Ces similitudes, avant tout

[46] Les prospections de surface conduites par Jean-Luc Boudartchouk ont par ailleurs permis la collecte de nouveaux tessons de céramique.

[47] Pour le Haut-Empire, l'existence d'une agglomération secondaire à Saint-Flour, au lieu-dit Bel Air, dans la plaine, est hypothétique. Sur ce point, BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, *op. cit.*, p. 241.

[48] On pourrait d'ailleurs étendre cette analyse à d'autres sites potentiels qui ont également fait l'objet de sondages, tels qu'Olloix et Vichel dans le Puy-de-Dôme ou Salzuit en Haute-Loire.

géographiques et topographiques (premiers reliefs des montagnes limitrophes, entrée d'une vallée, site de méandre ou de confluence), permettent aujourd'hui d'orienter la recherche de nouveaux sites. En ce sens, l'existence de fortifications de hauteur analogues, jusqu'à présent inédite, a pu être mise en lumière lors de prospections conduites dans le cadre de ces travaux de doctorat.

4. Des données inédites

Parmi ces données nouvelles, deux sites au potentiel archéologique remarquable peuvent retenir notre attention. Ils prennent place dans le nord-est de la cité et dominent chacun une vallée traversant les reliefs orientaux du territoire. Le premier, à Tavagnat, occupe un emplacement totalement isolé figurant en léger retrait de la plaine de la Limagne tandis que le second, localisé sur la commune de Thiers, siège sur un promontoire situé en vis-à-vis d'une agglomération actuelle. L'existence de ces deux forteresses demeure pour autant hypothétique, notamment dans l'attente d'une approche de terrain plus concrète[49].

4.1. Le site de Tavagnat à Châteldon : une forteresse du haut Moyen Âge dans la vallée de la Crédogne

Situé au sommet d'une crête rocheuse, en périphérie de la commune actuelle de Châteldon, dans le Puy-de-Dôme, le site perché de Tavagnat prend place dans les contreforts des monts du Livradois-Forez. Il domine une vallée très encaissée, précisément en surplomb de la confluence du ruisseau du Trécoin et de la Crédogne (fig. 298). Au nord, l'éminence rocheuse est limitée par un ensellement naturel taillé par un bras secondaire de la rivière, mais dont le profil très prononcé résulte peut-être d'une action anthropique. Le site est aujourd'hui abandonné, et ce depuis probablement de nombreux siècles. Les vestiges d'une occupation ancienne sont marqués par la présence de quelques murs affleurant dans la végétation, mais également par quelques bombements linéaires du terrain.

La tradition locale conserve le souvenir d'un « château de Tavagnat », pour lequel il n'existe pourtant aucune source écrite. Sur le cadastre Napoléonien figure le « Rocher du château

[49] Les deux sites ont été dotés de l'indice 4 dans l'inventaire présenté en annexe de ce mémoire (tome 3).

de Tavagnat »[50], près du « saut de Tavagnat », qui signale encore aujourd'hui une petite cascade de la Crédogne située en amont du site (fig. 299). L'occupation est étagée selon deux niveaux. Le sommet de l'éminence rocheuse est partagé entre deux « bombements » dont les profils ont probablement été accentués artificiellement (fig. 300). L'un surplombe la confluence des deux cours d'eau, l'autre, situé à l'opposé, regarde vers le nord, à l'aplomb de l'ensellement qui sépare aujourd'hui le site de la route départementale RD 114. Ce sommet domine plusieurs replats présentant des avancées en direction de la vallée. Au nord-est, l'un deux est tourné vers la petite cascade, tandis qu'au sud-ouest se développe une vaste terrasse (fig. 301 et 302). Ces deux replats sont reliés par un sentier qui contourne le point haut de la crête rocheuse.

La morphologie du site résulte, semble-t-il, d'aménagements anthropiques conséquents. En marge de ces observations, plusieurs maçonneries sont clairement visibles. La zone « basse » est circonscrite par un mur constitué de blocs de granite de module moyen, grossièrement équarris et aplanis en parement (fig. 303 et 304). Cette maçonnerie doit vraisemblablement être interprétée comme un mur d'enceinte complétant la défense naturelle offerte par les escarpements du rocher. Aucune trace de mortier de chaux n'est observable au niveau des joints des parements[51]. Au niveau de la terrasse nord-est, la présence d'un bâtiment est attestée par des blocs figurant en démolition à proximité d'un mur arasé, qui présente pour sa part des moellons liés par un mortier de chaud jaune et épais.

Ce site présente clairement les caractéristiques topographiques et morphologiques d'un établissement fortifié. Les maçonneries encore visibles ne peuvent être datées en l'absence d'investigations de terrain approfondies. Elles constituent peut-être les vestiges d'une fortification postérieure à l'an mil, bien qu'aucun mobilier collecté lors des prospections effectuées dans le cadre de ce doctorat ne caractérise une occupation « médiévale ». En revanche, ces dernières ont permis la collecte de nombreux tessons datables de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne. On retrouve notamment, parmi les éléments les plus caractéristiques, des coupes à lèvre ronde en céramique gris bleutée lissée, datées des IVe-VIe siècles, ainsi qu'un pot à lèvre triangulaire en commune grise caractéristiques des Ve-VIe siècles[52]. Par ailleurs, les prospections de surface ont permis la collecte de nombreux fragments de *tegulae* présentant des rebords étroits,

[50] Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Châteldon, 1835, 55 FI 248. Archives Départementales du Puy-de-Dôme.

[51] Un débroussaillement du mur permettrait de vérifier si la fourrure de la maçonnerie conserve un liant de mortier, sinon de mettre en évidence une construction liée à la terre ou en pierres sèches.

[52] Ces tessons ont été identifiés par Sandra Chabert, que nous tenons ici à remercier.

ainsi que la découverte d'une portion de cuve de sarcophage en trachyte. L'existence d'une occupation funéraire sur le site peut dès lors être envisagée, notamment sur le vaste replat sud-ouest paraissant le plus propice à l'installation d'un « cimetière ». L'existence d'un lieu de culte est également tout à fait possible.

Bien sûr, l'interprétation de cet établissement perché nécessiterait d'être éprouvée par la réalisation de sondages ou d'une fouille archéologique. Cependant, le site arbore certains traits communs aux fortifications de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge identifiés dans la région. Il s'agit d'une part d'un établissement de confluence, situé en léger retrait de la plaine de la Limagne, à moins de cinq kilomètres de l'actuelle commune de Puy-Guillaume. Il domine une vallée traversant le massif du Livradois-Forez en direction de l'est, probablement parcourue anciennement par une voie. Par sa position stratégique, le site verrouillait sans aucun doute l'accès à la plaine. En revanche, aucune agglomération n'est connue à proximité. Quelques sites ruraux sont néanmoins signalés à Luzillat, au pied des premiers reliefs du Livradois-Forez, et une occupation d'époque mérovingienne est attestée sur les bords de l'Allier à Limons[53].

En tout état de cause, l'existence d'une occupation tardo-antique et/ou d'époque mérovingienne est au moins attestée par le mobilier collecté. Il est par ailleurs possible que les vestiges maçonnés encore aujourd'hui visibles appartiennent à une fortification primitive datant de cette période. D'ailleurs, le site de Tavagnat complète une ligne nord/sud verrouillant les vallées se dirigeant vers l'est, depuis La Couronne au nord jusqu'à Vollore, en passant par Thiers, sans compter bien sûr de potentiels sites intermédiaires. Les deux derniers lieux sont connus essentiellement grâce à Grégoire de Tours qui les signale en tant que *castra* au VIe siècle. Le premier (*castrum Lovolautrum*)[54] se situerait à l'emplacement du village actuel de Vollore-Ville, en surplomb de la voie romaine reliant Lyon à Clermont[55], à cinq kilomètres au nord-ouest de l'agglomération antique de Courpière[56]. Le second (*castrum Thigernum*) se situerait quant à lui à

[53] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 165-166. Une applique de sac à main ouvragée d'époque mérovingienne a par ailleurs été découverte à Limons. Sur cet objet, voir PERRIN P., « L'applique de Limons (Puy-de-Dôme) : un chef-d'œuvre de l'Art mérovingien », *in* POHL E., RECKER U. et THEUNE C., *Archäologisches Zellwerk. Beiträge zur Kulturgeschichte in Europa und Asien*, *Festschrift für Helmut Roth zum 60. Geburtstag*, Verlag Marie Leidorf, Rahden, 2001, p. 375-396.

[54] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre III, 13, p. 109

[55] Cette voie est attestée notamment par une borne miliaire. Cf. DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, *op. cit.*

[56] L'existence d'une agglomération de second rang à Courpière est cependant hypothétique, cf. BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et*

l'emplacement de la ville haute de Thiers[57]. C'est d'ailleurs en vis-à-vis de celle-ci qu'une petite fortification a été reconnue lors des prospections conduites dans le cadre de ce doctorat, au lieu-dit « Dégoulat ».

4.2. Le site de Dégoulat à Thiers : quel lien avec *castrum Thigernum* ?

L'agglomération de Thiers, dans le dernier tiers du VIe siècle, est partagée entre deux quartiers correspondant respectivement au *castrum* assiégé par le roi Thierry autour de 530[58], où se situe un lieu de culte abritant les reliques de saint Symphorien, et au secteur où prend place une église dédiée à saint Genès, consacrée par l'évêque Avit Ier (571-591)[59]. Si une petite ville existe bien à la période mérovingienne, aucun indice n'atteste en revanche la présence d'une agglomération à Thiers dès le Haut-Empire[60]. L'église Saint-Symphorien est investie par un monastère au cours de la période carolingienne, au plus tard à la fin du Xe siècle, tandis que l'église Saint-Genès devient l'église paroissiale au cours du Moyen Âge[61]. Il est possible que les deux lieux de culte aient interverti leur titulature, peut-être au moment de la fondation du monastère. Saint-Symphorien aurait alors gagné la partie basse, dite du Moûtier, et Saint-Genès se serait déplacé vers les hauteurs de l'ancien *castrum* mérovingien.

Lémovices), *op. cit.*, p. 242 ; voir également FASSION F., *Peuplement et paléoenvironnement dans le bassin d'Ambert et les massifs du Livradois-Forez du Néolithique au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Archéologie, dir. TREMENT F., PETIT T. et CUBIZOLLE H., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2013.

[57] Gabriel Fournier situe toutefois ce « *castrum* » dans la ville basse, dans le quartier du Moûtier, à la lecture du cadastre Napoléonien. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 338-341.

[58] GREGOIRE DE TOURS, *Liber in gloria Martyrum*, 51, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2*, *op. cit.*, p. 524.

[59] *Ibid.*, 66, p. 533.

[60] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 321-322 ; JACQUETON H., *Études sur la ville de Thiers*, éditions Picard, Paris, 1894.

[61] Le monastère est cité en 1011-1012 lorsqu'il devient un prieuré de Cluny avec la bénédiction du seigneur Guy de Thiers. Ce dernier fonde quelques années plus tard, en 1016, un nouveau chapitre associé à la seconde église, dédiée à saint Genès et qui, à cette période, dépend de son château. Une église Saint-Jean-du-Passet existe également à cette époque. Elle correspond à une église baptismale fondé probablement avant l'an mil, à une date cependant inconnue. FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 574 ; BREHIER L., « Thiers. Église du Moûtier », *in Congrès Archéologique de France*, 87e session (Clermont-Ferrand), Société Française d'Archéologie, Paris, 1925, p. 287-323 ; PERRY P., « L'ancienne abbatiale du Moûtier de Thiers, en Auvergne : nouvelles considération sur le monument du XIe siècle », *Hortus Artium Medievalium*, 6, 2000, p. 105-121, ici p. 105.

Le site de Dégoulat est distinct de ces deux emplacements et prend place sur un éperon rocheux étroit dominant un méandre de la Durolle (fig. 305). Il est totalement anonyme et semble avoir fait l'objet de « dégagements » anciens pour lesquels il n'existe cependant aucune documentation. C'est probablement à ce site que fait référence Pierre-François Fournier en 1961, dans son inventaire des découvertes archéologiques réalisées dans la circonscription de Clermont-Ferrand : « Les vestiges gallo-romains sont rares dans la région de Thiers. Il est donc particulièrement intéressant de noter que M. Beaujeu-Aiguebonne a recueilli des morceaux de tuiles à rebords sur le versant Sud-Ouest de la hauteur de Margeride, dans le ravin dit Goulle des Morts ou des Milières, au Nord-Est de Dégoulat. Ces fragments ne sont pas en place sur cette pente raide et rocheuse : ils viennent apparemment d'un endroit situé au sommet ou près du sommet »[62]. Aujourd'hui, le site s'apparente à un pointement rocheux qui à l'origine devait être organisé en terrasses. Ces dernières sont en partie effondrées. De nombreux blocs jalonnent d'ailleurs le sol qui accuse dorénavant une déclivité très marquée en direction de l'ouest (fig. 306). À mi-pente, l'existence d'un établissement fortifié est signalée par un mur d'enceinte relativement puissant, constitué de blocs de granite liés par un mortier de chaux épais. Cette maçonnerie a pu être suivie sur une trentaine de mètres de longueur, sur une portion qui contourne l'éminence rocheuse à l'ouest (fig. 307 et 308). Certains segments de cette muraille sont démolis, laissant ainsi les terres anciennement retenues *intra muros* se répandre au niveau de l'amorce de la pente. C'est dans ces déblais qu'ont été collectés une quinzaine de tessons de céramique commune grise, datés des Ve-VIe siècles. Parmi les formes identifiées figurent un pichet à lèvre oblique et des coupes à lèvre ronde ou ourlée (dont une à surface lissée)[63]. Quelques fragments de *tegulae* ont également été observés.

Ces découvertes sont certes encore un peu ténues mais néanmoins significatives. En effet, l'existence d'une enceinte imposante, de mobilier de l'Antiquité tardive et de *tegulae*, conjuguée à l'implantation topographique du site, à l'aplomb d'un méandre et à l'entrée d'une vallée encaissée, invite à y voir une petite fortification de hauteur assimilable aux *castella* primitifs de sites tels que ceux de La Couronne ou de Tavagnat. Il paraît bien difficile en l'état de la documentation disponible d'assimiler le site de Dégoulat au *castrum Thigernum*, ni même d'affirmer leur contemporanéité. Cette hypothèse pourrait cependant expliquer la confusion qui entoure la localisation des églises mentionnées à Thiers par Grégoire de Tours. La première église, en bois, où reposaient les reliques de saint Symphorien, siégeait au sein d'un *castrum* qui occupait

[62] FOURNIER P.-F., « Circonscription de Clermont-Ferrand », *art. cit.*, ici p. 367.

[63] Ces tessons ont également été identifiés par Sandra Chabert, que nous remercions.

vraisemblablement une hauteur, peut-être celle de Dégoulat. La seconde église, dédiée à saint Genès, a quant à elle pu prendre place à l'emplacement de l'actuelle paroissiale, au sommet du piton rocheux où se dresse aujourd'hui le centre historique de la ville. Le transfert de Saint-Symphorien vers la plaine intervient peut-être après l'épisode destructeur des années 530, sinon plus tard lors l'installation d'une communauté monastique. Bien sûr, le site de Dégoulat a pu représenter une fortification distincte des quartiers accueillant respectivement chacun une église, auquel cas il aurait probablement constitué un petit fortin situé en vis-à-vis de l'agglomération. À nouveau, seules des investigations de terrain permettraient de cerner la chronologie de l'occupation du site. Il s'agit-là d'un préalable indispensable en vue d'envisager plus concrètement la relation entre cette fortification de hauteur et le *castrum Thigernum* du VIe siècle.

Des sites anonymes et jusqu'à aujourd'hui inconnus, tels que ceux de Tavagnat et de Dégoulat, illustrent encore un peu plus l'importance du phénomène de perchement et de fortification de l'habitat tardo-antique et mérovingien en Auvergne. Par ailleurs, ils confirment l'existence d'une certaine cohérence dans le choix d'implantation des établissements de hauteur. Ces constantes topographiques (site de méandre ou de confluence, entrée des vallées est-ouest), mises en évidence par ces découvertes, permettent aujourd'hui d'optimiser les prospections de terrain en ciblant les recherches sur des zones répondant aux caractéristiques générales d'implantation géographique et topographique des fortifications perchées.

Les exemples qui viennent d'être abordés, complétant l'enquête monographique proposée dans une précédente partie, révèlent l'intensité de l'occupation des établissements perchés entre le Ve et le VIIe siècle. Dans nombre de cas, la réalité des deux ou trois siècles postérieurs est souvent délicate à approcher sur le terrain. Ce constat invite dès lors à s'interroger sur les notions de continuités, de ruptures ou de transformations dans l'occupation de ces sites fortifiés au cours de la période carolingienne.

Chapitre 12

Continuités, ruptures ou transformations ? Les fortifications rurales d'époque carolingienne (VIIIe - Xe siècles)

CHAPITRE 12.
CONTINUITÉS, RUPTURES OU TRANSFORMATIONS ? LES FORTIFICATIONS RURALES D'ÉPOQUE CAROLINGIENNE (VIIIE-X^E^ SIÈCLES)

Le corpus élaboré dans le cadre de ce doctorat retient pour les VIIIe-Xe siècles l'existence d'un peu plus d'une dizaine d'établissements fortifiés avérés[1], auxquels s'ajoute une dizaine de sites potentiels (fig. 309).

La réalité des fortifications d'époque carolingienne, en Aquitaine comme dans le reste du territoire franc, est relativement mal connue avant la fin du Xe siècle. En Auvergne, les forteresses des VIIIe-IXe siècles sont à l'évidence moins nombreuses qu'à l'approche de l'an mil, mais leur nombre semble également inférieur à celui des siècles antérieurs, du moins à première vue. On peut objecter que cette carence est due à l'indigence des sources textuelles ainsi qu'à un problème de caractérisation des sites sur le terrain. Cette difficulté a d'ailleurs été soulignée pour la plupart des sites abordés dans les précédents chapitres, pour lesquels les témoins d'une occupation fortifiée d'époque carolingienne s'avèrent ténus, voire toute simplement inexistants. À La Couronne, ils se réduisent à quelques tombes ; à Ronzières, ils se caractérisent par l'aménagement d'une levée de terre barrant le sud-est du plateau, mais dont la datation est plus qu'incertaine et probablement plus tardive. Ailleurs, ces sites semblent « délaissés » à la fin de la période mérovingienne, du moins pour leur valeur défensive. Certains sont cependant réinvestis autour de l'an mil. On sait de plus qu'à Massiac, l'habitat seigneurial avait déjà gagné le pied des falaises de Saint-Victor au début du Xe siècle. À Ronzières, le développement de l'habitat sur le versant sud du plateau intervient peut-être également à cet instant. En réalité, le nombre de fortifications ne décroît probablement pas après le VIIe siècle, mais s'exprime sans doute sous de nouvelles formes, plus complexes à appréhender. Les hauteurs ne semblent plus être privilégiées à partir du VIIIe siècle et l'on se contente d'habitats fortifiés plus ou moins sommairement, du moins pour ce que l'on en sait pour la fin du IXe et le début du Xe siècle. À l'évidence, la tradition des grandes fortifications perchées du très haut Moyen Âge ne disparaît pas totalement et certaines places fortes carolingiennes se dressent encore sur des hauteurs naturellement défendables. C'est le cas de quelques sites connus par des mentions textuelles, en particulier ceux évoqués dans les récits relatant les expéditions militaires conduites par les souverains francs aux VIIIe-IXe siècles.

[1] Nous l'avons dit, compte tenu des difficultés qui entourent la caractérisation sur le terrain des occupations carolingiennes, il a été décidé de considérer sur la longue durée les sites occupés au Ve-VIIe siècle et qui « réapparaissent » dans les textes du Xe siècle.

1. Les fortifications de hauteur des VIIIe-IXe siècles : occupations pérennes ou « sites refuges » ?

Les quelques forteresses mentionnées pour le VIIIe-IXe siècles en Auvergne et ses marges concernent des sites installés sur des tables basaltiques ainsi que sur des éperons rocheux. Trois d'entre elles (Bourbon, Chantelle et Clermont) sont assiégées en 761 dans le cadre d'un raid du roi Pépin contre les possessions de Gaïfer (ou Waïfre), duc d'Aquitaine et de Vasconie (744-768). En 767, lors d'une expédition militaire à destination de la Garonne, le roi franc s'empare de nouvelles forteresses dont celle d'Escorailles située en Haute Auvergne. Une cinquantaine d'années plus tard, le rocher de Carlat est pris cette fois par Louis le Pieux lorsqu'il vient mater une énième révolte de l'aristocratie aquitaine.

1.1. Les fortifications de la seconde moitié du VIIIe siècle : retour sur les campagnes militaires de Pépin le Bref en Auvergne et ses marges

Les forteresses assiégées par le roi Pépin sont citées dans différentes sources narratives. Elles sont évoquées dans la chronique dite de Frédégaire[2], dans les deux rédactions des *Annales Royales*[3] ainsi que dans les *Annales de Metz*[4].

Dans le pseudo Frédégaire et dans les *Annales de Metz*, Bourbon, Clermont et Escorailles sont désignés par le terme de *castrum*[5]. Dans les *Annales Royales*, les forteresses de Clermont, Bourbon et Chantelle sont en revanche qualifiées d'*oppida* ou de *castella*[6], illustrant une nouvelle

---

[2] « […] *ad castro cujus nomen est Burbone in pago bitorivo pervenit. Cumque in giro castra posuisset, subita a Francis captus atque succensus est… Maximam partem Aquitanie vastans usque ad urbem Arvernam* […] *veniens, Claremonte castro captum atque succensum bellando cepit.* », *Chronicarum quae dicitur Fredegarii scholastici libri IV cum Continuationes*, *in Fredegarii et aliorum chronica, vitae sanctorum*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. II*, 11, Hanovre, 1888, p. 187 ; voir aussi DEVILLIERS O. et MEYERS J., *Frédégaire, Chronique des temps mérovingiens*, *op. cit.*

[3] *Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi*, texte établi par PERTZ G.H. et KURZE F. (éd.), *MGH. SS rer. Germ.* 6, Hanovre, 1895, p. 19-20 pour l'année 761 et 24-25 pour l'année 767.

[4] *Annales Mettenses Priores* (687-830), DE SIMSON B. (éd.), *MGH. SS rer. Germ.* 10, Hanovre-Leipzig, 1905, p. 51-52.

[5] « *Pippinus rex perrexit in Aquitaniam. Ad Bituricam vero urbem veniens, ibi conventum Francorum habuit* […] *Et inde iter dirigens, pervenit adi Garonnam fluvium, in quo itinere multas munitiones adquisivit, castrum videlicet Scoraliam* […] », *ibid.*, p. 54-55 (expédition de 767).

[6] « *(rex Pippinus) cum magno belli apparatu Aquitaniam ingressus, quaedam oppida atque castella manu coepit: in quibus fuere Burbonis, Cantilia, Clarmontis* […]. », *Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi*, *MGH. SS rer. Germ.* 6, *op. cit.*, p. 19-20 (expédition de 761).

fois l'utilisation indifférenciée de ces trois termes pour désigner des fortifications urbaines ou rurales. Il est par ailleurs précisé, dans les *Annales Royales*, que de nombreux autres *castella* ou *munitiones* auvergnats ont été soumis à l'issue de simples négociations[7].

La campagne militaire conduite en 761 par le roi Pépin en Auvergne semble donc avoir essentiellement concerné des forteresses. Elle a visé en particulier la cité épiscopale qu'il assiège avant de se diriger vers Limoges. Il en profite au passage pour soumettre les bastions de Bourbon et de Chantelle, situées en terres bituriges (diocèse de Bourges), mais qui pourtant se dressent sur son chemin pour Clermont (et le long d'un axe qui reliait dès l'époque romaine la capitale arverne à Nevers ; fig. 310)[8]. La résistance arverne, et plus généralement aquitaine, semble dès lors s'être appuyée sur un réseau de forteresses, dont la soumission constituait un préalable nécessaire pour le souverain franc dans sa reconquête des territoires méridionaux[9]. Outre ces *oppida*, *castra* et *castella*, qui désignent clairement des établissements fortifiés, le roi Pépin conquiert également des *roccae* et des *speluncae* (rochers et « grottes »), mises en défense par l'ennemi et constituant semble-t-il des repaires opportunistes et secondaires. La capitale, Clermont, est protégée par son enceinte construite à la fin de l'Antiquité. Pour leur part, les forteresses de Chantelle, de Bourbon et d'Escorailles apparaissent pour la première fois dans les textes lors de ces événements. Elles s'inscrivent toutefois dans la tradition des fortifications rurales antérieures.

1.1.1. Le *castrum* ou le *castellum* de Bourbon-l'Archambault

La forteresse de Bourbon-l'Archambault prend place sur un promontoire granitique orienté nord/sud et dominant d'une quarantaine de mètres (altitude d'environ 250 mètres) l'agglomération actuelle (fig. 311 et 312). L'éminence rocheuse surplombe un méandre de la Burge, affluent de l'Allier, prenant naissance au niveau d'un étang situé au nord-ouest du site (fig. 313). Selon Gabriel Fournier, la formation de ce point d'eau résulterait de travaux de mise en défense du site datant au moins du VIIIe siècle. La rivière aurait été « barrée au sud du relief par une levée artificielle de manière à former à l'amont un grand étang qui renforcerait la défense sur

[7] « […] *rex Pippinus* […] *multa castella coepit, quorum nomina sunt Borbonis, Cantela, Clarmontis. Istas per pugnam coepit, et in Arverno alia coepit per placitum* […] », *ibid..,* p. 18-19 ; « […] *in quo itinere multas munitiones adquisivit* […] », *Annales Mettenses Priores* (687-830), *MGH. SS rer. Germ.* 10, *op. cit.*, p. 54-55.

[8] ROUCHE M., *L'Aquitaine des wisigoths aux arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, *op. cit.*, p. 115.

[9] FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *art. cit.*, p. 123-135.

la face occidentale »[10]. Au nord du promontoire, la fortification a sans doute été complétée par le creusement d'un fossé tandis qu'au sud, à l'ouest et à l'est, les escarpements ont probablement assuré la défense du site (l'existence d'une levée de terre sinon d'une enceinte maçonnée ne doit cependant pas être exclue).

Au cours de l'époque romaine, Bourbon-l'Archambault est le siège d'une agglomération dont la superficie est estimée à environ vingt hectares. La ville, mentionnée sur la Table de Peutinger (*Aquae Bormoni*), se situe au carrefour d'axes routiers importants : Bourges/Clermont (via Chantelle), Bourges/Lyon, Clermont/Nevers. Elle se serait développée sur la rive droite de la Burge, au sud du promontoire portant la forteresse médiévale, profitant ainsi des nombreuses résurgences thermo-minérales[11]. Les thermes du Haut-Empire, situés sous les bains actuels, sont d'ailleurs connus depuis le XVIe siècle[12].

Une occupation mérovingienne est également attestée dans la ville basse de Bourbon-l'Archambault. En effet, dans les années 1970, place de la Mairie, plusieurs sarcophages « empilés » (au moins cinq) ont été mis au jour près de l'emplacement supposé d'une ancienne église dédiée à saint Germain[13]. Plus récemment, en 2005, deux nouveaux sarcophages ont été découverts, cette fois dans l'église Saint-Georges à l'occasion d'un diagnostic[14]. Un *castrum*, ou *castellum*, est ensuite cité en 761 et, plus tard, en 880, Bourbon est le centre d'une *vicaria* ([…] *est autem sita in pago Biturico, in vicaria Borbonensi* […][15]). Dans la première moitié du Xe siècle, il est fait mention d'assemblées publiques *in castro*[16].

---

10 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 349.

11 Sur les principales découvertes d'époque romaine réalisée à Bourbon-l'Archambault, voir entre autres LA COUTURE A., *Bourbon-l'Archambault et ses thermes*, Moulins, 1904 ; CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, Allier 03*, *op. cit.*, p. 33-34 ; LALLEMAND D. et YENI E., *Bourbon-l'Archambault, « Collège Achille Allier, Rue Saint-Georges (Allier-Auvergne). Rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2007 ; CORROCHER J., « Que connaissait-on avant le XIXe siècle du Bourbonnais antique ? », *Études Bourbonnaises*, 292, 2002, p. 346-370.

12 DE NICOLAŸ N., *Description générale du Bourbonnais*, Paris, 1569, réed. 1889.

13 VERTET H. et BET P., « Des sarcophages à Bourbon-l'Archambault », *Revue Sites*, supplément au n° 9, 1980, p. 39 ; LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, *op. cit.*, p. 104-105.

14 ARNAUD P., *Bourbon-l'Archambault, Église Saint-Georges. Rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2005.

15 Cité dans PERICARD J., *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert (IVe s. – 1097) : essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, *op. cit.*, p. 615.

16 *Ibid.*

La forteresse assiégée par Pépin le Bref prenait certainement place sur l'échine rocheuse occupée actuellement par le château des Bourbons. L'origine de cette fortification est en revanche inconnue. Certains indices collectés récemment ont mis en évidence une occupation tardo-antique et mérovingienne dans la moitié nord du promontoire. En effet, un diagnostic réalisé en 2013 dans l'enceinte du château médiéval a permis la découverte de niveaux de sol associés à de la céramique des Ve-VIIe siècles[17]. Parmi les formes identifiables figurent des vases à cuire à lèvre en bandeau ou des coupes à collerettes en pâte fine grise, ainsi que quelques tessons de panse décorés à la molette[18].

L'existence d'une fortification dès cette période est incertaine mais mérite toutefois d'être considérée. Le site s'inscrit dans la catégorie des éperons barrés (au nord dans le cas de Bourbon) qui furent largement privilégiés en Basse Auvergne au cours de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. La forteresse aurait occupé une hauteur dominant directement l'agglomération romaine et aurait de ce fait constitué un petit *castrum* urbain. En tout état de cause, dès le VIIIe siècle, sinon avant, l'occupation de Bourbon était partagée entre une zone basse, où prenait place une ou deux églises, et une hauteur, où trônait une fortification. D'ailleurs, par son statut d'ancien *vicus*, Bourbon a probablement constitué le chef-lieu d'une grande paroisse dès la période mérovingienne. Le *castellum* de *Burbonis* est ensuite signalé au VIIIe siècle sans qu'aucun vestige matériel n'atteste une occupation de cette période. L'existence d'un *castrum* au Xe siècle, mise en évidence par les textes, trouve également peu d'écho sur le terrain. Seuls quelques tessons collectés hors contexte stratigraphique peuvent trahir une occupation des Xe-XIe siècles. On s'interrogera sur la réalité de l'occupation du promontoire de Bourbon-l'Archambault entre le VIIIe et le Xe siècle, notamment sur l'utilisation pérenne ou non de cette fortification probablement héritée d'un établissement des Ve-VIe siècles. Pour la période mérovingienne, le site s'apparente à une petite citadelle mais qui n'est peut-être plus utilisée que ponctuellement, en tant que refuge, au cours de l'époque carolingienne. Cependant, cette hypothèse ne saurait s'affranchir des difficultés qui entourent la reconnaissance des vestiges et des mobiliers des VIIIe-Xe siècles.

Le cas de Bourbon-l'Archambault reste encore énigmatique en l'état de la documentation bien qu'il convienne d'envisager, non sans une certaine prudence, l'existence d'un petit *castrum* urbain du très haut Moyen Âge. Cette fortification primitive aurait été maintenue (mais dans quelle mesure ?) au cours de la période carolingienne puis ensuite transformée en une puissante

[17] CAMERINI L. avec la collaboration de LIEGARD S., *Bourbon-l'Archambault, Centre historique (Auvergne-Allier). Rapport de diagnostic*. Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2013.

[18] *Ibid*., p. 92-94.

forteresse médiévale qui exerce un rôle de premier plan dans la naissance du duché de Bourbon au XIVe siècle[19]. Une autre localité, Chantelle, citée lors des évènements de 761, semble suivre une trajectoire similaire. En effet, elle accueille un *castellum* carolingien dont le prolongement au cours du Moyen Âge se traduit par la présence d'un puissant château appartenant également aux ducs de Bourbon.

1.1.2. Le *castellum* de Chantelle

Le *castellum* de *Cantela* (ou *Cantilia*) occupe un rocheux dominant un méandre de la Bouble, un affluent de la Sioule. La plateforme sommitale, d'une superficie d'un peu moins de deux hectares, se rétrécit au sud avant d'ouvrir sur un relief où prend place le village actuel (fig. 314 et 315). Le site est aujourd'hui occupé par un couvent de Bénédictines et possède une église Saint-Vincent. Cet édifice est mentionné en 937 dans le cadre d'une donation faite au profit des chanoines de Saint-Pierre d'Évaux (Creuse) par un dénommé Ainaud[20].

La topographie du site est marquée sur trois côtés par des falaises abruptes. Au sud, l'existence d'un barrage est incertaine, mais semble toutefois probable[21]. En effet, une rupture de pente pourrait constituer les vestiges d'un ancien fossé. En arrière de cette dépression, au nord, se devine encore un bombement artificiel issu d'une ancienne motte castrale[22] (fig. 315). Le monastère Saint-Vincent a d'ailleurs côtoyé jusqu'au XVIIe siècle un château ayant appartenu aux ducs de Bourbon.

La hauteur portant l'actuelle abbaye de Chantelle correspond probablement au *castellum* de *Cantela* pris par Pépin le Bref en 761. La fortification aurait utilisé la défense naturelle que pouvait

---

[19] Sur ce point, voir BRUAND Y., *Le château de Bourbon-l'Archambault*, Congrès Archéologique de France, 146e session (1988), Société Française d'Archéologie, Paris, 1991, p. 97-109.

[20] « […] *ego Ainaldus, consentiente uxore mea* […], *decrevimus construere monasterium ad quandam ecclesiam, que in honore beati Vincentii martirisque quondam fundata est* […], *oriantibusque quoque consanguineis nostris seu vicinis Cantellensi pago degentibus.* », FAZY M., *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du XIIIe siècle, op. cit.*, n° 529 ; GENERMONT M., PRADEL P., *Les églises de France, Allier*, Paris, 1938, p. 47-50 ; FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 347-349 et 568-569. Pour l'église Saint-Vincent, cf. également PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, op. cit.*, vol. 3, p. 8.

[21] Gabriel Fournier y situe un fossé d'une trentaine de mètres de largeur doublé par une levée de terre ; voir FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *art. cit.*, p. 127.

[22] Le relief en question est d'ailleurs bordé au sud par l'impasse de « La Motte Bourbon » qui marque également l'amorce de la légère rupture de pente en direction du sud.

lui procurer les falaises abruptes. Elle aurait été complétée à la racine de l'éperon par un dispositif de barrage dont il y a tout lieu de penser, à la suite de Gabriel Fournier, qu'il s'agissait d'une levée de terre isolée par un vaste fossé, rappelant ainsi un système employé dès le Ve siècle à Massiac. L'origine tardo-antique de ce site, si elle ne peut être prouvée, doit malgré tout être envisagée. En effet, le choix d'implantation du site, à l'aplomb d'un méandre, et la proximité immédiate (environ trois kilomètres) d'une ancienne agglomération secondaire d'époque romaine[23], ainsi que d'un carrefour de voies importantes, constituent les principales caractéristiques des premières fortifications rurales d'Auvergne.

À l'image de la plupart des établissements fortifiés des Ve-VIIe siècles, du moins de ceux connus par l'archéologie, on ignore si ce *castellum* a réellement accueilli une occupation résidentielle au cours de la période carolingienne. Il existe bien sûr encore à sa prise en 761, cependant rien ne permet d'affirmer que le site ait été réellement habité entre le VIIIe et le Xe siècle. Certes, une famille de notables est possessionnée sur l'éperon dans le premier tiers du Xe siècle, mais qu'en est-il de leur demeure ? Il est possible que l'on soit dans une configuration similaire à celle de Massiac, où les propriétaires résident dans la plaine tandis qu'ils détiennent une église de hauteur anciennement associée à une fortification. Le site de Chantelle est d'autant plus intéressant qu'une motte (30 mètres de diamètre environ) est construite à la racine de l'éperon, évoquant en cela la configuration observée sur le site de La Couronne où, après quelques siècles « d'incertitude », pour ne pas dire « d'abandon », la hauteur est réinvestie par une petite fortification emmottée. Par ailleurs, dans le cas de Chantelle, on pourrait être à même de s'interroger sur la réalité matérielle de la fortification du VIIIe siècle et envisager la réutilisation d'un ancien établissement fortifié dans le cadre de circonstances exceptionnelles, ce dernier étant peut-être inoccupé depuis un certain temps. Il s'agirait alors bien ici d'une véritable « citadelle-refuge », telle que l'historiographie a longtemps voulu en voir dans les sites perchés et fortifiés de l'Antiquité tardive. On atteint cependant ici les limites de l'interprétation historique et archéologique.

En résumé, le site de Chantelle, malgré l'absence d'indices tangibles, correspond probablement à un établissement de hauteur de la fin de l'Antiquité, sinon de l'époque

[23] L'agglomération est représentée sur la Table de Peutinger. Sur l'agglomération antique de *Cantilia*, consulter DELHAUME H., *Monestier et Chantelle-la-Vieille*, *op. cit.* et BESSON J. et coll., *Monestier (03), Chantelle-la-Vieille, 9 rue du Vieux Bourg : rapport de fouille archéologique préventive (campagne 2011)*, *op. cit.* C'est d'ailleurs à *Cantilia* que Sidoine Apollinaire va visiter l'église du sénateur Germanicus, SIDOINE APOLLINAIRE, « *Sidonius Vectio suosalutem* », *Epistulae*, IV, 13, *op. cit.*

mérovingienne. Il existe au milieu du VIIIe siècle et, dès cette période, il est peut-être déjà doté d'une église. On ignore si la fortification est utilisée en tant que telle au cours des IXe-Xe siècles ou si la mémoire du site est simplement entretenue par la présence du lieu de culte, à l'instar des sites de Saint-Victor de Massiac, de Ronzières ou de La Couronne. L'éperon subit ensuite des transformations autour de l'an mil inhérentes d'une part à l'installation d'une communauté monastique, d'autre part à la construction d'une motte castrale.

Cette incursion en terre biturige, à travers les exemples de Chantelle et de Bourbon-l'Archambault, met en évidence pour le VIIIe siècle un programme de mise en défense dépassant manifestement le cadre de l'Auvergne et traduisant semble-t-il une coordination des opérations à l'échelle du duché d'Aquitaine. On perçoit bien dans l'itinéraire emprunté par l'expédition du roi Pépin que l'objectif est d'atteindre Clermont par l'axe nord/sud le plus direct et le plus rapide, passant en l'occurrence par Bourbon puis Chantelle. Les prises des *castella* de *Cantela* et de *Burbonis* constituent donc des « dommages collatéraux », mais signalent avant tout l'existence d'un réseau de forteresses verrouillant les principaux axes routiers. On serait même tenté de voir ici la mise à profit d'anciennes forteresses tardo-antiques et mérovingiennes dans le cadre d'évènements exceptionnels tels que celui de 761. D'ailleurs, nous avions déjà souligné le caractère opportuniste de certains bastions de résistance, à l'image des *roccae* et des *speluncae*. En définitive, cette constatation vaut peut-être également pour les *castella* de Bourbon et de Chantelle. La réponse reste toutefois suspendue à des approches de terrain plus poussées, notamment sur des sites mieux préservés des bouleversements inhérents aux occupations postérieures. En ce sens, la fortification d'Escorailles, dans l'actuel département du Cantal, pourrait constituer un terrain d'investigation propice.

1.1.3. Le *castrum Scoraliam* (Escorailles)

La forteresse carolingienne d'Escorailles (Cantal), en Haute Auvergne, se situe au lieu-dit « La Trizague ». Elle occupe un éperon orienté nord/sud dominant un méandre de l'Auze dans lequel se déverse le ruisseau du Peschayrou, au nord-ouest du site. Cet éperon ouvre au sud vers un plateau sur lequel prend place le village actuel. Des aménagements défensifs (fossé, rempart en terre et motte) sont encore visibles, si bien que leurs vestiges ont été classés au titre des Monuments Historiques en 1978.

L'occupation gallo-romaine de ce secteur géographique est mal connue, mais semble au demeurant assez ténue. Les restes d'une voie supposée antique sont toutefois signalés à environ

500 mètres au sud du site, entre les bourgs d'Escorailles et de Drignac (fig. 316 et 317)[24]. Aucun indice n'atteste en revanche une occupation mérovingienne. Le *castrum Scoraliam* n'apparaît dans les textes qu'en 767, dans le cadre d'un nouveau raid de Pépin le Bref en Auvergne. Il est également mentionné dans le polyptyque de Mauriac en tant que *castrum scolarium* (cf. chapitre 3, 1.3.1.)[25], puis dans la *Vie de saint Mary* à la fin du Xe ou au début du XIe siècle[26]. La localité de « Champeil », située sur la commune de Drignac, correspondrait par ailleurs *au locum qui dicitur Campellus* cité en 885 dans le cadre de la donation d'une église Saint-Pierre et Saint-Paul en faveur de l'abbaye de Beaulieu[27].

L'établissement fortifié d'époque carolingienne occupe une superficie d'environ deux hectares et profite de la protection naturelle que lui confèrent les escarpements alentour. Au sud-ouest, la racine de l'éperon est défendue par un système de double fossé précédant une levée de terre en arrière de laquelle se développe une butte circulaire. Gabriel Fournier suggère que l'ensemble est homogène et datable du VIIIe siècle[28]. On peut également être tenté d'y voir deux étapes d'aménagement. La plus ancienne serait caractérisée par la mise en place d'un dispositif de barrage constitué de deux fossés doublés d'un rempart en terre, semblable aux systèmes défensifs mis en œuvre à Saint-Victor de Massiac ou à Chantelle. Dans un second temps, à la levée de terre est adossée une petite motte d'environ 23 mètres de diamètre, selon un schéma qui prévaut également à Chantelle ainsi qu'à La Couronne.

À la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, les seigneurs d'Escorailles, Gui et Raoul, mettent leur château à la disposition de l'évêque de Clermont qui y possèdera d'ailleurs une résidence. Le château en question se dressait certainement à l'emplacement du village actuel, où

---

[24] MISSIONNIER J., « Recherches sur les origines du site religieux de Mauriac », *Bulletin du comité d'histoire et traditions populaires de Mauriac et sa région*, 1, 1988, p. 1-44, ici p. 32.

[25] Polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, n° 20 identifié par PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *art. cit.*, p. 567-607.

[26] « […] *nobilis quidam, Stephanus vocabulo, de castro Scurralias nuncupato* […] », *Vita Marii Mart.*, *AASS*, juin 2, *op. cit.*, p. 11-125.

[27] « […] *hoc est ecclesiam nostram quae est in orbe Arvernico, in aice Catalense, locum qui dicitur Campellus, quae est dicata in honorem Sancti Pauli vel Sancti Petri vel etiam caetorum sanctorum* […] », DELOCHE M., *Cartulaire de Beaulieu (en Limousin)*, Imprimerie Impériale, Paris, 1859. L'identification du *locum qui dicitur Campellus* à « Champeil » a été proposée par Sébastien Fray : FRAY S., *Mise en place et évolution du réseau paroissial en Haute Auvergne occidentale (archiprêtrés de Mauriac et Aurillac),* Mémoire de Maîtrise, dir. par CHEVALIER P., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 1999.

[28] FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *art. cit.*, p. 127.

les ruines d'un édifice du XVe siècle sont d'ailleurs toujours visibles[29]. Il succède peut-être à un établissement fortifié antérieur qui se serait développé pour sa part à la racine de l'éperon de La Trizague, réutilisant et remodelant le système défensif de la forteresse du VIIIe siècle. Suivant cette hypothèse, la petite motte ne saurait manifestement être antérieure à la fin du Xe ou au début du XIe siècle[30].

Les origines de la fortification d'Escorailles sont incertaines et l'existence d'un établissement fortifié antérieur au VIIIe siècle n'est étayée par aucun indice matériel. Il est tout à fait possible que le site ait été choisi pour ses caractéristiques défensives dans le cadre de la résistance aquitaine des années 760. Il possède cependant toutes les caractéristiques des forteresses de l'Antiquité tardive : éperon barré, site de méandre et de confluence, proximité d'une voie (Escorailles-Drignac), proximité d'une agglomération « secondaire » d'époque romaine (Mauriac, située à environ 5 km au nord[31]). D'ailleurs, Escorailles se situe probablement non loin d'un axe routier important qui au nord traverse successivement Ydes puis Mauriac (depuis Clermont via le Mont-Dore), pour ensuite se diriger vers le sud-ouest où il se greffe sur la voie reliant Brioude à Figeac (passant par Massiac puis près de Chastel-sur-Murat notamment)[32]. C'est d'ailleurs probablement l'axe de circulation qu'a emprunté le roi Pépin en 767 lors de son expédition en direction du sud, vers la Garonne, et Escorailles se serait alors trouvé sur son chemin. Cet événement traduit la ténacité de l'opposition des élites auvergnates aux souverains francs, en particulier dans le sud du diocèse où la mainmise carolingienne semble encore fragile. D'ailleurs, un peu plus d'un demi-siècle plus tard, une autre révolte gronde, et c'est encore une fois en Haute Auvergne qu'un nouveau mouvement de résistance se manifeste.

1.2. Le *Castrum Cartilatum* (Carlat), une forteresse du IXe siècle en Haute Auvergne

Le rocher de Carlat (Cantal) se situe dans le sud-est de l'ancienne cité arverne. Il occupe une vaste table basaltique dominant la vallée de l'Embène à l'ouest (fig. 318). Cette table forme une assiette de forme triangulaire se resserrant au nord-est, où elle est séparée de l'éminence

[29] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 594-595.

[30] Sur ce point, voir BOURGEOIS L., « *Castrum* et habitat des élites. France et ses abords (vers 880-vers 1000) », *art. cit.*, p. 473.

[31] BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, *op. cit.*, p. 241.

[32] DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, *op. cit.*

rocheuse voisine par un ensellement. Le village actuel se développe sur le versant sud du plateau (fig. 319).

Le site est occupé depuis le Bronze final, puis au Hallstatt, comme l'attestent les nombreux tessons de céramique de ces périodes découverts sur la plateforme sommitale[33]. L'occupation romaine de ce secteur géographique est mal connue. Le plateau ne paraît pas habité au cours du Haut-Empire. Le site est peut-être réinvesti durant l'Antiquité tardive, voire à la période mérovingienne. En revanche, l'existence d'une forteresse au IXe siècle est attestée en 839 dans le cadre d'une expédition de l'empereur Louis le Pieux, venu réprimer l'insurrection de Pépin II d'Aquitaine. Cet épisode est évoqué dans les *Annales de Saint-Bertin* rédigées par l'évêque Prudence de Troyes : « Lui-même (Louis le Pieux) se dirigea vers le *castrum* que l'on appelle en langue vulgaire Carlat, parce que l'on disait que certains des complices de Pépin s'y trouvaient. Ce *castrum*, élevé sur un rocher naturel n'avait reçu aucun ajout artificiel et était fortifié par l'abrupt des vallées, sauf sur sa partie orientale qui n'était séparée des terres avoisinantes que par un petit intervalle »[34]. Cette description s'accorde parfaitement avec la réalité topographique et il est effectivement probable que le site n'ait pas été fortifié, hormis peut-être au nord-est, où figure le secteur le plus vulnérable. Carlat est ensuite citée en tant que siège d'une vicomté en 917[35] (*aice*, équivalent de la *vicaria*[36]), sinon peut-être dès 885[37]. Au XIIe siècle, la forteresse abrite une commanderie de Templiers, récupérée par les Hospitaliers à partir du XIVe siècle. Elle est

---

33 Sur l'occupation diachronique de plateau de Carlat, voir PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, *op. cit.*, p. 82 ; COLLETTE H., *Forteresse de Carlat (Cantal) : arrondissement d'Aurillac. Rapport sur les premières recherches archéologiques et du matériel découvert en août-septembre 1971*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1971.

34 « *Ipse vero ad castrum quod vulgo Cartilatum dicitur contendit, quoniam eo quidam complicum Pippini consistere ferrebantur. Quod castrum nihil quidem manu artificis additum, naturali tantum rupe editum, hinc indi praecipito vallium muniebatur, praeter orientalem dumtaxat partem qua paruo admodum intervallo a continenti dirimitur* […] », *Annales de Saint-Bertin*, GRAT F., VIEILLARD J. et CLEMENCET S. (éd.), Paris, 1964, p. 35. Il est d'ailleurs précisé que Louis le Pieux, accompagné de son fils Charles, avait auparavant établi son camp à une lieue de Clermont car la ville, bien que tenue par le comte Gérard connu pour sa fidélité envers le pouvoir carolingien, n'était apparemment pas sûre.

35 « […] *in patria Arvernica, in aice Carlacensi* […] », DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, *op. cit.*, charte n° 324, p. 329.

36 Sur ce point, voir LAURANSON-ROSAZ C, « La *vicaria* en Auvergne et dans ses marges (IXe-XIe siècles). Le cadre politique, spatial et social d'une circonscription civile carolingienne », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 121-266, 2009, p. 215-235 ; SAUDAN M., *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du Massif central du IXe au XIIe siècle*, *op. cit.*, p. 241-263.

37 LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, *op. cit.*, p. 340.

détruite en 1604 sur ordre du roi Henri IV[38]. Il ne subsiste que quelques vestiges de la forteresse médiévale, dont quelques bases de tours ainsi que le châtelet d'entrée. L'emplacement d'une église dédiée à Notre-Dame-du-Puits, construite vraisemblablement à la période médiévale, est également connu.

Le sommet du rocher de Carlat a fait l'objet de plusieurs travaux de fouilles et de prospections. En 1971, H. Collette entreprend des sondages dans l'une des tours dite « Tour Saint-Jean » et met au jour différents artéfacts caractérisant une occupation diachronique du site. Le plateau a également été prospecté dans les années 1990 par Jean-Luc Boudartchouk[39]. Les recherches de terrain les plus significatives ont cependant été réalisées entre 2004 et 2006 par Laurent D'Agostino, dans le cadre d'une étude portant sur les installations templières et hospitalières du bas Moyen Âge. À cette occasion, plusieurs structures du complexe fortifié ont été identifiées : une église, deux bâtiments résidentiels, un édifice sur poteau, une citerne ainsi que la cour de la commanderie (fig. 320). Le lieu de culte mis au jour, dédié à saint Avit, est distinct de l'église Notre-Dame et semble avoir été mis à profit par la communauté templière. Les fouilles de cet édifice ont mis en évidence son ancienneté. C'est notamment la présence d'un baptistère flanqué contre la nef de l'église au sud qui a permis d'entrevoir l'existence d'un complexe religieux antérieur à l'an mil, vraisemblablement mérovingien[40] (fig. 197 à 200). Ce lieu de culte n'a été fouillé que sur quelques dizaines de mètres carrés et la cuve n'a été dégagée que de moitié, ce qui explique les difficultés de datation et donc d'interprétation. Cependant, en l'état des recherches, il convient d'envisager l'existence sur le plateau de Carlat d'une occupation des VIe-VIIe siècles sinon de la fin de l'Antiquité. Cette hypothèse est corroborée, entre autres, par la découverte de tessons de dérivées de sigillées paléochrétiennes et de marmites à bord en bandeau.

Du mobilier carolingien a également été mis au jour dans des proportions moindres, mais suggérant tout de même une continuité dans l'occupation du site entre le VIIIe et le Xe siècle. L'église a d'ailleurs subi de profondes transformations à une date indéterminée. Elle a par endroit

[38] D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *art. cit.*, p. 218.

[39] BOUDARTCHOUK J.-L., *Le Carladez de l'Antiquité au XIIIe siècle, terroirs, hommes et pouvoirs*, *op. cit.*

[40] Laurent D'Agostino suggère que la cuve était dédiée exclusivement au baptême des enfants et place sa construction entre le VIIIe et le Xe siècle, tout en signalant les difficultés de datation en l'état des données collectées lors de la fouille, D'AGOSTINO L., « Carlat (Cantal), Château et commanderie de Carlat », *art. cit.*, p. 218. Compte tenu de la typologie de cette installation et en nous appuyant sur des exemples de comparaison (La Couronne à Molles, le Roc de Pampelune à Argelliers, entre autres), nous serions enclin à y voir une origine mérovingienne.

fait l'objet de reprises jusqu'en fondations. Cette « reconstruction » semble antérieure à la fin du XIIe siècle et résulte peut-être de l'installation des Templiers sur le plateau[41].

Le *castrum* de Carlat cité en 839 s'inscrit donc probablement dans la continuité d'une forteresse d'époque mérovingienne, accueillant dès cette période un petit complexe paroissial, témoin du rayonnement de l'établissement perché dans ce secteur périphérique du diocèse. La dédicace à saint Avit est d'ailleurs signifiante et fait sans nul doute référence à l'un des deux évêques de Clermont qui ont officié respectivement au VIe et au VIIe siècle. Cette titulature n'est pas anodine et semble au contraire refléter l'intérêt que porte le pouvoir épiscopal envers une de ces fondations de marge, support de sa légitimité et de son ancrage territorial jusque dans les confins du diocèse (cf. chapitre 3, 2.3.). Elle est nécessairement postérieure à la mort de l'évêque qui est honoré et doit probablement dater de la période carolingienne voire au-delà, ce qui n'exclut pas pour autant une fondation plus ancienne. Il faut d'ailleurs y voir l'expression d'un pouvoir important et peut-être la présence dès le IXe siècle, sinon avant, d'un potentat local ayant autorité sur le plateau. L'existence d'un lignage propriétaire du rocher n'est attestée qu'en 917, le seigneur portant d'ailleurs par la suite le titre de vicomte de « Carlat »[42].

En définitive, l'exemple du rocher de Carlat constitue le seul exemple auvergnat pour lequel il est possible d'envisager concrètement la pérennité de l'établissement fortifié durant tout le haut Moyen Âge. L'existence d'un pôle religieux important sis au sein d'une fortification a probablement motivé l'installation des Templiers au XIIe siècle. Le développement du village situé en contrebas du plateau, au sud, semble relativement tardif et ne remonte pas en-deçà des XIVe/XVe siècles. D'ailleurs, l'église actuelle porte le titre de Saint-Avit, signe du déplacement du pôle paroissial de hauteur vers la zone basse.

Les quatre exemples de fortification qui viennent d'être évoqués mettent en évidence la difficulté qui entoure la caractérisation de ces établissements fortifiés de hauteur cités dans les sources des VIIIe-IXe siècles. L'étude des quelques forteresses tardo-antiques et mérovingiennes, proposée dans le chapitre précédent, soulevait déjà la question d'un hiatus dans l'occupation de ces hauteurs durant la première moitié de la période carolingienne. L'analyse des *castra* ou *castella* ruraux qui se sont illustrés lors des expéditions de Pépin le Bref et de Louis le Pieux ne fait que

41 D'AGOSTINO L., « Carlat », *ADLFI, Archéologie de la France-Information*, mis en ligne le 1er mars 2006, URL : http://adlfi.revues.org/4878.

42 LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?, op. cit.*, p. 154 et 156.

renforcer ces difficultés d'interprétation. Si l'établissement perché de Carlat ne semble pas péricliter au cours de cette période, et paraît d'ailleurs conserver sa prééminence à l'échelle locale, la question peut se poser pour bon nombre des sites qui ont été jusqu'à présent évoqués dans ce mémoire. L'hypothèse d'une utilisation ponctuelle et opportuniste d'anciennes forteresses tardo-antiques et mérovingiennes, en réponse à un climat d'incertitude politique, mérite d'être soulevée. Elle reste toutefois fragile en l'état de la documentation disponible et ne doit probablement pas être pensée comme un schéma d'évolution global. Il faut également veiller à ne pas perdre de vue des raisons d'ordre méthodologique et considérer des problèmes de reconnaissance des structures carolingiennes sur le terrain[43].

En réponse à ces interrogations, il convient peut-être également d'envisager une évolution des formes de la fortification au sortir de la période mérovingienne. Cette évolution est manifeste à partir du IXe et surtout du Xe siècle avec l'apparition (ou la multiplication) d'enceintes rurales protégeant les monastères et les domaines aristocratiques, voire parfois de petites agglomérations.

2. L'évolution des fortifications rurales aux IXe-Xe siècles

L'occupation résidentielle des établissements perchés, si elle ne disparaît pas totalement à partir du VIIIe siècle, semble néanmoins perdre en vitalité, probablement au profit d'un « réinvestissement » relatif des zones de plaine. On serait même tenté de voir un glissement de l'habitat fortifié vers les zones basses, bien que l'indigence de la documentation historique et archéologique sur le sujet interdise toute tentative d'interprétation tranchée. Le phénomène est en réalité rarement perceptible au IXe siècle et ne se dessine réellement qu'au siècle suivant.

Il semblerait en effet, comme l'a envisagé Gabriel Fournier, que des résidences aristocratiques de plaine, tels que les « manoirs » ou les « cours », aient été dotées d'enceintes plus

[43] Ce sont d'ailleurs ces problèmes de reconnaissance sur le terrain qui, il y a encore quelques dizaines d'années, conduisaient à envisager l'hypothèse de « sites-refuges » pour les établissements perchés de l'Antiquité tardive. Bien que les mobiliers des VIIIe-Xe siècles demeurent encore relativement mal connus, et leur datation encore difficile à affiner, leur reconnaissance s'avère tout de même de plus en plus aisée, notamment grâce aux nombreux sites de cette période mis au jour en plaine dans le cadre de l'archéologie préventive, voir notamment CHARMOILLAUX J. et GAIME S. (dir.), *PAS Habitat rural médiéval en Auvergne*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2014 ; GUYOT S., *La céramique médiévale en Basse Auvergne*, Thèse de doctorat en Archéologie médiévale, dirigée par PIPONNIER F. et HUBERT E., École des Hautes Études en Sciences Sociales, Lyon, 2003, ici vol. 1, p. 433-444.

ou moins imposantes[44]. Toute la difficulté réside dans l'interprétation de ces systèmes, qui s'imposent peut-être parfois davantage comme des marqueurs territoriaux, de parcellaires (de propriété privé, à l'image des « enceintes » de *villae* romaines), que comme des éléments de défense à proprement parler. À Moissat (Puy-de-Dôme), les moines de Saint-Lomer s'installent au début du Xe siècle dans la propriété de Guillaume le Pieux, qui semble protégée par une petite enceinte. Il en va de même à Blesle (Haute-Loire) où, en 898, une abbaye féminine est fondée par Ermengarde, épouse du comte d'Auvergne Bernard, sur sa propriété. L'église Saint-Pierre citée dans la donation figure manifestement à l'intérieur d'une enceinte dont la restitution a été proposée par Gabriel Fournier[45]. À Souvigny (Allier), les fouilles de Sophie Liegard ont mis au jour à quelque distance au sud-ouest de l'église qui doit être celle de la donation à Cluny en 915-920, un large fossé qui pouvait limiter cette zone privilégiée de la *villa*[46].

Un mouvement identique affecte les agglomérations. Nous l'avons vu entre autres avec le siège de l'évêché, Clermont, où l'enceinte de la ville haute est largement reconstruite semble-t-il dans le courant du Xe siècle, dans un mouvement généralisé à bon nombre de cités épiscopales du royaume. D'anciens *vici* romains et mérovingiens tels que Brioude, Lezoux ou Saint-Germain-Lembron (Liziniat), s'enferment également en partie à l'intérieur de murs au Xe siècle, voire avant. Ce dispositif se rencontre finalement dans tous les échelons de l'habitat, du domaine agricole au bourg rural ou à l'agglomération urbaine. Il est également employé pour les résidences royales, et ce dès la fin du VIIIe siècle, comme l'atteste l'exemple d'Ébreuil[47].

C'est peut-être au profit de ces nouvelles formes d'établissements fortifiés de plaine qu'un basculement s'opère au début de la période carolingienne. La documentation historique et archéologique demeure à l'heure actuelle encore trop fragile pour conduire cette réflexion plus loin. Cependant, l'exploration des sites perchés met clairement en évidence une transformation dans l'occupation des hauteurs à partir du VIIIe siècle, qui se traduit soit par la rétraction de

---

[44] Sur la question des grands domaines carolingiens, voir l'inventaire proposé par Gabriel Fournier, FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 487-537.

[45] *Ibid.*, p. 405-406.

[46] LIEGARD S. (dir.), *Souvigny (Allier), Centre-bourg, Tranche 2. Rapport final d'opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

[47] Le palais d'Ébreuil est cité dans la *Vita Hludowici imperatoris* rédigée dans les années 840. Il est indiqué que Louis le Pieux possédait plusieurs résidences d'hiver à partir de 794-795. Sur ce point, voir BOURGEOIS L., BOYER J.-F., « Les palais carolingiens d'Aquitaine : genèse, implantation et destin », *in* BOURGEOIS L. et REMY C. (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées.* Actes du colloque de Chauvigny (14-16 juin 2012), Association des Publications Chauvinoises (Mém. XLVII), Chauvigny, 2014, p. 67-118, ici p. 79-82.

l'habitat sur les points hauts[48], soit par un déplacement ou une dislocation des pôles fortifiés de « première génération » au profit d'une multiplication des fortifications de plaine. Ces transformations traduisent peut-être plus largement un effacement progressif du pouvoir étatique, plus particulièrement dans l'Aquitaine du très haut Moyen Âge, où le pouvoir franc ne s'est jamais réellement imposé. Cet effacement a favorisé l'affirmation de nouvelles formes d'autorités privées, s'inscrivant d'ailleurs peut-être dans la lignée des propriétaires des forteresses perchées qui, quelques siècles plus tôt, étaient probablement administrées par un « puissant » au nom de la cité.

On reste quoi qu'il en soit toujours en quête de nouvelles données concernant ces *castra* des VIIIe-IXe siècles, qui apparaissent dans les sources textuelles, mais dont l'expression matérielle nous échappe presque totalement. Ce n'est finalement qu'à partir d'un Xe siècle avancé que les textes et l'archéologie se rejoignent pour appréhender un phénomène de multiplication des fortifications, qui traduit alors l'avènement de la féodalité. Il s'agit à l'évidence d'un « effet de sources » et la récente synthèse proposée par Luc Bourgeois sur la question des *castra* carolingiens a bien montré que nombre de fondations castrales étaient généralement antérieures à leur première occurrence dans les textes. Dans certaines régions, où d'importantes fouilles on été conduites sur des sites attestés dans les sources textuelles des XIe-XIIe siècles, il apparaît qu'un nouveau mouvement de fortification a lieu dès les dernières décennies du IXe siècle[49]. Ces nouveaux établissements fortifiés revêtent différentes formes, dont certaines viennent d'être évoquées. À partir de la seconde moitié du Xe siècle, la plus répandue semble être la motte castrale.

---

48 Un phénomène de rétraction de l'habitat fortifié sur les hauteurs pourrait expliquer les problèmes de reconnaissance lors de fouilles qui ne concernent bien souvent que des surfaces réduites.

49 BOURGEOIS L., « *Castrum* et habitat des élites. France et ses abords (vers 880-vers 1000) », *art. cit.*, p. 464. Pour une échelle géographique plus large, voir également les premiers chapitres de COULSON C.-L.-H., *Castles in médiéval Society. Fortresses in England, France and Ireland in the Central Midlle Ages*, Oxford, 2003. Voir également quelques monographies significatives dont AUBOURG V. et JOSSET D., « Le site du promontoire du château de Blois du VIIIe au XIe siècle (Loir-et-Cher) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39-1, 2000, p. 161-197 ; RACINET P., *Le site castral et prioral de Boves du Xe au XVIIe siècle. Bilan des recherches 1996-2000*, n° spécial 20 de la Revue Archéologique de Picardie, Amiens, 2002 ; BOURGEOIS L. (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le* castrum *d'Andone (Villejoubert, Charente). Fouilles d'André Debord*, Caen, Publications du CRAHM, 2009 ; HAUTEFEUILLE F., « Le Castelviel de Maurélis (Castelnau-Montratier, Lot) : un donjon emmotté du Xe siècle », *in* BOURGEOIS L. et REMY C. (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, *op. cit.* Voir également la synthèse régionale proposée par Daniel Mouton pour la Provence : MOUTON D., *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, Document d'Archéologie Française, 29-5, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2008.

Il n'est pas question dans ce travail d'analyser ce phénomène, dont l'essor au cours des Xe-XIe siècles a été largement mis en lumière par Gabriel Fournier[50] et Bruno Phalip, respectivement pour la Basse et la Haute Auvergne[51]. Il est cependant utile de rappeler que ce mode de fortification s'est parfois substitué aux établissements fortifiés préexistants. On le retrouve en effet sur certains sites perchés où, dans des cas tels que celui de La Couronne, la mise en place d'une motte signale le retour d'un pouvoir sur le site après un ou deux siècles d'occupation distendue. Ces dispositifs de hauteur, rencontrés par ailleurs à Chantelle, Escorailles, Chastel-sur-Murat ou à Virargues (site de Las Tours, dans le Cantal), interrogent sur la nature même de la fortification. On ignore en définitive si ces mottes, presque systématiquement installées à la racine de l'éperon, ont supporté un habitat résidentiel à proprement parler ou une simple tour défensive. Selon la seconde configuration, les structures d'habitation auraient alors été reléguées en arrière de la tour. Ces mottes s'installent également au sein ou en limite des petites agglomérations rurales, ce qui s'illustre en Auvergne, entre autres, par les exemples de Saint-Germain-Lembron ou de Brioude (avec Vieille-Brioude). Elles se substituent parfois aux demeures aristocratiques fortifiées, comme ce fut le cas à Moissat après l'installation de la communauté monastique, ou encore à Huillaux, Ennezat, Chaumont et Peschadoires (Puy-de-Dôme)[52]. À Olby (Puy-de-Dôme), une motte castrale succède à un établissement du Xe siècle siégeant au sein d'une *vicaria* (*in vicaria olbionensi*) signalée dans le cartulaire de Sauxillanges entre 954 et 986. Les bâtiments carolingiens s'implantent pour leur part au-dessus d'une nécropole mérovingienne attestée par de nombreux sarcophages[53].

L'articulation entre le phénomène des fortifications perchées des Ve-VIIe siècles et le mouvement castral de « l'an mil » et des siècles suivants soulèvent encore de nombreuses questions. Il s'agit évidemment de deux réalités différentes, dont les finalités sont tributaires d'un contexte politique, économique et sociétal propre aux deux périodes. Les notions de continuités et de ruptures, érigées en problématiques de ce chapitre, sont probablement inappropriées pour une thématique – celle de la fortification de l'habitat entre Antiquité tardive et Moyen Âge – dont l'analyse doit nécessairement être projetée sur la longue durée. Il s'agit bien pour l'histoire et

[50] FOURNIER G., « Vestiges de mottes castrales en Basse-Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 75, 1961, p. 137-176.

[51] PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois*, *op. cit.*, p. 51-55.

[52] Voir les notices de Gabriel Fournier, FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 497-503.

[53] GAIME S., ROUGER E., GAUTHIER F., ARBARET L. et AUVITY C., « De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme). Premières données de fouilles », *art. cit.*

l'archéologie, sinon l'histoire de l'art monumental, d'appréhender un long processus de transformation des premières forteresses rurales.

Ainsi, du *castellum* romain à la motte castrale, du *castrum* mérovingien au château médiéval (sans négliger bien sûr une évolution vers le village de hauteur ou l'église isolée), les établissements fortifiés de « première génération » connaissent des destins multiples. À l'évidence, certains sites sont abandonnés très tôt et ne connaissent aucun prolongement durant le Moyen Âge. La plupart d'entre eux sont cependant à l'origine d'une demeure seigneuriale, d'un village et/ou d'une paroisse. Ces établissements sont avant tout des marqueurs topographiques et monumentaux majeurs du paysage et constituent de véritables lieux de mémoire au cours de la période carolingienne. Si certains n'ont peut-être plus aucune vocation résidentielle entre le VIIe-VIIIe siècle et l'an mil, il y a tout lieu de croire qu'ils conservaient des prérogatives d'ordre religieux et que leur fortification pouvait être mise à profit ponctuellement. Ces hypothèses, à l'heure actuelle fragiles, ne pourront être vérifiées que par la multiplication d'enquêtes de terrain approfondies, sur de vastes superficies, en particulier sur les sites de hauteur qui constituent à n'en pas douter l'une des clés de compréhension de l'évolution des fortifications au cours de la période carolingienne. Parallèlement, les recherches méritent d'être étendues aux zones de plaine, où elles paraissent à première vue plus délicates à conduire pour la simple et bonne raison qu'une large part des établissements recherchés se situent sous les villages actuels.

Chapitre 13

Chronologies, formes et fonctions : synthèse sur les principales caractéristiques des fortifications rurales antérieures à l'an mil

CHAPITRE 13.
CHRONOLOGIES, FORMES ET FONCTIONS : SYNTHÈSE SUR LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES FORTIFICATIONS RURALES ANTÉRIEURES À L'AN MIL

L'Auvergne dispose à l'heure actuelle d'une documentation encore trop indigente pour ce qui concerne les fortifications qui ont vu le jour entre l'Antiquité tardive et l'an mil. Cette carence s'explique par le faible nombre d'études monographiques réalisées jusqu'à présent, permettant difficilement d'établir une typologie comparable à celles proposées pour la Gaule méridionale ou nord-orientale. Les quelques études de cas présentées dans les chapitres précédents signalent pourtant une relative diversité des formes, et peut-être même des fonctions, qui autorise aujourd'hui une synthèse. Cette esquisse s'appuie en partie sur les sites qui ont pu faire l'objet de programmes de recherches archéologiques (Tourzel-Ronzières, Massiac, Chastel-sur-Murat, Carlat ou Molles-La Couronne).

D'emblée, il convient de souligner l'absence d'une dimension militaire strictement marquée. La présence de garnisons se dessine à travers la découverte d'artefacts s'inscrivant dans le répertoire des *militaria* (éperons, quelques pointes de flèche, bracelets, boucles de ceinture spécifiques), qui ne traduit par pour autant l'implantation durable de contingents militaires. L'activité de troupes en Auvergne ne semble avoir duré qu'une dizaine d'années tout au plus au début du Ve siècle[1], notamment lors des évènements liés à la révolte des partisans de l'usurpateur Jovin en 411-413. Si la présence, sinon le passage, de garnisons est attestée ou tout du moins probable pour la plupart des sites reconnus, la fonction militaire ne s'impose pas comme la principale prérogative des forteresses pré-féodales. Dans la plupart des cas rencontrés, des équipements collectifs, publics ou privés, y ont été repérés. Par ailleurs, la complexité et la monumentalité de certains sites, dont celui de La Couronne, excluent l'hypothèse de fortins militaires, dont l'utilisation est par essence éphémère et dont la construction répond généralement à l'urgence d'une situation de conflit. L'articulation de ces forteresses avec un axe routier, leur position à l'entrée des vallées et leur proximité des principaux foyers de peuplement suggèrent qu'il s'agit de sites affectés à la surveillance et, si nécessaire, à la défense du territoire. Cette

[1] Cette présence est attestée aux alentours de 400 par la *Notitia Dignitatum* (*Notitia Dignitatum*, O. SEEK (éd.), Francfort, 1986). Le préfet des *Laetorum gentilium Suevorum* (contingent de Lètes) résidait à Clermont et disposait de garnisons dans la région. Le rôle de ces troupes fut important lors des révoltes des partisans de l'usurpateur Jovin en 413. Une épuration sanglante est alors conduite à Clermont. Après ces évènements, aucun (ou peut-être un petit nombre) contingent militaire ne semble affecté à l'Auvergne.

interprétation vaut pour le Ve siècle mais peut-être également pour les siècles suivants. En attestent notamment les épisodes de 761, durant lesquels les *castra* de Bourbon et de Chantelle verrouillent clairement la voie d'accès la plus directe à Clermont (cf. *supra*). Cette fonction n'est pas non plus exclusive et s'inscrit sans doute en marge de la résidence d'un notable et/ou d'installations vouées à l'accueil de voyageurs sinon, ponctuellement, de garnisons.

La période mérovingienne semble le théâtre de changements profonds. Ces derniers se caractérisent notamment par la construction d'une église. La présence d'un vaste lieu de culte a notamment été démontrée par l'archéologie sur le plateau Saint-Victor à Massiac, sur l'éperon de La Couronne à Molles et sur le rocher de Carlat. Les fortifications tardo-antiques connaissent dès lors un certains succès qui se traduit, au cours des VIe-VIIe siècles, par l'affirmation de pôles de puissance religieuse et civile. Ces forteresses, suivant toutes une évolution globalement similaire, du moins durant l'époque mérovingienne, se distinguent néanmoins par une variabilité dans la structuration de l'occupation de hauteur.

1. Les superficies d'occupation

L'examen du corpus de sites rassemblé pour l'Auvergne fait apparaître en premier lieu une diversité sensible dans les superficies occupées. Cette différence peut varier de quelques milliers de mètres carrés, comme à Molles-La Couronne (0,6 hectares environ), Châteldon-Tavagnat (0,5 hectares) ou à Thiers-Dégoulat (0,3 hectares environ), à plusieurs hectares comme à Saint-Victor de Massiac (2 hectares), Chastel-sur-Murat (2,4 hectares), Carlat (2 hectares), Escorailles (2 hectares) ou Ronzières (3 hectares). Il est probable que cette opposition entre des sites de petite et de grande superficie découle seulement d'une question d'opportunité géographique. Les établissements de « petites dimensions » se situent dans le nord-est du territoire, dans les contreforts du Livradois-Forez et de la Montagne bourbonnaise, où l'on retrouve finalement peu de grandes étendues, au contraire des premiers reliefs occidentaux de Basse et de Haute Auvergne où se développent de vastes tables basaltiques.

Le corpus auvergnat, pour peu qu'il soit représentatif de la réalité tardo-antique et alto-médiévale du phénomène de perchement et de fortification, fait cependant apparaître une prédilection pour les plateformes sommitales occupant des espaces relativement ouverts, de généralement plus de deux hectares, pouvant accueillir des infrastructures plus ou moins conséquentes (résidence aristocratique, habitations diverses, église, entrepôts-greniers, citernes, etc.). On reste toutefois très loin des dimensions de certains sites de la vallée du Rhône, à l'image

de l'établissement de hauteur de Larina[2] (21 hectares) ou des *oppida* de Saint-Blaise[3] (6 hectares) et de Constantine[4] (5 hectares).

Il convient néanmoins de rester prudent dans l'interprétation qu'il est possible de proposer sur la base de ces variations de superficies. Dans certains établissements fortifiés de dimensions imposantes, la densité de l'habitat peut s'avérer relativement faible et essentiellement concentrée dans un secteur de la plateforme sommitale, le reste étant occupé par des bâtiments agricoles et des zones de pâturage. Cela semble être le cas d'ailleurs sur le plateau Saint-Victor, à Massiac, où l'essentiel des bâtiments se situe à proximité immédiate de l'enceinte barrant la racine de l'éperon. Il s'agit alors de véritables domaines agricoles fortifiés, qui s'inscrivent dans la tradition du *burgus* de Leontius Pontius[5]. Cette forme d'occupation des sommets est attestée par Grégoire de Tours dans la description qu'il fait du *castrum Meroliacense* – identifié à l'*oppidum* de Chastel-Marlhac (commune du Monteil) dans le nord-est du Cantal[6] – lorsqu'il évoque la répression menée par le roi Thierry contre les aristocrates auvergnats dans les années 530[7]. Il indique que cette forteresse, qu'il désigne indifféremment sous les termes *castrum* et *castellum*, occupait une position stratégique dont la défense était assurée par des falaises très abruptes. Un étang ainsi que des sources alimentaient en eau la population qui habitait sur le plateau mais qui y cultivait également des champs. Le site de Chastel-Marlhac correspond à une table basaltique couvrant une superficie d'environ 40 hectares et l'eau y est abondante. La présence d'un étang, signalée par Grégoire de Tours, y est avérée. Il recouvrait une partie du centre du plateau avant qu'il ne soit asséché et ne laisse place à des zones de tourbière. Les remembrements cadastraux du XXe siècle, s'accompagnant d'importants travaux de drainage, ont définitivement fait disparaître cette zone humide[8]. Ces grandes exploitations agricoles de hauteur fortifiées ont donc

[2] PORTE P., *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, *op. cit.*

[3] DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, *op. cit.* ; VALENCIANO M., *Saint-Blaise*/Ugium *de l'agglomération tardo-antique au castrum médiéval. Relectures et regards nouveaux*, *op. cit.*

[4] VERDIN F., « L'*oppidum* de Constantine (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité tardive », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, p. 105-121.

[5] SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXII (texte établi et traduit par LOYEN A., t. 1, *Les poèmes*, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 137-142).

[6] G. FOURNIER, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge…op.cit.,* p. 336.

[7] GREGOIRE DE TOURS, *Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, p. 109.

[8] Encore aujourd'hui, un étang se forme ponctuellement dans une cuvette située au nord du site, témoin de la capacité des terres à retenir l'eau sur le plateau. Sur ce point, voir l'étude géomorphologique réalisée par Mathieu Cloitre dans AUXERRE-GERON F.-A. (dir), *Les habitats protohistoriques dans le Nord du Cantal. Site de hauteur de Chastel-*

existé en Auvergne, bien qu'il soit malheureusement difficile d'en évaluer la pleine mesure, faute d'une approche archéologique extensive de ces sites. Les établissements perchés de Ronzières ou de Massiac peuvent, dans une moindre mesure, tout à fait s'inscrire dans cette catégorie de site.

2. Entre hétérogénéité des formes et constantes topographiques

L'Auvergne est également marquée par une sensible diversité des contextes d'implantation des sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. En effet, à des établissements privilégiant des zones de contrefort de moyenne montagne, au relief peu accentué, comme à Molles ou Thiers, s'opposent les forteresses établies sur de grands plateaux bordés par des falaises abruptes comme à Saint-Victor de Massiac, Ronzières, Chastel-sur-Murat ou Carlat. Le site de la Couronne à Molles prend place sur un éperon culminant à un peu moins de 400 mètres d'altitude, délimité par des flancs accusant une pente relativement marquée mais pour autant accessibles. Au contraire, des sites comme Chastel-sur-Murat ou Ronzières occupent une table basaltique élevée (respectivement 1192 mètres et 750 mètres d'altitude) et bordée par des prismes verticaux qui lui assurent une défense naturelle. Cette distinction relève avant tout de la topographie régionale divisée entre une zone de plaines et de moyennes montagnes, la Basse Auvergne, et des secteurs de hauts plateaux, la Haute Auvergne, concentrés autour de la Chaîne des Puys, des Monts du Sancy et des Monts du Cantal (cf. chapitre 2, 1.1.).

De cette apparente hétérogénéité des contextes d'implantation topographique ressort toutefois une constante commune à l'intégralité des sites du corpus auvergnat. Tous s'établissent, non sans raison, dans des secteurs de transition géographique entre la plaine et l'arrière-pays montagneux. Ils ne sont jamais réellement déconnectés des zones basses et s'implantent de manière systématique à proximité des axes de circulation principaux. C'est le cas notamment à Molles, où le site de La Couronne occupe une position stratégique, dans une zone de contact entre la plaine de Cusset et la Montagne bourbonnaise. Il se situe par ailleurs à proximité du tracé de la voie antique reliant l'agglomération thermale de Vichy (*Aquis Calidis*) à Roanne (*Rodumna*). Les plateaux de Ronzières et du « Chastel » de Saint-Floret sont également localisés à la transition de la Limagne d'Issoire et de la montagne, à quelques kilomètres à l'est d'un axe majeur traversant

Marlhac, commune du Monteil (15). Rapport de sondages archéologiques, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

le territoire du nord au sud et manifestement à l'aplomb de voies secondaires s'enfonçant dans les montagnes à l'ouest. Le *castellum* de Chastel-sur-Murat est installé pour sa part près d'axes de communication se dirigeant vers le sud-ouest. Il domine le tracé d'un itinéraire ancien reliant le bassin de Murat à la vallée de la Santoire, et qui se dirige ensuite vers l'arrière-pays montagneux. Le plateau Saint-Victor, à Massiac (730 mètres d'altitude environ), occupe le versant occidental de la vallée de l'Alagnon, qui constitue toujours aujourd'hui une zone de passage obligée vers le sud de la région. Le site de Thiers, au lieu-dit « Dégoulat », est installé sur un replat (430 mètres d'altitude) au pied des rocs de la Margeride, en arrière du promontoire portant l'actuel centre historique de Thiers. Il est pourtant ouvert sur la plaine de la Limagne à l'ouest et surplombe la vallée de la Durolle qui prend la direction des Monts du Forez vers l'est.

Ainsi, loin d'être isolés, ces sites s'articulent avec le réseau routier et surplombent pour la plupart d'entre eux des axes de circulation est/ouest s'engageant vers les zones montagneuses. Ils sont de plus généralement localisés à proximité des grands foyers de peuplement. La forteresse de La Couronne se situe à moins de cinq kilomètres de l'agglomération de Vichy. Le puy Saint-Romain, autre établissement potentiellement fortifié dès l'Antiquité tardive, est situé à une faible distance de Vic-le-Comte (tome 3, notice n° 210). Le plateau Saint-Victor à Massiac domine un carrefour routier donnant accès au *vicus* de Brioude. Le village de Ronzières se développe parallèlement à des petits établissements ruraux localisés dans la plaine du Lembron et figure à environ dix kilomètres des *vici* d'Issoire et de Saint-Germain-Lembron. Dans une même mesure, le rocher de Carlat est peu éloigné du *vicus* d'Arpajon-sur-Cère (environ dix kilomètres), Escorailles est au contact de Mauriac et Chastel-Marlhac se trouve à moins de dix kilomètres de Ydes. Aussi, ces établissements perchés, par leur position stratégique, en marge des zones basses, à proximité des principales voies d'accès et de sortie du territoire arverne, font-ils partie intégrante du paysage de la cité et sont-ils en connexion directe avec les agglomérations de plaines et les principaux axes commerciaux.

3. La diversité des équipements

3.1. Enceinte et systèmes défensifs

La majorité des sites connus pour l'Auvergne sont dotés d'un système de rempart, complétant la protection naturelle offerte par le perchement au sommet de falaises le plus souvent abruptes. Le soin apporté aux constructions varie d'un site à l'autre et peut parfois

traduire une différence de statut ou, à défaut, de richesse. En effet, nombre de sites reconnus se caractérisent généralement par un système de fossé(s) précédant une levée de terre, renouant d'ailleurs en cela avec la tradition des fortifications de hauteur protohistoriques[9]. Cependant, à La Couronne, et probablement aussi à Thiers-Dégoulat et Châteldon-Tavagnat, le mur d'enceinte qui circonscrit la plateforme sommitale est entièrement maçonné, employant des blocs de provenance locale simplement ébauchés, dressés en parement, et formant un appareil irrégulier. Le blocage de la maçonnerie, très puissant, est noyé dans un mortier de chaux épais et dense. L'enceinte est ici un marqueur topographique qui, dans une logique ostentatoire, signale la présence et la puissance de l'établissement perché. Cette hypothèse a d'ailleurs déjà été proposée pour certains exemples extra-régionaux tels que le Mont Saint-Odile[10] en Alsace, paré d'une enceinte constituée de blocs de grès de grand appareil, ou encore les forteresses du défilé de Donzère (Saint-Saturnin et Château-Porcher)[11], dont l'aspect monumental et soigné évoque en premier lieu une volonté d'impressionner. L'enceinte maçonnée peut donc apparaître, notamment dans le cas de forteresses aristocratiques, comme l'expression du pouvoir du propriétaire et comme un marqueur de puissance au sein d'un territoire sur lequel il exerce son autorité.

Cette dimension ostentatoire ne saurait cependant être exclusive et l'enceinte maçonnée revêt bien entendu une dimension défensive ; en atteste la portion orientale de la muraille de La Couronne atteignant plus de trois mètres de largeur. Cela reste bien sûr sans commune mesure avec les *castra* urbains dont le dispositif défensif intègre courtine et tour(s), à l'instar du « *castrum quasi episcopatus* » de Dijon[12], et sans aucun doute du *castellum* de Clermont. Les fortifications de ce type sont semble-t-il assez rares en milieu rural et, lorsqu'elles sont attestées, comme à Saint-Blaise, ou encore pour le *castrum* de Nicetius en Moselle (qui possède trente tours !)[13], elles concernent généralement de véritables agglomérations de hauteur.

---

[9] Sur la question des typologies des remparts de la Protohistoire voir, entre autres, FICHTL S., « *Murus* et *pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 44, p. 55-72.

[10] BRULET R., « Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive… », *art. cit.*, p. 46.

[11] ODE B., « Château-Porcher et Saint-Saturnin, deux forteresses protomédiévales dans le défilé de Donzère », *art. cit.*

[12] On pourrait évidemment citer nombre d'enceintes de *civitates* du Bas-Empire ; sur ce point voir, entre autres, MAURIN L., *Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du IIIe siècle – début du Ve siècle)*, *op. cit.*

[13] VENANCE FORTUNAT, *Poèmes*, t. 1, livres I-IV (texte établi et traduit par REYDELLET M.), éditions Les Belles Lettres, Paris, 1994, p. 107-109.

Le modèle le plus fréquemment employé reste cependant celui de la levée de terre surmontée par une palissade en bois, en arrière d'un ou plusieurs fossés dont la profondeur peut varier. C'est le cas notamment sur le plateau Saint-Victor, à Massiac, où le système érigé à la racine de l'éperon à la fin du IVe siècle, ou au début du siècle suivant, est constitué de deux fossés successifs précédant un rempart en terre. Les auteurs des fouilles indiquent par ailleurs que ce dernier « constitue un glacis, auquel est adossé un gradin en pierre »[14], laissant ainsi entrevoir la présence de ce qui peut apparaître comme une courtine. Un dispositif analogue se rencontre à Chantelle ou à Escorailles, pour des sites mentionnés au milieu du VIIIe siècle, mais dont l'origine tardo-antique ou mérovingienne est probable.

Ces systèmes peuvent s'accompagner d'une « tour-maîtresse » comme il en existe pour les forteresses d'Écrille[15] dans le Jura ou de Piégu[16] dans le Var. De manière générale, la courtine surmontant l'intégralité du tracé de l'enceinte reste un dispositif peu adopté pour les *castra/castella* ruraux, où l'on privilégie plus systématiquement le renforcement de secteurs stratégiques de l'établissement de hauteur, généralement au niveau des points les plus adaptés à la surveillance[17]. C'est ainsi que l'on retrouve bien souvent une seule et unique tour massive, installée dans un recoin stratégique de la forteresse. C'est le cas pour le site de Larina dans l'Isère[18] ou encore du site de « Piboulèdes » à La Malène en Lozère[19], où figure une vaste tour d'angle positionnée de manière à contrôler la vallée en contrebas et à dominer les différents segments de l'enceinte (fig. 321). Les quelques exemples connus pour l'Auvergne ne semblent pas avoir accueilli de tels dispositifs, si ce n'est peut-être le site de la Couronne à Molles où une imposante construction quadrangulaire prend place dans l'angle sud-ouest de l'établissement fortifié. En effet, cette partie de l'éperon domine la confluence des vallées du Jolan et du Bulhion et regarde vers l'ouest en direction du bassin de Vichy-Cusset. Cet emplacement semble par conséquent le plus approprié pour la surveillance du petit établissement de hauteur.

[14] TIXIER L., « L'occupation du plateau de Saint-Victor de Massiac durant le haut Moyen Âge », *art. cit.*

[15] GANDEL P., BILLOIN D., HUMBERT S., « Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *art. cit.*

[16] DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1982, p. 86-88.

[17] C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la catégorie de « l'éperon barré » est très répandue.

[18] PORTE P., *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, *op. cit.*

[19] SCHNEIDER L. et CLEMENT N., « Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe s.) », *art. cit.*, p. 317-328.

3.2. Les infrastructures *intra muros*

La nature de l'équipement *intra-muros* des établissements fortifiés d'Auvergne reste très peu documentée. Si l'on a pu reconnaître la présence d'un lieu de culte sur quelques-uns d'entre eux, très peu de bâtiments annexes ont pu en revanche être identifiés, et encore moins caractérisés. Il n'y a guère qu'à Molles et à Massiac qu'il a été possible de démontrer que les sanctuaires n'étaient pas isolés sur leur promontoire, mais bien qu'ils côtoyaient au contraire un habitat de hauteur[20]. À Molles, en complément de l'église et de la tour construite dans l'angle sud-ouest de la fortification, l'existence de plusieurs autres bâtiments est attestée. Ils sont généralement massifs à l'image de l'édifice de l'angle nord-ouest ou de celui prenant appui contre la muraille orientale (cf. chapitre 7, 4.2.). Le premier abrite peut-être des entrepôts tandis que le second semble être à vocation résidentielle. En marge de ces bâtiments se trouvent également des espaces fonctionnels à l'image des nombreux caissons-citernes et des remises localisées contre le flanc sud de l'église (et déjà du bâtiment antérieur). La présence de réservoirs d'eau, signalée également sur le plateau de Ronzières, témoigne avant tout d'une gestion raisonnée des ressources dépendant directement de la situation topographique de ces sites. Ces derniers accueillent également des installations luxueuses, ou tout du moins de confort, comme le signalent les vestiges de salles chauffées, sinon de thermes, découverts à La Couronne, où encore la présence d'un bâtiment richement décoré (notamment de placage de marbre vert) sur le plateau Saint-Victor, à Massiac. En marge d'installations défensives, fonctionnelles et domestiques, ces sites pouvaient également abriter des ateliers d'artisans. Ce constat a été largement illustré par les fouilles du Roc de Pampelune à Argelliers[21] ; en Auvergne, il est relayé indirectement sur l'éperon de La Couronne par la découverte de valves en pierre liées à la fabrication *in situ* d'objets de parure.

[20] C'est sans doute également le cas sur le plateau de Ronzières, où plusieurs bâtiments ont été découverts mais où l'existence de l'église dès l'Antiquité tardive sinon la période mérovingienne n'est pas confirmée.

[21] PAGES G., SCHNEIDER L. et FLUZIN P., « Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques », *art. cit.*, p. 107-116.

4. Chronologie des occupations

4.1. La réoccupation des *oppida* de la Protohistoire

La filiation entre les *oppida* de la Protohistoire et les sites perchés de l'Antiquité tardive a pu être fréquemment soulignée mais ne s'impose pas pour autant comme une norme. En effet, si la connexion entre les occupations de hauteur antérieures à la conquête romaine et les forteresses de la fin de l'Antiquité et des siècles suivants semble souvent évidente, il ne faut pas négliger la part des fondations *ex-nihilo* tardo-antiques et alto-médiévales. Le réinvestissement des zones perchées, pour la plupart abandonnées durant le Haut-Empire, peut répondre à diverses attentes, dont les principales sont d'ordre économique et défensif. L'intérêt pour les hauteurs, propices au développement des activités agro-pastorales, peut notamment conduire à se réapproprier des terrains laissés en friche depuis plusieurs siècles. La réutilisation potentielle d'un rempart protohistorique peut parfois orienter le choix du site. En effet, dans certains cas, la réfection, voire l'utilisation en l'état de l'enceinte gauloise est attestée. Ces remparts font parfois l'objet de réparations, les levées de terre préexistantes pouvant être complétées par un mur en pierres sèches et les fossés réadaptés aux nouveaux besoins, comme cela s'observe notamment pour la première phase mérovingienne de la forteresse de Larina[22]. Il n'existe aucun cas avéré de réutilisation de structures défensives protohistoriques en Auvergne, même si cette pratique peut être envisagée sur certains sites pour lesquels une occupation antérieure à la conquête est attestée (Ronzières, Chastel-sur-Murat, Saint-Floret). Ce cas de figure est toutefois exclu pour l'établissement perché du plateau Saint-Victor, à Massiac, où les sondages réalisés au sein même du rempart de l'Antiquité tardive ont souligné l'absence d'une enceinte antérieure[23]. Le tracé du mur protohistorique est localisé à une centaine de mètres au nord du dispositif défensif du Ve siècle[24]. En guise de contre-exemple, la forteresse de La Couronne a été bâtie sur une hauteur voisine de celle où s'élevait l'*oppidum* laténien de Viermeux, trahissant peut être ici un choix d'ordre défensif.

Il n'existe par ailleurs aucun cas réel d'occupation continue depuis la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge en Auvergne. Les vestiges du Haut-Empire, s'ils ne sont pas

[22] PORTE P., *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, *op. cit.*

[23] Une enceinte protohistorique, rappelons-le, a été observée à plus d'une centaine de mètres au sud.

[24] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *art. cit.*, p. 224.

complètement absents, demeurent relativement ténus et ne se traduisent généralement que par quelques tessons de céramique sigillée, sinon quelques monnaies. À Molles, la fouille de l'éperon de La Couronne a livré quelques témoignages d'une fréquentation durant le Haut-Empire. À Chastel-sur-Murat, l'Antiquité classique est représentée par des fragments de *tegulae*, par des tessons de céramique de type sigillée[25], une fibule en alliage cuivreux du Ier siècle ainsi que par un fragment de statuaire. Sur le plateau de Ronzières, seules quelques fragments de sigillée et une monnaie de Marc-Aurèle (161-180) témoignent d'une fréquentation du plateau durant le Haut-Empire[26].

La continuité d'occupation des sites perchés depuis la Protohistoire demeure un cas de figure relativement exceptionnel en Gaule. En effet, les populations, au tournant du Ier siècle de notre ère, ont tendance à délaisser les hauteurs, suivant un schéma récurrent illustré régionalement par la fondation d'*Augustonemetum*, qui se développe sous le règne d'Auguste aux dépens des *oppida* de Gergovie et Corent. De très rares exemples de continuité d'occupation des plateaux durant le Haut-Empire sont attestés en Gaule. Quelques-uns sont connus pour le Sud à l'image du « Camp de César », à Laudun (Gard), occupé sans discontinuité de la Protohistoire jusqu'au VIe siècle[27]. La dynamique de déplacement des populations à la suite de la conquête romaine semble être généralisée à l'ensemble de la Gaule. Elle s'exprime ne serait-ce que matériellement en Auvergne, le mobilier de cette période, très rare sur les sites de hauteur, traduisant un abandon total, sinon partiel, des places fortes au profit des zones de plaines (vers les chefs-lieux de cité, les *vici* ou les *villae*). Si le mobilier du Haut-Empire s'avère rare, il est cependant présent sur la plupart des hauteurs sur lesquelles s'implantent les forteresses au cours de l'Antiquité tardive. Cet état de fait a conduit certains auteurs, dont Gabriel Fournier, à envisager la présence presque systématique d'un sanctuaire « païen » sur ces sites. Cette interprétation ne bénéficie bien souvent d'aucun argument concret et l'on pourrait tout aussi bien suggérer l'aménagement sommaire et probablement ponctuel de petits points de surveillance du territoire.

---

[25] PAGES-ALLARY J., « Fouilles de Chastel-sur-Murat », *art. cit.*, p. 86-87.

[26] HATT J.-J., « Les céramiques protohistoriques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme », *in Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 63, 1943, p. 95-109, ici p. 99.

[27] GOURY D., « L'*oppidum* du Camp de César à Laudun (Gard) : premières acquisitions de la recherche 1990-1994 », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 125-172. Voir également la thèse récente de Thibault Canillos : CANILLOS T., *Les dynamiques de peuplement dans la basse vallée de la Cèze, étude diachronique de l'occupation du sol et études de cas (IIe siècle avant notre ère – VIe siècle de notre ère*, Thèse de doctorat en archéologie, dirigée par FAVORY F., Université de Franche-Comté, Besançon, 2014.

4.2. Les fondations nouvelles de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne

La plus grande difficulté dans l'approche du phénomène de perchement de l'habitat à la fin de l'Antiquité est l'établissement de chronologies précises. La connaissance des mobiliers était, jusqu'il y a peu, partielle et ne permettait pas de caractériser de manière satisfaisante les dates d'apparition et d'abandon des sites de hauteur d'Auvergne, invitant de fait à considérer avec prudence les données issues de la documentation ancienne. À titre d'exemple, les auteurs des fouilles réalisées sur le site de La Couronne à la fin du XIXe siècle ont systématiquement attribué au IIIe siècle voire aux siècles précédents les artéfacts découverts, manifestement en raison d'une méconnaissance des productions matérielles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

À l'heure actuelle, les progrès réalisés dans la connaissance de ces mobiliers, notamment céramique, permettent d'affiner les chronologies et d'envisager les phases d'occupations des sites étudiés au moins au siècle près[28]. C'est par ailleurs grâce à la multiplication des datations absolues et leur recoupement systématique avec les données stratigraphiques, en complément des datations proposées par l'étude du mobilier, que l'évolution chronologique de ces sites peut être approchée au plus près. Ainsi, à La Couronne, la date de construction du complexe fortifié a pu être envisagée pour l'extrême fin du IVe siècle, voire au plus tard dans les premières années du siècle suivant. Ailleurs en Auvergne, les datations des différents ensembles étudiés sont globalement ciblées même si elles demeurent encore approximatives. Dans la plupart des cas, il est impossible de dater précisément les occupations, ne serait-ce qu'au demi-siècle près, si ce n'est peut-être à Chastel-sur-Murat, où la présence de *militaria* caractéristiques de la fin du IVe siècle et du début du Ve siècle est à mettre en rapport avec une phase importante de l'occupation du plateau.

La majorité des sites du corpus auvergnat constituent des créations nouvelles de la fin de l'Antiquité ou de la période mérovingienne. Ces derniers réinvestissent, comme on l'a vu, des plateformes sommitales désertées depuis le dernier quart du Ier siècle avant Jésus-Christ ou colonisent de nouveaux espaces jusqu'alors inhabités. Cette préoccupation d'un retour vers les zones perchées coïncide avec les troubles politiques de la fin de l'Antiquité, mais s'inscrit plus largement dans une dynamique d'exploitation de nouveaux terroirs. Loin d'être totalement abandonnées, les plaines voient encore prospérer de grands domaines ruraux et l'agriculture

[28] Voir les travaux de Sandra Chabert sur l'évolution des typologies céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Auvergne, CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, *op. cit.*

extensive est toujours pratiquée, comme en témoigne la correspondance de Sidoine Apollinaire[29]. Les villes ont tendance à sécuriser leurs principales installations publiques et administratives au sein d'un *castrum* protégé par une enceinte fortifiée, comme c'est le cas à Clermont. Pour autant, les faubourgs sont toujours habités, des paroisses s'y développent très tôt, autour des *memoriae* des saints évêques (le *vicus christianorum*[30]).

Les établissements de hauteur ne se substituent donc pas aux habitats de plaine mais se développent au contraire parallèlement. La coexistence de ces deux modes d'occupation du sol durant plusieurs siècles est un argument supplémentaire pour nuancer l'importance du sentiment d'insécurité dans le phénomène de réappropriation des plateaux à la fin de l'Antiquité et durant tout le haut Moyen Âge. Le perchement constitue également, peut-être même avant tout, une réponse à de nouvelles attentes agro-pastorales, traduisant par conséquent une mutation des rapports de production.

4.3. Les transformations de la période carolingienne et des siècles suivants

Le destin des fortifications de hauteur, évoqué à différentes reprises dans les précédents chapitres, est également un paramètre indispensable à prendre en compte dans l'étude de l'évolution de la carte des peuplements au cours du Moyen Âge. En effet, si certains sites n'ont pas survécu au-delà de la période carolingienne ou de l'an mil, comme c'est le cas pour ceux de Thiers-Dégoulat ou de Châteldon-Tavagnat, d'autres ont réussi à traverser la période médiévale par l'intermédiaire d'un lent processus de transformations et ont contribué à la fixation d'un habitat pérenne. Quelques-uns ont abouti à la création de villages qui ont perduré jusqu'à l'époque moderne sinon jusqu'à nos jours. L'exemple de Saint-Victor, à Massiac, est probablement le plus signifiant. L'église a joué en ce sens un rôle majeur en constituant durant tout le Moyen Âge un élément polarisant. Construite dès le Ve ou au VIe siècle, elle intègre un domaine rural au plus tard au début de la période carolingienne[31]. L'église semble alors isolée sur l'éperon mais reste en connexion étroite avec la résidence privée siégeant pour sa part au pied du plateau. Au lieu de culte du haut Moyen Âge succède un prieuré qui se maintient entre le Xe et le XIIe siècle. L'édifice devient paroissial à la fin du XIIIe siècle et fixe l'implantation d'un village.

[29] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*

[30] PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *art. cit.*, p. 177-209.

[31] TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *art. cit.*, p. 245.

Moins connu, mais tout autant signifiant, le cas de Saint-Flour illustre une nouvelle fois le succès des premières fortifications rurales. Le plateau connaît d'ailleurs une évolution sensiblement identique à celle de Massiac, avec l'existence somme toute probable d'un établissement fortifié dès le très haut Moyen Âge, la fondation d'un prieuré clunisien à la fin du Xe siècle puis la constitution d'un village très vite érigé en paroisse. Ce bourg attaché au monastère devient en 1317 le siège épiscopal d'un nouveau diocèse[32].

Plus indirectement, la forteresse alto-médiévale de Ronzières a contribué à la fixation d'un village encore aujourd'hui habité. Ce dernier ne se développe cependant pas sur le plateau mais s'est construit sur son versant méridional, selon un schéma qui prévaut également à Carlat ou à Saint-Floret (quoiqu'ici plus tardivement). Ronzières semble avoir contrôlé un vaste territoire durant tout le haut Moyen Âge et abritait probablement le siège d'une paroisse rurale. Aux alentours de l'an mil la forteresse perd de son influence au profit du prieuré de Saint-Pierre-Colamine et du château seigneurial de Vodable. Cependant, le village continue à se développer sur le flanc sud du plateau et les deux églises sont même reconstruites durant le Moyen Âge central. La plateforme sommitale semble quant à elle être exploitée à des fins agricoles et l'église Notre-Dame constitue probablement le seul édifice encore en usage (et en élévation). Le *castrum* de Carlat, dans le Cantal, existe sans doute dès la période mérovingienne, sinon l'Antiquité tardive, et héberge le siège d'une vicomté durant les siècles suivants. Il devient par la suite l'un des sites castraux majeurs de la Haute Auvergne, notamment à la fin du XIIe siècle au moment où une maison de l'Ordre du Temple y est bâtie. La commanderie est alors la plus importante du diocèse, avant d'être confiée aux Hospitaliers au XIVe siècle. Le château est détruit au début du XVIIe siècle mais le village, qui s'est implanté au pied du plateau depuis déjà quelques siècles, existe aujourd'hui encore.

5. Une diversité de fonctions

L'Auvergne est encore loin de pouvoir livrer un corpus de sites suffisamment étoffé pour l'élaboration d'un classement typologique pertinent, s'appuyant sur des critères d'ordre fonctionnel. Le nœud du problème repose effectivement sur l'aspect quantitatif, mais par ailleurs, encore trop imprécises pour la plupart des sites, les chronologies fiables font défaut. Aussi, en dépit d'une réelle typologie, on voit plutôt se dessiner de grandes tendances à travers l'examen de

[32] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 332.

cet ensemble. Ces tendances peuvent se traduire par trois aspects distinguant les fonctions militaire, résidentielle et collective qui, dans la majorité des cas, sont presque indissociables.

Le premier aspect – militaire – est finalement peu marqué dans la région, et l'enquête archéologique rejoint en cela les témoignages apportés par les sources textuelles. La présence de grands fortins à vocation exclusivement guerrière semble devoir être exclue, du moins sur la longue durée. Bien sûr, certains établissements tels que ceux de La Couronne ou de Chastel-sur-Murat ont pu servir de bastion temporaire pour des contingents militaires, notamment durant les quelques troubles ayant affecté l'Auvergne au cours du Ve siècle. En tout état de cause, le passage de garnisons n'est attesté que par quelques pièces de *militaria* qui ne permettent pas pour autant d'envisager une implantation durable. L'existence d'une « garde » permanente est en revanche tout à fait possible, notamment dans le cadre d'une mission de surveillance des axes routiers.

Le deuxième aspect, concernant les forteresses aristocratiques à vocation résidentielle, fait écho aux *castella* mentionnés par Sidoine Apollinaire, dans lesquels des notables pouvaient élire résidence. La relation qu'entretenaient ces puissances locales et le pouvoir public est difficile à cerner par l'analyse des textes, encore moins par l'étude archéologique. Une véritable connexion a peut-être existé dès la fin de l'Antiquité, les premières assurant le contrôle d'un territoire défini au nom du second. Par la suite, au cours de la période mérovingienne, ces forteresses ont probablement servi d'appui dans la christianisation puis le contrôle des marges du territoire, offrant un relai solide aux évêques de Clermont dans la gestion du diocèse. Cette entente, si elle a existé au cours du Ve siècle, s'est probablement fragilisée durant la période mérovingienne, traduisant dès lors l'éclatement progressif de la structure étatique au profit de la multiplication de petites puissances locales. Ce constat ne saurait cependant appuyer l'hypothèse d'une filiation directe et systématique entre les premières forteresses rurales et le château seigneurial du Moyen Âge, encore moins entre leurs occupants respectifs. Le passage de l'établissement fortifié antique au château médiéval n'est finalement qu'une des multiples trajectoires possibles.

La question d'un usage monastique, dans certains cas, n'est pas exclure, à l'image du site du Saint-Mont à Saint-Amé (Vosges), où, au VIIe siècle, un monastère s'implante dans un *castrum*. Ce cas de figure n'est pas concrètement attesté en Auvergne, mais il est toutefois supposé sur le site de La Couronne à la suite de la destruction de la forteresse, dans la première moitié du VIIe siècle (cf. chapitre 9, 1.1.).

L'aspect collectif et public est peut-être le plus délicat à cerner d'autant qu'il est difficile à distinguer de la sphère privée. En effet, l'exemple de l'établissement perché de La Couronne traduit bien ce jeu d'interférence entre les deux dimensions. La présence d'une vaste église, qui plus est probablement chef-lieu de paroisse durant la période mérovingienne, témoigne d'une fréquentation du site par les habitants des campagnes alentour. D'ailleurs, dans le cas de La Couronne, on peut s'interroger sur l'existence d'une distinction entre les parties accessibles à la population extérieure et les parties résidentielles, du moins à partir de la seconde moitié du Ve ou du début du VIe siècle. En effet, la construction de l'église paléochrétienne a semble-t-il entraîné la réorganisation des bâtiments de la forteresse. Le lieu de culte se situe dès lors à l'entrée de la forteresse tandis que les espaces privés ont peut-être été relégués dans l'autre extrémité de l'établissement. Les sites de Saint-Victor de Massiac ou de Ronzières ont eux aussi bénéficié de prérogatives d'ordre collectif, avec à leur sommet une église entourée de bâtiments divers. Ces fortifications ont ainsi constitué des pôles religieux influents à l'échelle d'un territoire tourné vers les reliefs périphériques à la Cité. Elles ont bien sûr pu constituer des refuges temporaires[33] – et dans le même temps faire office de grenier fortifié – au cours des épisodes de conflits, mais aussi des gîtes d'étapes voués à l'accueil des voyageurs.

Cette multiplicité de fonctions mise en évidence par l'archéologique transparaît par ailleurs dans les textes, notamment dans la description du *castellum* de l'évêque de Trêves du VIe siècle, Nicetius, dressée par Venance Fortunat : « Aussi Nizier, homme apostolique, ayant exploré l'endroit, y fonda, en bon pasteur, une bergerie parfaite pour son troupeau. Il entoura entièrement la colline d'une enceinte de trente tours : là où il y avait un bois, il fit paraître des constructions. Les bras du mur descendent du sommet de la montagne jusqu'à l'endroit où la Moselle marque la limite par son cours. Pour, construit sur la pointe de la roche, il y eut un palais resplendissant, et la demeure sera elle-même une montagne placée sur la montagne. Il a paru bon d'enclore d'un mur le vaste espace et la maison, à elle seule, forme comme un château fort. Le palais s'élève haut sur des colonnes de marbre. De là, on voit, par les jours d'été, les barques sur le fleuve. La bâtisse a grandi en trois étages autant qu'en étendue au sol, si bien que, lorsqu'on est en haut, les toitures paraissent des arpents. De l'autre côté, une tour qui commande la rampe d'accès est l'emplacement des saints, une protection que doivent tenir les guerriers. Il y a là encore une baliste à tir double dont le trait laisse derrière lui la mort et s'enfuit. L'onde sinueuse

[33] C'est le cas notamment à Vollore mentionné par Grégoire de Tours. On apprend en effet que lors du siège de cette forteresse par le roi Thierry, des personnes désignées sous le terme de « *populi* » y trouvèrent refuge. GREGOIRE DE TOURS, *Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, livre III, 13, p. 109-110.

est apportée par des conduits rigides et elle entraine une meule qui fournit sa nourriture à la population. Nizier a introduit le raisin à la liqueur séduisante sur ces collines stériles, et la vigne, bien cultivée, s'épanouit à l'ancien emplacement des broussailles […] »[34].

[34][…] *Hoc vir apostolicus Nicetius ergo peragrans, condidit optatum pastor orvile gregi; Turribus incinxit ter denis undique collem, praebuit hic fabricam, quo nemus ante fuit. Vertice de summo demittunt brachia murum, Dum Mosella suis terminus extet aquis. Aula tamen nituit constructa cacumine rupis, et monti inposito mons erit ipsa domus. Conplacuit latum muro concludere campum, et prope castellum haec casa sola facit. Ardua marmoreis suspenditur aula columnis qua super aestivas cernit in amne rates; Ordinibus ternis extensaque machina crevit, ut, postquam ascendas, jugera tecta putes. Turris ab adverso quae constitit obvia clivo, sanctorum locus est, arma tenenda viris. Illic est etiam gemino ballista volatu, quae post se mortem linquit, et ipsa fugit. Ducitur irriguis sinuosa canalibus unda, ex qua fert populo hic mola rapta cibum. Blandifluas stupidis induxit collibus uvas, vinea culta viret, quo fuit ante frutex* […], VENANCE FORTUNAT, *Poèmes*, *op. cit.*

Conclusion

CONCLUSION

Oppida, *castra*, *castella*, désignant indifféremment les premières fortifications urbaines et rurales qui se multiplient dans l'espace de la cité au cours du Ve siècle, constituent aujourd'hui un nouvel objet d'étude historique et archéologique. Ils caractérisent un mode d'occupation du territoire renouant désormais avec les hauteurs. Cette nouvelle forme d'habitat groupé, que l'historiographie a longtemps ignorée et reléguée au rang de site-refuge, est à présent considérée comme un phénomène à part entière dans l'évolution de la carte des peuplements de la cité à partir de la fin de l'Antiquité, qu'il est par ailleurs nécessaire d'appréhender dans la longue durée. On peut évidemment être tenté de rechercher une quelconque filiation avec les *oppida* de la Protohistoire ainsi qu'avec les châteaux médiévaux. La genèse et le destin de ces premières forteresses restent cependant soumis à des questions d'opportunité géographique, défensive, voire religieuse. Tous les établissement fortifiés de l'Antiquité tardive ou de la période mérovingienne ne s'implantent pas sur d'anciens *oppida* gaulois, de même que tous n'aboutissent pas systématiquement à la fondation de châteaux seigneuriaux. L'évolution de chaque site est régie par un processus de transformations complexes qui conduisent indifféremment à un abandon précoce, à la création d'un village de hauteur ou à celle d'une forteresse féodale.

Le phénomène de fortification qui caractérise le haut Moyen Âge peut finalement être divisé en trois temps, ou en trois « générations », du moins à l'aune du corpus auvergnat :

1) l'apparition et la multiplication rapide d'établissements fortifiés de hauteur entre le Ve et le VIIe siècle ;

2) une phase d'incertitude entre le VIIIe et le Xe siècle, marquée par l'abandon sinon le changement de trajectoire de la plupart des anciennes forteresses de hauteur. Ces dernières ont peut-être été utilisées dans un cadre opportuniste, notamment à des fins défensives. L'hypothèse d'une rétraction de la fortification dans l'emprise des établissements préexistants ne doit pas pour autant être écartée. Parallèlement se développent de nouvelles formes de fortifications de plaine (manoirs, cours, monastères, bourg ruraux) ;

3) un nouvel essor de la fortification au cours du Xe siècle, marqué par le réinvestissement concret d'anciennes forteresses de hauteur, à des fins résidentielles et défensives, et, parallèlement, par le développement généralisé des mottes castrales (en plaine comme sur les hauteurs).

L'émergence des établissements perchés et fortifiés à la fin de l'Antiquité a quoi qu'il en soit durablement marqué le paysage monumental de l'Auvergne médiévale. Leur position et leur visibilité, parfois accentuée par une enceinte maçonnée à vocation non seulement défensive, mais également ostentatoire, leur ont conféré le statut de monument, se substituant en cela aux sanctuaires et mausolées de hauteur de l'Antiquité classique. L'implantation de l'église, qui constituait bien souvent l'édifice le plus imposant du complexe fortifié, semble également avoir été pensée dans cette perspective. Elle est en effet systématiquement édifiée en bordure de l'éperon ou du plateau, tournée vers la vallée de manière à être vue de la plaine alentour et des axes de circulation se développant en contrebas. Cette mise en scène a manifestement pour objectif de marquer la prééminence de ces établissements sur un territoire, affirmant ainsi leur rôle de pôle religieux tout en exaltant la puissance de leurs occupants.

Ces forteresses ont également joué un rôle prépondérant dans la réorganisation de la cité arverne à la fin de l'Antiquité, mais aussi dans le processus de christianisation des campagnes durant le haut Moyen Âge. La répartition spatiale et l'implantation topographique des sites, qui prennent place systématiquement dans des zones de contact entre la plaine et les premiers reliefs limitrophes, traduit la volonté de quadriller le territoire notamment en verrouillant les accès aux principaux foyers de peuplement de plaine. Cette préoccupation de la fin de l'Antiquité a très certainement perduré durant le haut Moyen Âge même si, dans le même temps, la dimension religieuse semble s'être affirmée très tôt, dès le début de la période mérovingienne. Le rôle polarisant de ces établissements fortifiés, renforcés par la présence d'une église, a probablement contribué à modifier la répartition des peuplements.

Ces forteresses n'étaient pas isolées mais étaient au contraire insérées dans les échanges commerciaux. Ce constat ressort, entre autres, de l'étude des mobiliers céramiques indiquant, pour les Ve-VIIe siècles[1], que les sites auvergnats sont intégrés au sein d'un réseau commercial en relation avec des centres de production parfois éloignés. En effet, s'y côtoient des céramiques provenant du Languedoc, du Poitou ou du nord-est de la Gaule. Ce mobilier est identique à celui collecté sur des sites de plaine situés à proximité des grands axes de communication (Chantelle-la-Vieille[2], Néris-les-Bains[3]). Le développement des premières forteresses paraît ainsi

[1] CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, *op. cit.*

[2] BESSON J. et coll., *Monestier (03), Chantelle-la-Vieille, 9 rue du Vieux Bourg : rapport de fouille archéologique préventive (campagne 2011)*, *op. cit.*

[3] HENIQUE J. (dir.), BLONDEL F., GIROND S. et TINTEROFF V., *Néris-les-Bains (Allier), Rapport d'opérations archéologiques programmées, 2011-2016*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2016.

complémentaire de celui des agglomérations et des établissements de plaine et participe à la création d'un paysage nouveau, où le contraste entre la ville et la campagne, bien marqué durant l'Antiquité, s'atténue, témoignant peut-être en cela d'une dilution des fonctions urbaines dans le territoire de la cité[4].

Ces forteresses, dont on peine encore à percevoir les usages entre le VIIIe et le Xe siècle, ont parfois constitué des points d'appui pour les « seigneurs » auvergnats, notamment durant les épisodes de troubles et de révoltes. Certains exemples évoqués pour l'Auvergne illustrent bien le rôle que sont amenés à jouer ces établissements fortifiés hérités de l'Antiquité tardive dans les luttes de pouvoir qui rythment l'histoire de l'Aquitaine carolingienne, *a fortiori* au Xe siècle, au moment où la société se dirige vers une organisation « féodale ». Certaines de ces anciennes places fortes constitueront le quartier général de grandes familles dont la puissance n'aura de cesse de croître à partir du Xe siècle (Carlat, Bourbon, Chantelle notamment). Dans le même temps ces sites, détenteurs d'un pouvoir religieux fort, ont un rôle important à jouer dans l'émergence des villages et des paroisses rurales (Ronzières, Massiac ou Saint-Flour en sont l'illustration). Le rôle majeur des églises associées aux premières fortifications a pu être largement souligné et, de ce fait, la trajectoire de ces établissements ainsi que celles des peuplements alentour est étroitement liée à la topographie ecclésiale de l'ancienne cité arverne.

[4] Cette notion clé a été largement mise en lumière par Laurent Schneider, notamment récemment dans le cadre de ses travaux d'Habilitation à diriger des recherches. Voir ainsi : SCHNEIDER L., *Recherches d'archéologie médiévale en France méditerranéenne : formes et réseaux de l'habitat, lieux de pouvoir, territoires et castra du haut Moyen Âge Languedocien (VIe-XIIe siècle)*, *op. cit.*

Partie 4

De la cité au diocèse : La topographie ecclésiale de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge

Introduction

INTRODUCTION

L'église, en tant que lieu, est l'un des principaux vecteurs de l'évolution de la carte des peuplements au cours du haut Moyen Âge. En ville, la cathédrale ainsi que les premières basiliques urbaines et suburbaines contribuent à modifier significativement l'organisation des espaces urbains. Si l'*ecclesia* et les églises voisines s'insèrent dans la trame existante, les basiliques suburbaines investissent bien souvent des secteurs anciennement inoccupés (ou peu occupés) par l'habitat – des aires funéraires où, dans l'Antiquité tardive, s'implantent les premières tombes saintes. L'attraction des reliques constitue dès lors un fait déterminant dans le regroupement – dans un premier temps funéraire – de populations autour des sanctuaires, puis dans la constitution de nouveaux quartiers à l'origine des premières paroisses suburbaines ou dans celles de monastères et de bourgs attenants.

Dans les campagnes, les expériences sont multiformes et concernent indifféremment des fondations monastiques, des églises de petites agglomérations (bien souvent héritées des *vici* d'époque romaine), des oratoires patrimoniaux et des lieux de culte de *castra/castella*. Dans nombre de cas, la relation avec l'habitat est manifeste dès la période mérovingienne, comme le suggérait déjà Gabriel Fournier au début des années 1960[1]. Pourtant, cette interaction avec les concentrations de population est loin d'être évidente, du moins pour l'Auvergne, au regard de la documentation historique et archéologique disponible. Pour le très haut Moyen Âge, les données sont d'ailleurs peu abondantes sur ce point.

De son côté, l'archéologie n'apporte aucune réponse concrète, puisque les rares édifices mis au jour ont rarement pu être replacés au sein de leur environnement. Cependant, des fouilles extensives conduites dans d'autres régions, notamment dans la moitié nord de la France, ont montré que ces églises étaient loin d'être isolées et qu'elles fixaient l'implantation d'aires funéraires en lien avec un habitat se développant aux alentours. Par ailleurs, une approche rétrospective montre qu'une majorité des lieux de culte édifiés avant l'an mil, pour certains dès la période mérovingienne, est à l'origine de la formation d'une paroisse rurale et d'un village au cours de la seconde moitié du Moyen Âge.

Malgré l'indigence de la documentation archéologique, il apparaît tout de même nécessaire de considérer l'existence, durant les époques mérovingienne et carolingienne, de regroupements de population autour des églises, sans être concrètement en mesure de les

[1] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 448-473

caractériser. En milieu rural, il s'agit à première vue d'un habitat éparpillé, mais qui pourtant se développe dans l'orbite des lieux de culte.

Cette quatrième partie, dédiée à la topographie ecclésiale de l'ancienne cité de Clermont, tend ainsi à proposer un nouveau bilan pour la région, illustré en grande partie par les découvertes archéologiques, sans perdre de vue les données apportées par les sources textuelles et par l'analyse des monuments actuellement visibles. Les cadres urbains et ruraux nécessitent ainsi d'être interrogés à travers des approches thématiques, en analysant les conditions d'implantation des différents types de lieux de culte abordés, tout en mettant évidence leur évolution et leur impact sur la concentration des populations au cours du Moyen Âge. Au-delà d'un travail de topographie, l'approche monumentale apparaît indispensable, en particulier dans la caractérisation des dispositifs architecturaux. Elle permet en effet de souligner les principaux contours de la construction préromane, et ainsi de définir de premiers jalons pour la reconnaissance des monuments antérieurs à l'an mil de la région (enfouis ou en élévation).

Dans cette optique, il convient de mettre en avant des monographies significatives, choisies en fonction de l'importance et de la pertinence de la documentation disponible. Certaines études de cas ne sont pas présentées sinon ponctuellement dans cette synthèse, lorsqu'elles font l'objet de travaux de recherches en cours au moment de la rédaction de ce mémoire – à l'image de Saint-Géraud d'Aurillac[2].

[2] Certaines monographies importantes présentées dans le corps de cette synthèse, notamment Clermont et Brioude, ne sont pas développées ici dans le détail, les données complètes les concernant étant exposées dans les diverses notices afférentes proposées dans le tome 3 de ce travail.

Chapitre 14

La cité épiscopale et le *vicus Brivatensis* (Brioude) : les premiers grands sanctuaires chrétiens d'Auvergne

CHAPITRE 14.
DE LA CITÉ ÉPISCOPALE AU *VICUS BRIVATENSIS* (BRIOUDE) : LES PREMIERS GRANDS SANCTUAIRES CHRÉTIENS D'AUVERGNE

1. La cité épiscopale : entre quartier cathédrale et *vicus christianorum*

Les premiers temps chrétiens de la cité arverne sont essentiellement connus à travers le prisme de sa capitale, Clermont, la *civitas averna* ou l'*Arvernis* de Grégoire de Tours. L'œuvre de celui-ci contient d'ailleurs, nous l'avons dit, de précieux témoignages, qui permettent d'appréhender la réalité du paysage ecclésial de l'Auvergne, au sein duquel la cité épiscopale tient bien sûr une place centrale. D'autres sources narratives, en l'occurrence hagiographiques, ne mentionnent que brièvement Clermont, à l'image des *Vies* des saints Priest et Bonnet[1], signalant essentiellement des fondations monastiques suburbaines. En définitive, le document le plus fourni est le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, qui, aux abords de l'an mil, dresse un inventaire *a priori* exhaustif des édifices religieux urbains et suburbains de Clermont, ainsi que de leurs autels (cf. chapitre 3, 1.3.5.)[2].

Dès le VIe siècle, le nombre de lieux de culte chrétiens érigés dans la capitale arverne semble déjà assez important, comme le suggèrent les écrits de Grégoire de Tours. Cependant, celui-ci n'en donne pas la liste et, en réalité, la plupart des basiliques ne sont qu'effleurées et servent avant tout de cadre monumental à certaines anecdotes de son récit (fig. 322). Seule la cathédrale fait l'objet d'une attention particulière. Il la mentionne en effet à treize reprises et en délivre même une description architecturale assez fine.

1.1. De l'*ecclesia senior* de Namatius (milieu du Ve siècle) à la cathédrale de « l'an mil » : Formes et évolutions du quartier épiscopal de Clermont au cours du haut Moyen Âge

Saint Austremoine, considéré par la tradition comme l'évangélisateur et le premier évêque de l'Auvergne, aurait établi son église dans la demeure du sénateur Cassius. Ce point, évoqué dans ses différentes *Vies*, n'est pas signalé par Grégoire de Tours, qui, pour sa part, relate la construction de l'*ecclesia* par le neuvième évêque de Clermont, Namatius.

---

[1] *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.. ; Vita Boniti episcopi arverni, in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*

[2] *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*,

1.1.1. La cathédrale de l'évêque Namatius et la domus ecclesiae

« Namatius fit bâtir la cathédrale qui subsiste encore aujourd'hui à l'intérieur des murs de la ville »[3].

Les dates du ministère de Namatius sont inconnues. Elles sont manifestement à placer dans le milieu du Ve siècle, entre les années 440 et 460[4]. Le chantier de la cathédrale s'inscrit donc à l'intérieur de l'enceinte qui fut peut-être construite environ un demi-siècle plus tôt (cf. chapitre 10). L'emplacement de l'*ecclesia* antérieure a suscité de nombreux débats. En effet, la présence, au temps de Grégoire de Tours, d'un baptistère dans les faubourgs nord de la ville, dans le *vicus christianorum*, a invité certains auteurs à y situer la première cathédrale, l'identifiant parfois à l'*ecclesia sancta Maria inter sanctos* édifiée dans le quartier Saint-Alyre[5]. Toutefois, celle-ci est mentionnée pour la première fois dans le *Libellus*[6], et rien n'indique qu'elle ait existé dès l'Antiquité tardive. Cette proposition peut effectivement être contestée car, en l'état des connaissances, elle ne s'appuie sur aucun argument concret, ainsi que l'a rappelé Charles Piétri[7], puis plus récemment les auteurs du volume VI de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*[8]. Ces derniers invitent, pour leur part, à réfléchir à l'existence d'un édifice antérieur situé sur la butte, à

---

[3] *Hic ecclesiam, qui nunc constat et senior infra murur civitatis habetur* […], GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 16, p. 64.

[4] Namatius succède à Venerandus, évoqué par Paulin de Nole mort en 431. Il précède Eparchius, dont la date du début d'épiscopat n'est pas connue, mais dont la fin est à placer en 470 ou 471, lorsque Sidoine Apollinaire devient évêque. Namatius aurait commencé sa carrière de diacre à Vienne, en 442, au service de son parent l'évêque Claude Mamert. Sur ce point, consulter SETTIPANI C., « Ruricus Ier évêque de Limoges et ses relations familiales », *Francia*, 18/1, 1991, p. 195-222 ; voir également LAURANSON-ROSAZ C., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ve s.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », *art. cit.*, p. 40.

[5] Nous citerons notamment, pour les plus anciens d'entre eux, Jean Savaron ou Jean Dufraisse : SAVARON J., *Les origines de Clairmont*, *op. cit.*, p. 14 ; DUFRAISSE J., *L'origine des églises de France*, Paris, 1688 ; plus récemment, voir les travaux de May Vieillard-Troïekouroff : VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.*, p. 200.

[6] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.*, p. 200, note 3 ; FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 336.

[7] PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *art. cit.*, p. 187.

[8] PREVOT F. et BARRAL I ALTET X., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle* (éditée par GAUTHIER N. et PICARD J.-C.). *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima)*, VI, *op. cit.*, p. 32-33.

l'intérieur des murs, dont le souvenir est peut-être porté par la *domus ecclesiae* que Grégoire de Tours évoque à diverses reprises[9].

Dans une première occurrence, celle-ci est associée à Urbicus, second évêque arverne à en croire la chronologie proposée par l'auteur. On ne sait rien de ce personnage, sinon qu'il a été enterré *in cripta cantabennensis*, en périphérie de la ville, à Chantoin[10]. Bien que marié, il pratique la continence, mais, un jour, il succombe aux charmes de son épouse s'étant introduite de force dans la « maison ecclésiastique » (*Nam succensa mulier a libidine, operta peccati tenebris, pergit ad domum ecclesiae per tenebras noctis. Cumque obserata omnia repperisset, pulsare fores ecclesiasticae domus* […])[11]. Bien sûr, Grégoire de Tours ne situe pas cette *domus ecclesiae* qui lui sert avant tout de cadre narratif. Pourtant, May Vieillard-Troïekouroff la place dans le *vicus christianorum*, où, par ailleurs, elle localise l'*ecclesia* primitive[12]. La seconde occurrence à cette *domus* est en relation cette fois avec Eparchius, successeur de Namatius. On apprend que l'évêque possède une demeure située à proximité de la cathédrale. Celle-ci, manifestement trop modeste, est transformée en *salutatorium*, annexe de l'église réservée aux audiences épiscopales. Ce changement d'affectation de la *domus ecclesiae*, résultant probablement de la construction de la grande cathédrale quelques années auparavant, entraîne l'édification d'une nouvelle résidence, plus vaste, en capacité notamment d'accueillir des manifestations importantes, comme en atteste le banquet funéraire qui y est organisé à la mort de Sidoine Apollinaire : […] *adveniente die dominica qui imminebat post transitum viri praeparado epulo, iussit cunctos cives in domo invitari* […][13]. Cette *domus* épiscopale correspond peut-être d'ailleurs à la maison du poète et prélat arverne, que ce dernier aurait versé dans les biens de l'Église. Elle existe toujours dans le deuxième tiers du VIe siècle, Grégoire de Tours indiquant que l'évêque Gallus, son oncle, y organise des repas communautaires (*convivium ecclesiae*). Celui-ci, sur son lit de mort, entend d'ailleurs les chants de la messe dominicale, ce qui suppose que cette nouvelle demeure est également toute proche de la cathédrale.

---

[9] Sur la question spécifique des *domus ecclesiae*, consulter PIETRI C., « Recherches sur les *domus ecclesiae* », *in Christiana respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, Publications de l'École Française de Rome, 234, Rome, 1997, p. 127-145. Pour des études de cas, consulter les actes du colloque d'Autun de 2009, BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, Actes du colloque d'Autun (26-28 novembre 2009), Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 23, Brepols, Turnhout, 2012. Voir également CAILLET J.-P., « The Problematic of Late Antique Episcopal Palaces », *in* PISCHOULINA V. (éd.), *Architecture and Archaeology : Problems of Preservation of a Heritage*, First International Conférence, Rostov-na-Donu, Rostov, 2008, p. 192-196.

[10] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre I, 44, p. 29.

[11] *Ibid*, *loc. cit.*

[12] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.*, p. 200.

[13] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 23, p. 68.

Ainsi, au moins dès le milieu du Ve siècle, la *domus ecclesiae* se situe sur la butte de Clermont et est attenante à l'*ecclesia* de Namatius. Cette association étroite n'a bien sûr rien d'étonnant et définit la topographie du quartier épiscopal paléochrétien. On ignore en revanche tout de la réalité matérielle de cette *domus* (qu'il s'agisse de la *domus* d'Eparchius ou de celle de Sidoine Apollinaire). Le visage des premières résidences épiscopales commence cependant se dessiner pour certains chef-lieu de cité, notamment grâce à des études de cas s'appuyant sur la complémentarité des sources textuelles et archéologiques. À Autun, la *domus* possède une grande salle probablement dévolue aux réceptions, associée à d'autres pièces plus modestes, qui s'organisent autour d'une cour à portique[14]. À Genève, la résidence de l'évêque est également au chœur du groupe épiscopal et comprend des salles de réception et/ou d'audiences, des zones de stockage, ainsi qu'un oratoire[15]. La diversité de fonction qui caractérise les différentes composantes des *domus ecclesiae*, mise en avant par Noël Duval dans la définition qu'il propose pour ces maisons épiscopales[16], ne reflète finalement que la réalité des riches demeures urbaines de tradition romaine, à quelques adaptations près. À Poitiers, elle est caractérisée, semble-t-il, par la présence d'au moins trois bâtiments jouxtant la cathédrale et le baptistère[17]. Il en est de même à Marseille, où les vestiges d'une vaste et riche maison du Ve siècle, proches de l'*ecclesia*, peuvent être attribués, avec réserves, à la *domus ecclesiae*[18]. Leur reconnaissance sur le terrain est souvent complexe, même lorsque les textes permettent une localisation assez précise. C'est le cas, entres autres, à Lyon et à Grenoble où, à l'issue des fouilles conduites dans le quartier cathédral, des incertitudes subsistent. Dans la majorité des cas, la demeure de l'évêque réaménage un bâtiment préexistant, lui-même faisant suite à une succession de constructions érigées durant l'Antiquité. Ces résidences prennent place au cœur de la ville et subissent inévitablement les restructurations urbaines du Moyen Âge, induisant des destructions, reconstructions ou déplacements, rendant délicate l'analyse de terrain.

---

[14] L'exemple d'Autun est probablement le plus significatif, du moins pour la Gaule, l'évolution de la *domus ecclesiae* ayant pu être mise en évidence pour tout le haut Moyen Âge. Sur ce point, consulter BALCON-BERRY S. et BERRY W., « Autun : de la *domus ecclesiae* au palais épiscopal », *in* BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, *op. cit.*, p. 43-62.

[15] BONNET C., *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, tome 2, *Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, *op. cit.*

[16] DUVAL N., « La *domus ecclesiae*. Les dépendances non cultuelles de l'*ecclesia* », *in* DUVAL N., PICARD J.-C., FONTAINE J., FEVRIER P.-A. et BARRUOL G. (dir.), *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Imprimerie Nationale, Paris, 1991, p. 63-68.

[17] BOISSAVIT-CAMUS B., « La *domus ecclesiae* de Poitiers », *in* BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, *op. cit.*, p. 73-88.

[18] BARRA C., PAONE F., « Marseille : la demeure épiscopale durant l'Antiquité tardive et son déplacement au Moyen Âge, contributions de l'archéologie (1995-2010), *ibid.*, p. 99-115.

En ce qui concerne Clermont, on ne dispose d'aucun indice relatif à la *domus ecclesiae*, en dehors des quelques allusions faites par Grégoire de Tours. On ignore d'ailleurs depuis quand elle occupe la butte centrale, mais il est possible qu'elle pérennise l'emplacement de l'*ecclesia* primitive, qui ne se situait donc pas dans le *vicus christianorum*, une zone funéraire alors peu propice, mais déjà aux abords du *forum* – sur son flanc nord, comme le suggèrent les auteurs de la notice complémentaire du volume XVI de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*[19]. C'est qui plus est dans ce secteur que se développaient, au Haut-Empire, les principales demeures patriciennes. Par conséquent, il est même possible que la (ou les) première maison épiscopale ait investi l'une d'entre elles, peut-être celle d'un sénateur, ainsi que le relatent les *Vies* d'Austremoine.

Si l'on peut encore hésiter sur la localisation du groupe cathédral primitif de Clermont, faute d'indices archéologiques abondant en faveur de l'une ou l'autre hypothèse (butte centrale ou quartier Saint-Alyre), c'est bien *intra muros* qu'est construite la première grande cathédrale au milieu du Ve siècle, dédiée aux martyrs bolonais Vital et Agricol. Grégoire de Tours en précise les dispositions générales : « [Cette église] a 150 pieds de long, 60 pieds de large mesurés à l'intérieur de la nef, 50 pieds de haut jusqu'au plafond et possède à l'avant une abside arrondie ; pourvue sur chaque côté d'ailes construites avec élégance, tout l'édifice est disposé en forme de croix. Il y a 42 fenêtres, 70 colonnes et 8 portes […]. Les murs du chœur ont été décorés d'une mosaïque faite de nombreuses variétés de marbres […][20] ». Bien que succincte, cette description signale une église cruciforme (l'une des premières de Gaule en l'état des connaissances), correspondant sans difficulté aux premières basiliques urbaines connues. Les ouvertures sont en effet multipliées, tout comme les colonnes, tandis que les parties orientales se limitent à un transept et à une simple abside semi-circulaire. Elle est également richement décorée, comme en atteste le plaquage de marbres ou probablement l'*opus sectile*, qui s'inscrit dans le prolongement du décor ornemental antique. Le témoignage de Grégoire de Tours ne permet pas d'appréhender les dispositions précises de l'*ecclesia* de Namatius, mais évoque un édifice imposant, mesurant environ 44 mètres de longueur pour 18 mètres de largeur, et d'une hauteur d'environ 16 mètres. Ces dimensions

[19] CHEVALIER P., GAUTHIER F. avec des remarques de PREVOT F., « Clermont », *in* PREVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, XVI. Quarante ans d'enquête (1972-2012). 1. Images nouvelles des villes de la Gaule*, *op. cit.*, p. 84.

[20] […] *habentem in longo pedes CL, in lato pedes LX, id est infra capso, in alto usque cameram pedes L ; in ante absidam rotundam habens, ab utroque latere ascellas eleganti constructas opere ; totum edificium in modum crucis habetur expositum. Habet fenestras XLII, columnas LXX, ostia VIII.* […] *Parietes ad altarium opere sarsurio ex multa marmorum genera exornatos*, GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 16, *op. cit.*, p. 64 (traduction française par LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

s'accordent d'ailleurs avec celles qu'il indique pour la basilique Saint-Martin de Tours, construite dans les mêmes années par l'évêque Perpetuus[21].

Cette description précieuse constitue le seul véritable indice relatif aux formes de la cathédrale paléochrétienne de Clermont. L'archéologie n'a offert à ce jour aucun vestige probant. Les fouilles conduites au XIXe siècle par l'architecte Aymond Mallay[22], dans la première travée de l'église, située à l'est des tours romanes démolies en 1849 (fig. 323 et 324), ont mis en évidence une succession de sols anciens, dont l'un, décrit comme un « pavé à gros grain », situé à 1,50 mètre sous le sol actuel, est attribué à l'église de Namatius par May Vieillard-Troïekouroff[23]. Selon Pierre-François Fournier, la cathédrale du Ve siècle aurait pris place à l'emplacement du château d'eau (*castellum divisiorum*) situé au débouché de l'aqueduc de la ville. Le bassin de répartition aurait cessé de fonctionner quelques décennies auparavant, lors de la construction de l'enceinte réduite[24]. Les recherches menées récemment dans le cadre du PCR sur *Augustonemetum* semblent plutôt indiquer qu'on se situerait près du *forum*, dont le pourtour reposait sur les galeries d'un cryptoportique (et non des galeries hydrauliques) – *forum* qui pourrait d'ailleurs avoir rempli le rôle du *mercatum publicum* jusqu'en 761, date à laquelle il est incendié en même temps que la curie dans le *castrum* de Clermont[25]. D'autres exemples sont connus d'implantation similaire. Quoi qu'il en soit, malgré l'absence de preuves matérielles, il est tout à fait plausible d'envisager que l'*ecclesia* de Namatius était située à l'emplacement de l'actuelle cathédrale, tout près du mur occidental de l'enceinte de la ville haute. Cette proximité (église/fortification) est d'ailleurs assez courante au sein des villes réduites de l'Antiquité tardive et, plus largement, au sein des petites fortifications rurales, où l'église est généralement située au plus près du mur d'enceinte ou du rempart, bien souvent à hauteur de l'accès à l'établissement fortifié.

Selon cette hypothèse, la cathédrale aurait pris place dans la moitié nord du *castrum* de Clermont, à proximité de l'une des portes (en l'occurrence la « Porte Terrasse », connue par

[21] La basilique Saint-Martin est sensiblement plus longue, mais moins haute : *Habet in longo pedes 160, in lato 60, habet in alto usque ad cameram pedes 45 ; fenestras in altario 32, in capso 32 ; columnas 41 ; in toto aedificio fenestras 52, columnas 120 ; ostias 8, tria in altario, quinque in capso*, *Ibid.*, Livre II, 14, p. 63-64.

[22] MALLAY A., « De quelques découvertes faites dans ces derniers temps à la cathédrale de Clermont, *Semaine religieuse de Clermont*, 2e année (1869-1870), 20, p. 307-311.

[23] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.*, p. 224.

[24] FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 288-289.

[25] Cf. BARBIER J., « Les formules d'Auvergne »*, in Matériaux pour servir à l'histoire des élites des cités (VIe-IXe siècles) : le dossier des « gesta municipalia »*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, dirigé par LE JAN R., Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2009.

l'iconographie médiévale[26]) et aurait bordé un *decumanus* secondaire limitant lui-même le *forum* au nord (fig. 263). En 1997, une opération archéologique préventive a permis la découverte, à une vingtaine de mètres au sud de la cathédrale actuelle, d'un mur orienté est/ouest, épais d'environ 2 mètres et repéré sur 20,40 mètres. Cette maçonnerie fonctionne semble-t-il avec des murs de refend ainsi qu'avec des sols datés *a minima* du VIIe siècle. Selon l'auteur des fouilles, il est « plausible de rattacher [ces vestiges …] au groupe cathédral du haut Moyen Âge »[27]. Ce grand mur date probablement du Haut-Empire et marquait peut-être la limite entre le *decumanus* attesté au sud de la cathédrale gothique et le *forum* se développant à l'emplacement de l'actuelle place de la Victoire. Il a d'ailleurs longtemps fait office d'élément structurant de l'espace puisqu'il était encore en élévation au cours de l'époque romane, période durant laquelle il intégrait la construction des bâtiments épiscopaux en partie est[28].

Ainsi, la documentation relative à la grande cathédrale paléochrétienne demeure encore indigente, même si le récit de Grégoire de Tours, confronté aux quelques observations de terrain conduites à l'intérieur et aux abords de l'église actuelle, offre quelques pistes de réflexion. Si, en l'état des recherches, il ne subsiste à première vue rien de l'édifice mérovingien, qu'en est-il de la réalité carolingienne ?

1.1.2. La cathédrale carolingienne, d'Haddebert à Étienne II

Avant 786, l'évêque Haddebert[29] se rend à Bologne dans le but de se procurer de nouvelles reliques des saints Vital et Agricol pour lesquelles il confectionne trois nouvelles châsses. La première abrite les reliques rassemblées au Ve siècle par Namatius, la seconde celles de la Vierge et de saint Martial, la troisième celles de la tête de saint Agricol et de l'échine de saint Vital, qu'Haddebert a rapporté d'Italie[30]. On ne connaît presque rien de la cathédrale à cet instant, bien qu'il y ait tout lieu de croire qu'elle fut en mauvais état, ayant probablement souffert des

[26] Cette porte est visible sur le plan de Fuzier : MUNSTER, DE BELLEFOREST F., *Cosmographie universelle*, *op. cit.* ; ROUCHON G., « Le plus ancien plan de Clermont-Ferrand, dessiné par François Fuzier, 1575 », *art. cit.*, p. 65-71.

[27] ARNAUD P., « Clermont-Ferrand, places de la Victoire et de la Bourse et leurs abords », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne 1999*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 2001, p. 72-76.

[28] CHEVALIER P. et GAUTHIER F., « Clermont », *art. cit.*, p. 84.

[29] Les dates de son épiscopat ne sont pas connues. Il succède à Étienne Ier, attesté en 761, et précède Bernouin, attesté quant à lui en 811.

[30] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *art. cit.*, p. 204.

destructions perpétrées dans la ville par Pépin le Bref en 761[31]. Cette nouvelle translation a incontestablement pour but d'ancrer l'*ecclesia* dans ses origines paléochrétiennes, mais consacre peut-être une reconstruction, du moins partielle, de l'édifice. Celle-ci est éventuellement à mettre en lien avec une vaste abside semi-circulaire englobant une partie des maçonneries de la crypte de « l'an mil ». Cette construction, repérée par Pascale Chevalier lors d'une étude conduite dans les années 2000, est large d'environ 15 mètres et possède une profondeur de 13 mètres [32]. Elle est limitée à l'ouest par d'imposants dosserets, dont un seul subsiste au sud-ouest (fig. 325). Ce support, constitué exclusivement de blocs de grand appareil taillés, pour certains dotés de liserés, devait assurer la retombée d'un arc triomphal. La maçonnerie de l'abside présente pour sa part un petit appareil irrégulier à litages marqués, dont les moellons sont simplement cassés au marteau (fig. 326). L'ensemble repose sur des fondations constituées de blocs antiques remployés, assemblés à l'aide d'un liant mêlant dans des proportions équivalentes de la terre et de la chaux. L'hypothèse d'un édifice reconstruit après 761 peut par ailleurs être appuyée par l'analyse d'un charbon de bois piégé dans un sol en relation avec l'abside et le dosseret, offrant une datation située autour du dernier tiers VIIIe siècle et de la première moitié du IXe siècle[33]. À ces indices s'ajoutent quelques remplois architecturaux : éléments de transenne, nombreux fragments de plaques et piliers de chancel insérés dans le mur de la crypte de l'an mil. Pour reprendre les conclusions de Bruno Phalip, cette cathédrale, antérieure à la reconstruction du Xe siècle, serait ainsi caractérisée par « un sanctuaire à vaste abside, dont la limite interne est marquée par des dosserets. Cet édifice (serait) charpenté et ses dimensions ne (coïncideraient) qu'imparfaitement avec celles données par Grégoire de Tours (environ 17/18 mètres), tout en s'en approchant »[34]. Il ne correspond sans doute pas à l'église paléochrétienne de Namatius, mais plus vraisemblablement à un édifice pouvant dater du début de la période carolingienne. Tout au moins est-il antérieur aux travaux entrepris au Xe siècle. Il a peut-être subit des destructions lors des incursions normandes de 853 et de 915[35], et aurait nécessité d'être remanié, sinon reconstruit (fig. 327).

---

31 Consulter la partie consacrée aux « formules d'Auvergne » dans BARBIER J., *Matériaux pour servir à l'histoire des élites des cités (VI-IXe siècle) : le dossier des «* gesta municipalia *», op. cit.*

32 CHEVALIER P., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *art. cit.*, p. 90.

33 CHEVALIER P., MAQUET A. et PHALIP B., *Crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2003, p. 13-14.

34 PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*, vol. 3, p. 118.

35 CHEVALIER P., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *art. cit.*, p. 88.

Si l'on en croit la tradition locale qui remonte au XVIIe siècle, le 2 juin 945, Étienne II (942/943-982/984) aurait consacré une nouvelle *ecclesia mater*, associant les reliques de la Vierge et de saint Laurent à celles de Vital et Agricol. Cette cathédrale est mentionnée dans la *Visio monachi Roberti*, dont la rédaction doit être placée aux alentours de l'an mil, du moins après 984[36]. Ce texte indique que l'évêque Étienne a fait réaliser une Vierge en majesté par l'orfèvre Alleaume, dont il livre d'ailleurs une représentation (fig. 328)[37]. Il offre également quelques éléments de description architecturale, qui, cependant, n'apportent qu'une vision partielle du monument carolingien. Il fait état d'un *atrium*, de plusieurs chapelles orientales et occidentales ainsi que d'un riche décor ornemental, tout cela inséré dans un discours pétri de références à l'Apocalypse et à la Jérusalem céleste. Il évoque notamment des *crypta inferiores*, qui ne signalent pas pour autant la présence de salles enterrées, mais peut-être de simples espaces voûtés (chapelle, oratoire, espace de circulation)[38]. Sur cette base, la tradition clermontoise a longtemps voulu associer la crypte de la cathédrale, dégagée par l'architecte Aymond Mallay dans les années 1850, à un édifice achevé puis consacré par Étienne II en 946[39]. S'il est manifeste, à la lecture de la *Vision* du moine Robert de Mozac, qu'Étienne II a procédé à des travaux dans sa cathédrale, cela n'indique pas qu'il a abouti la construction d'un nouvel édifice et, plus encore, qu'il a procédé à sa consécration. D'ailleurs, la date de 945 ainsi que le nombre II au nom d'Étienne, ont été ajoutés en 1688 par le chanoine Dufraisse, aux documents évoquant la dédicace du maître-autel un 2 juin. En définitive, il est tout à fait possible que l'évêque mentionné dans les textes originaux corresponde à l'un de ses successeurs, Étienne III (v. 1010-1013) ou Étienne IV (1014-1021). Pascale Chevalier suggère qu'il peut s'agir de ce dernier, en s'appuyant, entre autres, sur la *Vie de Robert le Pieux*, rédigée entre 1031 et 1033 par le moine Helgaud de Fleury, qui indique que le chevet de Saint-Aignan d'Orléans, consacrée en juin 1029, a été construit à l'identique de celui de Clermont[40] : « [le roi] reconstruisit à neuf, dans la ville d'Orléans, le monastère dédié à saint Aignan, son avocat

[36] LAURANSON-ROSAZ C., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ve s.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », *art. cit.*, p. 41-44.

[37] GOULLET M., IOGNAT-PRAT D., « La Vierge en majesté de Clermont-Ferrand », *in* IOGNAT-PRAT D., PALAZZO É. et RUSSO D. (éd.), *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, éditions Beauchesne, Paris, 1996, p. 383-405.

[38] CHEVALIER P., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *art. cit.*, p. 93.

[39] Cette date de 946 est celle que l'on retrouve communément dans la bibliographie. L'étude dirigée par Pascale Chevalier a montré qu'il s'agissait de 945 (*ibid.*, p. 93 et p. 156, note 269).

[40] *Ibid.*, p. 93.

particulier auprès de Dieu […]. Quant au chevet de cette église, il le fit d'une œuvre remarquable, à l'image de l'église de sainte Marie, mère du Seigneur, et des saints Agricol et Vital, à Clermont […]. Quand donc tout fut préparé, le roi fit bénir et consacrer solennellement l'église même par les saints prêtres, en l'an de l'incarnation du Seigneur 1029 […] »[41]. Cette hypothèse s'appuie par ailleurs sur le voyage réalisé par Robert le Pieux, vers 1019-1020, entre Bourges et Brioude, au moment où Étienne IV est évêque. Bien qu'il ne fasse pas escale à Clermont, il est possible qu'il ait eu connaissance des dispositions architecturales adoptées pour la cathédrale. Ainsi, si l'on ne peut exclure que la consécration de l'édifice « de l'an mil » ait été du fait d'Étienne II, donc avant 984, rien ne s'oppose non plus à ce que l'évêque évoqué dans les textes soit l'un de ses successeurs. Selon Bruno Phalip, qui s'appuie tant sur les modes de construction que sur les datations ^{14}C effectuées en 2001, le chantier clermontois serait « à placer dans les années 980-1020 »[42].

Aussi, la crypte, vestige de cet édifice, est vraisemblablement achevée au plus tard dans les deux premières décennies du XIe siècle. Du point de vue architectural, elle s'inscrit dans un mouvement qui s'amorce dès le milieu du Xe siècle, sinon légèrement avant, avec comme point de repère les exemples de Saint-Maurice d'Agaune (vers 940) ou de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (920-940), mais qui toutefois se prolonge largement dans le premier tiers du XIe siècle avec Saint-Aignan d'Orléans ou Saint-Philibert de Tournus (1010-1020)[43]. Creusée à l'intérieur même du vaste hémicycle absidal carolingien, la crypte s'organise autour d'un espace rectangulaire entouré par un déambulatoire ouvrant sur quatre chapelles rayonnantes. La salle principale est rythmée par trois vaisseaux de trois travées couvertes de voûtes d'arêtes. À l'ouest, elle ouvre sur une travée, également tripartite, ajoutée au début du XIIe siècle. À l'est, elle se prolonge par une abside droite flanquée de deux annexes latérales à niches semi-circulaires, dont les voûtes sont détruites (fig. 329 et 330). Cependant, les arcs marquant les ouvertures sont conservés. Ils associent des claveaux réguliers alternant des arkoses blondes et des trachytes gris, faisant écho

[41] *Preterea construxit a novo in urbe Aureliana monasterium sancti Aniani, singularis sui apud Deum advocati* […]. *Caput autem ipsius monasterii fecit miro opere in similitudinem monasterii sancte Marie matris Domini et sanctorum Agricole et Vitalis in Claromonte constituti* […]. *Preparatis ergo omnibus, ab ipsis sanctis sacerdotibus locum ipsum benedicti et consecrati sollempniter fecit, anno dominice Incarnacionis Mmo XXmo VIIIImo* […], HELGAUD DE FLEURY, *Epitoma vitae Regis Rotberti Pii*, éditée et traduite par BAUTIER R.-H. et LABORY G., éditions du C.N.R.S., Paris, 1965, p. 106-111.

[42] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*, vol. 3, p. 117-118.

[43] SAPIN C., *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, *op. cit.*, p. 153-195 ; *ID.*, « Saint-Philibert et les débuts de l'architecture romane en Bourgogne », *in* THIRION J. (éd.), *Saint-Philibert de Tournus, histoire, archéologie, art*, Actes du colloque du Centre international d'étude romanes de Tournus (15-19 juin 1994), 1995, p. 221. Plus généralement sur Saint-Philibert de Tournus, consulter HENRIET J., *Saint-Philibert de Tournus : l'abbatiale du XIe siècle*, Société Française d'Archéologie, Paris, 1992 (rééd. 2008).

aux dispositions caractérisant les baies hautes du chevet de Manglieu (cf. chapitre 15, 2.3.1.) voire celles de la tour-porche de Mozac. La salle centrale montre également l'usage de remplois de blocs antiques, notamment pour la partie occidentale (en dehors de la travée ajoutée au XIIe siècle). Il s'agit principalement de pierres de grand appareil, en arkose, présentant des trous de crampons ou d'agrafe, et dont les faces sont dressées au pic ou au marteau-taillant.

Édifiée à la charnière de l'an mil, la crypte de la cathédrale marque un aboutissement de l'architecture carolingienne, marqué, entre autres, par l'avènement du chevet à déambulatoire et à chapelle rayonnantes, qui connaîtra par la suite un vif succès, notamment dans les grands sanctuaires[44]. Cette architecture se caractérise cependant par le recours encore systématique aux remplois de grand appareil antique, chaînant des maçonneries en petit appareil irrégulier. Malgré quelques incertitudes chronologiques, la crypte s'inscrit selon toute vraisemblance dans un chantier entamé dans la deuxième moitié (voire le dernier tiers) du Xe siècle, et probablement achevé peu après l'an mil. Elle constitue incontestablement un jalon pour la construction « tardo-carolingienne » de l'ancien diocèse de Clermont, offrant une piste de réflexion relative à la datation d'édifices tels que Saint-Sébastien de Manglieu et Saint-Pierre de Mozac, déjà évoqués, ou Notre-Dame de Chamalières[45]. Cette reconstruction, nous l'avons dit, semble s'inscrire plus généralement dans le cadre d'une restructuration du quartier épiscopal, ainsi que le suggèrent les datations obtenues sur le second état d'aménagement de l'enceinte de la ville haute. De tels travaux se justifient probablement par le contexte politique de cette période, durant laquelle l'Église doit s'affirmer contre la grande et petite aristocratie provinciale. La mise en œuvre d'un projet architectural ambitieux, tel que celui de la cathédrale et des édifices connexes, est l'un des moyens pour y parvenir.

Dès le Ve siècle, voire depuis la deuxième moitié du IVe siècle, la liturgie clermontoise est partagée entre cette *ecclesia* et le quartier des *loca sancta*, où se dressent les basiliques des martyrs et des premiers évêques (fig. 322). Le *vicus christianorum*, situé *extra muros*, constitue dès l'origine un lieu de pèlerinage associant au VIe siècle, comme à Brioude, Auxerre ou Tours, basiliques martyriales et baptistère. Aux abords de l'an mil, ce complexe basilical, desservi par un clergé

[44] MARTIN P., « Premières expériences de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne. État de la question », *in L'an Mil, fin d'un monde ou renouveau ?*, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001, p. 181-193.

[45] Sur les témoins de constructions du Xe siècle en Auvergne, consulter PHALIP B., « Construire au Xe siècle : châteaux et lieux de culte », *in* BRUAND O. (éd.), *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au Xe siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2015, p. 15-24.

régulier, aboutit à la fondation de l'abbaye Saint-Alyre, qui constituera l'un des monastères les plus influents d'Auvergne au cours des périodes médiévale et moderne.

1.2. Les basiliques suburbaines. Aux origines des premières paroisses clermontoises

1.2.1. Criptae, cellula, basilicae, baptisterium : *topographie du* vicus christianorum *de Grégoire de Tours*

Le premier évêque (peut-être légendaire), Austremoine, étant enterré à Issoire, « l'histoire » des premiers *loca sancta* de la cité débute au IVe siècle, nous l'avons vu, avec la sépulture d'Urbicus, située à Chantoin, *iuxta aggerem publicum* (près d'une « voie publique »)[46], dans l'actuel quartier des Carmes. Cette tombe devait prendre place à un peu plus d'une centaine de mètres à l'ouest du *vicus christianorum* proprement dit. Elle y sera d'ailleurs transférée au cours du haut Moyen Âge, entre le VIIe et le Xe siècle, puisque le *Libellus* signale qu'Urbicus repose dans l'église Saint-Gal, située dans le quartier Saint-Alyre[47]. À lire le témoignage de Grégoire de Tours, le tombeau primitif du successeur d'Austremoine n'aurait bénéficié d'aucun aménagement particulier. La mention d'une *cripta* indique toutefois qu'il était au moins mis en valeur par un petit monument funéraire, mausolée (ou *memoria*) à hypogée ou simple petite chapelle voûtée. La sépulture de l'évêque a peut-être attiré d'autres inhumations, ce que pourrait suggérer la découverte, au XIXe siècle, de tombes, notamment d'une portion de couvercle de sarcophage portant une inscription, près de l'abbaye de Chantoin[48]. Il est fort possible que ce secteur ait accueilli, encore au cours de la période mérovingienne, une aire funéraire et à plus forte raison une voire plusieurs basiliques. La présence d'un lieu de culte dès cette période est probablement à l'origine de la fondation d'un monastère, à la fin du VIIe siècle, par l'évêque Priest[49]. C'est peut-être d'ailleurs à cette occasion que le corps d'Urbicus est déplacé vers le quartier Saint-Alyre. L'abbaye de Chantoin prospère dans la banlieue clermontoise durant tout le Moyen Âge. Elle accueille successivement plusieurs congrégations, dont la dernière en date, celle des Carmes Déchaux, est supprimée à la Révolution.

---

[46] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre I, 44, p. 29.

[47] *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 8, p. 459.

[48] BOUILLET J.-B., *Statistique monumentale de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1846, p. 91.

[49] *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.*. p. 231.

Cette évolution, d'une aire funéraire tardo-antique accueillant une tombe épiscopale au monastère suburbain, est sans commune mesure avec le phénomène observé un peu plus à l'ouest, dans le quartier Saint-Alyre, dont le développement résulte, à l'origine, d'un pèlerinage sur le sépulcre de l'évêque Illidius, mort à la fin du IVe siècle[50]. Selon Grégoire de Tours, ce dernier repose également dans une *cripta*, au-dessus de laquelle est construite une *basilica*, (ré)aménagée par Avit Ier vers 571[51]. Ce mausolée primitif, manifestement enterré, est assez vite transformé en une basilique funéraire, destinée à honorer la mémoire du saint évêque. Les reliques du saint sont dès lors entreposées dans un sarcophage qu'Avit Ier dispose dans la basilique, après avoir comblé l'hypogée. L'édifice est doté d'un simple vaisseau, dont le plan reprend semble-t-il les murs de la chambre funéraire, et se prolonge par une abside dans le but de favoriser le circuit des pèlerins. Il est également desservi par un *abbas* ([…] *cum ipso loci abbate* […][52]). L'attraction de ce tombeau est clairement mise en évidence par Grégoire de Tours. En effet, selon lui, le corps de l'archidiacre d'Illidius, nommé Justus, y repose[53] (fig. 331). Le *Libellus* signale d'ailleurs aussi cette tombe, au Xe siècle, dans l'église Saint-Alyre[54]. Citons également le cas du sénateur Injuriosus et de sa femme, qui, pour leur part, sont enterrés à l'intérieur de la basilique, au début du Ve siècle[55].

Le tombeau d'Illidius est le premier d'une longue série de monuments funéraires accueillant ses successeurs. Pour le début du Ve siècle, Grégoire de Tours signale l'existence d'un édifice, *quae sancti Illidii est proxima*[56], dédié à Venerandus considéré traditionnellement comme étant le septième évêque de la cité arverne. La description qu'en donne Grégoire de Tours est évasive et ne permet pas d'appréhender concrètement la disposition de la *basilica*. Il indique que l'édifice est doté d'une porte ([…] *si igrendiaris per ostium in basilica* […]). Apparemment de

[50] Sur les origines de ce culte, et sur les incertitudes concernant l'historicité de cet évêque Illidius, dont même Grégoire de Tours avoue qu'il ne sait rien de lui, consulter PREVOT F., « De la tombe sainte au sanctuaire : l'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours », *art. cit.*, p. 211.

[51] Ces travaux accompagnent d'ailleurs la rédaction de la *Vie* de saint Alyre par Grégoire de Tours, à la demande d'Avit GREGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 2, p. 662-672, ici p. 671.

[52] *Ibid.*, *loc. cit.*

[53] *ID.*, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre I, 45, p. 29.

[54] *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 11, p. 460. Un sarcophage, connu par une représentation du XVIIe siècle, aurait porté une inscription mentionnant Justus comme évêque de Clermont, cf. REDON A., « Le sarcophage de saint Just à Saint-Alyre, d'après le dessin de Louis Chaduc », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 84, 1970, p. 309-312.

[55] GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre I, 47, p. 30.

[56] *ID.*, *Liber in Gloria Confessorum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *MGH. SS rer. Merov. VIII*, *op. cit.*, 34, p. 768.

dimensions modestes, le bâtiment semble correspondre à la représentation proposée par un antiquaire au XVIIIe siècle, l'abbé Charles-Philippe Campion de Tersan, évoquant une « simple cave voûtée », ouverte par une porte à l'ouest, et mesurant environ 10 mètres de longueur pour 7,50 mètres de largeur[57] (fig. 332). Concernant le tombeau, Grégoire de Tours signale la présence d'une *fenestella*, permettant aux pèlerins de passer la tête afin de contempler la sépulture de l'évêque ([…] *quod caput per fenestellam quique vult immitit* […][58]). C'est dans cette petite basilique qu'aurait également été enterré son prédécesseur, Nepotianus, pour qui elle a peut-être été construite à l'origine, avant de prendre la dédicace à Venerandus. On y retrouve aussi le martyr Liminus, à propos duquel Grégoire de Tours précise : « les habitants du lieu ont l'histoire de sa passion, et cependant on ne lui accorde l'honneur d'aucun culte »[59]. D'ailleurs, cette basilique accueille des tombes jusqu'au VIIe siècle, notamment celle de l'évêque Avit II (676-691). Là encore, Grégoire de Tours évoque clairement l'attractivité de ces premières tombes saintes. Il précise qu'une petite chambre funéraire voûtée, accueillant les sarcophages de riches fidèles, est accolée à l'ouest de la *basilica Venerandi* : […] *transvoluta cellula a parte occidentis fuit. In qua multa ex marmore Pharios sepulchra sculpta sunt, in quibus nonnulli virorum sanctorum ac mulierum religiosarum quiescunt*[60]. On peut s'interroger sur les origines de cette *transvoluta cellula*, qui pourrait bien correspondre au caveau primitif de Venerandus, à l'est duquel aurait été construite la basilique mentionnée au VIe siècle[61]. Les découvertes anciennes, illustrées par Tersan, signalent également quatre sarcophages sculptés, faisant écho au récit de Grégoire de Tours (fig. 333)[62].

Non loin de cette église se dressait une autre basilique, dédiée cette fois au martyr Antolianus. Elle aurait été édifiée par l'épouse et la sœur d'Apollinaire, fils de Sidoine Apollinaire,

---

57 DOURIF H., « La chapelle de Saint-Vénérand », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 1889, p. 75-90. Le document original, que nous n'avons pas consulté, est conservé à la BnF, Charles-Philippe Campion de Tersan, *ms. fr.* 6954, I, pièce 164. Ces découvertes sont signalées dans le jardin de l'actuelle institution Saint-Alyre, où des vestiges de la basilique du haut Moyen Âge se devinent, mais largement bouleversés par les reconstructions postérieures et par ailleurs difficiles d'accès.

58 GREGOIRE DE TOURS, *Liber in Gloria Confessorum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *MGH. SS rer. Merov. VIII*, *op. cit.*, 34, 34-36, p. 768-771.

59 *In hoc enim basilica et beatus martyr Liminus est sepultus, cuius agonis historica cum ab incolis teneatur, nullus tamen ei cultus venerationis inpenditur*, *ibid*, 35, p. 770.

60 *Ibid.*, 34, p. 768-779.

61 May Vieillard-Troïekouroff a voulu y voir un porche funéraire, VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 99 ; nous suivrons cependant l'hypothèse proposée par Françoise Prévôt, PREVOT F., « De la tombe sainte au sanctuaire : l'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours », *art. cit.*, p. 216.

62 LE BLANT E. (éd.), *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886, p. 60-69.

entre 515 et 525 : « […] Alcime, la sœur, Placidine, l'épouse d'Apollinaire, désirant élever un temple en l'honneur du martyr, on déplaça, en faisant les fondations, bien des corps de saints, ignorant le prix des sépultures qu'on avait trouvées. […] Quelqu'un eut une vision qui fit comprendre que cela n'avait pas été agréable à Dieu ni au saint martyr. Cette personne vit Antolien se plaignant, aussi bien que les autres saints, et disant : Malheur à moi, pour qui l'on fait injure à beaucoup de mes frères. En vérité, je le dis, ceux qui ont commencé cette entreprise ne pourront la mener à fin. Ce qui arriva »[63]. Le sanctuaire était apparemment voûté et orné de peintures. Une « tour » en bois ou une coupole (un *ciborium* ?) surmontait l'autel : *Erectis tamen parietibus, super altare aedis illius turrem ac columnis Pharis Heracliisque transvolutis arcubus erexerunt, miram camerae fucorum diversitatibus imaginatam adhibentes picturam*[64]. Cet édifice a probablement reçu, au VIIe siècle, la tombe de l'évêque Gallus II (v. 650-v. 656). Son tombeau a probablement engendré un changement de titulature de l'édifice, si bien qu'au Xe siècle, le *Libellus* mentionne une église Saint-Gall dans laquelle reposent les corps des saints Antolianus et Gallus. L'église se situait selon toute vraisemblance dans l'actuelle rue Sainte-Georges[65]. Le toponyme de cette rue, tout comme celui de la place éponyme localisée à proximité, est également issu d'une ancienne basilique évoquée par Grégoire de Tours. Cet édifice, dédié au martyr Cassius, aurait en effet abrité la tombe d'une vierge nommée Georgia, dont le titre l'emporta sur la dédicace originelle[66]. À « proximité » de la basilique Saint-Cassi (*ad basilicam sancti Cassi martyris)*, l'auteur situe une *crypta antiquissima abditissimaque* dans laquelle *erat sepulchrum magnum ex marmore Pharioo*[67]. Il signale

63 La basilique s'écroulera cependant une cinquantaine d'années plus tard sous l'épiscopat d'Avit Ier : […] *In cuius honore Alchima, soror, Placidina, coniux Apollinaris episcopi, templum aedificare cupientes, multa sanctorum corpora, dum fundamenta iacerent, removerunt; aedificare cupientes, multa sanctorum corpora, dum fundamenta iaecerent, removerunt; nescientes, cuius meriti essent quorum sepulchra reppererant.* […] *ideoque, quod Deo vel sancto martyri acceptabile non fuisset, per visum cuidam apparuit. Viditque homo ille conquirentem beatum Antolianum cum reliquis sanctis atque dicentem: Vae mihi, quia propter me multi fratrum meorum iniuriati sunt; verum tamen dico, quia qui haec coeperunt ad effectum perducere non possunt. Quod ita gestum est* […], GREGOIRE DE TOURS, *ID.*, *Liber in gloria Martyrum*, 64, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *op. cit.*, p. 531.

64 *ID.*, *loc. cit.*

65 RAPHANEL (abbé), « L'emplacement des églises de Clermont au Xe siècle », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 41, 1921, p. 107-116, 150-157, 172-186, ici p. 152.

66 GREGOIRE DE TOURS, *Liber in Gloria Confessorum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. VIII*, *op. cit.*, 33, p. 768. La dédicace Saint-Cassi était cependant encore le titre officiel de cette église jusqu'à la Révolution, mais la tradition populaire la nommait Sainte-George depuis au moins le XVe siècle. Sur ce point, consulter FOURNIER P.-F., « L'arc de Boulogne et quelques autres problèmes clermontois, rectifications et additions », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 90, 1980-1981, p. 359-376, ici p. 375.

67 GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre IV, 12, p. 143.

probablement l'existence d'un tombeau, peut-être aménagé dans une salle en hypogée, au-dessus duquel a été édifiée une basilique en l'honneur du martyr Cassius.

Criptae, *cellula*, *basilicae*, constituent donc l'expression matérielle des premiers *loca sancta* de la cité épiscopale. Le témoignage de Grégoire de Tours semble illustrer le passage de la tombe sainte à l'église, comme le suggèrent notamment les exemples de Saint-Alyre et de Saint-Cassi, voire peut-être même Saint-Vénérand[68]. Les termes *cripta* et *transvoluta cellula*, utilisés pour ces derniers, semblent bien désigner des espaces enterrés ou semi-enterrés. La distinction entre la « crypte » et la « basilique » paraît relativement claire dans le vocabulaire de Grégoire de Tours, du moins en ce qui concerne Saint-Cassi et Saint-Alyre. À la suite de Françoise Prévot, il est possible de s'interroger sur les origines de ces lieux de culte, notamment sur la vocation martyriale de l'édifice primitif. En effet, les *cripta* décrites par Grégoire de Tours s'apparentent aux hypogées funéraires antiques, et rien n'exclut qu'il ne s'agit pas ici de mausolées anciens transformés en église avec bien sûr, au préalable, l'invention d'un corps saint[69]. Cette proposition peut être renforcée par l'incertitude qui entoure l'existence d'Illidius et de Cassius, ainsi que par la présence de l'obscur martyr Liminus dans la basilique de Saint-Vénérand (et sur le fait que celle-ci abrite également le tombeau de Nepotianus, prédécesseur d'Arthemius, auquel a succédé Venerandus). C'est d'ailleurs le schéma qui prévaut également pour la tombe d'Urbicus qui, dans la stricte tradition antique, repose à proximité d'une voie, à l'entrée de la ville, dans un petit mausolée.

D'ailleurs, toujours dans le prolongement des hypothèses formulées par Françoise Prévot, on est à même de s'interroger sur l'intervention du duc Victorius (cf. chapitre 2, 2.1.1.) dans le réaménagement de certaines de ces basiliques. Grégoire de Tours signale en effet que celui-ci a œuvré pour la basilique Saint-Julien de Brioude ainsi que dans le *vicus Licaniacensis*, mais qu'il a également voulu « améliorer la cité », précisant que « les cryptes qu'on lui doit subsistent encore aujourd'hui »[70]. C'est ce même Victorius que l'on retrouve associé au tombeau de saint Amable,

[68] Ce glissement, de la *memoria* ou mausolée vers l'église, est aujourd'hui bien connu. Sur ce point consulter, entre autres, SAPIN C., « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux Ve-VIe siècles : état des recherches et réflexions », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 15-30 ; et CHEVALIER P. et SAPIN C. (éd.), *Mausolées et Églises, IVe-VIIIe siècles*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (3-5 novembre 2011), *Hortus Artium Medievalium*, 18/2, 2012.

[69] PREVOT F., « De la tombe sainte au sanctuaire : l'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours », *art. cit.*, p. 213.

[70] *Arvernus adveniens, civitatem addere voluit, unde et criptae illae usque hodie pertant*, GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 20, p. 66. Il convient malgré tout de rester prudent quant

illustre prêtre de Riom (*vico Ricomagensis*), dont il avait négligé la mémoire et en fut ainsi puni jusqu'à ce qu'il répare sa faute[71]. Le corps de saint Amable, au Xe siècle, reposait dans une église dédiée à saint Hilaire qui était localisée, au regard de son rang dans le *Libellus*, dans le faubourg Saint-Alyre[72].

Quoi qu'il en soit, au moins à partir du VIe siècle, la liturgie épiscopale de la cité arverne était partagée entre le quartier cathédral et le *vicus christianorum*. Ce dernier, très populaire, grâce à la présence de tombes saintes, a incontestablement attiré l'essentiel des dévotions pratiquées dans le chef-lieu, et a constitué un véritable centre de pèlerinage, si bien qu'il a été doté d'un baptistère. La mention de ce baptistère *extra muros* a longtemps alimenté l'hypothèse, nous l'avons dit, relative à l'existence d'une cathédrale primitive dans le quartier Saint-Alyre. Or, il n'en était probablement rien, la liturgie épiscopale s'étant construite autour de la bipolarité cathédrale/*vicus christianorum*, chaque pôle abritant à l'époque où écrit Grégoire son propre baptistère. L'édifice en question n'est mentionné qu'à une seule reprise par Grégoire de Tours dans le cadre de la conversion, lors de la Pâques de l'année 576, de plus de cinq cent Juifs par Avit Ier[73]. Son souvenir est maintenu au Xe siècle par la présence, dans le faubourg Saint-Alyre, d'une *ecclesia sancti Iohannis Baptiste*[74]. En définitive, la construction d'un second baptistère, au VIe siècle, ne doit pas forcément étonner. Au contraire, elle est révélatrice d'une volonté de regrouper en un même lieu des fonctions funéraire, cultuelle, pastorale et baptismale. Cela finira par marquer une véritable rupture avec la conception antique de l'espace de la ville, selon laquelle la mort et l'habitat étaient strictement distincts. La fonction funéraire et de pèlerinage constitue ici l'élément polarisant primitif. Les premiers *loca sancta* s'implantent aux abords de la ville, selon l'usage antique, à l'emplacement de nécropoles « païennes ». L'attraction exercée par les corps saints et les reliques a rapidement nécessité la construction de lieux de culte autour desquels, au cours de la période médiévale, se sont développés l'abbaye de Saint-Alyre et son bourg monastique ainsi que les

à l'emploi du terme *cripta*, qui peut, rappelons-le, renvoyer à un simple édifice voûté, bien que la notion de salle enterrée semble claire sous la plume de Grégoire de Tours.

71 *ID.*, *Liber in Gloria Confessorum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. VIII*, *op. cit.*, 32, p. 767-768.

72 RAPHANEL (abbé), « L'emplacement des églises de Clermont au Xe siècle », *art. cit.*, p. 150-151.

73 GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre V, 11, p. 206.

74 *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 7, p. 459.

premières paroisses suburbaines[75]. On connaît ce type de processus à Bordeaux autour de Saint-Seurin, à Limoges autour de Saint-Martial, à Tours autour de Saint-Martin.

Si le quartier cathédral et le faubourg Saint-Alyre ont incontestablement constitué les jalons essentiels de la liturgie clermontoise, l'espace de la cité a compté assez tôt, au moins dès les Ve-VIe siècles, de nombreux autres édifices.

1.2.2. Les autres églises de Clermont

Parmi ces lieux de culte figure un certain nombre d'établissements monastiques, sur lesquels nous reviendrons (cf. chapitre 15, 1.1.), ainsi que plusieurs petites basiliques qui se distinguent de celles du *vicus christianorum* par la présence, aux Ve-VIe siècles, de reliques étrangères à la cité.

La plus ancienne de ces *basilicae* a été édifiée vers le milieu du Ve siècle, par l'épouse de Namatius : « Son épouse fit bâtir la basilique Saint-Étienne à l'extérieur des murs. Voulant la faire orner de peintures, elle avait en sa possession un livre où elle lisait l'histoire des actions des anciens temps, indiquant aux peintres celles qu'ils devaient représenter sur les murs […] »[76]. Pour la première fois, après la cathédrale consacrée aux saints bolonais Vital et Agricol, le lieu de culte n'est pas édifié sur la tombe d'un saint local, mais est érigé en l'honneur du protomartyr Étienne. L'édifice abritera le tombeau de sa bienfaitrice, ainsi que celui de son mari, puis ceux d'Aprunculus, successeur de Sidoine Apollinaire, de Quintianus (mort vers 525) et d'un évêque du VIIe siècle du nom de Félix. Contrairement aux basiliques d'Illidius et de Venerandus, Grégoire de Tours n'offre aucune description précise de cet édifice, se contentant de préciser que l'épouse de Namatius y a supervisé l'exécution du décor. Le souvenir de cette basilique

[75] Sur la genèse des paroisses clermontoise, voir en priorité : GRELOIS E. et COMTE F., « La formation des paroisses urbaines ; les exemples d'Angers et de Clermont », *art. cit.,* p. 57-72 ; GRELOIS E., « D'*Augustonemetum* à Clermont-Ferrand », *in* LORANS É. et RODIER X. (dir.), 2013, *L'archéologie de l'espace urbain*, Tours/Paris, Presses Universitaires François Rabelais, 2013, p. 67-77.

[76] *Cuius coniux basilicam sancti Stephani suburbano murorum aedificavit. Quam cum fucis colorum adornare velit, tenebat librum in sinum suum, legens historias actionis antiquae, pictoribus indicans, quae in parietibus fingere deberent* […], GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.,* livre II, 17, p. 64-65 (traduction LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

paléochrétienne est aujourd'hui porté par l'église Saint-Eutrope, connue au XVe siècle sous la titulature Saint-Patrocle[77].

Un siècle plus tard, en 551, l'évêque Gallus Ier aurait été inhumé *in sancti Laurentii basilicam*[78]. On ne sait rien de cet édifice, sinon qu'il se situait à proximité de l'église Notre-Dame-du-Port. Cette localisation est suggérée par la *Vie de saint Alyre*, rédigée au XIIe siècle, signalant que cette basilique est située *ad Portum*[79]. C'est d'ailleurs dans le cimetière d'une ancienne église Saint-Laurent, située au sud de l'actuelle rue du Port, qu'a été découverte une plaque funéraire en marbre blanc gravée d'une épitaphe honorant la mémoire d'un diacre du milieu du VIe ou du début du VIIe siècle[80]. La basilique du VIe siècle se situait donc selon toute vraisemblance à environ 300 mètres au nord-est de l'*ecclesia* de Namatius.

Également proche de la cathédrale, à environ 200 mètres au nord-ouest, se dressait probablement une église dédiée à saint Pierre, dont le souvenir était maintenu jusqu'à la Révolution par une collégiale du même nom[81]. Cet édifice existait sous l'épiscopat de Cautinus (v. 551-571) et aurait accueilli un grand nombre de sépultures[82]. La localisation de la *beati Petri basilica* mentionnée par Grégoire de Tours, à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Pierre, est renforcée par la découverte de sarcophages trapézoïdaux dans le cimetière de l'ancienne collégiale[83].

---

[77] FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 317 ; PREVOT F. et BARRAL I ALTET (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, *op. cit.*, VI, p. 36.

[78] Il y reposait encore au Xe siècle, cf. le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 3, p. 458.

[79] *Vita sancti Illidii*, texte établi et édité par DE GAIFFIER B., *An. Boll.*, 86, 1968, p. 233-257, ici p. 257.

[80] LE BLANT, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au huitième siècle*, Imprimerie Nationale, Paris, 1892, n° 232, p. 231-232 ; PREVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, *op. cit.*, VIII, n° 22, n° 23, p. 133.

[81] Cette identification reste toutefois prudente, d'autant que le *Libellus de ecclesiis Claromontanis* signale cinq autres églises dédiées à saint Pierre, dont notamment une située dans le quartier Saint-Alyre.

[82] Grégoire de Tours relate un épisode, en lien avec l'épidémie de peste de Justinien, au cours duquel 300 enterrements auraient été célébrés (ou du moins 300 morts auraient été comptés) en un seul dimanche, GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, IV, 31, p. 165 « *Numerati sunt autem quadam dominica in una beati Petri basilicam tricenta defunctorum corpora.* »

[83] FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 321. De premières découvertes ont été réalisées en 1931. Plus récemment, en 1985, plusieurs dizaines de sarcophages trapézoïdaux en trachyte auraient été détruits lors de travaux, CHEVALIER P. ET GAUTHIER F., « Clermont », *in* PREVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle,* XVI, vol. 1, *op. cit.*, p. 85.

Un peu plus à l'écart, à environ un kilomètre à l'ouest de la cathédrale, une église dédiée à saint André est également citée sous l'épiscopat de Cautinus[84]. Cet édifice, dont on ne sait presque rien, est mentionné au Xe siècle[85]. Il intègre ensuite une abbaye, au moins à partir du XIIe siècle, tenue par des Prémontrés et qui, au XIIIe siècle, abrite même les sépultures des comtes Dauphins d'Auvergne[86]. Louis Bréhier signale, « dans une salle romane de l'ancienne abbaye », la découverte de deux tambours de colonnes « mérovingiens ». On aurait également découvert, dans l'ancien cimetière de Saint-André, des sarcophages trapézoïdaux[87].

Cet aperçu de la topographie ecclésiale du Clermont des Ve-VIIe siècles est complété par les *Vies* des saints Priest et Bonnet. La première évoque deux basiliques, l'une dédiée à saint Symphorien d'Autun et probablement située près de l'actuelle place Renoux, sur laquelle débouche la rue Saint-Genès[88], l'autre dédiée à Saint-Adjutor, dont le souvenir est conservé par une rue localisée dans le quartier de la cité Judiciaire. Les deux édifices s'élevaient à un peu plus de 300 m de la cathédrale, respectivement au sud et à l'ouest. La *Vie de saint Bonnet* mentionne pour sa part une basilique construite en l'honneur de saint Maurice d'Agaune. Le corps de l'évêque Bonnet, mort à Lyon, y aurait été transféré au début du VIIIe siècle par son successeur Nordebert. Cette église, devenue Saint-Ferréol au XIe siècle, se situait non loin du quartier Saint-Alyre, rue Sidoine Apollinaire[89].

---

84 GREGOIRE DE TOURS *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre IV, 31, *op. cit.*, p. 165.

85 *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 34, p. 464.

86 L'église est représentée dans l'Armorial de Guillaume Revel, au XVe siècle, où elle figure déjà à l'état de ruines, FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 320-321.

87 *Ibid.*, p. 321.

88 *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.,* p. 245. L'épitaphe de saint Genès, évêque de Clermont du milieu du VIIe siècle, indique que celui-ci aurait édifié une église dans laquelle il aurait ensuite été enterré. Le *Libellus de ecclesiis Claromontanis* signale que son corps repose dans la basilique Saint-Symphorien qu'évoque par ailleurs la *Vie de saint Priest* : *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 25, p. 463. Des sarcophages trapézoïdaux sont par ailleurs signalés Place Renoux : FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *art. cit.*, p. 288, note 4.

89 PREVOT F. et BARRAL I ALTET (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, *op. cit.*, VI, p. 39 ; TARDIEU A., *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, *op. cit.*, vol. 1, p. 303.

À ces édifices s'ajoutent également quelques basiliques dont la datation est incertaine, mais dont il y a tout lieu de penser qu'elles remontent à la période mérovingienne[90]. Parmi celles-ci, sans entrer dans le détail, il convient de citer l'église Saint-Arthème, renvoyant à Arthemius, considéré traditionnellement comme le sixième évêque de Clermont, l'église Saint-Saturnin, où le corps de Sidoine Apollinaire repose au Xe siècle, et bien sûr Sainte-Marie-Principale, où est signalé le tombeau de l'évêque Avit Ier (572-594), et où deux voire trois épitaphes du VIIe siècle ont été découvertes[91].

Aussi, dès la période mérovingienne, la vie religieuse de la cité épiscopale est animée par au moins une vingtaine d'édifices (en incluant basiliques et monastères), créant une véritable ceinture spirituelle autour de la ville, au centre de laquelle trône l'*ecclesia* de Namatius protégée par la muraille tardo-antique. Les sources textuelles et archéologiques sont pour ainsi dire muettes pour les VIIIe-IXe siècles (voire même jusqu'au milieu du Xe siècle), mais il y a tout lieu de croire en un accroissement continu du nombre de lieux de culte urbains et suburbains, si bien que dans la deuxième moitié du Xe siècle, Clermont et ses abords abritent plus d'une cinquantaine d'églises. La plupart de celles-ci sont à l'origine de la formation d'un quartier au cours du Moyen Âge, voire d'une paroisse. Dans certains cas, à l'image des basiliques du *vicus christianorum* ou de Saint-André, elles fixent l'implantation de communautés régulières, comme c'est le cas pour Saint-Alyre aux alentours de l'an mil. Ces premiers lieux de culte chrétiens ont ainsi joué un rôle prépondérant dans l'organisation de la ville et dans la constitution du tissu urbain médiéval et moderne, tout comme la fortification de la butte a eu un impact significatif, nous l'avons vu, sur la structuration du cœur de la cité. C'est donc en grande partie autour de ces monuments, murailles et basiliques *intra* ou extra *muros*, marqueurs matériels et spirituels de l'agglomération, que s'opère le glissement progressif de la ville antique vers la ville médiévale. Malgré les bouleversements engendrés par la désintégration de l'Empire romain, les basculements successifs vers les pouvoirs wisigothiques, francs et « aquitains », sans compter les nombreuses insurrections locales qui se sont soulevées contre les autorités royales au cours du haut Moyen Âge, Clermont a toujours su conserver sa prééminence à l'échelle de la cité arverne. Cette pérennité est évidemment liée au maintien des

[90] Sur ces édifices, nous renvoyons aux travaux de la Topographie chrétienne de cités de la Gaule, PREVOT F. et BARRAL I ALTET (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, *op. cit.*, VI, p. 39 ; concernant Sainte-Marie-Principale, voir les compléments apportés par Pascale Chevalier et Fabrice Gauthier, CHEVALIER P. et GAUTHIER F., « Clermont », *in* PREVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, op. cit.*, vol. 1, p. 85-86. Concernant l'une des épitaphes mises au jour à Notre-Dame du port, cf. PREVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, *op. cit.*, VIII, n° 22, n° 24, p. 136-138.

[91] *Ibid.*, p. 86.

« cadres antiques » et d'une certaine « romanité », peut-être plus forte en Auvergne (ou en Aquitaine) qu'ailleurs, ainsi que l'a souligné Christian Lauranson-Rosaz[92]. Mais elle repose également sur la capacité des évêques (la plupart descendants de l'aristocratie sénatoriale romaine) à dynamiser le chef-lieu de cité, à travers une instrumentalisation du culte des saints, support du développement d'une nouvelle architecture urbaine, à présent essentiellement religieuse. C'est d'ailleurs ce phénomène d'attractivité des reliques qui, dès la fin du IVe siècle, fait émerger une petite agglomération secondaire, Brioude. Durant tout le haut Moyen Âge, celle-ci va constituer l'un des principaux centres de pèlerinage de la cité arverne, grâce à la présence de Julien, l'un des principaux saints du panthéon hagiographique de Gaule, avec Martin de Tours et Germain d'Auxerre[93].

2. L'autre cœur de la cité arverne : Saint-Julien de Brioude

La bipolarité *ecclesia/vicus christianorum*, qui organise la liturgie clermontoise, peut se traduire à l'échelle du territoire de la cité par la complémentarité du siège épiscopal et de l'agglomération de Brioude, le *vicus Brivatensis*. La popularité de ce centre secondaire repose sur l'engouement qui, très tôt, a porté sur la tombe du martyr Julien. Le schéma d'évolution de Brioude se calque ainsi, à bien des égards, sur celui du quartier Saint-Alyre, avec pour point commun le glissement du mausolée vers la basilique, qui, à force de dévotions et de pèlerinages, a fixé la construction d'un baptistère. À l'image de Clermont, Grégoire de Tours constitue la principale source éclairant la genèse de Saint-Julien de Brioude. Du point de vue de l'archéologie, les découvertes réalisées dans l'agglomération brivadoise s'avèrent bien plus significatives. Elles permettent d'appréhender d'une part les formes et l'évolution de la basilique martyriale, d'autre part celle du baptistère attenant.

[92] LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?, op. cit.*

[93] BEAUJARD B., *Le culte des saints en Gaule*, éditions du Cerf, Paris, 2000 ; *EAD.*, « Le culte des saints chez les Arvernes au Ve et VIe siècles », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 6-22 ; DIERKENS A., « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexions sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IVe au VIIe siècle », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 31-42.

2.1. De la *memoria* à la basilique de pèlerinage

2.1.1. « Vicus Brivatensis », « castrum Victoriacum » : autour de Saint-Julien de Brioude

Grégoire de Tours se rend régulièrement en pèlerinage à Brioude, notamment lors de la procession annuelle instaurée par son oncle Gallus Ier, évêque de Clermont. Saint Julien occupe ainsi une place privilégiée dans son œuvre, à tel point qu'il lui consacre le second *Livre à la gloire des Martyrs*. Brioude est cependant évoqué, certes dans une moindre mesure, par d'autres auteurs anciens, tels que Sidoine Apollinaire ou Venance Fortunat.

La localité était probablement le siège dès l'époque gallo-romaine d'une petite agglomération comme en attestent les nombreuses découvertes réalisées dans le centre du bourg actuel[94]. Elle est au moins dotée d'un sanctuaire, dédié à Mars et à Mercure, qu'évoque Grégoire de Tours lorsqu'il indique que les habitants se rendaient aux fêtes du temple[95].

Au VIe siècle, le comte possède une résidence ainsi qu'une prison à Brioude, suggérant que la ville était dotée de prérogatives d'ordre administratif[96]. Déjà à la fin du Ve siècle, existe à proximité de la basilique Saint-Julien le *castrum Victoriacum*, dont ne sait rien, mais qui pourrait éventuellement être lié à une propriété fortifiée relevant de Victorius, gouverneur de l'Auvergne pour le compte du roi Euric après 475 (cf. chapitre 2, 2.1.1.)[97]. La localisation de ce *castrum*, qui a longtemps fait l'objet de débats, semble bien devoir être envisagée à Brioude, ainsi que l'a proposé Gabriel Fournier[98]. Sans entrer dans le détail, l'existence d'une fortification urbaine dans l'agglomération brivadoise, relevant directement de l'autorité ducale ou comtale, peut largement se justifier, tout comme elle se justifie à Clermont. On retrouve d'ailleurs, semble-t-il, ce dispositif

---

94 PROVOST M., REMY B., *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Loire, 43*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, p. 53-57 ; FIZELLIER-SAUGET B., Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : Approche archéologique », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 133-167.

95 GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris, in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, 5, p. 566-567.

96 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 162-163.

97 Sur ces débats, consulter la bibliographie citée par FIZELLIER-SAUGET B., « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : Approche archéologique », *art. cit.*, p. 136.

98 Les hypothèses proposées par Gabriel Fournier nous semblent effectivement les plus pertinentes. D'ailleurs, au début du IXe siècle, le *castrum Victoriacum* est reconstruit par Béranger, comte du Brivadois et de Toulouse, renforçant l'hypothèse de l'existence, à Brioude, d'une forteresse relevant d'une autorité locale, ce peut-être depuis le Ve siècle, FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 165, en particulier la note 22. Le *castrum* en question est notamment cité, en relation avec Saint-Julien, dans la charte n° 252 du cartulaire de Brioude, datant de 817, DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, *op. cit.*, n° 252, p. 261-261.

pour l'agglomération secondaire de Bourbon-l'Archambault (cf. chapitre 12, 1.1.1.). Brioude était également dépositaire de fonctions économiques, la présence d'un atelier monétaire y étant attestée par une cinquantaine de monnaies[99]. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce qu'une partie de la ville ait été protégée par une enceinte, servant probablement temporairement de refuge, mais pas uniquement. Elle abritait aussi la demeure du duc Victorius et de ses successeurs à la tête de la cité arverne. D'ailleurs, on serait en droit de s'interroger sur l'impact de la prise de Brioude par les Burgondes en 472-474 dans le choix de construire cette fortification, rendue dès lors nécessaire dans le but de protéger plus efficacement la petite agglomération[100]. Au début du IXe siècle, la forteresse accueille temporairement un chapitre, complémentaire de celui de Saint-Julien, profitant de la présence d'une église au sein des murs[101]. Brioude est d'ailleurs parfois qualifiée, à cette période, de *castrum*, voire d'*oppidum*[102].

Quoi qu'il en soit, le *vicus Brivatensis* du haut Moyen Âge, probablement indissociable de cette fortification, ne constitue pas une fondation *ex nihilo* de la fin de l'Antiquité et s'inscrit dans la continuité d'une petite agglomération d'époque romaine située sur le tracé de la voie reliant les capitales des cités arverne et vellave, *Augustonemetum*/Clermont et *Ruessium*/Saint-Paulien. Elle prend incontestablement de l'ampleur à la fin du IVe siècle autour de la tombe du martyr Julien, au-dessus de laquelle est édifiée, dans un premier temps, une *memoria*, plus tard intégrée au sein d'une basilique.

2.1.2. La memoria *primitive de saint Julien*

Le récit de Grégoire de Tours nous apprend que la tombe de saint Julien a été établie à proximité du temple païen, d'où partit d'ailleurs sa persécution. À la suite d'un miracle, la tombe a été monumentalisée par l'action d'une matrone espagnole : « Par les ordres de l'empereur qui séjournait à Trèves, un homme, venu enchaîné depuis l'Espagne, fut mis en prison et condamné à

[99] OLIVIER P., « Études de numismatique régionale, les monnaies de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1927, p. 29-68. Pour un aperçu rapide, consulter FONTANON P., « Les monnaies mérovingiennes de Brioude », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude*, *op. cit.*, p. 310-312.

[100] Sur la prise de Brioude par les troupe du roi Gondebaud, voir ROUCHE M., « Les Burgondes à Brioude », *in* COLL., *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 43-48.

[101] Gabriel Fournier suggère que cet édifice correspond à l'église Saint-Priest située à environ 350 m au sud de la basilique Saint-Julien, FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.,* p. 166-167. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un lieu de culte ait pris place au sein de la fortification dès l'époque mérovingienne.

[102] *Vita Dalmatii*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici (III)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH*, *SS rer. Merov*, V, *op. cit.*, p. 543-549, ici p. 548.

mort. Sa femme l'ayant appris se mit en route pour aller ensevelir le corps de son mari. Arrivé au bourg de Brioude, elle roulait divers projets dans son esprit, lorsqu'elle apprend de gens qu'elle rencontre ce qui s'était passé, dans ce lieu, tant au sujet du martyr qu'au sujet des vieillards ; […] Ayant fait sa prière, elle promit que, si elle retrouvait son mari sain et sauf, elle ferait construire une voûte cimentée aussi vaste qu'elle le pourrait sur le tombeau du martyr. Confiante, sûre de la pitié du martyr, elle arrive à Trèves, trouve son mari rentré en grâce auprès de l'empereur et s'en retourne comblée de joie. […] Dans la suite, elle acquitta sa promesse et y ajouta d'immenses présents »[103]. C'est là le point de départ du culte qui sera par la suite rendu à saint Julien tout au long du Moyen Âge. L'édifice évoqué correspond manifestement à une petite *memoria* voûtée, probablement fermée par une porte. Ce type d'architecture funéraire est assez récurrent pour la période, et s'inscrit d'ailleurs dans la tradition des mausolées antiques. On la retrouve localement à Clermont, pour Saint-Vénérand, ou, plus largement, pour le tombeau de saint Martial à Limoges[104] et celui de saint Germain à Auxerre[105].

Cette première *memoria* de saint Julien semble avoir laissé quelques traces dans l'architecture de la basilique romane de Brioude, en l'occurrence dans les élévations de la crypte. Ce constat a été établi au début des années 2000 par Pascale Chevalier, dans le cadre d'une réévaluation des vestiges de cet espace largement reconstruit au XVIIe siècle[106]. La taille réduite de la crypte (7,40 mètres de longueur pour 5,30 mètres de largeur), au regard notamment des dimensions imposantes de l'édifice roman (74,65 mètres de longueur), intriguait jusqu'alors et invitait à considérer le maintien d'une structure antérieure[107]. Les observations qui ont été conduites ont mis en évidence les vestiges probables de la *memoria* du tombeau primitif de saint Julien, caractérisés par un édifice doté à l'est d'une abside en hémicycle de 5,31 mètres de largeur

---

103 *Vinctus ad Hispaniis et carceri deditus, apud imperatorem Trevericum capitali diuudicatus sententia tenebatur. Quod coniux illius cognitum, dum tumulare viri membra festinat, ad Brivatinsim vicum pervenit, repertosque viros, dum diversa studio intento rimaretur, cognoscit, quid in eo loco vel de martyre vel de senibus fuerit gestum ;* […] *Impletaque haec oratione, promittit, ut, si sospitem reciperet coniugem, martyris sepulchrum, in quo possit spatio, cimento contegerit. Fide plena et de martyris pietate secura Treversus est ingressa, inventumque virum gratia imperiali receptum, laeta regreditur ;* […] *dehinc pollitationem quam promiserat cum inmensis muneribus adimplevit* […], GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris, in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.,* 5, p. 566.

104 SAPIN C. (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, *op. cit.*

105 PERRIER J., « Limoges. Tombeau de Saint-Martial et église Saint-Pierre-du-Sépulcre », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*, vol. 2, p. 139-145.

106 CHEVALIER P, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *art. cit.*, p. 280-287.

107 Cette hypothèse, vérifiée par Pascale Chevalier, avait déjà été soulevée par Gabriel Fournier : FOURNIER G., « Brioude », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*, vol. 2, p. 66-68. Il imaginait toutefois une *memoria* de plan circulaire.

à l'ouverture pour 3,54 mètres de profondeur (fig. 334). Conservée sur 1,50 mètre de hauteur environ, le parement de la maçonnerie n'a pas pu être appréhendé totalement en raison de la présence d'un enduit de chaux blanc appliqué à l'époque moderne. Elle ouvrait vers l'ouest sur une travée rectangulaire d'à peine 4 mètres de profondeur. La restitution de cette courte nef s'appuie sur les résultats des fouilles conduites dans les années 1970 à quelques mètres à l'est de la crypte. Celles-ci ont révélé, entre autres, l'existence d'une construction au moins antérieure au VIe siècle, totalement désaxée par rapport à l'orientation de la *memoria* de la fin du IVe siècle. Cependant, le niveau de sol observé à l'intérieur de l'édifice quadrangulaire est similaire à celui repéré dans la crypte, ce qui permet de supposer, toutefois avec prudence, que les deux constructions ont pu exister simultanément, du moins un certain temps. Selon cette hypothèse, il est possible que la limite occidentale de la crypte actuelle marque l'emplacement de la façade de la *memoria* primitive[108]. La transition entre l'abside et la nef était assurée par deux pilastres saillants recevant la retombée de l'arc de tête. Cet édifice était doté d'un sol de mortier de chaux dont il ne restait qu'un épais bourrelet à environ 1 mètre au-dessus de la base de la maçonnerie, indiquant que les réfections postérieures ont abaissé significativement le sol de la pièce, probablement lors de sa transformation en crypte au XVIIe siècle. Ces constructions auraient par la suite été intégrées dans la *basilica* évoquée par Grégoire de Tours.

2.1.3. La basilica *de la fin du Ve siècle*

C'est en effet dans les années 480 qu'aurait été édifiée, ou du moins restaurée, une grande basilique au dessus du *martyrium* de Julien. Quelques années auparavant, le sanctuaire primitif avait souffert des pillages commis par les troupes burgondes du roi Gondebaud[109] et commençait peut-être à être vétuste, du moins n'était-il probablement plus en mesure d'accueillir la foule de fidèles qui se pressait devant les reliques du martyr. La *memoria* a certainement été agrandie, comme le suggère Grégoire de Tours lorsqu'il indique que l'on doit à Victorius au moins une partie de l'édifice qui subsiste encore de son temps. En outre, le bâtiment possède un *atrium* à l'intérieur duquel l'auteur mentionne quelques épisodes miraculeux. Il se prolonge à l'est par une abside semi-circulaire, reprenant certainement le plan du chevet de l'édifice préexistant. Il est possible également que l'édifice ait été doté d'un vestibule et de collatéraux, dans la lignée des

[108] Du moins la façade de la *memoria* n'aurait pas pu se situer au-delà, à l'ouest, de l'emplacement du massif extérieur de la crypte. Sur cette proposition, voir CHEVALIER P, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *art. cit.*, p. 285.

[109] GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris, in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.,* 13, p. 569-570 ; ROUCHE M., « Les Burgondes à Brioude », *art. cit.*, p. 43-48.

édifices de pèlerinage, à l'instar de Saint-Martin de Tours, à peine antérieur, ou de Saint-Germain d'Auxerre, construit quelques années plus tard. Le sol était pourvu d'un pavement, l'intérieur était rythmé par des colonnes et éclairé par des fenêtres. L'une d'entre elles donnait notamment sur le tombeau de saint Julien ([...] *per fenestram, quae sanctum tumulum habetur tumulum, est egressum* […][110]), probablement placé dans l'abside, et entouré par une barrière de chancel ajouré fleurie de roses ([…] *in ipsas quoque cancelli celaturas, mirabatur rosas intus* […][111]). Grégoire de Tours évoque également la présence de tentures et de voiles ornant le mur de l'abside ([…] *collectisque villolis ac palliolis de circuitu parietum pendentibus* […][112]).

Du point de vue de l'archéologie, peu de vestiges peuvent être rattachés à ces descriptions, en dehors peut-être des maçonneries du premier état de la crypte qui ont appartenir successivement au mausolée et à la première basilique (fig. 334). Cependant, les fouilles conduites par Gabriel Fournier en 1972, dans le chœur de l'église actuelle, ont mis au jour deux sols ainsi que deux portions de maçonnerie pouvant être rattachées à l'édifice du Ve siècle[113]. Les deux murs, orientés est/ouest et distants l'un de l'autre de 7,80 mètres, appartiennent peut-être à la nef de l'église de Victorius, et prolongent vers l'ouest la *memoria* primitive. La maçonnerie sud s'inscrit dans la continuité du mur sud de l'édifice préexistant, tandis qu'un léger épaulement, résultant probablement de la contrainte imposée par des constructions antérieures (au moins le mausolée de Julien), marquerait la jonction entre le chœur et la nef au nord. Il est possible que ces murs aient relié les colonnes assurant la tripartition de la nef, ce qui toutefois ne peut être prouvé compte tenu de l'état de conservation des maçonneries. Ils correspondent peut-être tout simplement aux murs gouttereaux de l'édifice voire à ceux du sanctuaire, ainsi que le suggère Pascale Chevalier[114], si l'on considère que l'autel de cette basilique se situait au même emplacement que l'autel carolingien découvert par Gabriel Fournier. Celui-ci, entouré par un *ciborium*, et fonctionnant avec un sol de mosaïque à entrelacs noirs et blancs (avec quelques tesselles vertes), pérennise probablement l'emplacement de la table d'origine (fig. 335). Selon cette configuration, et par la confrontation des descriptions offertes par Grégoire de Tours avec les indices archéologiques collectés aussi bien dans le chœur que dans la crypte, l'autel de la basilique se situerait en avant du tombeau du martyr, figurant quant à lui à son emplacement d'origine, au sein de la *memoria* de la fin du IVe siècle.

110 *Ibid.*, 27, p. 575.

111 *Ibid.*, 46b, p. 583.

112 *Ibid.*, 20, p. 574.

113 FOURNIER G., « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *art. cit.*, p. 11-22.

114 CHEVALIER P, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *art. cit.*, p. 285.

En dehors de ces quelques observations, qui mériteraient certainement d'être prolongées par des fouilles complémentaires, le réalité de l'église mérovingienne s'illustre à travers quelques éléments de décors architecturaux remployés. On citera notamment dans la crypte (dans les reprises modernes) la présence d'un chapiteau et de fragments de colonnes en marbre. On retrouve d'ailleurs deux autres colonnes en marbre dans l'entrée du porche nord de la basilique actuelle, faisant peut-être écho aux fameuses colonnes offertes par Victorius. Les fouilles ont également mis au jour un tambour de colonne cannelée, un « chapiteau en marbre de style mérovingien », un fragment de base moulurée ainsi qu'une portion de chapiteau corinthien en calcaire[115]. À ces éléments s'ajoutent plusieurs fragments (au moins quatre) de chancel, appartenant à un (ou plusieurs) dispositif liturgique démantelé, dont le décor renvoie vers une chronologie alto-médiévale sans qu'il soit réellement possible d'en préciser la datation. Du point de vue funéraire, peu de vestiges du premier millénaire sont à signaler dans l'église actuelle, hormis un sarcophage trapézoïdal observé en 1990, emmuré à l'époque moderne dans l'élévation de la chapelle de la Croix située immédiatement à l'est du porche nord[116]. En ce sens, les découvertes les plus significatives ont été réalisées à l'extérieur de la basilique, notamment au nord-est. C'est en effet sur la place Grégoire de Tours que des fouilles préventives, rapidement prolongées par des investigations programmées, ont mis au jour les vestiges du baptistère du VIe siècle.

2.2. Le baptistère

La découverte de cet édifice, bien qu'exceptionnelle, n'était pas inattendue. En effet, l'existence d'un baptistère à Brioude est suggérée par Grégoire de Tours, lorsqu'il relate la conversion des paysans de Brioude qui, lors d'un violent orage, viennent demander l'assistance du saint en se pressant vers son tombeau, lui promettant de devenir chrétiens s'ils sont épargnés. Cela fait, ils brisent leurs idoles, les jettent dans la rivière et se convertissent[117]. Par ailleurs, l'auteur signale à Brioude une paroisse (*diocesis*), dirigée par un *archipresbyter*. Il indique par ailleurs

[115] VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 70.

[116] FIZELLIER-SAUGET B. et GALLAND B., « La chapelle de la Croix de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Les Cahiers de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, 2003.

[117] GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris, in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.,* 6, p. 567 ; VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, *op. cit.*, p. 66. Cette anecdote ne signale pas pour autant la présence d'un baptistère dès la fin du IVe siècle, mais, par celle-ci, Grégoire de Tours fait simplement état des fonctions baptismales dont dispose le complexe de Saint-Julien à son époque.

la présence d'un clergé, si bien qu'il désigne Saint-Julien sous le terme de *monasterium*[118]. À l'appui de ces indications, avant même la découverte du baptistère, Gabriel Fournier a considéré l'existence, au moins dès le VIe siècle, d'un groupe paroissial à Brioude. Celui-ci aurait été constitué de la basilique du martyr, d'un édifice paroissial, dont le souvenir serait conservée par l'église Notre-Dame située à une trentaine de mètres à l'est de Saint-Julien[119], et d'une troisième église, dotée de fonctions baptismales, pérennisée par la dédicace à Saint-Jean attribuée à un édifice situé à 150 m au sud de la basilique[120].

Les premiers vestiges du baptistère daté du VIe siècle ont été découverts en 2002 par une équipe dirigée par Fabrice Gauthier, dans le cadre de fouilles archéologiques préventives (fig. 336 et 337). Ces premières observations on nécessité la mise en place d'un projet de fouilles programmées, à raison de plusieurs campagnes conduites entre 2004 et 2007. Sans entrer dans le détail de cette étude[121], dont la publication est en cours, ce baptistère est composé d'une salle baptismale flanquée au sud, à l'ouest et à l'est de trois annexes.

La salle principale, au centre de laquelle est installée la cuve, correspond à un espace d'un peu plus de 60 m^2 (5 x 12 mètres). Les murs, d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, alternent des moellons de granite et de gneiss et leur parement interne est enduit d'un mortier de chaux blanc. Conformément aux dispositions fréquentes des baptistères de cette période, le sol de la salle baptismale correspond à un sol en béton de tuileau reposant sur un solide radier de pierre.

La cuve baptismale est constituée, pour sa part, de deux anneaux maçonnés, respectivement de 1,60 mètre et 1,10 mètre de diamètre, trahissant probablement deux états de fonctionnement de la structure (fig. 338). Son pourtour est matérialisé par une maçonnerie utilisant de petits moellons de lave liés par un mortier de chaux hydraulique. L'anneau interne emploie des blocs similaires mais se distingue de l'enveloppe externe par l'utilisation d'un mortier de chaux ocre/jaune, très pulvérulent au moment de sa découverte. Le parement interne de la

118 GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris, in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.,* 42, p. 581.

119 Cette église est mentionnée dès la fin du Xe siècle dans le cartulaire de Brioude, voir FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 166, note 29.

120 MOREL D. et CHEN A, « Deux églises disparues de Brioude. Les fouilles archéologiques de la place Saint-Jean », *Almanach de Brioude*, 2015, p. 87-128.

121 Nous nous appuierons ainsi sur la présentation proposée en 2007, GAUTHIER F., « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *in* COLL., *Saint-Julien et les origines de Brioude, op. cit.*, p. 288-306.

cuve est recouvert d'un épais enduit d'étanchéité, tandis que le fond est recouvert par un sol en béton de tuileau, de facture relativement proche de celui qui constitue le revêtement de surface de la salle baptismale. Le centre du bassin est perforé par un creusement irrégulier signalant peut-être la récupération d'un élément (canalisation ?) participant d'un système d'évacuation ou d'adduction, du moins pour le premier état de fonctionnement de la structure.

Au regard des vestiges mis au jour, la salle principale est bordée au sud (et probablement au nord) par une galerie de même longueur, mais de largeur inférieure (3 mètres), et ouvre à l'est sur une petite pièce formant chevet. La transition avec la salle baptismale devait être marquée par un arc triomphal, voire également par une petite barrière au sol. À l'ouest figure un autre espace, possédant une largeur d'environ 5,70 mètres (est/ouest), qui a peut-être fonctionné directement avec la galerie sud (ainsi qu'avec une hypothétique galerie nord).

L'édifice, en marge du baptême, était également pourvu de fonctions funéraires, attestées par de nombreuses tombes. Celles-ci se concentrent majoritairement dans l'annexe sud, bien que quatre d'entre elles aient été installées directement dans la salle baptismale, dans son extrémité occidentale. L'insertion de tombes directement à l'intérieur d'un baptistère est rarement attestée par l'archéologie, mais Brioude ne constitue pas en cela un exemple isolé[122]. La présence éventuelle d'un ou plusieurs autels au sein de l'édifice, et donc de reliques, pourrait en être à l'origine[123] – cet autel aurait pu se trouver dans la « pièce » orientale. La typologie des sépultures, en l'occurrence des sarcophages, signale des inhumations d'individus d'un rang social aisé, hypothèse renforcée par la découverte des petites plaques funéraires en marbre blanc encastrées dans certains couvercles[124] (cf. chapitre 3, 1.4. ; fig. 339).

---

122 Nous citerons l'exemple de Port-Bail, dans le Calvados, voir DE BOÜARD M., « Nouvelles fouilles autour du baptistère de Port-Bail », *art. cit.*, p. 341. Cette association n'est pas rare dans le cas de baptistères associés à des églises de second rang. Voir notamment les exemples de Glis, dans le canton du Valais, ou de Vallon-Carignan, dans le canton de Fribourg : DUBUIS F.-O. et LUGON A., *Les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'Évêché du Valais. Troisième partie : Notes et documents pour servis à l'histoire des origines paroissiales*, Vallesia, Bulletin annuel de la Bibliothèque des Archives cantonales du Valais, 50, Sion, 1995, p. 1-196, ici p. 91-92 ; BUJARD J., « Mausolées et églises : apports récents de l'archéologie fribourgeoise », *in Le passé apprivoisé, archéologie dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1992, p. 152-155, ici p. 152. Pour le sud de la Gaule, voir également l'exemple de Roujan, dans l'Hérault : COLIN M.-G., SCHNEIDER L., VIDAL L., avec la participation de SHWALLER M., « Roujan-*Medilianum* (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *art. cit.*, p. 177-193.

123 Entre 561 et 605, le synode d'Auxerre prohibera expressément la pratique de l'inhumation au sein des baptistères : *Synodus diocesana Autissiodorensis, 561-605, c. 14, CC* 148 A., p. 267.

124 GAUTHIER F., « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *art. cit.* ; ARBARET L. et GAUTHIER F., « Les sarcophages du quartier du baptistère de Brioude : origine,

Du point de vue chronologique, le baptistère de Brioude s'inscrit sans difficulté dans la typologie des édifices paléochrétiens des Ve-VIe siècles. La forme circulaire de la cuve ne paraît pas constituer le dispositif le plus courant en Occident, mais caractérise pourtant quelques exemples contemporains tels qu'Ajaccio (état 2), Sagone, Mariana, Séviac, Limoges ou encore Roanne (état 2)[125]. C'est également la forme adoptée régionalement, dans un contexte différent, à Carlat, voire sur le site de La Couronne à Molles. À Brioude, les fouilles ont montré que le baptistère a probablement été détruit à la fin de la période mérovingienne. Un nouveau bâtiment, potentiellement carolingien, s'installe dans les niveaux de démolition du lieu de culte. La liturgie baptismale est alors transférée dans un autre édifice, dont l'église médiévale Saint-Jean conserve peut-être le souvenir.

À la fin de la période carolingienne, Brioude, à l'image de certaines petites agglomérations d'Auvergne, est circonscrit par une enceinte qui intègre désormais le quartier Saint-Julien au nord-ouest et le probable *castrum Victoriacum*, situé plus au sud. Elle comprend au moins trois églises (la basilique Saint-Julien, l'église Notre-Dame, et l'église [Saint-Priest ?] du *castrum Victoriacum*), concrètement attestées par les sources, mais peut-être également une voire deux autres, situées entre le quartier de Saint-Julien et l'emplacement supposé de la fortification mérovingienne : les églises Saint-Genès et Saint-Jean-Baptiste[126].

De la cité épiscopale de Clermont au *vicus Brivatensis*, les premiers grands sanctuaires chrétiens ont incontestablement modifié l'organisation de la ville, tant à l'échelle de la grande capitale de cité, au tissu urbain déjà complexe, qu'à celle de la petite agglomération de second rang. À Brioude, le quartier Saint-Julien est rapidement devenu le cœur du bourg médiéval, induisant un déplacement du noyau d'occupation qui, semble-t-il, se situait légèrement plus au

importations et évolutions pendant l'époque mérovingienne », *in* CARTRON I., HENRION F. et SCULLIER C. (éd.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, *Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne (Bordeaux, 2-4 octobre 2009)*, Bordeaux, 2015 (*Aquitania*, suppl. 34), p. 401-410.

125 ISTRIA D., « Les fouilles préventives de l'espace Alban à Ajaccio : nouvelles données sur les édifices de culte chrétiens des VIe-VIIe siècles », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle*, *op. cit.*, p. 161-173 ; PERGOLA P., « Mariana, capitale de la première Corse chrétienne », *in* FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 239-258 ; ISTRIA D, « Les deux baptistères du groupe épiscopal de Sant-Appianu de Sagone à Vico (Corse-du-Sud), *Gallia*, 69/2, 2012, p. 195-208 ; DENIS J., « Le baptistère de Limoges (Haute-Vienne), *Gallia*, 63, 2006, p. 125-129 ; LE NEZET-CELESTIN M., « Le baptistère de Roanne, place Maréchal de Lattre de Tassigny (Loire) », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle*, *op. cit.*, p. 175-180.

126 MOREL D. et CHEN A, « Deux églises disparues de Brioude. Les fouilles archéologiques de la place Saint-Jean », *art. cit.*

sud durant le Haut-Empire. Plus encore, l'espace de la ville médiévale, à Brioude comme à Clermont, s'est construit dès la période mérovingienne autour des principaux marqueurs topographiques que sont l'église et la fortification. Ce constat est d'autant plus flagrant à Brioude, où, si l'on admet la localisation du *castrum Victoriacum* proposée par Gabriel Fournier[127], hypothèse que nous suivons volontiers, le quartier ecclésial et la forteresse, dans un premier temps distincts, mais sans aucun doute complémentaires, ont participé à une réorganisation de l'habitat pour finalement intégrer, au plus tard à la fin du Xe siècle, une vaste enceinte qui marquera la limite du bourg médiéval.

Ces premiers grands sanctuaires ont par ailleurs constitué les points de départ de la christianisation de la cité, à partir desquels nombre de lieux de culte sont édifiés au cours de la période mérovingienne. Il ne fait également aucun doute qu'ils ont constitué des références en matière d'architecture, même si les maigres témoignages bâtis de ces périodes (en élévation ou enfouis) sont encore trop rares dans la région pour pouvoir l'affirmer. C'est donc autour de cette bipolarité Clermont/Brioude que s'organise désormais, au moins à partir du début du VIe siècle, la vie religieuse de la cité. Les églises fleurissent progressivement dans les petites agglomérations existantes et, dans le même temps, de nombreuses initiatives privées permettent la multiplication rapide des oratoires domaniaux. En marge de ces nouvelles expériences spirituelles et architecturales se développent également de premiers établissements monastiques, dont le rôle dans la formation du paysage médiéval, en ville comme à la campagne, ne saurait être ignoré.

[127] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.* p. 267.

Chapitre 15

Ermitages, monastères et peuplements

CHAPITRE 15.
ERMITAGES, MONASTÈRES ET PEUPLEMENTS

L'Auvergne dispose pour le haut Moyen Âge d'un corpus de sources textuelles sensiblement fourni permettant d'apprécier la vitalité des initiatives monastiques dans le diocèse de Clermont. Des monastères y sont attestés dès le milieu du Ve siècle, essentiellement par les écrits de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours. Ces fondations précoces traduisent le succès d'un modèle, celui des Pères du désert[1], véhiculé dans le dernier tiers du IVe siècle par saint Martin de Tours puis, quelques décennies plus tard, par les moines de l'archipel de Lérins[2] en Provence et par les Pères du Jura dans l'ancienne Séquanie[3]. Elles paraissent dans un premier temps graviter autour de la cité épiscopale, bien qu'en marge du territoire commencent à se développer quelques établissements. Ces initiatives traduisent parfois le succès d'expériences érémitiques[4], mais sont généralement impulsées par les évêques mérovingiens qui, au VIIe siècle, sont à l'origine de fondations marquantes, dont la plupart va perdurer jusqu'à la Révolution. La relation étroite entre l'épiscopat et les monastères s'explique en partie par la formation des prélats de l'Église, nombre d'entre eux ayant officié au sein de monastères (on citera notamment, dans des régions proches, Eucher de Lérins et Loup, devenus évêques de Lyon, le premier vers 432-

1 BIARNE J., « État du monachisme en Gaule à la fin du Ve siècle, Clovis », *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire. Le baptême de Clovis, l'événement*, Actes du colloque international de Reims (19-25 septembre 1996), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 1997, p. 435-450 ; FÉVRIER P.-A., « Le monachisme », *in* DUVAL N., FONTAINE J., FÉVRIER P.-A., PICARD J.-C., BARRUOL G. (dir.), *Naissance des arts chrétiens*, *op. cit.*, p. 134-145.

2 CODOU Y. et LAUWERS M. (éd.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Collection d'études médiévales de Nice, 9, Brepols, Turnhout, 2009.

3 Sur les traces matérielles du monachisme jurassien voir, entre autres, BULLY S., *Étude de topographie monastique : l'ancien palais abbatial de Saint-Claude (Jura), Ve-XVIIIe siècle*, *op. cit.* ; BULLY S., « Archéologie des monastères du premier millénaires dans le Centre-Est de la France. Conditions d'implantation et de diffusion, topographie historique et organisation », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 13, 2009, p. 257-290 ; sur les Pères du Jura, voir DE VOGUË A., *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, t. 8, *De la vie des Pères du Jura aux œuvres de Césaire d'Arles*, éditions du Cerf, Paris, 2003 ; MARTINE F., *Vie des Pères du Jura*, Sources chrétiennes, 142, Paris, 1968 (rééd. 2004).

4 Sur la question de l'érémitisme en Gaule antérieurement au VIIe siècle et le rôle de l'ermite dans la société, voir DELAPLACE C., « Ermites et ascètes à la fin de l'Antiquité et leur fonction dans la société rurale. L'exemple de la Gaule », *art. cit.* ; DELAPLACE C., « Géographie de l'érémitisme en Gaule : marches et marges de la christianisation (IVe-VIe siècles) », *art. cit.* ; voir également HEUCLIN J., « L'ermite et la mort durant le haut Moyen Âge, *Revue du Nord, histoire et archéologie*, 68, 1986, p. 153-168.

449 et le second autour de 538-542, ou Avit, qui siège à Vienne vers 494-vers 520[5]). Plus tard, aux IXe-Xe siècles, la montée en puissance du mouvement monastique est relayée cette fois par l'aristocratie laïque. Dès lors, les donations faites aux établissements religieux se multiplient et ces derniers engrangent des profits conséquents. Ces monastères exercent ainsi un fort pouvoir d'attraction, au même titre que les églises paroissiales et les châteaux, et sont bien souvent à l'origine de la formation d'un village.

Ce dossier est alimenté essentiellement par les sources textuelles, l'archéologie ayant longtemps peiné à investir ce champ de recherche, du moins régionalement. Cependant, de récentes opérations d'archéologie préventive et programmée, conduites respectivement à Aurillac[6] (Cantal) et Souvigny (Allier)[7], ont offert un nouvel éclairage à cette thématique déjà abordée de longue date par les historiens[8]. Le réexamen des fouilles anciennes réalisées à Manglieu et l'analyse du bâti de son église paroissiale actuelle, dans le cadre de ce doctorat, viennent également éclairer sous un nouveau jour la réalité matérielle de ces premiers monastères (fig. 340).

---

5 REYNAUD J.-F, (dir.), PACAUT M., WULLSCHLEGER M., *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Documents d'Archéologie Rhône-Alpes-Auvergne (DARA), 23, Lyon, 2002, p. 28-32. Voir aussi pour Avit de Vienne, NIMMEGEERS N., *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (V^e^-XIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

6 CLÉMENT N., « Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive », *in L'origine des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques, 4e Journées d'études monastiques,* BUCEMA, hors série 10, 2016.

7 Sur Souvigny voir notamment CHEVALIER P., BULLY S., CAUŠEVIĆ-BULLY M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et BARADAT A., « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *art. cit.* ; PHALIP B., CHEVALIER P. et MAQUET A., Souvigny (Allier), *La prieurale et le prieuré*, Cahiers du Patrimoine, Inventaire, Région Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012 ; CHEVALIER P., « La tombe sainte de Mayeul et Odilon et les sépultures de prestige dans les différents espaces funéraires du prieuré de Souvigny (Allier) »*, in* ALDUC-LE-BAGOUSSE A. (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Tables rondes du CRAHM 4, Caen, 2009, p. 303-327 ; FIOCCHI L., CHEVALIER P. et LAPIE O., « Les cercueils monoxyles du début du Xe s. à Souvigny (Allier) », *in* CARRÉ F. et HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches,* Actes de la table-ronde d'Auxerre – 2009*,* Mémoires de l'AFAM XXIII, Saint-Germain-en-Laye, 2012, p. 143-150.

8 Le monachisme carolingien est éclairé plus particulièrement par de précieuses études parmi lesquelles : FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.* ; LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?*, *op. cit.* ; MAQUET A., *Cluny en Auvergne, 910-1156*, *op. cit.* ; et tout dernièrement BERGER J., *Droit, société et parenté en Auvergne médiévale (VIe-XIVe siècles). Les écritures de la basilique Saint-Julien de Brioude*, Thèse de doctorat d'histoire, dirigée par DUBREUCQ A., Université Jean Moulin-Lyon 3, 2016.

1. Les premiers monastères d'Auvergne (V^e^-VIe siècles) : des destins fragiles

Les récits de Grégoire de Tours, et dans une moindre mesure ceux de Sidoine Apollinaire, permettent d'apprécier dans les grandes lignes la topographie monastique du diocèse de Clermont à la charnière entre Antiquité et haut Moyen Âge. Ce monachisme résulte d'initiatives diverses et connaît des débuts incertains donnant lieu à des fondations aux destins fragiles (fig. 341).

Pour le diocèse de Clermont, Grégoire de Tours mentionne l'existence d'une dizaine d'établissements monastiques. À cette liste pourraient s'ajouter les complexes de Saint-Julien de Brioude, de Saint-Alyre de Clermont ou de Saint-Austremoine d'Issoire[9], bien que ces derniers correspondent à des basiliques funéraires desservies par un clergé séculier.

1.1. Un monachisme périphérique à la cité épiscopale (fig. 342)

• *Le monastère de Chanturgue*

Sur les hauteurs de Clermont, l'évêque Eparchius aurait fondé dans le troisième quart du Ve siècle (entre 450 et 474) un monastère (*in arce Cantobennici montis monasterium collocase, ubi nunc oratorium est*) dans lequel il se retirait pour le Carême[10]. Il s'agit manifestement d'une fondation éphémère puisqu'à l'époque de Grégoire de Tours il ne subsiste qu'un *oratorium*[11]. Cet établissement est traditionnellement localisé, sans véritable preuve, au sommet du Puy de Chanturgue, au nord de la ville, où les nombreuses prospections archéologiques, dont celles réalisées dans le cadre de ce travail de doctorat, n'ont cependant livré aucun indice d'occupation.

• *Le monastère du prêtre Abraham (basilique Saint-Cirgues)*

Grégoire de Tours mentionne à trois reprises[12] un monastère dont l'existence est également attestée par Sidoine Apollinaire[13]. Un prêtre, dénommé Abraham, se fixe à Clermont

[9] Saint-Julien de Brioude est qualifiée à une reprise de *monasterium* par Grégoire de Tours et Saint-Alyre dispose à sa tête d'un *abbas*.

[10] GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 21, p. 67. Cette fondation n'est pas sans rappeler les monastères de Marmoutier ou de Saint-Côme et Saint-Damien à Auxerre dans lesquels respectivement saint Martin et saint Germain avaient coutume de se retirer.

[11] On ignore ici la réalité que recouvre l'emploi de ce terme. Désigne-t-il une simple chapelle isolée ?

[12] *ID.*, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, III, p. 672-673 ; *ID.*, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 21 et 22, p. 67.

près de la basilique Saint-Cyr à l'issue de sa *peregrinatio* en Occident : « Pendant que Victorius […] demeurait encore dans la capitale arverne (entre 475 et 484), il y avait, dans le monastère de Saint-Cyr de cette même ville, un abbé, nommé Abraham, qui était animé de la foi et des vertus de ce premier patriarche […][14] ». Il y fonde un établissement monastique dans lequel il est plus tard enseveli. La fondation en question est antérieure aux années 480.

Ces différentes occurrences n'offrent aucun détail sur l'organisation du monastère. Il se situait manifestement dans l'îlot bordé de nos jours au nord par la rue Saint-Cirgues, conservant le souvenir de l'église du même nom, au nord-ouest de la butte portant la cathédrale. Dans la deuxième moitié du Xe siècle, le *Libellus de ecclesiis claromontanis* ne signale qu'une église (*in ecclesia sancti Cirici, altare sancti Cirici* ») sans mentionner l'existence d'une communauté religieuse[15]. Des recherches archéologiques ont confirmé l'existence d'une fondation mérovingienne aux abords de la rue Saint-Cirgues. Une fouille de sauvetage a en effet permis la découverte, en 1995, d'un ou plusieurs bâtiments auxquels étaient associés des sarcophages trapézoïdaux[16]. Une seconde opération, la même année, mettait au jour d'autres sarcophages, dont l'un contenait un collier constitué de tubes d'or et de perles de verre. Un fragment d'une petite plaque funéraire en marbre, gravée d'une croix latine flanquée de paons incisés et d'une paire de croix, a également été découvert, corroborant l'existence d'une aire funéraire du VIe siècle aux abords de l'église Saint-Cirgues[17].

L'environnement dans lequel s'est implanté l'établissement a par ailleurs pu être étudié à l'occasion d'une fouille réalisée à une cinquantaine de mètres à l'est de son emplacement supposé[18]. Le monastère a pris place dans un secteur très humide, occupé par des quartiers

---

13 SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, *op. cit.*, Livre VII, *Epistula* 17, p. 77.

14 « *Huius tempore, cum adhuc apud urbem Arvernam, cui supra meminimus, moraretur, fuit in monasterio beati Quirici urbis ipsius abba Abraham nomine, qui fide atque operibus Abrahae illius prioris gratia refulgebat, sicut in libro vitae eius scripsimus* […] », GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 21, p. 67 (traduction française par LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

15 *Libellus de ecclesiis Claromontanis in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.*, 14, p. 461.

16 PARENT D., JOUANNET C. et GAIME S., *Clermont-Ferrand, Z.A.C. Saint-Cirgues, Phase II, Rapport de Diagnostic, avril-mai 1995*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995.

17 PARENT D. et PARDON J.-M., « Clermont-Ferrand, rue Saint-Cirgues », *Bilan scientifique de la région Auvergne (1995)*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 1996, p. 74 ; CHEVALIER P. ET GAUTHIER F., « Clermont », *in* PREVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, XVI, *op. cit.*, vol. 1, p. 85.

18 MARTINEZ D. (dir.), *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), angles des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose. Rapport final d'opération*, *op. cit.*

d'artisans durant le Haut-Empire, et semble-t-il largement délaissé à partir du milieu du IIIe siècle. Il s'est donc établi dans un environnement ouvert et marécageux, constitué en grande partie de parcelles pour certaines cultivées, pour d'autres en friche. L'implantation d'un monastère dans ce secteur au demeurant inhospitalier a sans aucun doute nécessité la réalisation d'importants travaux d'aménagement du terrain, ne serait-ce qu'en terme de drainage. Un tel projet devait s'avérer coûteux et relevait probablement d'une commande épiscopale.

• *De l'ermitage au monastère suburbain : Saint-Mart de Royat*

Dans le chapitre 14 du *Liber Vitae Patrum*, Grégoire de Tours relate la fondation d'un monastère par l'ermite Martius dans le premier tiers du VIe siècle[19]. Ce dernier, originaire de Clermont, décide de se retirer sur les hauteurs de la ville, où, dans une grotte, il s'aménage un ermitage (qualifié de *cellula* ou d'*habitacula*). Les nombreux miracles qu'il y accomplit attirent de nombreux fidèles. Très vite, une communauté se constitue et un monastère est fondé. L'évêque de Tours précise que celui-ci comprenait un jardin clos par une haie, dans lequel les moines faisaient pousser des légumes et des arbres fruitiers, sans apporter davantage de précisions sur l'organisation générale de l'établissement. Il indique par ailleurs que Martius est inhumé dans l'*oratorium* du monastère : « Puis son corps, lavé en grand honneur et revêtu de vêtements convenables, fut enseveli dans l'oratoire du monastère »[20]. On ignore en revanche si l'établissement accueillait une communauté régulière ou un simple regroupement de semi-anachorètes. Cependant, à la fin de la vie du fondateur, la communauté semble structurée et dirigée par un *praepositus* désigné par Martius.

Des découvertes anciennes, localisées à l'emplacement de l'ancien couvent Saint-Mart, ont mis en évidence la présence de tombes en sarcophages ainsi que celles de plaques de marbre gravées d'épitaphes[21]. Ces vestiges pourraient être associés à l'ancien monastère, dont l'évolution durant le haut Moyen Âge reste cependant inconnue. Une communauté féminine, visitée par l'évêque Bonnet à la fin du VIIe siècle (le *Rubiacense coenobium*, mentionné dans la *Vita Boniti*

[19] GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, XIV, p. 717-720.

[20] « *Debinc com summo honore ablutus dignisque vestimentis indutus, infra oratorium monasterii est sepultus* […] », *ibid.*, XIV, 4, p. 720.

[21] GRANGE G., *Simples notes à propos d'un fragment d'inscription tumulaire trouvée en mars 1879 sur le territoire de la commune de Chamalières*, Imprimerie Fernand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1879 ; COHENDY M., *Découvertes à Chamalières d'un denier d'argent de Lothaire et d'un cimetière mérovingien à Saint-Mart*, Imprimerie Fernand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1879.

episcopi[22]), semble par ailleurs avoir existé durant le haut Moyen Âge. Il s'agit peut-être d'un établissement distinct du monastère fondé autour de saint Mart, à moins que celui-ci n'ait été supplanté par un couvent de moniales, peut-être dans la deuxième moitié du VIIe siècle, période au cours de laquelle plusieurs monastères féminins sont fondés dans la périphérie de Clermont (notamment par les évêques Genès et Priest).

• *Le monastère de Cournon*

Le *Chrononense monasterium* est cité à trois reprises par Grégoire de Tours. Dans les *Libri Historiarum*, il relate un épisode concernant un dénommé Palladius. Ce dernier, promu comte de Javols, était en conflit avec l'évêque Parthenius. Il fut destitué de sa charge et revint en Auvergne, où il se suicida. Il fut ensuite « porté à la sépulture du monastère de Cournon, mais il ne fut point placé près des corps des chrétiens, et il n'y eut pas de messes célébrées pour lui[23] ». Dans le *Liber Vitae Patrum*, on apprend que le futur évêque Gallus est moine de Cournon durant l'épiscopat de Quintianus (au début des années 520) : « Le bienheureux évêque Quintianus qui, l'entendant chanter au monastère où il était venu, ne voulut pas permettre qu'il y demeure plus longtemps mais l'emmena avec lui à la ville[24] ».

Cournon est située à moins de dix kilomètres de Clermont. Le monastère alto-médiéval est assez mal connu. Il existe encore au Xe siècle, sous le patronage des saints Martin et Hilaire. En 959, l'évêque Étienne II le fait entrer dans les biens du chapitre cathédral. Selon Gabriel Fournier, cette donation suggère que le monastère mérovingien était constitué de deux édifices (fig. 343). Durant le Moyen Âge et l'époque moderne, Cournon accueillait deux églises, l'une paroissiale, dédiée à saint Martin, l'autre desservie par un chapitre, honorant saint Hilaire[25]. Du point de vue de l'archéologie, peu d'informations viennent éclairer les origines du monastère. L'église Saint-Martin est manifestement implantée sur un site d'époque gallo-romaine, comme l'atteste la découverte ancienne, aux abords, d'une stèle funéraire datant de cette période (fig. 344). Cette occupation est également signalée par la réutilisation de blocs antiques de grand

[22] *Vita Boniti episcopi arverni, in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.* p. 126-127.

[23] « *Verumtamen ad monasterium Chronosensim delatus, sepulturae mandatus, sed non iuxta christianorum cadavéra positus, sed nec missarum solemnia meruit* […] », GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre IV, 39, p. 171 (traduction française par LATOUCHE R., Les Belles Lettres, Paris, 1963).

[24] « *Quem cum beatus Quintianus episcopus ad eundem monasterium veniens cantantem audisset, non eum permisit ultra illuc reteneri, sed secum ad civitatem adduxit* […] », *ID.*, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, VI, 2, *op. cit.*, p. 681.

[25] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 539-541.

appareil, notamment en parement externe du transept sud, où figure un socle chanfreiné ayant peut-être appartenu à une construction monumentale (fig.345)[26]. Pour l'époque mérovingienne, des découvertes anciennes font état de tombes médiévales, dont quelques sarcophages[27]. L'abbé Croizet affirme également posséder un fragment d'une inscription apposée sur une stèle en marbre provenant de Cournon[28]. Si une occupation, du moins funéraire, est avérée aux abords de l'église Saint-Martin pour le haut Moyen Âge, rien n'atteste en revanche l'origine mérovingienne de l'église Saint-Hilaire. Détruite à la fin XIXe siècle, son emplacement est aujourd'hui pérennisé par un jardin public (« Jardin Saint-Hilaire »). Ce dernier a fait l'objet d'une petite fouille archéologique préventive en 1997 qui, à première vue, n'a livré aucun indice d'une occupation antérieure à l'an mil[29].

1.2. Les établissements ruraux

• *Pionsat*

À l'écart de la cité épiscopale, les premiers monastères semblent fleurir à partir de la première moitié du VIe siècle, pour certains dans des zones relativement reculées. C'est le cas de Pionsat où, dans le chapitre 12 du *Liber Vitae Patrum*, Grégoire de Tours situe l'histoire de l'ermite Aemelianus[30]. Ce dernier, vers la fin du Ve ou le début du VIe siècle, se retire dans les bois de Pionsat (*silvae Ponticiacenses*) qui dépendent alors du *saltus* du domaine de Vensat appartenant à Sigevald, gouverneur de l'Auvergne pour le compte du roi Thierry. Un dénommé Brachio, alors au service de Sigevald, tombe par hasard sur l'ermitage d'Aemelianus alors qu'il est en train de chasser un sanglier. La bête pourchassée franchit la haie qui entoure la cabane (*cellula*) de l'ermite

[26] Ce socle chanfreiné n'est pas sans rappeler les couvrements de podium utilisés dans la construction des mausolées d'époque gallo-romaine. La stèle funéraire pourrait d'ailleurs aller dans ce sens.

[27] DOURIF H., « Notes sur l'église de Cournon », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont*, 25, 1883, p. 361-370, ici p. 363.

[28] CROIZET (abbé), *Tablettes Historiques de l'Auvergne*, tome II, 1848, p. 470. La Carte archéologique du Puy-de-Dôme signale également la présence d'une inscription antique située en remploi dans l'escalier d'entrée de l'église (contre le mur sud), correspondant sans doute à « la sculpture publiée comme épitaphe, sur marbre, d'un gouverneur romain nommé Palladius », PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 87.

[29] ARNAUD P., *Cournon-d'Auvergne, abords de l'église Saint-Hilaire (Puy-de-Dôme). Rapport de fouille d'évaluation archéologique (20 janvier-19 février 1997)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1997.

[30] GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, XII, 2, p. 712.

dans laquelle il trouve refuge. Brachio, après la mort de Sigevald, en 533, ayant été marqué par cet épisode, rejoint Aemelianus et s'installe dans la forêt. Très vite, une communauté monastique se forme autour des deux compagnons. Brachio réussit par la suite à obtenir de l'héritière de Sigevald, Ranihilde, le droit de fonder un monastère sur de vastes terres situées dans le *saltus* du domaine de Vensat (*Hic, stabilito monasterio, obtenuit a Ranihilde, Sigivaldi memorati filia, multo terrarum spatio, quod as hoc monasterium dereliquid. Erat enim saltus ex domo Vindiciacense*[31]). Après cette fondation, Brachio se retire à Tours pour y fonder deux autres établissements. Peu avant sa mort, il demande à l'abbé de Pionsat d'établir en bordure d'une rivière un mausolée destiné à abriter son tombeau. On apprend alors que ce dernier est bâti sur la base de constructions préexistantes. À sa mort, vers 576, avant d'être déposé dans son lieu de repos, il est enseveli un temps dans « l'oratoire de sa cellule primitive » ([…] *in oratorio prioris cellulae sepulto* […])[32].

De l'organisation du monastère, on ne dispose à nouveau d'aucun élément, sinon qu'il était doté d'un oratoire. Il semble cependant constitué, du moins à la mort de Brachio, d'une communauté régulière dirigée par un abbé. D'ailleurs, on s'interrogera sur la réalité de la communauté primitive et là aussi sur l'existence, dans un premier temps, d'un groupe de semi-anachorètes qui ne se constituèrent en communauté qu'à la mort de Brachio.

Notons l'évocation du désert dans lequel s'est retiré Aemelianus (*ad heremi deserta*), conception somme toute relative puisqu'on apprend que son disciple et successeur, Brachio, fit édifier son tombeau sur les ruines « d'antiques » constructions (*Quo migrante et in oratorio prioris cellulae sepulto, cum abba iniunctum cuperet opus explere, nutu Dei et celces coctos antiquitus et fundamentum in ea mensura qua ipse ponere cogitabat nanctus est* […][33]). La localité de Pionsat abritait probablement dès l'époque romaine une petite agglomération dont l'importance est inconnue, simplement caractérisée par la présence de plusieurs sites à *tegulae* ainsi que par une nécropole à incinération[34]. Elle se situait par ailleurs à proximité du tracé supposé de la voie romaine reliant Clermont à Evaux-les-Bains.

Le texte n'offre aucune information sur les dispositions du monastère, mais renseigne toutefois sur sa dotation foncière, essentiellement des bois constituant une partie du *saltus* de la *villa* de Vensat. Cet établissement ne semble pas avoir perduré longtemps. Son existence n'est en tout cas éclairée par aucune source postérieure à Grégoire de Tours. Le souvenir de Brachio est cependant conservé dans la titulature actuelle de l'église, placée sous le vocable Saint-Bravy.

---

[31] *Ibid.*, XII, 3, p. 713-714.

[32] *Ibid.*, p. 714-715.

[33] *Ibid.*, p. 715.

[34] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 251-252.

• *Menat*

Le monastère de Menat, mentionné à deux reprises par Grégoire de Tours dans les *Libri Historiarum* et dans le *Liber Vitae Patrum*, est étroitement associé au personnage de Brachio. Ce dernier, revenant de Tours, fut chargé d'y rétablir la règle qui s'était relâchée par la négligence de ses abbés : *Cum ad priorem cellulam resederet, in monasterium Manatinse, qui per incuriam abbatis interpuerat, ordinatur, ut scilicet eius studio congregatio ipsa canonicae regeretur*[35]. Brachio est cité par la suite en tant qu'abbé du monastère[36].

Les origines de cette fondation sont également rapportées dans la *Vie de saint Ménélée*, rédigée tardivement, probablement au XIe siècle, dont la fidélité paraît douteuse. On apprend que Ménelée, originaire des pays de la Loire, et présenté comme le descendant de l'empereur Héraclius (*Origo beati Menelei claro de fonte manavit, ex magni scilicet imperatoris Heraclii prosapia* [...]), aurait installé un ermitage dans le *pagus* de Vensat, entre les rivières de la Sioule et de la Bouble : […] *in Arvernensi patria, in pago Vinciacensi inter fluvium Sivolis et Bubulae* […][37]. Cet ermitage aurait servi de base à la fondation d'une abbaye. Plus tard, vers 812-813, le monastère est remis en état par Louis le Pieux[38]. L'archéologie apporte pour sa part peu d'informations et l'on ne pourra guère citer que la tradition selon laquelle des sarcophages auraient été mis au jour à proximité de l'abbaye.

• *Randan*

À une quarantaine de kilomètres au nord-est de la cité épiscopale, l'évêque de Tours rapporte l'existence, à Randan, d'un monastère dirigé par l'abbé Sunniulphe et dans lequel officie un moine d'une grande vertu, dénommé Julien. L'auteur ne consacre que quelques lignes à cet établissement et ne donne une nouvelle fois aucun indice relatif à son importance. Il signale simplement que le monastère possédait un grenier ([…] *ut expellentes monachi de horrea anonas quasi*

[35] GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, XII, 2, p. 712.

[36] *ID.*, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre V, 12, p. 206.

[37] *Vita Menelei abbatis Menatensis*, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, *MGH. SS rer. Merov. V*, *op. cit.* ; voir également LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?, op. cit.*, p. 219.

[38] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 440.

chloros ad solem siccare ponerent […]), ce qui peut supposer l'existence d'une communauté régulière disposant de ses propres installations[39].

• *Saint-Pourçain-sur-Sioule*

Grégoire de Tours consacre une courte *vita* à Portianus, esclave d'un « barbare », qui réussit un jour à s'enfuir et à se réfugier dans un monastère proche dont il deviendra l'abbé : *Beatissumus igitur Portianus ab ineunte aetate Deum quaerere caeli semper etiam inter terrena servitia conabatur. Hic enim servus fertur fuisse cuiusdam barbari. Idem cum plerumpque ad monasterium configuret* […][40]. L'établissement existe dès le premier tiers du VIe siècle car on apprend que Portianus se rend à Artonne dans le camp militaire du roi Thierry Ier (511-533). On ne dispose d'aucune information sur son organisation interne. Il s'agit quoi qu'il en soit d'une fondation pérenne puisqu'il existe toujours à la fin du IXe siècle. En effet, en 871, Charles le Chauve cède l'abbaye de Saint-Pourçain aux moines de Noirmoutiere venus s'exiler en Auvergne à la suite des invasions normandes. Quatre ans plus tard, en 875, la *cella* de Saint-Pourçain est cette fois mentionnée dans les biens de Saint-Philibert de Tournus[41].

L'église actuelle, dédiée à la Croix, se situe probablement à l'emplacement du complexe primitif. Plusieurs sarcophages ont d'ailleurs été découverts contre le clocher de l'édifice au début des années 1960[42].

• *Méallet*

L'existence d'un monastère à Méallet, en Haute-Auvergne, est attestée par Grégoire de Tours dans un chapitre de son *Liber Vitae Patrum* dédié à saint Caluppan[43]. Ce dernier, moine dans un monastère situé à proximité de Méallet (*apud monasterium Meletinsim termini Arverni*), quitte sa communauté pour se reclure dans la montagne voisine, trouvant résidence au sein d'un abri naturel aménagé dans la roche. Il s'y construit un petit oratoire que vient d'ailleurs visiter Grégoire de Tours accompagnant l'évêque Avit de Clermont. L'ermitage en question se situerait

[39] GRÉGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre IV, 32, p. 116.

[40] *ID.*, *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, V, 2, p. 677-679.

[41] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 542.

[42] CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, Allier. 03*, *op. cit.*, p. 127.

[43] *Ibid.,* XI, 2, p. 708-709.

au Rocher de Rocantou, dans les gorges du Marilhou, à trois kilomètres au nord du bourg de Méallet[44].

Le monastère d'où vient Caluppan, évoqué indirectement dans le *Liber Vitae Patrum*, n'est mentionné dans aucune autre source postérieure. Une église Saint-Georges de Méallet, intégrée à une *villa*, est citée dans le polyptyque de Mauriac. Elle pérennise peut-être l'emplacement de l'occupation monastique du VIe siècle : *In villa Mellet ecclesiam indominicatam, Sancto Georgio dicatam* […][45].

1.3. Les principales caractéristiques des premières fondations monastiques

Les premières communautés d'Auvergne s'implantent dans les faubourgs de Clermont au plus tard dans la deuxième moitié du Ve siècle (Saint-Cirgues et Chanturgue). La multiplication des initiatives rurales suit de peu ces fondations suburbaines et, dès le début du VIe siècle, plusieurs monastères émergent un peu partout dans le diocèse, pour certains dans des secteurs reculés à l'image de Pionsat. Cet isolement demeure toutefois mesuré puisque les communautés, ou les ermites à l'origine de celles-ci, s'installent à proximité des foyers de peuplement (l'exemple le plus remarquable étant celui de Martius sur les hauteurs de Clermont). Ces premières initiatives sont souvent issues d'expériences érémitiques (Pionsat, Royat, Menat ? au VIe siècle, et Brageac au VIIe siècle), très tôt soutenues par les évêques (Chanturgue, Saint-Cirgues, Cournon) et même, dans certains cas, encouragées par l'aristocratie, notamment à Pionsat où Brachio obtient des terres cédées par la fille du duc Sigevald.

À Clermont et ses abords, les établissements sont élevés sur ou dans les ruines de constructions antiques. Ainsi à Royat, le monastère Saint-Mart est probablement édifié à l'emplacement d'anciens thermes. À Saint-Cirgues, les fouilles alentour ont démontré l'existence durant le Haut-Empire de quartiers dédiés à des artisanats de nuisance (boucherie, meunerie, tannerie, etc.). Il y a donc tout lieu de penser que l'établissement du prêtre Abraham a été édifié à l'emplacement de constructions gallo-romaines. L'église Saint-Martin de Cournon paraît également construite au-dessus d'un (ou plusieurs) bâtiments du Haut-Empire. Ailleurs, à Pionsat, le sépulcre de Brachio est construit sur les ruines d'un bâtiment ancien.

---

[44] Odette Lapeyre et Jean-Luc Boudartchouk le situent dans une anfractuosité localisée près du sommet du rocher, PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, *op. cit.*, p. 129.

[45] Polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, n° 97, tiré de PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *art. cit.*

Bon nombre de ces fondations sont par ailleurs éphémères. En effet, la moitié des monastères évoqués par Grégoire de Tours ne semble pas avoir perduré durant le haut Moyen Âge. Seuls ceux de Saint-Pourçain, Cournon, Menat et Royat existent encore au-delà de la période mérovingienne (l'histoire de celui de Royat apparaît toutefois délicate à cerner). Au contraire, l'établissement de Chanturgue n'existait semble-t-il déjà plus dans le dernier tiers du VIe siècle. Ceux de Pionsat, Randan, Méallet ou Saint-Cirgues de Clermont ne sont également connus qu'à travers le témoignage de l'évêque de Tours. Cet état de fait pose la question du nombre, probablement important, de ces initiatives des premiers temps dont on ignore les formes. Il s'agit manifestement d'installations rudimentaires, probablement en bois, sans organisation clairement prédéfinie et ainsi difficile à caractériser par l'archéologie.

À ces exemples documentés par les textes s'ajoutent quelques sites modestes, manifestement anciens, où la présence de petites celles monastiques peut-être envisagée. À titre d'exemple, à Billom, au lieu-dit Marcillat, figure une structure circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre, circonscrite par un système de double fossé. Cet aménagement, traditionnellement interprété comme une petite motte castrale arasée, a pourtant livré des sarcophages mérovingiens affleurant à quelques dizaines de centimètres sous le tertre arasé[46] (fig. 346 et 347). Le toponyme du champ dans lequel cette structure est encore visible est « le cimetière des moines ». Or, les sources médiévales indiquent qu'un prieuré de Manglieu existait dans les environs dès le XIIIe siècle. L'établissement en question a-t-il pérennisé une très ancienne celle monastique, d'époque mérovingienne ? Ailleurs, à Bessay-sur-Allier, le même cas de figure se présente et des sarcophages trapézoïdaux sont signalés à l'emplacement de « La Motte Saint-Paul »[47], située au lieu-dit « l'ermitage », jouxtant une parcelle portant le toponyme « Bois des moines » sans qu'aucun établissement monastique médiéval n'y soit connu.

Quoi qu'il en soit, ces monastères « éphémères » sont presque systématiquement pérennisés par des églises localisées à l'emplacement ou aux abords de l'établissement primitif, et autour desquelles s'est développé un village ou un quartier suburbain au cours du Moyen Âge. Les fondations précoces, qu'elles aient perduré ou non, sont à l'origine de petites paroisses et jouent ainsi un rôle dans la genèse et la fixation des cadres territoriaux de la période médiévale.

---

[46] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 31 ; HUGUET F., *L'occupation du sol dans les campagnes médiévales de la Limagne des buttes autour de Billom*, mémoire de Master 1, dirigé par TRÉMENT F. et PHALIP B., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2011, vol. 2, p. 11-13. PAIRAULT A., *Billom, cité médiévale. Des origines au XXe s.*, Éditions de Bussac, Clermont-Ferrand, 1983.

[47] CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, 03 : Allier*, *op. cit.*, p. 122-123.

Du point de vue institutionnel, le tableau que dépeint Grégoire de Tours pour le VIe siècle traduit une réalité complexe où se côtoient des communautés cénobitiques régulières, vivant dans l'observance d'une règle, et des regroupements plus spontanés et moins structurés, inspirés du monachisme gaulois des premiers temps, notamment du modèle martinien, en particulier lorsque la communauté s'est formée spontanément autour d'un ermite. Ces communautés paraissent toutefois organisées autour d'un *praepositus* ou d'un abbé, comme cela est attesté à Pionsat, Menat, Royat ou Randan. À Menat et à Méallet, les moines respectent des « préceptes », dans le second cas ceux de saint Augustin où le travail des religieux est encouragé. Cela vaut d'ailleurs à Caluppan des réprimandes, celui-ci ne pouvant plus travailler en raison des privations qu'il s'impose.

En définitive, ce premier monachisme auvergnat apparaît très actif au moins à partir de la première moitié du VIe siècle, semble-t-il en raison du succès de la diffusion des modèles orientaux depuis le début du siècle précédant. Cet engouement pour la vie ascétique favorise l'émergence d'expériences multiformes aboutissant au regroupement de communautés religieuses. Ces initiatives échappent peut-être pour partie au contrôle de l'évêque, expliquant alors pourquoi nombre d'entre elles ne durent probablement pas au-delà de quelques décennies. Ce caractère éphémère peut aussi s'expliquer par l'absence de structuration réelle et stricte autour d'une règle de vie commune, dans une période antérieure à la règle de Benoît de Nursie, qui ne se diffuse que dans la deuxième moitié du VIe et, plus largement, au siècle suivant. D'autres coutumes ou règles, ainsi celles des fondations martiniennes ou lériniennes par exemple, peuvent régir les communautés primitives, mais on note que c'est effectivement au VIIe siècle qu'apparaissent en Auvergne les premières fondations pérennes et importantes, à l'image de Chantoin ou de Manglieu.

2. Les fondations pérennes de la seconde moitié du VIIe siècle. Étude de cas : le monastère de Manglieu

Dans la seconde moitié du VIIe siècle s'illustrent à la tête de l'Église de Clermont des évêques bâtisseurs (ou fondateurs), les plus actifs en ce sens étant sans conteste Genès (v. 656-662), Priest (666-676) et Avit II (676-691). Ces derniers sont à l'origine d'établissements qui ont bénéficié d'un rayonnement certain à l'échelle de l'Auvergne au cours du Moyen Âge et ont abrité des communautés religieuses jusqu'à la Révolution. La plupart des fondations de cette période sont connues grâce à l'hagiographie, en particulier par les *Vies* des saints Priest et Bonnet. Ces

deux textes recèlent de passages attestant l'existence des couvents de Chantoin, de Chamalières et de Royat, ainsi que celle des monastères de Volvic, de Manglieu et d'un *Columbariense monasterium* dont l'identification n'est pas assurée[48]. Hormis la localité de Manglieu, située à l'écart de Clermont, les établissements fondés dans cette deuxième moitié du VIIe siècle, du moins ceux que l'on connaît, sont installés dans les marges de la ville, sinon à quelques kilomètres, à l'image de Volvic, traduisant la persistance d'un monachisme qui semble encore avant tout périphérique vis-à-vis de la cité épiscopale.

La réalité matérielle de ces monastères est mieux connue, bien qu'elle peine encore à être mise en évidence par l'archéologie. Cependant, des exemples tels que Manglieu, dont une description détaillée figure dans la *Vie de saint Bonnet*, offre une image concrète de ces établissements qui paraissent dorénavant structurés autour d'une voire deux églises, enfermées au sein d'une clôture. Dans le cas de Manglieu, la fidélité de la description insérée dans le récit hagiographique a pu être éprouvée par l'archéologie, d'une part grâce aux fouilles réalisées par Gabriel Fournier dans l'ancienne église Notre-Dame, d'autre part à travers l'étude du bâti entreprise dans le cadre de ce doctorat sur le chevet de l'actuelle église paroissiale Saint-Sébastien.

Le village de Manglieu, dans le département du Puy-de-Dôme, est installé au pied des contreforts occidentaux du massif du Livradois-Forez, à une altitude moyenne de 410 mètres, en bordure de l'Ailloux, affluent de l'Allier. Il se situe à environ 30 kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand et à 15 kilomètres au nord-est d'Issoire. D'après les données textuelles, les origines de la localité remontent à un monastère, dont la fondation est attribuée à l'évêque Genès peu après le milieu du VIIe siècle. Il ne subsiste aujourd'hui que l'église Saint-Sébastien qui demeura l'église abbatiale jusqu'à la Révolution (fig. 348 à 350). À l'origine placée sous la protection des saints Apôtres, comme le révèle la *Vie de saint Bonnet*, elle prend le vocable Saint-Sébastien au cours de la période carolingienne. L'ancienne église paroissiale Notre-Dame, située à une quarantaine de mètres au sud-est, figure pour sa part à l'état de ruines (fig. 351 et 352). Les deux édifices ouvrent à l'heure actuelle sur une petite place qui fut occupée autrefois, du moins pour partie, par le cimetière paroissial.

[48] La *Vie de saint Bonnet* évoque d'ailleurs des monastères extérieurs à l'Auvergne tel que celui de l'Île-Barbe à Lyon ou de Saint-Maurice à Agaune. Sur ces deux monastères voir GAILLARD C., *L'abbaye de l'Île Barbe à Lyon Ve-XIIIe siècles. Archéologie et topographie d'une fondation monastique insulaire*, Thèse de doctorat en Archéologie médiévale, dirigée par REVEYRON N., Université Lumière-Lyon II, 2016 ; ANDENMATTEN B., RIPART L. et MARIAUX P.-A., *L'abbaye Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*, éditions Infolio, Gollion, 2015, 2 vol.

2.1. Les textes du haut Moyen Âge

2.1.1. La Vie *de saint Bonnet*

Saint Bonnet, évêque de Clermont entre 691 et 701, décide de se retirer à la fin de sa vie au monastère de Manglieu après avoir démissionné de sa charge ecclésiastique. L'établissement religieux aurait été fondé quelques décennies auparavant par son prédécesseur Genès[49], qui l'aurait installé dans l'un de ses domaines. Sa *Vie* a peut-être été rédigée en 711, au moment où le corps de Bonnet, mort à Lyon, est transféré dans la basilique Saint-Maurice de Clermont[50]. Ce récit livre de nombreux détails sur l'organisation du monastère mérovingien. Outre les descriptions architecturales relativement poussées, le contexte topographique dans lequel s'implante l'établissement monastique est précisément décrit : « Il est protégé par des collines de toutes parts, est ombragé par les bois ; il est agréable par ses frondaisons et ses feuillages épais ; grâce à la rivière qui y coule, les prés du monastère, fleuris comme un jardin, s'étendent en direction du sud[51] ». On y reconnaît parfaitement l'environnement actuel, le village de Manglieu prenant effectivement place dans le fond d'une vallée encaissée et drainée par un petit cours d'eau.

Le monastère comprend alors deux églises enfermées dans une clôture, l'une dédiée à Marie, l'autre placée sous le patronage des Apôtres : « Une clôture percée d'une triple porte enferme le monastère. Lorsqu'elles sont éclairées par le soleil, les églises des saints martyrs étincellent d'un éclat très vif. La tour pentagonale de Marie toujours vierge et mère de Dieu brille d'un éclat particulièrement remarquable et s'élève fièrement, émergeant d'une base quadrangulaire et s'élevant au-dessus des autres constructions, elle domine seule. Quatre fois six arcs, décorés en dessous, convexes au-dessus, s'élèvent jusqu'au faîte qui brille. De même, l'église des Apôtres ne resplendit pas moins, comme un signe triangulaire, les autels des saints brillent. De part et d'autre, des arcs géminés se rejoignent et des colonnes sculptées avec la splendeur des anciens se dressent ; à la manière d'une haute et admirable voûte, des poutres sont assemblées pour former

[49] FOURNIER G., « L'ancienne abbaye de Manglieu », *art. cit.*, p. 9.

[50] Cette date est celle retenue par deux synthèses récentes : HEINZELMANN M., « L'hagiographie mérovingienne : panorama des documents potentiels », *in* GOULLET M., HEINZELMANN M. et VEYRARD-COSME C. (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 27-82, ici p. 71 ; VERLEYSEN A.-M., « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », *in Hagiographie VI*, Brepols, 2014, p. 663.

[51] *Nam omni ex parte collium tuicione munitus, nemoribus obumbratur ; comis frondentibus densis, amenia virent, rigante amne, Florida erga ortulum, cenobii prata patentque largum ab austro aditum* […], *Vita Boniti episcopi arverni, in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.,* p. 127-128.

un plafond lambrissé ; les murs des églises sont rouges avec des décors blancs à la manière de ce qui se fait en ville[52] ».

Ces descriptions ne vont pas toutefois sans poser quelques difficultés de traduction et, par extension, d'interprétation. Le passage le plus obscur fait état de *claustra gemina* situés *infra biquadrum* ([…] *inter nemorosa pomerii sistunt infra biquadrum claustra gemina munitione crebrisque arcuum macheriae formaminibus manent, columnarum capitibus sculpta depictis variaque pictura superficies nitet.*[53]), invitant Gabriel Fournier à y voir un double cloître[54]. Le rédacteur de la *vita* insiste peut-être davantage sur une double fermeture, suggérant alors de traduire *infra biquadrum claustra gemina munitione* non pas par « les doubles cloîtres, inscrits dans un double quadrilatère » ou l'aspect fortifié (terme *munitione*) ne transparaît pas, mais peut-être par « en contrebas, le double carré d'une clôture avec deux enceintes », permettant de traduire ce passage par : « Au milieu des lieux boisés du verger se trouve, en contrebas, le double carré d'une clôture avec deux enceintes, et des galeries percées par de nombreux arcs ; les chapiteaux et les colonnes sont décorés de sculptures et leur surface brille de peintures variées »[55].

Malgré ces difficultés, ce document apparaît exceptionnel tant par son ancienneté que par son souci du détail. Les descriptions qui sont fournies illustrent la richesse architecturale de ces fondations épiscopales du VIIe siècle, contrastant avec l'aspect semble-t-il rudimentaire caractérisant bon nombre des établissements monastiques antérieurs. L'histoire du monastère de Manglieu au cours du haut Moyen Âge est par ailleurs connue par différentes sources diplomatiques d'époque carolingienne.

2.1.2. Les diplômes d'immunité d'époque carolingienne

Le monastère a bénéficié dès le IXe siècle de privilèges octroyés par les souverains carolingiens. En 812-813, Louis le Pieux restaure l'établissement religieux et, en 818, lui concède

---

[52] […] *triplici valvarum itinere clauditur limes. Iubare perlustrante splendent sanctorum martyrum aulae. Insignis micat sanctae semper Virginis Deique genitricis Mariae atque celsior eminet turris pentagona quadriangulo emergens fulcro: supra grediens ceteris prominet una. Quater sena centra, decora inferius, superius convexa, surgunt, celsaque fastigia micant. Apostolorum aula non minus interea fulget, quasi nota trigona, sanctorum altaria nitent ; centra hinc indeque geminata connectunt, columnae priscorum sculptae fulgretine emergunt, more elatae mire camerae. Tigna laqueariis affixa consistunt necnon et domorum candido decore rutilant muri, urbis modo* […], *ibid.,* p. 128.

[53] *Ibid.*, *loc. cit.*

[54] FOURNIER G., « L'ancienne abbaye de Manglieu », *art. cit.*, p. 9.

[55] Je remercie Fernand Peloux, Monique Goullet et Laurent Schneider pour les réflexions et les orientations précieuses qu'ils m'ont fournies pour la traduction de ce passage.

un diplôme d'immunité[56]. Ces privilèges sont confirmés à plusieurs reprises tout au long du IXe siècle, une première fois en 833 par Pépin Ier, roi d'Aquitaine, une deuxième fois en 844 par Pépin II. Ce dernier offre d'ailleurs au monastère la protection royale qui confère notamment le droit à la communauté de Manglieu d'élire librement ses abbés. Plus tard, en 877, Charles le Chauve renouvelle cette immunité.

Le vocable Saint-Sébastien apparaît dans chacun de ces documents. La dédicace aux Apôtres semble donc déjà abandonnée. De ce constat découle l'hypothèse de Gabriel Fournier selon laquelle le changement de titre de l'église abbatiale est à mettre en relation avec la translation d'une partie des reliques de saint Sébastien depuis Rome vers Soissons[57]. Cette translation, racontée par Eginhard, aurait été demandée par l'abbé Médard de Soissons au pape Eugène II. Une version de ce récit, datée du Xe siècle, consacre un chapitre à Manglieu : un dénommé Magnus serait allé chercher les reliques de saint Sébastien à Rome pour les entreposer à Manglieu et fonder le monastère de *Magnus locus*. Ce récit semble relever de la légende et se pose en contradiction avec la *Vie de saint Bonnet* dont l'existence au Xe siècle semble avoir été oubliée, sinon volontairement écartée lors de la réécriture du récit de la translation des reliques. Selon l'hypothèse la plus probante, Manglieu aurait simplement constitué une étape dans l'itinéraire du convoi transportant les reliques à Soissons.

2.2. Les fouilles conduites dans l'église Notre-Dame

Les fouilles réalisées en 1967 et 1968 par Gabriel Fournier dans l'ancienne église Notre-Dame ont confirmé son origine mérovingienne[58]. Elles ont par ailleurs permis de proposer un phasage éclairé par la succession de cinq édifices[59] (fig. 353). Le plus ancien correspond à un grand bâtiment, carré ou rectangulaire, orienté nord-est/sud-ouest et longé au sud-ouest par un couloir ou une galerie. Un sarcophage trapézoïdal en arkose, caractéristique des VIe-VIIe siècles dans la région, est associé à cet état d'occupation (fig. 354). Un fragment de couvercle de sarcophage en marbre découvert aux abords pourrait par ailleurs dater des Ve-VIe siècles. Gabriel Fournier interprète cet ensemble comme étant l'un des bâtiments de la propriété de l'évêque Genès et suggère qu'il s'agit de l'oratoire domanial. Cette hypothèse est séduisante bien qu'elle

[56] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 546.

[57] *ID.*, « L'ancienne abbaye de Manglieu », *art. cit.*, p. 10.

[58] *ID.*, « Abbaye de Manglieu : Églises des Apôtres et Notre-Dame », *art. cit.*, p. 71-74.

[59] *ID.*, *Rapport de fouille pour 1967*, Archives du Services Régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1967 ; *ID.*, *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1968*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1968.

demeure fragile en l'absence d'arguments solides. Il pourrait tout aussi bien s'agir des restes d'une construction plus ancienne, datant peut-être du Haut-Empire et/ou de l'Antiquité tardive, réinvestie à des fins funéraires au cours de la période mérovingienne. D'ailleurs, l'existence d'une occupation gallo-romaine à Manglieu est attestée par des découvertes anciennes mentionnant la présence de céramiques sigillées (voire peut-être d'un atelier de potier), de monnaies et d'une incinération[60], traduisant la présence d'une ou plusieurs exploitations agricoles, voire d'une petite agglomération.

À cet édifice succède un bâtiment caractérisé par deux portions de maçonnerie chainées formant un angle obtus (108°). Gabriel Fournier propose de mettre en relation ces vestiges avec les textes et, sur cette base, propose une restitution du pentagone évoqué dans la *Vie de saint Bonnet*. Tour pentagonale, ou tout du moins tour polygonale, cette construction a peut-être été précédée par un court vaisseau, à l'image de l'exemple contemporain (fin VIIe-début VIIIe siècle) de l'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier[61].

Ultérieurement, le « pentagone » fait place à une basilique dont les vestiges du chœur et du mur gouttereau nord ont été retrouvés. L'abside est semi-circulaire et la nef serait composée de deux travées (fig. 355). Cette basilique est remplacée à l'époque romane par une nouvelle construction légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'édifice précédent.

Gabriel Fournier est intervenu uniquement dans l'église Notre-Dame et n'a effectué aucune fouille dans l'édifice situé plus au nord, l'église Saint-Sébastien. Il s'est pourtant intéressé à l'architecture de ce bâtiment, où il reconnaît la présence d'élévations qu'il attribue à l'église évoquée dans le texte du VIIIe siècle.

2.3. L'analyse archéologique du bâti de l'église Saint-Sébastien

En réalité, Gabriel Fournier n'est pas le premier chercheur à s'être interrogé sur l'ancienneté des élévations de l'actuelle église Saint-Sébastien de Manglieu. C'est cependant lui qui, par ses travaux, a pu mettre en perspective l'évolution des deux églises. Avant lui, Émile Mallay, Louis Bréhier puis Jean Hubert, se sont penchés sur l'architecture de l'église abbatiale.

---

[60] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.* p. 168.

[61] Les fouilles de Saint-Riquier ont montré qu'il s'agissait d'un dodécagone enveloppant un hexagone. Sur ce point voir ERLANDE-BRANDENBURG A., « L'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier », *Bulletin Monumental*, 126-2, 1968, p. 167-169 ; BERNARD H., « Un site prestigieux du monde carolingien : Saint-Riquier. Peut-on connaître la grande basilique d'Angilbert ? », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 241-254 ; HUBERT J., « Saint-Riquier et le Monachisme Carolingien en Gaule à l'époque Carolingienne », *in Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, IV. Il Monachismo nel alto Medioevo e la formazione della civiltà occidentale*, Spolète, 1957, p. 293-309.

Émile Mallay signalait déjà en 1886 : « Dans le mur Est du chœur, on distingue plusieurs rangs de briques, les uns placés horizontalement, d'autres inclinés suivant un angle d'environ 32 degrés ; d'autres en arêtes de poisson. Certes, ce fragment de construction et d'ornementation est un souvenir des monuments gallo-romains, et nous semble devoir appartenir à l'église élevée par saint Genest[62] ». Louis Bréhier avait envisagé, à la lumière de la *Vie de saint Bonnet*, l'existence d'une seule église comportant deux tours lanternes abritant chacune un autel, l'un dédié à la Vierge, l'autre dédié aux Apôtres, qu'il localise à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Sébastien[63]. Jean Hubert, quant à lui, propose l'hypothèse soutenue plus tard par Gabriel Fournier relative à la présence de deux édifices distincts dès le VIIIe siècle. Il reconnaît la présence d'élévations anciennes au niveau du chevet de l'église Saint-Sébastien, qu'il suppose préromanes[64].

Gabriel Fournier est le premier auteur à s'étendre un peu plus longuement sur la nature des vestiges anciens visibles dans le pignon est de l'église. Il indique que « la partie orientale de cet édifice fait visiblement partie d'une campagne de construction antérieure à l'époque romane. Le chœur est construit avec un appareil très irrégulier (petits moellons et blocs de pierre de taille de grande dimension). On distingue encore à l'extérieur, sur le mur est du chevet plat, les restes d'un fronton triangulaire fait de briques plates, saillantes et portées par de petits modillons […]. Le plan de ce sanctuaire rappelle celui qui fut très couramment employé pour les églises, du VIIe au IXe siècle, et correspond tout à fait à la description relatée dans la *Vita Boniti* »[65]. Il insiste également sur la présence d'éléments anciens figurant en remploi dans l'arc triomphal de l'église actuelle, qui est encadré par deux fûts de colonnes en marbre gris surmontés par des chapiteaux en marbre blanc. Il indique que ces éléments, ici remployés, ont probablement appartenu à l'église primitive.

L'église actuelle mesure plus de 50 mètres de longueur, pour environ 20 mètres de largeur au niveau de la nef (fig. 356). Ses composantes reflètent pour partie le phasage de la construction. Les portions les plus anciennes se situent au niveau du chevet qui semble toutefois avoir été partiellement reconstruit à une période inconnue, mais en tout état de cause antérieure à l'époque moderne, hormis quelques reprises ponctuelles datant de cette période (fig. 357). Le sanctuaire se caractérise par une abside semi-circulaire enchâssée dans un chevet rectangulaire. Les élévations

[62] MALLAY E., *Mémoire sur l'architecture en Auvergne pendant le Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, 1886, p. 277-278.

[63] BRÉHIER L., « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *art. cit.*, p. 65.

[64] HUBERT J., « Les églises et bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu au début du VIIIe siècle », *art. cit.*, p. 91-96.

[65] FOURNIER G., « Abbaye de Manglieu : Églises des Apôtres et Notre-Dame », *art. cit.*, p. 72.

romanes, datées du XIIe siècle, sont représentées par un vaste massif occidental dont les dimensions et les dispositions internes, mettant en jeu des systèmes de triplets surmontés d'une grande baie à claire-voie, ne sont pas sans rappeler les *Westwerke* carolingiens (fig. 358 à 360)[66]. Ce massif occidental, dans ses composantes, est à rapprocher de celui de Chamalières, qui, pour sa part, est bien datable de la fin de la période carolingienne[67]. Le portail ouvrant dans la deuxième travée du bas-côté sud de la nef est également roman (fig. 361 et 362). Les élévations les plus récentes, d'inspiration gothique, datent du XVIe siècle et concernent l'intégralité de la nef constituée de cinq travées à bas-côtés. La sacristie annexée au sud du chœur actuel est légèrement postérieure à cette phase de construction (fig. 363). Il subsiste contre le mur gouttereau nord de l'église quelques travées de la galerie sud d'un cloître (re)construit à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne. Si les états roman et moderne ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment dans le cadre de récents travaux[68], la portion la plus ancienne de l'édifice, en l'occurrence le chevet, soulève encore de nombreuses interrogations.

Les élévations orientales semblent en effet conserver quelques aménagements anciens, appartenant peut-être à l'église décrite dans la *Vie de saint Bonnet*. La restauration des maçonneries au XIXe siècle ayant eu entre autres pour conséquence l'application de joints épais et débordants, la lecture des parements demeure délicate. Toutefois, certaines observations sont possibles. Pour ce faire, nous avons réalisé, dans le cadre de ce doctorat, un relevé lasergrammétrique des maçonneries, doublé d'orthophotographies des parements accessibles[69]. Un nouveau plan du chevet a également pu être dressé (fig. 364). Aucun sondage ni piquetage des mortiers et enduits n'a cependant été possible.

---

66 La façade occidentale a toutefois été largement remontée et restaurée dans la deuxième moitié du XIXe siècle, TARDIEU A., *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 204-205.

67 PERRY P., « L'église Notre-Dame de Chamalières », *in Congrès Archéologique de France*, *Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 81-91 ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe-XVe siècles)*, *op. cit.*, p. 221-224 ; MARTINEZ D. et MOREL D., « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *art. cit.*, p. 109-110.

68 Nous ne décrirons pas dans le détail l'architecture de l'édifice, une notice complète étant proposée par Bruno Phalip dans son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches. Voir notamment les hypothèses relatives à la construction de la nef et le maintien possible d'une nef carolingienne, ou tout au moins d'une partie, jusqu'aux reconstructions de l'époque moderne, PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*, vol. 4, p. 150-155.

69 Ces relevés ont été réalisés par Olivier Veissière, que je souhaite ici remercier.

2.3.1. Les élévations du chevet

Le pignon oriental du chevet est de loin le plus lisible (fig. 365). Au sud, les maçonneries sont pour partie cachées par la sacristie moderne et, au nord, la végétation liée au manque d'entretien du mur est un frein considérable à la lecture des parements[70].

À mi-hauteur de l'élévation orientale, sur presque toute la longueur de la maçonnerie, se développe une corniche horizontale constituée de *tegulae* (fig. 366). Celle-ci est doublée au-dessus par un nouveau rang d'éléments de terre cuite supportant, à intervalle régulier (tous les 30 centimètres), des *imbrices* encastrées en boutisse dans la maçonnerie. Cette corniche est soutenue par un système de modillons en calcaire distants les uns des autres de 45 centimètres (fig. 367 et 368). Six sont encore visibles. Le percement d'une grande baie à l'époque moderne a entraîné la suppression de la partie centrale de l'aménagement. Celui-ci a également été détruit aux extrémités nord et sud de la maçonnerie lors de la reprise des chaînages d'angle, à l'occasion d'une réfection du chevet. Par ailleurs, au-dessus de cette corniche, dans la moitié nord du mur, se présente un négatif de toiture oblique constituée de *tegulæ* soutenues par un système de modillons, dont quatre sont encore conservés (fig. 369 et 370). Ces derniers sont espacés de 40 centimètres. Leur présence marque manifestement le pignon d'une ancienne construction. Le pan oblique de cette structure, situé au sud de l'actuelle maçonnerie, a été détruit lors de l'exhaussement de la façade orientale du chevet. Ainsi, si l'on restitue les portions aujourd'hui disparues, il est effectivement possible d'envisager la présence d'un fronton triangulaire, constitué de deux rampants reposant sur une base horizontale, l'ensemble étant maintenu par un système de modillons (fig. 371). Des exemples de comparaisons existent à Poitiers, avec le baptistère Saint-Jean (VIe/VIIe siècles) et la proposition de restitution construite au-dessus de l'hypogée des Dunes à la fin du XIXe siècle[71] (fig. 372). Ce type d'architecture, d'inspiration antique, est d'ailleurs fréquent durant les premiers siècles du Moyen Âge, comme en témoignent les représentations contenues dans le *Psautier d'Utrecht* et le *Pentateuque d'Ashburnham*[72] (fig. 373 et 374). Il est par conséquent possible que cette structure, fossilisée dans la maçonnerie actuelle,

[70] Le pignon nord du chevet donne sur une propriété privée. Nous avons pu y accéder et procéder à un nettoyage du mur, ne serait-ce qu'en ôtant le lierre qui recouvrait l'intégralité de la façade. Nous n'avons cependant pas pu nettoyer la mousse qui a colonisé toute la partie inférieure de la maçonnerie.

[71] BOISSAVIT-CAMUS B. (dir.), *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, *op. cit.*, p. 331-332 ; HEITZ C., *La France préromane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge (IVe siècle- an Mil), op. cit.*, p. 85 ; DE LA CROIX C., *L'hypogée martyrium de Poitiers*, Paris, 1883.

[72] HUBERT J., PORCHER J., VOLBACH W.-F., *L'Europe des invasions*, Collection « L'univers des formes », éditions Gallimard, Paris, 1967, p. 33.

conserve le souvenir d'un bâtiment très ancien, à tout le moins antérieur à l'an mil, et peut-être érigé au temps de l'évêque Genès, au milieu du VIIe siècle, sinon auparavant.

Ce fronton est à mettre en relation avec le tiers inférieur du pignon oriental, dont les parements extérieurs révèlent un usage régulier de blocs de grand appareil dressés au pic (ou smille), notamment au niveau des soubassements (fig. 375). Ces blocs, peut-être remployés, chaînent des maçonneries en petit appareil irrégulier de basalte, à litages plus ou moins marqués. Deux assises de blocs allongées marquent respectivement l'appui et le départ de l'arc d'une baie axiale pour partie détruite et obturée (fig. 376). Cette ouverture est constituée de blocs de moyen et grand appareil, pour certains retaillés. Elle mesure 1,25 mètres de largeur et sa hauteur atteignait plus de 2 mètres. Le piédroit sud de l'ouverture orientale emploie (voire réemploie) un bloc bûché dans sa partie inférieure (fig. 377 et 378). Celui-ci pourrait correspondre à un fragment de cuve de sarcophage inséré en orthostate. Les traces de taille grossières, au pic, visibles en surface de la pierre, s'apparentent à celles que l'on observe communément sur les fonds de cuve de sarcophage en grès ou en arkose[73]. On peut également s'interroger sur la nature du bloc situé en vis-à-vis, dans le montant nord de l'ouverture. Ce dernier est légèrement biseauté en partie supérieure, si bien qu'il est possible d'envisager un autre remploi de sarcophage, en l'occurrence ici d'un couvercle (fig. 379).

La façade orientale a par ailleurs subi une vaste reconstruction se traduisant par la reprise des chaînes d'angles et, en parement, par l'emploi de blocs de basalte et d'arkose de modules variables, formant un petit appareil irrégulier. Les assises sont systématiquement rattrapées par l'insertion de cales de forme allongée, pour certaines correspondant à des fragments de *tegulae*. La mise en œuvre de cette partie du mur est en définitive assez proche de celle des maçonneries du premier état du bâtiment. Elle apparaît toutefois un peu plus désordonnée et les blocs sont moins calibrés. De plus, l'insertion récurrente de petites cales allongées ne se retrouve pas dans la construction primitive.

Il paraît enfin intéressant de souligner la présence de remplois localisés dans la reprise du chaînage d'angle sud-est. Deux blocs, l'un en grès rouge, situé à mi-hauteur de l'élévation, l'autre en calcaire blanc, localisé au niveau de la retombée de la toiture actuelle, sont ornés d'une cannelure soulignée d'un trait profondément gravé (fig. 380). Une large part des pierres de taille utilisées dans le deuxième état du chaînage d'angle correspond d'ailleurs probablement à des remplois. Des traces d'outils sont encore visibles, mettant en évidence l'usage dominant de la smille et de la broche. Ces angles illustrent de façon plus ou moins harmonieuse le recours à la

[73] LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central, op. cit.*

bichromie, alternant le calcaire blanc avec le grès rouge. Ce jeu chromatique fait écho au décor blanc et rouge qui, à en croire la *Vie de saint Bonnet*, ornait l'église des Apôtres : « les murs des églises sont rouges avec des décors blancs à la manière de ce qui se fait en ville »[74].

La façade sud du chevet est en partie masquée par la sacristie construite à l'époque moderne. Le premier état du bâtiment y est toutefois largement représenté, sur environ 4,50 mètres de hauteur (18 assises). En partie basse, le mur est percé par une baie mesurant 1 mètre de largeur pour 2 mètres de hauteur. L'arc est constitué de claveaux d'arkose blonde et ocre de dimensions variables (fig. 381). Le piédroit oriental de l'ouverture superpose pour sa part des blocs de grand module peut-être remployés. Ces derniers ne sont pas sans rappeler les éléments de grandes dimensions utilisés dans la construction de la baie axiale du pignon oriental. Le montant ouest et la base de l'ouverture, marquée dans le parement du mur par une épaisse dalle de basalte, ont disparu probablement lorsque la baie a été obturée.

Au-dessus du premier état du mur, une reconstruction conservée sur 2,25 mètres de hauteur (14 assises) se caractérise par un petit appareil constitué de blocs éclatés de basalte et d'arkose (fig. 382). Ces derniers sont de plus petit calibre que les éléments employés à la base du pignon et leur mise en œuvre tend vers un appareillage régulier. Des pierres ou des fragments de tuile de calage y sont ponctuellement insérés. Cette portion de mur est en partie détruite par le percement d'une baie moderne.

La reprise du chaînage d'angle sud-est s'accompagne d'une réfection sinon d'un rehaussement du mur sur un peu plus de 1,50 mètre (11 à 12 assises). La maçonnerie est alors constituée de moellons d'arkose et de basalte de module variable. Les assises sont irrégulières et fréquemment rattrapées par l'insertion de petites cales allongées dont la plupart correspondent à des *tegulae*[75].

Le parement externe de la travée droite du chœur est plus homogène et, dans sa mise en œuvre, prolonge la reprise supérieure du mur sud du sanctuaire. Il est percé par deux baies en plein cintre distantes de 2 mètres (fig. 383). Ces dernières mesurent 1,50 mètre de hauteur pour 0,80 mètre de largeur. Leurs encadrements appareillés emploient exclusivement des arkoses blondes et ocres, voire des calcaires. Les piédroits superposent des pierres de taille de dimensions variables, dont les surfaces conservent des impacts de pic et potentiellement de broche, mais

[74] « *Tigna laquearıis affixa consistunt necnon et domorum candido decore rutilant muri, urbis modo* ; […] », *Vita Boniti episcopi arverni, in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, *MGH. SS rer. Merov. VII*, *op. cit.,*p. 127-128.

[75] La partie supérieure de cette maçonnerie a également dû être dérasée sinon reprise lors de la réfection de la charpente de cet espace. Cette réfection est en partie masquée par la retombée de la toiture.

également de ciseau large ou de taillant droit[76]. L'une d'elles, sensiblement trapézoïdale, peut correspondre à un ancien claveau remployé. Les appuis de ces ouvertures sont masqués par la toiture de la sacristie. De leur côté, les arcs sont appareillés et composés de claveaux tout aussi irréguliers. Ces couvrements sont par ailleurs non extradossés et ont été partiellement recoupés lors de la reprise ultérieure de la partie sommitale de l'élévation en lien avec la mise en place de la charpente actuelle de la travée droite du chœur.

La façade nord du chevet est la plus délicate à appréhender. Elle est recouverte de grands aplats d'enduits de mortier de chaux et de ciment, sans compter la mousse qui a colonisé toute la partie inférieure du mur (fig. 384). Plusieurs états de construction peuvent néanmoins être distingués, bien que le phasage tel qu'il peut aujourd'hui être proposé reste suspendu à un nettoyage de la maçonnerie et à un décroûtage des enduits[77].

L'état le plus ancien du bâtiment est également représenté à la base du pignon nord. Une baie analogue et symétrique à celle observée dans la façade sud est en partie conservée. À nouveau, seul l'arc et le piédroit oriental sont encore présents (fig. 385 et 386).

La deuxième phase de construction repérée à l'est et au sud concerne également la majeure partie de l'élévation nord du chevet. La baie axiale située en partie inférieure du mur est probablement condamnée lors de cette réfection. Au niveau de la travée droite du chœur figurent deux ouvertures pendantes à celles du pignon sud (fig. 387 et 388). Elles montrent des profils similaires pour des encadrements composites recourant aux mêmes matériaux. Les traces de taille sont ici mieux conservées et témoignent d'un travail de régularisation des surfaces à la broche et au taillant droit (marteau ou ciseau), pour des impacts peu organisés plutôt caractéristiques des Xe-XIe siècles. Les arcs supérieurs sont là encore non extradossés et prennent naissance sur des sommiers fins formant harpages. Les piédroits superposent comme au sud des pierres de taille de dimensions variables assurant des chaînages latéraux, mais voient également s'insérer des blocs fins et étirés, correspondant peut-être à des fragments de sarcophage. D'autres fines assises d'arkoses grises viennent également former les appuis des ouvertures. Ces dernières sont condamnées par des bouchages de briques.

Le troisième état de construction se caractérise par l'aménagement, en partie haute du chœur, d'une baie axiale identique à celle mise en place au cours du même programme de travaux dans le mur sud.

[76] Je remercie David Morel pour m'avoir appuyé dans l'identification de ces traces de taille.

[77] L'autorisation d'effectuer ces opérations ne nous a pas été accordée. Seul un débroussaillage du mur a été possible.

Par la suite, les modifications qui affectent la façade nord du chevet résultent essentiellement de l'évolution des bâtiments adjacents. Au niveau du chœur, une porte est percée dans le bouchage de la baie de l'édifice primitif permettant ainsi l'accès à une annexe latérale. En effet, à l'aplomb de son piédroit oriental figure l'arrachement d'une maçonnerie. À 1,60 mètre à l'ouest de cet arrachement, les vestiges d'un second piédroit sont visibles. L'embrasure de la porte possède encore un enduit de chaux blanc d'à peine deux centimètres d'épaisseur (fig. 389 et 390). Malgré les difficultés de lecture des parements, on distingue encore quelques claveaux constituant l'arc de l'ouverture. Cette porte fonctionnait vraisemblablement avec une annexe latérale, dont le couvrement est encore visible dans le tiers supérieur de l'élévation. En effet, une reprise d'une cinquantaine de centimètres de hauteur est visible au niveau de la baie axiale moderne. Elle se caractérise entre autres par une panne encastrée dans le mur et recevant des entraits selon un assemblage à mi-bois (fig. 391). Ce système, caractéristique du XIIIe siècle, signale ici un dispositif remployé[78]. L'annexe latérale, couverte d'une charpente à demi-ferme, est en effet postérieure à la baie moderne, comme en atteste le négatif de toiture encore marqué sur l'intrados de l'arc.

Deux portes, aujourd'hui bouchées, figurent par ailleurs aux deux extrémités de la travée droite du chœur (fig. 392 et 393). Celle située à l'ouest a été percée *a posteriori* et permettait vraisemblablement d'accéder à l'aile orientale des bâtiments monastiques d'époque moderne. Elle est d'ailleurs encore visible à l'intérieur de l'édifice. Celle située plus à l'est est plus difficile à appréhender en raison des difficultés qui entourent la lecture des parements. Elle est peut-être contemporaine du mur, bien que le chaînage entre le piédroit ouest formant haparge et le parement ne soit pas toujours très franc. Le piédroit oriental a pour sa part été en partie détruit lorsque l'ouverture a été condamnée.

2.3.2. Les remplois et le mobilier entreposé dans l'église

De nombreux éléments en remploi sont à mettre en relation avec une occupation de l'Antiquité (au sens large) et du haut Moyen Âge. L'arc triomphal est notamment encadré par deux imposants fûts de colonnes monolithiques en marbre gris surmontés de chapiteaux de style corinthien en marbre blanc (fig. 394). L'examen précis des dispositions de cet arc, bien qu'édifié à l'aide d'éléments remployés, apparaît essentiel dans la compréhension et la datation du chevet. Le chapiteau nord présente un traitement très classique de ses trois corolles d'acanthes souples, avec un travail de ciselure et de trépan très élaboré, ainsi qu'un abaque échancré dont les nœuds sont

[78] PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévales et ses marges*, Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), 26, Lyon, 2006.

remplacés par de petites feuilles. Sa face arrière semble avoir été retaillée lors de son insertion au sommet de l'arc (fig. 395). Le chapiteau sud présente pour sa part un traitement sensiblement différent. Si ses composantes s'inscrivent elles aussi dans un registre classique (feuilles d'acanthe, fleurons en guise de nœuds d'abaque, caulicoles, etc.), les feuilles sont nettement moins dentelées et le travail du trépan est moins poussé. Les volumes sont plus ramassés et moins détachés de la corbeille. L'arrière a également été retaillé lors de son insertion dans l'ensemble (fig. 396 et 397). Une distinction chronologique notable est donc possible entre ces deux éléments. La facture du premier renvoie à des productions gallo-romaines, qui se développent à partir de l'époque antonine, caractérisées entre autres par une tri-partition de la corbeille et l'écrasement du registre supérieur[79]. Le second se rapproche manifestement davantage des productions mérovingiennes, notamment de certaines corbeilles du baptistère de Poitiers[80], de Saint-Laurent de Grenoble[81], de la crypte de Jouarre[82] ou, localement, des corbeilles de l'abbaye Saint-Alyre à Clermont[83]. Les imposants fûts lisses monolithiques – possiblement en « grand antique » gris-noir et blanc de l'Ariège – s'inscrivent également dans la tradition antique et renvoient une nouvelle fois vers le baptistère de Poitiers, mais aussi vers celui du Puy-en-Velay[84]. Les corbeilles sont par ailleurs surmontées de tailloirs présentant un décor particulier (fig. 398). Ces derniers superposent deux registres de rouleaux qui se détachent nettement du bloc. Sur les deux faces opposées, ces éléments ne sont pas sans évoquer les décors de flots (ou postes) peignés que l'on retrouve dans la plastique architecturale carolingienne (extrados d'arcatures, ainsi en stuc au baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay, et de baies, de corniches…) et le mobilier du type chancel (architraves, arcs et frontons). Le registre inférieur de la composition est marqué par un bandeau constitué de demi-oves grossières, renversées, dont un exemple comparable existe à Artonne, dans le Puy-de-Dôme, où le registre inférieur de corbeilles antiques (tardives), remployées dans un ancien portail de l'église Saint-Martin, présente un décor identique (fig. 399).

---

79 KAUTSCH R., *Kapitellstudien,* Berlin-Leipzig, 1936 ; KÄLHER H., *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin, 1939. Je tiens à remercier Dominique Tardy pour son expertise de ces corbeilles et pour les orientations bibliographiques qu'elle a pu me proposer.

80 BOISSAVIT-CAMUS B. (dir.), *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, *op. cit.*

81 COLARDELLE R., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Brepols, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, 11, Turnhout, 2008.

82 DE MAILLÉ A., *Les cryptes de Jouarre*, éditions Picard, Paris, 1971.

83 FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité - haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, *op. cit.*, vol. 2, p. 229-235.

84 SAPIN C. et D'AIRE X., *Le Puy. Baptistère, Rapport préliminaire*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2007 ; CHEVALIER P., « Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean », *art. cit.*, p. 201-214.

Ainsi, les composantes de cet arc reflètent une chronologie ancienne, tournée vers la fin de l'Antiquité et/ou les époques mérovingienne et carolingienne. L'analyse des traces de tailles visibles sur le parement des dosserets situés derrière les colonnes montre une régularisation des surfaces au ciseau bretté, témoignant par conséquent pour la construction de l'arc d'une datation contemporaine ou postérieure au début du XIIe siècle, période à laquelle apparaît (ou réapparaît) cette catégorie d'outil.

Par ailleurs, le couvercle de sarcophage en marbre exposé aujourd'hui dans l'avant-nef de l'église constitue encore un témoignage d'une occupation antique et alto-médiévale. La présence d'un chrisme cerclé par une couronne, encadré par des panneaux présentant des décors de chevrons, renvoie vers les sarcophages dits aquitains, datables des Ve/VIe siècles (fig. 400). Un exemplaire très proche de celui de Manglieu est connu en Auvergne, à Arpajon-sur-Cère dans le Cantal (fig. 401). Celui-ci est daté, par Jean-Michel Sauget, Annie et Jean-Philippe Usse, du Ve voire de la fin du IVe siècle[85]. On le rapprochera aussi d'un exemplaire de Caunes-Minervois[86]. D'autres exemples de comparaisons bien connus existent pour la basilique Saint-Seurin de Bordeaux[87].

2.3.4. Interprétations, chronologie relative et proposition de datation du chevet

Les observations conduites sur l'église Saint-Sébastien mettent en évidence deux grandes phases de constructions, datant probablement du haut Moyen Âge, et constituant encore une large part de l'élévation du chevet. Les modifications médiévales et modernes concernent, semble-t-il, essentiellement la construction de nouvelles baies au niveau du sanctuaire, ainsi que l'aménagement d'ouvertures en lien avec l'évolution des bâtiments monastiques. Elles s'inscrivent plus largement dans le cadre de reconstructions importantes ayant affecté la nef et la partie occidentale de l'édifice (fig. 402).

---

[85] SAUGET J.-M., USSE A. et J.-P., « Le sarcophage de type aquitain et les tombes du haut Moyen Âge d'Arpajon-sur-Cère (Cantal) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 229-246.

[86] CAZES D., « Les deux morceaux de sarcophages sculptés, du type du Sud-Ouest de la France, découverts dans le sanctuaire majeur de l'église abbatiale de Caunes-Minervois », *in L'abbaye et le village de Caunes-Minervois (Aude). Archéologie et Histoire, Archéologie du Midi médiéval*. Supplément n° 6, 2010, p. 25-32.

[87] HEITZ C., *La France préromane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge (IVe siècle- an Mil), op. cit.*, p. 61-63. Plus généralement, sur ces sarcophages, voir *Les sarcophages d'Aquitaine*, Actes du colloque de Vandœuvres – Fondation Hardt, 1991, *Antiquité tardive*, 1, 1993, p. 9-169.

En l'absence d'élément de datation absolue, l'analyse chronologique des différentes étapes d'aménagement du chevet s'appuie essentiellement sur la typologie des ouvertures. De même, la définition du phasage relatif du bâtiment ne résulte que d'observations de surface et mériterait très certainement d'être affinée par une analyse comparative des mortiers utilisés dans les différentes portions du chevet. La lecture qu'il est cependant possible de proposer permet de distinguer cinq états de construction.

Le plus ancien concerne toute la moitié inférieure du chœur de l'église actuelle, caractérisée par des chaînages d'angle puissants associés à un petit appareil irrégulier de blocs de basalte. Le bâtiment est doté de trois baies et son pignon oriental est couronné par un fronton triangulaire. La typologie des ouvertures renvoie vers une chronologie assez haute, à situer entre l'Antiquité tardive et la période carolingienne. La portion conservée correspond peut-être déjà au chœur d'une église du haut Moyen Âge, à moins qu'il ne constitue les vestiges d'un autre type de bâtiment, de plan centré (mausolée ?). À l'intérieur de l'édifice, les imposantes colonnes en marbre gris, en remploi, ornaient peut-être à l'origine un arc triomphal. Cette abside est probablement inscrite dès le premier état du bâtiment, selon une configuration largement répandue durant le haut Moyen Âge[88]. On la retrouve en effet à Saint-Hermentaire de Draguignan (Ve siècle), à Saint-Barthélémy de Saint-Denis (VIe-VIIe siècle), aux baptistères du Puy-en-Velay et de Poitiers (VIe siècle), mais également, pour l'époque carolingienne, à Chareil-Cintrat (IXe-Xe siècle), dans l'Allier, ou sur le site de hauteur de La Granède à Millau (VIIIe-Xe siècle)[89], pour ne citer que ces exemples.

À en juger par la hauteur à laquelle se situent les baies au sein de l'élévation, il y a tout lieu de croire que le niveau de circulation interne de l'édifice devait se situer bien en contrebas du sol actuel. D'ailleurs, un diagnostic récent réalisé dans le cadre de travaux d'aménagement de la place localisée au sud de l'église a montré que les séquences funéraires anciennes, dont des sarcophages (fig. 403 et 404), étaient relativement profondes, signalant que les niveaux de circulation médiévaux devaient se situer environ 2 à 2,50 mètres sous le sol actuel[90].

---

[88] L'emplacement des baies latérales, au départ de l'abside actuelle, peut d'ailleurs abonder dans ce sens.

[89] SAINT-PIERRE C., « Millau, La Granède (12). Une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré », *in* SCHNEIDER L. (dir.), *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, *op. cit.*, p. 131-248.

[90] Ce diagnostic a montré l'excellent état de conservation des vestiges des occupations anciennes de Manglieu. Plusieurs murs, sols et tombes ont été découverts. En revanche, l'étroitesse des tranchées réalisées n'a pas permis de caractériser plus avant les structures rencontrées. GAUTHIER F., *Manglieu (Puy-de-Dôme). Centre bourg, rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

La datation de ce premier édifice est tout aussi délicate à approcher. Il pourrait s'agir aussi bien d'un édifice antérieur à la fondation du monastère, que de l'église des Apôtres mentionnée au début du VIIIe siècle, voire d'un bâtiment construit dans le courant du IXe siècle, à la suite de l'arrivée des reliques de saint Sébastien. Le fronton, qu'il est tentant de rapprocher de ceux du baptistère de Poitiers, témoigne sans aucun doute d'un édifice du haut Moyen Âge, sans qu'il ne soit malheureusement possible d'en préciser la datation. La *Vie de saint Bonnet* évoque une église associée à un « signe triangulaire », à un décor bichromatique sophistiqué et à une architecture mettant en œuvre de nombreux arcs et colonnes, autant d'éléments qui s'expriment dans l'élévation actuelle et qui invitent à voir dans le bâtiment primitif fossilisé dans le chevet les vestiges de l'église décrite au début du VIIIe siècle. Dans ce cas, la *Vie de saint Bonnet* ne constituerait qu'un *terminus ante quem* pour la datation de cet édifice qui est peut-être déjà relativement ancien au moment de la rédaction de la *Vita*. Cette proposition de datation doit cependant être nuancée par la présence potentielle de remplois d'éléments de sarcophages dans les baies axiales du sanctuaire, qui peuvent suggérer une construction sensiblement plus tardive, du milieu voire de la fin de l'époque carolingienne.

Le second état de construction du bâtiment (ou du moins de son chevet), dont le plan est repris par le chevet de l'église actuelle, peut quant à lui être daté des Xe-XIe siècles. Cette datation est offerte par la typologie des baies de la travée droite du chœur, trouvant des comparaisons localement à Chamalières ou à Mozac, ainsi que dans la crypte de la cathédrale de Clermont[91] (cf. chapitre 14, 1.1.2.), ailleurs au baptistère Saint-Jean du Puy-en-Velay[92] ou à Cravant-les-Côteaux en Indre-et-Loire avec l'église Saint-Léger. La façade de l'édifice se trouvait peut-être alors à l'emplacement de l'arc triomphal actuel, qui, pour sa part, a pu être assemblé à l'époque romane, au moment de l'agrandissement de l'édifice en direction de l'ouest. Il est cependant possible qu'une nef à épaulement ait existé dès les Xe-XIe siècles, comme le suppose Bruno Phalip[93]. L'arrière du pilier nord recevant l'arc triomphal, encore visible dans le parement externe de l'épaulement de la nef moderne (fig. 405), pourrait d'ailleurs marquer la présence d'un contrefort d'un ancien édifice, suggérant dès lors le départ d'un mur en direction de l'ouest et qui, de ce fait, a pu constituer le gouttereau nord de la nef du Xe ou du XIe siècle.

[91] MARTINEZ D. et MOREL D., « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *art. cit.*, p. 107-110.

[92] CHEVALIER P., « Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean », *art. cit.*

[93] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, op. cit.*, vol. 4, p. 150-155.

La restitution des premiers états de l'église Saint-Sébastien demeure encore fragile, mais l'analyse de surface qu'il est possible d'effectuer met d'emblée en évidence l'existence d'une élévation très ancienne, présentant au moins deux étapes de construction à placer dans le haut Moyen Âge. En l'état des recherches, l'archéologie offre peu de clés de lecture, en dehors bien sûr d'une tentative de phasage appuyée par l'analyse des parements. Ce premier bilan est donc largement tributaire de l'histoire de l'art, notamment de comparaisons stylistiques, tout en bénéficiant de la confrontation nécessaire des données architecturales avec la documentation textuelle. Ces dernières signalent une fondation importante, qui voit le jour au milieu du VIIe siècle dans un contexte privilégié, en l'occurrence dans un domaine épiscopal, et qui, deux siècles plus tard, est placée sous la protection des souverains carolingiens. Le cas de Manglieu, à l'instar de Mozac, mais plus largement de bon nombre de fondations d'Occident au VIIe siècle, illustre l'émergence d'établissements appelés désormais à connaître un développement pérenne, s'appuyant sur un important patrimoine foncier. Au cours des siècles suivants, soutenus par l'aristocratie locale, ces monastères tendent à s'enrichir et bénéficient d'un ancrage régional solide, reposant sur une organisation en réseaux. Nombre d'entre eux perdurent d'ailleurs jusqu'à la Révolution.

3. Le monachisme carolingien et l'aristocratie laïque

L'époque carolingienne, en particulier son dernier tiers au Xe siècle, voit le développement sans précédent des monastères en Occident (fig. 406). Cet essor s'inscrit, entre autres, dans le sillon d'importantes réformes liturgiques. L'Église, à travers une pastorale encadrant la mort et l'au-delà, donne une dimension nouvelle au monachisme sur lequel elle appuie dorénavant une partie de sa légitimité, notamment dans le cadre des rapports de force qui l'opposent à l'aristocratie locale (cf. chapitre 2, 2.1.3.). L'un des exemples les plus révélateurs de l'état d'esprit de cette période est sans conteste la donation de Guillaume le Pieux, en Bourgogne, pour la fondation de l'abbaye de Cluny. En échange de propriétés foncières, les communautés sont chargées de prier pour la mémoire du donateur et de sa famille. Dans cette perspective, le nombre de donations au profit des établissements monastiques, ou canoniaux, n'a de cesse de croître au cours de la période carolingienne, favorisant l'émergence de véritables seigneuries ecclésiastiques.

Dans certains cas, l'Auvergne a bénéficié de l'arrivée de moines fuyant les invasions normandes. Ces derniers furent à chaque fois accueillis avec bienveillance par les puissances

locales et, de ce fait, à l'origine de la fondation d'établissements nouveaux. C'est très exactement le cas des moines de Saint-Maixent venus s'exiler à Ébreuil, résidence royale depuis le règne de Louis le Pieux, ou encore de ceux de Saint-Lomer de Blois réfugiés à Moissat où est possessionné le comte-duc Guillaume[94].

• *Le monastère Saint-Léger d'Ébreuil*

Le cas d'Ébreuil, localité située dans le sud de l'actuel département de l'Allier, est éclairé par un texte tardif, postérieur à l'an mil : la *Chronique de Saint-Maixent*. Sans entrer dans le détail, les moines de Saint-Maixent, exilés depuis la fin du IXe ou les premières années du Xe siècle, auraient dans un premier temps utilisé la chapelle royale offerte par Charles le Simple avant d'édifier un monastère en 926, tout du moins si l'on se fie au témoignage livré par ce texte ([...] *extructum est Cenobium Sancti Leodegardii Arvernis, Ebrolii castri* [...])[95]. Le palais carolingien d'Ebreuil est probablement issu d'un ancien domaine gallo-romain évoqué par Sidoine Apollinaire, domaine qui, déjà au Ve siècle, « avant même l'arrivée des barbares », figurait à l'état de ruine (*Eborolacensis praedii etiam ante barbaros desolatam meditatem* [...])[96]. Rien ne subsiste en élévation de cette phase carolingienne.

• *Le monastère Saint-Lomer de Moissat*

Vers 911-912, Guillaume le Pieux fait don de la *villa* de Moissat aux moines de Saint-Lomer de Blois apportant avec eux le corps de leur saint patron : [...] *ego Willelmus... comes... dono... sancto Launomaro et monachis, quos ante unum suscuperam et praedio Magenciaco collocaverum* [...][97]. Quelque

[94] D'autres épisodes d'exils favorisent également la réfection de monastères en perte de vitesse. Les moines de Charroux restaurent ainsi la basilique Saint-Austremoine d'Issoire et ceux de Saint-Philibert de Tournus sont réputés avoir remis en état le monastère de Saint-Pourçain.

[95] *La chronique de Saint-Maixent : 751-1140* (texte établi et traduit par VERDON J.), Éditions Les Belles Lettres, Paris, 1979, p. IX et 93.

[96] SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, *op. cit.*, Livre III, *Epistula 5*, p. 91-92 ; sur ce palais carolingien, consulter BOURGEOIS L., BOYER J.-F., « Les palais carolingiens d'Aquitaine : genèse, implantation et destin », *in* BOURGEOIS L. et REMY C. (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, *op. cit.*, p. 67-118.

[97] CHAIX DE LAVARÈNE A., *Monumenta pontifica arvernae decurrentibus IX°, X°, XI°, XII° saeculis, Correspondance diplomatique des papes concernant l'Auvergne, depuis le pontificat de Nicolas Ier jusqu'à celui d'Innocent III, éditions Thibaud*, Clermont-Ferrand, 1880, p. 401-402.

temps plus tard, en 914, cette donation est confirmée par le pape Jean X[98]. Le comte d'Auvergne leur cède de très nombreuses terres ainsi qu'une église dédiée à Saint-Pierre, que les moines utilisèrent durant la construction d'un nouveau lieu de culte dédié à saint Lomer. Il existe encore aujourd'hui une église Saint-Pierre et les vestiges du monastère se situent actuellement au sein d'une propriété privée. Cet établissement a pu être étudié récemment par Laurent Fiocchi dans le cadre de recherches de terrain[99]. Celles-ci ont montré que la crypte du XIIe siècle s'est implantée dans l'emprise d'un chevet préexistant, datant peut-être du Xe siècle. Cette datation est renforcée par la découverte, au devant de l'autel de la crypte romane, de fragments historiés d'un reliquaire en alliage cuivreux recouvert de feuilles d'or, qui, du point de vue stylistique, peut être daté de la période carolingienne[100]. D'ailleurs, il apparaît possible qu'il s'agisse du coffre apporté par les moines de Saint-Lomer de Blois lors de leur arrivée à Moissat.

Les autres épisodes d'exil n'ont pas engendré de fondations nouvelles mais de simples restaurations d'établissements préexistants. C'est le cas de la communauté de Charroux à Issoire, ou encore de celle de Saint-Philibert de Tournus à Saint-Pourçain, même s'il convient de nuancer le constat dans ce dernier exemple, puisque l'étude d'Isabelle Cartron a démontré que la restauration du lieu s'est faite depuis Tournus, près d'un siècle après le passage des moines fuyant Saint-Philbert-de-Grandlieu et un séjour situé entre 871 et 875 par la tradition : « L'abbé [de Tournus] Etienne, peut-être d'origine auvergnate, serait également à l'origine [après 960] de l'invention des reliques de saint Pourçain et de la restauration de la *cella* »[101].

Indépendamment de ces cas de figure particuliers, plusieurs fondations importantes (et durables) voient le jour aux IXe et Xe siècles. On citera notamment l'abbaye féminine Saint-Pierre de Blesle (deuxième moitié du IXe siècle), à l'initiative d'Ermengarde, mère de Guillaume le Pieux, l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (deuxième moitié du IXe siècle), les abbayes de Chantelle (937), de Cusset (886), de Saint-Marcellin de Chanteuges (906) ou encore les prieurés clunisiens de Saint-Flour, Ris (978), Sauxillanges (927) et de Souvigny (915-920).

Ces nouvelles fondations ont bien souvent pour cadre d'implantation de grands domaines fonciers agricoles, dans la continuité d'établissements nés au VIIe siècle, à l'image de Manglieu ou

98 *Ibid.*, p. 8-11.

99 FIOCCHI L., « La crypte de la prieurale Saint-Lomer de Moissat (premier quart du XIIe siècle) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], 19.1, 2015, http://cem.revues.org/13939.

100 *Ibid.*, § 17-18.

101 CARTRON I., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 186-187 (s'appuyant sur la chronique de Tournus par Falcon).

de Volvic, tous les deux installés dans des propriétés épiscopales. C'est effectivement le cas de Sauxillanges (*curtis* d'Acfred), de Souvigny (*villa* d'Aymard), de Moissat (*villa* de Guillaume le Pieux), d'Ébreuil (palais royal de Charles le Simple) ou encore de Chantelle où les chanoines d'Évaux réinvestissent un ancien *castrum* déjà cité en 761 dans le cadre de l'expédition militaire de Pépin le Bref en Auvergne. Bien souvent, les nouveaux arrivants mettent à profit le (ou les) sanctuaire déjà existant, tout du moins le temps d'édifier de nouveaux bâtiments, comme le suggèrent les cas d'Ébreuil et de Moissat, déjà évoqués, ou encore celui de Souvigny où la communauté ne s'installe réellement qu'une quarantaine d'années après la donation de 915 ou 920, après un « déguerpissement » de l'héritier du donateur confirmé en 950 et 954. Cette réalité a d'ailleurs pu être approchée lors des fouilles récentes conduites à l'intérieur et aux abords de la nef de la prieurale[102].

• *Le prieuré clunisien de Souvigny*

En mars 915 ou 920, Aymar (l'ancêtre du lignage des Bourbons) fait don à l'abbaye de Cluny d'une *villa*, de vignes, de champs et de prés, ainsi que d'une église dédiée à saint Pierre. Le développement du monastère, qui n'est effectif qu'au milieu du Xe siècle, est porté successivement par les abbés Mayeul et Odilon qui d'ailleurs meurent et sont inhumés à Souvigny, le premier en 994, le second en 1049. Le succès du monastère est ensuite assuré par le pèlerinage rendu autour de leur tombeau, mis au jour en 2001 dans la travée orientale du vaisseau central de l'église prieurale actuelle[103].

Des investigations conduites ensuite entre 2005 et 2007 ont autorisé la découverte de vestiges de la *villa* primitive sous la forme d'un fossé (de parcellaire ?), de niveaux de sols et de trous de poteaux. Par ailleurs, les traces de deux murs gouttereaux, légèrement désaxés par rapport à l'édifice actuel, ont été identifiées dans l'extrémité orientale du vaisseau central de la

[102] CHEVALIER P., ČAUSEVIC-BULLY M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et LAPIE O., « Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier). Étude archéologique de la nef, première tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 11, 2007, p. 71-77, en ligne : http://cem.revues.org/1087 ; CHEVALIER P. et *al.*, « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *ibid.*, 12, 2008, p. 52-59, en ligne : http://cem.revues.org/6382.

[103] CHEVALIER P., « La tombe sainte de Mayeul et Odilon et les sépultures de prestige dans les différents espaces funéraires du prieuré de Souvigny (Allier) », *in* ALDUC-LE-BAGOUSSE A. (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, *op. cit.*, p. 303-327 ; *EAD.*, « Les tombeaux et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus Artium Medievalium*, 10, 2004, p. 119-132.

nef. Ces maçonneries paraissent dessiner un édifice de plan basilical, large de 8,50 mètres et peut-être doté, à l'est, d'une abside semi-circulaire (diamètre interne de 6,87 mètres) qu'il est tentant d'associer à l'église Saint-Pierre cédée aux moines en 915-920, à moins qu'il ne s'agisse d'un édifice agrandi, sinon entièrement construit après la donation (fig. 407). La longueur de la nef est estimée à environ 19 mètres et était peut-être précédée d'un parvis couvert par un auvent représenté par un radier de sol associé au départ d'une sablière basse. Cette hypothèse est appuyée par un ensemble cohérent d'inhumations composées de onze cercueils monoxyles, datés par dendrochronologie des années 940 (fig. 408). Parmi les six exemplaires fouillés figuraient uniquement des adultes, dont une femme. À cet horizon funéraire étaient associés cinq sépultures d'adultes et d'enfants inhumés dans de simples coffres en bois. Ce recrutement hétérogène invite à y voir des habitants de la *villa*, enterrés avant l'installation effective des moines dans les années 950. Un second bâtiment, perpendiculaire à l'église, a été repéré au sud-est de celle-ci en fouille, mais également en élévation du parement interne du mur oriental de l'édifice bordant la galerie ouest du cloître médiéval (fig. 407). Ce grand bâtiment barlong pourrait correspondre à l'*indominicatus* de la *villa* ou, peut-être, à un manse cité dans le texte de confirmation de la donation à Cluny en 954. Une nouvelle église est ensuite construite sous l'abbatiat de Mayeul, entre 960 et 994, travaux de construction auxquels sont associés trois fours à chaux datés par ^{14}C des environs de 950. À cet édifice prieural est probablement associé une église mineure dédiée à la Vierge Marie (plus tard Notre-Dame de l'Infirmerie ou des Avents)[104].

Ces données ont été complétées efficacement par les résultats d'opérations d'archéologie préventives conduites dans le centre-bourg de Souvigny[105]. En effet, de nouveaux bâtiments (dont des cuisines ?) appartenant potentiellement au domaine carolingien ont été découverts devant l'entrée du prieuré moderne. Ces recherches ont également permis d'observer les vestiges de constructions plus anciennes, dont ceux d'un grand bâtiment en matériaux périssables (trois poteaux en bois ont été mis au jour ; l'un d'eux a fait l'objet d'une datation radiométrique révélant une fourchette comprise entre 550 et 620).

---

[104] CHEVALIER P., MAQUET A. et FIOCCHI L., « La chapelle mariale du monastère de Souvigny : Notre-Dame de l'infirmerie ou des avents – entre chapitre et infirmerie », *in* BULLY S. et SAPIN C. (dir.*), Autour du cloître : les chapelles Notre-Dame et les accès au chapitre*, Actes des journées d'études monastiques, Baume-les-Messieurs, 2012, *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, Hors-série n° 6, 2013, en ligne : http://cem.revues.org/12849, § 8.

[105] FIOCCHI L., LIEGARD. S., MOREL D., DEBRIETTE P. et DI NOTA R., « Du monde des morts au monde des vivants : le bois et la pierre au Moyen Âge à Souvigny », *in Souvigny, des sires de Bourbon à l'animation du patrimoine*, Revue d'Auvergne (éd.), 595-596, 2010, p. 139-174 ; LIEGARD. S., *Souvigny (Allier), Centre-Bourg, Tranche 2. Rapport final d'opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

Le principal constat qui ressort de ce bilan relatif à la question des premières communautés monastiques d'Auvergne met en évidence un monachisme primitif, des Ve-VIe siècles, que l'on pourrait qualifier d' « épiscopal », périphérique à la cité, s'inscrivant dans un mouvement généralisé à l'ensemble du diocèse, mais qui, pourtant, peine à s'organiser et à se fixer durablement, notamment en milieu rural. Plus tard, à la fin de la période carolingienne, ce monachisme apparait cette fois plutôt « aristocratique », davantage dilué dans le territoire et, par conséquent, solidement ancré dans l'espace et la durée. Ces monastères carolingiens ont souvent pour cadre d'implantation la « villa », dont la réalité matérielle reste encore mal définie.

Chapitre 16

Les premières églises rurales : monuments, topographie funéraire et peuplements

CHAPITRE 16.
LES PREMIÈRES ÉGLISES RURALES : MONUMENTS, TOPOGRAPHIE FUNÉRAIRE ET PEUPLEMENTS

Le développement des premiers lieux de culte chrétiens des campagnes de la cité arverne est essentiellement documenté par des sources textuelles. Celles-ci, issues pour une large part des chancelleries monastiques et épiscopales, concernent surtout la fin de la période carolingienne, offrant d'ailleurs une image assez fidèle du maillage paroissial qui a structuré l'organisation du territoire durant la seconde moitié du Moyen Âge (fig. 303). Pour les siècles précédents, rares sont les témoignages écrits. Il faut à nouveau se référer aux sources traditionnelles, les œuvres de Grégoire de Tours ou les *Vitae sanctorum* notamment, pour collecter des données précoces. L'archéologie et l'histoire de l'art monumental s'imposent dès lors comme des relais efficaces dans l'analyse des modalités d'implantation et de développement des églises rurales. En Auvergne, les fouilles en ce sens sont encore peu nombreuses. Elles permettent toutefois d'esquisser les contours des premières manifestations architecturales du culte chrétien dans les campagnes. On est encore bien loin des avancées réalisées dans d'autres régions de France ou, par exemple, dans les provinces de Suisse occidentale, où plus d'une cinquantaine d'églises antérieures au Xe siècle sont connues par l'archéologie, en raison notamment d'une politique patrimoniale déjà très active au XIXe siècle, encourageant la fouille des petites chapelles rurales[1]. Ce type d'approche systématique a en effet permis de multiplier les études de cas et d'appréhender la diversité des formes, qui, dès le très haut Moyen Âge, caractérise les premières architectures des campagnes (fig. 410).

Si en Auvergne les études d'édifices tardo-antiques ou mérovingiens demeurent pour l'instant assez rares, nombreuses sont en revanche les découvertes de sarcophages trapézoïdaux autour des églises actuelles[2]. Celles-ci permettent, dans la majorité des cas, de réévaluer l'ancienneté de certaines fondations, ou du moins de certains peuplements, mais offrent surtout l'image d'un semi d'églises déjà très fourni dès les VIe-VIIe siècles. Elles n'apportent cependant aucune donnée sur l'organisation des grandes paroisses primitives, que l'on suppose

[1] TERRIER J., « Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales de Suisse occidentales », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale*, *op. cit.*, p. 72-81.

[2] LIEGARD S., FOURVEL A. et MARTINEZ D., « Les sarcophages de la région Auvergne », *in* CARTRON I., HENRION F. et SCUILLER C., *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, *op. cit.*, p. 185-188.

naturellement implantées dans les agglomérations héritées des *vici* d'époque romaine, mais pas uniquement. Les chapelles domaniales, qui ont joué un rôle incontestable dans le morcellement du territoire à l'issue de la réorganisation de l'Église carolingienne, ont peut-être pour certaines déjà une position prééminente au sein d'un territoire donné, tout comme celles des *castra*/*castella* d'ailleurs, ainsi que nous le suggérions avec l'exemple du site de La Couronne. Les notions de réseaux et de dépendances, mieux connues à mesure que l'on approche de l'an mil, demeurent totalement floues lorsqu'il s'agit d'envisager la question des premières églises rurales. À l'évidence, il y a tout lieu de croire en un maintien plus ou moins fort, au moins durant l'Antiquité tardive, des systèmes et des réseaux mis en place au cours du Haut-Empire. Cette organisation tend cependant à se déliter, notamment en raison de la multiplication des lieux de culte secondaires (de plaine et de hauteur), qui favorisent de nouveaux regroupements de population autour d'un nouvel objet social — l'église — et participent à l'éclatement des centralités établies de longue date, annonçant dès lors la naissance du village au cours de la seconde moitié du Moyen Âge.

1. Les églises des *vici*

L'exemple de Brioude, s'il doit être envisagé indépendamment en raison du pèlerinage qui s'est développé autour de la tombe du martyr Julien, n'en illustre pas moins l'importance qu'ont pu jouer les agglomérations dites de « second rang » dans la christianisation de la cité arverne. En effet, comme l'a suggéré Gabriel Fournier, il est vraisemblable qu'un certain nombre de « bourgades routières » du Haut-Empire a servi de cadre pour l'implantation des premières grandes paroisses rurales. Pourtant, l'archéologie peine encore à mettre en évidence ce phénomène, Gabriel Fournier s'étant d'ailleurs essentiellement appuyé sur les textes « tardifs », de la fin de l'époque carolingienne, pour alimenter un argumentaire nécessairement basé sur une approche régressive[3]. Cette grille d'analyse, avec toutes les précautions qu'elle requiert, s'avère dans certains cas convaincante, et trouve parfois quelques confirmations, ou du moins quelques appuis, à travers des découvertes archéologiques ponctuelles.

Grégoire de Tours mentionne une dizaine de *vici* arvernes, sans que l'on ne sache en définitive si ces derniers pérennisent une agglomération « secondaire » du Haut-Empire, ou s'ils correspondent à de petites localités qui se sont affirmées au plus tard au VIe siècle. La question peut en effet se poser pour certains *vici* tels que ceux de Riom (*Rigomagensis vicus*), d'Issoire

[3] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*

(*Iciodorensis vicus*), de Trézelles (*Transalicensis vicus*) ou de Saint-Germain-Lembron/Liziniat (*Licaniacensis vicus*), pour lesquels rien n'indique l'existence d'une agglomération de second rang au cours de l'Antiquité. À l'inverse, cette continuité est un peu plus assurée pour les cas d'Artonne (*Arcthonensis vicus*) ou de Brioude (*Brivatensis vicus*). Elle semble devoir également être envisagée pour des lieux qui ne sont pas évoqués par les sources textuelles du très haut Moyen Âge, tels que Gannat, Vichy, Lezoux, Billom, Mauriac, ou Arpajon-sur-Cère, mais est moins certaine pour les cas d'Arlanc, dont le statut de *vicus* à l'époque mérovingienne est attesté par quelques monnaies frappées au sein de (ou pour) la localité[4], ou de Riom-ès-Montagnes, voire de Saint-Flour[5].

Du point de vue de l'archéologie, on ne retiendra en l'état des recherches que les exemples d'Artonne (Puy-de-Dôme), de Lezoux (Puy-de-Dôme) et d'Arpajon-sur-Cère (Cantal), bien que la documentation associée demeure encore assez peu fournie.

1.1. L'église Saint-Martin d'Artonne

La localité d'Artonne se situe à une trentaine de kilomètres au nord de Clermont-Ferrand et prend place sur une terrasse de la plaine de la Limagne (fig. 411). Elle est mentionnée en tant que *vicus* à plusieurs reprises par Grégoire de Tours. Elle abrite notamment une petite église accueillant le tombeau de sainte Vitaline, sur lequel Martin de Tours vient se recueillir[6]. Le lieu de culte, administré par un *archipresbiter* nommé Eulalius, est semble-t-il doté d'un *atrium*. Le roi

[4] Sur cette question, consulter les travaux de Georges Depeyrot, qui s'interroge sur la réalité de ces « ateliers monétaires ruraux ». Ce dernier propose en effet une autre grille de lecture à ce sujet, à partir des sources existantes, en suggérant que les monnaies, à l'époque mérovingienne, étaient frappées dans les cités épiscopales, sous la responsabilité des évêques, en réponse à une commande des communautés locales : DEPEYROT G., *Le numéraire mérovingien : l'âge de l'or*, t. 1, *Introduction*, Moneta, 10, Wetteren, 1998, p. 7-9.

[5] Sur l'évolution des ces agglomérations entre le Ier et le VIe siècle, consulter la thèse de Florian Baret : BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, *op. cit.*, notamment les cartes de synthèse (figures 175 à 181) présentées dans le volume 2, p. 159-165. Sur l'évolution de ces *vici* d'époque mérovingienne vers des bourgs médiévaux, consulter le chapitre dédiée à cette question dans la thèse de Gabriel Fournier, intitulé « Les bourgades routières et leur évolution : du « vicus » gallo-romain au bourg médiéval », FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 127-200.

[6] GRÉGOIRE DE TOURS, *De eodem, et de sepulchro Vitalinae virginis*, *in Liber in gloria Confessorum,* 5, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, *op. cit.*, p. 751-752.

Thierry (511-533) a également établi un camp fortifié à Artonne à l'occasion de l'une de ses campagnes militaires d'Auvergne[7].

L'existence d'une petite agglomération d'époque romaine est suggérée par plusieurs découvertes significatives, dont plusieurs sites d'occupation de type résidentiel, une nécropole à incinération et inhumation, ainsi qu'un petit temple[8]. La localité était également traversée par une voie qui reliait *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand à *Aquae Calidae*/Vichy.

L'église actuelle, dédiée à saint Martin, possède une nef datable de la seconde moitié du XIe siècle, dotée de quatre travées bordées de bas-côtés et ouvrant à l'est sur un transept dont la croisée est surmontée d'une coupole sur trompes. Le chevet à déambulatoire et à chapelles rayonnantes est pour sa part construit au milieu du siècle suivant[9]. On sait qu'en 1048, Guillaume de Thiers et Audoin de Thuret fondent un chapitre régulier à Artonne, réutilisant probablement un édifice existant. L'église a fait l'objet de fouilles au début du XVIIIe siècle, relatées par un procès-verbal de 1702, et réalisées par les chanoines de Saint-Martin à l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Antoine et sainte Vitaline, afin d'y découvrir les reliques de la sainte honorée en ces lieux depuis le VIe siècle[10]. Deux sarcophages sont alors mis au jour, dont l'un sous l'autel de la chapelle. Quatre inscriptions funéraires datables du VIe ou du début du VIIe siècle sont également signalées. L'une d'elles appartient à un diacre, Laetus, tandis qu'une autre évoque la mémoire d'une enfant de deux ans, nommée Sagria[11]. Ces découvertes corroborent sans difficulté le récit de Grégoire de Tours, confirmant l'existence d'un sanctuaire chrétien desservi par un clergé au moins dès le VIe siècle. L'église est probablement un peu plus ancienne, mais rien ne permet cependant d'affirmer qu'elle existait à la fin du IVe siècle, comme le suggère l'épisode du recueillement de Martin de Tours sur la tombe de sainte Vitaline.

L'ancienneté du lieu de culte s'affirme également à travers les remplois insérés dans l'architecture de l'édifice actuel, dans l'ornementation de l'ancien portail méridional notamment

---

[7] ID., *Liber Vitae Patrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, *MGH. SS rer. Merov. I, 2, op. cit.*, V, 2, p. 678.

[8] PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 14-18 ; MITTON C., *Les sanctuaires ruraux gallo-romains arvernes et vellaves. Approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*, mémoire de Master, dirigé par TREMENT F., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2006, vol. 6, p. 35.

[9] MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central, op. cit.*, vol. 1, p. 294 ; PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*, vol. 2, p. 84-85 ; DE LAROUZIÈRE-MONTLOSIER D., « L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne », *in Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 31-43.

[10] CREULY C., « Quatre inscriptions funéraires de l'époque mérovingienne trouvées à Artonne en 1702 », *Revue archéologique*, 2, 1862, p. 313-317.

[11] PRÉVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, *op. cit.*, p. 170.

(fig. 412). Ce dernier est encadré par deux pilastres cannelés à colonnes engagées, dont les parties basses possèdent des cannelures rudentées (fig. 413 à 416). Si ces pilastres s'inscrivent dans les séries datées du Haut-Empire, les chapiteaux qui les surmontent renvoient plutôt vers l'Antiquité tardive (fig. 417 à 419), et s'insèrent dans des ensembles bien identifiés pour la Gaule méridionale[12]. La corbeille ouest présente d'ailleurs, au registre inférieur, un décor de demi-oves proche de celui ornant les tailloirs à double rouleau remployés dans l'arc triomphal de l'église Saint-Sébastien de Manglieu (cf. chapitre 15, 2.3.2.). À l'intérieur de l'édifice, dans le bras nord du transept, un chapiteau en marbre figure également en position secondaire (fig. 420). Du point de vue stylistique, son décor se rapproche des productions connues à l'abbaye Saint-Alyre de Clermont pour la période mérovingienne, et semble donc sensiblement plus récent que celui des corbeilles réutilisées dans le portail méridional. À ces remplois s'ajoutent également trois colonnes en marbre gris dans la salle capitulaire[13].

Ainsi à Artonne, sources textuelles, découvertes archéologiques ponctuelles et remplois architecturaux concourent à mettre en évidence l'existence d'un lieu de culte chrétien très ancien, existant de façon certaine au VIe siècle, mais édifié probablement très tôt, dès la fin de l'Antiquité, dans le courant du Ve siècle très probablement. Les vestiges d'époque romaine mis au jour sur le territoire de la commune caractérisent sans trop de doute la présence d'une petite agglomération du Haut-Empire, dont la nécropole a accueilli une tombe réputée sainte, celle de Vitaline, célèbre régionalement à la période mérovingienne, autour de laquelle s'est développé un premier lieu de culte. La localité, que Grégoire de Tours désigne comme un *vicus*, a donc servi d'écrin pour la construction d'une église dirigée par un archiprêtre (*archipresbiter*), dont il y a tout lieu de croire qu'elle a constitué le centre d'une paroisse primitive[14]. D'ailleurs, cette hypothèse a été soulevée par Gabriel Fournier, à travers notamment l'existence, au cours du Moyen Âge, d'une église dédiée à Saint-Jean, qui conserverait le souvenir d'un baptistère d'époque mérovingienne[15].

---

[12] CABANOT J., « Sarcophages et chapiteaux de marbre en Gaule », *in Les sarcophages d'Aquitaine*, Actes du colloque de Vandœuvres – Fondation Hardt, 1991, *Antiquité Tardive*, 1, 1993, p. 111-124 ; LAPART J., « Chapiteaux de marbre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la moyenne vallée de la Garonne », *Bulletin du C.T.H.S*, Paris, 1987-1988, p. 85-136.

[13] FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, *op. cit.*, vol. 2, p. 14.

[14] Un atelier monétaire mérovingien est qui plus est attesté à Artonne. Consulter PROU M., *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, 1892, Paris, n° 1778, p. 367.

[15] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 134-138, à consulter plus généralement en ce qui concerne la genèse du bourg médiéval d'Artonne.

Un peu moins bien documentée pour la période mérovingienne, la localité de Lezoux paraît également illustrer l'ancrage solide des agglomérations du Haut-Empire dans la carte des peuplements du haut Moyen Âge.

1.2. Les églises de Lezoux

Lezoux se situe elle aussi à une trentaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, cette fois à l'est, toujours en plaine de Limagne (fig. 421). L'existence d'une agglomération dès l'époque romaine n'est plus à démontrer, les fouilles archéologiques conduites sur la commune depuis plus d'un siècle ayant prouvé qu'elle constituait l'un des plus grands centres de production de céramique sigillée de Gaule au cours du Haut-Empire[16]. La production de poterie, bien que réduite à partir du Bas-Empire, semble toutefois être restée ancrée dans la tradition locale jusqu'à nos jours. D'ailleurs, plusieurs découvertes ponctuelles ont signalé le maintien de ce type d'activité au cours de la période mérovingienne[17].

Du point de vue de la topographie ecclésiale, Lezoux n'est documentée par aucun texte du très haut Moyen Âge. Plusieurs monnaies attestent cependant son statut de *vicus* au cours de la période mérovingienne[18]. La source textuelle la plus ancienne date de la deuxième moitié du IXe siècle et fait référence au transfert, lors des invasions normandes, des reliques de saint Taurin, premier évêque d'Évreux dans la seconde moitié du IVe et au début du Ve siècle ([…] *corpus beati Taurini apud Laudosum Arvernensis provinciae honorabilem vicum translatum est* […][19]). Aucune église n'est directement mentionnée dans ce texte. Cependant, au XIe siècle, Guillaume de Thiers fait un don à une église de Lezoux dédiée aux saints Pierre, Paul et Taurin. Il y a donc tout lieu de suggérer, comme le fait Gabriel Fournier, que les reliques de l'évêque d'Évreux ont été entreposées, au IXe siècle, dans un lieu de culte dédié à saint Pierre[20]. On sait par ailleurs qu'au siècle suivant, Lezoux est un chef-lieu de vicairie et qu'au XIe siècle, cette église est comprise au

16 PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 108-195.

17 Consulter notamment *EAD.*, « Un four du haut Moyen Âge à Lezoux (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 371-396.

18 Jean-Baptiste Bouillet mentionne un tiers de sol d'or portant la légende « LEDOSO VICO » : BOUILLET J.-B., *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, Imprimerie de Pérol, Clermont-Ferrand, 1846, p. 562. Deux *tremisses* en or seraient par ailleurs attribuables à Lezoux : PROU M., *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*, *op. cit.*, n° 1835 à 1838, p. 378.

19 *Historia inventionis sancti Taurini*, *AASS*, *op. cit.*, 2 août, p. 643-644.

20 FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 178.

sein de fortifications (*castrum Laudosus*), en compagnie de deux autres édifices dédiés à Saint-Georges et Notre-Dame. Plus tard, en 1112, deux autres lieux de culte, l'un dédiée à Saint-Jean, l'autre à Saint-Martin, sont mentionnés dans une bulle papale. Ainsi, après l'an mil, Lezoux constitue un pôle religieux relativement important, doté de cinq églises, qui résulte du maintien du rôle prééminent de l'ancienne agglomération romaine dans l'organisation du peuplement local durant le haut Moyen Âge.

Il est possible que la localité ait abrité au moins trois sanctuaires dès les VIe-VIIe siècles. Aux abords de l'église Saint-Pierre, à proximité également de Notre-Dame, plusieurs sarcophages sont signalés. Deux épitaphes mérovingiennes ont aussi été découvertes en 1862 dans ce secteur, lors de la construction de la mairie[21]. Au sud-ouest de la ville actuelle, au quartier « les Saint-Jean », situé selon toute vraisemblance à l'emplacement d'une ancienne église éponyme, deux tombes également mérovingiennes ont été mises au jour en 1975. Ces dernières, l'une masculine, l'autre féminine, contenaient un mobilier très riche, dont une aumônière ornée d'or et de rubis, deux bracelets, un collier en perles de verre, trois fibules, quatre pendentifs en or et plusieurs bagues en alliage cuivreux, témoignant du statut aisé des défunts inhumés dans ces tombes[22]. Au sud-est de la commune cette fois, à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin, des sarcophages mérovingiens ainsi que plusieurs autres tombes ont été découverts dans les années 1820[23].

Ces découvertes signalent, *a minima*, la présence de trois aires funéraires bien distinctes au sein du *vicus* mérovingien de Lezoux. Il est fort probable qu'elles aient été chacune associées à un édifice, bien qu'il soit possible qu'elles se soient implantées *a posteriori*, du moins pour Saint-Jean et Saint-Martin, à l'emplacement de « nécropoles » périphériques par rapport au centre de l'agglomération, où se tenait peut-être déjà, dès l'époque mérovingienne, une église dédiée à saint Pierre, ou à la Vierge Marie[24]. Quoi qu'il en soit, Lezoux a sans doute été le siège d'une grande paroisse rurale à partir des VIe-VIIe siècles, sinon dès l'Antiquité tardive. Les origines et l'évolution de sa topographie ecclésiale au cours du haut Moyen Âge sont encore difficiles à percevoir, mais l'on pourrait être à même d'envisager un développement autour d'un (ou

21 PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 162.

22 VERTET H. et DUTERNE Y., « Tombes mérovingiennes du cimetière Saint-Jean de Lezoux (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 337-350.

23 PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Le Puy-de-Dôme*, *op. cit.*, p. 145.

24 Gabriel Fournier reconstitue un groupe paroissial primitif composé des églises Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste, en écartant étrangement Saint-Martin. Aucun indice ne suggère par ailleurs l'existence de l'église Notre-Dame avant le XIe siècle.

plusieurs) édifice, situé dans le quartier où prennent place actuellement les églises Saint-Pierre et Notre-Dame, suivi, peut-être assez tôt, par celui de sanctuaires de périphérie. La titulature a saint Jean témoigne probablement de fonctions baptismales anciennes, mais ne signale pas pour autant de façon certaine l'existence d'un baptistère, en tant qu'édifice indépendant, du moins dès l'époque mérovingienne, à l'emplacement du quartier « les Saint-Jean ». Ces fonctions ont pu être transférées dans un édifice préexistant, au cours de l'époque carolingienne, voire après l'an mil[25].

Probable *vicus* à l'époque romaine, désigné comme tel au VIIe siècle et au IXe siècle, puis chef-lieu de *vicaria* et *castrum* autour de l'an mil, Lezoux constitue un parfait exemple de transformation d'une agglomération antique « secondaire » en un village médiéval grâce, semble-t-il, à l'implantation d'un pôle religieux articulé autour de plusieurs lieux de culte chrétiens. Au sud du territoire de l'ancienne cité de Clermont se développait également à l'époque mérovingienne, à Arpajon-sur-Cère, une petite agglomération qui a probablement été elle aussi le siège de l'une des premières paroisses rurales d'Auvergne.

1.3. L'église Saint-Vincent d'Arpajon-sur-Cère

La commune d'Arpajon, près de la ville d'Aurillac, se développe sur une terrasse alluviale, à la confluence de la Jordanne et de la Cère, à l'entrée de vallées s'enfonçant dans le massif montagneux du Cantal. Les découvertes archéologiques réalisées depuis le XIXe siècle, voire même bien avant si l'on considère les vestiges signalés par le père Dominique de Jésus vers le milieu du XVIIe siècle, trahissent à n'en pas douter l'existence d'une petite agglomération d'époque romaine[26]. La localité mérovingienne est par ailleurs signalée par un *triens* frappé de la mention *Arpagone,* ainsi que par l'existence d'une aire funéraire, très certainement en lien avec une église, mise en évidence par l'archéologie.

En effet, en 1988 et 1989, dans le cadre de travaux de réaménagement de l'actuelle place de la République (fig. 422), à l'emplacement d'une ancienne église paroissiale Saint-Vincent, de

[25] Le quartier « les Saint-Jean » se situe à environ 450 m du centre-bourg actuel, où prennent place les églises Saint-Pierre et Notre-Dame. Dans l'hypothèse où l'édifice paroissial se serait situé dans ce secteur, le baptistère, du moins pour la période mérovingienne, pourrait apparaître quelque peu éloigné.

[26] PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, *op. cit.*, p. 66-71 ; SCHERDING C., « Le passé archéologique d'Arpajon », *Bulletin archéologique de la région d'Aurillac*, 3, 1989, p. 4-51 ; DÉRIBIER DU CHATELET J.-B., *Dictionnaire statistique, ou histoire, description et statistique du département du Cantal*, I, Aurillac, 1852 (rééd. complétée de 1824), p. 92-92 ; VIGIER G., *alias* DOMINIQUE DE JÉSUS, *Histoire paraenétique des trois saincts protecteurs du Haut Auvergne, Flour, Mary et Géraud, avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de la Province, Paris*, Sonnius, 1635, p. 789.

nombreux vestiges funéraires ont été exhumés[27] (fig. 423). Aux vingt-et-une sépultures mises au jour, dont dix-sept en sarcophages, s'ajoutent une maçonnerie ainsi qu'un sol de mortier de chaux. La lecture concernant l'articulation des vestiges découverts n'est pas aisée, bien qu'il semblerait que l'aire funéraire se soit développée autour d'une tombe particulière, caractérisée par un sarcophage en marbre de type aquitain[28] prenant place à l'intérieur d'un bâtiment[29] (fig. 424 et fig. 401). À cette tombe sont associés trois autres sarcophages, et ce premier groupe semble focaliser l'implantation de deux nouveaux horizons sépulcraux. Sans être affirmatif, en l'état des données collectées, on s'interrogera sur la transformation potentielle d'un mausolée, édifié autour d'une tombe privilégiée au Ve siècle, en église au moins dès l'époque mérovingienne. Pour peu que cela constitue un argument en faveur de la présence de fonctions baptismales et paroissiales anciennes, l'église Saint-Vincent, détruite à la Révolution, possédait une chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste.

Le devenir d'Arpajon au cours de l'époque carolingienne est peu documenté. Un acte du cartulaire de Sainte-Foy de Conques, daté de 930, signale toutefois que la localité est alors le chef-lieu d'une vicairie[30]. Elle s'est probablement éclipsée progressivement au profit de l'affirmation d'Aurillac qui, à la fin du IXe siècle, abritait un *castrum* (situé probablement à l'emplacement de l'actuel château Saint-Étienne) ainsi qu'une église Saint-Clément construite en contrebas par le père de saint Géraud, sans oublier bien sûr l'abbaye qui aurait vu le jour dans les années 880[31].

L'agglomération d'Arpajon a manifestement été le siège d'un pôle religieux, peut-être paroissial, au cours de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. Cependant, son statut

---

[27] USSE J.-P., « Les sondages archéologiques de la place de La République à Arpajon-sur-Cère », *Revue de la Haute Auvergne*, 75, 2013, p. 101-112.

[28] USSE J.-P., SCHERDING C. et M. et SAUGET J.-M., « Découverte d'un sarcophage paléochrétien et de sépultures médiévales en sarcophage à Arpajon-sur-Cère (Cantal) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 1990, p. 19-30 ; BOUDARTCHOUK J.-L. et *al.*, « Le sarcophage paléochrétien d'Arpajon-sur-Cère (Cantal) et son contexte archéologique : l'agglomération secondaire d'*Arpagione* et son terroir », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 73, 2013, p. 43-84, ici p. 60-67.

[29] Les restes du premier occupant du sarcophage (deux tibias) ont fait l'objet d'une datation radiocarbone offrant une fourchette chronologique resserrée autour de la deuxième moitié du IVe et les première décennies du Ve siècle : *ibid.*, p. 63.

[30] DESJARDINS G., *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, *op. cit.*, n° 6, p. 8-10.

[31] La *Vita Geraldi* indique d'ailleurs, concernant Aurillac, « *oppido vel villa Aureliaco* » (BULTOT-VERLEYSEN A.-M., *Odon de Cluny,* Vita sancti Geraldi Auriliacensis*, op. cit.*), signalant une agglomération bicéphale, constituée semble-t-il dans la deuxième moitié du IXe siècle d'un château, perché sur la hauteur, et d'un domaine se développant dans la vallée. Sur ce point, consulter FRAY S., « Le véritable fondateur de Saint-Géraud d'Aurillac : Géraud ou Odon ? », *Revue de la Haute Auvergne*, 72, 2010, p. 23-46.

exact n'est pas connu. D'ailleurs, contrairement à certaines frappes monétaires, le *triens* mentionnant *Arpagone* n'indique pas qu'il s'agit d'un *vicus*[32]. Pour autant, cet exemple illustre une nouvelle fois le maintien, durant le haut Moyen Âge, d'une ancienne agglomération d'époque romaine, encore dotée de fonctions administratives au cours de l'époque carolingienne. L'évolution d'Arpajon est cependant difficile à saisir, et doit manifestement être associée étroitement, au moins à partir du IXe siècle, mais probablement avant, à celle de la fortification d'*Aureliacum* (Aurillac).

À ces quelques exemples pourrait s'ajouter celui de Gannat (Allier), mentionné en tant que chef-lieu de *vicaria* (*in vicaria Gatnacensi*) en 983-984[33], et qui était sans aucun doute le siège d'une petite agglomération au cours de l'Antiquité[34]. Quelques découvertes attestent une occupation continue au cours du haut Moyen Âge, à l'image du sarcophage trapézoïdal découvert au pied de l'église Sainte-Croix, à la titulature fort ancienne, du trésor monétaire de Charles le Chauve (843-877) découvert en 1867 dans le centre-bourg, sans oublier bien sûr l'évangéliaire de Gannat, daté du IXe siècle, réexaminé récemment[35]. D'autres localités, dont Riom-ès-Montagnes (Cantal), semblent également suivre la trajectoire des petites agglomérations déjà citées, si l'on considère les découvertes de vestiges gallo-romains significatifs découverts sur la commune[36], ainsi que l'existence de deux églises, peut-être dès le IXe siècle, rapportée par le polyptyque de Mauriac ([…] *In ripa fluminis Averone, in villa Riom ecclesias duas, Sancto-Georgio dicata et Sancto-Stephano indominicatas* […][37]). Il en va de même pour Saint-Germain-Lembron (Liziniat), le *vicus Licaniacensis* où le duc Victorius fait édifier une basilique autour de 480, et où l'évêque Étienne II, cinq cents ans plus tard, fait don de trois églises au chapitre de Saint-Julien de Brioude en 945, sises dans sa propriété de *Liziniacus*[38].

---

[32] Sur ce point, consulter FRAY S., « Arpajon au haut Moyen Âge : essai de synthèse des données textuelles et archéologiques (V^e^-Xe siècles) », *Revue de la Haute Auvergne*, 75, 2013, p. 123-133.

[33] FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 133.

[34] CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, Allier 03*, *op. cit.*, p. 77-78.

[35] LIEGARD S. et FOURVEL A., *Rapport de diagnostic archéologique, Place Sainte-Croix à Gannat (Allier)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2002 ; VANNAIRE V., *Essai sur la légende de Sainte-Procule. Les origines de Gannat*, Gannat, 1871 ; CHEVALIER P., MAQUET A. et MALACHER F., « L'évangéliaire de Gannat », *Hortus Artium Medievalium*, 5, Zagreb-Motovun, 1999, p. 209-217.

[36] BARET F., « Les agglomérations antiques dans le Massif Central », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine*, *op. cit.*, p. 31-70.

[37] PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *art. cit.*, n° 68.

[38] DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, op. cit.*, n° 336, p. 341-343. On notera que cette propriété est désignée en 945 par le terme de « villa » et, en 962, lors de la confirmation de la donation, par celui de « vicus ».

Malgré les travaux éclairants conduits par Gabriel Fournier, complétés depuis par quelques découvertes archéologiques, l'analyse de l'évolution de ces anciennes « centralités » arvernes d'époque romaine au cours du haut Moyen Âge demeure assez mal aisée et mériterait d'être alimentée par des études de cas approfondies. Pourtant, le premier constat accessible, se fondant notamment sur les exemples qui viennent d'être abordés, est celui du maintien d'une part importante des anciennes « agglomérations » du Haut-Empire dans l'organisation spatiale du territoire du diocèse, sans pour autant être en capacité d'appréhender concrètement la question des systèmes et des réseaux. Un bon nombre sont désignées sous le terme de *vicus* au cours de la période mérovingienne et possèdent semble-t-il des fonctions administratives à l'approche de l'an mil (notamment par un statut de centre de *vicaria*), témoins de leur prééminence relative à une échelle locale. Bien sûr, ce constat est loin de constituer une norme, et il suffit de citer les agglomérations antiques du Broc et de Charbonnier-les-Mines, dans le Val d'Allier, près d'Issoire, ou de Voingt et du Mont-Dore, dans les montagnes occidentales d'Auvergne, pour illustrer le déclin de certaines localités à partir de la fin de l'Antiquité. Ailleurs, l'évolution du *vicus* romain au cours du haut Moyen Âge est tout simplement imperceptible en raison de l'absence d'étude. C'est le cas notamment d'Ambert, de Vichy, de Varennes-sur-Allier ou de Courpière, pour ne citer que ces exemples de villes ou villages qui, au cours du Moyen Âge, abritaient une agglomération plus ou moins importante, et pour lesquelles il est aujourd'hui impossible d'appréhender les modalités de glissement de la bourgade antique vers le village médiéval.

Ces foyers d'occupation traditionnels ont donc probablement, dès la fin du IVe ou le début du Ve siècle (à l'image de Brioude), constitué les points d'ancrage de la christianisation des campagnes. Dans le même temps apparaissent de premiers sanctuaires privés, installés généralement dans ou à proximité des assiettes des anciennes *villae* romaines. Se développent ainsi des oratoires de domaines, aux fonctions proprement funéraires pour les propriétaires fonciers et leurs aides, mais qui assez vite focalisent le regroupement des populations alentour. Ils deviennent de véritables églises de lignages et revêtent ainsi un enjeu patrimonial. Dès la fin du IXe siècle, et avec davantage de force au siècle suivant, ces églises familiales jouent un rôle de premier ordre dans la constitution des domaines seigneuriaux (laïcs), épiscopaux et monastiques.

2. Oratoires de domaine, églises familiales

En marge de la cité épiscopale et des principaux foyers secondaires de population, la christianisation gagne en effet les espaces ruraux grâce à la multiplication de ces sanctuaires de domaines. Ceux-ci apparaissent très tôt et sont signalés dans les textes dès la fin du IVe siècle, l'exemple le mieux connu étant certainement celui de *Primuliacum*[39] (à connotation monastique), où, comme le rapporte la correspondance de Paulin de Nole, Sulpice Sévère a fait bâtir trois églises et un baptistère[40]. En Auvergne, le plus ancien correspond à la chapelle du domaine de Germanicus, à Chantelle (cf. chapitre 3, 1.1.1.). Ce phénomène prend une telle ampleur qu'il nécessite d'être encadré par les conciles épiscopaux (Agde en 506, Épaone en 517, Orléans en 511 et 541, Clermont en 535 et Châlon en 647-653[41]), les évêques devant débattre à plusieurs reprises autour de la question du statut de ces édifices, ainsi qu'au sujet des prérogatives inhérentes à leur propriétaire. Ces fondations profitent à l'Église, mais celle-ci doit cependant s'assurer leur contrôle. Les raisons de ce succès sont encore mal connues, bien que l'on pressente dans ces initiatives privées le besoin d'honorer la mémoire des défunts, s'illustrant dans de nombreux cas par la transformation d'un mausolée familial en église, qui, à son tour, attire de nouvelles tombes. Cette trajectoire ne saurait toutefois être considérée comme une norme, tous les lieux de culte ruraux n'ayant probablement pas pour origine une sépulture privilégiée. Cependant, dans le sillon des villes, ou tout du moins des périphéries urbaines, l'émergence des chapelles domaniales traduit la volonté de réunir en un même lieu le monument, l'habitat et la tombe.

En Auvergne, plusieurs exemples, connus grâce à des fouilles archéologiques, semblent s'inscrire dans ce schéma d'évolution.

2.1. L'église de La chapelle de Pessat à Riom

Le site de La Chapelle de Pessat se situe au nord-est de la commune de Riom, dans la plaine de la Grande Limagne, à proximité de l'Ambène, ruisseau prenant sa source dans la Chaîne des Dômes (fig. 425). Il est installé dans la vaste dépression bordant les collines calcaires des

[39] La localisation de ce domaine n'est pas connue. Les chercheurs s'accordent pour le situer au contact de l'Aquitaine Seconde et de la Narbonnaise Première, autrement dit non loin de Toulouse. Sur ce point, voir COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe-Xe siècles*, *op. cit.*, p. 105-107.

[40] PIÉTRI L., « Les *oratoria in agro proprio* dans la Gaule de l'Antiquité Tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », *art. cit.*, p. 235.

[41] *Ibid.*, p. 239-240.

buttes de Riom au sud et de Saint-Bonnet-près-Riom à l'ouest, au pied de la grande faille de la Limagne, à une altitude moyenne de 318 mètres[42]. Découvert lors des campagnes de prospection réalisées sur le tracé de l'autoroute A 71 (Clermont-Ferrand – Paris), le site a fait l'objet de fouilles de sauvetage dirigées par Jean-Michel Sauget et Bernadette Fizellier-Sauget, entre juin 1984 et octobre 1986. Les nombreux vestiges mis au jour s'articulent autour de cinq états d'occupation s'échelonnant du Second âge du Fer à l'époque moderne. Ils illustrent le glissement de l'établissement agricole laténien vers la *villa* gallo-romaine sur laquelle s'implante, au cours de la période mérovingienne, une petite église.

Le plan de l'établissement d'époque romaine est connu à travers plusieurs pièces disposées en bordure d'une cour à portique. Les fouilles n'ont pas relevé de hiatus au cours du Bas-Empire, ce qui suggère le maintien d'une exploitation agricole jusqu'aux premiers siècles du haut Moyen Âge. Aux VIe-VIIe siècles, une partie des bâtiments existants est réaménagée pour la construction d'un lieu de culte chrétien (fig. 426 et 427).

La première église a connu deux états d'aménagement. Le premier se caractérise par un bâtiment de dimensions modestes (17 mètres de longueur totale pour 4 mètres de largeur au niveau de la nef), constitué d'une abside orientale, d'un transept et d'une nef bordée par des galeries en U, au sud, au nord, ainsi qu'à l'ouest. Les maçonneries antiques, réutilisées, sont épaisses d'environ 0,60 mètre et mettent en œuvre de petits moellons basaltiques liés par un mortier de chaux jaunâtre. Les murs ajoutés pour les besoins du nouvel édifice sont plus épais (0,65 mètre pour l'abside et 0,70 mètre pour le transept), et sont assemblés à l'aide d'un mortier de chaux blanc. En définitive, cela ne concerne qu'une partie du transept méridional ainsi que le chevet, puisque le reste de la construction de l'église réadapte des volumes préexistants.

L'abside, dont le diamètre a pu être restitué, mesure environ 5 mètres hors œuvre. De forme outrepassée, elle se greffe contre la maçonnerie qui marque dorénavant les façades orientales des bras du transept. Ces derniers sont saillants de 4 mètres et offrent une ouverture de 3,80 mètres sur à la nef. Celle-ci, longue de 5,70 mètres et large de 3,80 mètres, possède un sol de mortier de tuileau, appartenant probablement au bâtiment antérieur. C'est dans cet espace que se concentre la majorité des sépultures contemporaines de l'église. Une dissymétrie des portiques latéraux a pu être observée. Le portique méridional est large de 3,10/3,40 mètres, le portique occidental large de 2,40 mètres et le portique septentrional large de seulement 1 mètre. Cette

[42] SAUGET J.-M. et FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), « La « chapelle de Pessat » (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple d'une paroisse rurale en Basse Auvergne depuis le haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op.cit.,* p. 301-336.

disposition résulte sans aucun doute de contraintes liées à la réutilisation des bâtiments de la *villa* préexistante.

Lors d'une seconde campagne d'aménagement, un bâtiment de dimensions modestes est construit contre la façade occidentale de l'église, en partie dans l'emprise des portiques ouest et nord, qui sont alors détruits. Cette petite annexe s'implante au-dessus d'une seule et unique sépulture en cercueil ou en coffre de planche, et constitue peut-être une petite chapelle funéraire ou une *memoria*. Il ne semble pas qu'il faille y voir un porche d'entrée, ce qui suggère par conséquent que l'accès à la nef se faisait latéralement, par l'un des murs gouttereaux.

La quasi-absence de mobilier a rendu délicate et très incertaine la datation de ce premier édifice. Sur environ mille sépultures fouillées pour l'ensemble des périodes d'occupation du site, une dizaine a livré du mobilier assimilable à un dépôt funéraire. Deux d'entre elles ont pu être rattachées à l'époque mérovingienne car elles contenaient une agrafe à double crochet, orientant la chronologie vers le VIIe siècle. En définitive, la datation du bâtiment n'a reposé que sur la liaison des tombes avec les murs, la présence de sarcophages trapézoïdaux signalant notamment une occupation funéraire des VIe-VIIe siècles.

Quarante huit sépultures, réparties sur une superficie d'environ 1 000 m^2, ont pu être rattachées à la période mérovingienne[43]. Deux regroupements d'inhumations se distinguent dans cet ensemble funéraire : l'un se situe dans la nef de l'église, l'autre dans l'angle sud-ouest du portique périphérique. Le plus ancien semble être celui de la nef et comprend douze individus. Toutes les tombes s'agencent autour de l'unique sarcophage de ce groupe, qui a manifestement fixé l'implantation des sépultures alentour. La fouille a démontré que son couvercle affleurait le sol en mortier de tuileau de la nef. Toutes les autres tombes sont constituées d'un coffre de planches. C'est d'ailleurs dans l'une d'elles qu'une agrafe à double crochet à été mise au jour.

Ce premier ensemble correspond probablement à un regroupement familial, qui s'est constitué autour d'une tombe primitive représentée par le sarcophage. Pour aller plus loin, il est tout à fait possible d'envisager que ces inhumations ont, dans un premier temps, réinvesti l'une des pièces de la *pars urbana* de la *villa*, et que cet espace, transformé en un petit mausolée, a précédé la construction du lieu de culte, selon un schéma répandu.

Le second groupe identifié concerne six individus, dont quatre en sarcophages et deux en coffres de bois. L'orientation des sépultures respecte la disposition des maçonneries de l'angle

[43] *Ibid.*, p. 312-316.

sud-ouest du portique périphérique. Hormis une tombe en sarcophage isolée dans le bras nord du transept et une autre à l'ouest de la façade (autour de laquelle sera construite, dans un second temps, l'annexe évoquée précédemment), le reste des sépultures mérovingiennes découvert sur le site figure à l'extérieur de l'édifice. Ces tombes se concentrent à l'est et certaines se pressent, comme souvent, aux abords du chevet.

La datation de cet édifice est incertaine compte tenu de l'absence d'éléments de datation absolue. La proposition retenue est celle de l'apparition d'un édifice cultuel au VIe siècle sur d'anciens bâtiments d'une *villa* antique. Cette hypothèse se base sur des arguments architecturaux et la typologie des tombes. La forme trapézoïdale des sarcophages et leur taille est caractéristique du très haut Moyen Âge (VIe-VIIe siècles). La présence d'une abside outrepassée peut constituer un élément de datation. Bien qu'aucun système semblable n'ait été observé en Auvergne, certains exemples similaires sont connus à Genève[44], à Montferrand[45] (Aude), à Meysse[46] (Ardèche) ou encore à Chassey-lès-Montbozon[47] (Haute-Saône), pour le VIe siècle.

Quoi qu'il en soit, cette église est édifiée dans un domaine rural par des propriétaires qui y élisent sépulture, transformant probablement l'un des bâtiments préexistant en un petit mausolée, qui, très vite, fixe la construction du petit lieu de culte rural.

L'exemple du site de « La Chapelle de Pessat » illustre parfaitement le rôle de ces premiers oratoires ruraux dans la constitution de la paroisse médiévale. En effet, au XIIe siècle, l'*ecclesia Sancti Martini de Pessato*[48], bénéficie du statut d'église paroissiale. Cette prérogative est probablement plus ancienne et pourrait dater de la période carolingienne. Les auteurs des fouilles ont mis en évidence une importante restructuration de l'édifice primitif au cours de cette période. La nouvelle église possède une nef unique et réutilise pour partie le chœur existant. Les annexes méridionales et septentrionales du bâtiment de la phase précédente sont détruites, peut-être dans la perspective d'éliminer une large part des tombes qui précédemment figuraient à l'intérieur de l'église. D'ailleurs, le cimetière se développe dorénavant exclusivement autour de l'édifice, et plus aucune inhumation ne semble pratiquée dans le sanctuaire. Le lieu de culte paroissial perdure

[44] BONNET C., *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, *op. cit.*

[45] MÉREL-BRANDENBURG A.-B., « Montferrand, église cimétériale », *in* DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*, vol. 1, p. 26-31.

[46] REYNAUD J.-F., « Meysse, église Saint-Jean-Baptiste », *ibid.*, vol. 1, p. 211-213.

[47] ODOUZE (J.-L.), « Chassez-les-Montbozon, église », *ibid.,* vol. 3, p. 135-140.

[48] SAUGET J.-M. et FIZELLIER-SAUGET B., *Archéologie et autoroute : La Chapelle de Pessat : 18 octobre 1986-4 janvier 1987*, éditions La Source d'Or, Marsat, 1988.

jusqu'au XVIIIe siècle, puis est délaissé au profit de sa filleule, située à 2,5 kilomètres au nord, à Villeneuve-Pollérande (aujourd'hui Pessat-Villeneuve). On sait d'ailleurs qu'en 1730, les derniers vestiges de La Chapelle de Pessat sont arasés et que les matériaux de construction sont récupérés pour la réfection de la nouvelle église paroissiale.

Cette étude, conduite au milieu des années 1980, constitue l'une des premières tentatives d'approche de ce type d'édifice rural du haut Moyen Âge, illustrant la transition entre le domaine de tradition gallo-romaine (la *villa*) et la petite paroisse médiévale de la seconde moitié du Moyen Âge, voire de l'époque carolingienne. Cette analyse, bien qu'elle résulte d'un sauvetage urgent, a cependant pu être conduite sur une superficie appréciable, de plusieurs milliers de mètres carrés, ce qui demeure encore aujourd'hui une fenêtre d'observation somme toute assez rare, notamment dans les régions situées au sud de la Loire. Elle offre pourtant l'occasion unique d'appréhender la genèse et le devenir de ces édifices ruraux à l'échelle d'un micro-territoire. En Auvergne, le site de La Chapelle de Pessat s'inscrit encore comme la seule expérience du genre, du moins pour un lieu de culte de plaine. Cependant, bien que documentés sur des superficies sensiblement plus réduites, certains sanctuaires tels que celui du château de Saint-Quintin-sur-Sioule paraissent illustrer la réalité matérielle de ces premiers petits sanctuaires ruraux.

2.2. L'église de Saint-Quintin-sur-Sioule

La commune de Saint-Quintin-sur-Sioule se situe dans le nord du département du Puy-de-Dôme, en limite nord-ouest de l'ancienne cité de Clermont. L'ancienne église paroissiale (fig. 428) est localisée dans l'enceinte d'un château construit au XIIIe siècle, situé au bord de la Sioule. Elle apparaît dans les textes au début du XIIe siècle. En 1118, elle est mentionnée en tant que propriété de l'abbaye d'Ebreuil située à quelques kilomètres au nord-ouest[49]. L'édifice aujourd'hui en élévation est datable de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle[50]. Il se compose d'une nef unique de 9 mètres de longueur pour 14 mètres de largeur, prolongée à l'est par une travée de chœur flanquée de deux travées latérales ouvrant sur un chœur en abside encadré d'absidioles (fig. 429 et 430). L'édifice a été transformé en grange au XIXe siècle, ce qui a ainsi entraîné de nombreuses modifications au sein des élévations des murs gouttereaux et de la façade occidentale (fig. 431).

[49] BOUDANT G., *Histoire de la ville, du château et de l'abbaye d'Ébreuil*, Imprimerie Desrosiers, Moulins, 1864, p. 65.

[50] Sur ce point, voir PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op cit.*, vol. 6, p. 43-44 ; et MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central, op. cit.*, p. 256-263.

À l'intérieur de l'église actuelle, des fouilles archéologiques, conduites entre avril et octobre 1971 par Daniel Brentchaloff[51], ont permis la découverte des vestiges d'un lieu de culte antérieur, vraisemblablement érigé au cours de la période mérovingienne (fig. 432). Selon l'auteur de ces investigations, la construction de cet édifice serait liée à l'arrivée en Auvergne de l'évêque Quintianus (515- v. 527), dont le récit figure le deuxième livre d'*Histoire* de Grégoire de Tours :

Beaucoup de gens, dans toutes les Gaules, désiraient alors être soumis à la domination des Francs. Il arriva que Quintien, évêque de Rodez, haï pour ce sujet, fut chassé de la ville. On lui disait : « C'est parce que ton vœu est que la domination des Francs s'étende sur ce pays. ». Peu de jours après, une querelle s'étant élevée entre lui et les citoyens, les Goths, qui habitaient cette ville, ressentirent de violents soupçons ; car ces citoyens reprochaient à Quintien de vouloir les soumettre aux Francs ; et, ayant tenu conseil, ils résolurent de le tuer. L'homme de Dieu, en ayant été instruit, se leva pendant la nuit avec ses plus fidèles ministres, et, sortant de la ville de Rodez, il se retira en Auvergne, où l'évêque saint Euphraise, qui avait succédé à Apruncule de Dijon, le reçut avec bonté, et lui ayant fait présent de maisons, de champs et de vignes, le garda avec lui, disant : « Le revenu de cette église est assez considérable pour nous entretenir tous deux ; que la charité que recommande le saint apôtre reste au moins entre les pontifes de Dieu ». L'évêque de Lyon lui fit aussi présent de quelques propriétés de son église, situées en Auvergne[52].

Deux portions des murs gouttereaux d'environ 3 mètres de longueur chacune ont été mises au jour. Un décrochement du mur gouttereau nord correspondant à l'épaulement entre la nef et le chœur a été observé. Daniel Brentchaloff restitue un édifice composé d'une nef à épaulement : un simple vaisseau ouvrant sur un chevet plat. Cette restitution, discutable au vu des maçonneries qui ont été dégagées, était proposée à partir de comparaisons effectuées avec les plans du *martyrium* de Ligugé et de la basilique alors considérée comme constantinienne de Saint-Bertrand-de-Comminges. Au regard des vestiges conservés, rien ne permet d'exclure l'existence d'une abside semi-circulaire.

Huit sarcophages sont associés à cette église (fig. 433). Six seraient situés à l'intérieur de l'édifice, les deux autres à l'extérieur. Quatre autres tombes correspondent à des coffres

---

51 BRENTCHALOFF D., *Rapport sur les sondages effectués dans la chapelle du château de Saint-Quintin-sur-Sioule (Puy-de-Dôme)*, Dossier Communal de Saint-Quintin-sur-Sioule, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, 1971, Clermont-Ferrand.

52 « *Unde factum est, ut Quintianus Rutenorum episcopus per hoc odium ab urbe depelleretur. Dicebant enim ei: "Quia desiderium tuum est, ut Francorum dominatio possideat terram hanc". Post dies autem paucos, orto inter eum et cives scandalum, Gothos, qui in hac urbe morabantur, suspitio attigit, exprobrantibus civibus, quod velit se Francorum ditionibus subiugare ; consilioque accepto, cogitaverunt eum perfodere gladio. Quod cum viro Dei nuntiatum fuisset, de nocte consurgens, cum fidelissimis ministris suis ab urbe Rutena egrediens, Arvernus advenit. Ibique a sancto Eufrasio episcopo, qui quondam Aprunculo Divionensi successerat, benigne susceptus est, largitisque ei tam domibus quam agris et vineis, secum retenuit, dicens: "Sufficit huius facultas ecclesiae, ut utrumque susteneat : tantum caritas, quam beatus praedicat apostolus, permaneat inter sacerdotes Dei". Sed et Lugdunensis episcopus largitus est ei aliqua possessionis ecclesiae suae, quam in Arverno habebat.* », GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem, MGH. SS rer. Merov. I, 1*, *op. cit.*, Livre II, 36, p. 84.

constitués de blocs allongés disposés sur chant, surmontés par des dalles formant les couvercles. Toutes ces sépultures suivent l'orientation est/ouest des maçonneries du bâtiment, hormis deux. La première correspond à une cuve de sarcophage de forme rectangulaire, contrairement aux autres contenants du même type, qui sont tous trapézoïdaux. Elle est par ailleurs située dans le chœur de l'édifice, au pied voire sous l'autel. Elle correspond sans aucun doute à une sépulture privilégiée, peut-être à l'origine de l'édification de l'église. La morphologie du sarcophage pourrait trahir son ancienneté et renvoyer vers des modèles connus pour l'Antiquité au sens large. Daniel Brentchaloff indique qu'en fouillant, il y a trouvé « un squelette incomplet et démembré[53] », probablement suite à un pillage des ossements. La seconde se situe à quelques mètres à l'ouest de l'église, mais sa localisation et son orientation peuvent suggérer l'existence d'un porche occidental.

Selon lui, cette église correspond à un *martyrium* érigé en l'honneur de l'évêque Quintianus. Or, si l'on en croit Grégoire de Tours, ce dernier a été inhumé dans la basilique funéraire Saint-Étienne, construite au milieu du Ve siècle par la femme de Namatius. Quintianus et l'évêque Aprunculus furent les deux seuls évêques inhumés dans cette *memoria* à la suite de Namatius (cf. chapitre 14, 1.2.1.). Il est possible que l'édifice de Saint-Quintin-sur-Sioule ait été construit à partir et autour de la tombe privilégiée d'un défunt important, située par la suite dans le chœur. Quant à son ancienneté, la réponse est plus délicate. L'église, au regard des sarcophages trapézoïdaux retrouvés, est édifiée au plus tard au VIIIe siècle, mais peut être plus ancienne. Est-elle édifiée sur les bases d'un petit mausolée ? Reprendre et compléter les données de terrain serait la seule manière de tendre à comprendre l'évolution chronologique du lieu de culte. Toujours est-il que l'origine de cet édifice semble davantage à chercher ailleurs que dans la présence de la tombe de l'évêque Quintianus. Il est néanmoins possible qu'un apport ou un passage des reliques de ce dernier ait influencé la titulature de l'église.

Il est donc délicat d'associer ce petit édifice rural à un mausolée épiscopal, sans pour autant écarter l'hypothèse d'une relation privilégiée avec Quintianus, dans cette zone des premiers reliefs des Combrailles, où celui-ci possédait peut-être un, voire plusieurs domaines. Ce lien se traduit probablement par l'apport (à la période carolingienne ?) des reliques du saint évêque. Quoi qu'il en soit, la construction du lieu de culte résulte peut-être de la transformation d'un édifice funéraire primitif, dont la sépulture isolée dans le sanctuaire serait le témoin. Le compte rendu des fouilles de 1971 ne fait état d'aucun élément de mobilier antérieur à la période mérovingienne. Cependant, le texte est succinct et ne retranscrit probablement pas l'intégralité

[53] BRENTCHALOFF D., *Rapport sur les sondages effectués dans la chapelle du château de Saint-Quintin-sur-Sioule*, *op. cit.*, p. 11.

des découvertes effectuées. Par ailleurs, la méthodologie de fouille employée, en lanières, ne permet pas une lecture satisfaisante des vestiges, et on s'interrogera de ce fait sur les choix qui ont motivé les restitutions proposées par l'auteur de ces recherches, tant pour la forme du chevet que pour la localisation de la façade.

En l'absence d'investigations de terrain plus poussées, qui seraient sans aucun doute déterminantes dans la compréhension de cet ensemble et de son environnement, il est tentant d'associer ce petit lieu de culte à la catégorie des églises de domaine. Il a assuré, au moins à partir du XIIe siècle, mais probablement bien avant, des fonctions paroissiales, avant sa désaffection au XIXe siècle, s'accompagnant de la construction d'une nouvelle église dans le village actuel.

Dans un contexte similaire, étroitement associée à un château, l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat, dans l'Allier, peut également illustrer pour partie la réalité architecturale de ces premières chapelles domaniales.

2.3. L'église de Bas-Chareil, à Chareil-Cintrat

Le site de Bas-Chareil prend place dans la vallée de la Bouble, à environ 7 kilomètres de Saint-Pourçain-sur-Sioule (fig. 434), où un monastère aurait été fondé par Portianus au début du VIe siècle. La première mention du site date de 1077[54]. Il occupe le bas d'un versant abrupt exposé au sud (fig. 435). L'église actuelle, hormis quelques réfections et ajouts de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, présente des élévations datables du XIe siècle (fig. 436 à 438), mais conserve peut-être des parties plus anciennes, d'époque carolingienne.

Le chevet, aujourd'hui détruit, exceptée la chapelle nord qui abrite un four à pain, a fait l'objet d'une fouille préventive en 2001 qui permit la découverte de plusieurs horizons funéraires s'échelonnant depuis la période mérovingienne jusqu'à l'époque moderne. L'importance des vestiges et l'intérêt des découvertes effectuées ont nécessité la prolongation des investigations en 2005 et 2006, cette fois dans le cadre de recherches d'archéologie programmée (fig. 439).

Ces fouilles, conduites sous la direction de Sophie Liegard, ont mis en évidence une chronologie complexe, soulignant la vitalité de l'occupation du site depuis au moins la période romaine[55]. Les horizons stratigraphiques les plus anciens ont été difficiles à caractériser, en raison

[54] GRÉGOIRE C., « Compte rendu d'excursion de la Société d'Émulation du Bourbonnais à Chareil », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, XV, 1907, p. 317-360, ici p. 319.

[55] LIÉGARD S. et FOURVEL A., *Rapport de la campagne 2006 de fouille programmée du chevet de l'église Saint-Blaise à Chareil-Cintrat (Allier), Rapport intermédiaire*, *op. cit.*

d'une part de l'étroitesse de la fenêtre d'observation, d'autre part au regard des réaménagements postérieurs (fig. 440). Les premiers vestiges qui définissent un ensemble structuré s'apparentent à un angle de murs associé à deux sarcophages trapézoïdaux disposés tête-bêche et suivant une orientation nord/sud (fig. 441). Les maçonneries sont constituées de blocs calcaires simplement ébauchés, cassés au marteau, et liés à la terre. La typologie des sarcophages, bien établie dans ce secteur de l'Auvergne, renvoie vers les VIe-VIIe siècles[56]. Un charbon de bois, associé au niveau qui scelle ces deux tombes, a livré une datation située entre le milieu du VIe et le milieu du VIIe siècle.

Le second état d'aménagement repéré correspond à la construction du chevet d'une église. Celui-ci se caractérise par une abside semi-circulaire, de 3,10 mètres de largeur pour à peine 2 mètres de profondeur (fig. 439). L'hémicycle était peut-être précédé d'une travée droite, s'articulant au sud avec une annexe latérale intégrant l'angle de maçonnerie antérieur. Une autre annexe a également pu exister au nord, ce que les investigations conduites à l'intérieur de l'actuelle chapelle septentrionale n'ont pas permis de montrer. Le chœur de ce nouvel édifice accueille de nombreuses tombes, parmi lesquelles figurent au moins sept sarcophages et deux coffres de planches (fig. 442). Le chevet a aussi constitué une zone d'inhumation privilégiée, comme en témoignent les nombreuses sépultures, dont six autres sarcophages, qui se pressent à l'extérieur au pied de l'abside. Les tombes situées dans le chœur s'agencent tout autour de l'autel, dont une portion du massif de fondation, de forme quadrangulaire (0,75 mètre de longueur pour 0,45 mètre de largeur), a été découverte. Elles respectent une distance d'au moins 0,40 mètre par rapport à cet aménagement central, suggérant l'existence éventuelle d'un dispositif périphérique (barrière ? baldaquin ?). Du point de vue chronologique, les indices apportés par la typologie des sarcophages ont été renforcés par la réalisation de datations radiocarbones. L'une des tombes en coffre de planches, non bouleversée par des aménagements postérieurs[57], a en effet pu être attribuée à une période comprise entre le début du VIIe siècle et le deuxième tiers du VIIIe siècle. Par ailleurs, des graines carbonisées piégées dans un niveau fonctionnant avec cet horizon funéraire ont livré une datation située entre la fin du VIe siècle et le milieu du siècle suivant.

L'édifice subit des transformations au cours de la période carolingienne, qui se traduisent par la destruction de l'annexe latérale sud et par la construction d'un chevet plat englobant l'abside préexistante. Aucune inhumation ne semble pratiquée à l'intérieure de l'église, mais les

[56] LIÉGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, *op. cit.*

[57] Les sarcophages ont notamment fait l'objet de plusieurs réutilisations postérieures. Certains étaient d'ailleurs dépourvus de couvercle.

tombes s'installent à nouveau au plus près du chevet. L'une d'entre elles, recoupant le mur oriental de l'ancienne annexe méridionale, a fait l'objet d'une datation radiocarbone, offrant une fourchette chronologique comprise entre le milieu du VIIe et le milieu du IXe siècle.

Les transformations suivantes donnent au bâtiment une large part du faciès qu'il arbore aujourd'hui. L'église comporte alors une nef à trois travées, dont le vaisseau central est voûté en berceau et les bas-côtés couverts de demi-berceaux. Un ressaut est visible au départ de la voûte du vaisseau central, pouvant suggérer un état préexistant charpenté. Les arcs doubleaux et les formerets reposent sur des pilastres massifs agrémentés d'impostes simples, à l'image des piédroits des arcades sous-jacentes aux arcs formerets (fig. 443). Parmi ces derniers, deux retombent sur des impostes à billettes (fig. 444), dont la forme et les dimensions rattachent à des exemples datés de la fin du XIe siècle, à l'image de celles des églises de Langy et de Saint-Pont, dans l'Allier, ou encore d'Artonne et de Mozac, dans le Puy-de-Dôme[58]. Le plan de l'édifice actuel est cependant marqué par de nombreux désordres, qui signalent probablement l'existence de contraintes antérieures. Ces dernières s'expriment au niveau de l'arcature nord marquant la transition entre le vaisseau central et le bas-côté. Cette impression est renforcée par la présence, à hauteur de la deuxième travée, d'un arc en plein cintre alternant des claveaux de grès et des briques, en un appareil mixte qui n'est pas sans évoquer des exemples préromans, à l'image de Saint-Romain-le-Puy, pour ne citer que cet exemple bien connu[59], et s'inscrivant dans la filiation de l'*opus mixtum* antique. Cet arc, d'à peine 0,80 mètre de largeur, alors que l'espace séparant les piles de l'arcade méridionale est de 1,25 mètre, reprend peut-être l'emplacement d'une ancienne porte qui a pu appartenir à l'édifice carolingien, voire à celui d'époque mérovingienne (fig. 445 et 446).

L'environnement dans lequel est érigé le lieu de culte mérovingien de Bas-Chareil est malheureusement inconnu. La présence de mobilier gallo-romain, au regard de l'implantation topographique, au pied d'un versant ouvrant sur de vastes étendues de plaine au sud, a sans aucun doute été propice au développement d'une exploitation agricole. Quoi qu'il en soit, l'église du VIIe siècle investit une partie d'un bâtiment existant. Celui-ci a d'abord accueilli des tombes (au moins deux sarcophages), avant d'être intégré au plan du lieu de culte (fig. 447). Ce constat

[58] Sur ce point, consulter la thèse de doctorat de David Morel ainsi que les travaux d'H.D.R. de Bruno Phalip, qui recensent les différentes occurrences à ce type de décor sur les édifices auvergnats des XIe-XIIe siècles, MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central, op. cit.* ; PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*

[59] CARCEL I., PARRON I. et REYNAUD J.-F., *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 1992 ; PRIGENT D. et SAPIN C., « La construction romane et ses emprunts aux méthodes de constructions antiques », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIX, 2008, p. 223-233.

soulève dès lors deux hypothèses : la première relative à l'existence d'une église antérieure, érigée avant le VIIe siècle, la seconde concernant la transformation d'un édifice funéraire en église, le mausolée ayant peut-être également mis à profit un bâtiment préexistant. En l'absence d'investigations complémentaires, rien ne permet de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces propositions. Dans les deux cas, il est probable que le lieu de culte ait appartenu à un domaine rural, avant d'être doté de fonctions paroissiales, au plus tard au XIe siècle. D'ailleurs, l'analyse des vocables peut constituer un indice en ce sens. En effet, la titulature à saint Blaise (Άγιος Βλάσιος, *Sourp Vlas*,), évêque martyr de Sébaste, n'est pas antérieure à la deuxième moitié de la période carolingienne[60]. C'est d'ailleurs au plus tard à cet instant que l'église primitive subit de profondes transformations, qui induisent la destruction de l'annexe méridionale et la mise en place d'un chevet plat. Ces reconstructions accompagnent probablement l'arrivée de nouvelles reliques et, peut-être, par la même occasion, l'évolution de l'église vers un statut paroissial. Si le lieu de culte est dédié à saint Blaise, la paroisse est quant à elle placée sous le patronage de saint Martin, dont il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de la dédicace de l'édifice primitif du site de Bas-Chareil[61].

Ces quelques exemples illustrés par l'archéologie permettent d'approcher, bien qu'encore difficilement, le visage des petits oratoires patrimoniaux d'époque mérovingienne en territoire arverne. Dans les trois cas qui viennent d'être mis en lumière, l'église des VIe-VIIe siècles s'est vue dotées de fonctions paroissiales au moins à partir du XIe siècle, voire probablement avant, et a fixé l'implantation d'un village, comme dans le cas de La Chapelle de Pessat, ou d'un château, comme dans celui de Saint-Quintin-sur-Sioule et de Chareil-Cintrat. Les découvertes fréquentes de sarcophages à l'intérieur ou aux abords d'églises de hameaux ou de villages actuels constituent

[60] Ce saint est évoqué pour la première fois dans le martyrologe hiéronymien. Blaise est évêque de Sébaste, capitale de la province romaine d'Arménie, autrement dit en Arménie mineure en Turquie actuelle, entre la Cappadoce et la Césarée. Il aurait été martyrisé en 316, quelques années avant les célèbres Quarante martyrs de Sébaste. Son culte est peu présent en Asie mineure. On le retrouve cependant dès le IVe siècle dans le sud de l'Italie, ses reliques ayant été rapportées par des soldats romains. Il semble par la suite que les Bénédictins, dès la deuxième moitié du VIe siècle, soient les principaux agents de la diffusion de son culte. Par les dédicaces, il est possible de suivre le parcours de cette diffusion. De l'Italie du Sud, le culte se propage en Italie du nord, en Suisse, dans l'Empire Germanique pour apparaître ensuite dans le nord-est de la France. Ses premières traces se retrouvent à Toul en 994, à Metz en 1047 ou à Dijon en 1065. Sur ce point, consulter TCHOUHADJIAN A., « Saint Blaise », *Nouvelles d'Arménie*, 50, février 2000, p. 46-47.

[61] Michel Aubrun, dans ses travaux sur l'origine des paroisses, a souligné ce phénomène fréquent de glissement de la dédicace de l'édifice du haut Moyen Âge vers la paroisse ; voir AUBRUN M., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, *op. cit.*

dès lors un indice assez révélateur, permettant d'apprécier le succès de ces fondations privées du très haut Moyen Âge, ainsi que leur impact dans la formation de la paroisse médiévale et moderne. Ces sanctuaires de domaines sont encore très nombreux au cours de la période carolingienne, et encore tenus par des lignages familiaux, comme en attestent les donations faites aux monastères ou aux chapitres, mais ne sont généralement connus qu'à travers leur appartenance à une *villa*, sans que l'on saisisse en définitive leur fonction précise, ni même le rôle qu'ils ont pu tenir dans l'organisation des premiers réseaux paroissiaux (fig. 448). Malgré ces lacunes, il est certain que la multiplication de ces initiatives privées a contribué à la création d'un paysage monumental nouveau, et a assuré la pérennité des principaux foyers d'occupations traditionnels. Dans le même temps, elle participé à la redéfinition des systèmes de peuplement, ce qui les rapproche, en cela, des églises construites au sein des fortifications de hauteur.

3. Les églises des *castra/castella*

Les églises des *castra/castella*, dont nous avons précédemment souligné l'importance dès l'Antiquité tardive, semblent pour leur part avoir occupé une place prééminente dans la constitution et la gestion des premières grandes paroisses rurales. Sans revenir dans le détail sur ce point, déjà largement abordé dans une précédente partie, ces édifices ont effectivement pu jouer un rôle de premier plan dans l'organisation de l'espace du diocèse, notamment en regard de leur position stratégique, au contact des principaux foyers d'occupation du sol et des hauteurs périphériques au territoire arverne. Du point de vue de leurs attributions, ces sanctuaires sont à rapprocher des églises des *vici*. Les deux connaissent en effet une trajectoire similaire si l'on considère notamment, comme nous l'avons suggéré, que bon nombre de ces lieux de culte perchés d'Auvergne mettent à profit des fortifications préexistantes, dont le déploiement au sein du territoire relevait probablement de la puissance publique au début du Ve siècle. Il est d'ailleurs possible que l'Église de Clermont soit à l'initiative de la construction de ces sanctuaires de marge du territoire, à moins qu'elle n'ait fait que légitimer des fondations rurales tout comme elle a eu coutume de le faire pour les oratoires domaniaux. À ce sujet, Laurent Schneider souligne le rôle du clergé affilié à l'église de hauteur dans l'occupation de ces sites. Au Roc de Pampelune notamment, il existe un lien direct entre l'abandon, avant le VIIIe siècle, de l'agglomération perchée et celui du (ou des) sanctuaire(s) qui lui étaient associé(s)[62]. Ce constat est peut-être le signe que l'édifice n'est pas ou n'est plus intégré dans un réseau, et qu'il ne constitue dès lors pas,

[62] SCHNEIDER L., « Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècles) », *art. cit.*, p. 438.

ou plus, un véritable relais pour le pouvoir épiscopal. Le site de La Couronne peut à sa manière aller dans le sens de cette proposition, bien qu'à l'inverse du Roc de Pampelune, la mémoire du site est portée par le maintien de l'église après l'abandon de la fortification dans la première moitié du VIIe siècle. Cependant, on ignore si l'édifice est encore entretenu par un clergé ou s'il ne fait qu'accueillir les tombes de quelques individus vivant aux abords de l'ancienne forteresse. Quoi qu'il en soit, la désertion de l'habitat à partir de la seconde moitié du VIIe siècle (avant un nouveau sursaut autour de l'an mil) est probablement le signe que l'édifice a perdu de son influence. Il est peut-être encore intégré au sein d'un réseau, mais, à cet instant, il n'en a probablement pas le contrôle.

Il existe par ailleurs une connexion étroite entre ces sites perchés et les oratoires domaniaux de plaine, du moins à partir des VIe/VIIe siècles, puisqu'il est possible que certains établissements fortifiés aient été accaparés par un pouvoir privé. C'est d'ailleurs l'interrogation qu'il est possible de soulever pour le site de La Couronne, à Molles, au moment de la réoccupation funéraire d'un vaste bâtiment de la forteresse primitive, qui fixe rapidement la transformation de celui-ci en église (cf. chapitre 7). Sur le plateau Saint-Victor à Massiac, le lieu de culte donné au chapitre de Brioude au Xe siècle appartient à cette date à un lignage aristocratique. Ce lien avec une propriété privée est peut-être plus ancien et peut remonter à la période mérovingienne. Même si nous ne sommes pas en mesure d'apporter des réponses concrètes à ces questions, il est manifeste que ces églises des *castra*/*castella* étaient en capacité d'accueillir une population importante, comme l'attestent leurs dimensions assez imposantes, à l'image de celles de La Couronne et de Massiac. D'ailleurs, ce constat n'est pas restreint au territoire arverne et se mesure également dans le Sud de la Gaule avec la plupart des sanctuaires de hauteur qui sont connus (Roc de Pampelune à Argelliers, La Granède à Millau, *oppidum* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts, etc.). Ces critères morphologiques ne peuvent être ignorés et la simple comparaison avec les oratoires des domaines de plaine est édifiante (fig. 449).

La dimension funéraire en relation avec ces églises perchées est peu marquée, du moins en Auvergne. Les exemples de Chareil-Cintrat et de La Chapelle de Pessat sont caractérisés par un nombre de tombes assez conséquent pour la période mérovingienne, tandis que les sites fortifiés de hauteur connus (La Couronne, Massiac, Ronzières) semblent concernés par un recrutement relativement restreint pour cette période, à moins que cette image ne relève que de questions de conservation, et donc de représentation, des aires d'inhumation. Toujours est-il que ces sanctuaires des *castra*/*castella* suivent une trajectoire similaire à celle des oratoires domaniaux, et dans une certaine mesure à celle des basiliques suburbaines de la cité épiscopale, avec dans nombre de cas la réoccupation funéraire d'un bâtiment existant (attestée pour La Couronne,

pressentie à Massiac), suivie de sa transformation en lieu de culte. Celui-ci attire à son tour de nouvelles inhumations, là aussi dans une volonté de réunir en un même lieu l'habitat, l'église et la mémoire des défunts.

Cette nouvelle conception des espaces d'habitat, qui fait désormais entrer le monde des morts dans celui des vivants, est sans conteste l'un des principaux vecteurs de la diffusion du christianisme dans les campagnes, indifféremment dans le cas des oratoires de plaine et dans celui des sanctuaires de hauteur. Néanmoins, la tradition des nécropoles situées à l'écart des zones habitées ne semble pas totalement abandonnée.

4. Des nécropoles « isolées » ?

La question des grandes aires funéraires « isolées » a longtemps été envisagée à travers le prisme de la genèse du cimetière chrétien, considérant que celui-ci se substituait aux vastes nécropoles rurales au plus tard dans le courant du VIIIe siècle[63]. Depuis plus d'une trentaine d'années, la multiplication des études d'archéologie funéraire a permis de revisiter ce schéma d'évolution, en mettant en évidence une réalité plus complexe, et en soulignant la variété des lieux d'inhumation tout au long du haut Moyen Âge, marquée par la juxtaposition des regroupements autour des églises (en particulier en contexte de chapelles patrimoniales de monastères), de sépultures dites « isolées » (pourtant souvent en connexion avec un habitat), et de grandes « nécropoles de plein champ »[64].

Ces dernières, très répandues encore au VIIe siècle dans le nord de la Gaule, dans une zone largement soumise à l'influence germanique des aires funéraires à sarcophages, sont semble-

[63] Ce schéma est mis en évidence dans FOSSIER R., *Enfance de l'Europe, X[e]-XIIe siècle. Aspects économiques et sociaux*, vol. 1 : *L'homme et son espace,* Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 356.

[64] Sur ce point, consulter CARTRON I., « Avant le cimetière au village : la diversité des espaces funéraires. Historiographie et perspectives », *in* TREFFORT C. (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des 35e journées d'Histoire de Flaran (11 et 12 octobre 2013), Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2015, p. 23-39 ; voir également LAUWERS M., « Le cimetière au village ou le village au cimetière ? Spatialisation et communautarisation des rapports sociaux dans l'Occident médiéval », *ibid.*, p. 41-60. Cette diversité a par ailleurs pu être soulignée au sein d'un même terroir, en l'occurrence celui de Lunel-Viel dans l'Hérault, à l'appui de fouilles extensives de quatre aires funéraires. Sur ce point, consulter la synthèse proposée par Claude Raynaud, RAYNAUD C. (dir.), *Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault), de l'Antiquité au Moyen Âge*, supplément n° 40 à la Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 2010.

t-il peu représentées dans la cité arverne. Des nécropoles de tradition romaine subsistent encore au début du Ve siècle (sites de « Dieu le Père » à Pérignat-lès-Sarlième, de « Puy Redon » aux Martres-d'Artière, de « Montussang » à Aigueperse ou de « Chez Moulin » à Lapalisse[65]), avant de disparaître progressivement au cours du siècle suivant, hormis quelques exceptions. Bien sûr, il existe également de nombreux exemples d'ensembles funéraires distincts, du moins en apparence, de complexes résidentiels ou religieux, en milieu suburbain comme dans les campagnes, et caractérisés par quelques tombes qui s'implantent dans les ruines d'anciennes constructions du Haut-Empire. Ce phénomène a surtout été signalé pour la périphérie de la cité épiscopale de Clermont, avec les quelques tombes tardives mises au jour dans les *villae* de Beaumont et de Trémonteix, ou encore dans les ruines de l'auberge découverte lors des fouilles de l'ancienne gare routière[66].

En Auvergne, la réalité des aires funéraires dites « de plein champ », dont la continuité est attestée au-delà du Ve siècle, est représentée par un seul site, celui de Pardines (Puy-de-Dôme). L'historiographie régionale a également associé à ce type de « nécropole » les sites de la rue Mirondet à Aubière, du « Parc du château » à Pérignat-lès-Sarlième[67] ou du plateau de « Montgebrout » à Salzuit[68], bien que chacun n'ait été observé que sur des fenêtres assez

---

65 DESFORGES E., « Les tombes gallo-romaines de Pérignat-lès-Sarlième », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 76, Clermont-Ferrand, 1956, p. 204-208 ; PÉRICHON R. et CHOPELIN C., « Une nécropole du Bas-Empire aux Martres-d'Artière », *Gallia*, 28, 1970, p. 168-169 ; BLAIZOT F. (dir.), « Sépultures de l'Antiquité tardive en Limagne, Puy-de-Dôme, Auvergne : les sites de « la Grande Borne » à Clermont-Ferrand et de « Montussang » à Aigueperse », *in* FERDIÈRE A. (éd.), *Ensemble funéraires gallo-romains de la Loire moyenne – III*, supplément n°58 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2015, p. 7-48 ; LIÉGARD S., « Lapalisse, Chez-Moulin », *Bulletin Scientifique Régional* (1996), Service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996, p. 21-22.

66 BARLET M., *Les sépultures isolées en Auvergne, IVe-XIe s.*, mémoire de Master 2 d'histoire et archéologie, dirigé par CHEVALIER P., Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2014 ; ALFONSO G., BLAIZOT F. (dir.), *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, *op. cit.* ; CHUNIAUD K., *Clermont-Ferrand, ZAC de Trémonteix lot 1. Rapport final d'opération*, *op. cit.* ; OLLIVIER J. (dir.), *Ancienne gare routière, projet Scène Nationale (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Rapport final d'opération*, *op. cit.* Sur ce phénomène, consulter LE MAHO J., « La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen Âge », *in* FIXOT M., ZADORA-RIO É., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, *op. cit.*, p. 10-21.

67 SAUGET J.-M., DUMONTET M. et DUTERNE Y., « Deux nécropoles rurales du haut Moyen Âge dans la banlieue de Clermont-Ferrand : les exemples de Pérignat-lès-Sarlième et d'Aubière (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 275-300.

68 DUMONTET M. et DUTERNE Y., « La nécropole mérovingienne de « Montgebrout » à Salzuit (Haute-Loire) », *ibid.*, p. 247-254.

restreintes, qui n'excluent pas la présence d'un habitat, voire d'un lieu de culte à proximité immédiate.

À Pardines, au lieu-dit « Maison Blanche », des fouilles réalisées dans les années 1930 ont mis au jour plus de deux cents sépultures auxquelles était associé un mobilier très riche (céramique, verre, objets de parure, monnaies)[69], dont une collection exceptionnelle de poteries qui a pu être étudiée récemment par Sandra Chabert[70] (fig. 450). Cette aire funéraire se caractérise par une diversité des modes d'inhumation. On retrouve en effet des tombes en coffre de tuiles, d'autres en coffre de pierre ou de bois, deux sarcophages trapézoïdaux ainsi que de simples sépultures en fosse. L'étude des mobiliers a mis en évidence une occupation à situer entre le IVe et le VIIe siècle. La chronologie la plus haute, du Bas-Empire, est attestée par plusieurs monnaies et par de nombreux vases déposés (voire brisés) dans les tombes, sans compter bien sûr l'architecture en *tegulae* caractéristique de cette période. L'époque mérovingienne est quant à elle caractérisée par la typologie des sarcophages, et probablement par quelques tombes en coffre de pierres. Les limites de cette « nécropole » ne sont pas connues, hormis peut-être à l'ouest, où le tracé d'une voie romaine est supposé. En l'état actuel des recherches, rien ne suggère l'existence d'un habitat à proximité immédiate, ni même d'une église en lien avec l'occupation funéraire « tardive » du site, bien qu'il ne faille pas pour autant l'exclure. Au demeurant, les tombes des VIe-VIIe siècles semblent pérenniser, sans discontinuité apparente, une aire funéraire de tradition antique. L'interruption dans l'occupation est d'ailleurs peut-être due à l'attraction d'une église construite dans un voisinage proche. Le village actuel de Pardines se développe sur les hauteurs du site de la « Maison Blanche ». Il abrite une église dédiée à saint Martial, titulature qui pourrait bien trahir une origine mérovingienne.

En définitive, il est délicat pour l'Auvergne d'analyser la nature et le rôle exact, voire l'importance de ces « nécropoles » à première vue isolées, tant les données sur le sujet demeurent indigentes. On ne saurait toutefois les écarter de toute synthèse sur la topographie des campagnes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, dans la mesure où elles ne sont jamais réellement déconnectées de l'habitat, bien qu'elles puissent parfois en être « éloignées ». À Pardines, le développement d'un village à quelques centaines de mètres du site de la « Maison Blanche » n'est pas anodin, et n'est jamais que révélateur d'une continuité d'occupation manifeste entre un

[69] DESFORGES E., FOURNIER P.-F., « La nécropole de la Maison Blanche (commune de Pardines). Deuxième article », *Revue d'Auvergne*, 59, Clermont-Ferrand, 1945, p. 105-127.

[70] CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle), op. cit.*

habitat romain au statut non défini (*villa*, agglomération de second rang ?[71]) et une bourgade médiévale.

Ainsi, églises de *vicus*, oratoires des domaines de plaine, lieux de culte des *castra*/*castella*, entre lesquels s'intercalent avec encore quelques difficultés d'interprétation les « nécropoles » dites « isolées », ont contribué à sculpter tout au long du haut Moyen Âge les cadres territoriaux du peuplement médiéval et moderne de l'Auvergne. La multiplication des sanctuaires ruraux au cours de cette période n'a pas remis fondamentalement en cause les grandes tendances dans l'occupation du sol, mais a contribué à l'effacement progressif des « centralités » d'époque romaine, au profit d'un éclatement de l'habitat au sein de mêmes terroirs. Le maintien de la plupart des agglomérations de second rang du Haut-Empire, étant pour la plupart encore aujourd'hui de « petites ou moyennes villes » (Vichy, Lezoux, Billom, etc.), trahit l'importance de l'héritage des cadres antiques dans l'organisation du territoire au cours du Moyen Âge. Parallèlement, l'apparition de nouvelles formes d'habitat groupé, caractérisées par les fortifications de hauteur, a peut-être favorisé, bien qu'on ignore encore dans quelle mesure, le développement de l'habitat dans les zones reculées de moyenne montagne. Ces dernières n'étaient pas totalement dépeuplées au cours de l'époque romaine, mais elles sont incontestablement investies avec davantage de force durant le haut Moyen Âge, comme en attestent les nombreux villages montagnards d'Auvergne qui trouvent leur origine au moins au Xe-XIe siècles (origines connues essentiellement grâce aux sources textuelles). L'église, en tant que lieu de mémoire, mais aussi d'échange, a ainsi joué un rôle prépondérant dans la communautarisation des rapports sociaux. Sur ce point, elle s'est substituée aux lieux de rassemblements d'époque romaine (basiliques et sanctuaires notamment), et s'est affirmée au sein du paysage des villes et des campagnes à travers une architecture et une esthétique qui ne rompent pas totalement avec les modes de construction classique, mais qui participent néanmoins à la création d'un nouveau paysage monumental.

[71] La nature et l'importance de l'aire funéraire inclineraient en faveur de l'hypothèse d'une petite agglomération.

Chapitre 17

Architecture sacrée, esthétique monumentale et espaces d'inhumation

CHAPITRE 17.

ARCHITECTURE SACRÉE, ESTHÉTIQUE MONUMENTALE ET ESPACES D'INHUMATION

1. La survivance du cadre monumental antique

« La ruine appelle la réutilisation, le détournement, le remploi : nombre d'espaces religieux ou profanes désaffectés sont squattés ; certains sont transformés en église, bien que cela ne soit pas systématique. Des bâtiments en ruines disparaissent rapidement, d'autres au contraire, par leur masse inépuisable, "s'éternisent" – au sens propre du terme – et marquent l'imaginaire des habitants, entourés de légendes sur leur antique fonction[1] ».

Cette assertion, proposée par Éric Morvillez dans un récent article s'intéressant à la perception des « ruines » durant l'Antiquité tardive, illustre avec force le poids des constructions du Haut et du Bas-Empire dans le paysage monumental des siècles postérieurs, et met évidence les différentes trajectoires possibles pour ces « antiques édifices » dans la gestion des constructions, civiles et religieuses, des villes et des campagnes de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge[2]. D'un point de vue strictement pragmatique, ces « ruines » servent d'appui matériel pour l'édification de nouveaux bâtiments. Les blocs de grand et moyen appareil viennent souvent chaîner les fondations et soubassements, notamment des églises, et ce encore aux XIe-XIIe siècles[3]. Les moellons, généralement de petit calibre, sont réutilisés indifféremment en fondation comme en élévation, et alimentent sans aucun doute les blocages des maçonneries. Au-delà des aspects économiques, le monument antique constitue un appui spirituel, soit dans le cadre d'une réutilisation d'un bâtiment existant, soit sous forme de remploi ou de réutilisation d'éléments de décor architectural, ainsi que l'attestent les nombreuses insertions de chapiteaux et de colonnes

[1] MORVILLEZ E., « Abandonner ou restaurer : la peur des ruines dans l'Antiquité tardive », *in* KADERKA K. (éd.), *Les ruines. Entre destruction et construction de l'Antiquité à nos jours*, éditions Campisano, Rome, 2014, p. 55-72.

[2] L'étude fondatrice de ce phénomène est celle de WARD-PERKINS B., *From Classical Antiquity to the Middle Ages: Urban Public Building in Northern and Central Italy A.D. 300–850*, Oxford, 1984.

[3] Sur ce point, consulter notamment les actes des 39e journées romanes de Cuxa consacrées à « L'actualité de l'art antique dans l'art roman » et, en particulier, PRIGENT D. et SAPIN C., « La construction romane et ses emprunts aux méthodes de constructions antiques : méthodologie, essaie de synthèse », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIX, 2008, p. 223-233. Pour l'Auvergne, consulter en particulier, pour la question de la prégnance du paysage monumental antique aux XIe-XIIe siècles, PHALIP B., « Du substrat antique au remploi systématique. Le cas de l'église collégiale Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *in* GUTSFELD A. et VILLARD P., *Prêtres et sanctuaires*, Actes du colloque de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (17-18 juin 2005), Coll. Pietas, Buchverlag Marthe Clausse, Hossenberg, à paraître.

dans l'ornementation des monuments du haut Moyen Âge – en particulier les églises. Cette dynamique est savamment orchestrée par les autorités épiscopales, dont le but est d'exalter les origines apostoliques de l'Église. Il s'agit en quelque sorte de s'immerger dans les temps anciens, ceux des Apôtres et des premiers martyrs. En Auvergne ce phénomène est perceptible, malgré la rareté des témoignages bâtis, et démontre la persistance de l'architecture romaine dans la construction monumentale alto-médiévale[4].

1.1. Réinvestir le monument

Cette survivance est dans un premier temps attestée par les sources anciennes. Pour l'Auvergne, la description du temple de *Vasso Galate* par Grégoire de Tours en est un parfait exemple (cf. chapitre 2, 1.2.1.). Ailleurs, à Brioude, à la fin du IVe siècle, un temple « païen » est toujours fréquenté alors que les premières dévotions se pressent autour de la tombe du martyr Julien. Ces sources textuelles signalent également une réelle connaissance des techniques de construction et d'ornementation de l'Antiquité classique. Ainsi la *Vie de saint Bonnet* précise-t-elle que l'église des Apôtres de Manglieu, au début du VIIIe siècle, est bâtie avec « la splendeur des anciens » (cf. chapitre 15, 2.1.1.). Plus qu'un souvenir, ce paysage monumental antique est pour les commanditaires et les bâtisseurs une réalité qu'ils côtoient en permanence, et qui constituent pour eux une source d'inspiration – et d'approvisionnement – intarissable.

L'archéologie et l'histoire de l'art monumental démontrent qu'il n'existe pas de réelle rupture entre la construction d'époque romaine et celle des siècles suivants. Le site de La Couronne illustre ainsi cette continuité, encore au VIe siècle, tant dans les proportions architecturales que dans la mise en œuvre des maçonneries et des enduits. La mise à profit d'élévations du Haut ou Bas-Empire devait également être une pratique assez courante en Auvergne, et l'exemple de La Chapelle de Pessat ne devait pas être isolé. On s'autorisera d'ailleurs une incursion dans les marges de l'ancienne cité de Clermont, à Néris-les-Bains (Allier), où l'église Saint-Georges s'approprie une partie des élévations d'un édifice public d'époque romaine

[4] À travers la pratique du remploi notamment. Sur ce point, consulter FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, *op. cit.* Nous renvoyons également, pour un contexte géographique proche, en Limousin, aux travaux de Thomas Creissen et de Jacques Roger : CREISSEN T. et ROGER J., « Quelques réflexions sur les remplois antiques en Limousin au cours du Moyen Âge », *Hortus Artium Medievalium*, 17, 2011, p. 61-76. Voir aussi pour le Velay voisin, FOULQUIER L. et NECTOUX É., « Les pratiques de récupération en Velay », *ibid.*, p. 85-94.

(basilique ? thermes ?)[5]. Cette construction, en *opus mixtum*, est conservée sur une hauteur de plus de 4 mètres dans l'extrémité ouest du mur gouttereau nord, tant en parement interne qu'en parement externe (fig. 451 et 452)[6]. Ces vestiges sont moins significatifs au niveau du mur gouttereau sud, où la maçonnerie antique, conservée sur un peu moins de 2 mètres de hauteur, est surmontée par quelques assises d'appareil mixte (fig. 453) témoignant semble-t-il d'une tentative de reconstruction à l'identique antérieure au XIIe siècle (datation admise pour l'édifice actuel). Les monuments cultuels antiques peuvent également servir d'écrin – généralement plus tardivement[7] – pour l'édification de lieux de culte chrétiens, comme c'est le cas au sommet du puy de Dôme, sur la commune d'Orcines (Puy-de-Dôme), où une église datée autour de l'an mil – datation suggérée par la découverte de tombes datées pour l'une entre 890 et 1150, pour l'autre entre 1020 et 1210[8] – investit la *cella* du Temple de Mercure : « L'église orientée présente une courte nef, un chœur liturgique marqué par un arc triomphal, et une abside. Les maçonneries remploient des blocs antiques assemblés à la chaux maigre. Les sols étaient chaulés. Si la dernière occupation du site remonte au bas Moyen Âge (XVe et XVIe, armes et objets), des tessons datent des XIIe-XIVe siècles »[9] (fig. 454). Les origines de cette chapelle sont inconnues, mais il est possible qu'elle pérennise un ermitage, voire une petite cellule monastique du haut Moyen Âge[10].

[5] MARTINEZ D. et MOREL D., « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *art. cit.*, p. 113.

[6] L'exemple de Néris-les-Bains peut-être rapproché, entre autres, de celui de l'église Saint-Étienne d'Entrammes (Mayenne), où l'église du haut Moyen Âge a réinvesti un édifice thermal. Consulter NAVEAU J., « Entrammes, église Saint-Étienne », *in* DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 244-249.

[7] Bien que les temples soient officiellement désaffectés après 392, le processus de réutilisation ne se généralise qu'au VIe siècle ou au début du siècle suivant, cf. par exemple à Rome en 610 la transformation par Boniface IV du Panthéon en église Sainte-Marie des Martyrs.

[8] À cet édifice sont d'ailleurs associées trois bases de colonnettes et deux éléments de chancel qui s'insèrent dans une chronologie placée entre la fin du Xe et le début du XIe siècle. Information transmise par Bruno Phalip, que je remercie.

[9] TARDY D., PAILLET J.-L (dir.), *Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme*, *op. cit.*

[10] Une chapelle Saint-Barnabé, dépendante du monastère de La Chaise-Dieu, est attestée à la fin du XIIe siècle. Un témoignage assez singulier figure dans la *Vie* de saint Thomas Becket. Contraint à l'exil par Henry II, ce dernier, de passage à Clermont, y aurait rencontré un ermite retiré au sommet du puy de Dôme. L'ermite dont il est question serait originaire du monastère de La Chaise-Dieu : « Sur le mont Dôme, à deux milles de la cité qui s'appelle Clermont, un cénobite de la Chaise-Dieu menait la vie d'anachorète. Le bienheureux Thomas lui apparut réellement et lui dit : "Étienne, car tel était son nom, lève-toi, commence l'office et la prière nocturne, je veux y assister". Après cette invitation réitérée deux ou trois fois, l'anachorète se lève et accomplit ce devoir. Pendant qu'il vaquait à cette pieuse occupation, il eut continuellement sous les yeux une ombre semblable à celle d'un homme, et des rayons lumineux lui attestaient la présence d'un martyr ». Cette chapelle correspond cependant à un autre édifice, situé à

Les auteurs des récentes recherches de terrain signalent par ailleurs la présence de tessons de « l'Antiquité tardive » en position résiduelle, dans les niveaux médiévaux, ainsi que la présence d'un « petit monument rectangulaire construit en grand appareil de remploi, au pied de la terrasse orientale du temple ». Ils l'attribuent à cette période, sans être pour autant affirmatifs, l'édicule ayant été complètement dégagé lors de fouilles réalisées au XIXe siècle[11].

1.2. Remployer et réutiliser

Au-delà de cette réappropriation concrète d'anciens bâtiments gallo-romains, la survivance des cadres antiques s'exprime avant tout dans les pratiques de réutilisation ou de remploi. Celles-ci sont largement attestées en Auvergne, indifféremment dans la cité épiscopale et dans les campagnes. Le remploi antique, considéré par Eugène Viollet-le-Duc comme un « objet de luxe, une sorte de dépouille dont ils (les bâtisseurs des édifices préromans) cherchaient à parer leurs grossiers édifices »[12], est aujourd'hui considéré sous un regard nouveau, dépassant une vision matérialiste, nécessairement réductrice. Les études conduites sur le sujet, monographiques ou synthétiques, se sont attachées à mettre en évidence la valeur symbolique de ces récupérations d'éléments de décor architectural. Ces derniers sont généralement insérés dans des secteurs stratégiques du nouvel édifice, généralement au plus près du chœur, ou au niveau de l'articulation des principaux volumes, dans une véritable volonté de sacralisation des espaces liturgiques. Ainsi, à Saint-Sébastien de Manglieu, l'arc triomphal est mis en valeur par deux fûts de colonne monolithiques massifs, ainsi que par au moins un chapiteau de facture gallo-romaine, probablement au cours du Xe ou du XIe siècle, alors que le chevet, dans une phase plus ancienne, met à profit des blocs de grand appareil en chaînage des soubassements. D'ailleurs, la présence d'un fronton dans le pignon oriental, puisant directement dans le répertoire architectural antique, atteste sans ambiguïté cette recherche d'ancienneté. À Chamalières, le premier niveau du massif de façade, ouvrant sur la nef par un triplet en plein cintre, intègre deux fûts de colonnes en marbre reposant sur des bases attiques et portant chacun un chapiteau à épannelage corinthien

quelques mètres des ruines du temple de Mercure. Sur ce point, cf. CHASSAIGNE M., « Matériaux pour l'histoire de Thomas Becket », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 1886, p. 199 ; et BRANCHE D., *Histoire des ordres monastiques en Auvergne*, éditions Victor Didron, Paris, 1842, p. 205-207.

11 TARDY D., PAILLET J.-L (dir.), *Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme*, *op. cit.*, p. 164.

12 VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome 3, Paris, p. 492.

(fig. 455 et 456)[13]. À Artonne, la présence de deux piliers cannelés, ornant l'un des accès à la nef, conserve le souvenir d'un monument romain (fig. 413 à 416).

Dans certains cas, ces remplois ou réutilisations, que l'on suppose provenir du démantèlement d'un (ou plusieurs) édifice proche, sont susceptibles d'éclairer la fonction de celui-ci. Ainsi, à Châtel-de-Neuvre (Allier), les stèles funéraires insérées dans les chaînes d'angle trahissent à n'en pas douter l'existence d'une aire funéraire (et probablement de mausolées) sur le promontoire portant l'église du XIe siècle[14] (fig. 457 à 459). Des blocs de grand appareil portant des négatifs de crampons sont également réutilisés dans les socles des contreforts d'angle du bras sud du transept. Ces éléments sculptés font d'ailleurs écho à des découvertes archéologiques réalisées en 1906 par Alfred Bertrand, relatives à un grand bâtiment d'époque romaine dont la base est constituée de blocs de grand appareil[15]. À Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), la présence là aussi d'une stèle et d'un bloc de grand appareil chanfreiné, inséré pour sa part en partie basse du bras sud du transept de l'église Saint-Martin, peut soulever l'hypothèse d'un monument funéraire préexistant[16] (fig. 343). Les fondations de la crypte de la cathédrale de Clermont mettent en œuvre au chevet une série de blocs de grand appareil moulurés, parfois inscrits, qui rappellent ceux qui apparaissent dans les assises inférieures du rempart urbain tardo-antique. Sans entrer plus avant dans le détail, il ressort que cette pratique de réappropriation d'éléments antiques est généralisée à l'ensemble du territoire de l'ancien diocèse de Clermont. Au-delà des exemples déjà évoqués, la présence de remplois ou de réutilisations est signalée aussi bien dans l'environnement proche de la cité épiscopale, notamment dans la crypte de Saint-Cerneuf de Billom[17] ou dans les soubassements de Saint-Pierre de Beaumont[18] et de Saint-Pierre

[13] PERRY P., « L'église Notre-Dame de Chamalières », *in Congrès Archéologique de France*, *Basse Auvergne*, *art. cit.*, p. 81-91 ; DU RANQUET H., « L'église de Chamalières près Clermont-Ferrand », *Bulletin monumental*, 1914, p. 5-46.

[14] FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge)*, *op. cit.*, vol. 2, p. 96-99.

[15] BERTRAND A., « Découvertes des ruines d'un grand édifice gallo-romain sur le point culminant du bourg de Châtel-de-Neuvre (Allier) », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, 14, 1906, p. 215-226.

[16] En Limousin, plusieurs mausolées antiques monumentaux sont constitués d'un podium couronné d'une assise de blocs chanfreinés de grand appareil. Sur ce point, consulter ROGER J. et BOULESTEIX L., « Le pouvoir attractif des mausolées antiques sur la christianisation du monde rural : l'exemple de la partie septentrionale du Limousin », *Hortus Artium Medievalium*, 18, 2012, p. 293-308.

[17] L'église Saint-Cerneuf existait semble-t-il dans la deuxième moitié du Xe siècle, FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne*, *op. cit.*, p. 181, note 24. Des blocs de grand appareil sont remployés en partie basse des murs de la crypte actuelle : BOUDRIOT G., *Billom (63), sondage dans la crypte de Saint-Cerneuf*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1984.

[18] VERGNOLLE E., « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Beaumont », *in Congrès archéologique de France, Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 45-56.

de Mozac[19] (Puy-de-Dôme), qu'en périphérie du territoire, comme à Saint-Pierre de Bost[20] (Allier), Saint-Blaise de Dore-l'Église[21] (Puy-de-Dôme), Saint-Victor de Saint-Victor-sur-Arlanc[22] (Haute-Loire), ou encore à Saint-Julien de Moussages[23] (Cantal).

La plupart des églises qui viennent d'être citées, dont les élévations sont postérieures à notre fenêtre chronologique d'étude, succèdent néanmoins à des édifices attestés au plus tard au Xe siècle (mais pour la plupart probablement plus anciens). Le paysage monumental du haut Moyen Âge doit donc être largement replacé dans un contexte de survivance des réalités antiques, toujours familières, au moins jusqu'au Moyen Âge central. Malgré cette filiation pressentie, l'architecture des premiers sanctuaires d'Auvergne est relativement mal connue en raison d'une documentation encore indigente.

2. Dispositifs architecturaux et esthétique monumentale

Analyser l'évolution des dispositifs architecturaux des lieux de culte chrétiens de l'ancienne cité de Clermont aux périodes mérovingiennes et carolingiennes constitue en effet une

[19] À Saint-Pierre de Mozac, l'architecte Aymond Mallay a dégagé la crypte dont la construction réutilise des blocs de grand appareil gallo-romains. Des remplois sont également insérés dans la construction de la tour-porche et en fondation de l'une des chapelles rayonnantes, au sud. L'abbaye de Mozac existe au IXe siècle, mais sa fondation pourrait remonter à la fin du VIIe siècle. Consulter HÉNAULT D., « La crypte de l'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac. Les acquis de l'étude archéologique du bâti », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, CVIII, 774-775, juillet-décembre 2007, p. 25-64. Sur ces remplois, consulter également FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge)*, *op. cit.*, vol. 2, p. 321-342.

[20] Saint-Pierre de Bost est mentionnée en 998 dans une bulle de Grégoire V. Un fragment de pilastre cannelé ainsi que des blocs de grand appareil sont remployés dans le mur gouttereau nord de l'église, *ibid.*, vol. 2, p. 44-48.

[21] L'église de Dore est mentionnée en 996, dans le cadre d'une donation faite à l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier (Monastier-sur-Gazeille, Haute-Loire). Une stèle funéraire est exposée au nord de l'église, *ibid.*, vol. 2, p. 257-260 ; CHEVALIER U., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, *op. cit.*, n° 386, p. 135.

[22] L'église Saint-Victor est mentionnée en 940 dans le cadre d'une donation du chapitre de Saint-Julien de Brioude en faveur de Rodrand de Beaumont. Un bas-relief est inséré dans l'angle du transept sud : FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge)*, *op. cit.*, vol. 2, p. 405-410 ; DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, op. cit.*, n° 86, p. 105-106.

[23] Moussages correspond peut-être au *vicus Musciacus* mentionné par Grégoire de Tours. La localité est également citée dans le polyptyque de Mauriac (« *In villa Mosags* […] »). Des blocs de grand appareil sont remployés en partie basse du mur gouttereau sud de l'église : ROCHE-MERCIER R., *Le nord-ouest du Cantal de l'époque gallo-romaine au haut Moyen Âge : étude archéologique*, thèse de doctorat d'Histoire et d'Archéologie, dirigée par POURSAT J.-C., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 1996, 5 vols.

entreprise délicate. Bien sûr, depuis les travaux de Gabriel Fournier, la réalisation de plusieurs études monographiques, qu'il s'agisse de campagnes de fouilles archéologiques ou d'analyses du bâti, ont permis de dégager de premières tendances, tant dans les plans, les techniques de construction, que dans le décor monumental. Sans être en mesure aujourd'hui de proposer une réelle synthèse sur le sujet, qui s'avèrerait sans aucun doute prématurée, il est néanmoins possible d'esquisser les principaux contours définissant les réalités architecturales du paysage monumental religieux de l'Auvergne avant l'an mil. Si les monuments antérieurs au XIe siècle sont difficiles à appréhender, les textes s'attachant à les décrire avec plus ou moins de précision (l'*ecclesia* de Namatius par Grégoire de Tours, les églises Notre-Dame et des Apôtres de Manglieu dans la *Vie de saint Bonnet*) désignent des dispositifs conformes aux usages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge mis en évidence dans d'autres régions. Les volumes, comme le décor, du moins pour l'époque mérovingienne, s'inscrivent dans la continuité des systèmes attestés pour la fin de l'Antiquité, avec notamment une prédilection pour le plan de type basilical (fig. 460).

2.1. Les plans et les dispositifs architecturaux

Parmi la petite dizaine d'églises du haut Moyen Âge concrètement observée en Auvergne, rares sont les édifices pour lesquels le plan complet est connu. Seuls ceux des sites de La Couronne et de La Chapelle de Pessat peuvent satisfaire à une analyse globale, les cas de Saint-Victor de Massiac et de Saint-Quintin-sur-Sioule n'étant envisagés qu'à travers des restitutions somme toute fragiles. Ailleurs, à Manglieu, Souvigny ou à Chareil-Cintrat, les sanctuaires ne sont connus que partiellement, à hauteur de leur chevet, ce qui permet pourtant d'analyser les choix architecturaux adoptés pour les parties orientales des premiers lieux de cultes auvergnats.

L'abside semi-circulaire semble être la configuration privilégiée dans la construction du chœur des églises, ce qui s'accorde de manière générale avec les nombreux exemples urbains et ruraux de la Gaule paléochrétienne et mérovingienne. Ce dispositif est attesté matériellement sans ambiguïté à la cathédrale de Clermont (VIIIe siècle ?), sur les sites de La Couronne (Ve siècle), de Chareil-Cintrat (VIe-VIIe siècles), de Souvigny (Xe siècle), de Manglieu (Notre-Dame, VIIIe-XIe siècles) ou de Brioude (Ve siècle), avec une variante outrepassée, pour sa part unique dans la région, à La Chapelle de Pessat (VIe-VIIe siècles). Il est également possible de le restituer à Saint-Quintin-sur-Sioule (VIe-VIIe siècles), bien que l'existence d'un chevet plat, proposé par l'auteur des fouilles, ait pu être la solution retenue. En terme de couverture, les indices archéologiques demeurent trop ténus et l'on incline naturellement à envisager la présence d'une charpente, au moins à Clermont. Cependant, à La Couronne, la présence de perches ancrées à la base de la

maçonnerie semi-circulaire soulève l'hypothèse d'un voûtement en cul-de-four – le type « normal » de couronnement absidal –, qui dès lors aurait été assez imposant, pour un hémicycle mesurant plus de 6 m de diamètre dans l'œuvre.

Le recours au chevet plat semble également s'être imposé comme un choix assez récurrent, notamment à partir de la période carolingienne, si l'on considère les modifications apportées au chœur de l'église de Chareil-Cintrat ainsi que celui de Saint-Sébastien de Manglieu, où, dans les deux cas, le chevet plat englobe une abside semi-circulaire (préexistante dans le cas de Chareil-Cintrat). C'est également le parti adopté sur le plateau Saint-Victor, à Massiac, mais au plus tard au VIIe siècle. À nouveau, les exemples de chevet plat en Gaule mérovingienne et carolingienne sont assez nombreux, en particulier en contexte rural.

Ces chevets sont dans un premier temps peu développés et se résument semble-t-il assez souvent à une simple abside, comme c'est le cas lors du premier état de construction (deuxième moitié Ve siècle/début du VIe siècle) des églises de La Couronne et de Massiac. Cependant, à Clermont, à en juger par la description livrée par Grégoire de Tours, la cathédrale du milieu du Ve siècle disposait manifestement dès l'origine d'un chœur semi-circulaire fonctionnant avec deux annexes latérales. Le développement des parties orientales des édifices semble en revanche assez répandu au plus tard à partir des VIe-VIIe siècles. Ainsi à La Chapelle de Pessat ou à Chareil-Cintrat, l'abside est précédée par une travée droite ouvrant de part et d'autre sur des espaces quadrangulaires. C'est d'ailleurs un dispositif envisageable à Saint-Quintin-sur-Sioule, comme pourrait le suggérer la présence d'une maçonnerie « mérovingienne » à quelques mètres au nord de l'épaulement de l'église découverte en fouille. Dans une configuration sensiblement différente, les édifices mérovingiens de La Couronne et de Massiac adoptent un plan en *tau*, le chœur préexistant se voyant adjoindre deux annexes latérales. Plus tard, au cours de la période carolingienne, ces pièces disparaissent dans certains cas, peut-être en raison de contraintes liées à la gestion des espaces funéraires, sur lesquelles nous reviendrons.

Alors que les textes évoquent de vastes basiliques dotées de colonnades, dans les édifices connus archéologiquement, les nefs sont peu larges, hormis à La Couronne où la construction de l'église met à profit un vaste bâtiment préexistant, et ne possèdent aucun support intermédiaire permettant d'assurer la partition de l'espace. Au-delà de ce simple constat, on ne dispose d'aucun élément concret concernant l'agencement des parties centrales et occidentales de ces édifices. Tout au plus pouvons-nous rappeler l'existence d'un portique périphérique englobant la nef du sanctuaire de La Chapelle de Pessat. À La Couronne comme à Massiac, les abords du vaisseau

principal de l'édifice sont marqués par la présence de petites pièces correspondant sans nul doute à des annexes presbytérales et funéraires. Dans le premier cas, il est possible qu'une partie des citernes édifiées lors du premier état de la forteresse aient conservé leur fonction d'origine. En revanche, il est avéré qu'au moins l'une d'entre elles a été transformée en un espace de plain-pied lors de l'aménagement de l'église paléochrétienne. Hormis au nord-ouest, où l'existence d'une annexe funéraire est pressentie, tous les autres modules semblent devoir être considérés comme des espaces fonctionnels et/ou liturgiques en relation avec le lieu de culte. À Massiac, les auteurs des fouilles ont pour leur part distingué un espace funéraire privilégié, au nord de la nef, accueillant des sarcophages, ainsi qu'une autre pièce dévolue semble-t-il à des sépultures plus modestes, à en juger par le mode d'inhumation rencontré (cf. chapitre 11, 1.). Cette segmentation de l'espace, bien marquée pour les édifices mérovingiens de La Couronne et de Massiac, est en revanche plus floue sur le site de La Chapelle de Pessat, où elle ne paraît se dessiner qu'à travers les regroupements funéraires. Ainsi, en dehors de la principale concentration localisée dans la nef, en avant de la travée précédant l'abside outrepassée, un espace semble devoir être individualisé dans l'angle sud-ouest du portique ainsi qu'un autre dans l'angle nord-ouest.

À ce stade de la recherche, il est donc difficile d'aborder l'architecture en plan des lieux de culte préromans de la région. Les occurrences sont encore trop peu nombreuses et les plans connus ne le sont généralement que partiellement, à l'exception des exemples de La Couronne, de La Chapelle de Pessat, voire de Massiac, qui soulèvent une nouvelle fois la nécessité de réaliser des enquêtes de terrain extensives. Il ressort toutefois, au regard de ces quelques exemples, que – à l'image de ce que les descriptions de Grégoire de Tours suggèrent pour quelques autres sanctuaires de la capitale arverne ou de Brioude – le plan basilical traditionnel est le parti préférentiellement adopté dans la construction des premiers sanctuaires chrétiens de l'ancien diocèse de Clermont.

Une évolution est perceptible au tournant de la période carolingienne, bien qu'à nouveau ces conjectures ne reposent que sur un échantillon de sites peu représentatif. D'ailleurs, les plans des édifices de la fin du Xe et du début du XIe siècle connus dans la région témoignent encore d'une relative hétérogénéité dans la structuration des édifices. Les grands sanctuaires se voient notamment dotés de chevets très développés, depuis la cathédrale de Clermont et sa crypte à déambulatoire et chapelles rayonnantes (la vaste abside carolingienne préexistante subsistant jusqu'à l'édification du chevet roman). Un dispositif relativement similaire semble d'ailleurs caractériser le premier édifice de Saint-Géraud d'Aurillac, où des investigations conduites en 1939

ont révélé l'existence d'un édifice, datant du début du Xe siècle[24], doté d'une nef large de 6 mètres prolongée à l'est par une abside semi-circulaire encadrée par des annexes larges de 3 mètres.

Le pôle occidental fait également l'objet d'une attention particulière, comme à Notre-Dame de Chamalières, où le massif de façade est composé d'une unique travée surmontée par deux niveaux d'élévation. À cette avant-nef, datée des environs de l'an mil, sont probablement associées les premières arcades du vaisseau central[25]. À Saint-Pierre de Mozac, il subsiste de l'édifice préroman la tour-porche carrée construite à l'ouest du vaisseau principal de la nef (fig. 461). Cet ensemble comprend trois niveaux d'élévations dont les transitions sont signalées en parement extérieur par des corniches chanfreinées. Si le registre supérieur a été largement repris au XIXe siècle, le niveau intermédiaire appartient en grande partie à la construction d'origine (fig. 462). Des angles constitués de pierre de taille de moyen et grand appareil — certaines correspondant à des blocs antiques réutilisés — assurent le chaînage des maçonneries en petit appareil irrégulier (fig. 463). Cet étage dispose à l'est d'un triplet en plein-cintre qui à l'origine ouvrait sur la nef. La modénature de la baie est assez sobre, les piédroits se présentent comme des piles quadrangulaires en moyen appareil surmontées d'impostes ornées de deux registres superposés de filets. Le triplet s'insère à la base d'une maçonnerie en petit appareil dont la lecture est rendue délicate par la présence d'un enduit. Ce niveau était qui plus est éclairé par deux baies aménagées dans chacun des murs latéraux (nord et sud), dont les piédroits, couronnés d'impostes volumineuses, emploient des blocs de moyen appareil. Le niveau inférieur, lui aussi peu remanié, ouvre sur le vaisseau principal de la nef et était anciennement accessible depuis deux ouvertures latérales en plein cintre (fig. 464). Ces dernières intègrent des claveaux relativement grossiers, remployant peut-être des éléments de voussoir antique. La construction est relativement similaire à celle du registre sus-jacent. On y retrouve notamment des remplois de blocs de grand appareil antique présentant des traces de pic, et sur lesquels on observe encore des trous d'agrafe et de crampon.

[24] L'abbatiale, d'abord dédiée à saint Pierre, est édifiée au début du Xe siècle à proximité de l'église Saint-Clément que le père de Géraud avait fait bâtir. La dédicace du nouveau sanctuaire est située entre 918 et 920. Les découvertes réalisées par Abel Beaufrère en 1939 correspondent probablement à ce premier édifice, auquel étaient d'ailleurs associés 32 sarcophages. Une reconstruction est entreprise dans le milieu du Xe siècle, pour un édifice consacré en 972, dont il subsiste les vestiges en partie inférieure des maçonneries du bras sud du transept. Cf. FOURNIER G., « Saint-Géraud et son temps », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 342-352 ; DURLIAT M., « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *ibid.*, p. 329-341.

[25] PERRY P., « L'église Notre-Dame de Chamalières », *art. cit.* ; COURTILLE A., « Chamalières (Puy-de-Dôme), Notre-Dame », *art. cit.*

À l'écart de la cité épiscopale, l'évolution des plans des sanctuaires après l'an mil est plus difficile à percevoir, bien qu'il semble que l'apparente sobriété des dispositifs carolingiens (une nef unique prolongée par un chevet constitué d'une simple abside) laisse place à des édifices sensiblement plus grands, du moins à hauteur de la nef, qui s'élargit et se dote généralement de bas-côtés, comme c'est le cas de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (fin XIe siècle) ou de la chapelle de Saint-Quintin-sur-Sioule (fin XIe/début XIIe siècle). Ces évolutions pourraient d'ailleurs être tributaires d'un changement de statut de ces édifices, peut-être dans un premier temps patrimoniaux, avant de devenir des sièges de paroisse.

2.2. Les techniques de construction

Les techniques de mise en œuvre sont tout aussi délicates à appréhender dans leur pleine mesure, tant les vestiges du haut Moyen Âge demeurent ténus. En Auvergne, les maçonneries se caractérisent par le recours presque exclusif au petit appareil dont la régularité est variable et bien souvent tributaire du matériau utilisé. Les litages sont dans la plupart des cas bien marqués, signe d'une recherche d'horizontalité obtenue par la réalisation de joints épais de mortier. Ce type de mise en œuvre demeure pour le moins difficile à dater dans la mesure où ce petit appareil de moellons cassés au marteau, dont les surfaces sont régularisées, se rencontre sans distinction significative jusqu'au XIe siècle[26], alors que s'impose la pierre de taille. Les quelques blocs de taille supérieure sont toujours des remplois antique. Des appareils plus spécifiques attestent ponctuellement la continuité des usages antiques, dont l'*opus mixtum* déjà évoqué pour le bâtiment gallo-romain réinvesti à Néris-les-Bains. Celui-ci est par ailleurs présent sous une autre configuration dans l'une des grandes arcades de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat, alternant briques et claveaux en grès ou en arkose (cf. chapitre 16, 2.3). L'*opus spicatum* se rencontre en Auvergne, indifféremment dans la façade de l'église de la forteresse tardo-antique de La Couronne que dans des maçonneries de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle de Saint-Étienne de Gannat (Allier) ou de Saint-Blaise de Leyvaux (Cantal). Certains exemples extra-régionaux

[26] Sur ce point, consulte en particulier SAPIN C. et PRIGENT D., « La construction en pierre au Moyen Âge », *in* BESSAC J.-C. *et al.*, *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, éditions Errance, Paris, 1999, p. 117-148 ; SAPIN C., « La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches », *in* PRIGENT D. et TONNERRE N.-Y. (éd.), *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers (29-30 mars 1996), Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 13-31. Plus spécifiquement pour l'Auvergne, en particulier Clermont, consulter PHALIP B., « Les matériaux de la cité épiscopale, apprentissages et pratiques ; Clermont, du IIIe au XIIe siècle », *in* LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, éditions du C.T.H.S., Paris, 2014, p. 155-161.

signalent une réelle continuité dans l'emploi de cette technique de construction tout au long du haut Moyen Âge, depuis un bâtiment du VIe siècle découvert lors de fouilles réalisées dans Saint-Bénigne de Dijon, aux élévations de la fin du Xe ou du début du XIe siècle de Saint-Martin de Mellecey ou de Saint-Philibert de Tournus en Bourgogne[27]. Dans les cas qui viennent d'être évoqués, l'*opus spicatum* est utilisé comme décor architectonique, dérivé de la construction proprement dite visant à l'auto-blocage des moellons. Ces deux appareils spécifiques sont par conséquent utilisés jusqu'au début du XIIe siècle, et ne constituent pas en définitive de réels marqueurs chronologiques.

Du point de vue des matériaux utilisés, le recours aux roches « dures » semble constituer la norme dans la mise en œuvre des parements et blocages. Les chaînages et les encadrements de baies, tout comme la sculpture, font quant à eux l'objet d'un traitement particulier, faisant naturellement appel à des roches tendres. Dans la partie centrale du territoire, l'utilisation de l'arkose ocre et blonde est récurrente. On la retrouve ainsi employée dans la tour-porche de Saint-Pierre de Mozac, le massif occidental de Chamalières, le chevet de Manglieu, ainsi qu'à Brioude et dans la crypte de la cathédrale de Clermont. Plus au nord, sur le site de la Couronne, les constructions utilisent essentiellement le matériau extrait de la vallée des Malavaux (le tuf rhyolithique), alors que les éléments sculptés sont travaillés dans du calcaire gréseux, voire oolithique. À Souvigny, c'est aussi le matériau local, un grès gris ou rouge qui est usité au Xe siècle.

2.3. Le décor monumental

La question du décor architectural est également difficile à aborder concrètement. La description de l'*ecclesia* de Namatius offerte par Grégoire de Tours, avec ses soixante-dix colonnes vraisemblablement surmontées de chapiteaux sculptés et son décor de marbre (placages et mosaïques en *opus sectile*), signale la richesse de l'ornementation des toutes premières églises, du moins dans la cité épiscopale. Ce décor est essentiellement documenté par les remplois, lesquels démontrent l'héritage antique dans la composition des corbeilles, intégrant encore feuilles d'acanthes, oves, fleurons et crosses d'angle. Les exemplaires mérovingiens sont cependant travaillés moins finement et les volumes sont moins détachés, comme l'illustre la distinction édifiante mise en évidence entre les deux corbeilles encadrant l'arc triomphal de Saint-Sébastien de Manglieu (cf. chapitre 15, 2.3.2.). C'est d'ailleurs précisément à Manglieu, toujours grâce à la *Vie de saint Bonnet*, qu'il est possible d'appréhender la réalité du décor des sanctuaires. La présence

[27] SAPIN C., *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, *op. cit.*, p. 163.

d'arcs géminés, de colonnes sculptées, voire d'un plafond lambrissé pour l'église des Apôtres, traduit la richesse qui pouvait être apportée dans l'ornementation de certains édifices, en particulier ceux intégrés dans le domaine épiscopal.

À Clermont, la sculpture mérovingienne est illustrée par des chapiteaux en marbre et en arkose, pour lesquels il convient de souligner à nouveau l'importance de l'épannelage corinthien, où le registre de feuilles ou de palmettes d'angle est ordonné, et témoigne d'un usage encore relativement soigné du ciseau et du trépan destiné à bien marquer les reliefs. En périphérie de Clermont, à Beaumont, un autre témoignage est attesté dans l'église Saint-Pierre, à travers une corbeille remployée dans le chœur de l'édifice, mettant en évidence l'association récurrente, en position secondaire, d'une colonne en marbre surmontée d'un chapiteau mérovingien.

Au-delà des fûts de colonnes et des chapiteaux, le décor des premiers lieux de culte chrétiens d'Auvergne semble pourtant être assez sobre. D'ailleurs, les fouilles conduites sur l'église paléochrétienne du site de La Couronne n'ont pas mis au jour d'élément signalant la présence d'un décor particulier. Le plaquage de marbre, attesté pour l'*ecclesia* de Namatius, est un dispositif qui se rencontrait peut-être dans le sanctuaire de Saint-Victor de Massiac, à moins qu'il n'ait orné un édifice profane préexistant, comme nous l'avons suggéré. La présence de décors picturaux est cependant attestée par les textes. Ainsi, Brachion, au début du VIe siècle, pouvait-il admirer les peintures représentant les Apôtres et les saints dans le petit lieu de culte situé dans le domaine du duc Sigevald[28]. L'ornementation des édifices connaît bien sûr une évolution significative au cours du haut Moyen Âge, qui tend à s'affranchir progressivement des conventions antiques, dans le traitement comme dans les compositions. Cette évolution n'est perceptible en réalité qu'à partir de l'analyse d'exemples datables de la fin du Xe et du XIe siècle (Saint-Pierre de Mozac, Saint-Martin d'Artonne, Notre-Dame de Chamalières, en particulier), puisque les réalités des siècles carolingiens qui précèdent sont pour ainsi dire inconnues, du moins régionalement. On retrouve alors des impostes épaisses, ornées de billettes plates ou de cartouches, ou des corbeilles présentant des volumes peu détachés, mettant en scène plusieurs registres superposant des feuilles stylisées, des crosses et des torsades, voire des cercles noués et entrecroisés[29].

[28] HUBERT J., « La décoration peinte des sanctuaires de la Gaule d'après un épisode de la vie de l'abbé Brachio raconté par Grégoire de Tours », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1942, p. 91-95.

[29] Sur ce point, consulter en dernier lieu les travaux de Bruno Phalip et de David Morel : PHALIP B., *Des terres médiévales en friches*, *op. cit.* ; MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central*, *op. cit.* Voir également les travaux conduits par Patrick Perry sur Saint-Symphorien de Thiers : PERRY P., « L'ancienne abbatiale du Moûtier de Thiers, en Auvergne : nouvelles considération sur le monument du XIe siècle », *art. cit.*

Le décor investit également les éléments de mobilier. Ainsi, la table d'autel de l'église paléochrétienne de La Couronne reposait manifestement sur des colonnettes dotées de bases moulurées et peut-être surmontées par de petits chapiteaux sculptés (cf. chapitre 7, 2.1). Les plaques de chancel peuvent également être ornées d'entrelacs, comme cela est attesté par des fragments réutilisés dans la crypte de la cathédrale de Clermont et dans la prieurale Saint-Pierre de Souvigny, ou encore par les découvertes archéologiques réalisées dans la basilique Saint-Julien de Brioude. Des éléments de chancel carolingien ornés d'entrelacs couvrants sont par ailleurs signalés dans les vestiges du cloître de Saint-Pierre de Beaumont[30], ainsi qu'à Saint-Priest de Volvic[31] et Saint-Géraud d'Aurillac[32].

Le premier constat accessible, à l'issue de l'analyse du corpus auvergnat somme toute peu fourni, est celui d'une architecture et d'une esthétique monumentales essentiellement nourries par la survivance des usages antiques, tant à travers la pratique de réutilisation et de remploi qu'à travers le prolongement des techniques de construction et d'ornementation. On ne saurait concrètement évaluer dans le temps le maintien de cette tradition architecturale, mais il ressort qu'un vocabulaire formel plus varié marque la fin de la période carolingienne, notamment pour ce qui est de la sculpture monumentale, jusqu'alors ténue, qui servira de modèle aux réalisations postérieures[33]. Bien loin d'être figée, l'architecture des premiers sanctuaires d'Auvergne connaît des transformations au cours du haut Moyen Âge, comme en attestent les quelques exemples archéologiques connus (La Couronne, La Chapelle de Pessat, Saint-Victor de Massiac, Chareil-Cintrat). Ces modifications se traduisent dans les plans par le développement ou la rétraction de certaines parties de l'édifice, en réponse à des attentes variées, associées indifféremment à un changement de statut de l'église, et à de nouveaux impératifs liturgiques ou funéraires (les trois étant souvent intrinsèquement liés). Sur le troisième point, l'archéologie a parfois mis en évidence le rapport étroit entre l'organisation des espaces sépulcraux et les vestiges bâtis.

[30] PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, op. cit.*, vol. 2, p. 150.

[31] *Ibid.*, vol. 6, p. 315.

[32] *Ibid.*, vol. 2, p. 103.

[33] Sur ce point, consulter en dernier lieu SAPIN C. (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, Centre d'études médiévales, Auxerre, 1999.

3. Architecture sacrée et espaces d'inhumation

3.1. Sanctuaires et inhumation *ad sanctos*

Les exemples d'édifices urbains et ruraux mis en avant dans ce mémoire ont chaque fois souligné les interactions évidentes qui existent entre les aires funéraires et les lieux de culte chrétiens. Sauf à la cathédrale, l'un ne va généralement pas sans l'autre et, bien souvent, les premiers sanctuaires s'implantent au-dessus, sinon à proximité de tombes, soit en pérennisant un mausolée, comme dans nombre de basiliques suburbaines de la cité épiscopale, soit en réutilisant un bâtiment profane lui-même préalablement mis à profit à des fins funéraires. L'édifice de La Couronne illustre ce mouvement, qui d'ailleurs est probablement celui qui a conditionné la construction des églises de Chareil-Cintrat, de La Chapelle de Pessat, voire de Saint-Victor de Massiac. Dans le cas précis de La Couronne, la réutilisation de l'un des principaux bâtiments de la forteresse, assumant semble-t-il des fonctions résidentielles, a conduit non seulement à une réorganisation totale du premier édifice, mais également à une restructuration générale de l'établissement de hauteur. Dans les grands sanctuaires, le mausolée primitif est englobé dans la nouvelle construction, bien souvent sous forme de crypte, hypogée ou non, comme l'illustre le cas de Saint-Julien de Brioude qui s'inscrit dans un schéma fréquemment observé en Gaule.

L'agencement des sépultures est généralement dicté par la présence d'une sépulture privilégiée. En ville, celle-ci est le plus souvent celle d'un martyr ou d'un évêque. À la campagne, il peut s'agir également d'une tombe sainte, mais aussi parfois de la sépulture d'un propriétaire terrien dans le cas des oratoires funéraires associés aux domaines privés. L'identification précise de cette inhumation primitive est dès lors délicate, et l'archéologie peine à apporter des réponses. À La Chapelle de Pessat, le premier groupement identifié dans la nef invite évidemment à envisager la présence d'un noyau familial, tout comme dans l'une des chapelles latérales de l'église mérovingienne du plateau Saint-Victor à Massiac. Sur le site de La Couronne, le faible nombre de tombes du premier horizon sépulcral (première moitié du Ve siècle) et la nature du recrutement funéraire plaident également en faveur d'un regroupement familial. La phase mérovingienne (VIe-VIIe siècles), matérialisée par cinq sarcophages et, *a priori*, par quelques tombes supplémentaires, répond peut-être une logique similaire[34]. L'épitaphe de la petite Maria, trahissant la présence d'une communauté de notables, peut d'ailleurs appuyer cette hypothèse. À Saint-Quintin-sur-

[34] Rappelons toutefois que ce constat est peut-être biaisé par l'échantillon observé lors des fouilles récentes, échantillon amputé des sépultures fouillées au XIXe siècle ainsi que de celles probablement détruites par diverses perturbations plus ou moins récentes.

Sioule, l'inhumation isolée sous l'autel invite pour sa part à s'interroger sur la présence d'une tombe sainte, peut-être celle d'un saint local, sans pour autant devoir écarter l'éventualité d'une sépulture d'un « grand » laïc.

Cet agencement se rencontre quoi qu'il en soit régulièrement dans les églises considérées autour de l'autel principal, dans ou sous lequel sont entreposées les reliques. Celui-ci s'illustre parfaitement dans le cas de l'église de Chareil-Cintrat, pour les VIe-VIIe siècles, où les inhumations se concentrent dans et autour de l'abside du chœur. En revanche cela ne semble pas être la configuration adoptée dans les églises des sites de hauteur de La Couronne et de Massiac, où aucune tombe ne prend place dans l'espace sacré du chœur. Si elle demeure toutefois possible à Massiac, si l'on considère que les tombes des horizons altomédiévaux ont pu disparaître dans ce secteur, elle est en revanche exclue à La Couronne. Les tombes auraient à l'évidence laissé leur empreinte dans le rocher, le niveau de sol ne se situant qu'à quelques centimètres de celui-ci. À La Chapelle de Pessat, les sarcophages se concentrent au chevet de l'église, mais aucune inhumation ne prend place dans l'abside. À Saint-Quintin-sur-Sioule, la situation est plus contrastée. Les sépultures se répartissent à première vue de façon homogène à l'intérieur de l'édifice, sans qu'un regroupement particulier ne soit relevé au plus près du chœur, du moins en l'état des fouilles effectuées.

Cet échantillon de sites montre toute la complexité qui régit les interactions entre les espaces bâtis et les aires funéraires. La stratégie d'inhumation en rapport avec le chœur liturgique est flagrante dans le cas de Chareil-Cintrat ou dans celui des basiliques suburbaines de Clermont, du moins pour les sépultures très privilégiées, les autres tombes se regroupant probablement dans la nef et autour de l'édifice dans l'espace des nécropoles. Le lien avec le *presbyterium* est moins immédiat à La Couronne, Massiac ou La Chapelle de Pessat, comme dans d'autres régions. Ce constat suggère qu'il n'existe pas de norme et que, si dans le *suburbium* l'inhumation *ad sanctos* est une pratique presque systématique dans l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge, celle-ci semble en revanche moins prégnante en milieu rural, où l'on préfère se regrouper autour d'un noyau familial plutôt qu'au plus près de l'autel. Il faut bien sûr toute proportion garder, et évidemment ne pas négliger le rôle des reliques dans les églises de campagnes. D'ailleurs, à Chareil-Cintrat, un premier groupe s'installe dans un édicule quadrangulaire qui, par la suite, intègre l'église des VIe-VIIe siècles. Plus tard, c'est bien autour de l'autel, et donc des reliques, que se concentrent l'essentiel des tombes, et non plus dans ce petit espace. Celui-ci est d'ailleurs détruit lors d'une restructuration de l'édifice, au cours de la période carolingienne, peut-être dans le cadre d'une adaptation du plan du bâtiment aux prescriptions carolingiennes en matière d'inhumation.

3.2. Architecture carolingienne et espaces d'inhumation

Malgré l'insistance des autorités ecclésiastiques sur la question du respect du droit romain, les sépultures envahissent l'intérieur des églises dès la fin de l'Antiquité. Les règles en la matière ont pourtant été codifiées très tôt par l'Église, s'inspirant finalement du modèle qui régissait l'interdiction d'ensevelir des corps à l'intérieur des murs (ou des limites symboliques) de la ville durant l'Antiquité[35]. Les premières nécropoles chrétiennes sont ainsi maintenues *extra muros*. Pourtant, les transgressions sont telles que les premiers conciles de l'Église sont contraints de rappeler les interdictions en vigueur. Ainsi, en 561, le concile de Braga émet le souhait « qu'à l'avenir les corps ne soient plus ensevelis dans les églises[36] ». Ce rapprochement est imputable évidemment au culte des saints, en particulier en ville, et au désir d'être inhumé au plus près des tombeaux et des reliques. Il est également le signe que l'église est très tôt perçue comme un marqueur de cohésion sociale et communautaire, même par-delà la mort, exerçant dès lors un pouvoir attractif qui n'est pas sans conséquence sur la répartition des peuplements.

Les églises du très haut Moyen Âge reconnues archéologiquement en Auvergne recèlent toutes de sépultures à l'intérieur de leurs murs. Des sarcophages trapézoïdaux et des tombes de facture plus modeste ont été mis au jour aussi bien à Chareil-Cintrat, La Couronne, Saint-Victor de Massiac, Saint-Quintin-sur-Sioule, que sur le site de La Chapelle de Pessat. Plusieurs autres édifices actuels ont par ailleurs révélé la présence d'inhumations de cette période, notamment en sarcophages, lors de fouilles ou de suivis de travaux ponctuels. On pensera notamment à l'exemple de Saint-Genès de Coudes, où des excavations anciennes ont livré plus de quatre-vingt tombes, réparties sur trois niveaux superposés, dont une partie devait prendre place à l'intérieur

---

[35] Une séparation du monde des morts de celui des vivants est codifié en effet dans l'Antiquité par la Loi des douze tables. Consulter TREFFORT C., « Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle », *in* GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994), Supplément n° 11 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1996, p. 55-63, ici p. 56 (citant PRIEUR J., *La mort dans l'Antiquité romaine*, Rennes, 1986, p. 50-51). Consulter également sur ce point REYNAUD J.-F., « Les morts dans les cités épiscopales de Gaule du IVe au XIe siècle », *ibid.*, p. 23-30.

[36] Concile de Braga, 561, c. 18 : « *Placuit, ut corpora defunctorum nullo modo in basilica sanctorum sepeliatur, sed si necesse est deforis circa murum basilicae usque adeo abhorret. Nam si firmissum hoc privilegium usque nunc manet civitates, ut nullo modo intra ambitus murorum cujuslibet defuncti corpus hemetur, quanto magis hoc venerabilium martyrum debet reverentia, obtinere* », Mansi, IX, c. 779. Consulter SAPIN C., « Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé ? », *in* GALINIE H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, *op. cit.*, p. 65-76.

d'un édifice antérieur à l'actuelle église romane[37]. Si l'on a certainement conscience des interdits constamment rappelés par le clergé, le désir d'être enseveli au sein même du lieu cultuel l'emporte sur la législation temporelle. Aussi, les transgressions sont constantes durant toute la période mérovingienne et rares sont les exemples pour lesquels les interdits sont scrupuleusement respectés. Les interactions entre espaces funéraires et architecture sacrée, en grande partie dictées par la volonté d'être inhumé *ad sanctos*, ont considérablement modifié le rapport entre les morts et les vivants. L'Église est en quelque sorte dépassée par son succès et ne parvient pas, au cours de la période mérovingienne, à imposer ses règles aux fidèles, du moins en matière d'inhumation.

Dès les premières décennies du VIIIe siècle, le clergé réitère avec force ces interdits. Les prélats argumentent en faveur d'un retour vers les pratiques originelles. À ce titre, le Pape Grégoire le Grand (590-604), dans ses *Dialogues*, évoque divers épisodes au cours desquels le corps de personnes non pieuses est rejeté miraculeusement à l'extérieur de l'église, en invoquant que seule une vie de piété absolue peut être récompensée par une place éternelle auprès des saints[38]. Plus tard, en 813, un plaidoyer édifiant est rédigé par l'évêque Théodulphe d'Orléans dans un capitulaire épiscopal. Il s'insurge contre la coutume d'inhumer dans les lieux de culte et y interdit dorénavant toute sépulture, hormis quelques cas exceptionnels concernant généralement des ecclésiastiques. Il préconise l'effacement total des tombes antérieures et va même jusqu'à suggérer l'abandon du site lorsque celui-ci ne peut être débarrassé, du moins en surface, des sépultures anciennes[39]. Ce texte est suivi par de nombreuses prescriptions similaires tout au long de la période carolingienne. Leur efficacité tend à diminuer, à défaut de l'éradiquer totalement, la fonction funéraire – d'accueil des sépultures – des églises.

Certains exemples connus par l'archéologie semblent témoigner de l'application de ces préceptes. L'analyse des quelques édifices du haut Moyen Âge connus en Auvergne met semble-t-il en évidence une phase de repli dans le développement de ces aires funéraires internes controversées, qui se traduit parfois par une adaptation des volumes architecturaux à partir de la période carolingienne. À Chareil-Cintrat, aucune inhumation n'est plus pratiquée à l'intérieur de l'édifice. L'unique sépulture de cette période repérée lors des fouilles, localisée au sud du chœur, s'installe sur les ruines de la maçonnerie de l'annexe méridionale, désormais détruite, par conséquent au chevet à l'extérieur du bâtiment. Les inhumations primitives sont recouvertes par

[37] CROIZET (abbé), « Notice sur des sarcophages et des inscriptions déterrés près d'une très ancienne église à Coudes », *art. cit.*, p. 464-484.

[38] TREFFORT C., *L'église carolingienne et la mort, op. cit.,* p. 138, tiré des *Dialogues* de GRÉGOIRE LE GRAND, édition et traduction de VOGUË A. et ANTIN P.

[39] *Ibid.*, p. 138.

de nouveaux sols et ne sont ainsi plus visibles en surface. Un phénomène similaire a été observé pour le lieu de culte de La Chapelle de Pessat, où les annexes latérales du bâtiment mérovingien, formant les bras d'un transept, dont détruites. Le cimetière se développe ensuite autour de l'édifice restructuré mais l'on ne procède à plus aucune inhumation à l'intérieur de celui-ci. À Saint-Victor de Massiac, une transformation de l'édifice est attestée pour les XIe-XIIe siècles au plus tard, les annexes latérales, dont certaines étaient funéraires au cours de l'époque mérovingienne, ayant été abattues. Sans pouvoir l'affirmer concrètement, il est tout à fait possible que cette modification des volumes de l'église soit antérieure de quelques siècles. À Souvigny, la relégation des sépultures à l'extérieur de l'édifice est également attestée à travers les cercueils monoxyles installés au nord et à l'ouest du lieu de culte du Xe siècle[40]. Ce constat n'est pas propre à l'Auvergne et a été souligné notamment à Saint-Clément de Mâcon (Saône-et-Loire)[41], ou plus récemment pour l'église du haut Moyen Âge de Moutier-Rozeille (Creuse)[42] : dans les deux cas, les annexes latérales accueillant de nombreuses tombes sont détruites à la période carolingienne.

Les quelques exemples mentionnés ne permettent pas bien sûr de lier de façon certaine les prescriptions de l'Église au repli architectural de certains édifices carolingiens, en particulier en milieu rural. Cette rétraction des sanctuaires peut trouver d'autres explications, en lien avec un changement de statut des lieux de culte notamment. Néanmoins, l'adaptation des volumes à la réorganisation des espaces funéraires carolingiens semble tout de même devoir être prise en ligne de compte. S'il semble difficile d'imaginer l'abandon total d'un édifice, ainsi que le préconise Théodulphe d'Orléans pour des cas extrêmes, en particulier en milieu rural où une reconstruction sur un site vierge de sépulture entraînerait des coûts considérables, il est en revanche plausible d'envisager que le suivi des préceptes en vigueur se traduise dans les faits par la destruction de certaines parties de l'édifice, dans le souci de rejeter un maximum de sépultures à l'extérieur des murs. Quoi qu'il en soit, à l'époque carolingienne, le respect des règles se manifeste dans le regard et le traitement portés à la tombe. Le clergé prône en effet l'humilité dans la mort et rejette ainsi toute forme d'ostentation. Ce changement de point de vue est concrètement illustré par l'architecture de la sépulture. Les sarcophages sont abandonnés, hormis dans quelques cas

[40] FIOCCHI L., CHEVALIER P. et LAPIE O., « Les cercueils monoxyles du début du Xe s. à Souvigny (Allier) », *in* CARRÉ F. et HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches, Actes de la table-ronde d'Auxerre – 2009, Mémoires de l'AFAM XXIII*, Saint-Germain-en-Laye, 2012, p. 143-150.

[41] SAPIN C. (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, *op. cit.*, p. 43-50.

[42] ROGER J. et BOULESTEIX L., « Le pouvoir attractif des mausolées antiques sur la christianisation du monde rural : l'exemple de la partie septentrionale du Limousin », *art. cit.*, p. 293-308.

exceptionnels[43], et les défunts sont inhumés sans distinction dans des coffres de bois et en pleine terre. Ce bouleversement est perceptible à Chareil-Cintrat et à La Chapelle de Pessat, mais également à Saint-Germain-des-Fossés, où des sondages conduits dans l'ancien prieuré ont révélé la présence d'une aire funéraire du haut Moyen Âge[44]. Ainsi, la considération à l'égard des interdits rappelés par les prélats mérovingiens se traduit concrètement dans les faits, du moins à travers les dispositions de la tombe, renforçant ainsi l'hypothèse selon laquelle les volumes architecturaux ont également pu être repensés en fonction des préconisations en usage. Seule la multiplication des études archéologiques extensives des édifices, qui plus est sur la longue durée, pourra permettre à l'avenir de mieux comprendre le phénomène de repli signalé pour les quelques sanctuaires connus.

Un autre aspect des relations entre l'architecture et la tombe s'illustre par une pratique tout à fait spécifique, mêlant pragmatisme et sacralisation des espaces, qui concerne la réutilisation de fragments de sarcophages dans la construction carolingienne et romane.

3.3. Les réutilisations de sarcophages dans la construction

En effet, dans la lignée des travaux coordonnés par Jean-Pierre Gély sur l'insertion d'éléments de sarcophages dans les églises du centre de la France, il est possible de mettre aussi en évidence cette pratique pour l'Auvergne[45] pour le Xe et le XIe siècle. Elle constitue en premier lieu un bon indice relatif à l'ancienneté de l'occupation d'un site, puisqu'il y a tout lieu de penser que ces matériaux de récupération sont liés à des édifices mérovingiens reconstruits ou totalement remplacés. En effet, lors de l'édification d'un nouveau bâtiment, les creusements réalisés pour les besoins de la future construction mettent certainement au jour et détruisent les sarcophages associés aux aires funéraires d'époque mérovingienne. Les fragments ainsi exhumés

[43] Comme les exemples de sarcophages non plus en bois mais monoxyles déjà évoqués de Souvigny – datés des années 940 – et ceux – semble-t-il- plus anciens – récemment mis au jour à Saint-Géraud d'Aurillac.

[44] CORROCHER J., LALLE P. et SOULIER D., « Sépultures mérovingiennes sur le site de l'ancien prieuré de Saint-Germain-des-Fossés (Allier) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, op. cit.*, p. 187-209.

[45] GÉLY J.-P., « Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du centre de la France », *in* BLARY F., GÉLY J.-P. et LORENZ J. (dir.), *Pierre du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, éditions du C.T.H.S., Paris, 2008, p. 35-48. Voir notamment le très bel exemple de l'église de Cortrat, dans le Loiret, dont le tympan du portail occidental est composé d'un fragments de cuve et d'un couvercle décoré, sans compter le chaînage de l'un des angles de la nef qui est entièrement appareillé au moyen de fragments de sarcophages en calcaire.

servent donc d'appui matériel pour les bâtisseurs[46], et sont par conséquent insérés dans les nouvelles maçonneries, dans un souci d'économie de la pierre. Au-delà de cette vision exclusivement matérialiste, il est tout à fait possible d'imaginer que ces pratiques ont pu participer à la sacralisation des espaces bâtis, notamment grâce à la *virtus* des pierres régulièrement soulignée par les sources textuelles carolingiennes[47].

Dans la pratique, les cuves (fond et parois) et les couvercles sont indifféremment réutilisés à l'état de fragments de taille variable. Les sections d'angles de cuve et de paroi sont les éléments les plus facilement identifiables. On peut également parfois observer des sections de couvercles à trois pans ou en bâtière, utilisés plus spécifiquement comme linteau. Les couvercles plats peuvent également faire office de seuil. De leur côté, les fragments de fond de cuve et de parois peuvent être transformés en claveaux, ou être constitutifs de l'appareillage des fenêtres, des chaînages d'angle ou des contreforts. En Auvergne, les témoins de cette pratique sont liés pour une très large part à des architectures romanes. Loin des exemples édifiants connus en région Centre, les manifestations de cette réutilisation sont plus ténues en Auvergne. Les éléments de sarcophages servent parfois simplement de moellons dans les murs des églises, comme à Saint-Blaise de Chareil-Cintrat, ou dans les voûtes comme à Saint-Pierre de Souvigny. Certains édifices de Haute Auvergne sont également concernés, à l'image de l'église de Saint-Cirgues-de-Malbert, dont l'un des murs remploie un sarcophage mérovingien[48].

Cette pratique est néanmoins attestée dans la région pour des édifices du haut Moyen Âge, démontrant ainsi le recours à des pratiques anciennes durant le Moyen Âge classique. À Manglieu, plusieurs éléments constitutifs des ouvertures du chevet correspondent selon toute vraisemblance à des fragments de cuves et de couvercles. Dans ce cas précis, les éléments de

[46] Ces découvertes donnent évidemment aussi matière à des récupérations de contenants funéraires aux fins de nouvelles inhumations. Il s'agit alors plus souvent de cuves entières mais parfois de couvercles, de ces sarcophages mérovingiens, ainsi à Souvigny au XIe siècle, pour le tombeau de saint Odilon ainsi que pour deux sépultures du cloître et de la salle capitulaire et une du cimetière paroissial nord. Le remploi d'un sarcophage mérovingien entier est attesté à Broût-Vernet pour le saint ermite Mazeran, dont la tombe a été retrouvée lors de fouilles dans le chœur en 1974 ; le contenant funéraire provenait très vraisemblablement de l'espace funéraire partiellement mis au jour en 2015 aux abords de l'église et qui a livré sept autres sarcophages (GONON I. et PICQ P., « Le haut Moyen Âge dans l'Allier, les récents apports de l'archéologie préventive », *Bilan d'activité 2015*, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes SRA, 2016, p. 135-136 ; BEAUMONT P. et D., ÉCHEGUT J.-F., KAYSER J. et PERRET J., *Rapport de l'association nationale des lettres et arts de la musique : découverte d'un sarcophage en l'église de Broût-Vernet (Allier)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1974).

[47] MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central*, *op. cit.*, vol., p. 520-538.

[48] On peut également signaler l'exemple de Blanadet, dans le Cantal, où un sarcophage est remployé dans un mur du hameau, et non dans l'église : PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, *op. cit.*, p. 124.

sarcophages servent à l'ornementation des baies, en particulier au niveau des arcs. Des éléments de cuves et de couvercles se retrouvent *a priori* dans les trois ouvertures percées dans le premier état du chevet (cf. chapitre 15, 2.3.1.). On ignore pour l'instant la datation de celles-ci. Elles ne sont manifestement pas associées à l'église du VIIe siècle mentionnée dans la *Vie de saint Bonnet*, alors que le sarcophage constitue encore un type de contenant utilisé pour l'inhumation. Des travaux importants sont cependant engagés au IXe siècle, après que le monastère ait été doté des reliques de saint Sébastien ainsi que de privilèges par Louis le Pieux. C'est peut-être de cette période que datent les baies dont il est ici question.

Quoi qu'il en soit, la présence de sarcophages en position secondaire corrobore, dans le cas de Manglieu, les origines mérovingiennes attestées par les textes, ainsi que les découvertes réalisées à la fin des années 1960[49] et celles effectuées plus récemment par Fabrice Gauthier[50]. En repérer des fragments dans les édifices romans ou antérieurs relève parfois d'une analyse relativement fine et scrupuleuse, mais qui pour autant s'avère nécessaire, considérant que chaque occurrence constitue un indice révélateur de l'ancienneté d'un site religieux.

En définitive, tenter d'appréhender l'architecture sacrée et l'esthétique monumentale de l'Auvergne du haut Moyen Âge demeure encore aujourd'hui une entreprise délicate. De premières pistes semblent toutefois se dessiner lorsque l'on effectue des recoupements entre les données issues des fouilles archéologiques proprement dites et l'étude des élévations de certains édifices, tels que Saint-Sébastien de Manglieu. Cette approche est par ailleurs efficacement complétée par les sources textuelles, à l'instar des descriptions offertes par Grégoire de Tours ou encore de celles, éclatantes, figurant dans la *Vie de saint Bonnet*.

Les lieux de culte chrétiens d'Auvergne antérieurs à l'an mil s'organisent ainsi sur la base de plans relativement simples, articulés autour d'une nef à plusieurs vaisseaux dans les basiliques urbaines et suburbaines (à Clermont et probablement à Brioude) et, dans les autres cas, d'une nef unique prolongée à l'est par une abside semi-circulaire ou quadrangulaire. En ville, le modèle de la grande basilique paléochrétienne est connu avec l'*ecclesia* – qui plus est cruciforme – de Namatius, qui devait être accompagnée d'un baptistère. Des annexes latérales sont attestées pour la période mérovingienne, et peuvent revêtir des fonctions liturgiques et/ou funéraires. Du point de vue des techniques, la survivance des usages antiques est une réalité presque systématiquement mise en évidence, tant dans les pratiques de remploi et de réutilisation, que dans le maintien ou l'imitation d'appareillages anciens.

[49] FOURNIER G., *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1968*, *op. cit.*

[50] GAUTHIER F., *Manglieu (Puy-de-Dôme). Centre bourg, rapport de diagnostic*, *op. cit.*

Une évolution sensible est notable au cours de la période carolingienne, dans l'organisation des volumes et des plans, mais également dans le traitement de l'ornementation. Un glissement vers le chevet plat est perceptible, même si cela reste à démontrer par une analyse sérielle plus étendue. Quelques édifices ruraux connaissent par ailleurs une phase de repli, peut-être en réponse aux préconisations formulées par l'Église. À partir de la fin du Xe siècle, la tendance s'inverse, notamment dans le cadre urbain, où les grands sanctuaires sont affectés par une compartimentation interne des espaces et par une multiplication des annexes. Des exemples tels que Saint-Pierre de Mozac, Notre-Dame de Chamalières et la cathédrale de Clermont montrent qu'une attention nouvelle est portée aux pôles orientaux et occidentaux, avec d'une part une stratégie d'amplification des chevets, aboutissant aux premières expériences de chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes sur crypte, et d'autre part le développement des massifs occidentaux et des tours-porches.

Conclusion

CONCLUSION

La topographie ecclésiale de l'Auvergne du haut Moyen Âge est aujourd'hui mieux connue grâce au renouvellement des données issues de l'archéologie, qui appuient un corpus de sources textuelles déjà appréciable. Les exemples fouillés restent encore peu nombreux, mais illustrent néanmoins la diversité des situations. Clermont est en ce sens peu documenté, et les textes constituent presque l'unique recours pour appréhender l'évolution du paysage monumental de la cité épiscopale. De son côté, Brioude est un cas de figure marquant, illustrant la genèse et le développement de l'un des plus importants pèlerinages de Gaule.

En milieu rural, les fouilles de Souvigny éclairent concrètement la transformation d'un domaine aristocratique carolingien en un monastère, que l'on ne perçoit bien souvent qu'à travers les actes de fondation. Celles-ci permettent notamment d'apprécier la temporalité de ce glissement qui s'inscrit sur plusieurs décennies.

L'organisation des « petites agglomérations », hormis Brioude, est plus délicate à approcher, mais il semble que celles-ci, du moins quelques unes, aient été très tôt dotées de plusieurs lieux de culte traduisant à première vue des fonctions paroissiales. Ce sujet a été largement développé par Gabriel Fournier dans les années 1960, en grande partie par le biais d'une approche régressive (Riom, Saint-Germain-Lembron, Lezoux, etc.), et force est de constater qu'il est encore difficile aujourd'hui de compléter la vision proposée par l'auteur.

Les investigations conduites à Chareil-Cintrat et à La Chapelle de Pessat témoignent pour leur part du succès des premières églises de campagne dans la formation des paroisses de la seconde moitié du Moyen Âge. Elles traduisent plus largement l'ancrage territorial des peuplements au sein des territoires et des terroirs, en soulignant la continuité des occupations depuis au moins la période romaine.

Les exemples de La Couronne ou de Saint-Victor de Massiac illustrent à leur tour la richesse des initiatives rurales, en mettant en évidence une nouvelle forme d'habitat groupé très longtemps ignorée par l'historiographie, mais pourtant signalée dans les sources textuelles. Les lieux de culte des *castra/castella* semblent avoir joui d'un rayonnement dépassant le cadre des fortifications dans lesquelles ils prenaient place, et ont peut-être constitué des relais pour la diffusion de la liturgie épiscopale dans les zones de moyenne montagne, du moins aux Ve-VIIe siècles.

Le tableau qu'il est possible de dresser à l'issue de cette synthèse est certes contrasté, mais permet d'approcher dans les grandes lignes les modalités d'insertion de l'église dans le paysage

des villes et des campagnes de la cité arverne. Sans réelle surprise, les premiers lieux de culte chrétiens s'insèrent dans les foyers de peuplement traditionnels, en particulier dans l'orbite du chef-lieu et des agglomérations de second rang. Des nouveautés apparaissent toutefois avec les églises fondées dans les fortifications construites sur les marges de la cité, signalant un habitat tourné vers les hauteurs limitrophes. La pérennité d'une partie des exploitations agricoles de plaine existantes semble également assurée, comme l'atteste la construction de sanctuaires à l'emplacement de *villae* romaines. On ignore en revanche presque tout de l'environnement de ces églises, les fouilles étant souvent restreintes aux substructions du monument, voire à l'aire funéraire attenante.

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Arrivés au terme de cette étude, une nouvelle image de l'évolution du peuplement de l'ancienne cité de Clermont durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge peut être proposée. Le point d'ancrage de la démarche adoptée a été le monument, désignant ici églises et « châteaux », interrogés comme de potentiels vecteurs de polarisation de l'habitat. Bien sûr, cette image demeure partielle et nécessiterait d'être complétée par l'analyse des formes de l'habitat dit « intercalaire », ou « isolé », résistant à toute forme d'attraction autre que la terre et ses ressources, et échappant presque totalement à l'archéologue, comme à l'historien.

L'objectif de ce travail était avant tout de proposer une nouvelle synthèse, appuyée par une démarche globale intégrant sans parti pris les apports de l'histoire des textes, de l'archéologie, et de l'histoire de l'art monumental, bien que l'approche archéologique y soit incontestablement la plus représentée. Dans cette perspective, il a semblé indispensable de constituer une base de données la plus complète possible (tome 3), afin de rassembler au sein d'un même travail la documentation disponible. Il convenait également de mesurer la représentativité de cette masse documentaire, à l'aide d'indices de classement qui, s'ils ne prétendent pas hiérarchiser la fiabilité des sources, offrent néanmoins une vision de la matière générale sur laquelle s'est appuyée cette synthèse. La base de donnée établie pourra d'ailleurs, à l'avenir, être utilisée dans le cadre d'études ciblant des thématiques spécifiques.

Plus concrètement, l'objectif de cette étude était de renouveler la documentation existante par la réalisation de plusieurs enquêtes de terrain. Ce mémoire s'articule notamment autour d'une monographie qui offre aujourd'hui de nouveaux horizons de recherches sur la question des habitats fortifiés de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, et met en évidence la relation étroite qui unit la fortification et l'église dès les Ve-VIe siècles.

Dans le cas du site de La Couronne, à Molles, l'établissement fortifié construit au plus tard au début du Ve siècle a en effet clairement fixé l'implantation de l'église quelques décennies plus tard. À l'inverse, c'est le lieu de culte qui semble à son tour attirer la construction d'une petite motte castrale peu après l'an mil, alors que la fortification est détruite depuis le VIIe siècle.

À l'image de cet exemple, l'approche monographique a fourni l'occasion de renouveler l'analyse d'établissements fortifiés fouillés anciennement, et de souligner les difficultés d'interprétation. Leurs fonctions étaient sans aucun doute diverses et ont très certainement

évolué au cours du haut Moyen Âge. La clé de lecture de certains de ces sites réside dans leur localisation géographique au sein de l'espace de la cité et, du point de vue topographique, dans leur position au contact de la plaine et des hauteurs, qui plus est en surplomb de voies de circulation potentielles empruntant les vallées sillonnant les montagnes périphériques au territoire. La proximité d'agglomérations de second rang, du moins attestées en tant que telles pour le Haut-Empire, est également une constante. L'établissement de la Couronne, au début du Ve siècle, verrouillait probablement l'une des voies d'entrée (et de sortie) de la cité débouchant directement sur l'agglomération de Vichy/Cusset. À ces prérogatives d'ordre défensif s'ajoutaient peut-être des fonctions d'accueil de voyageurs, sans exclure celui de garnisons. L'existence d'installations de stockage et de conforts, qu'attestent aussi bien les vestiges de bâtiments que les mobiliers associés, plaide effectivement pour un statut particulier. Cette hypothèse peut d'ailleurs trouver un écho dans les textes contemporains, notamment dans une lettre de Sidoine Apollinaire qui semble bien désigner ces *castella* comme des lieux d'étape.

À l'échelle de l'ancienne cité de Clermont, ces fortifications semblent assez nombreuses et, à première vue, paraissent quadriller le territoire et verrouiller les principaux accès aux zones de plaine et donc aux principaux foyers de peuplement. Les chronologies des sites reconnus archéologiquement sont assez proches et mettent en évidence une phase générale d'émergence à la fin du IVe ou au début du Ve siècle.

C'est également à ce moment que semble construite l'enceinte de la ville réduite de Clermont, si bien qu'il est possible de s'interroger sur la possibilité que des sites fortifiés tels que La Couronne, Ronzières, Massiac ou Chastel-sur-Murat, aient été édifiés dans le cadre d'un vaste programme de mise en défense de la cité. Cette hypothèse reste bien entendu fragile en l'état de la documentation disponible et méritera d'être éprouvée par de nouvelles investigations de terrain.

Quoi qu'il en soit, ces premières fortifications romaines ont peut-être connu un changement de trajectoire au cours du Ve ou au début du VIe siècle avec la construction d'une église. Cette évolution n'est cependant attestée que sur le site de La Couronne, mais paraît toutefois très probable au moins à Massiac et à Ronzières. Les observations conduites sur l'éperon de La Couronne posent d'ailleurs la question d'un changement de fonction de l'établissement fortifié. En effet, l'un des bâtiments principaux du premier état est investi, au plus tard autour de 430, par un petit nombre de tombes pouvant suggérer un regroupement familial. Cet événement est sans conteste à l'origine de la transformation du bâtiment profane, à l'origine résidentiel, en une vaste basilique. Ce changement engendre une réorganisation interne de la forteresse, avec le déplacement probable des parties résidentielles dans l'extrémité orientale de

l'enceinte, là où des bâtiments liés à des activités artisanales prenaient place auparavant. La grande église était sans aucun doute ouverte aux populations extérieures à l'établissement fortifié, mais il est possible que celui-ci ait à cet instant appartenu à un pouvoir privé, qui y possédait alors une résidence (temporaire ?).

Toutes les questions soulevées par l'approche monographique conduites sur le site de La Couronne ont incontestablement une répercussion à l'échelle régionale, et motivent la réalisation d'études comparatives au sein du territoire de l'ancienne cité arverne. En ce sens, les sites inédits de « Dégoulat » à Thiers et de « Tavagnat » à Châteldon constitueront des objets d'étude de premier choix dans le cadre d'un programme de recherche centré sur les nouvelles formes d'habitats groupés du haut Moyen Âge en Auvergne, intégrant dans sa pleine mesure la question des établissements fortifiés de hauteur et leur impact potentiel sur la formation de nouveaux noyaux de peuplements. Ce mémoire a tenté de mettre en évidence les différents destins possibles pour ces sites qui évoluent tantôt vers des forteresses féodales, tantôt vers des villages perchés ; certains périclitant néanmoins assez tôt. À cet égard, les exemples de Massiac, Ronzières ou Chastel-sur-Murat sont assez édifiants, comme l'atteste le succès de ces fondations *ex nihilo* de l'Antiquité tardive.

En revanche, s'il est possible d'analyser l'évolution globale de ces sites sur la longue durée, il est délicat de mesurer leur pérennité ou, au contraire, leur volatilité au cours du haut Moyen Âge. Ainsi, il semble utile de s'interroger sur la persistance de ces établissements fortifiés de hauteur entre la deuxième moitié du VIIe siècle et le Xe siècle, en suggérant d'ailleurs, toutefois prudemment, que ceux-ci n'étaient plus réellement habités mais utilisés ponctuellement à des fins défensives au cours de cette période, avant d'être concrètement réinvestis au Xe voire au XIe siècle. Il s'agit là aussi d'une hypothèse qui mériterait sans aucun doute d'être mise à l'épreuve lors de recherches futures.

La présence d'une église, dépositaire de la mémoire du site et de son ancrage territorial, a incontestablement assuré le succès de la plupart des établissements fortifiés sur la longue durée. Aussi, l'étude de ces fortifications pré-féodales trouve tout son sens dans une étude globale des peuplements du haut Moyen Âge, au même titre que celle des villes et des domaines ruraux, dont l'histoire s'écrit également en partie à travers le prisme de l'évolution de la topographie ecclésiale. C'est dans cette optique qu'un volet de ce mémoire a été consacré à cette question fondamentale éclairant le passage des cadres de la cité romaine à ceux du diocèse.

À l'échelle de la cité épiscopale, la genèse de la ville médiévale s'articule autour des nouveaux marqueurs du paysage monumental que sont l'enceinte de la ville haute, dans laquelle prend place l'*ecclesia*, et les basiliques suburbaines qui pour la plupart sont à l'origine de la formation de paroisses et de faubourgs. À Brioude, le culte de saint Julien a favorisé la création d'une petite ville qui, durant l'époque romaine, ne correspond à première vue qu'à une modeste bourgade routière (dotée cependant d'un sanctuaire). La localité devient assez rapidement un siège administratif abritant notamment une résidence comtale (le *castrum Victoriacum*). En marge de ces deux principaux foyers du culte chrétien, les premières églises intègrent dès le Ve siècle les agglomérations qualifiées de *vicus* telles qu'Artonne, Riom, Saint-Germain-Lembron, Arpajon-sur-Cère voire Lezoux, pour ne citer que ces exemples.

Dans le même temps, de premières expériences monastiques voient le jour. D'abord implantés dans l'orbite de la cité épiscopale, les établissements religieux gagnent les campagnes à partir du VIe siècle, investissant parfois des secteurs assez reculés (Pionsat, Menat, Méallet, etc.). La plupart vont également exercer une attraction certaine sur les populations et donner lieu à la création de villages au cours du Moyen Âge. Parallèlement, de premiers oratoires de domaines sont bâtis, dès le Ve siècle, mais leur multiplication semble intervenir au cours des VIe-VIIe siècles. Dans de nombreux cas, ces fondations sont elles aussi à l'origine de la formation d'une paroisse et d'un village médiéval.

Cette approche topographique met clairement en évidence la pérennité des principaux foyers de peuplement de l'Antiquité, tout en révélant l'émergence de nouvelles formes d'occupation du sol. En effet, la plupart des agglomérations dites « secondaires » du Haut-Empire perdurent et sont d'ailleurs encore aujourd'hui, du moins pour certaines, des petites ou moyennes villes (Lezoux, Saint-Germain-Lembron, Mauriac, Vichy, etc.). De nouvelles concentrations d'habitat se forment également autour de zones autrefois occupées par de vastes domaines agricoles, voire tout simplement dans des secteurs auparavant inoccupés, situés en grande partie sur les hauteurs. Cette redistribution de la carte du peuplement rural s'inscrit dans un processus complexe qui marque l'effacement progressif des grandes centralités d'époque romaine, au profit d'une multitude de petits foyers de population gravitant bien souvent autour des églises. Elle traduit également une lente transformation des rapports de pouvoirs et de production tout au long du haut Moyen Âge. C'est du moins l'image qui est accessible par la documentation disponible qui, il est indispensable de le rappeler, permet rarement d'approcher et de comprendre les habitats déconnectés des sanctuaires.

Au-delà de cette enquête topographique, qui rejoint sans difficultés les résultats d'études similaires réalisées dans d'autres diocèses de Gaule, l'objectif de ce travail était également de

mettre en évidence la réalité des formes des premiers lieux de culte d'Auvergne. Les données sont encore peu nombreuses et les investigations de terrain conduites dans le cadre de cette thèse, couplées à la relecture de données anciennes, mettent en évidence le potentiel d'étude de certains sites qui, à l'avenir, mériteront des recherches approfondies. Nous pensons notamment à Saint-Sébastien de Manglieu, où l'étude du bâti actuel a mis en évidence la richesse architecturale des premières installations. La réalisation de fouilles archéologiques aux abords de l'édifice permettrait d'une part d'affiner la chronologie du site, d'autre part d'illustrer le processus de glissement du domaine épiscopal mérovingien (celui de Saint-Genès) vers le monastère puis vers le village. À Chareil-Cintrat ou à Saint-Quintin-sur-Sioule, c'est cette fois le passage d'une église de domaine supposée à l'édifice paroissial du Moyen Âge central qui mériterait d'être analysé dans le détail, là aussi par le biais d'une approche archéologique. À Manglieu et à Chareil, ces recherches seraient également l'occasion d'affiner la datation des élévations préromanes conservées dans les édifices actuels, et ainsi d'offrir de nouveaux jalons chronologiques pour les études d'archéologie et d'histoire de l'art monumental.

En définitive, si le travail et la réflexion générale retranscrits dans ce mémoire de thèse offrent une nouvelle synthèse sur la répartition et les formes du peuplement alto-médiéval de l'un des plus grands diocèses de Gaule, des questions subsistent. Au-delà, de nouvelles perspectives de recherches ont néanmoins pu être esquissées à travers la réalisation d'enquêtes de terrain, démontrant la réelle complexité de sites parfois anciennement connus et, de fait, la nécessité d'affiner les échelles d'analyses, *a fortiori* lorsque les corpus régionaux s'avèrent peu fournis. Des enquêtes monographiques telle que celle conduite sur le site de La Couronne semblent aujourd'hui indispensables à l'avancée de nos connaissances sur une période charnière, mais s'inscrivent néanmoins dans la longue durée ; une durée qui dépasse sans aucun doute celle d'une recherche doctorale.

Bibliographie

SOURCES IMPRIMÉES

Acta sancti Menulfi, *episcopus in finibus Biturícensium AASS*, juillet 12, t. 21.

Alia Vita sancti Illidii, *AASS*, juin 5, p. 420-423.

AMMIEN MARCELIN, *Histoires (Res gestae)*, texte établi et traduit par GALLETIER E. et FONTAINE J., Les Belles Lettres, Paris, 1968.

Annales Mettenses Priores (687-830), DE SIMSON B. (éd.), *MGH. SS rer. Germ.* 10, Hanovre-Leipzig, 1905.

Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi, texte établi par PERTZ G.H. et KURZE F. (éd.), *MGH. SS rer. Germ.* 6, Hanovre, 1895.

Annales de Saint-Bertin, GRAT F., VIEILLARD J. et CLEMENCET S. (éd.), Paris, 1964.

BULTOT-VERLEYSEN A.-M., *Odon de Cluny,* Vita sancti Geraldi Auriliacensis. *Édition critique, traduction française, introduction et commentaires,* Société des Bollandistes, Bruxelles, 2009 (« Subsidia hagiographica », 89).

Chronicarum quae dicitur Fredegarii scholastici libri IV cum Continuationes, *in Fredegarii et aliorum chronica, vitae sanctorum*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. II*, 11, Hanovre, 1888.

Chronique de Saint-Pierre-Le-Vif de Sens dite de Clarius, texte établi et traduit par BAUTIER R.-H. et GILLE M., éditions du C.N.R.S., Paris, 1979.

Diploma spurium pro S. Petro Vivo Senonensi, *in* PERTZ G. (éd.), *MGH. Diplomata, I [Merowinger]*, Hanovre, 1872, rééd. 2001.

GREGOIRE DE TOURS, *Tome I : Libri Historiarum Decem,* texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *Monumenta Germaniae Historica*, *Scriptores rerum Merovingicarum 1,1*, Hahn, Hanovre, 1885, réédition 1937.

GREGOIRE DE TOURS, *Liber in gloria Martyrum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, I*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885.

GREGOIRE DE TOURS, *Liber in gloria Confessorum*, *in Teil II. Miracula et opera minora, VIII*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885.

GREGOIRE DE TOURS, *Liber de passione et virtutibus s. Iuliani martyris*, *in Teil II. Miracula et opera minora, II*, texte établi par KRUSCH B., *MGH. SS rer. Merov. I, 2,* Hanovre, 1885.

HELGAUD DE FLEURY, *Epitoma vitae Regis Rotberti Pii*, éditée et traduite par BAUTIER R.-H. et LABORY G., éditions du C.N.R.S., Paris, 1965.

Historia inventionis sancti Taurini, *AASS*, 2 août, p. 643-644.

ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiarum*, texte traduit par MIGNE J.-J. (éd.), *Patrologia Latina*, vol. 82, 1830.

Libellus de ecclesiis Claromontanis, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 456-467.

LEVILLAIN L., *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine (814-848)*, Paris, 1926.

LUCAIN, *La guerre civile : la Pharsale. Tome I : livres I-IV*, texte établi et traduit par BOURGERY A., éditions Les Belles Lettres, 7e éd., Paris, 2003.

Notitia Dignitatum, SEEK O. (éd.), Francfort, 1986.

MUNSTER, DE BELLEFOREST F., *Cosmographie universelle*, 1575, t. I.

MUNIER C., *Concilia Galliae A. 314 – A. 506*, Brepols, Turnhout, 1963.

SAVARON J., *De sanctis ecclesiis et monasteriis Claromontii libellos duos auctoris anonymi qui vixit circa annum DCCCCL nunc primum editos*, éditions Drovart, Clermont, 1608.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome I : Poèmes*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Paris, Les Belles-Lettres, 1961 (réédition 2003).

SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome II : Correspondance. Livres I-V*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Les Belles-Lettres, Paris, 1970 (réédition 2003).

SIDOINE APOLLINAIRE, *Tome III : Correspondance. Livres VI-IX*, Texte établi et traduit par LOYEN A., Les Belles Lettres, Paris, 1970 (réédition 2003).

STRABON, *Géographie*, IV, 6 11.

Synodus diocesana Autissiodorensis, 561-605, c. 14, CC 148 A., p. 267.

Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (III)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. V*, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 212-248.

Vita beati Amabilis presbyteri, *in* MORAND E., *L'abbaye Saint-Amable de Riom*, Mémoire de l'Académie de sciences, belles lettres et des arts de Clermont, 29, 1930, p. 325-338.

Vitae beati Austremonii, *AASS*, nov. 1, 1887.

Vita Boniti episcopi arverni, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 110-139.

Vita Dalmatii episcopi Ruteni, in *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquiorum aliquiot (I)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. III,* Hanovre, 1896, p. 543-549.

Vita Eligii Episcopi Noviomagensis, I, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (II)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. IV*, Hanovre, 1884, p. 676.

Vita Marii Mart., *AASS*, juin 2, Paris, 1698, p. 11-125.

Vita Menelei abbatis Menatensis, *in Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (V)*, texte établi par KRUSCH B. et LEVISON W., *MGH. SS rer. Merov. VII*, Hanovre, 1913, p. 129-157.

Vita prima Austremonii primi episcopi Arvernorum (*BHL* 844), texte établi par VAN HOOF G., *AASS*, novembre 1, 1887.

Vita secunda Austremonii (*BHL* 845-847), texte établi par VAN HOOF G., *AASS*, nov. 1, 1887, p. 55-61.

Vita sancti Geraldi comite confessor, *AASS*, t. VI, octobre, 1794, p. 300-331.

Vita sancti Illidii, DE GAIFFIER B. (éd.), *An. Boll.*, 86, 1968, p. 233-257.

Vita sancti Tillone Paulo Ab. in Gallia, *AASS*, t. I, 1794, janvier 7, p. 376-380.

Vita S. Tillonis monachis Sollemniacensis in Lemovicibus, texte établi par D'ACHERY L. et MABILLON J., *in Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. II, 1669, 994-1001.

VENANCE FORTUNAT, *Poèmes,* texte établi et traduit par REYDELLET M., éditions Les Belles Lettres, Paris, 1998.

VENZAC G., « Eudes de Cluny, Vie de saint Géraud, comte d'Aurillac », *Revue de la Haute Auvergne*, 43, 1972, p. 211-322.

A

ALDUC-LE-BAGOUSSE A. (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Tables rondes du CRAHM 4, Caen, 2009.

ALFONSO G., « Clermont-Ferrand, angle des rues Bergier et de Blanzat », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 1998, p. 84.

ALFONSO G., BLAIZOT F. (dir.), *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n° 27 (DARA), 2004.

ALFONSO G. (dir.), « Les espaces de cuisine d'un édifice public ou collectif d'*Augustonemetum*/Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *in* MAUNE S., MONTEIX N., POUX M. (dir.), *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, Gallia*, 70-1, 2013, p. 71-92.

AME E., *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, 1897.

AMHERDT D., *Sidoine Apollinaire. Le quatrième livre de la correspondance*, Bern, 2001.

ANDENMATTEN B., RIPART L. et MARIAUX P.-A., *L'abbaye Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*, éditions Infolio, Gollion, 2015, 2 vol.

ARBARET L. et GAUTHIER F., « Les sarcophages du quartier du baptistère de Brioude : origine, importations et évolutions pendant l'époque mérovingienne », *in* CARTRON I., HENRION F. et SCULLIER C. (éd.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, *Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne (Bordeaux, 2-4 octobre 2009)*, Bordeaux, 2015 (*Aquitania*, suppl. 34), p. 401-410.

ARNAUD P., « Clermont-Ferrand, places de la Victoire et de la Bourse et leurs abords », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne 1999*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 2001, p. 72-76.

AUBOURG V. et JOSSET D., « Le site du promontoire du château de Blois du VIIIe au XIe siècle (Loir-et-Cher) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39-1, 2000, p. 161-197.

AUBRUN M., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, éditions Picard, Paris, 1986, rééd. 2008.

AUDOLLENT A., « Clermont gallo-romain », *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des Lettre de Clermont-Ferrand à l'occasion de sa création (1810-1910)*, Clermont-Ferrand, 1910, p. 103-153.

AUGUSTIN L., Aquis Calidis/*Vichy : une agglomération gallo-romaine en territoire arverne. Éléments pour la constitution d'un atlas topographique*, Mémoire de Master en Archéologie, dirigé par TRÉMENT F., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2015, 4 vols.

B

BAKKER L., DIJKMAN W. et VAN OSSEL P., « Corpus de la céramique sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive », *in* RIVET L. (dir.), *Les productions céramiques gallo-romaines en Bourgogne,* Actes du congrès de la S.F.E.C.A.G. (Dijon, 16-19 mai 1996), Marseille, 1996, p. 423-426.

BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, Actes du colloque d'Autun (26-28 novembre 2009), Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 23, Brepols, Turnhout, 2012.

BALCON-BERRY S. et BERRY W., « Autun : de la *domus ecclesiae* au palais épiscopal », *in* BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, Actes du colloque d'Autun (26-28 novembre 2009), Brepols, Turnhout, p. 43-62.

BANNIARD M. (dir.), *Langages et peuples d'Europe, Cristallisation des identités romanes et germaniques (VIIIe-XIe siècle)*, Actes du colloque international organisé par le Centre Européen d'Art et Civilisation Médiévale de Conques et l'Université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse- Conques, juillet 1997), CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2002.

BARBIER J., *Matériaux pour servir à l'histoire des élites des cités (VIe-IXe siècles) : le dossier des « gesta municipalia »*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, dirigé par LE JAN R., Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2009.

BARET F., « Les agglomérations antiques dans le Massif Central », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013, p. 31-70.

BARET F., *Les agglomérations « secondaires » dans les cités antiques du Massif Central (Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, Thèse de Doctorat en Archéologie dirigée par TRÉMENT F., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2015.

BARLET M., *Les sépultures isolées en Auvergne, IVe-XIe s.*, Mémoire de Master 2 d'histoire et archéologie, dirigé par CHEVALIER P., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2014.

BARRA C., PAONE F., « Marseille : la demeure épiscopale durant l'Antiquité tardive et son déplacement au Moyen Âge, contributions de l'archéologie (1995-2010), *in* BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des «* domus ecclesiae *» aux palais épiscopaux*, Actes du colloque d'Autun (26-28 novembre 2009), Brepols, Turnhout, 2012, p. 99-115.

BARRAL P. (dir.), « Nouvelles données sur l'agglomération antique d'*Epomanduodurum* (Mandeure et Mathay) », *Gallia*, 72-2, 2015, p. 12-153.

BARRAL I ALTET X. (dir.), *La cathédrale du Puy-en-Velay*, éditions du Patrimoine, Paris, 2000.

BARRAS D., Saint-Paulien/*Ruessium*, *in* FERDIÈRE A. (dir.), *Capitales éphémères, des capitales de cité perdent leur statut dans l'antiquité tardive*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire Archéologie et Territoires (6-8 mars 2003), 25e supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, Tours, 2004. p. 473-477.

BARRUOL G., RAYNAUD C. et GARNOTEL A., « Villeuneuve-lès-Maguelone », ADLFI, Languedoc-Roussillon, 2004, mis en ligne : http://adlfi.revues.org/12053.

BARRUOL G. et GARNOTEL A., « Une église funéraire paléochrétienne à Maguelonne », *in* LE BLEVEC D. et GRANIER T. (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, Publications de l'Université Paul-Valéry, Montpellier, 2005, p. 27-34.

BARTHELEMY D., *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, éditions Fayard, Paris, 1999.

BAUDOIN J., *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, éditions Créer, Nonette, 2006.

BAUDOT A.-M. ET M. (éd.), *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude, essai de restitution*, Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, tome XXXV, Clermont-Ferrand, 1935.

BAYARD A., *Contrôler les lieux, organiser l'espace. Pouvoir et domination dans l'Auvergne du premier Moyen Âge*, thèse de doctorat en Histoire médiévale dirigée par LE JAN R., Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2016.

BEAUJARD B., « L'évêque dans la cité en Gaule aux Ve et VIe siècles », *in* LEPPELEY C. (éd.), *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale : de la fin du IIIe siècle à l'avènement de Charlemagne*, Bari, 1996, p. 127-145.

BEAUJARD B., « Le culte des saints chez les Arvernes au Ve et VIe siècles », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 6-22.

BEAUJARD B., *Le culte des saints en Gaule*, éditions du Cerf, Paris, 2000.

BERGER J., « Societas ecclesiae Sancti Juliani Brivatensis ». *Usage du texte, du chanoine à l'historien*, Mémoire de D.E.A d'Histoire, dirigé par DUBREUCQ A., Université Jean Moulin – Lyon III, 2004.

BERGER J., « Essai sur la nature du Grand cartulaire de l'église Saint-Julien de Brioude », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C. et SANIAL B. (éd.), *Brioude aux temps carolingiens*, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (13-15 septembre 2007), Le Puy-en-Velay, 2010, p. 209-235.

BERGER J., *Droit, société et parenté en Auvergne médiévale (VIe-XIVe siècles). Les écritures de la basilique Saint-Julien de Brioude*, Thèse de doctorat d'Histoire, dirigée par DUBREUCQ A., Université Jean Moulin – Lyon III, 2016.

BERNARD A., *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, Imprimerie Impériale, Paris, 1853.

BERNARD A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, complété, révisé et publié par BRUEL A., Imprimerie Nationale, Paris, 6 vol., 1876-1903.

BERNARD H., « Un site prestigieux du monde carolingien : Saint-Riquier. Peut-on connaître la grande basilique d'Angilbert ? », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 241-254.

BERTRAND A., « Découvertes des ruines d'un grand édifice gallo-romain sur le point culminant du bourg de Châtel-de-Neuvre (Allier) », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, 14, 1906, p. 215-226.

BERTRAND P., RAYNAL J.-P., « Apport de la micromorphologie à l'étude archéologique du village médiéval de Saint-Victor-de-Massiac (Cantal) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 90-102.

BIARNE J., « État du monachisme en Gaule à la fin du Ve siècle, Clovis », *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire. Le baptême de Clovis, l'événement*, Actes du colloque international de Reims (19-25 septembre 1996), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 1997, p. 435-450.

BLAIZOT F. (dir.), « Sépultures de l'Antiquité tardive en Limagne, Puy-de-Dôme, Auvergne : les sites de « la Grande Borne » à Clermont-Ferrand et de « Montussang » à Aigueperse », *in* FERDIÈRE A. (éd.), *Ensemble funéraires gallo-romains de la Loire moyenne – III*, supplément n°58 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2015, p. 7-48.

BLANCHET A., *Les enceintes romaines de la Gaule : étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, éditions Ernest Leroux, Paris, 1907.

BLIN S., CRAMATTE C. et BARRAL P., « Mandeure : du sanctuaire laténien à l'église paléochrétienne », *in* DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. et JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand,* Actes du colloque de Grand (Domremy-la-Pucelle, 20-23 octobre 2011), Conseil départemental des Vosges, Epinal, 2015, p. 387-403.

BLOCH M., *La société féodale*, 2 tomes 1939-1940, rééd. Albin Michel, Paris, 1982.

BOISSAVIT-CAMUS B., « La *domus ecclesiae* de Poitiers », *in* BALCON-BERRY S., BARATTE F., CAILLET J.-P. et SANDRON D. (éd.), *Des « domus ecclesiae » aux palais épiscopaux*, Actes du colloque d'Autun (26-28 novembre 2009), Brepols, Turnhout, 2012, p. 73-88.

BOISSAVIT-CAMUS B. (dir.), *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 26, Brepols, Turnhout, 2014.

BONNASSIE P., *La Catalogne, du milieu du Xe à la fin du XIe siècle. Croissance et mutation d'une société*, Toulouse, 1976.

BONNASIE P., L'espace toulousain, *in* ZIMMERMAN M. (dir.), *Les sociétés méridionales autour de l'an mil : répertoire des sources et documents commentés*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1992, p. 141.

BONNASSIE P. et TOUBERT P. (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004.

BONNET C., *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève : étude archéologique et recherches sur la fonction des constructions funéraires*, Société d'histoire et d'archéologie, Mémoires et Documents, 8, Genève, 1977.

BONNET C., « Développement urbain et topographie chrétienne de Genève », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avril-juin 1985*, Paris, 1986, p. 333-338.

BONNET C., *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*, tome 2, *Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève, 2012.

BONVALOT N., « L'église mérovingienne du 'Champ des Vis' à Évans », *in Éclats d'histoire, 25000 ans d'héritage, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, éditions Cêtre, Besançon, 1995, p. 349-352.

BORGARD P., MICHEL D'ANNOVILLE C., « Le groupe épiscopal de Riez : insertion et évolution des bâtiments au sein de la ville à la fin de l'Antiquité et au Moyen Âge », *in* GUIZANI S. (éd.), *Urbanisme et architecture en Méditerranée antiqu*e, Actes du colloque international de Tunis (24-26 novembre 2011), Tunis, 2013, p. 293-305.

BOUCHARD E. et BERTRAND A., « Découvertes de ruines gallo-romaines et mérovingiennes à la Couronne, commune de Molles », *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier*, 16, Moulins, 1881, p. 381-391.

BOUDANT G., *Histoire de la ville, du château et de l'abbaye d'Ébreuil*, Imprimerie Desrosiers, Moulins, 1864.

BOUDARTCHOUK J.-L., *Le Carladez de l'Antiquité au XIIIe siècle, terroirs, hommes et pouvoirs*, thèse d'Histoire et d'Archéologie médiévale, dirigée par BONNASSIE P., Université de Toulouse-Le Mirail, 1998.

BOUDARTCHOUK J.-L., « Un exemple de « *castellum* » auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal) », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne*, Clermont-Ferrand, 1999, p. 83-108.

BOUDARTCHOUK J.-L., LAPEYRE O., « L'ermite Tillo à Brageac (Cantal) : une approche archéologique », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 109-114.

BOUDARTCHOUK J.-L., « Jean Pagès-Allary et les travaux de la commission des enceintes de la société préhistorique française : un apport archéologique décisif sur les sites perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge », *Revue de la Haute Auvergne*, 66, 2004, p. 391-460.

BOUDARTCHOUK J.-L. et *AL.*, « Le sarcophage paléochrétien d'Arpajon-sur-Cère (Cantal) et son contexte archéologique : l'agglomération secondaire d'*Arpagione* et son terroir », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 73, 2013, p. 43-84.

BOUDET M., *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Paris, 1910.

BOUET A., « Seuils de pierre en Gaule méridionale : l'exemple d'Olbia (Hyères, Var) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 27-28, 1994, p. 9-39.

BOUILLET J.-B., *Tablettes Historiques de l'Auvergne*, 2 vol., Imprimerie de Pérol, Clermont-Ferrand, 1844.

BOUILLET J.-B., *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, Imprimerie de Pérol, Clermont-Ferrand, 1846.

BOURGEOIS L., « Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 49, 2006, p. 113-142.

BOURGEOIS L. (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le* castrum *d'Andone (Villejoubert, Charente). Fouilles d'André Debord*, Caen, Publications du CRAHM, 2009.

BOURGEOIS L., « *Castrum* et habitat des élites. France et ses abords (vers 880-vers 1000) », *in* IOGNAT-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. et ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 463-487, ici p. 466-467.

BOURGEOIS L., BOYER J.-F., « Les palais carolingiens d'Aquitaine : genèse, implantation et destin », *in* BOURGEOIS L. et RÉMY C. (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Actes du colloque de Chauvigny (14-16 juin 2012), Association des Publications Chauvinoises (Mém. XLVII), Chauvigny, 2014, p. 67-118.

BOURIN M., *Villages médiévaux en Bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité (Xe-XIVe siècles)*, Paris, 1987.

BOZOKI É., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, éditions Beauchesne, Paris, 2006.

BRANCHE D., *Histoire des ordres monastiques en Auvergne*, Paris, Victor Didron, 1842.

BRÉHIER L., *Les monuments de l'Auvergne au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, 1908.

BRÉHIER L., « Thiers. Église du Moûtier », *in Congrès Archéologique de France*, 87e session (Clermont-Ferrand), Société Française d'Archéologie, Paris, 1925, p. 287-323.

BRÉHIER L., « Un empereur romain à Brioude. *Flavius Eparchius Avitus* », *Almanach de Brioude*, 1930, p. 39-55.

BRÉHIER L., « Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat », *Cahiers Archéologiques*, 1, 1945, p. 63-76.

BROGIOLO G. P., « I *castra* tardoantichi (IV-meta VI) », *in* FRANCOVICH R., NOYÉ G. (éd.) *La Storia dell'Alto Medioevo italiano (VI-X secolo) alla luce dell'archeologia*, Atti del Convegno Internazionale (Siena, 2-6 décembre 1992), Biblioteca di Archeologia Medievale, 11, Firenze, 1994, p. 151-158.

BROGIOLO G. P. et GELICHI S., *Nuove richerche sui castelli altomedievali in Itallia settentrionale*, All'Insegna del Giglio, Firenze, 1996.

BROWN P., *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Texte traduit par ROUSSELLE A., Paris, 1984.

BRUAND O. (éd.), *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au Xe siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2015.

BRUAND Y., *Le château de Bourbon-l'Archambault*, Congrès Archéologique de France, 146e session (1988), Société Française d'Archéologie, Paris, 1991, p. 97-109.

BRUEL (J.-T. ET M.-E.), LIEGARD S. et FOURVEL A., *L'abbaye de Saint-Menoux, Art, Histoire, Archéologie*, Publication de la société des études locales, Yzeure, 2006.

BRULET R., « Les sites fortifiés ruraux du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans le bassin mosan », *in* OTTE M., WILLEMS J. (éd.), *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan. Actes du Colloque international Amay-Liège*, 1985, Etudes et Recherches archéologiques de l'Université de Liège 22, Liège, 1986, p. 111-120.

BRULET R., « La défense du territoire au Bas-Empire dans le nord-ouest de la Gaule », *in* JONES R. F. J. *et al.* (éd), *First Millennium Papers. Western Europe in the First Millennium AD,* BAR International Series, 401, Oxford, 1988, p. 287-293.

BRULET R., *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du limes aux IVe et Ve siècles*, *Trierer Zeitschrift, Beiheft*, 11, *Nordgallien in der Spätantike*, Trier, 1990.

BRULET R., « Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du haut Moyen Âge, entre Fagne et Eifel », *in* STEUER H. ET BIERBRAUER V. (dir.), *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, 2008, p. 13-70.

BRUNO-DUPRAZ J. « Viviers église funéraire », *in* DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France,* vol. 2. *Sud-est et Corse*, Paris, Picard, 1995, p. 218-223.

BRUNTERCH A.-H., « Étienne II, évêque de Clermont et le principat aquitain », *in* HOAREAU-DODINAU J. et TEXIER P. (éd.), *Foi chrétienne et églises dans la société politique de l'Occident du haut Moyen Âge (IVe-XIIe siècle)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2004, p. 13-24.

BUCHET L., « Une collaboration archéologue–anthropologue, Pour quoi faire ? », *Archéologie Médiévale*, 10, 1980, p. 333-339.

BUJARD J., « Mausolées et églises : apports récents de l'archéologie fribourgeoise », *in Le passé apprivoisé, archéologie dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1992, p. 152-155.

BULLY S., *Étude de topographie monastique : l'ancien palais abbatial de Saint-Claude (Jura), Ve-XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie dirigée par VERGNOLLE E. puis PLAGNIEUX P., Université de Franche-Comté, Besançon, 2008.

BULLY S., « Archéologie des monastères du premier millénaires dans le Centre-Est de la France. Conditions d'implantation et de diffusion, topographie historique et organisation », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 13, 2009, p. 257-290.

BULLY S., BULLY A., CAUSEVIC-BULLY avec la coll. de FIOCCHI L., « Les origines du monastère de Luxeuil (Haute-Saône) d'après les récentes recherches archéologiques », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Brepols, Turnhout, 2014, p. 311-355.

C

CABANOT J., « Sarcophages et chapiteaux de marbre en Gaule », *in Les sarcophages d'Aquitaine*, Actes du colloque de Vandœuvres – Fondation Hardt, 1991, *Antiquité Tardive*, 1, 1993, p. 111-124.

CAILLET J.-P., « The Problematic of Late Antique Episcopal Palaces », *in* PISCHOULINA V. (éd.), *Architecture and Archaeology : Problems of Preservation of a Heritage*, First International Conférence, Rostov-na-Donu, Rostov, 2008, p. 192-196.

CANILLOS T., *Les dynamiques de peuplement dans la basse vallée de la Cèze, étude diachronique de l'occupation du sol et études de cas (IIe siècle avant notre ère – VIe siècle de notre ère*, Thèse de doctorat en Archéologie, dirigée par FAVORY F., Université de Franche-Comté, Besançon, 2014.

CARCEL I., PARRON I. et REYNAUD J.-F., *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 1992.

CARDOT F., *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris, Publications de La Sorbonne, 1987.

CARTRON I., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

CARTRON I., « Avant le cimetière au village : la diversité des espaces funéraires. Historiographie et perspectives », *in* TREFFORT C. (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des 35e journées d'Histoire de Flaran (11 et 12 octobre 2013), Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2015, p. 23-39.

CARTRON I., HENRION F. et SCULLIER C. (éd.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, *Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne (Bordeaux, 2-4 octobre 2009)*, Bordeaux, 2015 (*Aquitania*, suppl. 34).

CASSAGNE B., *La formation et l'évolution du tissu paroissial des Landes et des Graves du Bordelais (IVe-XIVe),* TER, Université de Bordeaux III, Bordeaux, 1983.

CATTEDDU I., « Le site haut-médiéval de Saleux 'Les Coutures'. Habitat, nécropole et églises du haut Moyen Âge », *in* DE BOE G. et VERHAEGHE F., *Rural settlements in médiéval Europe*, Papers of the « Medieval Europe Brugge 1997 » Conference, Zelik (Belgique), vol. 6, 1997, p. 143-148.

CATTEDU I., *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (V^e^-XIe siècle)*, éditions La Découverte, Paris, 2009.

CAZES D., « Les deux morceaux de sarcophages sculptés, du type du Sud-Ouest de la France, découverts dans le sanctuaire majeur de l'église abbatiale de Caunes-Minervois », *in L'abbaye et le village de Caunes-Minervois (Aude). Archéologie et Histoire, Archéologie du Midi médiéval.* Supplément n° 6, 2010, p. 25-32.

CHABERT S., *La céramique en territoire arverne et sur ses marges, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin IIIe-milieu VIIIe siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Thèse de doctorat en Archéologie, dirigée par TRÉMENT F., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2016.

CHAIX DE LAVARÈNE A., *Monumenta pontifica arvernae decurrentibus IX°, X°, XI°, XII° saeculis, Correspondance diplomatique des papes concernant l'Auvergne, depuis le pontificat de Nicolas Ier jusqu'à celui d'Innocent III,* éditions Thibaud, Clermont-Ferrand, 1880, p. 401-402.

CHASSAIGNE M., « Matériaux pour l'histoire de Thomas Becket », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 1886.

CHASTAGNOL A., « Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1970, p. 272-290.

CHAPELOT J., FOSSIER R., *Le village et la maison au Moyen Âge*. Hachette. Paris, 1980.

CHÉLINI J., *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, 1968.

CHEVALIER P., « Les autels paléochrétiens des provinces d'*Epirus Vetus*, *Epirus Nova* et de *Praevalis* », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 65-80.

CHEVALIER P., « Les installations liturgiques des églises d'Istrie du Ve au VIIe siècle », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 105-118.

CHEVALIER P., MAQUET A. et MALACHER F., « L'évangéliaire de Gannat », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 209-217.

CHEVALIER P., « La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001, p. 133-146.

CHEVALIER P., « Les tombeaux et les monuments funéraires médiévaux des saints abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Hortus Artium Medievalium*, 10, 2004, p. 119-132.

CHEVALIER P., « L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont », *in* PARRON-KONTIS I. et REVEYRON N. (éd.), *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes,* Actes de la table ronde de Saint-Romain-en-Gal (9 et 10 novembre 2001), éditions Errance, Paris, 2005, p. 87-94.

CHEVALIER P, « La crypte de Saint-Julien de Brioude, « memoria » de la première basilique ? », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude – C.E.R.C.O.R., 2007, p. 280-287.

CHEVALIER P., ČAUSEVIC-BULLY M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et LAPIE O., « Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier). Étude archéologique de la nef, première tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 11, 2007, p. 71-77, en ligne : http://cem.revues.org/1087.

CHEVALIER P., BULLY S., CAUSEVIC-BULLY M., DUPUIS M., FIOCCHI L. et BARADAT A., « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 12, 2008, p. 53-59, mis en ligne : http://cem.revues.org/6382.

CHEVALIER P., « La tombe sainte de Mayeul et Odilon et les sépultures de prestige dans les différents espaces funéraires du prieuré de Souvigny (Allier) », *in* ALDUC-LE-BAGOUSSE A. (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Tables rondes du CRAHM 4, Caen, 2009, p. 303-327.

CHEVALIER P. et SAPIN C., « ANR *Corpus architecturae religiosae europeae [CARE] saec. IV-X* », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA* 15, 2011, p. 113-114, mis en ligne : http://cem.revues.org/11944.

CHEVALIER P. et SAPIN C. (éd.), *Mausolées et Églises, IVe-VIIIe siècles*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (3-5 novembre 2011), *Hortus Artium Medievalium*, 18/2, 2012.

CHEVALIER P., MAQUET A. et FIOCCHI L., « La chapelle mariale du monastère de Souvigny : Notre-Dame de l'infirmerie ou des avents – entre chapitre et infirmerie », *in* BULLY S. et SAPIN C. (dir.*), Autour du cloître : les chapelles Notre-Dame et les accès au chapitre*, Actes des journées d'études monastiques, Baume-les-Messieurs, 2012, *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, Hors-série n° 6, 2013, en ligne : http://cem.revues.org/12849, § 8.

CHEVALIER P., « Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Brepols, Turnhout, 2014, p. 201-214.

CHEVALIER U., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, éditions Picard, Paris, 1884.

CIGLENECKI S., MODRIJAN Z. et MILAVEC T., *Poznoantična utrjena naselbina Tonovcov grad pri Kobaridu. Naselbinski ostanki in interpretacija / Late Antique fortified settlement Tonovcov grad near Kobarid. Settlement remains and interpretation*, Opera Instituti Archaeologici Sloveniae 23, Ljubljana, 2011.

CLÉMENT N., « *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche) entre le Ve et le Xe siècle*, Thèse de doctorat dirigée par MENJOT D., Université Lumière-Lyon II, 2011.

CLÉMENT N., « Un riche contexte d'implantation pour l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal) : l'apport de l'archéologie préventive », *in L'origine des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques, 4e Journées d'études monastiques,* BUCEMA, hors série 10, à paraître.

CODOU Y., « Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XIIe siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, 21, 2003, p. 31-67.

CODOU Y., « Le paysage religieux et les paroisses rurales dans l'espace provençal », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* éditions Errance, Paris, 2005, p. 82-97.

CODOU Y. et LAUWERS M., « *Castrum* et *ecclesia*. Le château et l'église en Provence orientale au Moyen Âge », *in* BINDER D., DELESTRE X. et PERGOLA P. (éd.), *Archéologies transfrontalières. Alpes du Sud, Côte d'Azur, Piémont et Ligurie. Bilan et perspectives de recherche*, Actes du colloque de Nice (13-15 décembre 2007), Monaco, 2008, p. 217-225.

CODOU Y. et LAUWERS M. (éd.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Collection d'études médiévales de Nice, 9, Brepols, Turnhout, 2009.

COHENDY M., *Découvertes à Chamalières d'un denier d'argent de Lothaire et d'un cimetière mérovingien à Saint-Mart*, Imprimerie Fernand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1879.

COLL., *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècle). Bilan et perspectives de recherches. Colloque de l'École française de Rome, 10-13 octobre 1978*. Éditions C.N.R.S., Paris, 1980.

COLARDELLE M. et VERDEL E., « Les sociétés de l'An Mil. Quelques apports et questionnements de l'archéologi », *in* BONNASSIE P. et TOUBERT P. (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004, p. 36-49.

COLARDELLE R., *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Brepols, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive, 11, Turnhout, 2008.

COLIN M.-G., SCHNEIDER L., VIDAL L., avec la participation de SHWALLER M., « Roujan-*Medilianum* (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, 2007, p. 117-183.

COLIN M.-G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe-Xe siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 5, Carcassonne, 2008.

CONSTANT A., *Du castrum à la seigneurie : pouvoir et occupation du sol dans le massif des Albères et ses marges (IIIe-XIIe siècles)*, Thèse de doctorat en Histoire, dirigée par CURSENTE B., Université Toulouse-Le Mirail, 2005.

CONSTANT A., « Fouilles récentes au *castrum Vulturaria* (Argelès-sur-Mer, Roussillon) », *in* MARTI R. (éd.), *Fars de l'Islam, actes des Primeres Jornades Cientifiques OCORDE* (Barcelona, 9 et 10 novembre 2006), EDAR, 2008, p. 39-55.

CORROCHER J., *Vichy antique*, Institut d'Études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1981.

CORROCHER J., PIBOULE M., HILAIRE M., *Carte archéologique de la Gaule, 03 : Allier*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres - Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.

CORROCHER J., LALLE P. et SOULIER D., « Sépultures mérovingiennes sur le site de l'ancien prieuré de Saint-Germain-des-Fossés (Allier) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 187-209.

CORROCHER J., « Que connaissait-on avant le XIXe siècle du Bourbonnais antique ? », *Études Bourbonnaises*, 292, 2002, p. 346-370.

COULSON C.-L.-H., *Castles in médiéval Society. Fortresses in England, France and Ireland in the Central Midlle Ages*, Oxford, 2003.

COURCELLE P., *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*. Paris, Hachette, 1948.

COURTILLÉ A., « Chamalières (Puy-de-Dôme), Notre-Dame », *in* BARRAL-I-ALTET X. (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, éditions Picard, Paris, 1987, p. 179-180.

COURTILLÉ A., « Ris », *in* BARRAL I ALTET X. (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, éditions Picard, Paris, 1987, p. 186-187.

CRAMATTE C., GLAUS M. et MAMIN Y., « Une église du 5e siècle dans le *castrum* de Mandeure », *Archéologie suisse*, 35.1, 2012, p. 4-15.

CREISSEN T. et ROGER J., « Quelques réflexions sur les remplois antiques en Limousin au cours du Moyen Âge », *Hortus Artium Medievalium*, 17, 2011, p. 61-76.

CREULY C., « Quatre inscriptions funéraires de l'époque mérovingienne trouvées à Artonne en 1702 », *in Revue archéologique*, 2, 1862, p. 313-317.

CRIBELLIER C., JESSET S., RIQUIER S., COUVIN F., « Aperçu des décors sur céramique en région Centre de la Tène à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique », *SFECAG*, Actes du Congrès de Blois, Marseille, 2005, p. 337-376.

CROIZET (abbé), « Notice sur des sarcophages et des inscriptions déterrés près d'une très ancienne église à Coudes », *Tablettes Historiques d'Auvergne*, 2, Clermont-Ferrand, 1841, p. 464-484.

CROGIEZ-PÉTREQUIN S., « Les vestiges du col du Petit Saint Bernard : la question de l'identification des mansiones et des mutationes », *in* LEVEAU P., RAYNAUD C., SABLAYROLLES R. et TRÉMENT F. (éd.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain : terminologie et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Actes du colloque AGER VIII (Toulouse, 2007), supplément n° 17 à Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 245-256.

D

DACKO M., *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, Thèse de doctorat d'Archéologie dirigée par TRÉMENT F., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2016.

D'AGOSTINO L., Carlat (Cantal), « Château et commanderie de Carlat », *Archéologie médiévale*, 37, 2006, p. 218.

D'AGOSTINO L., « Carlat », *ADLFI, Archéologie de la France-Information*, mis en ligne le 1er mars 2006, URL : http://adlfi.revues.org/4878.

DARTEVELLE H., MENNESSIER-JOUANNET C., ARBARET N., « La capitale des Arvernes, une histoire en boucle », *in* BUCHSENSCHUTZ O. (dir.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXIIe colloque de l'AFEAF (Bourges, 2008), supplément n° 35 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2009, p. 293-315.

DAUZAT A., *Toponymie française*, Paris, 1939.

DE BERNARDI FERRERO D. « La chiesetta di San Massimo in collegno e le sue memorie storiche », *Palladio, Rivista di storia dell'architettura*, Nuova serie, Anno VII, 1958, p. 121-138.

DE BOOS E., *L'armorial d'Auvergne, Bourbonois et Forestz de Guillaume Revel*, Nonette, 1998.

DEBORD A., *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, éditions Picard, Paris, 2000, p. 30.

DE BOÜARD M., « Nouvelles fouilles autour du baptistère de Port-Bail », *Annales de Normandie*, 17, n° 4, 1967, p. 337-345.

DE BOÜARD M., « De l'*aula* au donjon. Les fouilles de la motte de la Chapelle, à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe siècle) », *Archéologie Médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 5-110.

DEDET B., GARMY P., PEY J., « Découverte d'une enceinte de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge à Nîmes », *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, nouvelle série, 16, 1981, p. 147-164.

DE FILIPPO R., « Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse », *Gallia*, 50, 1993, p. 181-204.

DEJEAN S., « Les sépultures mérovingiennes de l'église Saint-Martin de Creuzier-le-Vieux (Allier) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 211-218.

DE LA CROIX C., *L'hypogée martyrium de Poitiers*, Paris, 1883.

DE LA FAIGE A., DE LA BOUTRESSE R., *Les fiefs du Bourbonnais, La Palisse, Notes et croquis*, Paris, 1896.

DELAPLACE C., « Ermites et ascètes à la fin de l'Antiquité et leur fonction dans la société rurale. L'exemple de la Gaule », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 104-2, 1992, p. 981-1024.

DELAPLACE C., « Géographie de l'érémitisme en Gaule : marches et marges de la christianisation (IVe-VIe siècles) », *in* ROUSSELLE A. *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, éditions De Boccard et Presses Universitaires de Perpignan, Collection Études, Paris, 1995, p. 409-434.

DELAPLACE C, « La mise en place de l'infrastructure ecclésiastique rurale en Gaule à la fin de l'Antiquité (IVe-VIe siècles après J.-C.) », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 30, Association culturelle de Cuxa, 1999, p. 153-170.

DELAPLACE C., « Les origines des églises rurales (Ve-VIe siècles). À propos d'une formule de Grégoire de Tours », *Histoire et Sociétés rurales*, 18, 2002, p. 11-40.

DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* Paris, éditions Errance, 2005.

DELAPLACE C., « Aux origines du 'désert' en Occident : érémitisme et premières fondations monastiques en zones montagneuses en Gaule et en Italie aux Ve-VIe siècles ap. J.-C. », *in* BRUNET S., JULIA D. et LEMAITRE N. (éd.), *Montagnes sacrées d'Europe,* Actes du colloque International *Religion et montagne en Europe de l'Antiquité à nos jours*, organisé par l'Université de Paris I, l'Université de Toulouse-II et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Tarbes, 30 Mai-2 juin 2002), Paris, Les Publications de la Sorbonne, 2005, p. 217-226.

DELAPLACE C., « Les relations entre les Wisigoths et le pouvoir romain de 416 à 475 : comment faut-il interpréter la politique du *foedus* et la logique de ses acteurs dans la Gaule du Ve ap. J.-C. ? », *in* DIEFENBACH S., MÜLLER G. M. (éd.), *Gallien Spätantike und Frühmittelalter. Kulturgeschichte einer Region* (Ausbourg, 16-19 septembre 2009), *Millennium-Studien*, Band 43, 2013, p. 25-43.

DELAPLACE C., « Le témoignage de Sidoine Apollinaire à propos des événements contemporains : une source historique toujours fiable ? À propos de la « conquête de l'Auvergne » par les Wisigoths », *in* STOEHR-MONJOU A. et POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Sidoine Apollinaire*, Actes du colloque international, Université de Clermont-Ferrand (19-20 octobre 2010), Centre de recherches A. Piganiol-Présence de l'Antiquité (*Caesarodunum bis*, 44-45 bis), Clermont-Ferrand, 2014, p. 19-32.

DELAPLACE C., « Local Churches, Settlement, and Social Power in Late Antique and Early Medieval Gaul : New Avenues in the Light of Recent Archaeological Research in South-East France », *in* SANCHEZ-PARDO J. et SHAPLAND M. (éd.), *Churches and Social Power in Early Medieval Europe. Integrating Archaeological and Historical Approches*, éditions Brepols, Turnhout, 2015 p. 419-450.

DELAPLACE C., *La fin de l'Empire romain d'Occident. Rome et les Wisigoths de 382 à 531*, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

DE LAROUZIERE-MONTLOSIER D., « L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne », *in Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 31-43.

DELHAUME H., *Monestier et Chantelle-la-Vieille*, Limoges, 1973.

DELHOOFS H., « Premier modèle de spatialisation de l'agglomération « minière » antique de Blot-l'Eglise (Puy-de-Dôme) », *Bilan Scientifique Régional*, Clermont-Ferrand, 2013, p. 104-105.

DELOCHE M., *Cartulaire de Beaulieu (en Limousin)*, Imprimerie Impériale, Paris, 1859.

DELORT J.-B., « Rapport de fouilles de Chastel-sur-Murat », *Bulletin de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1905, p. 1140-1144.

DELPY M., FASSION F. et MASSOUNIE G., « Pour une archéologie de la moyenne montagne », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013, p. 361-383.

DELPY M., « Le Nord-Est du Cantal, », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013, p. 451-480.

DE MAILLE A., *Les cryptes de Jouarre*, éditions Picard, Paris, 1971.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1982.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, Documents d'Archéologie Française (DAF), n° 57, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris, 1994.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD G., « Les fouilles de l'ancienne cathédrale de Digne, état des questions », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 145-1, 2001, p. 409-439.

DE NICOLAŸ N., *Description générale du Bourbonnais*, Paris, 1569, réed. 1889.

DENIS J., « Le baptistère de Limoges (Haute-Vienne) », *Gallia*, 63, 2006, p. 125-129.

DENIS J., « La datation du baptistère de Limoges (Haute-Vienne) », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses Universitaire de Rennes, 2009, p. 175-180.

DEPEYROT G., *Le numéraire mérovingien : l'âge de l'or*, t. 1, *Introduction*, Moneta, 10, Wetteren, 1998.

DERIBIER DU CHATELET J.-B., *Dictionnaire statistique, ou histoire, description et statistique du département du Cantal*, I, Aurillac, 1852 (rééd. complétée de 1824).

DERRUAU M., *La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise : étude géographique*, Thèse d'État en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1949.

DESFORGES E., FOURNIER P.-F., « La nécropole de la Maison Blanche (commune de Pardines). Deuxième article », *Revue d'Auvergne*, 59, Clermont-Ferrand, 1945, p. 105-127.

DESFORGES E., « Les tombes gallo-romaines de Pérignat-lès-Sarlième », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 76, Clermont-Ferrand, 1956, p. 204-208.

DESFORGES E., FOURNIER P.-F., HATT J.-J., IMBERDIS F. (dir.), *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, 1970.

DESGRANGES H., *Les Apollinaires : Histoire d'une famille gallo-romaine pendant trois siècles*, éditions Hachette, Paris, 1937.

DESJARDINS G., *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, éditions Picard, Paris, 1879.

DEVILLIERS O. et MEYERS J., *Frédégaire, Chronique des temps mérovingiens*, Brepols, Turnhout, 2001.

DE VOGÜE A., *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, Paris, éditions du Cerf, 1991-2006, 10 vol.

DE VOGUË A., *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'Antiquité*, t. 8, *De la vie des Pères du Jura aux œuvres de Césaire d'Arles*, éditions du Cerf, Paris, 2003.

DHONDT J., *Le haut Moyen Âge (VIIIe-XIe siècle)*, éditions Bordas, Paris, 1976.

Dictionnaire des églises de France, Auvergne-Limousin-Bourbonnais, éditions Laffont, Paris, 1973.

DIERKENS A., « Réflexions sur l'Auvergne du très haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 397-408.

DIERKENS A., « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IXe au XIIe siècle », *in* BOUTER N., *Écrire son histoire. Les communautés religieuses régulières face à leur passé*, Actes du 5e colloque international du C.E.R.C.O.R. (Saint-Étienne, 6-8 novembre 2002), Saint-Étienne, 2006, p. 71-105.

DIERKENS A., « Christianisation et culte des saints en Gaule : quelques réflexions sur saint Julien, Brioude et l'Auvergne du IVe au VIIe siècle », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude –C.E.R.C.O.R., 2007, p. 31-42.

DONIOL H., *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, Clermont-Ferrand – Paris, 1863.

DONIOL H., *Cartulaire de Sauxillanges*, Paris, 1864.

DOUSTEYSSIER B., SEGARD M. et TREMENT F., « Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004 (en ligne : https://racf.revues.org/143).

DOURIF H., « Notes sur l'église de Cournon », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont*, 25, 1883, p. 361-370.

DOURIF H., « La chapelle de Saint-Vénérant », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 1889, p. 75-90.

DUBOIS J. et LEMAITRE J.-L., *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, éditions du Cerf, Paris, 1993.

DUBREUCQ A. et LAURANSON-ROSAZ C., « De l'ermitage au monastère : aux origines de l'espace monastique en Gaule à partir de deux exemples : Burgondie et Auvergne (fin Ve-début VIIIe siècle) », *Hortus artium medievalium*, 9, 2003, p. 279-294.

DUBUIS F.-O. et LUGON A., *Les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'Évêché du Valais. Troisième partie : Notes et documents pour servis à l'histoire des origines paroissiales*, Vallesia, Bulletin annuel de la Bibliothèque des Archives cantonales du Valais, tome 50, Sion, 1995.

DUBY G., *Hommes et structures du Moyen Âge*, éditions Mouton, Paris, 1973.

DUCHON P., *Histoire de Cusset*, éditions des Amis du vieux Cusset, 1978.

DUFRAISSE J., *L'origine des églises de France*, Paris, 1688.

DURAND A., *La vie rurale dans les massifs volcaniques des Dores, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac*, Thèse d'État en Géographie, Université de Clermont-Ferrand, 1946.

DU RANQUET H., « L'église de Chamalières près Clermont-Ferrand », *Bulletin monumental*, 1895, p. 414-415.

DU RANQUET H., « Saint-Floret », *Le pèlerinage de Ronzières*, 64, octobre 1925, p. 260.

DU RANQUET H., « L'église de Ris », *Bulletin Monumental*, 1938, p. 29-48.

DURLIAT M., « Saint-Géraud d'Aurillac aux époques préromane et romane », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 329-341.

DUVAL N., PICARD J.-C., FONTAINE J., FÉVRIER P.-A. et BARRUOL G. (dir.), *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Imprimerie Nationale, Paris, 1991.

DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 3 vol., éditions Picard, Paris, 1995-1998.

DUVAL Y., *Auprès des saints, corps et âme. L'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du IIIe au VIIe siècle*, Études augustiniennes, Paris, 1988.

E

ERLANDE-BRANDENBURG A., « L'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier », *Bulletin Monumental*, 126-2, 1968, p. 167-169.

ESQUIEU Y. (dir.), *Viviers, Cité épiscopale : études archéologiques*, Document d'Archéologie en Rhône-Alpes, 1, Lyon, 1988.

F

FASSION F., ARGANT J. et CUBIZOLLE H., « Le Livradois-Forez », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013, p. 409-450.

FASSION F., *Peuplement et paléoenvironnement dans le bassin d'Ambert et les massifs du Livradois-Forez du Néolithique au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Archéologie, dir. TRÉMENT F., PETIT T. et CUBIZOLLE H., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2013.

FAZY M., *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du XIIIe siècle, accompagné d'un régeste des documents narratifs*, Moulins, 1924.

FERDIÈRE A. (dir.), *Capitales éphémères, des capitales de cité perdent leur statut dans l'antiquité tardive*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire Archéologie et Territoires (6-8 mars 2003), 25e supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, Tours, 2004.

FEUGÈRE M., « Le trésor de Chalain-d'Uzore (Loire) », *Cahiers Archéologique de la Loire*, 4-5, 1984-1985, p. 35-70.

FEUGÈRE M., CHARPENTIER X., « Les petits objets », *in* MAURIN L. (dir.), *Un quartier de Bordeaux du Ier au VIIIe siècle*, Documents archéologiques du grand Sud-Ouest, Ausonius, 2012, p. 373 - 394.

FÉVRIER P.-A., « Problème de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 25, 1978, p. 208-249.

FÉVRIER P.-A., « Le monachisme », *in* DUVAL N., FONTAINE J., FEVRIER P.-A., PICARD J.-C., BARRUOL G. (dir.), *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Imprimerie Nationale, Paris, 1991, p. 134-145.

FICHTL S., « *Murus* et *pomerium* : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 44, p. 55-72.

FILIPOV I., « La structure du *Liber de honoribus* de Saint-Julien de Brioude à la lumière des cartulaires de son époque », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C. et SANIAL B., *Brioude aux temps carolingiens*, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (13-15 septembre 2007), Le Puy-en-Velay, 2010, p. 119-139.

FIOCCHI L., *Le chantier de la priorale Saint-Pierre de Souvigny, Xe-XIIe siècle*, Mémoire de Master, dirigé par PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2008.

FIOCCHI L., LIEGARD. S., MOREL D., DEBRIETTE P. et DI NOTA R., « Du monde des morts au monde des vivants : le bois et la pierre au Moyen Âge à Souvigny », *in Souvigny, des sires de Bourbon à l'animation du patrimoine*, Revue d'Auvergne (éd.), 595-596, 2010, p. 139-174.

FIOCCHI L., CHEVALIER P. et LAPIE O., « Les cercueils monoxyles du début du Xe siècle à Souvigny (Allier) », *in* CARRÉ F. et HENRION F. (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?,* Actes de la table-ronde d'Auxerre – 2009*,* Mémoires de l'AFAM XXIII, Saint-Germain-en-Laye, 2012, p. 143-150.

FIOCCHI L., « La priorale et le prieuré (Xe-XIIe s.) », *in* PHALIP B., CHEVALIER P. et MAQUET A. (dir.), *Souvigny (Allier). La prieurale et le prieuré*, Coll. *Les Cahiers du Patrimoine* 101, Inventaire Général du Patrimoine Culturel-Auvergne & Somogy, Paris, 2012, p. 94-98.

FIOCCHI L., « La crypte de la prieurale Saint-Lomer de Moissat (premier quart du XIIe siècle) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], 19.1, 2015.
FIOCCHI L., *Souvigny et Sauxillanges – deux filles de Cluny : évolution et développement d'un monastère depuis le Xe siècle*, thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie, dirigée par PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, en cours.

FIXOT M., ZADORA-RIO É., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Actes du IIIe congrès d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989), Document d'Archéologie Française, 46, Paris, 1994.

FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999.

FIZELLIER-SAUGET B., « Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : Approche archéologique », *in* FIZELLLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne*, Clermont-Ferrand, 1999, p. 133-167.

FIZELLIER-SAUGET B. et GALLAND B., « La chapelle de la Croix de la basilique Saint-Julien de Brioude », *Les Cahiers de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, 2003.

FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), « État de la connaissance archéologique de Brioude à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Première esquisse d'un bilan topographique des résultats des opérations de 1976 à 2000 », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.),*Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude – C.E.R.C.O.R., 2007, p. 51-97.

FONTANON P., « Les monnaies mérovingiennes de Brioude », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude*, *Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude – C.E.R.C.O.R., 2007, p. 310-312.

FOSSIER R., *Enfance de l'Europe, Xe-XIIe siècle. Aspects économiques et sociaux*, vol. 1 : *L'homme et son espace,* Presses Universitaires de France, Paris, 1982.

FOULQUIER L., *Dépôts lapidaires, réutilisations et remplois (Antiquité-haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, dirigée par PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2008.

FOULQUIER L. et NECTOUX E., « Les pratiques de récupération en Velay », *Hortus Artium medievalium*, 17, 2011, p. 209-218.

FOURNIER G. ET P.-F., « Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 63, 1943, p 101-108.

FOURNIER G., « Les origines de Brioude », *Almanach de Brioude*, 40, 1960, p. 9-58.

FOURNIER G., « Vestiges de mottes castrales en Basse-Auvergne », *Revue d'Auvergne*, 75, 1961, p. 137-176.

FOURNIER G., *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Thèse de Doctorat, Université de Paris, Faculté des lettres, Paris, 1962.

FOURNIER G., *L'occident fin V^e^-fin IXe siècle*, éditions Armand Colin, Paris, 1970.

FOURNIER G., *Châteaux, villages et villes d'Auvergne d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973.

FOURNIER G., « Saint-Géraud et son temps », *Revue de la Haute-Auvergne*, 43, 1973, p. 342-352.

FOURNIER G., « Fouilles dans l'église Saint-Julien de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1974, p. 11-22.

FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales au VIIIe siècle », *Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 2, 1974, p. 123-135.

FOURNIER G., « Brageac-Ermitage Saint-Til », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, *sud-ouest et centre*, éditions Picard, Paris, 1996, p. 61-62.

FOURNIER G., « Brioude », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, *sud-ouest et centre*, éditions Picard, Paris, 1996, p. 66-68.

FOURNIER G., « Coudes », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, *sud-ouest et centre*, éditions Picard, Paris, 1996, p. 69-70.

FOURNIER G., « Abbaye de Manglieu : églises des Apôtres et Notre-Dame », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, *sud-ouest et centre*, éditions Picard, Paris, 1996, p. 71-74.

FOURNIER G., « Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 169-179.

FOURNIER G. et LAPEYRE O., « La forteresse du Puy de Menoir, commune de Menet. Cantal (X^e^-XIIe siècles) », *Archéologie Médiévale*, 30-31, 2001, p. 85-107.

FOURNIER G., « L'ancienne abbaye de Manglieu », *Chroniques du Livradois-Forez*, 26, 2004, p. 7-25.

FOURNIER G., « Forteresses du haut Moyen Âge en Auvergne », *Revue de la Haute-Auvergne*, 66, 2004, p. 387-389.

FOURNIER P.-F., « L'enceinte romaine de Clermont », *Revue d'Auvergne*, 63, 1949, p. 97-133.

FOURNIER P.-F., « Circonscription de Clermont-Ferrand », *Gallia*, 19-2, 1961, p. 355-367.

FOURNIER P.-F., « Le monument dit *Vasso* de Jaude à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 28, 1965, p. 103-150.

FOURNIER P.-F., L'enceinte de Clermont, *in* DESFORGES E., FOURNIER P.-F., HATT J.-J., IMBERDIS F. (dir.), *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, 1970, p. 104.

FOURNIER P.-F., « Clermont-Ferrand au VIe siècle. Recherches sur la topographie de la ville », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 128, 1970, p. 273-344.

FOURNIER P.-F., « Nouvelle fouille au monument *Vasso* de Jaude à Clermont-Ferrand », *Gallia*, 30, 1972, p. 225-234.

FOURNIER P.-F., « Recherches sur l'histoire de l'Auvergne. Saint Austremoine, premier évêque de Clermont. Son épiscopat, ses reliques, ses légendes », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 89, 1979, p. 423-433.

FOURNIER P.-F., « L'arc de Boulogne et quelques autres problèmes clermontois, rectifications et additions », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 90, 1980-1981, p. 359-376.

FRAY J.-L., « Acteurs et étapes de la christianisation, le premier monachisme », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 419-422.

FRAY J.-L., « Les communauté juives au Moyen Âge », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 527.

FRAY S., *Mise en place et évolution du réseau paroissial en Haute Auvergne occidentale (archiprêtrés de Mauriac et Aurillac)*, Mémoire de maîtrise, dirigé par CHEVALIER P., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 1999.

FRAY S., « Le véritable fondateur de Saint-Géraud d'Aurillac : Géraud ou Odon ? », *Revue de la Haute Auvergne*, 72, 2010, p. 23-46.

FRAY S., *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X^e^-XIe siècles)*, thèse de doctorat d'Histoire dirigée par BARTHÉLEMY D., Université Paris-Sorbonne, 2011.

FRAY S., « Arpajon au haut Moyen Âge : essai de synthèse des données textuelles et archéologiques (V^e^-Xe siècles) », *Revue de la Haute Auvergne*, 75, 2013, p. 123-133.

G

GACHON L., *Les Limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses : étude de géographie physique et humaine*, Thèse d'État en Géographie, Université François Rabelais, Tours, 1939.

GAILLARD C., *L'abbaye de l'Île Barbe à Lyon Ve-XIIIe siècles. Archéologie et topographie d'une fondation monastique insulaire*, Thèse de doctorat en Archéologie médiévale, dirigée par REVEYRON N., Université Lumière-Lyon II, 2016.

GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Brepols, Turnhout, 2014.

GAIME S., ROUGER E., GAUTHIER F., ARBARET L. et AUVITY C., « De la nécropole à la motte castrale : l'exemple du site d'Olby (Puy-de-Dôme). Premières données de fouilles », *Archéologie Médiévale*, 29, 1999, p. 69-98.

GANDEL P., « Salins-les-Bains (Jura), Le Camp du Château. Recherche sur un site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : premiers résultats ». Notice publiée en ligne : http://www.fortisarcheo.org/chantiers-archéologiques/salins-les-bains/85-fouilles-2011).

GANDEL P., « Recherches sur les sites de hauteur de l'Antiquité tardive dans le département du Jura », *in* BELET-GONDAT C., MAZZIMAN J.-P., RICHARD A., SCHIFFERDECKER F. (dir.), *Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales.* Premières journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien : actes (Delles (F)-Boncourt (CH), 21-22 octobre 2005), Cahier d'archéologie jurassienne, 20, Presses Universitaires de Franche-Comté, Office de la culture et Société Jurassienne d'Emulation, Besançon-Porrentruy, 2007, p. 245-252.

GANDEL P., BILLOIN D., HUMBERT S., « Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est*, 57, 2008, p. 289-314.

GANDEL P., BILLOIN D. et *AL.*, « Le site de Gaillardon à Ménetru-le-Vignoble », *Revue archéologique de l'Est*, 60, 2011, p. 313-421.

GANIVET P. et LAURANSON-ROSAZ C., « Saint-Chaffre, des origines aux lendemains de l'an mil, une abbaye en marge », *in* FRAMOND M. de (dir.), *Les Bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation*, Actes du colloque du C.E.R.C.O.R. (Le Monastier-sur-Gazeille, 7-9 novembre 1997), Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1998, p. 27-43.

GANIVET P., « Le cartulaire de Savigny : l'*ager saviniacensis* et ses environs », *L'araire*, 166, 2011, p. 25-40.

GARCIA M., *Les sanctuaires romano-celtiques du Massif central. Organisation et évolution architecturale*, Thèse de doctorat en Archéologie, dirigée par POUX M., Université Lumière-Lyon II, 2013.

GARMY P., MAURIN L., *Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, Document d'Archéologie Française (DAF), 53, Paris, 1996.

GAUDEMET J., « L'église dans l'Empire romain aux IVe et Ve siècles », *in* LE BRAS G. (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, t. 3, Paris, 1958, p. 330-341.

GAUDEMET J., BASDEVANT B. (trad.), *Les canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècles)* - introduction, traduction et notes -, Paris, Éditions du Cerf, 1989.

GAUSSIN P.-R., *L'abbaye de La Chaise-Dieu (1043-1518)*, éditions Cujas, Paris, 1962.

GAUTHIER F., « Inscriptions paléochrétiennes découvertes dans le baptistère de Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) », *Hortus Artium Medievalium*, 10/1, 2004, p. 211-215.

GAUTHIER F., « 8-10 rue Sainte-Georges », *Bilan scientifique régional de l'Auvergne*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 2007, p. 84-85.

GAUTHIER F., « Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude–C.E.R.C.O.R., 2007, p. 288-306.

GAUTHIER N. et GALINIE H. (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international de Tours de 1994, supplément n° 13 à la Revue archéologique du centre de la France, Tours, 1997.

GELY J.-P., « Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du centre de la France », *in* BLARY F., GELY J.-P. et LORENZ J. (dir.), *Pierre du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, éditions du C.T.H.S., Paris, 2008, p. 35-48.

GENERMONT M., PRADEL P., *Les églises de France, Allier*, Paris, 1938.

GINOUVEZ O., « Le site de Saint-Félix de Narbonne. Une église d'origine paléochrétienne et son environnement funéraire (V^e^-XVe siècle) », *Archéologie du Midi médiéval*, 17, 1999, p. 25-46.

GOMOT H., *Histoire de l'abbaye royale de Mozac*, Paris, 1872.

GONON I. et PICQ P., « Le haut Moyen Âge dans l'Allier, les récents apports de l'archéologie préventive », *Bilan d'activité 2015*, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes SRA, 2016, p. 135-136.

GOULLET M., IOGNAT-PRAT D., « La Vierge en majesté de Clermont-Ferrand », *in* IOGNAT-PRAT D., PALAZZO É. et RUSSO D. (éd.), *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, éditions Beauchesne, Paris, 1996, p. 383-405.

GOULLET M. (dir.), *Hagiographies : Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550* (*CCHAG* 6), Brepols, Turnhout, 2014.

GOURY D., « L'*oppidum* du Camp de César à Laudun (Gard) : premières acquisitions de la recherche 1990-1994 », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 125-172.

GRANGE G., *Simples notes à propos d'un fragment d'inscription tumulaire trouvée en mars 1879 sur le territoire de la commune de Chamalières*, Imprimerie Fernand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1879.

GREGOIRE C., « Compte rendu d'excursion de la Société d'Émulation du Bourbonnais à Chareil », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, 15, 1907, p. 317-360.

GRELOIS E., « Les fortifications de Clermont au XIIIe siècle. La définition juridique et la morphologie de la ville », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 103, 2002, p. 125-146.

GRELOIS E., *Territorium civitatis. L'emprise de l'Eglise sur l'espace d'une cité et de ses environs. Clermont au XIIIe siècle.* Thèse de doctorat d'histoire, dirigée par BOURIN M., Université Paris I, 2003.

GRELOIS E. et COMTE F., « La formation des paroisses urbaines ; les exemples d'Angers et de Clermont », *Médiévales*, 49, automne 2005, p. 57-72.

GRELOIS E., « D'*Augustonemetum* à Clermont-Ferrand », *in* LORANS É. et RODIER X. (dir.), 2013, *L'archéologie de l'espace urbain*, Tours/Paris, Presses Universitaires François Rabelais, 2013, p. 67-77.

GUERREAU A., *Le féodalisme. Un horizon théorique*. Le Sycomore, Paris, 1980.

GUYON J., NIN N., RIVET L., SAULNIER S., *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, 1, *Aix-en-Provence*, Supplément n° 30 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise,* Montpellier, 1998.

GUYON J., « La topographie chrétienne de Marseille pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », *in* PREVOT F. (éd.), *Romanité et cité chrétienne : permanence et mutations, intégration et exclusion du Ier au VIe siècle, Mélange en l'honneur d'Y. Duval*, De Boccard, Paris, 2000, p. 391-407.

GUYON J. (dir.), *Les premiers chrétiens en Provence*, Guide archéologique, éditions Errance, 2001.

GUYON J., « Émergence et affirmation d'une topographie chrétienne dans les villes de la Gaule méridionale », *Gallia*, 63, 2006, p. 85-110.

GUYON J. et HEIJMANS M., *L'Antiquité tardive en Provence (IVe-VIe siècle). Naissance d'une chrétienté*, Actes sud, Arles, 2013.

GUYOT S., *La céramique médiévale en Basse Auvergne*, Thèse de doctorat en Archéologie médiévale, dirigée par PIPONNIER F. et HUBERT E., École des Hautes Études en Sciences Sociales, Lyon, 2003.

H

Hagiographie, cultures et sociétés (IVe-XIIe siècles), Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979), Études augustiniennes, Paris, 1981.

HAUTEFEUILLE F., « Le Castelviel de Maurélis (Castelnau-Montratier, Lot) : un donjon emmotté du Xe siècle », *in* BOURGEOIS L. et REMY C. (dir.), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Actes du colloque de Chauvigny (14-16 juin 2012), Association des Publications Chauvinoises (Mém. XLVII), Chauvigny, 2014.

HATT J.-J., « Les céramiques protohistoriques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 63, 1943, p. 95-109.

HEDDE P., « La famille gallo-romaine des Ferréol et le Brivadois. La double énigme du *Castrum Victoriacum* », *Almanach de Brioude*, 1979, p. 49-81.

HEIJMANS M., « La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe siècles », *Gallia*, 63, Paris, 2006, p. 59-74.

HEIJMANS M., « L'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire à Arles (Bouches-du-Rhône) ; nouvelles fouilles, nouvelles questions », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses Universitaire de Rennes, 2009, p. 85-98.

HEIJMANS M., « L'enclos Saint-Césaire à Arles, un chantier controversé », *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°3, 2003, mis en ligne : http://cem.revues.org/11405.

HEINZELMANN M., « Grégoire de Tours, 'père de l'histoire de France' ? », *in* BERCE Y.-M., CONTAMINE P. (éd.), *Histoire de France, historiens de la France,* Actes du colloque international de Reims (14 et 15 mai 1993), Société de l'histoire de France, Paris, 1994, p. 19-46.

HEINZELMANN M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*, Stuttgart, 2001.

HEINZELMANN M., « Grégoire de Tours », *in* GAUVARD C., DE LIBERA A., ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, p. 614.

HEINZELMANN M., « L'hagiographie mérovingienne : panorama des documents potentiels », *in* GOULLET M., HEINZELMANN M. et VEYRARD-COSME C. (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 27-82.

HEITZ C., *La France préromane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge (IVe siècle-an Mil),* éditions Errance, Paris, 1987.

HENAULT D., *Le site monastique de Mozac au Moyen Âge (VIIe-XVe) : étude historique, archéologique et spatiale*. Mémoire de Master, dirigé par PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2005.

HENAULT D., « La crypte de l'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac. Les acquis de l'étude archéologique du bâti », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 108, n° 774-775, juillet-décembre 2007, p. 25-64.

HENRIET J., *Saint-Philibert de Tournus : l'abbatiale du XIe siècle*, Société Française d'Archéologie, Paris, 1992 (rééd. 2008).

HEUCLIN J., « L'ermite et la mort durant le haut Moyen Âge », *Revue du Nord, histoire et archéologie*, 68, 1986, p. 153-168.

HEUCLIN J., « Le concile d'Orléans de 511, un premier concordat », *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire*, II, *Clovis et son temps, L'événement*, Actes du colloque international de Reims (19-25 septembre 1996), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 435-450.

HUBERT J., *L'art préroman*, édition d'art et d'histoire, Paris, 1938.

HUBERT J., « La décoration peinte des sanctuaires de la Gaule d'après un épisode de la vie de l'abbé Brachio raconté par Grégoire de Tours », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1942, p. 91-95.

HUBERT J., « Saint-Riquier et le Monachisme Carolingien en Gaule à l'époque Carolingienne », *in Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, IV. Il Monachismo nel alto Medioevo e la formazione della civiltà occidentale*, Spolète, 1957, p. 293-309.

HUBERT J., « Les églises et bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu au début du VIIIe siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1958, p. 91-96.

HUBERT J., PORCHER J., VOLBACH W.-F., *L'Europe des invasions*, Collection « L'univers des formes », éditions Gallimard, Paris, 1967.

HUGUET F., *L'occupation du sol dans les campagnes médiévales de la Limagne des buttes autour de Billom*, mémoire de Master 1, dirigé par TRÉMENT F. et PHALIP B., Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2011, 2 vols.

I

IMBART DE LA TOUR P.-G., *Les paroisses rurales du 4e au 11e siècle*, éditions Picard, Paris 1900, rééd. 1979.

IOGNAT-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F., ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*. Presses Universitaires de Rennes, 2013.

ISTRIA D., « Les fouilles préventives de l'espace Alban à Ajaccio : nouvelles données sur les édifices de culte chrétiens des VIe-VIIe siècles », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses Universitaire de Rennes, 2009, p. 161-173.

ISTRIA D, « Les deux baptistères du groupe épiscopal de Sant-Appianu de Sagone à Vico (Corse-du-Sud), *Gallia*, 69/2, éditions du C.N.R.S., 2012, p. 195-208.

J - K

JACOBSEN W., « Saints' Tombs in Frankish Church Architecture », *Speculum*, 72, 1997, p. 1107-1143.

JACQUETON H., *Etudes sur la ville de Thiers*, Editions Picard, Paris, 1894.

JELICIC-RADONIC J., « Altar types in Early Christian churches in the Province of Dalmatia », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 19-28.

JOUQUAND A.-M., SAUGET J.-M., WITTMAN A., « L'habitat gallo-romain de l'École Supérieure de Commerce à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 33-2, 1994, p. 87-132.

KÄLHER H., *Die römischen kapitelle des Rheingebietes*, Berlin, 1939.

KAUTSCH R., *Kapitellstudien,* Berlin-Leipzig, 1936.

L

LA COUTURE A., *Bourbon-l'Archambault et ses thermes*, Moulins, 1904.

LAGARDE G., *Minéralogie et histoire des mines métalliques du Bourbonnais*, éditions des Cahiers Bourbonnais, Charroux, 1988.

LALLEMAND D., « Identification du premier *murus gallicus* de la cité arverne à Cusset (Allier) », *Bulletin de l'Association Française pour l'étude de l'âge du F*er, 22, 2004, p. 9-12.

LAMOINE L., « Apports de l'épigraphie : les magistrats de la cité arverne », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 199.

LAPART J., « Chapiteaux de marbre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la moyenne vallée de la Garonne », *Bulletin du C.T.H.S*, Paris, 1987-1988, p. 85-136.

LAPART J., PAILLET J.-L., « Ensemble paléochrétien et mérovingien du site de Séviac à Montréal-du-Gers », *in Gallo-romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne*, Actes des VIIe journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Toulouse, 1985), Association Française d'Archéologie Mérovingienne (A.F.A.M.), Rouen, 1991, p. 171-180.

LAPEYRE O., ROCHER R., « L'ermitage de Saint Teil à Brageac », *Bulletin du GRHAVS*, 34, 1985.

LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle. La fin du monde antique ?,* éditions Les Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1987.
LAURANSON-ROSAZ C., « Peace from the Mountains: The Auvergnat Origins of the Peace of God », *in* HEAD T. ET LANDES R. (éd.), *Essays on the peace of God: The Church and the People in Eleventh-Century France*, *Historical Reflections*, 14-3, University of Waterloo, Ontario, 1987, p. 104-134.

LAURANSON-ROSAZ C., « Les mauvaises coutumes d'Auvergne (fin X[e]-XIe siècle) », *Annales du Midi*, 102-192, 1990, p. 557-586.

LAURANSON-ROSAZ C., « La Paix populaire dans les montagnes d'Auvergne », *in* DURANTON H., GIRAUD J. et BOUTER N. (éd.), *Maisons de Dieu et hommes d'Église*, *Florilège en l'honneur de Pierre-Roger Gaussin*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p. 289-333.

LAURANSON-ROSAZ C., « Le roi et les grands dans l'Aquitaine carolingienne », *in* LE JAN R. (dir.), *La Royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe aux environs de 920)*, Lille, Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles de Gaulle, 1998, p. 408-436.

LAURANSON-ROSAZ C. et JUILLET C., « L'Aquitaine carolingienne », *Hortus Artium Medievalium*, 8, 2002, p. 167-177.

LAURANSON-ROSAZ C., « Être auvergnat dans l'Aquitaine carolingienne… L'identité auvergnate durant le haut Moyen Âge (VIIIe-XIe siècle) », *in* BANNIARD M. (dir.), *Langages et peuples d'Europe, Cristallisation des identités romanes et germaniques (VIIIe-XIe siècle)*, Actes du colloque international organisé par le Centre Européen d'Art et Civilisation Médiévale de Conques et l'Université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse-Conques, juillet 1997), CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, p. 157-177.

LAURANSON-ROSAZ C., Les Guillelmides : une famille de l'aristocratie d'empire carolingienne dans le midi de la Gaule (VIIIe-Xe siècles), *in* MACE L. (éd), *Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IXe- XIIIe siècles)*, C.N.R.S.-Université Toulouse-Le-Mirail, Toulouse, 2005, p. 45-81.

LAURANSON-ROSAZ C., « Brioude et le brivadois aux temps mérovingiens », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude–C.E.R.C.O.R., 2007, p. 117-129.

LAURANSON-ROSAZ C., « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (Ve s.) à celle d'Étienne II (Xe s.) », *Hortus Artium Medievalium*, 13-1, 2007, p. 39-50.

LAURANSON-ROSAZ C., « Espace ecclésial et liturgie en Auvergne autour de l'an mil à partir du *Libellus de sanctis ecclesiis et monasteriis claromontii* », *in* BAUD A. (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge, Lyon*, 2009, p. 43-66.

LAURANSON-ROSAZ C, « La *vicaria* en Auvergne et dans ses marges (IXe-XIe siècles). Le cadre politique, spatial et social d'une circonscription civile carolingienne », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 121-266, 2009, p. 215-235.

LAUWERS M., « *Territorium non facere diocesim*… Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse (Ve-VIIIe siècle »), *in* MAZEL F. (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*, Presses Universitaire de Rennes. Rennes, 2008, p. 23-65.

LAUWERS M., « De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », *in* IOGNAT-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F. et ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*. Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 315-338.

LAUWERS M., « Le cimetière au village ou le village au cimetière ? Spatialisation et communautarisation des rapports sociaux dans l'Occident médiéval », *in* TREFFORT C. (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des 35e journées d'Histoire de Flaran (11 et 12 octobre 2013), Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2015, p. 41-60.
LEBECQ S., *Les origines franques Ve-IXe siècles*, Nouvelle histoire de la France médiévale, tome 1, éditions du Seuil, Paris, 1990,p. 73-90.

LE BLANT E., *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au huitième siècle*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 1, Paris, 1856.

LE BLANT E. (éd.), *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Imprimerie Nationale, Paris, 1886.

LE BLANT E., *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au huitième siècle*, Imprimerie Nationale, Paris, 1892, p. 233.

LE BOT-HELLY A., « L'enceinte de Vienne », *in Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord.* Actes du colloque international de Nîmes : IIIe Congrès archéologique de Gaule méridionale (9-12 octobre 1985), Nîmes, École antique de Nîmes, 1987, p. 51-61.

LECOINTRE C., « La bataille de 507 entre Clovis et Alaric », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4, 1916-1918, p. 423-456.

LE GOFF J., *La civilisation de l'Occident médiéval*, éditions Arthaud, Paris, 1964.

LE MAHO J., « La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen Âge », *in* FIXOT M., ZADORA-RIO É., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Actes du IIIe congrès d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989), Document d'Archéologie Française n° 46, Paris, 1994. p. 10-21.

LE NEZET-CELESTIN M., « Le baptistère de Roanne, place Maréchal de Lattre de Tassigny (Loire) », *in* PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses Universitaire de Rennes, 2009, p. 175-180.

LEPPELEY C. (éd.), *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale : de la fin du IIIe siècle à l'avènement de Charlemagne*, Bari, 1996.

LEVEAU P., « Les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 5-26.

LEVEEL P., « Avant la seigneurie : familles arvernes de rang sénatorial et siège épiscopal », *in Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*, Actes du 117e congrès national des sociétés savantes (Clermont-Ferrand, 1992), éditions du C.T.H.S., Paris, 1993, p. 43-57.

LIEGARD S., « Lapalisse, Chez-Moulin », *Bilan Scientifique Régional* (1996), DRAC-SRA de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996, p. 21-22.

LIEGARD S., FOURVEL A. et MARTINEZ D., « Les sarcophages de la région Auvergne », *in* CARTRON I., HENRION F. et SCUILLER C., *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion*, Actes des XXXe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Bordeaux (2-4 octobre 2009), *Aquitania*, supplément 34, 2015, p. 185-188.

LONGNON A., *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1978.

M

MAGNOU-NORTIER É. « Les mauvaises coutumes en Auvergne, Bourgogne méridionale, Languedoc et Provence au XIe siècle : un moyen d'analyse sociale », *in Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècles). Bilan et perspectives de recherches*, Actes du Colloque de Rome (10-13 octobre 1978), École Française de Rome, 1980, p. 135-172.

MALLAY A., « De quelques découvertes faites dans ces derniers temps à la cathédrale de Clermont, *Semaine religieuse de Clermont*, 2e année (1869-1870), n° 20, p. 307-311.

MALLAY É., *Mémoire sur l'architecture en Auvergne pendant le Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, 1886.

MANGIN M., TASSAUX F., « Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine », *in Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Actes du deuxième colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), supplément n° 6 à *Aquitania*, Bordeaux, 1992, p. 461-493.

MANIQUET C., « Limoges, 2 place Saint-Étienne », *Bilan scientifique régional du Limousin,* Limoges, 2007, p. 66-67.

MAQUET A., *Cluny en Auvergne, 910-1156*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par PARISSE M., Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2006.

MAQUET A., « Cluny en Auvergne », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA*, 11, 2007, p. 265-277 (en ligne : http://cem.revues.org/2142).

MAQUET A., « Brioude, Cluny, un évêque, des chanoines et des moines », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C. et SANIAL B. (éd.), *Brioude aux temps carolingiens*, Actes du colloque international de Brioude (13-15 septembre 2007), Almanach de Brioude – Société Académique du Puy et de la Haute-Loire, 2010, p. 193-207.

MARTHON V., *Étude du patrimoine médiéval (Ve-XVe siècle) de la paroisse de Saint-Floret (Puy-de-Dôme)*, mémoire de Maîtrise, dirigé par COURTILLÉ A. et PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2000, 2 vol.

MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002.

MARTIN P., « Premières expériences de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne. État de la question », *in L'an Mil, fin d'un monde ou renouveau ?*, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001, p. 181-193.

MARTINE F., *Vie des Pères du Jura*, Sources chrétiennes, 142, Paris, 1968 (rééd. 2004).

MARTINEZ D., *Les églises du haut Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Clermont et ses marges. L'exemple de l'église Saint-Blaise de Chareil-Cintrat (Allier)*, Mémoire de Master, dirigé par CHEVALIER P. et PHALIP B., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2009.

MARTINEZ D., « L'église paléochrétienne du site de « La Couronne » à Molles (Allier). Première campagne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *BUCEMA* 15, 2011, p. 65-71 (en ligne : https://cem.revues.org/11933).

MARTINEZ D. et MOREL D, « L'architecture religieuse de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge à travers la documentation archéologique », *Hortus Artium Medievalium*, 18/1, 2012, p. 97-121.

MARTINEZ D., « Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (V^e^-Xe siècle) : état de la question », *in L'origine des sites monastiques. Confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques, 4e Journées d'études monastiques,* BUCEMA, hors série 10, à paraître.

MARTINEZ JIMENEZ J., « Monte Barro: an Ostrogothic Fortified Site in the Alps », *Assemblage* 11, 2011, p. 34-46.

MASSOUNIE G., « La Haute Combraille », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013*,* p. 383-408.

MATHISEN R., « *Avitus*, Italy and the East in AD 455-456 », *Bizantion*, 51, 1981, p. 232-247.

MATHISEN R., « The Council of Turin (398/399) and the Reorganization of Gaul ca. 395/406 », *Journal of Late Antiquity*, 6-2, 2013, 264-307.

MATHISEN R., « La création et l'utilisation de 'dossiers' dans les lettres de Sidoine Apollinaire », *in* STOEHR-MONJOU A. et POIGNAULT R. (éd.), *Présence de Sidoine Apollinaire*, Actes du colloque international, Université de Clermont-Ferrand (19-20 octobre 2010), Centre de recherches A. Piganiol-Présence de l'Antiquité (*Caesarodunum bis*, 44-45 bis), Clermont-Ferrand, 2014, p. 205-214.

MAURIN L., *Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du IIIe siècle - début du Ve siècle),* 6e supplément de la revue *Aquitania*, 1992 ; GARMY P., MAURIN L., *Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, Document d'Archéologie Française, 53, Paris, 1996.

MAZEL F., « *Cujus dominus, ejus episcopatus* ? Pouvoir seigneuriaux et territoires diocésains (Xe-XIIIe siècle), *in* MAZEL F. (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*, PUR, Rennes, 2008, p. 213-252.

MAZEL F., *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIIIe siècle)*, éditions du Seuil, Paris, 2016.

MEGE F., « Les murs et fortifications de Clermont-Ferrand au commencement du XVIIIe siècle », *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 11, 1869, p. 97-99.

MENNESSIER-JOUANNET C., « Un four du haut Moyen Âge à Lezoux (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 371-396.

MENNESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne* : actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 2003 : Thème régional, Monographies d'archéologie méditerranéenne, Lattes, 2007.

MEREL-BRANDENBURG A.-B., Installations et mobilier liturgique en Septimanie. Antiquité tardive – haut Moyen Âge (IVe-VIIIe siècles), *in Hortus Artium Medievalium*, t. 5, Brepols, 1999, p. 45-56.

MERIAUX C., *La formation des diocèses septentrionaux de la Gaule du VIe au Xe siècle (Arras/Cambrai, Tournai et Thérouanne). Mission, topographie chrétienne et culte des saints*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par LEBECQ S., Université Lille 3 – Charles de Gaulle, 2002.

MERIAUX C., *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Steiner Verlag (Beiträge zur Hagiographie, 4), Stuttgart, 2006.

METZGER C., « Installations liturgiques en Gaule », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 41-44.

MIALLER D., BOIVIN P., CLUZEL N., DEVIDAL J.-L. et DOUSTEYSSIER B., « The use of trachyte in the center of France during Antiquity and Middle Ages : sources and criteria of identification », *Journal of archaeological Science*, 2015, p. 247-256.

MICHEL A., « Le culte des reliques dans les églises de Jordanie », *Hortus Artium Medievalium*, 5, 1999, p. 31-40.

MICHEL D'ANNOVILLE C., « L'occupation durant l'Antiquité tardive de l'oppidum de Notre-Dame de Consolation à Jouques », *in* DELESTRE X., PERIN P. et KAZANSKI M. (dir.), *La Méditerranée et le monde mérovingien. Témoins archéologiques*, Actes des XXIIIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne à Arles (11-13 octobre 2002), Bulletin archéologique de Provence, supplément n° 3, 2005, p. 129-134.

MIRAS Y. et GUÉNET P., « Une histoire plurimillénaire des paysages du Cézallier et ses liens avec les activités agrosylvopastorales depuis le Néolithique à partir de l'analyse pollinique de la tourbière de La Borie (1170 m, Saint-Saturnin, Cantal) », *in* TRÉMENT F. (dir.), *Les Arvernes et leur voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*, Revue d'Auvergne, tome 2 (606-607), Clermont-Ferrand, 2013,p. 481-498.

MISSIONNIER J., « Recherches sur les origines du site religieux de Mauriac », *Bulletin du comité d'histoire et traditions populaires de Mauriac et sa région*, 1, 1988, p. 1-44, ici p. 32.

MITTON C., *Les sanctuaires ruraux gallo-romains arvernes et vellaves. Approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*, mémoire de Master, dirigé par TRÉMENT F., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2006.

MITTON C., « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du Ier s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », *Revue archéologique du Centre de la France*, 45-46, 2006-2007 (en ligne : https://racf.revues.org/680).

MOLINER M., « La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône) », *Gallia*, 63, 2006, p. 131-136.

MONFRIN F., La conversion du roi et des siens, *in* ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire*, II, *Clovis et son temps, L'événement*, Actes du colloque international de Reims, 19-25 septembre 1996, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997, p. 289-320.

MONTZAMIR P., « Nouvel essai de reconstitution matérielle de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire (RICG, VIII, 21) », *Antiquité Tardive*, 11, 2003, p. 321-327.

MOREL D., *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XIe-XVe siècles)*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie, dirigée par PHALIP B., Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 2009.

MOREL D., « Un évêque défunt au panthéon des saints. La figure d'Austremoine dans l'Auvergne du haut Moyen âge », *in* BOCK N., FOLETTI I. et TOMASI M., *L'évêque, l'image et la mort. Identité et mémoire au Moyen Âge*, éditions Viella, Rome, 2014, p. 495-513.

MOREL D. et CHEN A, « Deux églises disparues de Brioude. Les fouilles archéologiques de la place Saint-Jean », *Almanach de Brioude*, 2015, p. 87-128.

MORVILLEZ E., « Abandonner ou restaurer : la peur des ruines dans l'Antiquité tardive », *in* KADERKA K. (éd.), *Les ruines. Entre destruction et construction de l'Antiquité à nos jours*, éditions Campisano, Rome, 2014, p. 55-72.

MOUTON D., *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, Document d'Archéologie Française, 29-5, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2008.

MUREAU C., *Approvisionnement et gestion des ressources animales sur les forteresses mérovingiennes du Massif central. Étude archéozoologique des établissements de hauteur de La Couronne (Molles, Allier) et de Castel-Merlet (La Malène, Lozère)*, mémoire de Master, dirigé par MÉNIEL P., Université de Bourgogne – Dijon, 2016.

MUZARD J., « Conjectures et réflexions chronologiques. La focale documentaire de deux cartulaires d'Auvergne : X^e^-XIe siècles », *Annales de Janua* [En ligne], 1, 2013, http://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=206.

N

NALLBANI E., BUCHET L. et MATHEVOT C., « Komani [Dalmace] (Albanie) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Balkans, 2013, http://cefr.revues.org/951.

NARAZAWA Y., *Les autels chrétiens du Sud de la Gaule (IVe-XIe siècles)*, Brepols (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 27), Turnhout, 2015.

NAVEAU J., « Entrammes, église Saint-Étienne », *in* DUVAL N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 3, éditions Picard, Paris, 1996, p. 244-249.

NIMMEGEERS N., « Les corps saints et leurs usages dans le monde rhodanien (IXe-XIe siècles) », *in Le corps et ses représentations à l'époque romane,* Actes du XXIIe colloque international d'Issoire (19-21 octobre 2012), Clermont-Ferrand, 2014, p. 31-45.

NIMMEGEERS N., *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (V^e^-XIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

O

ODE B., « Château-Porcher et Saint-Saturnin, deux forteresses protomédiévales dans le défilé de Donzère », *in Actes de la 4e rencontre Rhône-Alpes d'archéologie médiévale*, janv. 1997, Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales, Lyon, 1998, p. 3-18.

ODE B. et ODIOT T., L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône au IVe et Ve siècles, *in* OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P. et GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du IVe colloque AGER, Montpellier (11-14 mars 1998), éditions APDCA, Antibes, 2001, p. 225-246.

OLIVIER P., « Études de numismatique régionale, les monnaies de Brioude », *Almanach de Brioude*, 1927, p. 29-68.

P

PAGES G., SCHNEIDER L. et FLUZIN P., « Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques », *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, 29, 2005, p. 107-116.

PAGES-ALLARY J., « Fouilles et découvertes à Las Tours près Murat (Cantal) », *in Congrès Préhistorique de France, compte-rendu de la troisième session – Autun, 1907*, Paris 1908, p. 751-758.

PAGES-ALLARY J., « Fouilles de Chastel-sur-Murat », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 5, 1908, p. 86-87, 117-121 et 474-493.

PAGES-ALLARY J., « Les fouilles de Las Tours en 1910 », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 7, 1911, p. 265-270.

PAGES-ALLARY J., « Les fouilles de Chastel-sur-Murat », *Revue de la Haute-Auvergne*, 13, 1911, p. 95-96.

PAIRAULT A., *Billom, cité médiévale. Des origines au XXe s.*, éditions de Bussac, Clermont-Ferrand, 1983.

PARENT D. et PARDON J.-M., « Clermont-Ferrand, rue Saint-Cirgues », *Bilan scientifique de la région Auvergne (1995)*, DRAC-SRA, Clermont-Ferrand, 1996, p. 74.

PARENTY (abbé), *Vie de Saint-Éloi, évêque de Noyon et de Tournai, par Saint-Ouen, évêque de Rouen*, éditions J. Lefort, Paris, 1870, deuxième édition.

PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses Universitaire de Rennes, 2009.

PARRON-KONTIS I. et REVEYRON N. (éd.), *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes,* Actes de la table ronde de Saint-Romain-en-Gal (9 et 10 novembre 2001), éditions Errance, Paris, 2005.

PECHOUX L., *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, éditions Monique Mergoil. Montagnac, 2010.

PELLECUER C., SCHNEIDER L., « Premières églises et espace rural en Languedoc méditerranéen (V^e-Xe siècle) », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* Paris, éditions Errance, 2005, p. 100-105.

PERGOLA P., « Mariana, capitale de la première Corse chrétienne », *in* FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2001), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004, p. 239-258.

PÉRICARD J., *Le diocèse de Bourges au haut Moyen Âge de saint Ursin à Audebert (IVe s. – 1097) : essai sur le gouvernement épiscopal et les structures ecclésiastiques en Berry*, Thèse de doctorat en Histoire du droit, dirigée par LAURANSON-ROSAZ C., Université Jean Moulin – Lyon 3, 2005.

PÉRICHON R. et CHOPELIN C., « Une nécropole du Bas-Empire aux Martres d'Artière », *Gallia*, 28, éditions du C.N.R.S., 1970, p. 168-169.

PERRIER J., « Limoges. Tombeau de Saint-Martial et église Saint-Pierre-du-Sépulcre », *in* DUVAL N. (dir), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, vol. 2, éditions Picard, Paris, 1996, p. 139-145.

PERRIN P., « L'applique de Limons (Puy-de-Dôme) : un chef-d'œuvre de l'Art mérovingien », *in* POHL E., RECKER U. et THEUNE C., *Archäologisches Zellwerk. Beiträge zur Kulturgeschichte in Europa und Asien*, *Festschrift für Helmut Roth zum 60. Geburtstag*, Verlag Marie Leidorf, Rahden, 2001, p. 375-396.

PERRY P., « L'ancienne abbatiale du Moûtier de Thiers, en Auvergne : nouvelles considération sur le monument du XIe siècle », *Hortus Artium Medievalium*, 6, 2000, p. 105-121.

PERRY P., « L'église Notre-Dame de Chamalières », *in Congrès Archéologique de France*, *Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 81-91.

PFLAUM H.-G., *Essai sur le* cursus publicus *sous le Haut-Empire romain*, Imprimerie Nationale, Paris, 1940

PHALIP B., *Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois entre le XIe et le XVe siècle : essai de sociologie monumentale*, Thèse de doctorat d'Histoire médiévale, d'Histoire de l'art et d'Archéologie, dirigée par PRACHE A., Université Paris IV, 1984, 8 vols.

PHALIP B., « La charte dite de Clovis », *Revue de la Haute Auvergne*, 51, 1988, p. 567-607.

PHALIP B., *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne et Brivadois*, Thèse publiée, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000 (édition originale 1993).

PHALIP B., *Des terres médiévales en friches, pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, Mémoire d'H.D.R., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2001.

PHALIP B., *Charpentiers et couvreurs : l'Auvergne médiévales et ses marges*, Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), 26, Lyon, 2006.

PHALIP B., CHEVALIER P. et MAQUET A., Souvigny (Allier), *La prieurale et le prieuré*, Cahiers du Patrimoine, Inventaire, Région Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012.

PHALIP B., « Les matériaux de la cité épiscopale, apprentissages et pratiques ; Clermont, du IIIe au XIIe siècle », *in* LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, éditions du C.T.H.S., Paris, 2014, p. 155-161.

PHALIP B., « Construire au Xe siècle : châteaux et lieux de culte », *in* BRUAND O. (éd.), *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au Xe siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2015, p. 15-24.

PHALIP B., « Du substrat antique au remploi systématique. Le cas de l'église collégiale Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *in* GUTSFELD A. et VILLARD P., *Prêtres et sanctuaires*, Actes du colloque de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (17-18 juin 2005), Coll. Pietas, Bucvverlag Marthe Clausse, Hossenberg, à paraître.

PIBOULE M. et BERTRAND E., *Mémoire des communes Bourbonnaises : au pays de la forêt*, 1995, p. 282.

PICARD J. C., L'Austrasie : entité géographique ou politique ?, *in* DELESTRE X. (dir.), *Lorraine mérovingienne, Ve-VIIIe siècles*, Metz, Éditions Serpenoise, 1988, p. 13-21.

PICARD J.-C., « La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève », *Rivista di Archeologia Cristiana*, 65, 1989, p. 87-104.

PIETRI C., « L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 66-177, 1980, p. 177-209.

PIETRi C., « Recherches sur les *domus ecclesiae* », *in Christiana respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, Publications de l'École Française de Rome, 234, Rome, 1997, p. 127-145.

PIETRI L., « Prosopographie d'un pèlerinage : Saint-Julien de Brioude (Ve-VIe siècles) », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 100-1, 1988, p. 23-38.

PIETRI L., Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du Ve et du VIe siècles, *in Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome avec le concours de l'Université de Rome, la « Sapienza », Rome, 27-29 octobre 1988, Rome, Ecole française de Rome, 1991, p. 353-369.

PIETRI L., « Les *oratoria in agro proprio* dans la Gaule de l'Antiquité Tardive : un aspect des rapports entre *potentes* et évêques », *in* DELAPLACE C., *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* Paris, Éditions Errance, 2005, p. 235-242.

PIN-CARRE M.-C., « Saint-Paulien : *Ruessium* », *in* MAURIN L., BOST J.-P. et RODDAZ J.-M. (dir.), *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud de la Gaule,* Actes du 2e colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), 6e supplément à la revue *Aquitania*, 1992, p. 151-154.

PIRONNET C., « Limoges, musée municipal de l'Évêché (seconde phase de fouille) », *Bilan scientifique régional du Limousin,* Limoges, 2008, p. 60-63.

PLUMIER J., PLUMIER-TORFS S. et VANMECHELEN R. et *AL.,* « *Namuco fit.* Namur du Ve au VIIe siècle », *in* PLUMIER J. et REGNARD R. (dir.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne,* Actes du colloque « Commerce et économie le long des voies d'eau, à l'époque mérovingienne de Verdun à Maastricht, Ve-VIIIe siècles » (8-10 octobre 1999), Études et Documents, Archéologie 10, Namur, 2005, p. 219-225.

POLY J.-P-, *La Provence et la société féodale, 879-1166*, Paris, 1976.

POLY J.-P., BOURNAZEL É., *La mutation féodale, Xe-XIIe siècle*, éditions Nouvelle Clio, 16, Paris, 1980.

PORTE P., *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge : études archéologiques et historiques en Nord-Isère*, éditions Séguier, Paris, 2011, 2 tomes.

POUX M. (dir.), *Corent, voyage au cœur d'une ville gauloise*, éditions Errance, Paris, 2012.

POUX M. et DEMIERRE M. (dir.), *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, supplément n° 62 à *Gallia*, 2 vol., 2016.

POUX M., avec la collaboration de GARCIA M. et BECK N., « De Mercure arverne à Mercure *Dumias*. Sanctuaires périurbains, géosymboles et lieux de mémoire en Basse Auvergne », *in* DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. et JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand,* Actes du colloque de Grand (Domremy-la-Pucelle, 20-23 octobre 2011), Conseil départemental des Vosges, Epinal, 2015, p. 319-347.

PRAT B., CABANIS M., « Apports de l'archéobotanique à la compréhension de la Source des Roches, Chamalières (Puy-de- Dôme) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 45-46, 2006-2007 (en ligne : https://racf.revues.org/663).

PRÉVOT F. et BARRAL I ALTET, *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima), Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, VI, éditions De Boccard, Paris, 1989.

PRÉVOT F., « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 79-203, 1993, p. 243-259.

PRÉVOT F., « Deux fragments de l'épitaphe de Sidoine Apollinaire découverts à Clermont-Ferrand », *Antiquité tardive*, 1, 1993, p. 223-230.

PRÉVOT F., *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1997.

PRÉVOT F., « De la tombe sainte au sanctuaire : l'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours », *in* GAUTHIER N. et GALINIE H. (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, Actes du congrès international de Tours de 1994, supplément 13 à la Revue archéologique du centre de la France, Tours, 1997, p. 209-216.

PRÉVOT F., « Sidoine Apollinaire et l'Auvergne », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 63-80.

PRÉVOT F., GAILLARD M. et GAUTHIER N. (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle, XVI – Quarante ans d'enquête (1972-2012)*, 2 vol., éditions De Boccard, Paris, 2014.

PRIGENT D. et SAPIN C., « La construction romane et ses emprunts aux méthodes de constructions antiques », *in Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 39, 2008, p. 223-233.

PRIEUR J., *La mort dans l'Antiquité romaine*, Rennes, 1986.

PROU M., *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, 1892.

PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/1 : Clermont-Ferrand*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994.

PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C., *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 : Puy-de-Dôme*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994.

PROVOST M., REMY B., *Carte archéologique de la Gaule, 43 : Haute-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994.

PROVOST M., VALLAT P. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 15 : Cantal*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996.

PUEL O., *Saint-Martin de Savigny : archéologie d'un monastère lyonnais. Histoire monumentale et organisation spatiale des édifices cultuels et conventuels (IXe-XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat d'Archéologie médiévale, dirigée par REVEYRON N., Université Lumière – Lyon 2, 2013.

Q - R

QUIROS CASTILLO J.-A., TEJADO SEBASTIAN J.-M. (éd.), *Los castillos altomedievales en el noroeste de la Peninsula Ibérica*, Documentos de Arqueologia Medieval 4, Bilbao, 2012.

RACINET P., *Le site castral et prioral de Boves du Xe au XVIIe siècle. Bilan des recherches 1996-2000*, n° spécial 20 de la Revue Archéologique de Picardie, Amiens, 2002.

RAPHANEL (abbé), « L'emplacement des églises de Clermont au Xe siècle », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 41, 1921, p. 107-116, 150-157, 172-186.

RAYNAUD C. (dir.), *Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault), de l'Antiquité au Moyen Âge*, supplément n° 40 à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, Montpellier, 2010.

REDON A., « Le sarcophage de saint Just à Saint-Alyre, d'après le dessin de Louis Chaduc », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 84, 1970, p. 309-312.

RÉMY B. et PROVOST M., *Inscriptions latines d'Aquitaine. Les Arvernes*, I.R.A.M., Bordeaux, 1996.

RENARD E., « Autour d'un faux diplôme de Clovis en faveur de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (DD Merov. 4-5) », *in* KOCH W. et KÖLZER T (éd.), *Archiv für Diplomatik. Schriftgeschichte Siegel-und Wappenkunde*, 49, Böhlau Verlag, Munich, 2003, p. 1-13.

RENARD E., « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot villa aux VIIIe-Xe siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales », *in* BULTOT-VERLEYSEN A.-M., YANTE J.-M., *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (16-17 mai 2003), Louvain-la-Neuve, 2010, p. 153-177.

REYNAUD J.-F., « Les morts dans les cités épiscopales de Gaule du IVe au XIe siècle », *in* GALINIE H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994), Supplément à la Revue Archéologique de la France, 11, p. 23-30.

REYNAUD J.-F., *Lugdunum christianum : Lyon du IVe au VIIIe siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux*, Documents d'Archéologie Française, 69, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

REYNAUD J.-F, (dir.), PACAUT M., WULLSCHLEGER M., *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Documents d'Archéologie Rhône-Alpes-Auvergne (DARA), 23, Lyon, 2002, p. 28-32.

RICHE P., *Grandes invasions et Empires (fin IVe-début XIe siècle)*, Larousse, Paris, 1968.

RICHE P., *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, éditions Hachette Littératures, Paris, 1997.

RIEUF J., « Saint-Victor-de-Massiac », *Almanach de Brioude*, 46, 1966, p. 183-222.

RIPOLL G., CHAVARRIA-ARNAU A., « El altar en Hispania. Siglos IV-X », *Hortus Artium Medievalium*, 11, 2005, p. 29-48.

RIVET L., BRENTCHALOFF D., ROUCOLE S., SAULNIER S., *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale n°2. Fréjus*. Montpellier, 2000.

ROBERT R., « La description du *Burgus* de Pontius Leontius : entre réalité et objet de mémoire (Sidoine Apollinaire, Carm., 22) », *in* BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. (éd.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : mosaïque, peinture, stuc*, Actes du colloque international, Université Toulouse II-Le Mirail (9-12 octobre 2008), Supplément 20 à *Aquitania*, Ausonius, Bordeaux, p. 377-390.

ROCHE-MERCIER R., *Le nord-ouest du Cantal de l'époque gallo-romaine au haut Moyen Âge : étude archéologique*, thèse de doctorat d'Histoire et d'Archéologie, dirigé par POURSAT J.-C., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 1996, 5 vol.

ROGER J. et BOULESTEIX L., « Le pouvoir attractif des mausolées antiques sur la christianisation du monde rural : l'exemple de la partie septentrionale du Limousin », *Hortus Artium Medievalium*, 18, Zagreb-Motovun, 2012, p. 293-308.

ROMEUF A.-M., DUMONTET M. - *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme). Bois sculptés de la Source des Roches*, Documents d'archéologie française 82, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2000.

ROUCHE M., *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781). Essai sur le phénomène régional*, Thèse présentée devant l'Université de Paris I, 1976.

ROUCHE M., « L'héritage de la voirie antique dans la Gaule du haut Moyen Âge (Ve-XIe siècle) », *in L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes* (1980), Cahiers de Flaran, 2, 1982, Auxerre, p. 12-32.

ROUCHE M., « La crise de l'Europe au cours de la seconde moitié du VIIe siècle et la naissance des régionalismes », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41-2, 1986, p. 347-360.

ROUCHE M., « Les princes d'Aquitaine et leur pouvoir autour de l'an mille », *in* MAGNOU-NORTIER É. (éd.), *Pouvoirs et libertés aux temps des capétiens*, éditions Hérault, Maulévrier, 1992, p. 79-96.

ROUCHE M., « Le polyptique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac : un grand domaine ou un grand revenu ? », *in* MAGNOU-NORTIER É. (éd.), *Aux sources de la gestion publique. Enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus*, Presses universitaires de Lille, tome 1, 1993, p. 103-121.

ROUCHE M., *Clovis*, Éditions Fayard, Paris, 1996.

ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire*, I, *Le baptême de Clovis, L'événement*, Actes du colloque international de Reims, 19-25 septembre 1996, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997.

ROUCHE M. (dir.), *Clovis, Histoire et mémoire*, II, *Clovis et son temps, L'événement*, Actes du colloque international de Reims, 19-25 septembre 1996, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1997.

ROUCHE M., *Le choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le haut Moyen Âge*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2003.

ROUCHE M., « Les Burgondes à Brioude », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude – C.E.R.C.O.R., 2007, p. 43-48.

ROUCHON G., « Le plus ancien plan de Clermont-Ferrand, dessiné par François Fuzier, 1575 », *Revue d'Auvergne*, 42, 1928, p. 65-71.

ROUQUETTE J.-M., « L'enceinte primitive de la colonie romaine d'Arles », *in Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord).* Actes du colloque international de Nîmes : IIIe Congrès archéologique de Gaule méridionale (9-12 octobre 1985), Nîmes, École antique de Nîmes, 1987, p. 97-102.

S

SAINT-PIERRE C., « Millau, La Granède (12). Une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré », *in* SCHNEIDER L. (dir.), *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, Dossier spécial de la revue *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, p. 131-248.

SAPIN C., *La Bourgogne préromane : construction, décor et fonction des édifices religieux*, éditions Picard, Paris, 1986.

SAPIN C., « Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé ? », *in* GALINIE H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994), Supplément à la Revue Archéologique de la France, 11, p. 65-76.

SAPIN C., « Saint-Philibert et les débuts de l'architecture romane en Bourgogne », *in* THIRION J. (éd.), *Saint-Philibert de Tournus, histoire, archéologie, art*, Actes du colloque du Centre international d'étude romanes de Tournus (15-19 juin 1994), 1995.

SAPIN C. (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne*, Centre d'études médiévales, Auxerre, 1999.

SAPIN C., « La technique de construction en pierre autour de l'an mil, contribution à une réflexion et perspectives de recherches », *in* PRIGENT D. et TONNERRE N.-Y. (éd.), *La construction en Anjou au Moyen Âge*, Actes de la table ronde d'Angers (29-30 mars 1996), Presses Universitaires d'Angers, 1998, p. 13-31.

SAPIN C. et PRIGENT D., « La construction en pierre au Moyen Âge », *in* BESSAC J.-C. et *AL.*, *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, éditions Errance, Paris, 1999, p. 117-148.

SAPIN C. (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Centre d'études médiévales d'Auxerre et éditions du C.T.H.S., Paris, 2000.

SAPIN C., « Archéologie des tombeaux des grands sanctuaires de Gaule aux Ve-VIe siècles : état des recherches et réflexions », *in* DUBREUCQ A., LAURANSON-ROSAZ C., SANIAL B. (éd.), *Saint-Julien et les origines de Brioude, Actes du colloque international organisé par la ville de Brioude (22-25 septembre 2004)*, Almanach de Brioude – C.E.R.C.O.R., 2007, p. 15-30.

SAUDAN M., *Espaces perçus, espaces vécus : géographie historique du Massif central du IXe au XIIe siècle*, Thèse de doctorat en Histoire médiévale, dirigée par PARISSE M., Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2004.

SAUGET J.-M., FIZELLIER-SAUGET B., PARENT D., « Notes sur la topographie urbaine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 27, 1988, p. 209-218.

SAUGET J.-M. et FIZELLIER-SAUGET B., *Archéologie et autoroute : La Chapelle de Pessat : 18 octobre 1986-4 janvier 1987*, éditions La Source d'Or, Marsat, 1988.

SAUGET J.-M., DUMONTET M. et DUTERNE Y., « Deux nécropoles rurales du haut Moyen Âge dans la banlieue de Clermont-Ferrand : les exemples de Pérignat-lès-Sarlième et d'Aubière (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 275-300.

SAUGET J.-M., FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), « La « chapelle de Pessat » (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple d'une paroisse rurale en Basse Auvergne depuis le haut Moyen Âge », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 301-337.

SAUGET J.-M., USSE A. et J.-P., « Le sarcophage de type aquitain et les tombes du haut Moyen Âge d'Arpajon-sur-Cère (Cantal) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 229-246.

SAUSSUS L., *La métallurgie des alliages à base de cuivre dans le nord de la Gaule mérovingienne. France, Belgique, Pays-Bas*, Mémoire de master, université catholique de Louvain, 2013.

SAVARON J., *Les origines de Clairmont*, 1607 (édition Roanne, 1974).

SCHERDING C., « Le passé archéologique d'Arpajon », *Bulletin archéologique de la région d'Aurillac*, 3, 1989, p. 4-51.

SCHNEIDER L., *Oppida* et *castra* tardo-antiques. À propos des établissements de hauteur de Gaule méditerranéenne, *in* OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV,* Montpellier, 11-14 mars 1998, Éditions APDCA, Antibes 2001, p. 433-448.

SCHNEIDER L., « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 92, 2003, p. 9-16.

SCHNEIDER L., « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est », *in* FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2001), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004, p. 173-200.

SCHNEIDER L., FAUDUET I. et ODENHARDT-DONVEZ I., « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe siècles) : essai de synthèse », *Gallia*, 64, 2007, p. 11-56.

SCHNEIDER L. (dir.), *Archéologie des églises et des cimetières ruraux : les apports récents de la documentation languedocienne*, Dossier spécial de la revue *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010.

SCHNEIDER L. et CLÉMENT N., « Le *castellum* de La Malène en Gévaudan. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VIe-VIIe s.) », *in* TRINTIGNAC A., *Carte Archéologique de la Gaule. La Lozère (48)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2012, p. 317-328.

SCHNEIDER L., *Recherches d'archéologie médiévale en France méditerranéenne : formes et réseaux de l'habitat, lieux de pouvoir, territoires et castra du haut Moyen Âge Languedocien (VIe-XIIe siècle)*, mémoire d'H.D.R. inédit, dir. ZADORA-RIO E., Tours, 2013.

SCHNEIDER L., « Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace », *in* GAILLARD M. (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Brepols, Turnhout, 2014, p. 419-468.

SETTIPANI C., « Ruricus Ier évêque de Limoges et ses relations familiales », *Francia*, 18/1, 1991, p. 195-222.

SIVAN H. S., « *Sidonius Apollinaris*, Theodoric II, and Gothic-Roman Politics from *Avitus* to *Anthemius* », *Hermes*, 117, 1989, p. 85-94.

SOT M., « Organisation de l'espace et historiographie épiscopale dans quelques cités de la Gaule carolingienne », *in* GUÉNÉE B. (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, p. 31-43.

STEIN E., *Histoire du Bas-Empire*. T. 1 : *De l'État romain à l'État Byzantin (284-476)*, édition française par PALANQUE J.-R., Desclée-De Brouver, Paris, 1959.

STEUER H., « Höhensiedlungen des 4. und 5. Jh. in Sudwestdeutschland. Einordnung des Zähringer Burgberges, Gemeinde Gundelfingen, Kreis Breisgau-Hochschwarzwald », *in* NUBER H.-U., SCHMID K., STEUER H., ZOTZ T. (éd..), *Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends in Sudwestdeutschland. Archäologie und Geschichte* 1, 1990, p. 139–206.

STEVENS (C.E.), *Sidonius Apollinaris and his age*, Oxford, 1933.

T

TARDIEU A., *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Moulins, Imprimerie Desrosiers, 1872 (rééd. 1976 et 1994).

TARDIEU A., *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, Imprimerie Desrosiers, 1877 (rééd. 1993).

TCHOUHADJIAN A., « Saint Blaise », *Nouvelles d'Arménie*, 50, février 2000, p. 46-47.

TERRIEN M.-P., *La christianisation de la région rhénane du IVe au milieu du VIIIe siècle*. 2 vol., Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007.

TERRIER J., « Approche archéologique des églises rurales édifiées au voisinage de la ville de Genève », *Hortus Artium Medievalium*, 9, 2003, p. 21-32.

TERRIER J., « Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales de Suisse occidentales », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* Paris, éditions Errance, 2005, p. 72-81.

TERRIER J. et PLAN I (dir.), *L'église Saint-Sylvestre de Compesières*, éditions Slatkine, Genève, 2011.

TERRIER J. (dir.), *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève, 67 et Cahiers d'archéologie romande, 149, Genève-Lausanne, 2014.

TIXIER L. et LIABEUF R., « Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVIe siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique », *Archéologie médiévale*, 14, 1984, p. 221-257.

TOUBERT P., *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*, École française de Rome, 1973.

TREFFORT C., « Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle », *in* GALINIE H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994), Supplément n° 11 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1996, p. 55-63.

TREFFORT C., *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Presses universitaires de Lyon, 1996.

TREFFORT C., *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe-début XIe siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2007.

TRÉMENT F. et *AL.,* « Aux origines de la cité arverne », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 195-217.

TRÉMENT F., « Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine », *in* MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique, essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002, p. 83-107.

TRÉMENT F., CHAMBON J.-P., GUICHARD V et LALLEMAND D., « Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropisme et centralité », *in* MENNESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne,* Actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 2003), Lattes, 2007, p. 99-110.

U - V

USSE J.-P., SCHERDING C. et M. et SAUGET J.-M., « Découverte d'un sarcophage paléochrétien et de sépultures médiévales en sarcophage à Arpajon-sur-Cère (Cantal) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 1990, p. 19-30.

USSE J.-P., « Les sondages archéologiques de la place de La République à Arpajon-sur-Cère », *Revue de la Haute Auvergne*, 75, 2013, p. 101-112.

VALADAS B., « L'impossible tableau géographique de l'Auvergne », dans MARTIN D. (dir.), *L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, éditions Créer, Nonette, 2002.

VALENCIANO M., *Saint-Blaise/Ugium de l'agglomération tardo-antique au castrum médiéval. Relectures et regards nouveaux*, Thèse de doctorat en Archéologie, dirigée par PERGOLA P. et CONSTANT A., Université d'Aix-Marseille, 2015.

VANNAIRE V., *Essai sur la légende de Sainte-Procule. Les origines de Gannat*, Gannat, 1871.

VAN UYTFANGHE M., « L'essor du culte des saints et la question de l'eschatologie », *in Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'Ecole française de Rome avec le concours de l'Université de Rome, la « Sapienza », Rome, 27-29 octobre 1988, Rome, Ecole française de Rome, 1991p. 91-107.

VARENE P., *L'enceinte gallo-romaine de Nîmes. Les murs et les tours*, éditions du C.N.R.S, Paris, 1992.

VERDIN F., « L'*oppidum* de Constantine (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité tardive », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, p. 105-121.

VERGAIN C. et *AL.*, « Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », *in* DELAPLACE C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en gaule méridionale (IVe-IXe siècles),* Paris, éditions Errance, 2005, p. 120-133.

VERGNOLLE E., « L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Beaumont », *in Congrès archéologique de France, Basse Auvergne*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2003, p. 45-56.

VERLEYSEN A.-M., « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », *in Hagiographie VI*, Brepols, 2014.

VERSLYPE, L. avec la collaboration de VAN DUYSE A., « Les artisanats du métal et du verre », *in* BRULET R. (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens*, vol. 3 *: Mobiliers, archéozoologie et anthropologie, sépultures épiscopales*, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2012, p. 102-129.

VERTET H. et DUTERNE Y., « Tombes mérovingiennes du cimetière Saint-Jean de Lezoux (Puy-de-Dôme) », *in* FIZELLIER-SAUGET B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours,* Actes des XIIIe journées d'archéologie mérovingienne (Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991), Clermont-Ferrand, 1999, p. 337-350.

VERTET H. et BET P., « Des sarcophages à Bourbon-l'Archambault », *Sites*, supplément au n° 9, 1980, p. 39.

VINATIE A., « À Massiac (Cantal), une exploitation minière gallo-romaine », *Revue de Haute-Auvergne*, 48, avril-juin 1979, p. 159.

VINATIE A., « La mine de plomb argentifère 'des Anglais' à Massiac : inventaire du mobilier », *Revue de Haute Auvergne*, 57, juillet-décembre 1995, p. 255-272.

VINATIÉ A., *Sur les chemins du temps au Pays de Massiac. 15 000 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge*, Communauté de communes du Pays de Massiac (éd.), 1995.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « La cathédrale de Clermont du Ve siècle au XIIIe siècle », *Cahiers archéologiques*, éditions Klincksieck, Paris, t. 11, 1960, p. 199-247.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF M., *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Lille, 1977.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF M., « Les *castra* de la Gaule mérovingienne d'après les écrits de Grégoire de Tours », *in* COLL., *Archéologie militaire. Les pays du Nord*, Actes du 101e congrès national des sociétés savantes (Lille, 1976), éditions du C.T.H.S., Paris, 1978, p. 45-52.

VIGIER G., *alias* DOMINIQUE DE JESUS, *Histoire paraenétique des trois saincts protecteurs du Haut Auvergne, Flour, Mary et Géraud, avec quelques remarques sur l'histoire ecclésiastique de la Province, Paris*, Sonnius, 1635, p. 789.

VINATIE A., « La mine de plomb argentifère « des Anglais » à Massiac : inventaire du mobilier, *Revue de Haute Auvergne*, 57, juillet-décembre 1995, p. 255-272.

VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, 10 tomes, Paris.

VON PETRIKOVITS H., « Fortifications in the North-Western Roman Empire from the Third to the Fifth Centuries A. D. », *The Journal of Roman Studies*, 61, 1971, p. 178–218.

W

WARD-PERKINS B., *From Classical Antiquity to the Middle Ages: Urban Public Building in Northern and Central Italy A.D. 300–850*, Oxford, 1984.

WEIDEMANN K., « Kontinuität in des gallischen Provinzen, Raetien und Noricum, Kommentar zur Karte », *in Ausgrabungen in Deutschland* (Catalogue de l'exposition de Mayence, mai-juillet 1975), p. 354-359.

WERNER K.-F., « La place du VIIe siècle dans l'évolution politique et institutionnelle de la Gaule franque », *in* FONTAINE J., HILLGARTH J.-N (éd.), *Le septième siècle, changements et continuités*, Actes du colloque franco-britannique tenu au Warburg Institute de Londres (8-9 juillet 1988), Londres, 1992, p. 173-206.

WOLFRAM H., *Histoire des Goths*, traduit par STRASCHITZ F. et MELY J., éditions Albin Michel, Paris, 1991, p. 175-199.

Z

ZADORA-RIO É. et GALINIE H., « La fouille du site de Rigny, 7e-19e siècles (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40, 2001, p. 167-242.

ZADORA-RIO É. (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, supplément n° 34 à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2008.

A

ARNAUD P., *Rapport de surveillance archéologique de travaux, Eglise Saint-Pourçain à Marigny (Allier)*, Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1995.

ARNAUD P., *Cournon-d'Auvergne, abords de l'église Saint-Hilaire (Puy-de-Dôme). Rapport de fouille d'évaluation archéologique (20 janvier-19 février 1997)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1997.

ARNAUD P., *Opération Bourse/Cathédrale. Document final de synthèse de fouille de sauvetage*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1998, 3 vol.

ARNAUD P., *Bourbon-l'Archambault, Église Saint-Georges. Rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2005.

AUXERRE-GÉRON F.-A. (dir), *Les habitats protohistoriques dans le Nord du Cantal. Site de hauteur de Chastel-Marlhac, commune du Monteil (15). Rapport de sondages archéologiques*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

B

BATUT L., *Compte rendu des fouilles du Chastel de Saint-Floret*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1984.

BEAUMONT P. et D., ÉCHEGUT J.-F., KAYSER J. et PERRET J., *Rapport de l'association nationale des lettres et arts de la musique : découverte d'un sarcophage en l'église de Broût-Vernet (Allier)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1974).

BESSON J. et coll., *Monestier (03), Chantelle-la-Vieille, 9 rue du Vieux Bourg : rapport de fouille archéologique préventive (campagne 2011)*, Archives du service régional de l'archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012.

BOUDRIOT G., *Billom (63), sondage dans la crypte de Saint-Cerneuf*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1984.

BRENTCHALOFF D., *Rapport sur les sondages effectués dans la chapelle du château de Saint-Quintin-sur-Sioule (Puy-de-Dôme)*, Dossier communal de Saint-Quintin-sur-Sioule, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1971.

C - D

CAMÉRINI L. avec la collaboration de LIEGARD S., *Bourbon-l'Archambault, Centre historique (Auvergne-Allier). Rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2013.

CHEVALIER P., MAQUET A. et PHALIP B., *Crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2003.

CHUNIAUD K., *Clermont-Ferrand, ZAC de Trémonteix lot 1. Rapport final d'opération*, Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2013.

COLLETTE H., *Forteresse de Carlat (Cantal) : arrondissement d'Aurillac. Rapport sur les premières recherches archéologiques et du matériel découvert en août-septembre 1971*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1971.

D'AGOSTINO L. (dir.), MARTINEZ D. et MITTON C., *Impasse 10 rue Boirot (Clermont-Ferrand, Puy-de- Dôme) : l'enceinte de la ville haute. Rapport Final d'Opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013.

DARTEVELLE H. (coord.), *L'atlas topographique d'*Augustonemetum*, Projet collectif de recherche, Clermont-Ferrand*, Archives du service régional de l'archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, rapports 2005 à 2015.

F- G - H

FOURNIER G., *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1967*, Archives du Services Régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1967.

FOURNIER G., *Manglieu, église Notre-Dame. Rapport de fouille pour 1968*, Archives du Services Régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1968.

FRANÇOIS S., MEURISSE-FORT M. et SAUSSUS L., *Hames-Boucres (Pas-de-Calais), RD 304, Rapport final d'opération de fouille*, Dainville, Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, 2012.

GAUTHIER F., *Manglieu (Puy-de-Dôme). Centre bourg, rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

HENIQUE J. (dir.), BLONDEL F., GIROND S. et TINTEROFF V., Cheberne, *Néris-les-Bains (Allier), Rapport d'opérations archéologiques programmées, 2011-2016*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2016.

HETTIGER S., *Îlot Neyron-Papin. Rue des Archers. Clermont-Ferrand-Quartier du Port, rapport de sauvetage urgent (AFAN)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne. Clermont-Ferrand, 1994.

HETTIGER S., *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Carré Jaude. Document final de synthèse*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1996.

L

LALLEMAND D. et YENI E., *Bourbon-l'Archambault, « Collège Achille Allier, Rue Saint-Georges (Allier-Auvergne). Rapport de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie, Clermont-Ferrand, 2007.

LE BARRIER C., *Clermont-Ferrand. 10 rue Boirot (Puy-de-Dôme). Rapport final de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand 2008.

LE BARRIER C., avec la coll. de PARENT D. et WITTMANN A., *Clermont-Ferrand, 6 rue du Terrail et 1-3 rue Barbançon (Puy-de- Dôme). Rapport final de diagnostic*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2009.

LIEGARD S. et FOURVEL A., *Rapport de diagnostic archéologique, Place Sainte-Croix à Gannat (Allier)*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2002.

LIEGARD S. et FOURVEL A., *Rapport de la campagne 2006 de fouille programmée du chevet de l'église Saint-Blaise à Chareil-Cintrat (Allier), Rapport intermédiaire*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2006.

LIEGARD S., HENRION F., BÜTTNER S. et FOURVEL A., *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : Production, diffusion, utilisations et remplois*, Projet collectif de recherche, Rapport de synthèse, Archives du SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2007.

LIEGARD S. (dir.), *Souvigny (Allier), Centre-bourg, Tranche 2. Rapport final d'opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.

M

MATICHARD F., *Rapport de prospection inventaire diachronique sur les Monts de la Madeleine et le versant nord des Bois Noirs*, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2004.

MATICHARD F., *La Couronne (Allier)*, *Église et site fortifié, commune de Molles. Etude historique et relevés topographiques du site*, Archives du service régional de l'Archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2006.

MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S. et LIEGARD. S., *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Prospection thématique et sondages*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2010.

MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S., BLONDEL F., BÜTTNER S., DIEULAFAIT F., FERRAGNE S., LIEGARD. S., MERCIER F. et VIRIOT J., *Le site de La Couronne à Molles (Allier) : site de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, rapport de fouille programmée*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2011, 3 vols.

MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S., FAURE M., FERRAGNE S., LIEGARD S. et VIRIOT J., *Le site de « La Couronne » à Molles, établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, rapport de fouille programmée,* Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012, 3 vols.

MARTINEZ D. (dir.), CHABERT S. et MITTON C., *Le site de la Couronne à Molles (Allier) : Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Rapport de fouille programmée,* Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2013.

MARTINEZ D. (dir.) et coll., *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Angles des rues Fontgièvre, Gautrez et Sainte-Rose. Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2014, 4 vols.

MARTINEZ D. (dir.), DUCREUX J., MONOD R., MUREAU C et VIRIOT J., *Site de La Couronne à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Résultats de la première année du programme triennal 2015-2017*. Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015, 2 vols.

MENNESSIER-JOUANNET C., *Clermont-Ferrand, rue Descartes. Fouille d'une zone artisanale située sur les berges d'un paléochenal de la Limagne (La Tène finale – Ier s. ap. J.-C.)*, rapport de fouille de sauvetage préventive, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1990.

O - P

OLLIVIER J. (dir.), *16-26 rue de l'Oratoire (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Rapport Final d'Opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2012.

OLLIVIER J. (dir.), *Ancienne gare routière, projet Scène Nationale (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Rapport final d'opération*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2016.

PARENT D., JOUANNET C. et GAIME S., *Clermont-Ferrand, Z.A.C. Saint-Cirgues, Phase II, Rapport de Diagnostic, avril-mai 1995*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1994.

S - T

SAPIN C. et D'AIRE X., *Le Puy. Baptistère, Rapport préliminaire*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2007.

TARDY D., PAILLET J.-L (dir.), *Temple de Mercure au sommet du puy de Dôme. Document final de synthèse de la fouille programmée 2000-2004*, Archives du service régional de l'Archéologie de l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2005.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉS 7
REMERCIEMENTS 11
AVANT PROPOS 15
SOMMAIRE 19
INTRODUCTION GÉNÉRALE 25

PARTIE 1.
CADRES ET ENJEUX DE L'ENQUÊTE

CHAPITRE 1. *Castrum* et *ecclesia* entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge 37
1. L'habitat fortifié de hauteur 39
1.1. Les débuts 43
1.2. Des avancées significatives 45
1.3. État de la recherche en Auvergne 49
2. La topographie religieuse des cités et des campagnes : état de la question 53
2.1. Une topographie chrétienne des cités de la Gaule 54
2.2. Topographie religieuse des campagnes et enquête sur les premières paroisses rurales 56
2.3. L'architecture religieuse du haut Moyen Âge 59
2.4. État de la recherche en Auvergne 60

CHAPITRE 2. De la *Civitas Arvernorum* au territoire de l'évêque 67
1. Géographie et peuplements 69
1.1. Reliefs et ressources 69
1.2. Espaces et peuplements 73
1.2.1. Structuration de l'espace et parure monumentale du Haut-Empire (Ier-IIIe siècles) 74
1.2.2. Limites et représentations du territoire durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge 82
2. Entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge 91
2.1. Le cadre chronologique de l'étude 91
2.1.1. L'Auvergne au Ve siècle 91
2.1.2. L'Auvergne mérovingienne (VIe siècle-milieu du VIIIe siècle) 95
2.1.3. L'Auvergne carolingienne (milieu du VIIIe siècle-Xe siècle) 98
2.2. Une histoire de la christianisation 100
2.2.1. Un christianisme de sanctuaires et de reliques (Ve-VIIe siècles) 100
2.2.2. L'église d'Auvergne à l'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècles) 109

CHAPITRE 3. Présentation du corpus : sources et supports de l'enquête 115
1. Les sources écrites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge 117
1.1. Les sources narratives : l'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours 117
1.1.1. Le paysage monumental de l'Auvergne sous la plume de Sidoine Apollinaire 118
1.1.2. Grégoire de Tours et la cité des Arvernes 124
1.2. Les sources hagiographiques : les *vitae* et les *passiones*, symbolique et instrumentalisation politique 131
1.3. Les principales sources diplomatiques et le *Libellus de ecclesiis Claromontanis* 136
1.3.1. Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac 137
1.3.2. Le Grand Cartulaire de Brioude 141

1.3.3. Le cartulaire de Sauxillanges 143
1.3.3. Les autres recueils de chartes 145
1.3.5. Le *libellus de ecclesiis Claromontanis* 148
1.4. L'épigraphie : recueil des épitaphes mérovingiennes d'Auvergne 150
2. Les dédicaces 154
2.1. La triade Pierre, Marie, Martin : des indices fiables ? 156
2.2. Les principaux martyrs et le vocable Saint-Jean 157
2.3. Le succès des saints mérovingiens 160
2.4. Les saints locaux 161
3. L'archéologie 163
3.1. Appréhender la documentation 164
3.2. Les données récentes de l'archéologie préventive et programmée 165
3.3. Le monument comme support : archéologie du bâti et histoire de l'art monumental 166

Chapitre 4. Élaboration et validation du corpus 169
1. Base de données et carte d'identité des sites 171
2. Classement des données : les indices 174
3. Répartition géographique des données 179
4. Répartition chronologique des données 181

Partie 2.
Fortification, infrastructures et topographie ecclésiale d'un établissement de hauteur durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.
Le site de La Couronne à Molles (Allier) : enquête monographique

Introduction. Un établissement fortifié de hauteur et son église en marge de la cité : le choix d'une enquête monographique 187

Chapitre 5. Présentation du site et de l'étude : contexte, enjeux, méthodes et chronologie 191
1. Présentation du site 193
1.1. Entre plaine et hauteur : un site des contreforts de la Montagne bourbonnaise 193
1.2. Autour de Vichy : incertitude sur le peuplement entre Antiquité et Moyen Âge 194
1.3. *Villa* romaine, motte castrale, oratoire de plaine, enceinte monastique et seigneuriale : les incertitudes historiographiques 197
1.4. Les fouilles conduites dans les années 1880 199
2. Enjeux, stratégie de fouille et méthodes 202
2.1. Enjeux de l'étude 202
2.2. La reprise des fouilles de 2010 à 2015 204
2.3. La méthodologie de terrain 208
3. Éléments de datation et définition du phasage chronologique 210
3.1. La chronologie relative 210
3.2. Les éléments de chronologie absolue 213
3.3. Les études de mobilier 215

CHAPITRE 6. Topographie et infrastructures d'un *castellum* arverne (fin du IVe-début du Ve siècle) 217
1. Les occupations antérieures : la fréquentation du site au cours de la Protohistoire et du Haut-Empire 220
2. Le *castellum* de l'Antiquité tardive : topographie, fortifications, accès et circulation 221
2.1. Le chantier de construction : des cabanes de chantier ? 222
2.2. L'enceinte maçonnée 223
2.3. Les caissons de soutènement : la construction de plateformes 225
2.4. Accès à l'établissement fortifié et circulation *intra muros* 226
3. Les bâtiments de l'extrémité ouest de l'établissement fortifié. Complexe résidentiel, entrepôts : les difficultés d'interprétation 228
3.1. Le bâtiment de l'angle nord-ouest : incertitudes sur le plan et sur la fonction 228
3.2. Un bâtiment résidentiel au sud-ouest ? 230
4. Faire des réserves : autonomie et installations de confort 232
4.1. Les réservoirs d'eau 233
4.2. Des remises ?..... 235
5. La place de l'artisanat : de premiers éléments de réflexion 236
6. Forteresse élitaire, relais routier, point de surveillance, défense du territoire : retour sur les difficultés d'interprétation 238

CHAPITRE 7. La construction du sanctuaire : une nouvelle trajectoire pour le *castellum* ? 243
1. Le premier épisode funéraire (première moitié du Ve siècle) 245
2. Le sanctuaire paléochrétien (deuxième moitié du Ve - début du VIe siècle) 248
2.1. Chantier de construction, plan et installations liturgiques 248
2.2. Comparaisons 252
2.3. Discussions autour de la datation de l'édifice 255
3. Le développement du sanctuaire aux VIe-VIIe siècles 256
3.1. Le développement du chevet et la construction d'annexes au nord de l'église 256
3.2. Une salle baptismale au sud ? 258
3.3. Les annexes nord de la nef 259
3.4. Un nouvel épisode funéraire 261
4. Autour de l'église : évolution de l'organisation de l'établissement de hauteur 264
4.1. Transfert ou création d'un pôle résidentiel dans l'extrémité orientale ? 264
4.2. L'évolution du quartier ecclésial 267
4.3. La place de l'artisanat 272
5. Fondation épiscopale, église domaniale, église paroissiale : discussion autour d'un pôle ecclésial situé en périphérie du diocèse 273

CHAPITRE 8. La destruction de l'établissement fortifié (première moitié du VIIe siècle)..... 279
1. Un événement brutal ? 281
1.1. Incendie et démolition dans l'extrémité orientale du site 281
1.2. Incendie et démolition dans l'extrémité ouest du site 282
2. Les éléments de datation 283
3. Les difficultés de mise en perspective historique 284

CHAPITRE 9. Entre mémoire et réinvestissement : le site au cours de l'époque carolingienne et à la charnière de l'an mil..... 287
1. Mémoire autour du sanctuaire de hauteur 289
1.1. Le maintien d'une tradition funéraire 290
1.2. De la basilique à une chapelle : les réfections de l'église autour de l'an mil 292
2. Une motte castrale à la racine de l'éperon : le retour d'un pouvoir laïc sur le site ? 294

3. Les aménagements périphériques 296
3.1. Une vaste excavation au nord-ouest 296
3.2. Des bâtiments sur poteaux 297

CONCLUSION. Une nouvelle lecture, de nouvelles perspectives de recherche 299

PARTIE 3.
OPPIDA, *CASTRA*, *CASTELLA* ENTRE CITÉ ET CAMPAGNE.
LES FORTIFICATIONS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN ÂGE DANS L'ANCIENNE CITÉ DE CLERMONT ET SES MARGES

INTRODUCTION 307

CHAPITRE 10. *Oppidum arvernum*, *castrum clarmontis* : formes et évolution des fortifications de la cité épiscopale 311
1. Les mentions textuelles 315
2. L'enceinte de la ville haute durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge 317
2.1. Les observations archéologiques récentes 318
2.2. Étude de cas : archéologie du bâti d'une portion de l'enceinte 320
3. Discussion autour de la datation de l'enceinte primitive 323

CHAPITRE 11. Les premières forteresses rurales (fin du IVe-VIIe siècle) : formes, fonctions et destins. Quelques monographies significatives 329
1. De la fortification tardo-antique au village médiéval : le plateau Saint-Victor à Massiac 331
2. De la fortification tardo-antique à l'église de hauteur isolée : le plateau de Ronzières . 338
3. De la fortification tardo-antique au château médiéval : le « Chastel » de Saint-Floret et le plateau de Chastel-sur-Murat 342
3.1. Le « Chastel » de Saint-Floret 343
3.2. Le plateau de Chastel-sur-Murat 345
4. Des données inédites .....
4.1. Le site de Tavagnat à Châteldon : une forteresse du haut Moyen Âge de la vallée de la Credogne 348
4.2. Le site de Dégoulat à Thiers : quel lien avec le *castrum Thigernense* ? 351

CHAPITRE 12. Continuités, ruptures ou transformations ? Les fortifications rurales d'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècles) 355
1. Les fortifications de hauteur des VIIIe-Xe siècles : occupations pérennes ou « sites refuges » ? 358
1.1. Les fortifications de la seconde moitié du VIIIe siècle : retour sur les campagnes militaires de Pépin le Bref en Auvergne et ses marges 358
1.1.1. Le *castrum* ou le *castellum* de Bourbon-l'Archambault 359
1.1.2. Le *castellum* de Chantelle 362
1.1.3. Le *castrum Scoraliam* (Escorailles) 364
1.2. Le *castrum Cartilatum* (Carlat) : une forteresse du IXe siècle en Haute Auvergne 366
2. L'évolution des fortifications rurales aux IXe-Xe siècles 370

CHAPITRE 13. Chronologies, formes et fonctions : synthèse sur les principales caractéristiques des fortifications rurales antérieures à l'an mil 375
1. Les superficies d'occupation 378

2. Entre hétérogénéité des formes et constantes topographiques 380
3. La diversité des équipements 381
3.1. Enceinte et systèmes défensifs 381
3.2. Les infrastructures *intra muros* 384
4. Chronologie des occupations 385
4.1. La réoccupation des *oppida* de la Protohistoire 385
4.2. Les fondations nouvelles de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne 387
4.3. Les transformations de la période carolingienne et des siècles suivants 388
5. Une diversité de fonctions 389

CONCLUSION 393

PARTIE 4.
DE LA CITÉ AU DIOCÈSE : LA TOPOGRAPHIE ECCLÉSIALE DE L'AUVERGNE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN ÂGE

INTRODUCTION 401

CHAPITRE 14. La cité épiscopale et le *vicus Brivatensis* (Brioude) : les premiers grands sanctuaires chrétiens d'Auvergne 405
1. La cité épiscopale : entre quartier cathédral et *vicus christianorum* 407
1.1. De l'*ecclesia senior* de Namatius à la « cathédrale de l'an mil » : formes et évolution du quartier épiscopal de Clermont au cours du haut Moyen Âge 407
1.1.1 La cathédrale de l'évêque Namatius et la *domus ecclesiae* 408
1.1.2. La cathédrale carolingienne, d'Haddebert à Étienne II 413
1.2. Les basiliques suburbaines. Aux origines des premières paroisses clermontoises .. 418
1.2.1. *Criptae*, *cellula*, *basilicae* et *baptisterium* : topographie du *vicus christianorum* de Grégoire de Tours 418
1.2.2. Les autres églises de Clermont 424
2. L'autre cœur de la cité arverne : Saint-Julien de Brioude 428
2.1. De la *memoria* à la basilique de pèlerinage 429
2.1.1. « Vicus Brivatensis », « castrum Victoriacum » : autour de Saint-Julien de Brioude 429
2.1.2. La *memoria* primitive de saint Julien 430
2.1.3. La *basilica* de la fin du Ve siècle 432
2.2. Le baptistère 434

CHAPITRE 15. Ermitages, monastères et peuplements 439
1. Les premiers monastères d'Auvergne (V^e^-VIe siècles) : des destins fragiles 443
1.1. Un monachisme périphérique à la cité épiscopale 443
1.2. Les établissements ruraux 447
1.3. Les principales caractéristiques des premières fondations monastiques 451
2. Les fondations pérennes de la seconde moitié du VIIe siècle. Étude de cas : le monastère de Manglieu 453
2.1. Les textes du haut Moyen Âge 455
2.1.1. La *Vie* de saint Bonnet 455
2.1.2. Les diplômes d'immunité d'époque carolingienne 456
2.2. Les fouilles de l'église Notre-Dame 457
2.3. L'analyse archéologique du bâti de l'église Saint-Sébastien 458
2.3.1. Les élévations du chevet 461
2.3.2. Les remplois et le mobilier entreposé dans l'église 465

2.3.4. Interprétations, chronologie relative et proposition de datation du chevet 467
3. Le monachisme carolingien et l'aristocratie laïque 470

Chapitre 16. Les premières églises rurales : monuments, topographie funéraire et peuplements 477
1. Les églises des *vici* 480
1.1. L'église Saint-Martin d'Artonne 481
1.2. Les églises de Lezoux 484
1.3. L'église Saint-Vincent d'Arpajon-sur-Cère 486
2. Oratoires de domaines, églises familiales 490
2.1. L'église de La Chapelle de Pessat à Riom 490
2.2. L'église de Saint-Quintin-sur-Sioule 494
2.3. L'église de Bas-Chareil à Chareil-Cintrat 497
3. Les églises des *castra/castella* 501
4. Des nécropoles « isolées » ? 503

Chapitre 17. Architecture sacrée, esthétique monumentale et espaces d'inhumation 507
1. La survivance du cadre monumental antique 509
1.1. Réinvestir le monument 510
1.2. Remployer et réutiliser 512
2. Dispositifs architecturaux et esthétique monumentale 514
2.1. Les plans et les dispositifs architecturaux 515
2.2. Les techniques de construction 519
2.3. Le décor monumental 520
3. Architecture sacrée et espaces d'inhumation 523
3.1. Sanctuaires et inhumation *ad sanctos* 523
3.2. Architecture carolingienne et espaces d'inhumation 525
3.3. Les réutilisations de sarcophages dans la construction 528

Conclusion 533

Conclusion générale 537

Bibliographie 545

Table des matières 595